This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

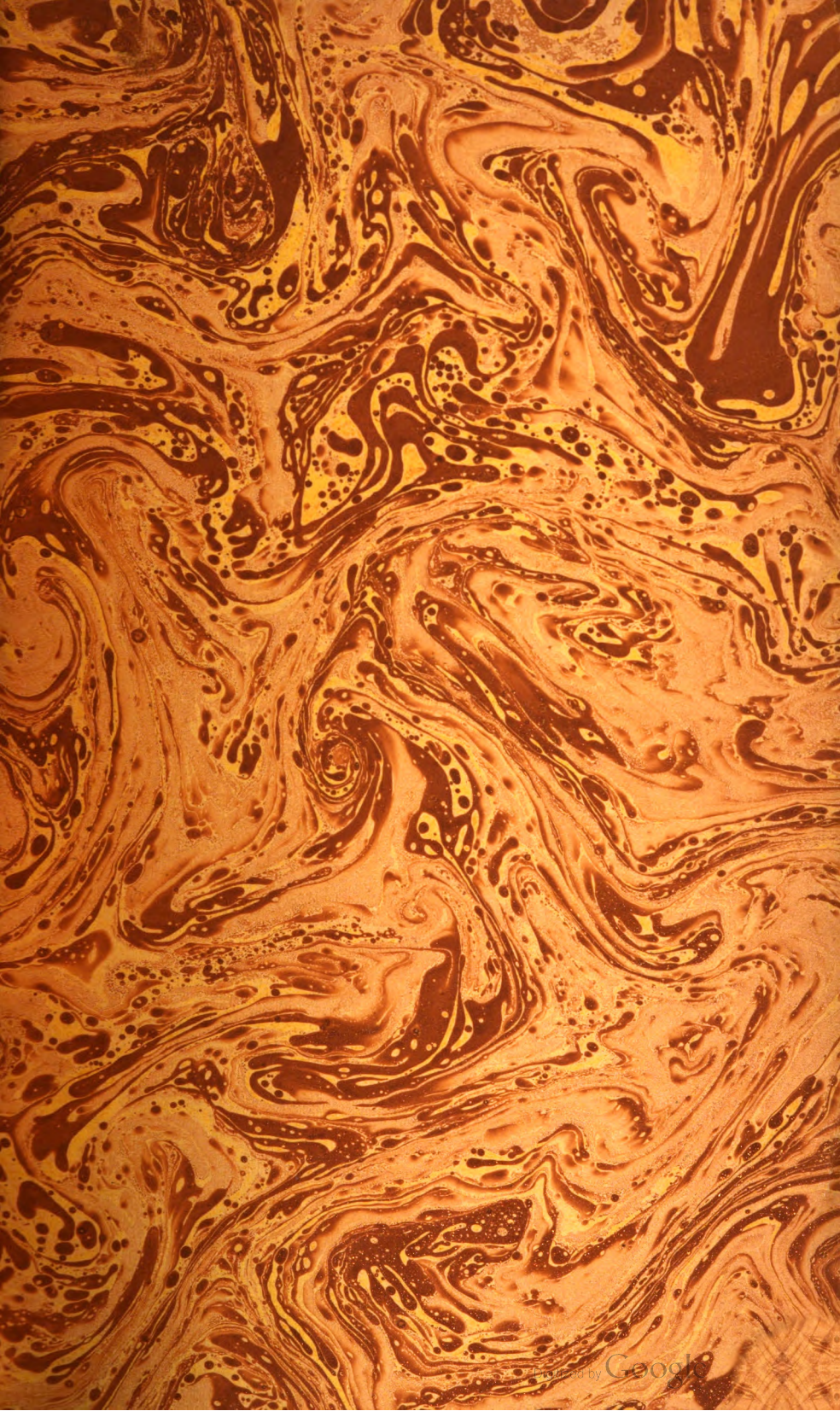
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. PETIT, libraire.

ET A PARIS

Chez M. PAUL CHERONNET, libraire, 19, rue des Grands-Augustins.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

FONDÉE EN 1807

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 11 JUIN 1832

VIIe SÉRIE

TOME TROISIÈME

ANNÉE 1915

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC[r]

1916

Digitized by Google

LOAN STACK

Digitized by Google

AS162
S6749 K3
Ser. 1
v. 3-4

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Paul Harel, poète normand, par M. Joseph L'Hopital, président de la Section des lettres 1

Appel aux populations du département de l'Eure, par M. Armand Bernard, préfet de l'Eure 33

Une tentative des Allemands dans l'Eure, pendant la guerre de 1914, par M. Maurice Collignon, membre de la Société. 35

Séance générale du 18 juillet 1915. Extrait du procès-verbal. 54

Le Concile de Brionne en 1050 et l'hérésie de Bérenger, par Frédéric Malbranche, publié par M. G. Bonnenfant, membre de la Société 60

Découverte archéologique au Secrétariat de l'Evêché d'Evreux, par M. l'abbé Ch. Guéry, aumônier du lycée d'Evreux, membre de la Société 92

Séance générale du 23 janvier 1916. Extrait du procès-verbal. 107

Rapport général sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1915, par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société 112

Rapport sur l'ouvrage de M. l'abbé Bonnenfant : « Les Séminaires normands », par M. le chanoine Porée, membre de la Société 130

Rapport sur l'attribution d'une récompense au jeune Louis Dareau, d'Heubécourt, par M. Charles Lecœur, membre de la Société 140

Communication de M. Bourguignon, caissier de la Banque de France, membre de la Société, sur la rentrée de l'or à la Banque 144

Digitized by Google

Notice sur la vie et les travaux de M. Louis LAUTOUR, ancien bâtonnier du barreau d'Evreux, par M. Albert DOUCERAIN, secrétaire perpétuel de la Société 151
Nécrologie. Membres de la Société décédés pendant l'année. 169
Liste des ouvrages entrés à la bibliothèque de la Société. . . 170
Membres du bureau et du Conseil d'administration pour 1916. 175

Digitized by Google

Digitized by Google

PAUL HAREL

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

PAUL HAREL

POÈTE NORMAND

Par M. JOSEPH L'HOPITAL

PRÉSIDENT DE LA SECTION DES LETTRES

Lu à la séance générale du 21 *février* 1915.

Messieurs,

Serré autour de son église trapue, le bourg d'Echauffour se dresse au départ d'un ravin qui descend en pente rapide sur la Risle, et que les trains quittant Sainte-Gauburge vers Lisieux ou Bernay remontent en soufflant à grand effort.

Il y eut là un château au temps des légendes ; il commandait un vaste horizon tout hérissé de grands bois au travers desquels s'élargissaient des trouées, à mesure que les moines, protégeant les paysans contre les caprices des hommes d'épée, se servaient d'eux pour conquérir le sol, et assuraient les travaux de la paix à l'ombre de la Croix. Le grand horizon est toujours là, mais les tours et les courtines du château ont disparu. Debout sur l'éperon de sa colline normande, Echauffour, semblable à un oiseau qui guette perché sur une

Digitized by Google

cime, voit toujours s'estomper au loin comme une houle de vagues bleues les collines du Perche et du Maine ; mais les grands bois ne l'entourent plus, et il faut traverser des labours pour gagner la ligne moutonnante des chênes de Saint-Evroult, assez proche cependant pour que la forêt embellisse encore de la fraîcheur voisine de sa verdure et de la poésie de ses souvenirs le village qui jadis releva de son abbaye, et pour qu'aux jours de laisser courre le son des trompes et les abois des chiens s'en viennent caresser ses vieux murs de leurs traditionnelles harmonies, et faire vibrer dans l'âme des terriens qui les habitent l'enthousiasme cynégétique de leurs lointains aïeux.

C'est un pays de nature moyenne, accidenté sans être montagneux, fertile sans être luxuriant, et qui jouirait d'un climat doux si des vents violents ne venaient parfois le balayer en accourant des quatre coins du ciel. Si donc, comme je le crois, il est possible d'augurer le caractère des hommes d'après la nature des lieux qu'ils habitent, les Normands qui vivent là m'apparaissent comme devant avoir de la mesure dans l'esprit, une naturelle bonne humeur, le goût du bien-être, et en même temps l'âme sensible, vibrante et fière. Je me les représente bienveillants, accueillants pour l'étranger, observateurs attendris de ce qui les entoure depuis leur berceau, amoureux de leurs champs et de leur ciel, curieux des souvenirs qui, comme s'élève, le soir, le brouillard au-dessus des prairies longtemps arrosées, montent des vieux sols où pendant des siècles on a aimé, prié et souffert. Ils sont peu communicatifs, sans doute, comme la plupart des Normands ; ils vivent repliés sur eux-mêmes et se laissent ordinairement ignorer. Mais

Digitized by Google

que l'un d'eux sente en lui « du ciel l'influence secrète » dont parle Boileau ; que son astre en naissant l'ait formé poète : il ne gardera pas pour lui seul les sentiments traditionnels qu'il tient de sa race et de sa région, il en révèlera l'énergie toujours vivante, il en glorifiera la beauté. C'est ce qu'a fait Paul Harel. Il est poète, et il est en même temps paysan ; c'est-à-dire qu'il est l'homme inspiré par son pays, et qui le chante.

***

Il est né à Echauffour en 1854, il y a donc quelque soixante ans. Je me garderai bien de l'en féliciter car il serait homme à me retourner le compliment et je n'en ai que faire. J'aime mieux me consoler avec lui de la vieillesse qui s'approche en songeant que chez ceux qui, comme nous, savent se souvenir, la sixième dizaine ne détruit pas une jeunesse contre laquelle les années ne peuvent rien. Le passé est une sorte de bibliothèque que nous portons en nous-mêmes et dans laquelle, lorsque nous n'y retrouvons pas des fautes dont nous ayons trop à rougir, nous nous plaisons inlassablement à relire notre vie. Les changements qu'ont subis les lieux aimés s'effacent ; nous les revoyons tels qu'ils étaient, animés par des êtres chers dont les voix éteintes se réveillent pour nous parler comme autrefois. Lorsqu'on a le bonheur de posséder une vieille maison et de ne l'avoir jamais perdue de vue, on s'y rajeunit continuellement par le souvenir. Elle est une confidente : on a avec elle des secrets. Elle est une évocatrice : sous son toit les morts reviennent, non point spectres effrayants mais ombres amies, et qui ne font point peur. Ils sont là,

Digitized by Google

dans toutes les pièces de la maison : un coin de chambre, la place d'un meuble, le grincement d'une porte, un rayon de soleil au travers d'une fenêtre, un plat qui chante sur le fourneau, dans l'âtre des braises qui s'écroulent, un parfum passé sorti d'une armoire, tout ce que la maison de famille a d'immuable et de coutumier les ramène sous les yeux fidèles de notre mémoire émue, assis au coin des foyers, s'affairant autour des berceaux, vivant dans la joie et dans la peine la vie qu'ils nous ont laissée, et travaillant pour un avenir qui est devenu notre passé.

Personne plus et mieux qu'Harel n'a gardé cette jeunesse du souvenir. Elle fleurit dans toute son œuvre qui, familiale et terrienne, chante le coin de pays qu'il aime d'un robuste amour. Il ne veut pas d'autre cadre à la bonhomie souriante de ses récits ; et ses vers, qui souvent s'envolent très loin et montent très haut, reviennent toujours, comme des hirondelles près de leur nid, tourner autour du clocher d'Échauffour.

*
* *

C'est à l'ombre de ce clocher que son père, avocat dans une ville de l'Orne, était venu se retirer. Sans doute on l'apportait, tout petit, dans la cuisine de l'auberge tenue par sa grand'mère ; et tandis que devant la grande cheminée le pot-au-feu normand

Sommeillait comme un juste et ronflait en dormant,

le poupon respirait avec complaisance l'arôme qui, avec une petite fumée, s'échappait de la marmite sous le couvercle posé de coin.

Digitized by Google

C'est ainsi, je pense, qu'il devint gourmand. Car il l'est; je ne serais pas un historien impartial si je n'avouais que c'est là son défaut. Est-ce bien d'ailleurs un défaut? J'ai souvenance qu'un mien parent se scandalisait fort que la gourmandise eût été placée au nombre des péchés capitaux, et que j'essayais de le calmer en lui montrant la faute dans la gloutonnerie et l'ivrognerie dont il était très éloigné, non dans le goût éclairé de la bonne chère qu'il se complaisait à savourer avec la mesure d'un homme du monde et l'élégance raffinée d'un artiste... Je vous laisse juges, Messieurs, de la valeur de mon *distinguo ;* mais je conserve l'espoir que ce genre de gourmandise n'est point un péché capital, car ce serait terrible... Dieu sait combien de fois Paul Harel l'a commis en cordiale, en joyeuse, voire même en vénérable et discrète compagnie!

Et voyez à quel point ce pécheur est impénitent! Ne m'a-t-il pas conté, comme un beau trait de sa première enfance sauvé de l'oubli par l'admiration de ses grands parents, qu'à l'âge de onze mois, mécontent d'une bouillie qu'on lui faisait manger, il avait saisi la cuiller pour la jeter à la figure de l'auteur de ce plat manqué? L'auteur, c'était la servante d'Auvergne qu'il devait chanter dans ce sonnet :

Depuis que nous avons pris cette jouvencelle,
L'œil ne peut soutenir l'éclat des carafons;
L'araignée en courant déserte les plafonds,
La marmite miroite et la broche étincèle.

Son charabia se mêle au bruit de la vaisselle ;
En dépit du patois elle a des mots profonds,
La maîtresse la trouve inhabile aux chiffons;
Une fille après tout n'est pas universelle.

Digitized by Google

Voilà ce que disait le grand père autrefois,
Jeanne, et le petit-fils élève encor la voix
Pour te chanter vieillie au foyer des ancêtres.

Demain tes soixante ans auront sonné chez nous.
Sommes-nous aujourd'hui tes enfants ou tes maîtres?
Et quel nom te donner qui puisse être assez doux?

Ces vers où, pour mieux reconnaitre un dévouement éprouvé par trois générations, le poète appelle son aïeul en témoignage, acquittent envers la vieille servante la dette du petit enfant.

Aussitôt qu'il put marcher, Paul Harel trottina jusqu'à l'auberge, et c'est là qu'il récolta la moisson des premiers souvenirs, celle que les cerveaux neufs emmagasinent et que n'effacent jamais plus les années semeuses d'oubli. A la lueur de ces souvenirs qui sillonnent toute son œuvre et la jalonnent comme des flambeaux, il est facile de se représenter le petit Paul flânant dans la cuisine où il flaire les bouteilles qu'on débouche, où il s'intéresse avec le chat à la musique des ragoûts qui mijotent, où il voit les dindes fumantes et dorées

Appesantir la broche et dans leur tendre chair
Se pâmer sous le rire amoureux du feu clair;

où il fait l'affairé, le nécessaire, dans l'espoir de happer une friandise, au risque de recevoir une chiquenaude ou un coup de torchon. De la cuisine il se glisse dans la salle, où les clients mangent, boivent et s'attardent; et là il écoute, il regarde, il apprend les types qu'il mettra plus tard tout vivants dans ses livres. Voici le grand oncle Molvaut et son fils, le commandant de cuirassiers qui gronde toujours, servis par la tante Virginie

Digitized by Google

qui aime les plats vides et les assiettes pleines. Voici M. Le Cœur, le grand herbager, trinquant avec le petit Rouvray, qui ne pèse que 230 livres, à l'ombre des 180 kilos du père Coulibeuf; et Pignel l'engraisseur de porcs proclamant le verre en main qu'après lui il n'y aura plus de cochons, et M. Brou l'assureur, et sa sentimentale épouse, et le papa Gobey coiffé d'un bonnet de coton...

Ceux-là sont les heureux de ce monde, ceux dont le rire élève dans l'air une gaieté puissante, petits bourgeois et hauts paysans qui, le dimanche, remplissent la salle du ramage de leurs blouses brodées. Mais il en vient d'autres : des pauvres, des truands frappent à la porte de la bonne auberge; et la porte s'ouvre, et l'enfant, voyant ses parents accueillir et donner, se met comme eux à aimer les misérables.

Vous qu'aima le Seigneur, ô gueux, nous vous aimons
. . . . . .
Soyez donc salués, réchauffés, soutenus ;
Brûlez par les chemins le bois mort de nos haies ;
Laissez nos vêtements couvrir vos membres nus ;
Laissez nos fraternelles mains toucher vos plaies.

La joie et la tendresse chantent dans son âme au matin de sa vie comme les carillons de fête chantent dans les aurores; et dans ses yeux clairs s'allume cette flamme de gaieté, de courage et de bonté qui n'a pas cessé d'y briller.

* * *

Le jour où il éprouve son premier chagrin est celui où ses parents trouvent qu'il est temps de lui apprendre

Digitized by Google

à lire, à écrire et à compter. Il faut obéir, quitter la symphonie du fourneau et le chœur des clients, et suivre son père qui s'est chargé de le conduire à l'école du village. Tâche difficile, les jours où il ne pleut pas !

Ces jours-là le gamin, le nez en l'air, s'arrête à regarder le coq du clocher :

Sur sa queue aux tons éclatants
Il voit le rire du printemps
Et l'éclair de l'été qui tonne.
Après les blés fauves et roux
Il voit, plus triste, mais plus doux
L'or de l'automne;

et en hiver il admire comme

Eglise blanche, clocher blanc,
Le coq a senti, tout tremblant,
Les frimas lui mordre la queue.

Il explique tout cela à son père qui s'en amuse ; les champs sont là tout près; ils y courent, et l'école du village est oubliée pour l'école buissonnière.

Cette école, qui n'apprend aux autres enfants qu'à polissonner, va former l'âme de Paul Harel pour toujours. Dans la paix ensoleillée des herbages, sous les ombrages de la forêt, dans l'isolement enchanteur que le poète Gilbert a appelé le « riant exil des bois », il commence avec la campagne normande un dialogue qui ne finira plus. Elle lui confie ses secrets, que tant d'hommes ignorent; il l'écoute vivre, s'épanouir et mourir au passage des saisons; et il entend tinter au fond des horizons les heures qui dans leurs volées et dans leurs glas apportent les fleurs du rêve, le parfum des années

Digitized by Google

mortes, l'orgueil d'appartenir à un passé, l'amour de la foi des aïeux.

* * *

C'est ainsi que se forment les vrais poètes. Mais leurs parents font quelquefois de la prose. Ceux d'Harel, lorsqu'il eut fait sa première communion, estimèrent que son absence des classes et ses tête-à-tête avec la nature avaient assez duré et qu'il était temps qu'il apprît quelque chose. Adieu Echauffour! Adieu les chemins creux qui

vont, viennent, font une croix
Devant la Croix de bois, puis s'enfuient par les haies
Où les épines et les houx mêlent leurs baies.

Adieu les étangs et les ruisseaux où la poule d'eau

Glisse et glousse en coquetant,
Disparaît à chaque instant,
Plonge, fouille ;

où

La grenouille lentement
Nage et risque par moment
Un petit coassement
Rare et rauque !

Adieu le ravin maussade où la forêt s'ennuie

En un ciel plein de vent, de brouillard et de pluie

et d'où

L'on voit monter la bande énorme des ramiers !

Il faut s'en aller faire de l'arithmétique dans le Perche, à Regmalard !

Digitized by Google

Là, M. Léonard Louvel, principal du petit collège et professeur de mathématiques, après avoir octroyé avec constance à Paul Harel la place de dernier, prend en grippe cet élève qui, comme un oiseau prisonnier, regarde toujours au dehors de sa cage et n'y voit jamais la solution exacte d'un problème. Voilà un petit bonhomme, pense-t-il, dont je ne ferai jamais rien. Cependant, un jour où l'on a donné comme devoir de style la mort tragique d'un chien, le bon principal découvre avec effarement dans le cahier de ce cancre 50 alexandrins.

— Comment ! s'écrie-t-il. Vous faites des vers ?

— Oui M'sieu !

— Où donc avez-vous appris la prosodie ?

— Nulle part.

Et c'était vrai. Harel n'a jamais rien appris dans une école ; il a découragé quiconque a voulu lui apprendre un rudiment. Loin de moi la pensée de le proposer comme modèle ; car il est de ceux qu'on ne peut imiter. Il est, dans toute la force du terme, un artiste inspiré : il a appris son art comme on respire. C'est un homme de plein air, incapable de se renfermer entre quatre murs pour y faire des besognes d'écolier. Il s'est mis à écrire des vers qui ont eu un rythme et une cadence en quelque sorte spontanés, comme d'autres, dès qu'on les met en présence d'un piano, lui font dire tous les airs qui leur passent par la tête... Atavisme ? direz-vous. — Peut-être, s'il est vrai que son père ait aimé passionnément et même traduit Virgile et que son grand'père maternel ait fait la cour à sa grand'mère en lui dédiant des acrostiches ; mais l'atavisme ne suffit pas à l'expliquer. Au demeurant, on n'explique pas les poètes plus

Digitized by Google

qu'on ne les imite : ils ont reçu un don de Dieu.

Paul Harel paraît s'être considérablement ennuyé à Regmalard et n'y avoir pas appris grand'chose. Quelle joie lorsqu'il pouvait quitter le collège et venir en vacances à Échauffour !

Quelles provisions de flâneries heureuses et de plantureuse nourriture il y faisait ! Et avec quel plaisir les habitués de l'auberge familiale voyaient à nouveau tourner autour d'eux ce gamin qui les apprenait par cœur !

Parfois la maison recevait des hôtes de choix ; la chasse lui envoyait des veneurs et la politique des candidats. En 1866, deux concurrents de marque, le duc d'Audiffret-Pasquier et, quelques jours après, le baron de Mackau y prenaient leur repas et y exposaient leur programme. Très flatté d'avoir été remarqué par M. le duc, Paul Harel lui quêtait des voix dans le village ; mais il gardait rancune à M. le baron qui ne s'était pas occupé de lui, bien qu'il l'admirât en secret d'avoir mangé une omelette de huit œufs. Il ne se doutait pas que le duc, devenu académicien, couronnerait un de ses ouvrages, et que le baron, aujourd'hui doyen de la Chambre des Députés, le compterait parmi ses plus fidèles électeurs et ses plus sûrs amis.

*
* *

Il entrait dans sa quatorzième année, et il n'y trouvait ni la résignation à la discipline scolaire, ni le goût des sciences exactes. On espéra qu'il accorderait à la pratique l'attention qu'il refusait à la théorie, et on l'expédia à un cousin, M. Leverdier, pharmacien à Montreuil-l'Argillé.

Digitized by Google

Quitter le collège, à la bonne heure ; mais entrer dans la pharmacie ! N'était-ce pas tomber de Charybde en Scylla ?

Entre Regmalard et Échauffour s'élevait la maison de Georges Seigneur ; Paul Harel s'y arrêta et confia ses peines à l'ami d'Ernest Hello ; il lui dit sa douleur, alors qu'il rêvait d'être comme lui journaliste, de se voir coiffé de force, par sa famille, d'un bonnet d'apothicaire ; puis il se résigna ; et tandis que dans sa tête tournaient les strophes et chantaient les rimes, il roula des pilules, confectionna du cérat, décanta des sirops pectoraux, et apprit l'art délicat de tuyauter du papier autour du col des bouteilles. Mais il ne chercha point à pénétrer plus avant dans les mystères du laboratoire, et ce fut peut-être tant mieux pour les clients de son cousin. Au grimoire des ordonnances et au frémissement des balances de précision il préférait les lectures qu'il faisait chez le curé, l'abbé Delalande, en qui il avait découvert avec ravissement un poète. Tous deux, le prêtre et le potard, s'entredéclamaient leurs vers ; après quoi l'abbé cherchait à fixer l'attention du jeune rêveur sur l'étude du latin. S'il n'eut pas le temps de le perfectionner dans la connaissance, il lui donna du moins le respect de la langue aïeule ; il fit sonner à ses oreilles l'admirable musique des vers de Virgile ; il lui inspira pour la simplicité et pour la fermeté classiques un goût que Gustave Le Vavasseur, le grand trouvère normand, devait plus tard reconnaître et développer en lui, et qui trouva son épanouissement dans son amitié pour le premier de nos poètes tragiques contemporains, Alfred Poizat.

Dix-huit mois s'écoulèrent ainsi entre les fioles, le

Digitized by Google

De Viris et les sonnets ; puis l'abbé Delalande mourut. Alors Harel n'y put plus tenir, et délibérément il envoya promener la pharmacie.

*
* *

Nouvelle émotion dans la famille ! Que faire ? Le cousin Molvaut, ce fameux commandant de cuirassiers dont « le verbe emplissait la chaumière », ronchona :

— L'étoffe d'un journaliste, c'polisson-là !... L'envoyer dans une imprimerie !...

Et voilà Paul Harel pour deux ans à Nogent-le-Rotrou, typo chez M. Aristide Gouverneur. Là il compose des textes bizarres où les lettres ont souvent la tête en bas ; mais il cause avec le patron, et il l'enjôle. Or le patron est un lettré, imprimeur de savants et de poètes, de l'école des Chartes et de la Pléiade ; il retire à Harel le composteur et lui donne des épreuves à corriger. C'est l'obliger à lire, et bientôt l'obligation devient un plaisir ; Harel lit beaucoup et commence à lui tout seul son éducation littéraire ; son esprit curieux, juste et fin l'oriente du bon côté et le pousse très loin.

Il ne se plaît point cependant à l'imprimerie, car toute sujétion lui répugne ; et puis il a le mal du pays ; lorsqu'en 1870 la guerre le ramène à Échauffour, il cherche à ne le plus quitter. Il commence, dans les journaux des environs, à publier ses vers ; la renommée modeste qui sourit aux jeunes embouche en son honneur sa petite trompette régionale ; les habitués du Grand-Saint-André disent en parlant de lui : notre poète ; parents et grands parents, toujours un peu méfiants peut-être, sont tout de même fiers de lui et se souviennent que la grand'-

Digitized by Google

tante a prophétisé : ce garçon-là ira loin ; enfin Gustave Le Vavasseur, charmé de trouver tout près de lui une âme qui vibre à l'unisson de la sienne, entreprend de le guider, au travers de l'immense jardin des lettres et de la poésie, vers les plus belles fleurs, et donne à sa lyre rustique, en la réglant au diapason de la sienne, un accord qui va lui permettre de chanter ce que la vie des champs comporte de douceur et de paix, et combien sont simples, joyeux, hauts et purs les sentiments de ceux qui acceptent, les yeux fixés sur l'au-delà, le milieu, le pays qu'a voulus pour eux la Providence. Et cependant un intérêt lui manque, une occupation stable au village, quelque chose à gouverner où il puisse se complaire, donner sa mesure, dans la pleine indépendance dont il ne peut se passer.

*
* *

L'année de service militaire qu'il consacre à la grande patrie avec la crâne bonne humeur de ses vingt ans fait diversion à son malaise ; mais lorsqu'il est de retour au pays il se reprend à souhaiter ne le point quitter et à ne savoir qu'y faire... Va-t-il se décider à partir pour la ville, à affronter la vie d'homme de lettres, à plonger dans la mer d'illusions où s'en vont sombrer tant de jeunes talents ? Heureusement sa mère est là qui s'inquiète : à quoi ne songent-elles pas, les mères, et que ne prévoient-elles pas ?

— Si tu restais ? dit-elle. Si tu prenais l'auberge ?

La chère femme, en posant la question, savait sans doute qu'elle n'avait pas à craindre un refus, et se sentait en accord parfait avec les secrètes pensées de son fils.

Digitized by Google

Rester au village, près de l'église « romane et gothique au fronton » dont

Le clocher sombre, aux alentours,
Se distingue parmi les tours
Pyramidales,

c'était demeurer au foyer qu'un terrien ne quitte jamais sans douleur. Prendre l'auberge, la maison chaude et accueillante où, tandis qu'au dehors le brouillard vous happe à la gorge,

La cuisine au dedans flambe comme une forge,

c'était, tout en cédant aux tentations alléchantes d'un péché mignon, s'abandonner au plaisir, exquis entre tous lorsqu'on est bon, de répandre sur les autres le bien-être qu'on savoure.

Paul Harel resta donc ; et il prit l'auberge ; et pendant douze années il vécut un poème dont il se révéla le héros et le chantre incomparable.

Pendant douze ans l'auberge du poète est la joie et la providence du pays. Il y reçoit pêle-mêle la culture et l'élevage, la noblesse et la roture, les fusillots de la plaine et les veneurs de la forêt, les riches qu'il traite royalement pour un petit prix, les pauvres qu'il nourrit pour rien aussi bien que les riches, car

Les serviteurs ne savent pas
Si ses clients ont les mains sales,

et c'est pour tout le monde que dans la cuisine en travail les menus pantagruéliques s'élaborent.

Les rognons affolés frétillaient dans la poêle ;
Palpitant, crépitant et crevant sur le gril,
Les boudins sifflaient mieux que merles en avril ;

Digitized by Google

Les tripes sanglotaient tout bas dans leurs terrines,
Des fumets nourrissants montaient dans les narines,
Le gigot se vautrait sur les oignons confits,
Les poulets écrasaient leurs lits de salsifis,
Et les doux ris de veau, couchés dans leurs coquilles,
Semblaient en mijotant caresser les morilles.

Et comme Harel s'est marié avec une femme aussi bonne que lui, celle-ci fait courir l'aiguille aux trous du bissac du gueux tandis qu'

Il tend son hanap au vin blanc,
Au sauterne d'or qu'on lui verse.

C'est vraiment la maison bénie, celle que les malheureux ne quittent que nourris, raccommodés et contents ; c'est la bonne auberge, l'auberge du bon Dieu.

Et en effet le bon Dieu laisse pleuvoir ses grâces. Le bonheur est au foyer qui se pare et s'anime de nombreux enfants, source d'indicibles joies, et aussi de chères douleurs. La renommée vient ; ce n'est point la gloire encore, mais c'est la plus enviable des notoriétés, celle où rien n'est attaché qui ne soit honnête. Tout le monde en Normandie commence à connaître le poète aubergiste et à être fier de lui ; et lui, affine son talent au contact de tous ces gens qui franchissent son seuil et deviennent ses amis.

Son inspiration s'élève ; son vers trouve des sonorités grandioses pour célébrer les aouterons qui moissonnent sous le soleil du pays :

Leurs voix éclatantes et pleines
Au loin réveillent les amis,
Quand du mois les chaudes haleines
Emportent l'hymne dans les plaines
Jusqu'aux villages endormis.

Digitized by Google

Écoutez ! car ce sont les hommes,
Les pourvoyeurs du genre humain,
Semeurs de blé, pileurs de pommes,
Penchés sur la terre où nous sommes,
La faux ou la charrue en main.

Et sa muse, lorsqu'elle chante la charité dont son cœur déborde, atteint la beauté à force de naturel et de tendresse.

Décembre, janvier, février
Sont rudes aux gens sans foyer :
Voici les neiges qui s'amassent
Au souffle glacé des autans.
Ouvrez la porte à deux battants;
Ouvrez ! j'entends des gueux qui passent.
Voici l'auberge : entre chez nous,
Bonhomme; écarte les genoux,
A ton compagnon fais sa place.
Vous êtes parmi des chrétiens;
L'hôte, pitoyable aux bons chiens,
De chez lui défend qu'on les chasse...
Si de décembre à février
A l'auberge vient s'égayer
Quelque voyageur rouge ou blême,
Est-il riche et gourmand ? Tant mieux,
Il nous paiera bien; s'il est gueux,
Nous le servirons tout de même.

Avec de pareils sentiments l'on n'est pas un aubergiste ordinaire. On amasse des trésors d'impressions qu'on sème d'un geste généreux en marchant au travers de la vie, et dont les uns s'envolent sur les cadences ailées des strophes vers les étoiles où les suit le rêve du lecteur ravi, tandis que les autres s'en vont courir autour des foyers, chevauchés par la malicieuse bonhomie de l'historiette. Malheureusement ces trésors-là remplissent rarement la bourse de celui qui les possède.

Digitized by Google

Pour gagner de l'argent, il vaut mieux être un aubergiste ordinaire. Harel en perdit.

* * *

Il lui fallut quitter l'auberge, mais il l'emporta dans son cœur ; et, à tout bien considérer, il n'a à regretter, ni d'avoir vécu ces années-là, ni de les avoir vu finir. Si elles se fussent prolongées, elles auraient peut-être alourdi, à la longue, les ailes de l'oiseau divin que tout vrai poète s'étudie à faire chanter en lui-même ; mais s'il n'en avait pas goûté l'originale douceur, ses écrits n'auraient pas le cachet tout spécial qui les distingue et qui le place au premier rang parmi les Normands qu'on lit aujourd'hui et qu'on lira plus encore demain.

Surtout il n'aurait pas pu rentrer assez en lui-même, s'abstraire dans un travail intellectuel assez suivi pour obéir complètement à sa vocation, qu'il définit ainsi dans la préface de ses *Souvenirs d'Auberge :*

« J'ai servi deux idées qui m'ont paru nobles : le re-
« tour aux familles nombreuses et le maintien du paysan
« au village. L'abandon de la terre par ceux qui
« devraient la cultiver et la paternité réduite sont les
« deux fléaux de l'heure présente. S'il est beau de glo-
« rifier la famille, de chanter les enfants, je sais par
« expérience qu'il est plus beau d'en avoir... Satan
« aime assez le gain immodéré, les fortunes rapides,
« le luxe du parvenu, le blasphème du révolté, la théo-
« rie du fils unique. Le démon est dans l'air, mais la
« croix du clocher l'éloigne. Voilà pourquoi je voudrais
« voir plus de monde autour du clocher. »

Harel est tout entier dans ces lignes ; elles exposent

Digitized by Google

sa mentalité, expliquent sa vie, le campent bien d'aplomb, debout et solide, dans sa race et dans sa foi. Elles soulignent et précisent les pensées d'où est sorti l'*Herbager*.

L'histoire de ce drame mérite d'être contée. C'est en 1891, à une époque où, la littérature subissant l'influence des grands maîtres de l'école naturaliste, la mode était beaucoup plus qu'aujourd'hui au matérialisme dans le livre et au théâtre, que Paul Harel osa l'adresser à Jules Claretie. Mettre de la grandeur au front du paysan, c'était heurter l'idée que s'en faisaient les écrivains à succès ; c'était crever d'une plume hardie le portrait grossier qu'avait tracé de l'homme de la terre le brutal et stercoraire Zola. Ajoutez à cela que l'auteur était un homme nouveau et que, pas plus que les chapelles politiques, les chapelles littéraires n'aiment qu'on s'adresse au public sans avoir reçu l'investiture de leurs pontifes ; ajoutez encore que l'*Herbager*, tel qu'il se présentait alors, n'était pas exempt de longueurs et d'inexpériences supprimées et corrigées depuis ; et vous serez surpris que, courtoisement évincé par la Comédie Française, il ait été demandé par l'Odéon. Par contre vous ne le serez point que, admiré par M. Porel qui montra ce jour-là qu'un directeur de théâtre peut être un artiste, il ait été éreinté par les princes de la critique, souvent courtisans de la mode et flatteurs des goûts qu'ils passent pour diriger. Ces princes, puisque princes il y a, ne comprirent rien à la hauteur morale de l'*Herbager* ; ils ne voulurent voir en lui que les défauts d'une œuvre jeune ; et surtout ils tombèrent à qui mieux mieux sur l'audacieux qui se permettait sans leur avis de faire du théâtre propre. Pendant une se-

Digitized by Google

maine la pièce résista, bien accueillie par le public qui prenait plaisir à voir débattre sur la scène des thèses et poser des principes sur lesquels on ne l'avait pas blasé; et puis le directeur qui avait eu le bon goût de l'admirer n'eut pas le courage de la défendre; il s'effara devant la levée d'écritoires de la critique et la retira de l'affiche.

Paul Harel montra alors qu'il a un sang de vieux Normand dans les veines. Il ramassa fièrement son œuvre qu'on croyait à terre pour toujours, il la brandit comme un drapeau, et il jura de la promener dans toute la Normandie. Afin de donner l'exemple il passa le premier et, s'improvisant comédien, il prit pour lui le rôle le plus difficile, celui de l'herbager La Hanterie; électrisés par sa bonne humeur et conquis par son audace plusieurs de ses interprètes de l'Odéon et d'autres artistes le suivirent. Crânement il leur avait dit: « Je « suis un impresario clérical. Ma pièce est un sermon, « un hymne à la Terre, une satire contre le malthusia- « nisme. Paris mal informé nous ignore, mais la Nor- « mandie coupable va nous pendre. »

Ils partirent tout de même, et ce fut un beau roman comique; il n'a manqué qu'un Scarron ou un Théophile Gautier pour raconter les aventures de la troupe, pour dire l'entrain et la vaillance du chef, l'affection qu'il inspira tout de suite à ses camarades et qu'ils lui ont gardée, pour conter comment au départ, à Echauffour, ont ronflé les fourneaux rallumés de la bonne auberge, et comment à Séez, au retour, le tumulte des bravos, troublant les méditations des bons chanoines, les a fait sourire; enfin pour attester, par l'écho de la sympathie, voire même souvent de l'enthousiasme des auditoires à

Digitized by Google

Verneuil, Nonant-le-Pin, Alençon, Flers, Argentan, Evreux, Elbeuf, Rouen, Le Havre, Caen, que la Normandie, loin de songer à pendre l'enfant qui lui faisait honneur, lui a su bon gré du courage avec lequel il lui venait prêcher les vertus qui, au cours des siècles passés, ont fait sa force, sa gloire, et que chantent si haut et si clair les beaux vers du toast de Beauferment le laboureur :

Je bois aux laboureurs, je bois aux paysans!
Aux derniers survivants des races disparues,
Qu'on n'a pas vus trainer, mornes, à pas pesants,
De rêve ambitieux sur le pavé des rues.
A nos frères, contents du bon pays natal,
Qui vivent simplement, comme vivaient leurs pères ;
Aux terriens qui n'ont pas sur le seul capital
Coupablement fondé l'espoir des jours prospères!
Ceux-là du toit champêtre ont maintenu l'orgueil,
Ceux-là n'ont pas voulu que la famille meure ;
Quand l'aïeul, au midi, se chauffe près du seuil,
Le rire des berceaux chante dans la demeure.
Les laboureurs ont fait gardienne du foyer
La douce paix qui rend douce la servitude ;
Sous le joug du travail ils ont dû se ployer,
Mais l'effort redoublé devient une habitude.
Chez eux, sans invoquer la loi d'humanité,
Le vieillard a passé la charrue à l'éphèbe ;
Aux poussières du champ friable ils ont jeté
La poussière du grain, et compté sur la glèbe.
Robustes ouvriers de la plaine et des monts,
Ils viennent cultiver les biens héréditaires ;
Enivrés du grand air qui gonfle les poumons,
Forts du sang généreux qui court dans les artères.
J'ai vu, quand Messidor allumait son soleil,
L'attaque des faucheurs contre les moissons blondes ;
Dans le blé mûr, au sein de l'orge et du méteil,
Les clairs outils faisaient des entailles profondes ;
Et les faucheurs, glissant la lame au ras du sol,
Arrachaient la javelle aux avoines houleuses ;
Les brûlures du hâle avaient rougi leur col,
Les faux d'acier vibraient entre leurs mains calleuses ;

Digitized by Google

Et j'ai, mes chers amis, bien aimé ce combat.
Il fallait, sous l'effort des lutteurs pacifiques,
Que la grappe obéit et que l'épi tombât,
Pour former le faisceau des gerbes magnifiques.
Et la terre, d'où sont sortis nos vieux pommiers,
Nous montre ses trésors et dit : « Venez tout prendre ! »
Et nous, ses fils, toujours nous serons les premiers
Debout pour l'exalter ! debout pour la défendre !

*
* *

« J'ai ouï parler, dit Montesquieu, d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie Française. Il n'y en a point de moins respecté dans le monde, car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé le peuple casse ses arrêts et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre. »

En en appelant à ses compatriotes du jugement porté contre lui par certains professionnels parisiens, Paul Harel avait prouvé que, pas plus que les décisions de l'Académie au temps des Lettres persanes, les inintelligences de la critique contemporaine ne sont endossées par le public lorsqu'on trouve le moyen de s'adresser franchement à lui. Les échos de cette tournée dramatique toujours heureuse et parfois triomphale furent assez bruyants pour forcer la sympathie des lettrés ; ils s'aperçurent qu'Harel était quelqu'un. Et comme le mouvement de renaissance chrétienne qui à présent nous emporte et nous relève commençait à se dessiner, on vit en lui une force neuve à utiliser, une bonne volonté à porter en avant, un talent plein de foi et de sève catholique à mettre au service de la bonne cause.

C'est ainsi qu'il fut amené, en 1893, à fonder la *Quinzaine*. Il avait été aubergiste, il s'était fait comé-

Digitized by Google

dien ; le voilà maintenant directeur de revue ; mais ces différents avatars ne l'ont pas changé. Il apporte à recruter des collaborateurs la même ardeur confiante, joviale et communicative qu'à recevoir dans sa grande salle les truands et les marquis, et qu'à s'en aller de ville en ville porter le feu des convictions qui flambent dans ses vers. Et comme il est bon juge, qu'il discerne avec un goût très sûr et très fin les talents, et qu'il est par nature le plus accueillant et le plus bienveillant des hommes, il rassemble autour de lui une élite, non seulement d'écrivains arrivés, mais de jeunes qui, plus tard devenus célèbres, se rappellent avoir trouvé, à la *Quinzaine*, une porte et des mains ouvertes. Ce sont des académiciens de la veille : Paul Bourget, Eugène Melchior de Vogüé, Henri de Bornier, Emile Ollivier ; des académiciens du lendemain : Maurice Barrès, de Hérédia, Jules Lemaître, René Bazin, Jean Aicard, Mgr Duchesne ; et bien d'autres, à présent membres de l'Institut ou en passe dé l'être, écrivains de tout ordre et de toutes fantaisies : Mgr Baudrillart, Henri Joly, Welschinger, Paul Viollet, Charles Maurras, Gilbert Augustin-Thierry, Engerand, Henri Lasserre, Edmond Biré, Geoffroy de Grandmaison, l'abbé de Broglie, l'abbé Frémont. Il recherche et il accueille les poètes avec la compétence d'un maître et l'éclectisme large d'un lettré ; il publie les premiers vers d'Henri de Régnier ; il découvre le génie d'Alfred Poizat dont il devient l'ami pour toujours.

Pourquoi Paul Harel renonça-t-il, au bout de deux années, à cette carrière de directeur de revue qui donnait raison à la prophétie du cousin Molvaut et dans laquelle il avait trouvé bon renom et honorable succès?

Digitized by Google

Pourquoi quitta-t-il la *Quinzaine* qui tomba lorsqu'il ne fut plus là? Je vois trois raisons à son départ : son manque d'ambition, son esprit d'indépendance, et enfin, et surtout peut-être, son désir de revenir au pays. Après avoir fréquenté dans le monde des lettres et y avoir noué les plus flatteuses relations, il a étouffé dans l'air de Paris ; il a eu la nostalgie du clocher d'Echauffour. Il est donc rentré dans l'auberge devenue sa maison ; il y a fait flamber gaiement sa cuisine, non plus pour héberger des hôtes mais pour fêter des amis ; et certain désormais de n'être plus un inconnu qu'on néglige, il s'est remis à faire revivre des souvenirs, à brosser des paysages et des portraits, à exalter la terre normande, et à bien mériter de la foi de ses pères en la célébrant dans des accents où il mit tout son cœur.

*
* *

Son œuvre, dont la valeur morale ne fléchit jamais, est celle d'un conteur, d'un romancier, surtout et partout d'un poète. Si sa gaieté, sa rondeur, sa fine malice, son clair regard sur tout ce qui l'entoure donnent à ses petits contes en prose une allure vive, joyeuse et charmante, le roman paraît jusqu'à présent lui convenir un peu moins, peut-être parce que, éprouvant quelque peine à plier à la discipline que réclame la conduite d'histoires de longue haleine son esprit rêveur et primesautier, il attarde trop souvent l'attention du lecteur sur des détails, d'ailleurs très observés et très écrits, qui ne concourent pas suffisamment à la marche de l'action.

Mais comme poète il triomphe. Son vers peut être

Digitized by Google

défini un sourire : un sourire du paysan à son vieux pays ; sourire qui raille un peu parfois sans jamais devenir méchant; sourire qui, à des spectacles de beauté, s'émerveille ; sourire qui s'attendrit à la douceur des images et des rêves ; sourire qui, dans ses dernières poésies surtout, revêt l'humilité exquise du chrétien conscient de sa faiblesse, confiant dans son espoir et assuré dans sa foi.

Il faudra qu'il réédite son premier livre, *Sous les Pommiers*, qui nous manque. Sa muse, lorsqu'il l'a composé, était un peu jeune peut-être ; mais les enfants ont de telles grâces qu'elles font passer par dessus leurs défauts ; et puis son maître Gustave Le Vavasseur avait jugé ces vers dignes de paraître. Il avait lâché Paul Harel sous les pommiers comme un poulain d'avenir; et ce furent sans doute ruades et gambades juvéniles dans la bonne herbe, au chaud soleil tamisé par la verdure ; après quoi il conduisit son élève aux champs et lui apprit à creuser, tout en dansant toujours dans la lumière, un plus durable sillon.

Aux Champs, tel est le titre du second ouvrage, où l'on sent une imagination bondissante qu'une main experte et savante contient encore. Mais lorsque ces poèmes eurent paru, Le Vavasseur dit à Harel : « Je n'ai plus rien à vous apprendre ; vous pouvez maintenant marcher tout seul ».

Et Harel demeura seul, regardant, écoutant, dans la plaine ondulée qu'entourent les bois et les collines bleues ; et les « Voix de la Glèbe » lui parlèrent. Elles lui dictèrent un troisième volume où déjà palpite en de grandes envolées cet apostolat du retour à la terre qui deviendra sa mission; et où son amour du pays com-

Digitized by Google

mence à se teinter de la mélancolie qui suit toujours les grands amours.

Non, je n'ai pas abandonné
Le doux et triste coin de terre
Où dorment les miens. J'y suis né,
Et j'ai grandi dans son mystère.

Ces vers sont un appel aux « Heures lointaines ». Voilà qu'elles sonnent; et la lyre rustique du poète se met à vibrer superbement. C'est un flot de souvenirs, un éblouissement d'images. Les vieux logis oubliés chevrotent dans la verdure ; le cimetière érige

Sous la gaieté du jour la tristesse des croix.

Les pauvres se chauffent devant l'âtre où les chevaliers défunts ont placé

La plaque haute et dure où flamba leur orgueil.

Les ramiers s'abattent

... Dans les pins qui couvrent les tombeaux
Et les murs écroulés de l'antique abbaye.

L'hymne des fils de la terre monte comme un cantique :

Il dit : je défends et je crois;
Il s'élève dans l'air mystique
Où nos clochers dressent la Croix.

Puis, tandis que la ville épiscopale s'endort dans le jour finissant et somnole avec amour

(C'est le repos du soir après celui du jour),

dans les profondeurs de l'horizon s'enfonce le troupeau

Qui s'en va, tache errante, à travers l'étendue,

Digitized by Google

Et l'homme qui passe, l'errant que le poète charge de ses mélancolies, disparaît lentement, au loin dans la nuit,

Vers le gîte inconnu, vers le but ignoré.

Ce livre des *Heures lointaines* est délicieux, émouvant et magnifique; on y chercherait vainement un sentiment qui ne fût pas beau ; il est l'éclosion définitive du génie d'un grand poète.

D'une inspiration moins haute mais d'une originalité singulièrement prenante dans leur grâce relevée de vigueur sont les poèmes que Paul Harel a consacrés à la forêt. Ils comprennent, outre le volume intitulé *En Forêt*, des chansons composées sur les airs de nos vieilles fanfares de trompes. Ils célèbrent la chasse, les émotions puissantes dont elle est l'occasion, et aussi les joies saines, la gaieté éclatante et l'appétit triomphant qu'elle donne à ceux qu'elle passionne.

Comme tout bon normand, Harel est chasseur; mais c'est surtout de la chasse à courre qu'il est amoureux. Il se souvient toujours que jadis, à l'enseigne du Grand-Saint-André, il avait pour hôtes le marquis de Chambray et son équipage ; et encore aujourd'hui, lorsque le vent, venant de Saint-Evroult, lui apporte le son affaibli des « bien aller », il tressaille comme un cheval de sang au bruit de la trompette. Car dès sa petite enfance il a suivi, en courant dans les allées, en brochant par les taillis, l'enivrante musique des chiens ; il a crié tayaut ! sur le passage du cerf, et hallali ! pour saluer sa mort. Et lorsqu'il songe à cela il devient fier comme un hobereau.

« Je crois, m'écrivait-il dernièrement, à la légende du

Digitized by Google

« meunier Harel épousant une descendante du puis-
« sant chevalier Helgon dont la tour dominait le pays
« d'Ouche. Le château fort était sur la colline, le mou-
« lin babillait dans le vallon, sur la rivière. Comment
« le meunier épousa-t-il la fille du grand féodal? Je
« n'en sais rien; mais je n'ai été, dans mes chansons
« de chasse et mes descriptions de vénerie, que l'ar-
« rière-petit-fils de ceux qui chassaient à courre, à
« cornes, à cors et à cris. Toute leur âme s'est prolon-
« gée dans la mienne en échos et en rythmes. J'ai
« chassé en forêt de Saint-Evroult il y a huit cents ans.
« J'ai servi des loups au couteau; j'ai mangé du filet de
« cerf au monastère d'Ouche. C'est de là qu'est venue
« ma dilatation d'estomac. »

*
* *

Cependant, tandis que les yeux regardent, que la mémoire travaille, que l'imagination s'échauffe et que les vers chantent, voilà que passent les années. Le soir de la vie commence pour Paul Harel : c'est celui d'un beau jour où n'a point passé le nuage d'un remords, mais qu'ont troublé nécessairement des soucis et des douleurs. Le poète se recueille dans ce crépuscule commençant, et tout à coup, d'un nouveau bond en avant, il s'élance à des hauteurs que dans son plus beau livre, les *Heures lointaines*, il n'avait pas encore atteintes. Les *Poèmes mystiques et champêtres* qu'il vient de publier sont des élévations et des effusions d'âme comparables à tout ce qui a été écrit de plus élevé et de plus tendre. Ils ont attiré l'attention et mérité les éloges des meilleurs juges.

Digitized by Google

« Il n'est guère de page, écrit Barrès, où je n'aie « retrouvé, avec quelle intensité, quelle noblesse « d'expression, une de ces émotions qui animent cette « longue et difficile défense des églises ! C'est un senti- « ment commun qui m'a inspiré cette lutte, et à vous « cette admirable pièce l'*Evêché désert*. »

Et Frédéric Masson :

« Votre livre a des parties superbes : le Charretier, « les Faucheurs, la Forêt, la Croix des Bois, A mes « Fils, Vœu. Voilà du beau. Ah ! que j'aime la chanson « rustique sur la naissance de votre petit-fils ! »

Il faudrait avoir le temps de lire ces pièces, et encore d'autres, comme celle qui balance, ainsi qu'un encensoir mystique, des vers au rythme enchanteur devant l'âme pure de Thérèse de l'Enfant Jésus, la petite sainte normande ; comme cette autre qui, pour faire honte aux méchants hôteliers qui ont repoussé la Sainte Vierge, transforme Paul Harel en aubergiste de Bethléem...

Mais le temps, dont j'ai abusé, me manque. Il faut terminer cette longue causerie où, sans que mon admiration ait jamais cessé d'être sincère, mon amitié s'est épandue.

Je me contenterai donc, Messieurs, de vous recommander ces poèmes, comme d'ailleurs tous ceux d'Harel, en vous faisant une dernière remarque : c'est qu'ils n'ont jamais cessé d'évoluer vers une simplicité qu'il considère avec raison comme le comble de l'art. Plus il travaille, plus il se sent maître de son talent, et plus il le dégage des obscurités et des complications où se complaisent aujourd'hui tant d'écrivains qui se croient d'autant plus profonds qu'ils deviennent plus inintelligibles. Voici des vers qu'il vient de composer, et pour

Digitized by Google

lesquels son ami, le baron de la Tombelle, se propose d'écrire une musique imagée et spirituelle comme celle qui met en valeur le joli poème de l'*Abbaye*. C'est une « Epiphanie ». Les Mages arrivent devant la crèche.

Les robes splendides des Mages
Sont à ramages.
Portant l'encens, la myrrhe, l'or,
Balthazar, Gaspard, Melchior
Descendent à pied la colline.
En les voyant chacun s'incline.
Des chameaux viennent derrière eux,
Lents et poudreux.

De l'étable que l'on découvre
La porte s'ouvre.
Saint Joseph, humble et triomphant,
Aussitôt désigne l'enfant.
Les rois, pénétrant le mystère,
Tombent la face contre terre.
Jésus sourit à sa maman
Divinement.

Alors, comme sortant d'un rêve,
On se relève;
Puis les cadeaux sont bien reçus
Par le très doux petit Jésus.
Il les regarde, il les admire,
Accepte l'or, l'encens, la myrrhe,
Et les beaux Mages éclatants
Sont bien contents.

Hérode ayant fait un mensonge,
L'Esprit du Songe,
Prenant les Mages par la main,
Leur indique un autre chemin.
Hérode attend, Hérode écoute...
Mais dans les lointains de la route
Les chameaux filent sans arrêt.
Tout disparaît.

Digitized by Google

Ne vous semble-t-il pas voir s'animer une de ces vieilles peintures où, dans la symphonie lumineuse des couleurs, l'âme naïve et pure d'un Angelico, d'un Van Eyck ou d'un Ghirlandajo a prié?

. . . . . .

Tel est Paul Harel, poète de la terre normande. Au Moyen Age on l'eût couronné du chapel de lauriers ; à notre époque moins idéaliste il a reçu des couronnes académiques. Mais il a mérité et obtenu mieux que cela : l'admiration et la reconnaissance des hommes de foi. Une de ses plus belles récompenses a été la lettre suivante, que lui adressait en 1905 l'auteur de *Mireille :*

« Mon cher Harel,

« J'ai reçu avec grand plaisir la superbe édition de vos « œuvres. Je me dérobe aux milliers de lettres qui ont « suivi le prix Nobel pour vous dire à nouveau que, de « Provençal à Normand, je vous admire et je vous « aime.

« Vous voyez comme moi, non sans mélancolie, s'en « aller pour toujours toutes les choses les plus belles « du pays où nous vivons ; et vous les fixez, autant que « peut le faire un vrai poète, en des tableaux d'une « clarté française incomparable ! Je pense comme vous, « je crois comme vous. Nous aurons fait notre devoir « de pieux patriotes en étayant le toit du bonheur po- « pulaire... Tant pis pour ceux qui le renversent!

« Je vous embrasse et vous félicite,

« Frédéric Mistral ».

Digitized by Google

A de pareilles lignes je n'ajouterai rien; car tout éloge pâlirait maintenant devant celui du grand aède terrien qui vient de mourir.

Angerville-la-Campagne, avril 1914.

Digitized by Google

LE PRÉFET DE L'EURE

AUX POPULATIONS DU DÉPARTEMENT

POUR LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

AU TRAVAIL !

Les destinées du pays sont en jeu : dans une heure semblable chacun a sa part de responsabilité, chacun doit faire son devoir.

Tenir à l'avant est le premier secret de la victoire, mais tenir à l'arrière est aussi l'une des conditions essentielles du succès final de nos armes. Et pour tenir à l'intérieur il faut, en dénonçant sans pitié les semeurs de fausses nouvelles, complices de l'ennemi, intensifier sous toutes ses formes, le travail agricole et le travail industriel.

Jusqu'ici, le département de l'Eure a donné l'exemple d'un effort laborieux et persévérant. Industriels, agriculteurs, fermiers, ouvriers des usines, ouvriers des villes et des champs, femmes de la campagne ou des usines, ont rivalisé d'admirable courage, d'ardeur et de volonté réfléchie.

Cet effort doit continuer et s'étendre de la plus grande à la plus petite de nos communes.

Digitized by Google

Le Gouvernement de la République entend le favoriser en assurant au monde agricole et industriel dans la plus large mesure, des facilités de main-d'œuvre que j'ai résumées sous la forme d'un tableau clair et précis, répondant aux préoccupations des municipalités et aux vœux des populations.

Consultez ce tableau, n'hésitez pas à demander à mon administration dont les portes sont largement ouvertes, tous les renseignements dont vous auriez besoin et regardez vers le drapeau chaque fois que vous vous interrogerez sur votre devoir.

A l'heure de la victoire, à celle du retour à leurs foyers des héroïques défenseurs du pays, ce sera votre honneur, citoyens de l'intérieur, de pouvoir leur tendre vos mains calleuses et portant, elles aussi, de glorieuses cicatrices : celles du travail pour la défense nationale, pour la fécondité du sol, pour le ravitaillement des armées, pour la prospérité et l'avenir de notre grand département.

Au travail dans l'union. Pour la Victoire !

Le Préfet de l'Eure,

Armand BERNARD.

Digitized by Google

UNE TENTATIVE DES ALLEMANDS DANS L'EURE

PENDANT LA GUERRE DE 1914

PAR M. MAURICE COLLIGNON, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Les réservistes de la territoriale affectés à la garde des voies de communication ont un service pénible. L'été sous un soleil brûlant, l'hiver par la pluie, la neige, la gelée, de nuit et de jour, ils montent la garde sur les voies ferrées.

Les G. V. C. courent des dangers sérieux sur les lignes qui avoisinent ou longent le front. Dans le département de l'Eure, ils sont peu exposés aux balles allemandes et si l'on peut citer des morts dans notre région, c'est que des réservistes furent tamponnés par les trains avant ou après la relève des sentinelles.

Cependant les gardes-voies de la région d'Oissel, Pont-de-l'Arche et Elbeuf coururent du danger dans la nuit du 16 au 17 septembre 1914. Deux autos du génie allemand parcoururent la région dans le but de faire sauter les ponts de la ligne de Paris à Rouen.

Un sous-officier de gendarmerie, deux gendarmes et

Digitized by Google

un civil furent tués dans la forêt de Lyons, à la limite de la Seine-Inférieure et de l'Eure, par les soldats allemands transportés en automobile.

L'initiative du sergent Alphonse Leroy, chef-adjoint du groupe 5 des gardes-voies à la gare d'Oissel, permit la capture entre Oissel et Pont-de-l'Arche des deux autos et des ennemis qui les montaient.

Mais en remontant l'enchaînement des faits en cette journée tragique on arrive à une humble femme de Martagny, Mme veuve Delacour, née Octavie Gosse, âgée de cinquante-six ans, qui, dans la matinée du 16 septembre, vers 8 h. 45 du matin, découvrit quatre des Allemands à l'extrémité Est de la forêt de Lyons, au lieu dit la Fieffe; c'est elle qui, en les signalant à la gendarmerie de Gournay, fit manquer cette expédition aventureuse.

Des récompenses diverses furent accordées à tous ceux qui avaient concouru à la découverte et à l'arrestation des dynamiteurs de ponts. Tous avaient bien mérité de la patrie, car à la veille des mouvements de troupe qui nous permirent d'arrêter les envahisseurs sur l'Yser, il était du plus grand intérêt pour notre haut commandement d'avoir la libre disposition de la ligne directe à double voie Paris-Rouen-Le-Havre.

La croix de guerre fut décernée au sous-officier de gendarmerie Crosnier, tombé sous les balles allemandes, et la médaille militaire au sergent Alphonse Leroy qui fut promu adjudant.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Rouen répartit entre douze militaires et civils le prix Dumanoir destiné à récompenser l'auteur d'une belle action. Les récompenses furent distribuées aux ayant-droit ou à

Digitized by Google

leurs familles dans la séance annuelle de l'Académie le 16 décembre 1915.

La Société libre de l'Eure qui, elle aussi, récompense le mérite et est l'historiographe de notre département, se devait de conserver dans ses archives, dans son bulletin annuel, le souvenir d'une journée mémorable dont les épisodes se déroulèrent sur le territoire de l'Eure. Un ancien sous-officier de gendarmerie de l'Eure y fut tué, ainsi qu'un habitant des environs de Gisors, plusieurs habitants et militaires de notre département jouèrent un rôle dans cette tragédie. Ce premier récit qui pourra être complété plus tard à l'aide des archives de la Guerre servira de jalon aux historiens locaux et appellera leur attention sur des noms de braves gens qui méritent ne pas être oubliés.

LA FUSILLADE DE MARTAGNY (EURE)

TROIS GENDARMES ET UN CIVIL TUÉS

A la mi-septembre 1914, au début de la bataille de l'Aisne qui suivit immédiatement notre victoire de la Marne, les Allemands avaient le plus grand intérêt à entraver nos mouvements de troupes. Notre aile gauche remontant vers le Nord et vers la mer menaçait leur flanc droit. Le 16 septembre, le commandement allemand résolut de couper nos communications en profitant de la discontinuité de nos lignes. Avec une audace qui n'avait d'égale que l'intrépidité de ceux qu'il envoyait au milieu de nos populations, à plus de 100 kilomètres du champ de bataille, il fit partir le 16 septembre huit autos qui se divisèrent deux par deux dans la région nord-ouest de Paris : c'est du moins ce que déclara le capitaine du

Digitized by Google

génie arrêté dans la nuit du 16 au 17 septembre entre Oissel et Pont-de-l'Arche.

Une seule expédition réussit : le pont de Canaples, sur la ligne d'Amiens à Doullens et à Frévent (Pas-de-Calais), fut dynamité et s'écroula après que les Allemands eurent tué deux gendarmes français.

Le même jour, deux autres automobiles allemandes traversèrent le département de l'Oise et l'arrondissement des Andelys et allèrent s'embouteiller pendant la nuit dans une boucle de la Seine, non sans avoir fait des victimes sur leur passage.

Huit jours auparavant, des Allemands en automobile avaient déjà détérioré la voie ferrée à Us-Marines, entre Pontoise et Gisors (ligne de Paris-Dieppe), et à Méru, ligne de Paris à Beauvais.

Il ne faut pas oublier que l'expédition lointaine sur Rouen était aventureuse, car, outre les gardes des voies de communication relevant de l'autorité militaire et formées des réservistes de la territoriale, beaucoup de villes et de communes avaient créé des gardes civiles qui arrêtaient les automobiles au passage et demandaient les sauf-conduits.

Les deux autos qui traversèrent l'arrondissement des Andelys et furent prises dans l'arrondissement de Louviers portaient une dizaine de militaires du génie allemand dont l'uniforme pouvait se confondre avec celui des Anglais. Au début de la guerre, les éclaireurs allemands en automobile étaient parfois acclamés et fêtés au passage par les villageois qui croyaient fêter nos alliés.

Mme Delacour eut l'intelligence de ne pas commettre cette méprise et si elle ne put convaincre du danger le

Digitized by Google

maréchal des logis chef Crosnier, commandant la brigade de Gournay, elle l'amena tout au moins à s'inquiéter de sa révélation et à en vérifier l'exactitude. Le malheureux sous-officier paya de sa vie sa demi-incrédulité.

Mme Delacour habite une maisonnette à l'extrémité du chapelet de petites constructions formant le hameau du Bord du Bois, à la lisière de la forêt de Lyons. Partie vers 8 heures 1/2 du matin pour Ferrière près Gournay, elle suivait le chemin d'exploitation qui traverse une haute futaie de hêtres et allait déboucher, 200 mètres plus loin, dans le chemin vicinal entre le hameau de la Rouge-Mare, commune de Martagny (Eure), et le hameau des Flamands, commune de Neufmarché (Seine-Inférieure). Les deux hameaux sont à la lisière Est d'un vaste cercle de futaies qui a 3 à 4 kilomètres de diamètre sur le plateau qui s'étend entre les vallées de l'Epte et de la Lévrière.

Mme Delacour était à un kilomètre de chez elle ; il était 8 heures 45 environ.

Un militaire d'une vingtaine d'années, revêtu d'un uniforme gris cendré, tenant une baïonnette de la main droite se démasqua soudain à ses côtés. Caché derrière un gros tronc d'arbre, il avait laissé Mme Delacour s'approcher. D'un geste de sa main droite, il lui fit signe de s'arrêter, puis il alla parler à un militaire trapu et blond qui sortit d'un taillis épais formé de branchages enfoncés en terre. Ce taillis artificiel entourait la Fosse : un creux de terrain en pente douce de 10 mètres de diamètre et 1m,80 de profondeur.

L'homme trapu qui devait être un chef eut un hochement de tête accompagné d'un haussement d'épaule : signe de pitié probablement.

Digitized by Google

La sentinelle revint vers Mme Delacour et la prenant par la taille la poussa doucement vers une autre sortie de la forêt en lui montrant par geste qu'elle devait changer de chemin et faire quart de tour à gauche.

La pauvre femme dont le sort venait d'être agité entre les deux hommes, sortit de la forêt devant la ferme de la Fieffe et aperçut à la lisière de la forêt deux sentinelles tapies dans le taillis. Très émotionnée, elle avertit le maire de Neufmarché qui envoya le garde-champêtre aux renseignements. Le garde-champêtre ne vit rien... il n'avait pas pris la bonne route.

Mme Delacour voyant qu'on ne la prenait pas au sérieux se rendit à la gendarmerie et parla de sa terrible rencontre. Elle s'attacha à démontrer que c'étaient des Allemands et non des Anglais qui faisaient le guet au triage de la Fieffe. Elle ne réussit pas à convaincre complètement le commandant de brigade.

La brigade de gendarmerie de Gournay-en-Bray était commandée par le maréchal des logis chef Crosnier, médaillé militaire, qui venait de prendre sa retraite au début de 1914 au Havre, où il commandait en dernier lieu. Rappelé au service par la mobilisation, il avait été envoyé à Gournay. Il était âgé de quarante-sept ans. Il avait débuté comme gendarme à Gaillon et Louviers, puis il avait été successivement nommé brigadier à Etrépagny, maréchal des logis à Darnetal près Rouen, maréchal des logis chef à Louviers et enfin il avait terminé ses deux dernières années de service au Havre.

Le chef Crosnier, que j'ai particulièrement connu pendant son séjour à Louviers, était l'homme de devoir par excellence. Bienveillant envers ses subordonnés, courtois et conciliant avec le public dans la limite des

Digitized by Google

règlements, travailleur et toujours soucieux de contenter ses chefs, c'était le parfait sous-officier de gendarmerie. Sans savoir le danger qu'il courait, mais prêt cependant à toute éventualité, il s'arma de son révolver et se faisant accompagner de deux gendarmes et d'un garde civil, il partit en automobile.

Par téléphone, il avait donné rendez-vous à son collègue le brigadier de gendarmerie de Mainneville (Eure) qui devait le rejoindre dans la forêt de façon à cerner le lieu où l'on avait aperçu les Allemands.

Les deux gendarmes qui accompagnaient le maréchal des logis chef étaient : le vétéran Praëts, âgé de soixante et un ans, qui avait contracté un engagement pour la durée de la guerre, et M. Lebas, quarante-trois ans, gendarme réserviste, qui n'était arrivé que depuis dix jours à Gournay et qui faisait sa première sortie.

Pour les guider dans la forêt, M. Crosnier emmenait un habitant de la région, M. Blacher, âgé de vingt-cinq ans, qui habitait avec sa mère à Bouchevilliers, canton de Gisors. M. Blacher était arrivé la veille chez sa sœur, pour remplacer son beau-frère qui tenait un garage d'automobiles à Gournay et qui venait d'être mobilisé.

Enfin, un instituteur-adjoint de Gournay, M. Noiret, qui était garde-civil depuis le début de la guerre, faisait partie de l'expédition. L'automobile était conduite par le chauffeur Allée.

Arrivé à la lisière de la forêt, l'auto stoppa. Il était 2 h. 25 de l'après-midi. Sans attendre l'arrivée de son collègue de Mainneville, le sous-officier Crosnier, entra immédiatement en forêt avec ses deux gendarmes et M. Noiret, déployés en tirailleurs; derrière eux, venait M. Blacher qui était sans armes.

Digitized by Google

Ils aperçurent une sentinelle allemande derrière un arbre, à 30 ou 40 mètres de la Fosse. Ils avancèrent. Ils étaient à 80 ou 100 mètres de la Fosse quand les Allemands qui s'y cachaient firent un feu de peloton qui dura quelques secondes.

Les trois gendarmes tombèrent frappés à mort et M. Blacher, l'estomac et le foie traversés, fut blessé mortellement ; seul, M. Noiret fut épargné. Il tira sur la sentinelle, puis il regagna précipitamment l'auto où l'attendait le chauffeur Allée et se dirigea vers Mainneville ; à 200 mètres, ils rencontrèrent les gendarmes de Mainneville, qui venaient d'entendre la fusillade ; laissant ses hommes en observation, le brigadier retourna à Mainneville pour téléphoner aux brigades des Andelys et d'Etrépagny, qui arrivèrent peu après en automobile, ainsi que le sous-préfet des Andelys.

Depuis la guerre de 1870-1871, c'était la première fois que l'on entendait le crépitement des fusils allemands et que le sang français rougissait le sol du Vexin.

LES GARDES-VOIES EN ÉVEIL

Aussitôt que les Allemands eurent couché à terre les quatre braves Français qui étaient venus les surprendre dans leur repaire, ils quittèrent la forêt, abandonnant sur place le cadavre de la sentinelle, dont la tête avait été traversée d'une tempe à l'autre par une balle. Leurs autos, jusqu'alors cachées au milieu du taillis artificiel de branches coupées, se lancèrent sur la route nationale 14 *bis* de Paris à Rouen par Gisors et le plateau du Vexin. C'est du moins ce qu'il faut déduire de l'assertion d'un cultivateur des environs d'Étrépagny qui, au

Digitized by Google

Thil, parla à des automobilistes en panne qu'il prit pour des Anglais.

On perd ensuite la trace des deux autos jusqu'à 10 h. 1/2 du soir. La préfecture de l'Eure a été prévenue, le signalement des ennemis en auto a été télégraphié aux gendarmeries, transmis aux postes de gardes-voies et de garde civile.

Les deux automobiles sont, la première une forte limousine, la seconde un auto-camion ; mais on n'a que des données vagues, aussi bien à leur sujet qu'au sujet des hommes qui les montent et que l'on dit revêtus d'uniformes français. Cependant elles furent capturées dans la nuit, grâce à la vigilance des G. V. C.

Le sergent Leroy, à qui l'on doit leur capture, est un habitant de Léry (Eure). Il a huit enfants. Il est journalier et il a travaillé dans les chantiers de M. Prévost, entrepreneur à Louviers. Nous allons le suivre maintenant dans la capture des dynamiteurs du génie allemand.

Le sergent Leroy, du groupe 5, était à son poste à la gare d'Oissel vers 8 h. 30 du soir quand le brigadier de gendarmerie d'Oissel lui donna connaissance du télégramme officiel : Deux automobiles montées par des officiers allemands revêtus d'uniformes français étaient en circulation dans la région de Gournay-en-Bray. La dépêche ajoutait que trois gendarmes avaient été tués et que les automobiles devaient se diriger vers Écouis ou Étrépagny.

Accompagné du caporal Morancé, le sergent Leroy se rendit aux postes voisins qui se trouvaient de chaque côté du tunnel sous lequel passe la ligne de Paris à Rouen : le poste n° 4 à Tourville-la-Rivière et le poste n° 3

Digitized by Google

à Sotteville-sous-le-Val ; il avertit les chefs de poste. Il s'en retourna ensuite vers Oissel.

Vers 10 h. 1/2 du soir, le sergent Leroy et le caporal Morancé étaient arrivés au second pont d'Oissel, celui qui aboutit à la gare d'Oissel, quand, en se retournant, ils aperçurent descendant la côte des Authieux vers la Seine (à deux ou trois kilomètres au nord-ouest de Tourville-la-Rivière) une lumière vive paraissant être le phare d'une automobile mais un phare à éclipse, qui s'avancerait par bonds successifs. Derrière cette lumière, on en voyait une autre plus faible, semblable à une lanterne de bicyclette, qui zigzaguait dans l'ombre laissée par la première auto.

Sur le versant nord-ouest de la côte dominant Oissel et la vallée de la Seine, deux lumières à 10 h. 1/2 du soir, cela méritait d'être approfondi.

Le sergent Leroy revint sur ses pas ; il traversa le premier pont et arrivé dans l'île aux Bœufs qui fait face à la ville d'Oissel, il s'arrêta au poste des gardes de voie, prit un fusil, des cartouches et emmena avec lui trois hommes armés, les soldats Duhamel, Gruel et Moreau.

Pendant ce temps, les lumières avaient fait du chemin. Au poste n° 4 à Tourville-la-Rivière, les gardes-voies les avaient aussi aperçues : une première auto passa à toute vitesse, puis une seconde moins éclairée.

Les sentinelles de Tourville tirèrent.

Les deux autos continuèrent vers les ponts d'Oissel. Le sergent Leroy et ses trois hommes qui étaient à 7 ou 800 mètres du poste de Tourville-la-Rivière ouvrirent le feu à leur tour sur les autos.

Les phares de la première auto et les lanternes de la seconde s'éteignirent aussitôt.

Digitized by Google

Au bruit des moteurs, les gardes-voies constatèrent que les autos devaient avoir changé de direction et qu'elles se dirigeaient par la ferme du Port-d'Oissel vers Saint-Aubin-lès-Elbeuf en suivant la route qui longe la Seine et passe à Cléon. Arrivées au lieu dit Bedanne, à 2 kilomètres de Port-d'Oissel, toujours sur la rive droite et en s'éloignant par conséquent des ponts d'Oissel, les phares et lanternes des autos furent rallumés.

Prises dans la boucle de la Seine, les autos allemandes devaient pour en sortir traverser Saint-Aubin-lès-Elbeuf et la ville d'Elbeuf sur des ponts gardés ou bien continuer de tourner en rond en suivant la route qui devait les ramener vers Sotteville-sous-le-Val, Igoville et la gare de Pont-de-l'Arche.

Le sergent Leroy, d'accord avec le sergent Arvieux du poste 4 (Tourville-la-Rivière), décida d'attendre les autos dans la seconde moitié de la boucle, car il se doutait bien qu'elles ne se hasarderaient pas à traverser Elbeuf.

Cependant le sergent Leroy courut au poste d'aiguillage à l'embranchement de la ligne de Serquigny pour faire téléphoner à la gare de Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Il alla chercher du renfort au poste n° 3 à Sotteville-sous-le-Val, mais le sergent Soulais, chef de poste, resta sceptique et ne croyant pas à toutes ces histoires d'autos et d'Allemands déguisés, il prit le temps de réfléchir et laissa repartir le sergent Leroy sans l'accompagner.

Les sergents Leroy et Arvieux et leurs trois hommes allèrent se poster au lieu dit le Val-Renoult, sur le territoire de Sotteville-sous-le-Val, à la bifurcation de la route qui longe la Seine vers Igoville et de la route qui monte la côte vers Tourville-la-Rivière et les Authieux.

Ils ne tardèrent pas à être rejoints par le sergent

Digitized by Google

Soulais du poste de Sotteville-sous-le-Val dont le scepticisme cédait à la réflexion.

Les six hommes restèrent ainsi en embuscade jusqu'à une heure du matin. Entre temps, le sergent Soulais et deux hommes se détachèrent pour chercher à découvrir l'origine de certaines lumières qu'ils avaient aperçues dans le lointain, dans la direction de la côte de Freneuse.

L'ATTAQUE ; LA CAPTURE DES ALLEMANDS

Vers une heure du matin, plus de doute : les autos allemandes arrêtées sans doute en quelque coin caché se sont décidées à continuer leur route en longeant les rives de la Seine, vers l'amont, ce qui leur fera faire le tour presque complet de la presqu'île. Les deux lumières, la première éclatante, la seconde faible, les signalent de loin à la vigilance des gardes-voies.

Les rôles sont distribués, le sergent Soulais fera les ommations et criera : « Qui vive ! halte ! » Les deux autres sergents et les trois hommes couchés sur le talus au bord de la route tireront sur les autos.

Les autos approchent rapidement : les sommations sont sans effet ; les voitures passent. Mais au passage elles sont saluées par cinq coups de fusil ; puis les gardes-voies se relevant les poursuivent tirant encore.

Un peu plus loin, deux coups de feu se font entendre ; ils ont été tirés par deux gardes-voies, les soldats Fouché et Cheval, du poste de Sotteville-sous-le-Val, qui ayant terminé la faction règlementaire étaient venus s'embusquer à une cinquantaine de mètres de la première embuscade.

Malgré les coups de fusil, les autos continuent leur

Digitized by Google

route. Une circonstance fortuite va faire tomber la première, une forte limousine, aux mains des courageux territoriaux.

Par suite de la vitesse, cette limousine n'a pu tourner assez court pour passer à angle droit sous la première arche du viaduc de la voie ferrée Paris-Rouen; elle quitte la route et s'engage sous la seconde arche en écornant la pile en briques au passage. La sentinelle Huguet n'a que le temps de sauter de côté pour ne pas être écrasée.

La voiture ne va pas loin; elle s'engage dans la prairie et s'enlize à trente mètres du bord de la route.

Le conducteur fait machine arrière, mais il vient buter contre un petit talus de 40 centimètres de hauteur qui l'arrête.

La deuxième voiture, bien que faiblement éclairée, suit la bonne direction, passe sous la première arche et disparaît dans la nuit noire.

Le soldat Huguet, voyant les Allemands immobilisés, avertit ses camarades accourus. Ceux-ci se masquent derrière les piliers du viaduc pour ne pas être fusillés comme les trois gendarmes de Gournay.

Un homme est descendu de l'auto, car une silhouette se détache sur le fond noir. Une voix crie en français : « Officier allemand... blessé... se rend prisonnier. »

Un instant après, les hommes du poste de Sotteville-sous-le-Val attirés par la fusillade accourent avec des lanternes dont ils projettent la lumière sur l'auto.

Le sergent Leroy qui, par son esprit de décision et son courage, est devenu le chef de tous les territoriaux présents, fait mettre baïonnette au canon. Les quinze à vingt hommes présents foncent sur la voiture.

Les sergents Leroy et Soulais saisissent l'officier par

Digitized by Google

les bras et le désarment. Il leur remet un révolver browning à huit coups.

Cinq hommes portant l'uniforme du génie allemand sortent de l'auto sans essayer de résistance. Ils sont désarmés.

Les six prisonniers sont conduits au poste n° 3 (Sotteville-sous-le-Val) ; ils sont fouillés par les sergents Leroy et Soulais. On s'aperçoit alors que l'officier est blessé au bras et à la cuisse.

Dans l'auto, les territoriaux trouvent trois fusils allemands ainsi que des cartouches, objets d'équipement, havre-sacs, bidons, des cartes, etc.

Sous bonne garde, les prisonniers sont amenés à la gare d'Oissel et enfermés dans la salle d'attente des premières où ils sont fouillés de nouveau. Le brigadier de gendarmerie d'Oissel est averti.

Pendant ce temps, les gardes-voies des postes de Sotteville-sous-le-Val et Tourville-la-Rivière avaient découvert la seconde auto.

CAPTURE DE LA SECONDE AUTO

Ainsi qu'on le sut par la suite, la seconde auto était pilotée par un sous-officier du génie. Ayant passé sans encombre sous le viaduc du chemin de fer elle avait fait un kilomètre et avait stoppé près du calvaire, sur la route de Sotteville-sous-le-Val à Igoville. Les Allemands valides qui s'y trouvaient s'étaient enfuis dans la campagne.

Le camion-auto découvert par les gardes-voies était recouvert d'une bâche. Il transportait des caisses contenant plusieurs centaines de kilos d'explosifs et en outre

Digitized by Google

des piles, du cordon Bickford, des fils électriques, etc. ; de quoi faire sauter plusieurs ponts.

On entend des râles ; il y a quelqu'un dans la voiture ; les hommes du poste n° 2 constatent que la bâche recouvre un blessé. On téléphone à Oissel.

Le sergent Leroy, le brigadier de gendarmerie, le caporal Morancé et une dizaine de gardes-voies arrivent d'Oissel et l'auto-camion est examiné. Le sergent Leroy écartant deux fusils qui dépassaient l'avant de la voiture soulève la bâche et aperçoit un Allemand grièvement blessé à la gorge et couché sur les caisses.

Un cheval est réquisitionné : l'auto tirée par le cheval et contenant le blessé est conduite à la gare d'Oissel où elle arrive vers 4 heures du matin.

L'officier commandant l'expédition et le soldat blessé reçoivent les soins du docteur Coloni, d'Oissel. Ils sont ensuite transférés à Rouen.

Il restait à découvrir les Allemands de la seconde voiture.

Dès le petit jour, des patrouilles furent faites par les gardes-voies et les gendarmes. Ces derniers étaient arrivés à pied, à cheval, en auto, de toutes les directions. Le sous-officier qui conduisait l'auto-camion fut découvert dans la matinée du 17 septembre au cours d'une battue dans le parc de M. Nibelle, à Tourville-la-Rivière. Les gendarmes craignant le sort de leurs collègues de Gournay tirèrent sur lui pour le mettre hors d'état de nuire. Il fut assez sérieusement blessé.

Dans la matinée du 17 septembre, les Allemands gardés à Oissel furent interrogés par le capitaine Harel qui venait de faire une rapide enquête sur place. Le soldat Lévy, du 74e de ligne, servit d'interprète.

Digitized by Google

Les Allemands n'ayant pas revêtu d'uniformes français furent considérés comme prisonniers de guerre à la suite de l'enquête ouverte à Rouen où ils avaient été transférés.

On demanda au capitaine allemand quels ponts il voulait faire sauter :

— Le plus de ponts que j'aurais pu, répondit-il évasivement.

Dans la nuit du 21 au 22 septembre, deux soldats allemands qui avaient abandonné l'auto-camion vinrent à Saint-Aubin-lès-Elbeuf et furent amenés au poste de la garde civile par M. Dorival, garde-civil. Ils mouraient de faim et avaient dans leurs poches des morceaux de betteraves crues.

LE BUT DES ALLEMANDS

Quel était le chef de l'expédition ? La presse annonça quelques mois plus tard que son nom n'est pas inconnu de nos horticulteurs normands. Il s'appelle Benary ; il est le fils d'un des associés de la célèbre firme d'Erfurt, John Benary dont un oncle, Fritz Benary, était colonel de uhlans à Meaux. L'autre, trop âgé pour être mobilisé, est une figure bien connue de nos Congrès internationaux, Ernest Benary qui, en maintes circonstances, y prit la parole pour célébrer « la cordiale hospitalité de la noble France ».

Deux ponts sur la Seine devaient être particulièrement visés par l'expédition Benary : le pont du Manoir, long de plus de 200 mètres, entre Pont-de-l'Arche et Saint-Pierre-du-Vauvray et les deux ponts d'Oissel ayant de 100 à 150 mètres. Tous trois avaient été reconstruits

Digitized by Google

en 1893 et 1894 en acier. Ils ont la forme de longs parallélipipèdes posés sur les culées et les piles ; ils sont constitués aux quatre arêtes par quatre poutres longitudinales que réunissent de multiples croisillons. Les trois travées du pont du Manoir ont chacune 70 à 80 mètres de longueur entre piles et culées. L'explosif n'aurait pu couper qu'une travée, ce qui est l'avantage des travées droites sur les arches elliptiques ; une arche en tombant entraîne la chute des autres, c'est ce qui se produisit lorsque les Français firent sauter le pont d'Andé le 6 décembre 1870, et lorsque le choc d'une péniche amena la chute totale des trois arches du pont de Saint-Pierre-du-Vauvray le 7 février 1913.

Lors même qu'une seule travée du pont du Manoir ou d'un des ponts d'Oissel eût été coupée, on juge du désarroi causé dans le mouvement des trains et de la difficulté pour reconstruire rapidement une travée en charpente de 70 à 80 mètres de longueur.

LES VICTIMES ; LES RÉCOMPENSES

Après la tragédie de la forêt de Lyons, les corps des trois gendarmes furent transportés dans une ferme voisine ; M. Blacher, transporté en voiture dans le garage de sa sœur à Gournay, expira le même jour à 11 heures et demie du soir.

Les obsèques des quatre victimes eurent lieu aux frais de la ville de Gournay. Cinq discours furent prononcés.

M. Boiry, sous-préfet des Andelys, évoqua le sentiment de douleur inexprimable qu'il ressentit « lorsque, à la fin du jour, dans le silence de la forêt sombre, escorté des gendarmes de son arrondissement, il vint se

Digitized by Google

recueillir à la place encore fraîche où les héros s'étaient écroulés quelques heures plus tôt ».

Il dit n'oublier jamais sa marche dans la nuit, vers la ferme où l'on avait déposé les victimes et se souvenir toujours du calme de leur visage, *de ce calme dans lequel on s'endort à l'heure où la tâche est finie.*

Au Havre, M. Morgand, maire, fit part au conseil municipal, au cours de la première séance, de la mort glorieuse du maréchal des logis chef Crosnier.

Dans les premiers mois qui précédèrent la guerre, M. Crosnier, retraité, était devenu gérant de l'établissement municipal des bains-douches au Havre. Le conseil décida que son traitement serait maintenu jusqu'à la fin des hostilités à sa veuve et à sa jeune fille âgée de dix-neuf ans.

Le sergent Alphonse Leroy, promu adjudant, reçut la médaille militaire le 13 mars 1915. Le *Journal officiel* du 1er mars 1915 publiait les motifs de cette distinction :

« Le 16 septembre 1914 a, par son activité et son intelligence, amené la capture de deux automobiles dans lesquelles avaient pris place des militaires allemands, munis d'explosifs et d'outils de pionniers et chargés de faire sauter tous les ponts des environs de Rouen. »

Mme Delacour Octavie (de Martagny), reçut également, en mars 1915, une lettre de félicitations et une importante gratification pour avoir signalé les soldats allemands dans la forêt de Lyons.

Enfin, au cours de la séance publique du 16 décembre 1915, l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen, sur un rapport du docteur Jude Hue, partagea le prix Dumanoir entre les auteurs morts ou vivants de la capture des Allemands :

Digitized by Google

Mme Delacour, le maréchal des logis Crosnier (47 ans); les gendarmes Praëts (61 ans) ; Lebas (41 ans), tous trois retraités et ayant repris du service, et tués à l'ennemi ; l'adjudant Leroy, 22e territorial, chef de poste au Val-Renoult ; le sergent Christ, le caporal Ducastel, le gendarme Esclasse, d'Oissel; MM. Blacher et Noiret, le maréchal des logis Dubos, et le brigadier Dufour.

Le maréchal des logis chef Crosnier, fut cité à l'ordre du jour du corps d'armée. Le 31 août 1915, le contre-amiral Biard, au cours d'une cérémonie publique au Havre, remit à Mme veuve Crosnier la croix de guerre avec étoile de vermeil méritée par son mari. La croix de guerre venait d'être créée ; la famille du brave sous-officier Crosnier était l'une des premières à recevoir cette décoration attribuée aux morts comme aux vivants.

Nul ne peut prévoir les événements qui termineront la guerre, mais tout fait croire que le sang de nos compatriotes de l'Eure ne rougira plus le sol de notre département. Les fusils allemands ont fait résonner pour la première et dernière fois les échos de nos forêts le 16 septembre 1914.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 18 JUILLET 1915

(Extrait du procès-verbal)

Présidence de M. BOURGNE

Étaient présents : MM. Bourgne, Doucerain, Letellier-Alaboissette, abbé Guéry, abbé Bonnenfant, Lecointe, Régnier, Legué, Mahieu, Besnier, Letartre, Brail, Portail, Lecoq, Vincent, Bourguignon, Courcelles.

Se sont excusés : MM. Albéric de Mare (mobilisé), Joseph L'Hopital, le marquis d'Albuféra (mobilisé), Emmanuel Boulet, Bagot, Duguay, Léon Coutil, Guillemare, Lecœur, chanoine Levasseur, Sylas Loisel, chanoine Porée, Penciolelli, Bonjean, Marcel Cordier.

Après la lecture du procès-verbal de la précédente séance générale, M. Albert Doucerain fait connaître qu'il a l'intention, après la guerre, de rappeler dans les Annales de la Société les noms glorieux de ceux de nos membres qui sont morts pour la France ou qui auront été cités à l'ordre du jour des armées.

« Je ne veux pas attendre jusque-là, dit-il, sans saluer « au passage le fils de notre vice-président, le sous-lieu- « tenant de dragons Guillaume Aubourg de Boury, « officier de liaison, détaché à l'état-major de la 105e bri- « gade, qui a été cité à l'ordre du jour avec cette appré-

Digitized by Google

« ciation très élogieuse : « Officier plein d'allant, ayant « le mépris du danger, a fait preuve de sang-froid et a « donné un bel exemple en accomplissant de nom- « breuses missions jusqu'aux tranchées de première « ligne sous un bombardement violent et incessant.

« La Société prie son dévoué vice-président, M. le « marquis de Boury, de bien vouloir transmettre à son « glorieux fils, nos patriotiques félicitations.

« Nous devons aussi nous réjouir d'une haute récom- « pense qui vient d'échoir, dans le domaine de la « science, au Président de notre section de Bernay, « M. le duc Maurice de Broglie.

« L'Académie des sciences vient en effet de décerner « le prix Pierson-Perrin, de 5.000 francs, à M. le duc « de Broglie pour l'ensemble de ses travaux sur les gaz « ionisés, le mouvement brownien et la diffraction des « rayons X. On sait que M. le duc de Broglie est doc- « teur ès-sciences.

« Ancien officier de marine, il avait été chargé, « en 1901, des premières installations de télégraphie « sans fil dans l'escadre de la Méditerranée.

« Depuis le premier jour de la mobilisation, il com- « mande un poste important de télégraphie sans fil « dans le Midi de la France. Nous lui envoyons, à lui « aussi, nos bien cordiales félicitations.

« La section de Bernay a reçu également un nouveau « lustre dans la personne de notre distingué confrère, « M. l'abbé Bonnenfant, qui a bien voulu être des « nôtres aujourd'hui, malgré ses lourdes occupations.

« Récemment, l'Académie des Sciences morales et « politiques a accordé un prix de 1.000 francs, sur la « fondation Audiffred, à M. l'abbé Bonnenfant, pour

Digitized by Google

« son remarquable ouvrage : *Les Séminaires normands « du XVIe au XIXe siècle*. Nous aurons d'ailleurs la « bonne fortune d'entendre, dans une prochaine séance, « M. le chanoine Porée, faire l'éloge de l'ouvrage de « M. l'abbé Bonnenfant, que celui-ci a bien voulu offrir « à notre bibliothèque, et qui méritait d'être loué par la « haute compétence du savant historien de l'abbaye du « Bec.

« Nous joignons donc nos remerciements chaleureux « aux félicitations méritées que nous devons à M. l'abbé « Bonnenfant. » (*Applaudissements.*)

Le Secrétaire perpétuel donne ensuite lecture d'un rapport présenté par M. Gustave Mée, conseiller général de l'Eure pour le canton de Beaumesnil, sur M. le docteur Gouël, médecin en chef de l'œuvre de Villepinte, né à Beaumesnil le 8 mars 1841 et décédé à Paris le 8 novembre 1908.

M. Mée demande à la Société libre de l'Eure de prendre l'initiative de l'érection d'une plaque commémorative rappelant les titres de M. le docteur Gouël à la reconnaissance de ses compatriotes.

Cette plaque commémorative serait apposée sur la façade de la mairie de Beaumesnil.

L'assemblée est d'avis de renvoyer cette requête, avec avis favorable, à la Section de Bernay, qui décidera des voies et moyens à employer pour donner satisfaction au vœu de l'honorable M. Mée. La cérémonie d'inauguration aurait lieu après la guerre.

M. Doucerain donne ensuite connaissance à l'assemblée d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 3 mai 1915, et relative à la conservation de la *tradition orale* pendant

Digitized by Google

la présente guerre. Un certain nombre de membres présents veulent bien se charger de recueillir des renseignements et des souvenirs personnels sur les différentes branches de l'enquête sollicitée par le Ministère de l'Instruction publique.

M. Bourgne s'occupera spécialement de la vie économique et de l'agriculture ;

M. Bourguignon, du crédit, des banques et du moratorium ;

M. Besnier, président de la Croix-Rouge, des hôpitaux et ambulances ;

M. Lecointe, des questions d'assistance et de solidarité.

Rappelant enfin le vœu émis par la Société libre de l'Eure dans sa séance du 21 février 1915, et relatif à l'emploi des prisonniers de guerre aux travaux de la culture, vœu qui a été transmis au Ministre de l'Agriculture par l'intermédiaire de M. le Préfet de l'Eure, le Secrétaire perpétuel fait connaître que M. le Ministre de l'Agriculture, dans une circulaire adressée à MM. les Directeurs des services agricoles de chaque département, a fixé les conditions dans lesquelles les agriculteurs peuvent être autorisés à employer des prisonniers allemands. Malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, le département de l'Eure a été excepté de l'application de cette mesure par suite de sa proximité relative du front de bataille. Il serait à souhaiter que pour les travaux de la prochaine moisson la faculté d'employer des prisonniers de guerre fût étendue à tous les départements de la Normandie et spécialement au département de l'Eure.

M. Bourgne, directeur des services agricoles, fait

Digitized by Google

connaître que la question de l'utilisation des prisonniers de guerre allemands dans l'Eure est à la veille de recevoir une application pratique. Un premier envoi de 250 prisonniers va arriver dans certaines communes de notre département, où ces prisonniers seront répartis par groupes de vingt ouvriers par commune, sous la garde, pour chaque équipe, d'une section de huit hommes de la réserve de l'armée territoriale commandés par un sergent et deux caporaux.

M. le Président donne la parole à M. l'abbé Guéry, pour la communication qui est inscrite à l'ordre du jour de la séance.

Il s'agit d'une intéressante découverte archéologique, celle d'un calendrier mural trouvé par l'érudit aumônier du lycée dans la salle du secrétariat de l'ancien évêché, où les classes du lycée ont été transférées par suite de la transformation de cet établissement en hôpital temporaire.

Cette peinture murale, en belle gothique du XIIIe siècle, servait de plinthe à la salle de l'Officialité, située certainement à cet endroit, ainsi que le prouve le plan de la ville d'Evreux, dressé en 1745, publié par Bonnin dans notre *Recueil* de 1847.

C'est avec empressement que les membres présents votent l'insertion au prochain *Recueil des travaux de la Société*, de la communication de M. Guéry, laquelle sera illustrée de reproductions photographiques du texte mural et des dessins qui l'encadrent.

Puis la parole est donnée à M. l'abbé Bonnenfant, directeur à l'Institut théologique de Bernay, actuellement curé-doyen de Damville par intérim, pour la lecture partielle, de sa savante étude sur le Concile tenu

Digitized by Google

à Brionne en 1050, et dont l'objet était la réfutation de l'hérésie de Bérenger sur le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie. Cette étude sera insérée intégralement dans le *Recueil de la Société*.

Enfin, M. Albert Doucerain donne lecture de la notice biographique qu'il a consacrée à la vie et aux travaux du regretté M. Lautour, ancien Procureur de la République et ancien bâtonnier du barreau d'Evreux, membre de la Société.

Le Secrétaire perpétuel fait part des autres deuils qui ont frappé la Société depuis le début de l'année, à savoir les décès de MM. Duméril, Chauvicourt, Léon Duchesne, le marquis de Champigny et le vicomte Robert de Petiteville.

M. le Président met aux voix les candidatures de MM. A. Blot, agriculteur à la Moinerie, commune d'Houlbec-Cocherel, et Bourguignon, caissier de la Banque de France, comme membres de la Société. L'admission de MM. Blot et Bourguignon est prononcée. La séance est levée à 4 heures.

Digitized by Google

LE CONCILE DE BRIONNE DE 1050

ET

L'HÉRÉSIE DE BÉRENGER

ÉTUDE SUR CE CONCILE

PAR FRÉDÉRIC MALBRANCHE

Publiée avec une introduction et des notes.

PAR L'ABBÉ G. BONNENFANT

DIRECTEUR AU GRAND SÉMINAIRE DU DIOCÈSE D'ÉVREUX

Messieurs,

Les luttes doctrinales ne sont pas moins âpres que les luttes sanglantes auxquelles, parfois, elles donnent naissance. La guerre actuelle elle-même n'est-elle pas une guerre religieuse? « Cette guerre, écrit le vénérable évêque de Nancy, va, par une pente fatale, par ses conclusions nécessaires, à la destruction de l'Église catholique, de son autorité et de ses doctrines, à la destruction de toute religion[1]. »

Or dans la religion catholique, religion dont le kaiser considère l'anéantissement, il l'a avoué, comme le but

[1] Cité par François Veuillot dans *la Guerre allemande et le Catholicisme*, Paris, 1915, p. 81. Tout l'article de cet auteur catholique intitulé *La guerre aux églises et aux prêtres* (pp. 80-140) prouve abondamment que la présente guerre est bien une guerre religieuse.

Digitized by Google

suprême de sa vie, il y a un dogme qui n'est pas du goût des soldats qui ont multiplié leurs attentats contre nos églises et criblé de balles les ciboires de nos tabernacles : c'est le dogme de la présence réelle. Nous croyons à la présence de Notre-Seigneur sous les espèces ou apparences du pain et du vin et à la permanence de cette présence ; nous adorons les hosties consacrées, les Allemands les profanent.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de rechercher comment en Normandie, tout près de nous, à Brionne, on lutta contre les précurseurs de Luther, du « Saint Luther » comme disent ceux qui en ce moment dirigent leurs armes contre nous. La chose nous sera facile, car cet épisode de l'histoire ecclésiastique de Normandie qu'est le concile de Brionne a été tout spécialement étudié par l'un des hommes qui ont le plus honoré cette Société par leurs travaux et la dignité de leur vie, Frédéric Malbranche. Parmi les nombreux manuscrits restés inédits qui témoignent si éloquemment de son labeur et de son talent, il en est un, en effet, qui a pour titre : *Le concile de Brionne en* 1050 *et l'hérésiarque Bérenger*. Il m'a semblé, Messieurs, que le moment était venu de faire sortir ce manuscrit des archives familiales et d'en préparer la publication.

De courtes annotations au cours du récit, quelques observations préliminaires, observations qui porteront notamment sur la dénomination même du concile de Brionne, sur la date et le lieu de cette assemblée, sur la présence de Lanfranc au concile, sur la doctrine de Bérenger, constitueront la mise au point toujours nécessaire dans les travaux de ce genre.

Digitized by Google

*
* *

Il est évident d'abord que l'appellation « concile de Brionne » est inexacte, puisqu'un concile au sens strict du mot est une assemblée d'évêques réunis sous l'autorité du pape. On le sait, il n'y eut rien de pareil à Brionne. Aussi les auteurs des collections de conciles comme Labbe ou D. Bessin, parlent-ils de cette réunion comme d'une simple assemblée : *conventus Briotmensis*[1], *conventus apud Brionam*[2]. Hefele dans son *Histoire des conciles*, dit tout uniment : *colloque*. Enfin Durand de Troarn emploie le terme *conflictus*[3] que l'on pourrait presque traduire par « conférence contradictoire ».

La date de cette conférence n'est pas douteuse. C'est bien en 1050, après le concile de Rome et avant le concile de Verceil, dont les dates sont certaines, que Bérenger vint à Brionne. Au reste, il y a longtemps que la date 1053 donnée par Durand de Troarn a été rectifiée comme il convenait[4].

Il est beaucoup plus difficile de déterminer le lieu précis où se tint cette assemblée. On a prétendu que l'antique église de Saint-Denis fut le théâtre de ces mémorables discussions théologiques. C'est là une assertion dénuée de fondement. Aucun document écrit, que nous ne sachions, ne peut autoriser à avancer une pareille proposition. D'autre part, cette église Saint-

[1] Labbe. *Acta Conciliorum*, t. VI, p. I, col. 1017-1018.

[2] Bessin. *Conc. Rotom. provinciæ*, t. I, p. 45.

[3] *Ibid.*, p. 46. Notons pourtant qu'Hermant, dans son *Histoire des conciles généraux et particuliers*, t. I, p. 168, se sert de l'expression « concile ». (Bibl. mun. de Caen, ms. in-8° 51.)

[4] *Ibid.*

Digitized by Google

Denis est bien postérieure à 1050. Nous avons voulu faire une visite attentive de l'édifice. Or, aucune des rares parties anciennes qui ont subsisté après les refaçons des XIVe et XVe siècles et les restaurations de l'époque moderne, pas même les deux chapiteaux bloqués dans le mur oriental du croisillon nord, ne remonte au delà du XIIe siècle. Et nous sommes heureux d'apporter en preuve le témoignage très autorisé de notre savant confrère M. Louis Régnier, lequel nous a donné son opinion à ce sujet dans deux de ses publications [1]. Enfin à supposer que l'assemblée dût nécessairement avoir lieu dans une église, rien n'obligeait à la placer dans l'église Saint-Denis, puisqu'au XIe siècle, il y avait encore à Brionne deux autres églises, dédiées à saint Martin et à la Sainte Vierge [2].

Faut-il mettre Lanfranc au nombre des savants qui se rendirent alors à Brionne? Jusqu'ici les historiens ont plutôt incliné pour la négative. Mais M. l'abbé Heurtevent dans son récent ouvrage sur *Durand de Troarn* est d'un avis tout opposé. Cet auteur, après avoir établi pour le célèbre abbé la possibilité de se trouver à Brionne, prouve qu'il y fut effectivement, par un texte emprunté à Bérenger, dont, à bon droit, il souligne au point de vue historique la remarquable précision de style. Voici en effet ce que dit Bérenger s'adressant à Lanfranc : « De Johanne [3] autem, cur conscissus fuisset, te ipsum

[1] *Coup d'œil général sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay*, Brionne, 1899, 2e éd., p. 12, et *Brionne : le donjon, les églises, le musée*. Caen, 1899, pp. 26-27.

[2] A. Leprevost. *Mémoires et notes*, t. I, p. 442. Voir aussi Louis Régnier, *Brionne*, pp. 25 à 29. « Le concile eut lieu à Brionne, dit ce savant auteur, voilà tout ce qu'un écrivain sérieux peut se permettre d'avancer ».

[3] Jean Scot Erigène (810 ? — 877 ?) Sur la question de savoir si Scot

Digitized by Google

quibusdam narrantem causam conscissionnis audivi ; quia in quodam scripti sui loco posuisset, ea, quæ in altari consecrantur, esse figuram, signum, pignus corporis et sanguinis Domini. Qua ex causa, *si revera, sicut apud Brionnum ubi aderas tu, narrasti quibusdam,* a Leone papa dampnatus est... »[1].

Il est permis de se demander quelle fut au juste la doctrine de Bérenger, car à en croire certains auteurs, la pensée de l'hérésiarque serait si subtile et si nuancée qu'il faudrait renoncer à porter un jugement tant soit peu définitif sur ses idées relativement à l'Eucharistie. Sans vouloir entreprendre une discussion de fond, ou même l'esquisser, essayons cependant d'apporter quelques précisions. Un point hors de doute d'abord, est que Bérenger a nié la transsubstantiation. Adversaire de la séparabilité réelle de la matière d'avec la forme, Bérenger ne peut admettre que le pain puisse cesser d'exister et sa forme subsister. En outre, l'écolâtre croit devoir rejeter une doctrine impliquant une double contradiction, puisque d'une part on affirme que ce qui n'est plus est quelque chose, et que de l'autre, on soutient la présence corporelle du Christ à la fois sur la terre et au Ciel[2].

La pensée de Bérenger sur la présence réelle est

Erigène a écrit un traité *De corpore et sanguine Domini*, voir le même auteur, pp. 253-287.

[1] Heurtevent. *Durand de Troarn*, Paris, 1912, pp. 139-140, note 2. Voici la traduction de ce passage : « Pour ce qui est de Jean (Scot), je t'ai moi-même entendu raconter à certaines personnes pourquoi son écrit avait été lacéré (à Verceil) ; c'est parce qu'il avait déclaré à un endroit de son écrit que le sacrement de l'autel est la figure, le signe, le gage du corps et du sang du Seigneur. C'est pour cette raison, ainsi que tu l'as raconté à Brionne où tu étais, qu'il a été condamné par le pape Léon. »

[2] *Ibid.*, p. 200 et sqq.

Digitized by Google

beaucoup moins nette. Saint Thomas, et à sa suite de nombreux théologiens et historiens, ont enseigné que Bérenger la rejeta. Mais Mabillon, Martène, Durand, Mansi et plus récemment Franzelin sont d'un autre avis[1]. Nous n'avons point à nous prononcer en une matière aussi délicate. Mais après avoir lu les savantes déductions du Dr Heurtevent nous conclurions volontiers avec cet auteur que, si Bérenger « ne nie pas formellement la présence réelle, il aboutit cependant à donner l'impression qu'il la nie. C'est une conséquence logique de son système et de ses affirmations. Il maintient certaines façons de parler qui produiraient sans doute, prises isolément, une impression différente. Mais on doit les interpréter à la lueur du système philosophique de celui qui les prononce, et cet examen conduit à penser que Bérenger garda les anciennes expressions du dogme parce qu'il lui fallait bien les admettre, mais en les vidant de leur contenu »[3].

Une dernière remarque relativement à l'élévation de l'hostie à la Sainte Messe. Il arrive parfois d'entendre dire que cette élévation a été instituée pour protester contre les négations de Bérenger. Il n'en est rien. Cette pratique est née plutôt d'un courant d'idées contraire à certaines opinions théologiques d'après lesquelles la transsubstantiation du pain au corps de Notre-Seigneur ne s'opérerait qu'après la consécration du calice. D'ailleurs, l'élévation proprement dite de l'hostie ne fut

[1] Vernet. *Dict. de théol. cath.*, art. Bérenger, col. 735-736.

[3] *Durand de Troarn*, p. 213. Dans ses *Questions théologiques et canoniques*, Paris, 1913, p. 41, Dom Renaudin porte le jugement suivant : « Bérenger avait de l'auguste sacrement un concept matériel, qui ne s'accordait pas avec la présence réelle ; c'est donc logiquement qu'il rejette tout ce qui la suppose, pour se réfugier dans un idéalisme incompatible avec le dogme. »

Digitized by Google

prescrite pour la première fois que par Eudes de Sully, évêque de Paris de 1196 à 1208 et le contemporain des théologiens qui discutaient sur le moment précis de la consécration[1]. G. B.

LE CONCILE DE BRIONNE

ET L'HÉRÉSIARQUE BÉRENGER

Lorsqu'on parcourt la ligne du chemin de fer de Serquigny à Rouen, on aperçoit, sur la droite en arrivant à la station de Brionne, une ancienne église, dont le chevet entièrement démoli, remplacé par une clôture en planches, indique assez qu'elle est abandonnée et ne sert plus à l'exercice du culte. D'après Guilmeth, l'historien de Brionne, dont l'opinion est confirmée par certains détails de la construction, cette église remonterait au XIe ou au XIIe siècle[2], mais, comme les deux autres églises de la ville, elle eut à subir le pillage et l'incendie pendant les guerres qui dévastèrent la contrée aux XIVe et XVe siècles et supporta les tristes conséquences du fléau de la guerre de ces temps agités, mais un fait notable que l'histoire a recueilli et que les annalistes ont enregistré, est le concile qui fut tenu dans son enceinte en l'année 1050, pour y examiner la doctrine de l'hérésiarque Bérenger sur le mystère de l'Eucharistie.

A cette époque toute voisine de l'an 1000, fixé par les

[1] Mangenot. *Dict. de Théol. cath.*, art. *Élévation*, col. 2321-2329.

[2] Voir plus haut p. 63.

Digitized by Google

croyances populaires comme le terme de toute existence humaine et de toutes choses ternestres, les sentiments de foi et la ferveur religieuse s'étaient fortement ravivés par la crainte même du danger auquel le globe et ses habitants venaient d'échapper[1]. Aussi les questions qui attaquaient le dogme catholique ou touchaient à quelque point religieux avaient-elles pour effet de surexciter les esprits et de soulever de vives controverses.

Les doctrines enseignées par Bérenger, qui mettaient en doute l'un des points fondamentaux de la religion, ne pouvaient manquer d'exciter de sérieuses discussions et d'attirer l'attention des théologiens du temps, comme des autorités religieuses chargées de conserver dans toute son intégrité le dogme catholique.

Qu'était donc cet homme qui avait eu dans un moment assez de puissance par son talent, assez d'autorité dans son enseignement, pour mettre en doute la vérité du dogme et jeter dans le monde catholique un brandon de discorde qui, pendant près d'un siècle, devait répandre le trouble et semer l'agitation dans les esprits et les âmes ?

Bérenger était originaire de Tours. Il naquit vers la fin du xe siècle, en 998, selon quelques auteurs[2]. Cependant on n'a rien de précis sur cette date qui ne peut, dans tous les cas, varier que de très peu d'années[3].

[1] Sur l'inexistence des terreurs de l'an 1.000, légende née au XVIe siècle, lire les excellentes pages de Jean Guiraud dans : *Histoire partiale et Histoire vraie*, t. I, pp. 208-215.

[2] De Crozals. *Lanfranc*, p. 84.

[3] « Bérenger, dit Vernet, *Dict. de Théol. cath.*, t. II. col. 722, naquit à Tours ou dans les environs, vers l'an 1000 ». Voir aussi, pour la date

Digitized by Google

Sa famille était riche et tenait dans la ville de Tours un rang distingué. Il reçut les premières leçons au lieu même de sa naissance, où florissait une école qui passait pour l'une des plus célèbres de l'Occident. Elle avait donné au monde de brillants sujets qui en avaient fait la renommée, mais, à la même époque, existait à Chartres une autre école rivale de celle de Tours; cette rivale avait à sa tête le célèbre professeur Fulbert, qui devint chancelier de France et évêque de Chartres, et attirait à lui toute la jeunesse studieuse. Bérenger, avide de l'entendre, abandonna Tours pour se rendre à Chartres et devint l'un des élèves du célèbre théologien, dont il suivit les savantes leçons avec assiduité, mais sans se laisser dominer par la force des arguments, par la puissance d'une dialectique serrée, par la magistrale éloquence du professeur[1].

D'un caractère indépendant, affranchi de toute subordination, fortifié dans ses opinions par une étude approfondie des textes qu'il interprétait à sa manière, sans s'inquiéter des avis du maître, il se plaisait déjà à la controverse et à se faire remarquer par des idées nouvelles et des interprétations imprévues, dont la singularité attirait l'attention sur lui et le distinguait de ses condisciples avec lesquels il aimait à discourir. Aussi, Fulbert, qui avait remarqué cette disposition d'esprit, le regardait-il dès cette époque comme un esprit dangereux et redoutable pour la foi catholique. On dit même qu'il conserva toujours cette opinion, et qu'à l'heure de sa mort, entouré d'un grand nombre de ses anciens

de sa naissance, Hefele, *Histoire des conciles*, trad. Leclercq, t. IV, p. 1045, note 3.

[1] Cf. Clerval. *Les écoles de Chartres au moyen âge*, Chartres, 1895.

Digitized by Google

élèves devenus illustres et occupant de hautes positions dans la hiérarchie ecclésiastique, ayant remarqué Bérenger parmi eux, il donna l'ordre de le chasser, montrant par signes qu'un grand diable était auprès de lui et qu'il flattait plusieurs avec la main les provoquant malicieusement à le suivre. « C'est, ajoute Baronius qui rapporte le fait[1], ce que témoigne Guillaume de Malmesbury en l'histoire funeste qu'il a tissue du même Bérenger[2] ».

Celui-ci avait cependant conservé de son ancien maître un tendre et respectueux souvenir. Dans une pièce de vers assez curieuse, où Bérenger fait l'éloge des hommes illustres de son temps, en suivant pour chaque strophe l'ordre des lettres de l'alphabet, il parle de Fulbert dans les termes suivants :

Carnotenæ decus urbis memorandæ pontifex,
Te primum, pater Fulberte, dum te conor dicere,
Fugit sermo, cor liquescit, recrudescunt lacrymæ.

Deploranda sigillatim multa quidem memini,
Utpote convictorum solus hærens sæpe lateri,
Aure bibens oris fontem aureum melliflui.

Eheu quanta dignitate moralis industriæ,
Quanta rerum gravitate, verborum dulcedine
Explicabat altioris archana scientiæ.

Floruere, te fovente, galliarum studia,
Tu divina, tu humana excolebas dogmata,
Numquam passus obscurari virtutem desidia[3].

. . . . . .

[1] *Annales*, t. II, p. 38.

[2] Ce récit est loin de s'imposer ; mais il est certain que la question eucharistique préoccupait fort Fulbert, et l'on sait que ce maître exhortait ses élèves avec larmes à ne point dévier de la ligne droite de l'orthodoxie. (Cf. Vernet, *loc. cit.*, col. 722-723.)

[3] Dom Martène, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, p 113.

Digitized by Google

Bérenger ne pouvait en meilleurs termes faire l'éloge de Fulbert.

Ses études terminées, il revint à Tours, où il se fit admettre dans le clergé de la Métropole. Successivement nommé trésorier et chambrier, il fut ensuite chargé de la direction de l'école métropolitaine qu'il ne tarda pas, par sa science et son talent, à rendre célèbre, à élever à la hauteur de celle de Chartres, et même à surpasser les autres écoles de la contrée jusqu'à ce que Lanfranc, qui avait été son condisciple à l'école de Chartres, eût fait la renommée de l'école du Bec et l'eût placée au premier rang.

Dans sa notice sur Lanfranc, de Crozals nous donne de Bérenger le portrait suivant : « Bérenger fut un orateur élégant, un bel esprit, ce n'est là que la forme de sa pensée, mais, par là, il charmait et retenait ses élèves. Ce que nous savons par des ennemis de son extérieur et de sa vie explique aussi l'incontestable séduction qu'il exerça; sa voix lente laissait tomber les mots comme à regret; sa tête enfoncée sous son capuchon, il méditait longuement avant de prendre la parole et ne livrait qu'avec hésitation le fruit de sa pensée. Il y avait même dans sa voix comme une note plaintive qui allait à l'âme. Il fallait faire effort pour n'être pas sous le charme; sa démarche était fière. Il avait d'ailleurs pour gagner le cœur de ses élèves des moyens plus sûrs encore; il secourait et nourrissait les plus pauvres. Cet homme au génie ardent, qui ne vécut que pour la pensée, n'eut jamais un regard pour une femme; sobre jusqu'à la macération, d'une attitude de vierge, il étonnait au premier abord ceux que la chaleur

Digitized by Google

de sa parole, sous sa froide apparence, retenait ensuite auprès de lui. »

Doué d'une subtilité d'esprit remarquable, ayant une connaissance approfondie des auteurs et des textes, aimant à se distinguer, comme nous l'avons dit, par des opinions et des interprétations nouvelles, Bérenger fut profondément impressionné de la désertion d'un certain nombre de ses élèves que le savoir, la science et l'éloquence de Lanfranc attiraient à l'école du Bec. C'était pour lui un douloureux échec, auquel il fut d'autant plus sensible qu'une lutte d'éloquence avait eu lieu entre ces deux célèbres écolâtres sur des sujets de dialectique et que Bérenger n'était point sorti victorieux de ce tournoi. L'habileté de Lanfranc, son éloquence, sa discussion serrée, ses arguments puissants, appuyés des textes et des autorités les plus incontestables, l'avaient réduit au silence et il était sorti de cette joute toute courtoise fort abattu et découragé, redoutant la perte de sa popularité et la ruine de son école. Cet état d'esprit fut, on peut le supposer avec quelque vraisemblance, la cause et l'origine des doctrines qu'il répandit bientôt et qui furent si vivement et si ardemment controversées dans le monde religieux[1].

[1] Tous les auteurs ne partagent pas cette manière de voir. Voici ce qu'à ce sujet, on peut lire dans l'ouvrage du Dr Heurtevent, sur *Durand de Troarn et les origines de l'hérésie bérengarienne* (p. 122-123) : « Guitmond d'Aversa, ancien moine de la Croix-Saint-Leufroy, a soutenu que Bérenger se serait engagé dans l'étude des sciences religieuses par dépit et jalousie : dépit d'avoir été réduit au silence par Lanfranc dans une discussion de pure dialectique, jalousie de voir les foules se presser au Bec, et déserter sa chaire. L'événement fût-il prouvé, il faudrait encore se souvenir que la source est très tendancieuse et ne mérite qu'un crédit mesuré. En réalité on ne trouve aucune allusion à cette humiliation dans la lettre de Bérenger à Lanfranc qui paraît bien être le point de départ de leur controverse. Aucun des premiers écrivains qui ont pris part à la querelle ne mentionne ce fait. »

Digitized by Google

Fortement ému, abattu, découragé de son échec, Bérenger se retira à Angers près de l'évêque Eusèbe[1], son ami, qui l'avait nommé archidiacre et trésorier de l'église d'Angers, dignité qui n'était donnée qu'aux personnes de mérite et de savoir. Il était alors dans toute la force de l'âge et dans toute la vigueur de son intelligence. Sa réputation comme écolâtre donnait à ses opinions une grande autorité. Les idées qu'il émettait sur des points de doctrine étaient dès lors facilement accueillies par ses élèves, qui les propageaient d'autant plus volontiers qu'habilement présentées par le maître, elles ne manquaient pas de séduire les esprits par leur apparence de raison et de vérité.

Baronius fait remonter à l'année 1035[2] la publication par Bérenger de son opinion sur la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, que le roi Robert, dit-il, avait déjà précédemment condamnée. En 1004, en effet, l'archevêque de Sens, Lenthéric, avait jugé bon de changer les paroles que le prêtre avait coutume de prononcer en donnant aux fidèles la sainte communion et qui étaient celles-ci : Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ te soit à salut en l'âme et au corps. Il avait enseigné qu'il convenait de dire : Prends-le si tu es digne! Mais le roi Robert considérant cette formule comme contraire au vrai sentiment de

[1] Eusèbe Brunon, qui fut, avec l'évêque Frollant de Sens, l'un de ses partisans les plus influents. (Cf. Hefele, *op. cit.*, t. IV, p. 1046).

[2] D'après Hefele (*op. cit*, p. 1046), Bérenger aurait commencé à attirer l'attention vers 1046, et « il n'aurait pas seulement attaqué le dogme de l'Eucharistie, mais aussi la nécessité du baptême des enfants et l'institution du mariage ». D'autre part, ce ne fut que vers 1048, que l'un de ses anciens condisciples, Adelman de Liége, écrivit à Bérenger la lettre destinée à arrêter l'hérésiarque sur la pente fatale où il s'était engagé (Heurtevent, *op. cit.*, p. 128).

Digitized by Google

Dieu, attendu qu'aucun ne pouvait être digne de recevoir le corps de Jésus-Christ, reprit fort sévèrement l'archevêque de Sens, le menaçant de le déposer s'il ne reconnaissait son erreur. Lenthéric, qui, dans sa nouvelle formule, n'avait eu d'autre intention qu'un acte d'humilité envers la majesté divine, n'hésita pas à se soumettre et à rétablir les paroles unanimement consacrées.

« Mais déjà, dit Baronius, sa doctrine commençait à se répandre et donna naissance à l'hérésie que patronna le malheureux Bérenger, qui, dans son adolescence, avait reçu les leçons de Fulbert, très docte et très saint personnage de l'université de Chartres, qui l'avait souvent averti de ne jamais sortir des limites de la vérité catholique sous couleur de dispute. Ceux-là, écrivait aussi Adelman[1], évêque de Brescia, à Bérenger dont il avait été l'ami et le condisciple, ceux-là qui se détournent aux hérésies et aux schismes déchirant la foi catholique par leurs impies débats et étant ainsi causes de scandale et leur voie remplie d'affliction et d'infélicité éternelle faute de reconnaître le chemin de la paix catholique. »

Lorsque Brunon devint évêque d'Angers, il se rangea du parti de Bérenger et lui prêta son concours pour publier sa doctrine qui consistait à soutenir, comme le dit l'abbé Pluquet dans son dictionnaire des hérésies à l'article Bérenger, « que le pain et le vin ne se chan-

[1] Adelman, autrefois scolastique de Liége, dont la première lettre à Bérenger aujourd'hui perdue resta sans réponse, mais dont la seconde est parvenue jusqu'à nous. A côté d'Adelman il convient de placer un autre adversaire de Bérenger, Hugues, évêque de Langres, auteur du traité : *De corpore et sanguine Christi contra Berengarium.* Cf. Hefele, *op. cit.*, t, IV, p. 1046-1047.

Digitized by Google

geaient point au corps et au sang de Jésus-Christ au moment de la consécration, mais sans attaquer la présence réelle. Il reconnaissait que l'Ecriture et la Tradition ne permettaient pas de douter que l'Eucharistie ne contient vraiment et réellement le Corps et le Sang de Jésus-Christ et qu'elle ne fût même son vrai corps; mais il croyait que le Verbe s'unissait au pain et au vin et que c'était par cette union qu'ils devenaient le Corps et le Sang de Jésus-Christ sans changer leur nature ou leur essence physique et sans cesser d'être du pain et du vin ».

Cette doctrine, enseignée par Bérenger dans son école de Tours, accueillie par ses élèves et propagée par eux, ne tarda pas à se répandre dans toute la France, en Allemagne et même dans toute la chrétienté[1]. Le bruit que fit cette hérésie vint aux oreilles du roi Henri, héritier de la piété du roi Robert son père. (Les rois ne restaient pas alors indifférents aux attaques dirigées contre la religion, dont ils se considéraient comme les défenseurs et les protecteurs dans l'étendue de leur royaume.) Henri ne crut point devoir rester étranger aux débats que suscitait de tous côtés l'hérésie de Bérenger, il résolut de la combattre et d'arrêter le mal avant qu'il n'eût pris de trop profondes racines.

Il convoqua les évêques de tout le royaume, mais Durand, évêque de Liége, crut devoir soumettre au roi

[1] Voir, sur la propagation des théories bérengariennes, Vernet, *Dict. de Théol. cath.*, t. II, col. 736 et 737. D'après cet historien, il ne faudrait pas prendre à la lettre l'affirmation de Guillaume de Malmesbury, d'après laquelle toute la France aurait été pleine de la doctrine de Bérenger : *scatebat omnis Gallia ejus doctrina.* Invoquant d'autres témoignages plus autorisés, M. Vernet conclut ainsi : « Il ressort de ces textes que l'hérésie de Bérenger émut les esprits et excita une vive agitation, mais que ses adhérents furent une minorité assez restreinte. »

Digitized by Google

quelques observations, surtout à cause de l'évêque d'Angers qui se trouvait compris dans l'affaire. Il l'invitait par sa lettre à ne point passer outre à l'égard de la condamnation de Brunon, sans l'autorisation du Saint-Siège, et d'attendre qu'il eût reçu du Pape le pouvoir de condamner les enseignements de Brunon et de Bérenger. « Nous estimons, disait-il, que Brunon et Bérenger sont déjà anathématisés, que si cela est ainsi, véritablement l'audience du concile leur doit être déniée et il faut délibérer avec le Pape et l'empereur votre ami, et ensemble avec vos évêques et les nôtres (si bon vous semble) quelle peine on doit ordonner contre eux ; car c'est une chose juste que tous portent des mains contre ceux qui ont porté les mains contre tous. »

Le roi Henri, reconnaissant la justesse de ces observations, ne donna pas suite à son projet et le concile ne s'assembla pas, quoi qu'en ait dit Dom Michel Félibien, d'après Durand, abbé de Troarn en Normandie, et malgré les détails qu'il en donna dans son *Histoire de Paris*[1] où il dit : « qu'à cette assemblée convoquée par ordre exprès du roi Henri, le 6 d'octobre 1050, se trouvèrent plusieurs évêques et un bon nombre de personnes qualifiées tant ecclésiastiques que laïques ; que le roi même y assista ; qu'on y lut une lettre de Bérenger qui contenait le poison de son hérésie touchant l'Eucharistie ; que toute l'assemblée en frémit d'horreur et condamna Bérenger et ses complices ; que le livre de Jean Scot fut pareillement compris dans la même condamnation, comme la source d'où les nouvelles erreurs estaient tirées ; qu'enfin pour dernière conclusion il fut dit que

[1] L. III, t. I, p. 116. Voir, sur *Bérenger et le concile de Paris*, Hefele, *op. cit.*, p. 1061-1063.

Digitized by Google

si Bérenger et ses sectaires ne se rétractaient, toute l'armée de France, ayant le clergé en habits ecclésiastiques à sa tête, marcherait contre eux pour les chercher en quelques endroits qu'ils fussent, jusqu'à ce qu'ils eussent confessé la foi catholique, ou esté pris pour estre punis de mort; que les coupables, intimidez de cette menace, se soumirent dans un concile qui se tint peu après; mais que leur rétractation, comme il n'est que trop ordinaire aux hérétiques, n'estait qu'une feinte et que le péril passé, ils retombèrent bientôt dans leurs premières erreurs qui causèrent depuis tant de trouble et de scandale dans l'Église. »

L'auteur anonyme de l'*Histoire de l'Eucharistie*[1], qui cite aussi Durand de Troarn, dit que le concile de Paris ne fut qu'un rêve de cet abbé, « car, quelle apparence, dit-il, que Lanfranc, qui écrivait contre Bérenger après ce prétendu concile, l'eût passé sous silence, lui qui raconta si exactement tous les conciles assemblés contre Bérenger. D'ailleurs, ajoute-t-il, le P. Chifflet en a fait imprimer un anonyme qui spécifie tous les synodes où la créance de Bérenger fut condamnée et au dernier desquels il se trouva lui-même à Rome l'an 1079 sous Grégoire VII, sans faire mention de celui-là ».

Baronius dit bien que le roi Henri voulut assembler un synode, mais qu'il en fut détourné par l'évêque de Liége et à cette occasion, il décoche à Bérenger et à ses disciples le trait suivant : « Mais parce que Bérenger et les siens se teurent durant la vie de ce Roi, il est croyable que leur audace fut arrestée par l'authorité royale et que ces bestes sauvages se cachèrent dedans

[1] Amsterdam, Dan. Elzévir, 1669, p. 435.

Digitized by Google

l'obscurité des forests pour aiguiser cependant leurs dents enragées afin de se préparer à des combats nouveaux comme les événements firent depuis paraistre... De tout ce que dessus, ajoute encore le même auteur, il apparaît évidemment que les premiers dards et javélots furent jettez contre ce généreux dragon par Durand, évesque de Liége, et aussi par le scholastique de la mesme église et depuis encore par Adelman, évesque de Brescia, condisciple de Bérenger sous le docteur Fulbert en l'académie de Chartres. »

Dès que la doctrine exposée par Bérenger sur la présence réelle fut connue de Lanfranc, alors prieur de l'Abbaye du Bec[1], il s'empressa de réfuter vigoureusement cette erreur naissante. Bérenger lui écrivit aussitôt pour tenter de l'entraîner dans son parti, le suppliant de ne pas le condamner sans l'entendre ; qu'il était d'ailleurs indigne d'un talent et d'un génie pareil au sien de ne pas adopter la doctrine de Jean Scot, dit Erigène, dont la lecture lui avait inspiré sa manière de penser sur l'Eucharistie[2]; mais cette lettre au lieu de parvenir à Lanfranc fut remise aux mains du pape Léon IX, qui, voyant de suite quel danger cette nouvelle doctrine faisait courir au dogme de l'Église, convoqua de suite un premier synode à Rome en l'année 1050, peu après la Pâques, dans lequel il fut donné lecture de la lettre de Bérenger à Lanfranc qui fut trouvée contraire à la foi

[1] Cf. Porée, *Histoire de l'Abbaye du Bec*, Évreux, 1901, t. I, p. 69.

[2] Hefele, *op. cit.*, t. IV, p. 1047-1048, a donné la traduction d'une partie de cet écrit. Après lui avoir reproché d'avoir agi avec une précipitation indigne du talent « non méprisable » que Dieu lui a donné, Bérenger va jusqu'à dire à Lanfranc : « Si tu tiens pour hérétique Jean Scot, dont j'approuve la doctrine sur l'Eucharistie, tu dois également regarder comme hérétique saint Ambroise, saint Jérome et saint Augustin, pour ne pas parler des autres. »

Digitized by Google

commune de l'Église et entraîna contre son auteur une sentence d'excommunication[1].

Bérenger, qui n'assistait point au concile, en apprenant sa condamnation, fut vivement impressionné. Il se retira tout d'abord au monastère de Préaux, en Normandie[2]. Mais le prieur abbé qui gouvernait avec beaucoup de sagesse cette abbaye et qui l'avait honorablement accueilli ayant bientôt reconnu tout ce qu'il y avait de blâmable et de répréhensible dans sa doctrine, l'expulsa de son monastère. Bérenger se répandit alors en blasphèmes et se rendit auprès de Guillaume, duc de Normandie, qui devint plus tard roi d'Angleterre, espérant surprendre sa bonne foi et l'attirer à sa cause. Mais Guillaume, malgré son jeune âge, encore dans l'adolescence, doué d'une foi sincère, ne prit point parti sans réflexion. Il le retint habilement près de lui jusqu'à ce qu'il eût fait examiner sa doctrine par les hommes les plus savants et les plus versés dans la connaissance des matières de la foi.

Ce fut à Brionne, au mois d'août 1050, dans son duché de Normandie, que Guillaume convoqua cette réunion de savants où il appela tous les évêques, abbés et docteurs de ses États : *cum multi ex totâ Normanniâ sapientes qui plurimi et clari habebantur convenissent.* Mauger, archevêque de Rouen, s'y rendit en personne.

Bérenger, qui attachait au résultat de ce concile une haute importance et qui espérait y faire rapporter les

[1] Sur l'excommunication qui fut alors encourue par Bérenger, voir la lettre que lui adressa plus tard Lanfranc, dans Hefele, *op. cit.*, t. IV, pp. 1048, 1049. Voir aussi la note de Dom Leclercq où l'on examine les mobiles du voyage de Lanfranc à Rome ainsi que l'authenticité de la lettre qui y fut lue.

[2] Cf. Vernet, *op. cit.*, t. II, col. 724 ; Hefele, *op. cit.*, t, IV, pp. 1053, 1054, et Heurtevent, *op. cit.*, pp. 133-137.

Digitized by Google

décisions prises quelques mois auparavant au concile de Rome, se fit accompagner pour soutenir sa cause d'un clerc habile, sur l'éloquence duquel il comptait pour sortir victorieux de cette importante épreuve : « præfatum hæresiarchum Berengarium cum alio quodam, quem secùm adduxerit, clerico, in cujus eloquentia victoriæ sibi spem posuerat. » Mais, au jour du concile, ils déployèrent en vain toutes les ressources de leur talent, développèrent avec une grande habileté leurs arguments les plus solides, ils furent bientôt l'un et l'autre réduits au silence par les défenseurs de la foi catholique qui les confondirent en présence de toute l'assemblée, et par la force de leur argumentation les obligèrent à reconnaître la vérité et à se soumettre aux doctrines enseignées et admises par l'Église catholique, apostolique et romaine.

Le duc Guillaume, qui avait agi dans cette circonstance avec la sagesse et la prudence de l'âge mûr, n'hésita pas à se rendre aux décisions du concile ; malgré la soumission de Bérenger, il lui donna l'ordre de quitter sans retard son duché, comme s'il eût eu le pressentiment de la défection dans laquelle cet esprit révolté devait de nouveau retomber.

Bérenger, profondément affligé de son nouvel échec, le cœur cruellement ulcéré de l'expulsion prononcée contre lui par le duc de Normandie, sur la protection duquel il avait cru pouvoir compter, se retira dans la ville de Chartres, où il avait encore de nombreux amis et, croyait-il, de fervents adeptes [1].

[1] L'abbé Heurtevent (*op. cit.*, p. 141) suppose avant le départ pour Chartres un second voyage de Bérenger à Préaux : « Là il cacha sa confusion près de son ami Ansfroi, qui sans partager ses idées le recevait avec bienveillance. Ils conversèrent encore dans la chambre de

Digitized by Google

Son arrivée ne fut pas sans causer une certaine émotion, malgré la retraite dans laquelle il parut tout d'abord vouloir se confiner. Interrogé par les clercs de cette ville, dont les opinions étaient fort divisées, il ne voulut rien leur répondre, mais, quelque temps après, lorsqu'il fut sorti de l'abattement où l'avait plongé la décision du concile de Brionne, il leur adressa une lettre pleine d'erreurs contre la foi catholique et d'injures contre le Pape Léon qu'il désignait par ces mots : *non pontificem, sed pompificem et pulpificem*, et n'hésitant pas dans ses discours comme dans ses écrits à appeler l'Église romaine une assemblée de vanité et de malice, le siège de Rome non un siège apostolique, mais le trône de Satan : « Sanctam romanam ecclesiam, vanitatis concilium et ecclesiam malignantium, romanam sedem, non apostolicam, sed sedem Satanæ dictis et scriptis non timuit appellare [1]. »

On peut dire que le concile de Brionne fut le commencement de cette série de synodes qui pendant trente années devaient agiter tous les docteurs de l'Église et condamner constamment Bérenger et sa doctrine sans jamais parvenir à l'étouffer.

Dès le mois de septembre de la même année 1050, un nouveau concile est tenu à Verceil. Lanfranc, en l'absence de Bérenger qui n'avait point voulu y comparaître, quoiqu'il y eût été régulièrement convoqué, y développa la doctrine de l'Église, non seulement pour combattre celle de Bérenger qui était l'objet du concile,

l'abbé, dans l'intimité. Celui-ci lui conseilla de s'appliquer davantage à l'étude des textes évangeliques et des écrits des apôtres, et, bien que Bérenger s'avouât surpris, stupéfait de s'entendre donner cet avis, il promit de le mettre en pratique... »

[1] Labbé et Cossart, *op. cit*, t. IX, p. 1031.

Digitized by Google

mais encore pour se justifier lui-même du soupçon que la correspondance de l'hérésiarque avec lui avait fait planer sur sa tête. Cette justification fut tellement complète et tellement victorieuse que Lanfranc ne craignait pas d'écrire dans son livre *De corpore et sanguine Domini*, cette fière apostrophe : « Itaque surrexi, quod sensi dixi, quod dixi probavi; quod probavi omnibus placuit, nulli displicuit[1]. » En effet, l'assemblée entière avait approuvé le langage, l'argumentation et toutes les opinions de Lanfranc, dont la réhabilitation avait été complète, et elle avait de nouveau condamné solennellement l'hérésie de Bérenger, livrant aux flammes les écrits de Jean Scot Érigène sur lesquels il avait édifié sa doctrine.

La même condamnation fut encore prononcée dans deux autres conciles que le pape Victor, deuxième du nom, assembla à Florence et à Tours en 1055. Le Pape avait envoyé en France, comme légat *a latere*, Hildebrand, sous-diacre, cardinal de l'Église romaine, personnage de grand jugement, doué d'excellentes vertus et d'une grande réputation de sainte vie, pour y corriger quelques abus de l'Église gallicane et tout particulièrement pour éteindre l'hérésie de Bérenger qui étendait ses racines malgré les condamnations dont elle avait été l'objet. Il s'y employa principalement avec l'assistance de saint Hugues, et, afin que Bérenger, qui déjà s'était refusé de se rendre au concile de Florence, ne pût prétexter de l'éloignement pour n'y point comparaître, Hildebrand jugea qu'il fallait mieux l'aller trouver à Tours où il assembla un quatrième concile.

[1] Lanfranc. *De corpore et sanguine Domini*, l. IV.

Digitized by Google

Dans ces circonstances, Bérenger ne pouvait fuir le débat. Il se présenta au synode, mais se gardant bien d'entrer en discussion, il déclara renoncer à son erreur, protestant de sa croyance sincère aux prescriptions de l'Église romaine. Il jura que désormais il se tiendrait à la foi commune de l'Église comme il avait promis et juré de le faire au concile romain[1]. « Mais quoy, dit le cardinal Baronius, cet impie ayant fait tout cecy avec dissimulation et feintise, dès lors que le Légat du siège apostolique se fut retiré, il commença derechef à défendre sa malheureuse hérésie; de sorte qu'il fut derechef besoin de le réfuter en sa présence sous le pape Nicolas, successeur de Victor II[2]. »

Ce pontife, en effet, au mois d'avril de l'année 1059, réunit au palais de Latran à Rome un concile général où se trouvèrent cent treize évêques; Bérenger de nouveau condamné y confessa son erreur en la présence du pape et signa la profession de foi suivante approuvée de tout le concile[3].

[1] Bérenger fut encore condamné à Angers (1062), Rouen (1063), Poitiers (1074 ou 1075), Saint-Maixent (1075 ou 1076), Bordeaux (1080). (Vernet, *loc. cit.*, col. 725.) — La question de l'Eucharistie fut fort agitée aussi au concile de Lisieux (1064) : Ubi imprimis tractatum est de fide sanctæ et individuæ Trinitatis, necnon de corpore et sanguine Domini. » (Hefele. *Op. cit.*, t. IV, p. 1420-1421).

[2] Baronius, *Annales*, t. II, p. 89.

[3] Sur ce concile, voir Hefele (*op. cit.*, t. IV, p. 1169 à 1177) où, dans une note de D. Leclercq (n. 3, p. 1173), nous trouvons cette traduction de la profession de foi de Bérenger : « Moi, Bérenger, Diacre indigne de l'Eglise de Saint-Maurice d'Angers, connaissant la véritable foi catholique et apostolique, j'anathématise toute hérésie, notamment celle dont j'ai été accusé jusqu'à présent, laquelle prétend qu'après la consécration, le pain et le vin sont seulement un sacrement (un symbole) et non le véritable corps et le véritable sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que ce corps ne peut pas dans le sacrement être d'une manière sensible traité par les mains du prêtre ou rompu ou broyé par les mains des fidèles. J'adhère au Saint Siège romain et apostolique, et je professe de cœur et de bouche, au sujet des sacrements de la table du

Digitized by Google

« Ego Berengarius indignus diaconus ecclesiæ sancti Mauritii andegavensis, cognoscens veram et apostolicam fidem, anathematizo omnem hæresim, præcipue eam de quâ hactenus infamatus sum. Quæ astruere conatur panem et vinum, quæ in altari ponuntur post consecrationem solummodo sacramentum et non verum corpus et sanguinem Domini nostri Jesu Christi esse, nec posse sensualiter nisi in solo sacramento manibus sacerdotum tractari, vel frangi vel manibus fidelium atteri. Consentio autem sanctæ romanæ ecclesiæ et apostolicæ sedi, et ore, et corde profiteor de sacramento dominicæ mensæ eam fidem me tenere quam dominus et venerabilis papa Nicolaus, et hæc sancta synodus auctoritate evangelicâ et apostolicâ tenendam tradidit, mihique firmavit, scilicet, panem et vinum quæ in altari ponuntur, post consecrationem, non solum sacramentum esse, sed etiam verum corpus et sanguinem Domini nostri Jesu Christi esse, et sensualiter non solum sacramento, sed in veritate manibus sacerdotum tractari, frangi et fidelium dentibus atteri, jurans per sanctam et homousion trinitatem et per hæc sacrosancta Christi evangelia. Eos vero qui contra hanc fidem venerint, cum dogmatibus et secta-

Seigneur, la foi que le vénérable pape et seigneur Nicolas et ce saint synode ont, en vertu de l'autorité évangélique et apostolique, indiquée comme traditionnelle et m'ont prescrit de professer : à savoir qu'après la consécration, le pain et le vin placés sur l'autel sont non pas seulement un sacrement (un symbole), mais le véritable corps et le véritable sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que ce corps peut d'une manière sensible et non pas seulement dans le sacrement, mais en vérité, être traité par les mains du prêtre, être rompu et broyé par les mains des fidèles ; je le jure au nom de la sainte et consubstantielle Trinité et en face des Saints Évangiles du Christ. Tous ceux qui se prononceront contre cette foi sont eux, leurs dogmes et leurs sectateurs, dignes d'un anathème éternel. Si jamais j'avais moi-même l'audace de croire ou de professer une doctrine en opposition avec celle-là, que l'on me fasse éprouver la sévérité des saints canons. Après avoir lu et relu ce qui précède, j'y souscris spontanément. »

Digitized by Google

toribus suis æterno anathemate dignos esse pronuntio.

Quod si ego ipse aliquando aliquid contra hæc sentire ac prædicare præsumpsero, subjaceam canonum severitati.

Lecto et perlecto sponte subscripsi[1]. »

La rétractation de Bérenger ne pouvait être plus explicite; était-elle sincère? Le cardinal Baronius, ennemi implacable de l'hérésiarque, n'y croit pas : « Mais quoy, s'écrie-t-il, ce perfide et rusé hérésiarque ne dépouilla pas tellement la peau du serpent qu'il quittât son premier venin, mais il s'arma de nouvelles écailles pour déjeter avec plus d'audace contre ceux qui l'avaient terrassé à leurs pieds; car se donnant toute liberté d'écrire ce qu'il voudrait après le concile romain, il composa une invective contre la susdite profession de la foi catholique, en attaquant Humbert qui l'avait composée et pareillement l'Église romaine qui lui avait commandé de ce faire. »

Les fausses doctrines ont généralement le privilège de se propager avec une étonnante rapidité, celle de Bérenger n'y manqua pas. Mathieu Paris et Guillaume de Malmesbury disent que toute la France était pleine de sa doctrine; Mathieu de Westminster va plus loin lorsqu'il dit que Bérenger avait presque corrompu toute la France, l'Italie et l'Angleterre. C'est aussi le dire de Durand, abbé de Troarn, dans le traité qu'il publia pour combattre cette fausse doctrine. Aussi lorsque le pape Nicolas eut obtenu la rétractation de Bérenger, rapportée plus haut, il s'empressa de la répandre dans tous les royaumes du monde catholique, afin que grâces fussent rendues à Dieu de sa conversion.

[1] Bail, *Summa conciliorum*, p. 370.

Digitized by Google

Mais quelque sincère qu'eût paru cette rétractation, Bérenger ne devait pas tarder à retomber dans son erreur. Le Pontificat de Nicolas n'avait duré que deux années pendant lesquelles le calme semblait s'être rétabli, mais ce n'était qu'en apparence, la surface seule était tranquille, l'agitation régnait sourdement dans les bas-fonds et n'attendait que le moment propice pour éclater de nouveau. L'avènement d'Alexandre II comme successeur du pape Nicolas fut ce moment. Le nouveau pontife était à peine monté sur le trône romain que l'on vit renaître la doctrine condamnée par tous les conciles et cependant toujours vivace. Alexandre eut recours aux voies de la conciliation ; il invita Bérenger par des lettres affectueuses à cesser son enseignement, le priant amicalement de ne plus scandaliser l'Église par une doctrine qui troublait les consciences et que lui-même avait réprouvée dans les débats publics auxquels elle avait été soumise. Mais Bérenger, qui osait se révolter contre l'autorité des conciles, contre la vérité catholique, contre les enseignements de l'Eglise, ne voulut pas se soumettre aux invitations du pape. Il osa même lui écrire qu'il persistait dans son entreprise. Cette inconcevable résistance fut l'occasion d'une nouvelle condamnation de sa doctrine et d'une nouvelle profession de foi de sa part[1] dans un concile tenu à Rouen en 1063, où il reconnut de cœur et de bouche, y est-il dit, que le pain de la consécration était bien le corps et la chair de Jésus-Christ, conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie, mort à cause de nos péchés et pour notre salut, descendu

[1] Cette formule de foi dressée par le concile de Rouen ne paraît pas avoir été prononcée par Bérenger, mais les Pères du concile la récitèrent et il fut prescrit qu'on l'imposerait aux évêques avant leur sacre. (Bessin, *op. cit.*, t. I, p. 49.)

Digitized by Google

dans le sépulcre, ressuscité des morts le troisième jour et assis à la droite de Dieu le père ; que le vin mêlé avec de l'eau dans le calice était aussi par la consécration transformé au sang qui coula si heureusement pour la rédemption du monde de la blessure que fit au côté du Christ la lame du soldat. « Corde credimus et ore profitemur panem in mensâ dominicâ propositum panem tantummodo esse ante consecrationem, sed in ipsâ consecratione ineffabili potentiâ divinitatis converti naturam et substantiam panis in naturam et substantiam carnis, carnis vero non ullius alterius, sed illius quæ concepta est de Spiritu sancto, nata ex Maria Virgine, quæ etiam propter nos et propter nostram salutem flagellis cæsa, vacuit in sepulchro, tertiâ die resurrexit a mortuis et sedet ad dexteram Dei patris ; similiter vinum quod aquæ mixtum in calice sanctificandum proponitur vere et essentialiter converti in eum sanguinem qui per lanceam militis de vulnere dominici lateris in redemptionem mundi feliciter emanavit. Anathematizamus autem omnes contra hanc sanctam et apostolicam fidem superbe ac heretice sentientes et impiâ temeritate garrientes. »

Au pape Alexandre succéda en 1073 Grégoire VII[1], qui n'était autre que ce légat *a latere* que nous avons vu en 1055 présider le concile de Tours. Initié dès cette époque aux troubles que suscitait dans le monde catholique la fausse doctrine de l'archidiacre d'Angers, profondément ému du scandale qui en résultait et sérieusement affligé des dangers que faisaient courir à la religion

[1] Sur la tolérante bienveillance de Grégoire VII à l'égard de Bérenger, et les fausses conséquences que certains historiens ont voulu en tirer en insinuant un doute sur la foi du pape à la présence réelle, voir Hefele, *op. cit.*, t. V, pp. 243, 249-250 et les notes de Dom Leclercq.

Digitized by Google

ces étranges alternatives de croyance et d'hérésie, dont la nature et le caractère mobile, hésitant, irrésolu de Bérenger donnait le triste exemple, Grégoire VII à son tour, imitant ses prédécesseurs, voulut aussi tenter de saper l'hérésie dans ses fondements ou au moins essayer d'en arrêter les progrès. Par deux fois à une année d'intervalle, en 1078 et 1079, il réunit des conciles généraux à Rome pour examiner cette doctrine que tous ses prédécesseurs avaient fait condamner et que l'hérésiarque toujours confondu ne cessait de faire renaître. Mais Bérenger était alors âgé de quatre-vingts ans. Il n'avait plus la fougue et l'énergie de la force de l'âge. Cependant, il soutint la lutte avec un courage digne d'une meilleure cause. Le débat fut solennel; en 1079, cent cinquante évêques et abbés et une quantité innombrable de clercs y assistaient. On rapporte que le pape, pour entraîner les esprits incertains et hésitants, prit une hostie consacrée, la jeta dans un brasier ardent et que les flammes la respectèrent. Bérenger dut encore se soumettre et abjurer son hérésie[1].

Vaincu dans quatorze conciles, affaibli par le poids des années, éprouvant le besoin du calme, du repos et du recueillement, comme cela arrive toujours au déclin de la vie, Bérenger abandonna la lutte et ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Les dix dernières années de sa vie s'écoulèrent dans la retraite. Le silence s'était fait autour de son nom, lorsqu'en l'année 1083 selon les

[1] Il signa alors la formule suivante : « Moi, Bérenger, je crois de cœur et professe de bouche que le pain et le vin... sont changés *substantialiter* au sens véritable et propre au corps et sang du Christ, et sont après la consécration le véritable corps du Christ, né de la Vierge et mort sur la croix, et le véritable sang du Christ, qui a coulé de son côté, et cela non pas seulement *per signum et virtutem sacramenti, sed in proprietate naturæ et in veritate substantiæ.* » *Ibid.*, p. 249.

Digitized by Google

uns, et 1088 selon les autres, il rendit son âme à Dieu le jour de l'Epiphanie. On dit qu'à cette heure suprême, faisant un retour sur lui-même et jetant un regard en arrière, examinant et sa vie et les doctrines qu'il avait enseignées, il se serait écrié, repentant de ses erreurs : « Aujourd'hui qui est le jour de son apparition, mon Seigneur Jésus-Christ m'apparaîtra pour la gloire, comme je l'espère à cause de ma pénitence, ou pour la peine, comme je le crains à cause des autres », faisant ainsi mémoire de ceux qu'il avait autrefois entraînés dans son erreur : « Hodie in die apparitionis suæ apparebit mihi dominus meus Jesus Christus propter pœnitentiam ut spero ad gloriam, vel propter alios ut timeo ad pœnam[1]. »

Les épitaphes et les éloges ne lui manquèrent pas après sa mort. L'archevêque de Tours, Hildebert, composa celle-ci :

Quem modo miratur, semper mirabitur orbis,
Ille Berengarius non obiturus obit.
Quem sacræ fidei vestigia summa sequentem,
Jam quinta dies abstulit, ausa nefas.

La suivante est l'œuvre de Balderic, évêque de Dol :

Vir vere sapiens et sorte beatus ab omni
Qui cœlos anima corpore ditat humum,
Post obitum vivam secum, secum requiescam,
Nec fiat melior sors mea sorte sua.

De pareils éloges étaient-ils bien de circonstance pour l'homme qui avait été pendant sa vie l'occasion de tant de scandales et de tant de trouble et d'agitation dans

[1] Guill. de Malmesbury, *Gesta regum anglorum*, cité par D. Martène, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, p. 99.

Digitized by Google

l'Église ; pour celui qui avait mérité le nom d'hérésiarque et dont les doctrines sept ans après sa mort étaient encore anathématisées dans le concile de Plaisance sous le pape Urbain II[1] ; pour celui enfin dont le cardinal Baronius osa dire :

« En ceste même année (1088), le jour de l'Epiphanie, trespassa le vieux et pourry hérésiarque Berengarius, lequel avait souvent trompé l'Eglise par sa fausse pénitence[2]. »

Mais nous avons vu dans le cours de ce travail avec quelle sévérité Baronius traitait Bérenger, le rangeant au nombre des bêtes sauvages qui se cachent dans l'obscurité des forêts pour y aiguiser leurs dents enragées, le traitant de vénéneux dragon, de perfide et rusé hérésiarque qui ne dépouillait pas la peau du vieux serpent, gardant son premier venin et s'armant de nouvelles écailles pour déjeter avec plus d'audace contre ceux qui l'avaient terrassé.

Toutefois, l'opinion du cardinal Baronius n'était point partagée de tous ; Bérenger jouissait au contraire d'une grande réputation de savoir et d'une pureté de mœurs exemplaire ; Sigebert dit qu'il était illustre par la connaissance des arts libéraux et de la dialectique.

Platina et Sabellicus le comptent au nombre de ceux qui se rendaient recommandables par leur savoir et par leur sainteté.

Grégoire de Bergame remarque qu'il a passé longtemps dans l'esprit de beaucoup de personnes pour un homme insigne en science et en sainteté.

Et le moine Clarius, dans ses Chroniques de Saint-

[1] Bail, *Summa conciliorum*, p. 483, 1re col.

[2] Baronius, T. II, p. 212.

Digitized by Google

Pierre-le-Vif de Sens, lui donne ces deux beaux éloges de philosophe admirable et d'amateur des pauvres [1], et il ajoute qu'il composa cette oraison qui commence par ces mots : Juste Judex Jesus-Christe [2]. Après cela, dit-il, il mourut en chrétien fidèle et vraiment catholique : « Post hæc fidelis et vere catholicus vitam finivit. »

Entre ces éloges peut-être exagérés et les sévérités excessives du cardinal Baronius, n'y aurait-il pas un moyen terme qui serait l'expression de la vérité ? Le mot de la situation ne serait-il pas celui de Lanfranc quand il lui adressa cette apostrophe : « Vous avez confessé en présence de tout le concile la foi orthodoxe non par l'amour de la vérité mais par la crainte de la mort. » Bérenger fut-il un nouveau Galilée, frappant la terre du pied après sa condamnation en s'écriant : Et pourtant elle tourne ! Le silence de ses dernières années fut-il un silence prudent, le découragement d'une lutte toujours malheureuse, ou une conversion sérieuse et sincère ? « Qui peut le dire ? » se demande Crozals. Les témoignages sur la fin de sa vie nous le représentent prêtre accompli, entouré dans sa retraite de Sainte-Côme [3] de la vénération des chanoines de Tours qu'il avait attirés auprès de lui, tout entier à ses devoirs de charité. Suivant la majorité des auteurs, il mourut dans le repentir et l'orthodoxie. Les âpres combats de la vie avaient brisé la fierté de cet homme : vieux, il se défia de sa propre hardiesse.

Quelques auteurs (c'est le petit nombre) veulent qu'il

[1] *Histoire de l'Eucharistie*, p. 432.

[2] Cette oraison se retrouve dans Dom Martène, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, p. 115.

[3] Ile près de Tours.

Digitized by Google

soit mort fidèle à ses doctrines et inébranlable dans son apparente inconstance. Il plane donc quelque doute sur la fin de cet esprit hardi, de ce caractère timide chez lequel le cœur semble avoir été inférieur à l'intelligence [1].

Aux érudits appartient la solution de la question [2].

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie très complète du sujet, dressée par M. F. Vernet, *Dict. de Théol. cath.*, t. II, col. 740-742, a été reproduite avec quelques additions par D. Leclercq, dans sa nouvelle traduction de l'*Histoire des conciles* de Hefele, t. IV, p. 1041-1046. Voici, telle qu'il l'a donnée, l'indication des ouvrages consultés par M. Malbranche : D'Achery, *Spicilegium*. — Dom Martène, *Thesaurus anecdotorum*. — Bail, *Summa conciliorum*. — Labbe et Cossart, *Sacrosancta concilia*. — Baronius, *Annales*. — Le cardinal du Perron, *Traité de l'Eucharistie*. — Claude de Sainctes, *De rebus Eucharistiæ*. — *Histoire de l'Eucharistie*, Amsterdam, 1669. — Dom Michel Félibien, *Histoire de la ville de Paris*. — Dom Mabillon, *Analecta*. — Michaud, *Biographie universelle*, art. *Bérenger*. — Guilmeth, *Histoire de Brionne*. — De Crozals, *Lanfranc, son œuvre, sa vie, etc.* — Charpillon et Caresme, *Dictionnaire de l'Eure*. Il convient d'ajouter désormais à ces listes bibliographiques le récent ouvrage de M. l'abbé R. Heurtevent sur *Durand de Troarn et les origines de l'hérésie bérengarienne*, Paris, 1912, et ceux de Dom Renaudin : *Le dogme de l'Eucharistie au moyen âge et l'hérésie de Bérenger*, Paris, 1912 et *Questions théologiques et canoniques : l'Hérésie de Bérenger*, p. 1-73, Paris, 1913.

[1] De Crozals, *Lanfranc*, p. 90.

[2] « Les épitaphes fort louangeuses de Bérenger, dit Vernet, *loc. cit.*, col. 725-726, seraient inexplicables dans le cas de son impénitence finale. »

Digitized by Google

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

AU SECRÉTARIAT DE L'ÉVÊCHÉ D'ÉVREUX

PAR M. L'ABBÉ CH. GUÉRY

AUMÔNIER DU LYCÉE D'ÉVREUX, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Le 14 décembre 1906 Mgr Meunier, sur un ordre intimé par le gouvernement, abandonnait sa demeure épiscopale pour se retirer au collège Saint-François de Sales. En prévision de cette conséquence de la loi de séparation on avait enlevé des appartements de l'Évêché, aussi bien que du Secrétariat, tout ce qui était la propriété personnelle de l'Évêque ou de son administration; ensuite les locaux demeurèrent huit ans inoccupés.

Au 2 août 1914 la mobilisation commençait dans toute la France; lycées, écoles, devinrent des casernes, puis se changèrent en hôpitaux temporaires, obligeant les élèves à se réunir dans des établissements de fortune. C'est ainsi que les lycéens d'Évreux trouvèrent à l'ancien Évêché des classes peu ordinaires et qui resteront dans leur mémoire. L'ancien Secrétariat, situé au-dessus de la loge du concierge, fut, avec son grand vestibule, affecté aux classes de dessin, d'anglais et d'allemand.

Les élèves assis face au mur près duquel existe l'es-

Digitized by Google

calier, fatigués sans doute de lire sur un tableau les déclinaisons allemandes, ou d'en considérer un autre consacré aux jeux hivernaux, se mirent, avec une tension d'esprit qui aurait été mieux employée à suivre les explications de leur professeur, à scruter la muraille elle-même. Petit à petit les uns y aperçurent des bribes de paysage, les autres quelques lettres gothiques, comme dans leurs livres allemands.

Prévenu bientôt de cette problématique découverte je déchiffrai moi-même, avec un peu d'attention, le mot abrégé de Jean : Iohñis. De prime abord je me crus en présence d'une pierre tombale employée dans la construction du mur. Mais un examen plus attentif, après l'enlèvement de la peinture granitée, m'indiqua un calendrier, puisque le mot Iohñis s'accompagnait de ces autres : *ante portam latinam.*

De concert avec votre patient et tenace secrétaire des lettres, M. E. Guillemare, nous avons, plusieurs jeudis de suite, dégagé les lettres les unes après les autres, récompensés de nos efforts lorsque nous apparaissaient des noms de saints locaux tels que saint Leufroy, saint Swithin, saint Turiaf, saint Aquilin, etc. Le tout écrit ou plutôt peint en belle gothique du XIIIe siècle, semblable à celle des calendriers manuscrits de cette époque.

Cette peinture murale servait de plinthe à la salle de l'Officialité, située certainement à cet endroit, ainsi que le prouve le plan de la ville d'Évreux en 1745, publié par Bonnin dans notre *Recueil* de 1847.

Immédiatement au-dessus de la grosse poutre qui soutient le pavage de la pièce, sur une longueur de 7 mètres 36 [1],

[1] Le refend qui sépare actuellement la pièce n'existait pas à l'origine

Digitized by Google

depuis la porte d'entrée jusqu'au mur extérieur, on avait divisé la surface en rectangles de $0^m,38$ de large sur $0^m,40$ de haut. Chaque compartiment renferme : 1° le nombre d'or rubriqué; 2° la lettre dominicale, en noir; 3° les nones, ides, calendes, en rouge; 4° le sanctoral, rubriqué ou non, selon que la fête était chômée ou non.

La partie maintenant découverte comprend la dernière moitié d'avril, mai, juin, juillet et le commencement du mois d'août, septembre et octobre; janvier, février, mars et la première moitié d'avril devaient se trouver à gauche de l'entrée, bien que la place m'en paraisse assez restreinte ($0^m,90$).

Mai débute comme dans le manuscrit 12 de la cathédrale, conservé à la Bibliothèque municipale et attribué au XIVe siècle par M. Henri Omont : KL. *Maius habet dies XXXI.* Au 9 de ce mois se trouve, rubriquée, *Translatio Sancti Nicholai*, indiquant, pensions-nous, que ce calendrier venait d'une église paroissiale ayant pour patron saint Nicolas, ou qu'il avait été peint pour une confrérie de saint Nicolas. D'un autre côté, au 22 avril, figure *Inventio Sancti Dyonisii*, saint parisien ne convenant qu'à l'Église Saint-Denis d'Évreux[1]; — le 30 avril *saint Eutrope*, inconnu avant le XIVe siècle, existe au ms. 12, puis disparaît au XVIIe siècle sous le cardinal du Perron et Mgr de Péricard; — le 18 juillet *Translatio S. Aquilini* se trouve pour la première fois au bré-

puisque la peinture se continue et que le mois d'octobre se trouve caché par son épaisseur.

[1] M. l'abbé Mesnel, très compétent en ces matières liturgiques, nous a donné d'excellents conseils et des renseignements dont nous avons, une fois de plus, vérifié l'exactitude. Qu'il veuille bien agréer notre sincère reconnaissance.

Digitized by Google

viaire d'Évreux n° 12, mais à l'état d'exception ; le missel manuscrit de Rouen du xve siècle (Y. 62. A.) n'a pas le mot *translatio* qui, par contre, est aux imprimés jusqu'à la suppression de la fête. D'autres saints augmentaient nos incertitudes, comme saint Yves, le 13 mai, inconnu de notre liturgie ébroïcienne, sauf pour le manuscrit 12 qui pourrait bien avoir servi de modèle ; — saint Bernardin, canonisé en 1414, mis seulement au calendrier romain en 1663 par Alexandre VII ; mais la peinture plus pâle dénote une addition postérieure ; — la Visitation, au 2 juillet, se lit pour la première fois à Évreux dans le calendrier du missel d'Ambroise le Veneur ; fête double en 1527 elle devient du rite triple, pour la cathédrale, en 1532, en sorte que saint Swithin, fêté le 2 d'après le ms. 12, est rejeté au lendemain 3 juillet, seule variante constatée entre ce manuscrit et la peinture du Secrétariat.

Au reste voici le tableau exact de ce que nous avons pu jusqu'ici découvrir, avec cette simple observation que les calendriers postérieurs donnent plutôt le cycle des Épactes que le nombre d'or.

Ier RECTANGLE (A GAUCHE)

	f	XI	Kl	
	g	X	Kl	Inventio S. Dyonisii.
IX	*a*	IX	Kl	S. Georgii, mrs, *not.*
	b	VIII	Kl	
XVII	*c*	VII	Kl	S. *Marci, evange.*
VI	*d*	VI	Kl	
	e	V	Kl	
XIIII	*f*	IIII	Kl	S. Vitalis, pbr.
III	*g*	III	Kl	
	a	II	Kl	S. Eutropii, epi.

Digitized by Google

IIe Rectangle

Maius habet dies XXXI.

XI	*b*	KL	*S. Philippi et Jacobi, apost.*
	c	VI N	
XIX	*d*	V N	*Inventio Ste Crucis.*
VIII	*e*	IIII N	
	f	III N	
XVI	*g*	II N	*Iohnis ante portam latinam.*
V	*a*	Nonas	
	b	VIII Id	
XIII	*c*	VII Id	*Translatio S. Nicholaij.*
II	*d*	VI Id	S. Gordiani et Epymache.
	e	V Id	
X	*f*	IIII Id	S. Nereij, Achyleij.
	g	III Id	
XVIII	*a*	II Id	
VII	*b*	Idus	

IIIe Rectangle

	c	XVII Kl	
XV	*d*	XVI Kl	
IIII	*e*	XV Kl	S. Yvonis.
	f	XIIII Kl	S. Bernardini.
XII	*g*	XIII Kl	
I	*a*	XII Kl	
	b	XI Kl	

IVe Rectangle

Junius habet dies XXX.

	e	KL	
XIX	*f*	IIII N	S. Marcellini et Petri, mtyrm.
XIII	*g*	III N	
XVI	*a*	II N	
V	*b*	Nonas	
	c		
	d		
	e		
	f		

Digitized by Google

Ve Rectangle

	d	XVIII Kl	
XV	*e*	XVII Kl	
II	*f*	XVI Kl	S. Cyrici et Julite.
	g	XV Kl	
XII	*a*	XIIII Kl	
I	*b*	XIII Kl	S. Gervasii et Prothasii, *not.*
	c	XII Kl	
IX	*d*	XI Kl	S. Leuffredi, *not.*
		X Kl	
		IX Kl	Vigil.
		VIII Kl	*Nativ. S. Ioh. Bapt.*
		VII Kl	[Euse]bei epi [vel Gulielmi].
		VI Kl	
		V Kl	
		IIII Kl	

VIe Rectangle.

Julius habet dies XXXI.

XIX	*g*	KL	
VIII	*a*	VI N	*Visitatio B. Marie.*
	b	V N	S. Swithini.
XVI	*c*	IIII N	*S. Martini, not. translatio.*
V	*d*	III N	
	e	II N	
XIII	*f*	Nonas	
II	*g*	VIII Id	
	a	VII Id	
X	*b*	VI Id	S. Septem Fratrum.
	c	V Id	Translatio S. Benedicti.
XVIII	*d*	IV Id	
VII	*e*	III Id	S. Turiavi, epi.
	f	II Id	
XV	*g*	Idus	

VIIe Rectangle

IV	*a*	XVII Kl	
	b	XVI Kl	

Digitized by Google

XII	*c*	XV	Kl	Translatio [S. Aquilini].
I	*d*	XIIII	Kl	
	e	XIII	Kl	S. Margarite.
IX	*f*	XII	Kl	
	g	XI	Kl	S. *Marie Magdalene.*
XVII	*a*	X	Kl	S. Appolinaris.
VI	*b*	IX	Kl	S. Christine.
	c	VIII	Kl	S. *Jacobi et Xristophori.*
XIV	*d*	VII	Kl	S. *Anne* matr̄.

VIII[e] Rectangle

Augustus habet dies XXXI.

VIII	*c*	KL	S. *Petri ad vincula.*
XVI	*d*	IIII N	
V̄	*e*	III	
	f	II	
XIII	*g*	Nonas	
II	*a*	VIII	
	b	VII	
X̄	*c*	VI	
	d	V	
XVIII	*e*	IIII	S. Laurentii mr̄is. — Vigilia S. Taurini.
VII	*f*	III	S. *Taurini ep̄i ebr.* — *Tiburcii mr̄is.*
	g	II	
XV	*a*	Idus	
IIII	*b*	XIX	S. Laudulphi, epi Ebr. Vigilia Assump.
	c	XVIII	Assumptio beate Virginis.

IX[e] Rectangle

	d	XVII	
	e	XVI	
	f	XV	
IX	*g*	XIIII	
	a	XIII	S. Philiberti, mr̄is.
XVII	*b*	XII	
VI	*c*	XI	Oct. b. Marie.
	d	X	
XIIII	*e*	IX	S. *Bartholomei ap̄li.*
III	*f*	IIII	S. Ludovici regis.

Digitized by Google

	g	VII	
XI	*a*	VI	
	b	V	S. Augustini epi.
XIX	*c*	IIII	*Decollatio S. Iohis Bapt.*
VIII	*d*	III	
	e	II	

Xe RECTANGLE

September habet dies XXX.

XVI		KL	S. Egidii abbatis.
V	*g*	IIII	
	a	III	S. Gregorii magni.
XIII	*b*	II	
II	*c*	Nonas	Inventio S. Taurini.
	d	VIII	
X	*e*	VII	
	f	VI	*Nativitas B. M. Virginis.*
XVIII	*g*	V	S. Gorgonii mris.
VII	*a*	IIII	
	b	III	
XV	*c*	II	
IIII	*d*	Idus	
	e	XVIII	
XII	*f*	XVII	

XIe RECTANGLE

	g	XVI	
	a	XV	
IX	*b*	XIIII	S. Lamberti epi. et mrs.
	c	XIII	
XVII	*d*	XII	
VI	*e*	XI	S. *Mathei apli et evangeliste.*
	f	X	
XIIII	*g*	IX	S. Tecle virginis.
III	*a*	VIII	
	b	VII	S. Firmini mrs.
XI	*c*	VI	
	d	V	S. Cosme et Damiani.
XIX	*e*	IIII	
VIII	*f*	III	S. [*Michaelis.*]
	g	II	

Digitized by Google

XIIe RECTANGLE

October habet dies XXXI.

XVI	*a*	KL	S. Remigii epi.
V	*b*	VI	S. Leodegari epi et mris.
XIII	*c*	V	
II	*d*	IIII	
	e	III	
X	*f*	II	S. Fidis virg. et mris.
	g	Nonas	
XIIII	*a*	VIII	
VII	*b*	VII	
	c	VI	
XV	*d*	V	
IIII	*e*	IIII	
XII	*f*	III	
	g	II	
	a	Idus	

XIIIe RECTANGLE

	b	XVII	S. Michaelis archangeli in monte Tumba.
IX	*c*	XVI	
	d	XV	
XVII	*e*	XIIII	
VI	*f*	XIII	
	g	XII	
XIIII	*a*	XI	
III	*b*	X	
	c	IX	
XI	*d*	VIII	
	e	VII	
XIX	*f*	VI	
VIII	*g*	V	
	a	IIII	
	b	III	
	c	II	

Deux questions se posaient : 1° à quelle époque remonte ce calendrier ? 2° d'où vient-il ?

Digitized by Google

Notre première hypothèse, à cause de la translation de Saint Nicolas, fête rubriquée, fut qu'il venait de la sacristie ou du chœur de l'église Saint-Nicolas d'Évreux où il aurait été peint du XIIIe au XIVe siècle. Le chœur de cette église, reconstruit en 1474, sur l'ordre de Louis XI, appuyait cette première opinion. Rien d'étonnant, en effet, à ce que ces pierres devenues inutiles, eussent été employées à la construction de l'Officialité, au début du XVIe siècle, par l'Évêque Raoul du Fou.

Cependant le peu d'épaisseur de cette prétendue pierre, l'absence de joints, nous en fit examiner de plus près la nature et bientôt nous apparut la vérité. Ce que nous avions pris pour de la pierre très friable n'était qu'une couche assez épaisse de plâtre fin. Aucun doute ne pouvait subsister et ainsi se résolvaient les deux questions : le calendrier datait de la même époque que le Secrétariat et avait été peint sur place pour décorer cet appartement.

Immédiatement au-dessus du calendrier se voit une frise de même longueur, mais de 0^m^,30 seulement de hauteur, sur laquelle on avait peint, à gauche, des sujets caractéristiques de chaque mois, et, à droite, les signes du zodiaque. Beaucoup de ces dessins sont effacés aussi bien que le *Sanctoral*. Au-dessus de la seconde quinzaine d'avril se trouve le signe du *Taureau* (il est couché). Mai représente un voyageur à cheval avec son épouse en croupe et le signe des *Jumeaux*.

En comparant ces deux dessins avec les deux bois du *Livre d'Heures du diocèse d'Évreux*, naguère décrit par nous dans le *Recueil de la Société Libre de l'Eure*, (année 1910, p. XCII), on constate que ce livre a servi de modèle au peintre. Les personnages ont la même pose,

Digitized by Google

sinon le même costume; les deux jumeaux en lutte l'un contre l'autre sont dans la même attitude; au mois de juin la tonte des brebis est frappante de ressemblance : mêmes contours de la taille et du bras droit, mêmes ciseaux, même pose de l'animal sur les genoux de l'opératrice, même forme du cancer signe zodiacal de ce mois. Une différence cependant existe dans ce dernier tableau. L'artiste, en effet, au lieu de copier la ville de notre *Livre d'Heures* semble avoir voulu, selon ses moyens, représenter la ville d'Évreux, avec sa cathédrale, ses tours et ses murs d'enceinte. Prise du fossé qui longe le boulevard Chambaudoin actuel cette vue montre, à gauche, une avenue de grands arbres aboutissant à la tour centrale de la cathédrale flanquée de clochetons; à droite deux grosses tours dont la première, avec créneaux et machicoulis, laisse voir le donjon (sans préoccupation de perspective), et la seconde semble une tour d'angle reliée par le mur d'enceinte. On dirait la tour de l'Espringalle, démolie en 1652 par l'architecte de l'hôtel-de-ville qui se servit des pierres pour sa nouvelle construction.

Juillet et août ont complètement disparu, sauf la crinière du lion, signe de juillet, et le manche de la faulx du moissonneur. Septembre a gardé quelques sillons des semailles avec les deux plateaux de la balance. Octobre enfin nous montre la vendange et le signe du zodiaque, *le Scorpion*, *absolument semblable à celui du Livre d'Heures*.

La conclusion est donc que le manuscrit 12 a servi pour le *Sanctoral*, et le *Livre d'Heures* pour les dessins, sauf quelques détails. Or comme le *Livre d'Heures*, quoique daté de 1513, est antérieur quant aux illustra-

Digitized by Google

tions de Simon Vostre[1], il vérifie notre jugement plaçant ce calendrier mural dans le premier quart du XVIe siècle.

Il y a peu d'exemples d'une telle décoration et cette découverte présente, à mon avis, un certain intérêt. Des tableaux ou des peintures murales dans les sacristies et dans les églises indiquaient et indiquent encore les obits, fondations de messes, services, processions, etc., mais aucun calendrier ne s'y trouve sans autre mention que le *Sanctoral*.

Seul le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, au mot *Calendrier*, mentionne le « calendrier épigraphique de Naples » que Mazocchi (Alexis-Symmaque) fixe entre 840 et 850. D'après la planche 1864, il est distribué absolument comme celui de l'Évêché. Chaque mois occupe deux rectangles ; une colonne, avec base et chapiteau, marque la séparation des mois entre eux ; une frise au-dessus ornée, non de paysages comme à Évreux, mais de rinceaux, le complète.

Existe-t-il un rapport quelconque entre ce calendrier sur marbre, décrit en 1744 par le laborieux antiquaire italien dans *In vetus marmoreum S. Neapolitanae ecclesiae Kalendarium commentarium*, et celui-ci ? On ne peut pas admettre qu'un livre, imprimé à Naples, ait été connu ici, apprécié, au point de tenter une imitation. Mgr de Rochechouart, il est vrai, entreprit de nombreux embellissements dans son manoir épiscopal, vers 1750, mais surtout pour donner « à son jardin du soleil et de

[1] Simon Vostre, libraire à Paris, avait commencé ce commerce de *Livre d'Heures* dès 1484. Les illustrations d'Évreux, employées pour d'autres diocèses, datent de 1498 ou de 1506 au plus tard.

Digitized by Google

la vue[1] » en faisant abattre les remparts, afin de les réduire à hauteur d'appui. Fit-il en même temps peindre ce calendrier, avec sa frise de paysages, dans l'intention de conserver un souvenir des murailles et des tours qu'il faisait détruire ? L'hypothèse me paraît bien aventureuse, d'autant plus que saint Eutrope ne figure plus dans nos calendriers à partir du XVIIe siècle, et qu'il figure dans le nôtre.

Il me semble plus vraisemblable de fixer à l'époque même de la construction de l'Officialité la date de ces peintures murales, badigeonnées après la Révolution quand l'Évêché devint la Préfecture ; dissimulées ensuite au XIXe siècle par un immense placard au retour de l'Évêque en son palais et depuis lors complètement inconnus jusqu'à cette fortuite découverte.

Les comptes de l'Évêché donneraient peut-être une indication sur la date exacte de la construction de ces bâtiments et sur leur décoration. Il ne reste malheureusement, aux Archives de l'Eure (série G. 17) à la date de 1499, qu'un procès-verbal d'enquête *de commodo et incommodo* sur le projet de construction de « certains édifices que entendoit et voulloit faire édiffier l'évêque d'Évreux, en son lieu et manoir épiscopal, *sur, près* et joignant à la muraille de la dite ville et cité d'Évreux ».

S'agit-il dans cette enquête du palais lui-même, construit par Raoul du Fou, sur les murailles de la ville, comme s'efforce de le prouver M. Gustave Prévost[2] malgré l'affirmation de Lebrasseur et de M. Delanoë qui donnent la date de 1481 ? Voici ce qu'en dit notre cha-

[1] *Notice archéologique et historique sur l'Evêché d'Evreux*, par Gustave A. Prévost, Caen, H. Delesques, 1888, ext. de l'*Annuaire Normand* de 1888.

[2] *Loc. cit.*

Digitized by Google

noine d'Évreux dans son *Histoire manuscrite des Évêques d'Évreux :* « Raoul du Fou, ayant trouvé le Palais « épiscopal en très mauvais état et tombant presque en « ruines, le fit rebâtir tel qu'on le voit aujourd'hui. Pen- « dant cette construction qui eut lieu *après son arrivée*, « et que M. le Brasseur fixe à l'année 1481, il habita « plus particulièrement le château de Gaillon que « Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, avait mis « à sa disposition. » Comme Georges d'Amboise monta sur le siège métropolitain de Rouen seulement en 1493 l'auteur conclut de là que le palais n'était pas en construction avant cette date. L'expression *habita plus particulièrement* laisse cependant supposer des séjours antérieurs et en d'autres demeures.

Le Secrétariat, ainsi qu'on peut s'en convaincre encore de nos jours, est bien construit *sur*, *près* et joignant à la muraille de la ville. A l'époque de la ligue, plusieurs travaux furent entrepris pour « réparations à faire en la muraille de l'enclos de la dite ville à l'endroit des bastiments de la court ecclésiastique et des escuries du manoir épiscopal dudit lieu, en tant et pour telle longueur et espasse que contiennent les dits bastiments, » etc. (28 avril 1589)[1].

La conclusion, selon moi, est qu'il s'agit bien, dans la pièce de 1499, de l'Officialité et non du palais, car tout le raisonnement de M. Gustave Prévost porte sur la phrase de l'abbé Delanoë relative à la résidence de Raoul du Fou à Gaillon, en laissant de côté son début : « Pendant cette construction qui eut lieu *après son arrivée* ». Ce n'est pas après 15 ans d'épiscopat

[1] *Arch. de l'Eure*, G. 16.

Digitized by Google

qu'on peut dire, d'un prélat, qu'il en est *à son arrivée*.

Donc, jusqu'à plus ample informé, il faut admettre que ce calendrier et ses peintures remontent au premier quart du XVIe siècle.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 23 JANVIER 1916

PRÉSIDENCE DE M. DE BOURY,

VICE-PRÉSIDENT

Étaient présents : MM. BOURGNE, DOUCERAIN, GUILLEMARE, LETELLIER-ALABOISSETTE, abbé GUÉRY, Charles LECŒUR, RÉGNIER, BOURGUIGNON, GARNIER, BESNIER, IZARN, HUBERT (Alphonse), HUBERT (Albert), PORTAIL, Léon COUTIL, BAGOT, COURCELLES, SOUTY, LEGUÉ, MOMENTEAU, LECOQ, LAPELTEY, MARIE, VINCENT.

Excusés : MM. Léon MONNIER, sénateur; Mgr DÉCHELETTE, évêque d'Évreux; le marquis d'ALBUFÉRA, Georges BONJEAN, Emmanuel BOULET, chanoine EUDELINE, Joseph L'HOPITAL, Sylas LOISEL, Albéric DE MARE, chanoine PORÉE.

Après la lecture du procès-verbal de la séance générale du 18 juillet 1915, M. Doucerain donne connaissance d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 25 novembre 1915, relative à une enquête historique et économique sur les biens communaux en France. Les communications relatives à cette enquête pourront être adressées au Ministère jusqu'au 31 décembre 1919.

M. le Préfet de l'Eure a communiqué au Président de la Société, à la date du 18 novembre 1915, en lui demandant son avis, une circulaire de M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, en date du 21 octobre 1915,

Digitized by Google

au sujet de l'application du décret du 14 octobre 1915, portant interdiction d'abattre certains animaux pour la boucherie, en vue de sauvegarder le troupeau national. La section d'agriculture a répondu à la demande de M. le Préfet, à la date du 10 décembre 1915, qu'il y avait lieu de maintenir actuellement les dispositions du décret. Une nouvelle circulaire, émanée de M. Méline, ministre de l'Agriculture, a été adressée sur le même sujet à la date du 3 décembre 1915. Elle a paru dans le numéro du 16 décembre 1915, du *Journal d'agriculture pratique*.

M. le Secrétaire perpétuel expose que les arrérages du legs Léon Petit, s'élevant à la somme de *mille francs*, vont se trouver disponibles, en 1916, et, conformément aux intentions du testateur, le Conseil d'administration de la Société propose de décerner des récompenses, consistant en diplômes, médailles et espèces aux femmes mariées ou veuves, des cultivateurs mobilisés qui, dans l'arrondissement d'Évreux exclusivement, se sont fait remarquer par leur courage et leur dévouement à assurer la culture de leurs exploitations agricoles, en l'absence du chef de famille. Les mêmes récompenses pourraient être attribuées d'ailleurs aux vieux parents, qui, en l'absence de leurs enfants, auraient repris la direction de leur culture et auraient ainsi accompli une tâche vraiment patriotique.

D'autre part, la Société des Agriculteurs de France se propose de contribuer à l'attribution des récompenses décernées par la Société d'Agriculture de l'Eure.

Une circulaire sera envoyée aux maires de l'arrondissement d'Évreux, pour les prier de bien vouloir signaler, au moyen d'un questionnaire joint, les culti-

Digitized by Google

vatrices qui leur paraîtraient dignes d'être récompensées. La distribution des récompenses pourrait avoir lieu au printemps, en séance publique.

M. Doucerain fait savoir que le Recueil des travaux de la Société paraîtra vers le mois de juillet, et comprendra, outre les travaux dont la lecture a été donnée au cours des dernières séances générales de la Société, la suite de l'*Archéologie gauloise, gallo-romaine et franque du département de l'Eure* (arrondissement de Bernay), par M. Léon Coutil, membre de la Société.

Déjà deux premiers fascicules concernant les arrondissements des Andelys et de Louviers ont paru en 1895 et en 1916. M. Coutil veut bien réserver à la Société libre de l'Eure les fascicules qui seront consacrés successivement aux arrondissements de Bernay, d'Évreux et de Pont-Audemer.

A cette occasion, M. Coutil fait connaître que le grand ouvrage de M. Babelon, membre de l'Institut, et conservateur du Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale, sur le *Trésor de Berthouville* (Eure), va paraître incessamment chez l'éditeur Lévy. M. Coutil, à qui sont dues les illustrations de cette magnifique édition, soumet à l'assemblée quelques-unes des planches illustrées de l'ouvrage.

M. Coutil dépose ensuite sur le bureau une thèse agricole soutenue en 1914 devant l'Institut agronomique de Beauvais, par M. Pierre Coutil, son fils, et qui a pour sujet : « La Ferme de l'Hermitage, à Claville (Eure) ». On sait que la ferme de l'Hermitage appartient à M. Lauvray et est exploitée par notre confrère.

M. le Président remercie M. Coutil de sa communication et de l'offre de la thèse de M. Pierre Coutil, et

Digitized by Google

donne la parole à M. Doucerain, pour la lecture de son rapport sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1915.

Puis, M. Charles Lecœur, membre du conseil d'administration, a lu un rapport proposant l'attribution d'une médaille de vermeil, d'un diplôme d'honneur et d'un Bon de la Défense nationale de cent francs, qu'il offre personnellement, au jeune Louis Dareau, d'Heubécourt (canton d'Écos), qui, âgé de quatorze ans, a assumé la direction de la ferme de son père, prisonnier en Allemagne, avec l'aide de ses petits frères et sœurs. Il est l'aîné d'une famille de cinq enfants.

M. de Boury, en remettant à l'héroïque enfant sa médaille et ses 100 francs, lui a adressé des félicitations chaleureuses et lui a recommandé de garder le souvenir de cette journée qui contribuera à faire de lui, dans l'avenir, un bon serviteur du pays.

M. Bourguignon, caissier de la succursale de la Banque de France, a donné lecture des intéressantes observations que lui a suggérées la rentrée de l'or aux guichets de la Banque, ainsi que des propos caractéristiques qu'il a pu entendre de la part de ceux qui se démunissaient ainsi, dans un intérêt national, du précieux métal qui est le nerf de la guerre.

M. Letellier-Alaboissette, trésorier, a donné lecture des résultats de l'exercice financier 1915 qui, malgré la guerre, se solde par un excédent de recettes.

M. de Boury a donné lecture de trois vœux émis par le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux dans sa réunion du 15 janvier 1916, et relatifs à la main-d'œuvre agricole, et a proposé à l'assemblée de s'y associer. Ces vœux ont été adoptés.

Digitized by Google

Enfin, l'assemblée a procédé au renouvellement des membres de son bureau sortants et non rééligibles.

M. Penciolelli, officier d'administration principal en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire à Guichainville, a été nommé Président de la Société pour 1916 ; M. Albéric de Mare, président sortant, a été nommé secrétaire de la section d'agriculture en remplacement de M. Duméril, décédé ; MM. Alaboissette, avoué, et Hubert (Alphonse), directeur de la Coopérative agricole, ont été nommés membres du Conseil d'administration pour trois ans.

M. le Président met aux voix les candidatures de Mlle Casse, professeur au lycée de jeunes filles, de M. Charles Denis, entrepreneur de travaux publics, et de M. Kœnig, conducteur principal des Ponts et Chaussées, comme membres de la Société. L'admission de ces nouveaux membres est prononcée.

La séance a été levée à quatre heures.

Digitized by Google

RAPPORT GÉNÉRAL

Sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1915.

PAR M. ALBERT DOUCERAIN, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Lu à la séance générale du 23 janvier 1916.

Messieurs,

Un spirituel dessin de Forain représentait naguère des soldats devisant dans leur tranchée avec cette légende qui a fait fortune : « Pourvu que les civils tiennent ! »

Il faut rendre cette justice aux civils qu'ils ont merveilleusement tenu. Il ne faut pas laisser s'accréditer cette croyance que tout l'héroïsme de la France est dans les tranchées. Certes, nos « poilus » sont héroïques et nous ne leur aurons jamais trop de reconnaissance. Mais l'arrière a été digne de l'avant. Les femmes de France sont au chevet de nos blessés, et les hommes, que leur âge ou leur état de santé condamnent à l'inaction, essaient de se la faire pardonner en collaborant aux œuvres multiples qui sont nées de la guerre. Ceux qui n'ont pas l'honneur de combattre par les armes les ennemis de la France ont le devoir de secourir de toutes

Digitized by Google

leurs forces, non seulement les maux nés de la guerre, mais la misère et la souffrance partout où ils la rencontrent. Ce n'est point une leçon qu'on ait besoin de faire entendre chez nous.

La Société libre de l'Eure a vécu et, suivant le conseil de Forain, elle a *tenu*.

Elle a travaillé. Non seulement elle a laissé la bibliothèque ouverte, soit à ses membres, soit aux blessés et aux soldats désœuvrés qui venaient y chercher un réconfort intellectuel, mais elle a fait paraître deux volumes.

Au printemps elle a publié son *Recueil annuel* qui contenait 168 pages, dont vous avez pu apprécier l'intérêt, et à l'automne elle a édité la *Table des Matières du Recueil*, depuis 1860 jusqu'en 1912, travail minutieux et méthodique, de 350 pages, dû à la plume du laborieux M. Guillemare, et dont j'ai dit tout le bien que je pensais dans une préface, qui voulait être un hommage bien plus qu'une présentation.

Nous avons ainsi, Messieurs, dans la limite de nos ressources, et peut-être en les dépassant, donné du travail à ceux qui en manquaient et donné au moins l'exemple de la reprise des affaires.

La reprise des affaires ! C'est presque, à l'heure actuelle où les bras les plus vigoureux sont aux armées et où les capitaux sont paralysés par les divers *moratoria*, le problème de la quadrature du cercle !

Nulle part ailleurs autant que dans le monde agricole la question de la main-d'œuvre n'est devenue angoissante. M. Bourgne, notre dévoué président de Section, avait déjà, dans sa remarquable enquête sur l'agriculture dans l'Eure au cours du XIXe siècle, posé les données du problème. C'était à la veille de la guerre, et,

Digitized by Google

sans la prévoir, il avait terminé son étude par ce point d'interrogation : *Et après ?* Après, c'est demain que nous l'attendons. Les pouvoirs publics ne pourraient-ils pas étudier cette question : l'emploi généralisé des femmes aux travaux des champs ? Il faudra qu'on donne à nos campagnes des ouvrières si les ouvriers continuent à leur manquer. Combien parmi les soldats paysans qui auront échappé à la mort reviendront mutilés dans leurs fermes ?

Nous ne faisons que poser la question... Hélas ! il en est bien d'autres qui seraient peut-être actuellement résolues d'une manière satisfaisante pour l'agriculture nationale si le Ministère de l'Agriculture avait fait appel dans tous les départements, avec le concours et sous la direction des préfets, aux compétences et aux dévouements régionaux ?

On a laissé, faute de penser sans doute à s'en servir, bien des bonnes volontés sans emploi. Une proposition excellente avait été faite à la Chambre des Députés par M. Hennessy, c'était la création de conseils économiques régionaux, qui auraient été composés de toutes les compétences agricoles, industrielles et commerciales d'une région et auxquels auraient été soumis tous les problèmes qu'une guerre sans précédent dans l'Histoire fait surgir à toute heure. La proposition a été renvoyée, depuis longtemps, à la commission, et je crains fort que l'ombrageuse jalousie des assemblées politiques ne l'empêche de voir jamais la lumière.

Mais j'ai hâte, Messieurs, de vous ramener aux moutons dont nous avons la garde.

Comme toujours, notre bibliothèque s'est enrichie par des achats et par des dons.

Digitized by Google

En dehors du remarquable ouvrage sur « Les Séminaires Normands » de M. l'abbé Bonnenfant, dont je vous ai déjà entretenu à notre séance de juillet, et dont M. le chanoine Porée vous parlera tout à l'heure avec autorité, nous avons reçu de notre ancien Président, M. Gustave Prevost : les *Notes du premier président Pellot sur la Normandie*, concernant le clergé, la noblesse et les officiers de justice, de 1670 à 1683, notes qu'il a publiées sous les auspices de la *Société de l'histoire de Normandie*.

M. Prévost avait déjà publié, pour la même Société, en 1910 et en 1913, ce qui, dans l'*Armorial général de France* dressé en vertu de l'édit de novembre 1696, concernait les généralités de Rouen et de Caen.

Le manuscrit qui nous a conservé les *Notes du Président Pellot* fait partie de ceux de la Bibliothèque Mazarine. Il date du dernier tiers du XVIIIe siècle. C'est un vaste répertoire des principaux habitants de la Normandie, vers 1680.

Environ 1.200 personnes y figurent. Les connaître et les peindre toutes était, évidemment, une tâche impossible ; une partie est simplement nommée ; mais d'autres, en grand nombre, défilent devant nous. Leur situation de famille et de fortune, leur intelligence, leur capacité professionnelle, leur tempérament, leurs qualités d'esprit et de cœur, leurs bizarreries ou leurs défauts sont notés avec une acuité d'observation remarquable.

Les fonctions du Président Pellot lui permettaient de connaître les principaux membres de toutes les compagnies judiciaires. Il habitait Rouen, mais il avait parcouru toute la province. De plus il avaît été maître des requêtes, intendant pendant quinze ans, et le protégé de

Digitized by Google

Colbert. M. Prévost a donc donné aux chercheurs de notre province un instrument de travail de premier ordre.

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient de faire paraître, sous la signature d'une trentaine d'écrivains français et avec une préface de M. Lucien Poincaré, directeur de l'enseignement supérieur, un ouvrage en deux volumes, intitulé la *Science française* qui vient singulièrement à son heure.

C'est en effet à l'heure où la science allemande ne craint pas de proclamer orgueilleusement sa supériorité et son hégémonie, après en avoir fait l'usage que l'on sait, c'est au lendemain du manifeste impudent des 93 intellectuels de l'Université allemande, que notre Ministère de l'Instruction publique a eu l'heureuse pensée d'envoyer à l'exposition de San Francisco plusieurs centaines de volumes, les uns vieux, les autres jeunes, qui, tous, attestent l'ancienneté, la durée, l'activité toujours fertile des études françaises.

Le ministre a demandé à un représentant de chaque science une notice qu'il a jointe à chaque série de volumes ; il a recueilli dans les deux tomes de la *Science française* tous ces résumés d'un travail immense et glorieux. C'est, à la date de 1915, le bilan d'un effort qui, depuis des siècles, n'a pas eu de cesse et qui ne se ralentit pas.

Les caractères de la science française, M. Lucien Poincaré les note, dans la préface qu'il a écrite. Ce sont premièrement, dit-il, « l'ordre, la netteté, la précision. » C'est la clarté : elle exige l'évidence. Il ne lui suffit pas de poser des définitions abstraites et d'en conclure ceci ou cela ; elle veut, à chaque pas qu'elle fait, confronter

Digitized by Google

ses progrès avec la réalité. En somme, elle est positive et ne substitue pas à la vérité concrète la dialectique.

Cependant, elle généralise, mais avec tranquillité. « Telle autre,... » dit M. Lucien Poincaré; cette autre-là, c'est la science allemande, et je vous renvoie, Messieurs, à la préface des deux volumes que le Ministère a eu la gracieuseté de nous envoyer, pour voir comment on peut dégonfler cette baudruche de la *Kultur* allemande, dont la métaphysique est dans les nuages, des nuages asphyxiants et lacrymogènes.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons cru devoir placer dans la bibliothèque les deux volumes édités par les soins de Mgr Baudrillart : la *Guerre allemande et le catholicisme ; l'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne*. C'est un ensemble d'une singulière puissance, et dont le cardinal de Paris, notre compatriote, a voulu se rendre lui-même le censeur ; ensemble qui se présente avec une forme sérieuse, ferme, souvent éloquente, toujours mesurée.

Si certaines études sollicitent plus particulièrement l'attention, toutes sont dignes d'intérêt et il en est qui devront passionner l'opinion : comme celle de M. d'Anthouard sur les prisonniers de guerre français et la comédie de l'amélioration de leur sort en Allemagne. Vous la lirez, Messieurs...

Enfin, il nous a semblé que nous devions aussi enrichir notre bibliothèque de certaines œuvres nées de la guerre et qui la reflètent, en faisant naturellement un choix parmi l'immense floraison des récits de guerre, et au premier rang de ceux-là, consacrés déjà par la faveur publique, nous avons rangé le *Dixmude* de M. Charles Le Goffic, ancien professeur au lycée

Digitized by Google

d'Évreux, et l'ouvrage de M. Marcel Dupont, *En campagne*, impressions d'un officier de légère, qui n'est autre qu'un officier du 7e chasseurs à cheval, en garnison dans notre ville, caché sous un pseudonyme.

Déjà, Messieurs, l'année dernière, nous inscrivions au Livre d'or de notre Société ceux d'entre nos membres qui étaient tombés au champ d'honneur.

Sans avoir, cette année, à déplorer de perte directe, permettez-moi cependant de saluer deux noms qui nous sont chers et qui, à des titres divers, peuvent être revendiqués par la science française, dont je vous entretenais tout à l'heure.

Le premier est celui de l'éminent archéologue Joseph Déchelette, correspondant de l'Institut, conservateur du musée de Roanne, capitaine d'un régiment territorial, et frère de notre évêque vénéré, tué à l'ennemi, à l'âge de 53 ans.

L'ouvrage de M. Déchelette sur les vases céramiques ornés de la Gaule romaine, son *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique*, sa puissance de travail, son talent de rédaction et ses idées originales sur les questions les plus controversées le faisaient regarder à juste titre comme une gloire de la science française.

L'Académie française qui a eu l'heureuse inspiration de décerner tous ses prix littéraires de 1915 aux écrivains et aux savants tombés pour la France a attribué le prix Lambert de 1.600 francs à M. Joseph Déchelette. Sa veuve en a immédiatement consacré le montant à une œuvre de guerre. Elle répondait ainsi sûrement aux intentions patriotiques de son cher disparu.

Le second nom que la Société libre de l'Eure peut inscrire dans ses annales, c'est celui de M. Louis Debidour,

Digitized by Google

ancien professeur d'histoire au lycée d'Évreux, et le lauréat de notre concours Lucien Fouché, en 1903, pour un manuscrit consacré à l'histoire de l'abbaye de Saint-Taurin jusqu'au XIVe siècle.

Après avoir occupé avec distinction, pendant plusieurs années, la chaire d'histoire et de géographie au lycée d'Évreux, M. Louis Debidour, qui était fils d'un inspecteur général de l'instruction publique, fut nommé au lycée de Rouen, d'où il était venu, depuis, faire à Évreux un certain nombre de conférences très remarquées.

Au moment où la guerre éclata, il venait d'être nommé professeur au lycée Charlemagne à Paris. Aussitôt mobilisé, M. Debidour demanda à partir au front. Sa belle conduite au feu lui valut d'être promu successivement adjudant, sous-lieutenant et lieutenant. A la suite de l'affaire d'Andechy, il fut cité à l'ordre de l'armée et reçut la croix de guerre avec palme. Il fut tué, à la tête de sa compagnie, dans les récents et glorieux combats de Champagne.

Les nombreux amis qu'il a laissés à Évreux ont été profondément attristés par la nouvelle de sa mort héroïque.

Au premier rang de nos blessés, nous mentionnerons le nom de notre confrère Louis Bonjean, avocat à la Cour d'appel de Paris, lieutenant au 119e régiment d'infanterie, disparu dans un violent combat livré dans la nuit du 28 au 29 octobre 1914, autour de la ferme du Luxembourg, en Champagne. Il est prisonnier en Allemagne.

C'est avec regret que nous avons appris aussi que notre secrétaire rétribué, M. Marcel Béhot, sergent au

Digitized by Google

143e d'infanterie, avait été grièvement blessé au pied gauche. Il est actuellement soigné dans un hôpital parisien. Nous faisons des vœux pour que notre collaborateur puisse, après la guerre, nous apporter encore le concours dévoué dont il a donné maintes preuves envers la Société libre de l'Eure.

Comme l'année dernière encore, saluons ceux de nos membres dont le dévouement à la patrie a été récompensé justement, M. Maurice Hervey, sénateur de l'Eure, notre ancien président, et M. Prosper Josse, député de l'arrondissement des Andelys, tous deux décorés de la Légion d'honneur, et cités à l'ordre du jour des armées.

Certains de nos confrères ont eu aussi la joie de voir leur fils à l'honneur, comme notre excellent collègue, M. Besnier, dont les trois fils et le gendre ont été cités à l'ordre de l'armée.

M. Georges Besnier, archiviste du Calvados, ancien archiviste de l'Eure, et membre de notre conseil d'administration, capitaine de réserve au 3e d'artillerie lourde, a été cité à l'ordre du jour et décoré de la croix de guerre avec palme, pour son attitude remarquable sous le feu de l'ennemi le 3 octobre 1915.

M. Charles Besnier, capitaine d'état-major, a été décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre. Il en a été de même du capitaine de Béchillon, gendre de M. Besnier, décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre.

Enfin, M. Serge Besnier, capitaine au 16e dragons, fut grièvement blessé d'une balle dans le cou, l'hiver dernier, au cours des terribles combats de l'Yser, en se portant au secours d'un de ses mitrailleurs, qui allait

Digitized by Google

tomber entre les mains de l'ennemi, et fut, à la suite de ce bel acte de courage, cité à l'ordre de l'armée et décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre. C'est donc trois croix de la Légion d'honneur et quatre croix de guerre dans la même famille.

C'est encore notre jeune compatriote M. Jacques Fayet, qui vient d'être promu au grade de capitaine à vingt-cinq ans, et dont la jeune gloire doit remplir de joie notre honoré confrère M. Albert Fayet, conseiller à la Cour d'appel de Douai, retenu dans cette ville comme otage des Allemands, depuis le mois de septembre 1914, comme elle doit faire tressaillir de fierté les mânes de notre regretté confrère, le bâtonnier Cauët, son grand-père.

C'est sur les traces de ces vaillants, et à leur exemple, que, moins heureux pourtant, le lieutenant Jean Bellenger commandait sa compagnie du 174e d'infanterie, lorsqu'il tomba aux Eparges, mortellement frappé, le 5 mai 1915, et mérita une glorieuse citation posthume à l'ordre du jour dont peut s'enorgueillir à juste titre notre très estimé collègue, M. Émile Bellenger, son père.

Le même jour, aux Eparges, M. Antoine Duval, fils de notre confrère, M. Duval, le sympathique proviseur du lycée d'Evreux, tombait grièvement blessé à son poste d'officier observateur dans un régiment d'artillerie. Evacué sur un hôpital de Verdun, il y mourait quelques jours après, des suites de ses blessures.

M. Antoine Duval, âgé de vingt-deux ans, était un des plus brillants élèves de l'Ecole des mines. Lors de la mobilisation, il fut affecté, avec le grade de sous-lieutenant, à un régiment d'artillerie.

Digitized by Google

La mort, si glorieuse soit-elle, de ce jeune homme qui donnait de si belles espérances est un deuil irréparable pour notre confrère et la Société libre de l'Eure tient à s'y associer pieusement.

Toutes ces morts glorieuses ne sauraient nous faire oublier les pertes que la Société a subies dans le courant de l'année 1915.

Le 9 mars 1915, nous apprenions la mort subite à Paris du très regretté secrétaire de notre section d'agriculture, M. Félix-Emile-Georges Duméril, ingénieur civil, ancien industriel, ancien professeur d'agriculture. Il avait quitté son château d'Emalleville le matin même, et toute la journée il avait allègrement vaqué dans Paris à ses occupations. Le soir, chez des amis, il succombait à une embolie, en présence de sa femme atterrée. Il avait soixante-huit ans.

Ancien élève de l'École polytechnique, M. Duméril était un savant dans la pleine acception du terme. Toutes les branches de la science lui étaient familières, depuis les mathématiques pures jusqu'à la chimie agricole, dont la connaissance parfaite lui avait acquis la réputation méritée d'un agronome de premier plan.

La Société libre de l'Eure qui était heureuse de le compter parmi ses membres, lui avait offert sa présidence en 1893. Avant et depuis cette date, M. Duméril avait apporté aux travaux de la Société une collaboration active et une contribution magnifique.

Il suffit, Messieurs, de parcourir la collection de notre *Recueil* pour voir combien les connaissances de notre confrère étaient étendues et variées, et combien son dévouement était inlassable. Qu'il s'agît de rapports sur

Digitized by Google

les concours départementaux ou les congrès pomologiques, de conférences sur les ferments du cidre ou la conquête de l'azote, de discours dans les comices où il était délégué, ou de notices biographiques, comme celle qu'il écrivit sur M. de Glatigny, tous ses écrits reflétaient l'homme d'esprit, de bon goût et de bon sens, le confrère charmant qu'il a toujours été.

C'était un plaisir de l'entendre dans nos réunions où sa parole toujours mesurée et courtoise intervenait au moment précis où il y avait une chose utile à dire et une conclusion pratique à tirer.

Quinze jours avant sa mort, le 21 février 1915, il était ici, parmi nous, prenant part à la discussion sur l'emploi des prisonniers allemands, souhaitant une distinction judicieuse entre les « boches » proprement dits, et les Alsaciens-Lorrains, à qui il avait gardé un vif attachement, car il avait longtemps vécu en Alsace, s'y était marié et y avait conservé de multiples intérêts.

Il n'aura pas eu la consolation d'assister au retour triomphant de la province perdue dans le sein de la France, mais son âme de patriote le pressentait et le médaillé de 1870-1871 s'en réjouira avec nous tous, demain.

M. Duméril avait fait récemment un long voyage d'études en Egypte, il y avait rassemblé des notes et des documents photographiques. Les uns et les autres devaient servir d'éléments à des conférences qu'il nous avait promises et que nous aurions été heureux de publier. C'est dire encore la grande perte que nous éprouvons, à tous les titres, par la disparition de M. Duméril, dont nous conserverons pieusement la mémoire.

Digitized by Google

Le 15 mars 1915, nous apprenions la mort, à l'âge de soixante-deux ans, de M. Alphonse Chauvicourt, ancien imprimeur à Evreux.

M. Chauvicourt qui avait succédé à M. Tardiveau, le 13 mai 1905, dans la propriété du *Courrier de l'Eure* et de son imprimerie — propriété qu'il a transmise depuis à son gendre, M. Henri Dévé — appartenait à la Société libre de l'Eure depuis de longues années. Son journal, le plus ancien du département, puisqu'il vient d'entrer dans sa soixante-seizième année, a toujours offert aux compte rendus de nos séances la plus large et la plus aimable hospitalité. Aussi, Messieurs, je considère comme un des devoirs de ma charge d'adresser à la famille de M. Chauvicourt et à la rédaction du journal, en la personne de M. Carrère, qui, depuis vingt-huit ans, y a exercé les fonctions de rédacteur en chef avec tant de compétence et de talent, les témoignages de notre affectueuse reconnaissance et de nos douloureux regrets.

Les deuils vont alors se succéder.

Le 29 mars 1915, décédait à Evreux, dans sa soixante-deuxième année, M. Léon Duchesne, entrepreneur de travaux publics, président de la Chambre syndicale du Bâtiment, membre du Conseil d'administration de la Société des amis des arts.

Léon Duchesne était avant tout un chercheur, un travailleur acharné. Après un stage assez court, dans les bureaux des ponts et chaussées, il entra définitivement dans l'entreprise des travaux publics, comme employé d'abord, puis comme patron. Les travaux qu'il a exécutés sont nombreux et importants; ils auraient suffi, pour tout autre, à absorber une existence humaine,

Digitized by Google

mais pour un esprit comme le sien, toujours en éveil, une voie patiemment suivie ne pouvait suffire. La microphotographie, d'abord, fut pour lui l'objet d'études longues et minutieuses, et lui permit d'arriver à des résultats très remarqués, pour la reproduction des infiniment petits.

La radiologie fut ensuite étudiée par lui avec tant d'opiniâtreté et de succès, que son concours lui fut demandé pour diriger ce service à l'hôpital d'Evreux.

C'est avec un courage, un dévouement inlassables qu'il s'est consacré à cette tâche, si pénible parfois, et nos blessés militaires, grâce à ses observations précises, ont vu leurs souffrances diminuées et leur guérison plus rapide.

Malgré tous ces travaux, M. Léon Duchesne trouvait encore le moyen de prêter sa collaboration précieuse à la Société des amis des arts, dont les albums consacrés aux clôtures des chapelles de la cathédrale, aux enluminures du missel de Raoul du Fou, étaient illustrés des photographies magnifiques qu'il avait prises. A la Société libre de l'Eure, il nous avait donné, le 9 février 1896, un excellent rapport sur la découverte du professeur Roëntgen.

A la chambre syndicale du bâtiment du département de l'Eure, dont il avait accepté la présidence à la mort du regretté M. Lesage, son activité et sa compétence avaient été d'un réel profit pour les intérêts de ses collègues du département.

Il est légitime de saluer ici l'effort de notre confrère pour le bien public et de nous souvenir de ses services.

Le 15 avril 1915 nous subissions une perte des plus sensibles en la personne de M. Louis Lautour, ancien

Digitized by Google

bâtonnier du barreau d'Evreux, président de l'*Union des Ouvriers* de notre ville.

Je ne reviendrai pas, Messieurs, à cette place, sur l'existence si bien remplie de notre éminent confrère, que j'ai essayé de faire revivre dans une *Notice* dont vous avez bien voulu ordonner l'insertion à notre prochain *Recueil* et à laquelle je me permets de vous renvoyer.

Le 28 juin 1915, décédait à Normanville, dans son château familial, le marquis de Champigny. Notre regretté confrère était le dernier représentant d'une fort ancienne maison de Bourgogne, originaire de Vézelay.

La terre de Normanville, après avoir appartenu au xe siècle à la cathédrale de Rouen, passa successivement aux maisons de Beaumont, de Poissy, de Melun, de Champagne et Leblanc du Rollet. C'est vers 1740 que le second fils d'Anne Leblanc du Rollet vendit ce beau domaine, avec ses dépendances, à Jean-Paul Bochart de Champigny, capitaine aux gardes françaises, maréchal de camp, marié à Anne-Etiennette de Mauves, décédé le 20 mars 1743.

Son fils, Alexandre-Conrad Bochart, marquis de Champigny, lieutenant aux gardes françaises, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris, et à celles qui furent tenues à Évreux. Il avait épousé Mlle de Bérulle et eut pour fils le marquis de Champigny, marié à Mlle de Beausire.

De ce mariage naquit Jean Bochart, marquis de Champigny, notre confrère. Il s'était marié le 5 juin 1843, à Louise de Courcilly, morte en 1898. Le marquis de Champigny avait eu un fils unique, le comte Conrad Bochart de Champigny, lieutenant aux mobiles de

Digitized by Google

l'Eure, blessé grièvement à la bataille de Bourgtheroulde en 1870, et mort peu de temps après au château de Normanville. Malgré son grand âge, le marquis de Champigny nous était resté toujours fidèle. Il avait ainsi rendu à notre Société un hommage dont nous lui savons gré, et nous adressons à son neveu, notre confrère, M. de Glatigny, maire de Normanville, l'hommage ému de nos sympathies.

Le 12 juillet 1915, la mort nous atteignait encore en la personne de M. le vicomte de Petiteville, ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'honneur, décédé en son château de Petiteville, commune de Gournay-le-Guérin. M. de Petiteville a été un bon serviteur du pays. Après avoir fait la campagne de 1870-1871 comme officier dans la garde mobile de l'Eure, il est entré dans la diplomatie et s'y est brillamment distingué, un peu dans tous les pays du monde, en Chine, en Russie, à Constantinople, en Orient, en Amérique, en Europe.

Consul général à Beyrouth, il a occupé avec courtoisie et fermeté la première place, celle qui revenait à la France, protectrice des chrétiens en Orient; ministre à Mexico, il a poursuivi avec le président Porfirio Diaz des négociations qui ont eu un heureux succès ; ministre à Sofia, il a conquis auprès du roi Ferdinand une influence qui a été entièrement profitable aux intérêts français, et dont ses successeurs n'ont peut-être pas su, dans la crise actuelle, continuer les heureuses traditions.

Rendu à la vie privée, il céda à la sollicitation de nombreux amis et se présenta à la députation dans la 2e circonscription d'Évreux, où il y avait d'autant plus de courage et d'abnégation à se présenter que la situation occupée par l'adversaire était plus forte. Il fut très

Digitized by Google

honorablement battu. La disparition de son fils, qu'il put croire tué autour d'Arras, aura sans doute contribué à hâter sa fin. Il est mort au moment où l'on apprenait que le lieutenant Raymond de Petiteville, tombé bravement devant l'ennemi, n'a pas succombé à ses blessures et est prisonnier. La mort du vicomte de Petiteville, vieux normand par le sang et par le cœur, met en deuil beaucoup de familles parmi les plus honorables et les plus anciennes du pays, et elle cause des regrets sincères à tous ceux qui l'ont connu.

Enfin, Messieurs, le 4 août 1915, nous apprenions la mort, à Évreux, dans sa quatre-vingtième année, de M. Eugène-Joseph-Léopold Saillard, propriétaire, membre de la Société depuis de longues années, et qui partageait son existence entre les bonnes œuvres et le souvenir d'un fils unique, qu'il avait perdu à l'âge de vingt ans, et qui, après de brillantes études au collège Saint-François de Sales, lui avait donné les plus légitimes espérances.

M. Saillard laissera parmi nous le souvenir d'un homme de bien et d'un confrère bienveillant.

J'ai parcouru, Messieurs, une fois de plus, la pénible énumération de nos pertes.

Elle est de nature, comme toujours, à provoquer nos plus douloureux regrets, mais, comme toujours aussi, elle peut nous remplir de fierté, car l'exemple laissé par nos confrères ne sera pas stérile. Notre Société a une tâche à remplir qui, après la guerre, deviendra de plus en plus lourde, dans tous les domaines. A l'heure actuelle cette tâche disparaît devant la seule qui importe à notre patriotisme.

Il faut, avant tout, chasser les Barbares de notre sol

Digitized by Google

envahi et souillé; il faut que le droit et la justice triomphent. Ce n'est qu'alors seulement, lorsque nous aurons travaillé à la résurrection de la Patrie, lorsque notre patrimoine territorial et artistique sera reconstitué, que nous pourrons songer au vers que Virgile met dans la bouche d'un de ses bergers, et en goûter toute la douceur :

Deus nobis hæc otia fecit...

Digitized by Google

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR M. LE CHANOINE PORÉE

Sur l'ouvrage de M. l'abbé BONNENFANT

PROFESSEUR DE DROIT CANONIQUE AU GRAND SÉMINAIRE D'ÉVREUX

INTITULÉ

Les Séminaires normands du XVIe au XVIIIe siècle.

Le 26 novembre 1914, M. l'abbé Bonnenfant, professeur de droit canonique au Grand séminaire d'Évreux, soutenait devant la Faculté de Théologie de Lyon sa thèse de doctorat d'agrégation. La soutenance, à laquelle assistaient tous les professeurs en costume, ayant à leur tête le Recteur, Mgr Lavallée, était présidée par Mgr Bourchany, Auxiliaire de Lyon.

La thèse que présentait le candidat avait pour titre : *Les Séminaires normands du XVIe au XVIIIe siècle* [1], et son objet était de montrer comment avaient été réalisées, en Normandie, les prescriptions du Concile de Trente relatives à la fondation des Séminaires. Disons tout de

[1] *Les séminaires normands du XVIe au XVIIIe siècle. Fondation. Organisation. Fonctionnement*, par G. Bonnenfant, Docteur en droit canonique, Directeur au Grand Séminaire du diocèse d'Évreux. Un fort volume in-8° raisin de XXXII-514 pages. 10 fr. Paris, Auguste Picard, 82 rue Bonaparte ; Rouen, A. Lestringant, 11, rue Jeanne d'Arc ; Caen, L. Jouan, 98, rue Saint-Pierre.

Digitized by Google

suite, qu'après une courte délibération du jury, M. l'abbé Bonnenfant fut jugé digne du doctorat d'agrégation en droit canonique, avec la mention *cum maxima laude*, la plus haute qui soit décernée.

Parler des Séminaires normands, c'était aborder un sujet neuf, par là même intéressant, mais passablement ardu. Il fallait, avant tout, aller à la recherche de documents inédits, car l'auteur ne voyait que des jalons assez rares pour s'orienter ; la matière imprimée faisait à peu près défaut. Il est vrai qu'en 1912, M. l'abbé Degert, dans son *Histoire des séminaires français jusqu'à la Révolution*, avait donné un tableau d'ensemble de l'établissement et du fonctionnement des séminaires dans les diverses provinces de France ; mais comme l'auteur professait à l'Institut catholique de Toulouse, il avait surtout étendu ses recherches sur les régions méridionales. Ce qui, dans son ouvrage, se rapportait à la Normandie, ne dépassait guère une trentaine de pages. Le champ demeurait donc ouvert à une reprise locale, ou plutôt régionale de travaux. C'est ce qu'a entrepris et mené à bonne fin M. l'abbé Bonnenfant. Son étude présente trois grandes divisions : essais, réalisations, vues rétrospectives et synthétiques, et il a conduit son enquête à travers les sept anciens diocèses de la Normandie. On peut juger par là de l'étendue et aussi des difficultés que présentait cet ensemble de recherches.

Avant d'aborder son sujet proprement dit, l'auteur retrace rapidement l'état déplorable où se trouvait le clergé normand au XVIe siècle. Sans doute, il y avait de nombreuses exceptions, et tout n'était pas irrémédiablement gâté ; mais quel fléchissement dans la discipline comme dans la science ecclésiastique ! Si l'on en veut

Digitized by Google

pénétrer les causes, on ne tarde pas à les trouver surtout dans le manque absolu de préparation pour entrer dans les rangs du clergé, la nomination scandaleuse aux bénéfices de sujets notoirement indignes, la propagande protestante avec tous les désordres qu'elle occasionna.

Le concile de Trente n'avait pas manqué de chercher le remède à ce funeste état de choses, d'abord par divers décrets sur la réforme du clergé, et surtout par le décret *Cum adolescentium aetas*, voté le 14 juillet 1563. La fondation de séminaires pour la formation intellectuelle et morale des jeunes clercs y était ordonnée, et le soin de leur établissement était confié aux évêques.

Dans le concile provincial tenu à Rouen en 1581, on ne manqua pas de traiter longuement la question des séminaires : on dressa des règles pour leur construction, pour le choix des séminaristes, leur instruction, le prix de leur pension. Malheureusement, les chapitres et les bénéficiers qui devaient contribuer à la dépense mirent peu d'empressement à seconder les évêques ; les projets relatifs aux séminaires ne reçurent même aucun commencement d'exécution, sauf pourtant à Évreux, grâce à l'énergie de Claude de Sainctes, le rédacteur des actes du concile de 1581, et l'un des prélats les plus savants et les plus zélés pour la réforme du clergé.

Le XVIIe siècle ne s'annonça pas sous de meilleurs auspices. Le tableau que fit au roi le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, le 8 juillet 1615, de la situation de l'Église de France, est des plus attristants. Ce même prélat, qui avait réclamé la promulgation des canons du concile de Trente, dont la mise en pratique lui semblait le seul remède efficace à tant de maux, mit résolument

Digitized by Google

la main à l'œuvre, et fonda en 1615, dans sa ville archiépiscopale, le séminaire qui porta son nom.

Durant la première moitié du XVIIe siècle, les autres évêques normands ne songèrent guère à créer des séminaires dans leurs diocèses. Pourtant, un simple curé de campagne du diocèse de Coutances, Charles Godeffroy, avait présenté à l'Assemblée du clergé de 1625 un plan très complet et très méthodique pour la réforme des mœurs ecclésiastiques. Il proposait l'établissement, dans chaque archevêché, d'un collège où les curés viendraient, durant un mois, se recueillir dans des exercices pieux et entendre de la bouche de directeurs instruits et expérimentés des conférences et d'utiles leçons, qui les mettraient à même de vaquer ensuite dignement et fructueusement aux fonctions de leur ministère. Godeffroy ajoutait que les collèges des curés pourraient servir aux ordinands, et que les évêques feraient une sainte œuvre s'ils les astreignaient à y demeurer huit jours pour se préparer à l'ordination. Cette idée devait être reprise par Bourdoise et par saint Vincent de Paul, et amener l'usage des *exercices des ordinands* qui eurent tant de succès en France et préparèrent la voie à la fondation des séminaires dans beaucoup de diocèses.

Dans son décret de 1563, le concile de Trente avait ordonné « que les évêques obligeraient ceux qui sont pourvus de la dignité d'écolâtre et tous autres qui tiennent des places auxquelles est attachée l'obligation de faire leçon et d'enseigner, et les contraindraient, même par la soustraction de leurs fruits, d'en faire les fonctions dans les écoles ou séminaires, et d'y instruire les enfants qui y seront; sinon de mettre à leur place des gens qui s'en acquittent comme il faut,

Digitized by Google

qu'ils choisiront eux-mêmes, et seront approuvés par les Ordinaires ».

La difficulté de se pourvoir de tels maîtres nous paraît avoir été l'un des grands obstacles de la fondation des séminaires. Il fallait trouver des prêtres doctes, assez zélés, assez remplis d'abnégation pour donner leur temps et leur peine à une œuvre absorbante, laborieuse, assez peu reluisante, qui demandait une vocation vraiment spéciale. Les chanoines et les bénéficiers ne se la sentaient pas. Des religieux, voués par l'esprit de leur ordre à l'éducation de la jeunesse et considérant l'enseignement comme un apostolat, semblaient devoir mieux répondre à ces exigences. Aussi ne sera-t-on pas surpris de voir les Sulpiciens, les Eudistes, les Jésuites, les Lazaristes assumer plus volontiers ces fonctions et les remplir à la satisfaction des évêques, aussi bien qu'au plus grand profit des jeunes clercs.

En Normandie, le P. Eudes et ses confrères eurent une part prépondérante dans ce mouvement de rénovation cléricale. Le premier séminaire qui s'ouvrit fut celui de Caen. Dès 1644, il avait été fondé par le P. Eudes, et doté par Nicolas Blouet et d'autres bienfaiteurs ; mais tant d'épreuves étaient venues à la traverse que la chapelle avait été fermée en 1650. Néanmoins, en 1657, les Eudistes purent rendre la vie à cet établissement qui, comme on l'a dit, « servit de centre à ceux de la Normandie ». Caen était d'ailleurs le berceau de la Congrégation de Jésus et de Marie fondée par le P. Jean Eudes.

Vers la même époque, les évêques de Normandie s'empressent d'appeler les Eudistes à la direction des séminaires qu'ils se décident à fonder : à Coutances en 1650 ; à Lisieux en 1653 ; à Rouen en 1658 ; à Évreux en 1667 ;

Digitized by Google

à Avranches en 1693. Les prêtres de la Mission, ou Lazaristes, sont chargés en 1684 du séminaire de Bayeux, et en 1692 de celui de la Délivrande. Quant au séminaire de Séez, d'abord dirigé par des prêtres séculiers, il passe aux Jésuites en 1712, puis est remis aux Eudistes en 1744.

On n'enseignait dans les séminaires que les sciences ecclésiastiques proprement dites, c'est-à-dire, après un an ou deux de philosophie, l'Ecriture Sainte, particulièrement le Nouveau Testament et les Psaumes, la théologie scolastique et morale, la prédication, les conciles, les controverses, un peu d'histoire ecclésiastique, les cérémonies, le plain-chant. Il fallait avoir fait sa philosophie pour être sous-diacre, et quelques années de théologie pour recevoir le sacerdoce. A Séez, à Bayeux, à Lisieux on avait adopté la Théologie de Poitiers; à Rouen, on suivait celle du Jésuite Antoine ; plus tard, les abbés Baston et Tuvache rédigèrent un cours complet qui prit le nom de Théologie de Rouen.

M. Bonnenfant a consacré un intéressant chapitre aux séminaires presbytéraux, c'est-à-dire dirigés par des curés dans leur propre paroisse; on en vit surtout s'établir dans les diocèses d'Avranches et de Coutances, tels ceux de Brouains en 1650; de Saint-Martin des Champs en 1661 ; de Barenton, de Cherbourg, du Mesnil-Imbert (diocèse de Lisieux) vers 1678.

Les séminaires proprement dits étaient des établissements où se faisaient principalement des exercices d'ordinands, et secondairement des études philosophiques et théologiques ; en général, l'admission gratuite était rare. De là vint aux évêques la pensée de créer les Petits Séminaires ou Séminaires des pauvres ; dans ces

Digitized by Google

maisons, les étudiants nécessiteux, philosophes et théologiens, étaient admis gratuitement, ou quasi gratuitement ; le plus souvent ces étudiants étaient destinés par les évêques au ministère des campagnes. Cependant, au fur et à mesure que les étudiants pauvres purent trouver place dans les grands séminaires, les petits se transformèrent en séminaires pour humanistes. C'est, du reste, la destination qu'ils ont exclusivement de nos jours.

Le diocèse de Rouen possédait plusieurs Petits séminaires. Vers 1680, l'archevêque Colbert fonda celui de Sainte-Croix des Pelletiers, et celui de Dieppe en 1682 ; quelques années après, ces deux établissements furent transférés au faubourg de Bouvreuil, puis à Saint-Patrice ; mais en 1722, ce séminaire fut lui-même, par pénurie, obligé de fermer ses portes.

En 1702, le Petit séminaire de Saint-Ambroise fut ouvert à Séez ; il ne dura que dix ans. Celui de Notre-Dame de Lisieux, fondé en 1704 par Léonor II de Matignon, eut une destinée plus durable puisqu'il existait encore en 1790. En 1760, un Petit séminaire pour humanistes seulement fut établi à Caen, et la direction en fut donnée aux Eudistes ; il subsista également jusqu'à la Révolution.

Mgr de Rochechouart, évêque d'Evreux, avait constaté dans son diocèse une grande disette d'ecclésiastiques ; il ne trouva pas d'autre moyen d'y remédier que de fonder un séminaire pour les étudiants pauvres. Il y fut autorisé par lettres patentes en 1739 ; en 1741, la mense de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy était réunie au Petit séminaire d'Evreux dont les bâtiments furent construits de 1775 à 1768 ; ils coûtèrent plus de 60.000 livres. C'est aujourd'hui la Préfecture de l'Eure.

Digitized by Google

La vie intellectuelle, morale et religieuse des clercs comprend, dans l'ouvrage de M. Bonnenfant, plusieurs chapitres très travaillés et des plus suggestifs; le professeur s'y meut à l'aise, et l'on sent qu'il est bien sur son terrain. La vie économique n'a pas non plus de secrets pour lui, et l'on peut, à sa suite, pénétrer dans le réfectoire et la cuisine. Certes, les séminaristes de l'ancien régime menaient une vie un peu spartiate; parfois pourtant la pitance s'améliorait; certains trouvaient même le moyen d'introduire un certain luxe; mais c'était plutôt rare. Nos pères étaient faits à cette vie simple et frugale, et ceux d'entre nous qui sont nés vers le milieu de l'autre siècle ont connu nombre de braves chrétiens qui, dans leur jeunesse, faisaient maigre durant tout le carême; c'était la tradition de la famille. A Paris, il y avait encore au XVIIIe siècle un collège, le Montaigu, depuis longtemps célèbre par ses abstinences rigoureuses, comme aussi par les succès littéraires de ses élèves. A la distribution des prix du grand concours, toutes les couronnes revenaient de droit à ces écoliers tant raillés, si maigres et si mal vêtus. Nous aimons à penser qu'il en aurait pu être de même pour nos séminaristes, souvent pauvres, nourris sans recherche, mais ardents à l'étude, et soutenus dans la carrière par la pensée du sacerdoce à venir qu'ils envisageaient au cours de leurs longues méditations.

Nous n'avons pas eu la prétention de donner une analyse complète de l'étude de M. Bonnenfant; elle eût demandé de trop longs développements. Mieux vaut lire le livre lui-même; on n'aura pas à le regretter. Il est, sans doute, d'une trame serrée, rempli de faits et d'informations documentées; néanmoins, la lecture en

Digitized by Google

est aisée et agréable. L'auteur expose son sentiment de façon modeste mais précise; il juge les hommes et les choses avec une philosophie bienveillante. Cela plaît quand on a connu tant d'écrivains qui ne semblent tenir la plume que pour relever, comme un grief personnel, les insuffisances ou les erreurs de leurs devanciers. Mais chez M. Bonnenfant cette courtoisie est loin d'être de l'indifférence; il sait, quand cela est nécessaire, marquer nettement et juger impartialement les écarts de doctrine ou de conduite. En le lisant, on sent que l'on marche à la suite d'un guide sûr et éprouvé.

Du reste, de très hautes approbations, après celle de la Faculté de Théologie de Lyon, ont sanctionné la valeur historique et morale de cet ouvrage. Mgr l'Evêque d'Evreux a adressé à M. Bonnenfant une lettre des plus élogieuses. Le T. R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes, lui écrivait : « Je compte bien profiter de la sagesse avec laquelle vous avez puisé dans les faits de si précieuses leçons. Votre livre remplacera une longue expérience. » Citons encore cette très flatteuse appréciation de M. Henri Omont, membre de l'Institut : « Votre patiente et laborieuse enquête sur l'histoire des Séminaires normands du XVIe au XVIIIe siècle est pleine de faits, et l'abondance de votre information ne nuit pas à l'agrément de la lecture de votre livre qui a déjà recueilli et recueillera tous les suffrages. »

Une récompense aussi rare que recherchée par les savants est venue couronner l'œuvre si consciencieusement écrite de M. Bonnenfant. L'Académie des sciences morales et politiques lui a attribué un prix de mille francs sur la fondation Audiffred, destinée à récompenser les ouvrages les plus propres « à faire aimer la morale et la

Digitized by Google

vertu, et à faire repousser l'égoïsme et l'envie, ou à faire connaître et aimer la patrie ». Le livre de M. Bonnenfant est, dirons-nous, comme la démonstration vécue de ces nobles et généreux sentiments qui animèrent M. Olier, le B. Jean Eudes, Saint Vincent de Paul et tant d'autres prêtres. Le but de toute leur vie et de leur infatigable labeur ne fut autre que d'élever à Dieu l'âme des peuples, et de les amener au bien et à la justice en leur préparant un clergé dévoué, pieux et instruit.

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. CHARLES LECŒUR, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Sur l'attribution d'une récompense au jeune Louis Dareau, d'Heubécourt.

Lu à la séance générale du 23 janvier 1916.

« Messieurs,

« La guerre, par sa durée, est devenue une lutte à la fois militaire et économique. Pendant que sur le front nos valeureux soldats annihilent la poussée des masses allemandes — en attendant l'heure de les « bouter dehors », — à l'arrière les civils « tiennent » eux aussi, et rivalisent de zèle dans toutes les branches de l'activité nationale.

« Notre agriculture, en particulier, malgré la pénurie de main-d'œuvre considérablement aggravée par la mobilisation, assure de son mieux la lourde tâche du ravitaillement : dans nos campagnes, les vieillards et les femmes ont bravement pris la place des hommes appelés sous les armes ; les enfants eux-mêmes se sont associés à ce magnifique élan de patriotisme, et il en est qui ont montré une initiative et une énergie vraiment au-dessus de leur âge. Parmi les exemples qu'en a relevés la presse,

Digitized by Google

il y en a un cité par le *Petit Journal* et le *Courrier de l'Eure*, qui nous touche plus spécialement : car il a été pris chez nous, au sein de notre petite patrie normande, dans l'arrondissement des Andelys.

« Aussi bien j'ai hâte de vous présenter le jeune compatriote qui en est le modeste héros.

« Louis Dareau, qui vient d avoir 15 ans, est le fils aîné d'une famille de cinq enfants vivants. Les parents sont locataires d'une ferme de 22 hectares, sise à Coupigny, hameau d'Heubécourt, à 8 kilomètres de Vernon, dans le canton d'Écos.

« Élève de l'école primaire de la commune, Louis Dareau, — je dois à la vérité de le dire, — ne brilla pas au point de vue « études », car il « préférait manifeste-« ment la vie au grand air à celle de la salle de classe, « où il ne pouvait donner libre cours à son activité tur-« bulente ; mais, ajoute son maître, dont nous citons « l'appréciation entière, il était bien doué au point de « vue « sentiments » ; et tout jeune, aux jours de congé, « on le voyait toujours accompagnant son père et lui « prêtant déjà aide dans ses travaux agricoles, et cela « par tous les temps. »

« En raison des charges croissantes de la famille, il quitta l'école de bonne heure pour assister son père dans son exploitation rurale.

« Arrive le décret de mobilisation. M. Dareau doit rejoindre immédiatement son régiment de territoriale, il a le cœur gros et se préoccupe de ce que vont devenir les siens, lui parti.

« Mais le jeune Louis de réconforter son père en lui disant : « Ne t'occupe pas de nous : fais ton devoir et je ferai le mien ».

Digitized by Google

« Et il le fit, attela les chevaux, rentra la récolte, fit les labours, ensemença les terres, se substituant partout au chef de famille absent. Sa vaillante mère, bien qu'absorbée par son intérieur et les soins à donner à ses quatre autres enfants, le dirigeait d'ailleurs de ses conseils et de ses encouragements.

« Actuellement encore, il continue la tâche si bien commencée : car son père, grièvement blessé dès les premiers mois de la guerre, fait prisonnier et emmené en Allemagne, n'est rentré que tout dernièrement en France avec un convoi de grands blessés et restera, dit-on, infirme toute sa vie.

« Tel est, Messieurs, dans son admirable simplicité, l'acte accompli par Louis Dareau.

« A l'éloge que nous lui adressons, nous devons associer le maître qui sut discerner et guider cette énergie latente, si utilement dépensée depuis. M. Bocage, instituteur à Heubécourt, s'est toujours occupé d'œuvres de préparation militaire dans le canton d'Écos. Blessé à la bataille de la Marne, il est actuellement sur le front comme capitaine de territoriale ; et, tout en faisant face à l'ennemi, il se réjouit de l'honneur accordé aujourd'hui au bon petit Français qui fût son élève.

« Nous saluerons aussi avec émotion la mémoire du jeune maire d'Heubécourt, M. Lorne, ingénieur-agronome, qui était à la tête d'une importante exploitation agricole : lieutenant de réserve, M. Lorne est tombé sous les balles allemandes à Souchez. Comme il eût été heureux et fier de son petit administré !

« Messieurs, ce n'est pas moi qui devais vous présenter ce rapport : notre honorable collègue M. Penciocelli, si dévoué à notre Société et dont nous connaissons

Digitized by Google

l'intérêt pour tout ce qui a trait à l'agriculture, s'en fût chargé avec grand plaisir, si un devoir de famille ne l'avait tenu pour quelque temps éloigné de nous.

« Je veux du moins faire mienne — en attendant que vous la fassiez vôtre tout à l'heure, — la conclusion d'une lettre qu'il adressait, il y a une douzaine de jours, à notre Secrétaire perpétuel :

« Louis Dareau est un vaillant qu'on ne saurait trop « louer et donner en exemple : comme un soldat du front, « il a courageusement lutté, il a fait de bonne besogne « et un travail utile pour la défense de la patrie.

« La Société d'Agriculture, toujours attentive à en- « courager le travail des champs, sera bien inspirée « d'accorder au jeune Dareau une récompense qui le « maintiendra dans la voie du bien et du devoir.

« En conséquence, Messieurs, votre Conseil d'administration vous propose de décerner au petit fermier d'Heubécourt une médaille de vermeil avec dotation d'un bon de cent francs de la Défense Nationale. »

Digitized by Google

COMMUNICATION

DE M. BOURGUIGNON, CAISSIER DE LA BANQUE DE FRANCE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Sur la rentrée de l'or à la Banque.

(Contribution à l'enquête sur la *tradition orale* pendant la présente guerre sur la demande de M. le ministre de l'Instruction publique.)

Lue à la séance du 23 janvier 1916.

Messieurs,

« A la fin de juillet, lorsque les bruits de guerre commencèrent à circuler, toute la population, aussi bien les propriétaires que les commerçants, se précipitèrent vers les banques pour échanger les billets contre des espèces métalliques, et, lorsque le cours forcé fut décrété, contre des petites coupures de 20 francs et de 5 francs mises en circulation par la Banque de France.

« Ces petites coupures furent en général acceptées sans difficulté ; cependant la population rurale montra quelque hésitation ; il y avait même des personnes qui étaient convaincues que ces petites coupures, qu'elles comparaient aux assignats, n'auraient plus de valeur après la guerre, qu'elles ne seraient pas remboursées par la Banque de France.

« Lorsqu'on leur avait expliqué que nous n'étions

Digitized by Google

plus au temps des fameux assignats, que la Banque de France, avec son encaisse or, offrait des garanties que le système des assignats ne possédait pas, qu'il n'y avait pas de raison pour que les billets de 1000 francs fussent plutôt remboursés que ceux de 20 francs ou de 5 francs, elles se décidaient à les accepter, mais sans être bien convaincues. Certains cultivateurs même stipulèrent, dans les ventes de bestiaux ou de récoltes, qu'ils devaient être payés en écus, ou en or.

« Si, au début des hostilités, tout le monde voulait échanger ses billets contre du métal, il n'en fut plus de même lorsque l'ennemi envahissant la France s'approcha avec rapidité de Paris, et que les idées de fuite germèrent dans l'esprit d'une partie de la population. L'argent est lourd pour voyager; aussi ces personnes craintives s'empressèrent-elles d'échanger leurs écus contre des billets, ce qui prouve bien que la crainte de dépréciation des billets n'était que superficielle.

*
* *

« Aussitôt la guerre déclarée, le moratorium fut décrété. Ce fut la question la plus difficile, la plus délicate à résoudre : il fallait sauvegarder les intérêts de chacun.

« En effet, il était urgent de protéger les débiteurs qui, partis dès les premiers jours de la mobilisation, forcés d'abandonner leur commerce ou leur industrie, n'auraient pu faire face à leurs engagements. C'est dans ce but que furent prorogées les échéances commerciales.

« Il fallait également protéger les banques contre l'assaut de leurs clients venant retirer leurs fonds disponibles, en les autorisant à ne payer qu'une fraction

Digitized by Google

des soldes créditeurs. En agissant ainsi, on évitait non seulement la thésaurisation, mais aussi des catastrophes provoquées uniquement par la panique. Si le moratorium n'était pas intervenu, les sociétés de crédit, malgré leurs ressources disponibles, n'auraient pu satisfaire toutes les demandes de remboursements.

« Tout en protégeant les banques et les débiteurs, on cherchait aussi à nuire le moins possible à la vie économique. Les industriels dont les établissements pouvaient continuer à fonctionner étaient au début fort gênés par l'application du moratorium. Les sommes mises à leur disposition par les établissements de crédit pouvaient être suffisantes pour payer le salaire des ouvriers, mais non pour remplacer les matières premières, lorsqu'elles seraient épuisées, étant donné surtout que les habitudes commerciales étaient bouleversées, les achats se faisant presque uniquement au comptant. C'est alors qu'intervint un nouveau décret augmentant la proportion des sommes mises à la disposition des industriels par les établissements de crédit.

« Le moratorium portait aussi préjudice aux commerçants qui, étant quelquefois débiteurs de sommes importantes, étaient obligés de payer des intérêts moratoires à 5 p. 100, tandis que les banques ne leur servaient qu'un intérêt minime. Ils étaient forcés de subir cette perte, ne pouvant prélever sur leur compte les sommes nécessaires pour payer leurs créances.

« Au mois d'octobre, la situation s'améliore ; un nouveau décret, autorisant les banques à payer à leurs clients une partie encore plus importante de leurs soldes, permet la reprise des affaires et le rachat des traites restées en souffrance.

Digitized by Google

« On peut diviser les commerçants ayant des traités en suspens en trois catégories :

« 1° Ceux qui ont l'habitude de payer les traites à leurs échéances ; aussi s'empressèrent-ils de le faire, aussitôt qu'ils purent toucher les sommes nécessaires.

« 2° Ceux qui profitèrent du moratorium pour entreprendre de nouvelles opérations, qui n'avaient rien de commun avec le genre de commerce qu'ils faisaient auparavant, avec les capitaux que représentaient les traites qu'ils laissaient en souffrance ; les banques devenaient, malgré elles, leurs commanditaires.

« 3° Enfin ceux qui ont l'habitude de ne payer qu'avec difficulté ; comme la loi ne permettait pas des poursuites, ils laissèrent leurs traites impayées.

« A côté de ces trois catégories de débiteurs, il y en a d'autres, malheureusement encore trop nombreux, qui, étant mobilisés, mais dont le commerce continua à prospérer par suite de la présence de nombreuses troupes, comme à Évreux, refusèrent de payer leurs créances, sous prétexte qu'ils étaient mobilisés.

« A côté des catégories que je viens d'énumérer, il y a un cas heureusement très rare : c'est celui du commerçant qui ne veut pas payer les intérêts moratoires sous prétexte qu'il n'a pas demandé que le moratorium lui soit appliqué, et que les traites n'avaient pas été présentées à leurs échéances.

« Le moratorium a été décrété pour tout le monde, et il ne pouvait faire d'exception. Les services étant désorganisés par la mobilisation, on ne pouvait exiger la présentation des effets. Du reste, cet état de non présentation cessa à partir du 15 octobre 1914.

« Le moratorium de 1914 est la reproduction de celui

Digitized by Google

de 1870, et, pour des cas semblables, plusieurs jugements ont été rendus, notamment par la Cour de Rouen, déclarant que les intérêts étaient dus, malgré la non présentation des effets, que le débiteur était tenu de les acquitter, puisqu'il avait profité des capitaux que ces effets représentaient.

« Dans les premiers mois de la guerre, le commerce à Évreux fut très difficile, par suite du manque de produits, et par le défaut de moyens de communication, mais cette situation s'améliora tous les jours.

*
* *

« Pour la question de la monnaie divisionnaire, il est très difficile de donner les raisons de la crise.

« On a pu constater que plus l'or se faisait rare, par suite des versements effectués à la Banque de France, plus il était difficile de se procurer de la petite monnaie. A mon avis elle doit être accaparée par la population des campagnes, qui n'aime pas les billets. A Évreux, le samedi, jour de marché, les cultivateurs, après avoir vendu leurs produits, font des achats de peu d'importance, et donnent toujours en paiement un billet de 5 francs ou même de 20 francs. On m'a affirmé qu'il en était ainsi dans toutes les communes des environs.

*
* *

« Pour la rentrée de l'or, il faut constater que la majorité du public s'est empressée de répondre à l'appel du Ministre des Finances. Propriétaires, commerçants, ouvriers, tous ont apporté l'or qu'ils possédaient, et

Digitized by Google

étaient heureux de posséder le reçu constatant l'échange de l'or contre des billets.

« Depuis le mois de juillet, plus de 4.600.000 francs ont été versés à Évreux.

« Tout le monde a voulu participer à la défense du pays suivant ses moyens ; à côté des gros versements, il y a les enfants qui ont versé l'unique pièce de 10 francs que contenait leur tirelire. J'ai vu un vieillard apporter une pièce de 20 francs à l'effigie de Pie IX, l'unique souvenir d'un enfant disparu ; une autre fois, un brave cultivateur habitant une commune, située à près de 20 kilomètres d'Évreux, faire le voyage pour apporter 300 francs. Il ignorait qu'il pouvait effectuer son versement, soit chez le percepteur, soit à la poste.

« A la Banque de France, une personne s'est présentée pour verser son or, et, parmi les pièces qu'elle apportait, il y avait une médaille à l'effigie de Louis XVI. Comme on lui faisait remarquer qu'on ne pouvait l'accepter, elle eut un soupir de soulagement ; c'était un souvenir de famille.

« On peut dire que l'or a été versé par patriotisme, parce que c'était un devoir, et, parmi ceux qui remplissaient leur devoir de patriotes, il y en a plusieurs qui furent surpris qu'on leur donnât, en échange de leur or, l'équivalent en billets.

« Si la France avait besoin encore de sommes plus importantes, on peut être certain qu'elle les trouverait. Des dames n'ont-elles pas proposé d'apporter des bijoux ? Et elles étaient étonnées d'apprendre qu'ils ne seraient pas acceptés. Mais, à ce côté de ce beau geste, j'ai vu une fois, — une seule fois, il est vrai, — une personne regretter son versement parce qu'elle pensait qu'on lui

Digitized by Google

aurait donné une prime ; elle trouvait que le certificat que la Banque délivrait était bien peu de chose.

« Combien de pièces de 100 francs, 50 francs et 40 francs ont été versées ! (84.000 francs à Évreux). Et cependant on y tenait à ces beaux louis, qui, bien souvent, étaient dans les familles depuis plusieurs générations.

« Parmi ceux qui apportaient si facilement leur or, il y en avait un certain nombre qui souscrivaient des bons ou des obligations de la Défense Nationale. Une brave femme me fit cette réponse : « Vous dites que c'est pour augmen-« ter la garantie des billets que vous demandez de l'or. « C'est très bien, mais il faut penser aussi aux soldats, il « faut les nourrir et leur donner des armes ; c'est pour « cela que je veux une Obligation de la Défense ».

« Je vous ai présenté le beau côté du tableau ; malheureusement j'ai constaté, et vous avez pu le faire vous-même, que, dans une certaine classe de la société, on ne trouve pas toujours les mêmes sentiments. D'un côté l'amour du pays, de l'autre l'égoïsme, ou plutôt l'ignorance ou même, défaut d'éducation : car, malgré cela, je crois que tous sont de bons Français. N'avez-vous pas entendu dire qu'il ne fallait pas souscrire à l'emprunt, ni apporter son or à la Banque de France, que plus le gouvernement aurait d'argent, plus la guerre durerait !

« Heureusement ces idées erronées sont plutôt rares, et c'est un spectacle réconfortant de voir cet élan et ce patriotisme qui s'est révélé, alors que le Français passait pour être dénué de vertus sérieuses, ne pensant qu'à jouir. La population pourra se dire avec fierté qu'elle a contribué, elle aussi, à la victoire. »

Digitized by Google

NOTICE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. LOUIS-ALBERT LAUTOUR

ANCIEN BATONNIER DU BARREAU D'ÉVREUX

PAR

M. ALBERT DOUCERAIN, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

Le bâtonnier Lautour a demandé qu'il ne fût prononcé sur sa tombe aucun éloge funèbre. Sa modestie répugnait à des obsèques retentissantes et les regrets unanimes de l'assistance n'avaient point besoin de stimulant pour se manifester sur tous les visages. Toutefois, je m'en suis assuré, il n'a pas interdit à ses confrères et à ses amis de s'entretenir de lui en petit comité et d'une manière plus intime.

C'est pourquoi la *Société libre de l'Eure*, qui ne manque jamais d'adresser à ses membres les plus distingués un légitime hommage, a voulu que l'existence si bien remplie de notre confrère fût rappelée dans nos annales à notre souvenir respectueux et pût ainsi servir d'exemple à la génération qui nous suit. En me confiant cette tâche, elle m'a fait un grand honneur.

Digitized by Google

*
* *

Louis-Albert Lautour naquit à Argentan le 7 juillet 1838. Il appartenait à une vieille famille de parlementaires et de magistrats à qui l'on ne saurait contester une très pure noblesse de robe.

Son père fut successivement avocat à Argentan, de 1815 à 1823, puis notaire de 1823 à 1849. Il remplit les fonctions d'adjoint au maire d'Argentan de 1835 à 1840 ; celles de maire de 1840 à 1849. Il fit partie du Conseil d'arrondissement de 1842 à 1848. Il siégea au Conseil général comme représentant du canton, de 1852 à 1875, date de sa mort, et y présida pendant de longues années la Commission des finances. Il a laissé quelques discours, tous marqués par la vigueur et la sobriété du style. Celui qu'il prononça à l'une des distributions de prix du Collège en 1845, et qu'il a publié sous le titre de *Souvenirs du Collège d'Argentan*, renferme quelques pages d'histoire locale d'un véritable intérêt.

Parmi ses souvenirs, Louis Lautour eût pu rappeler avec honneur le rôle qu'il joua pendant la Révolution de 1830, lors du passage de Charles X détrôné, à Argentan. Le 4 août 1830, il avait été nommé maire provisoire d'Argentan, par arrêté du général Bonnet. Le 7 août, il fit afficher la proclamation suivante :

« Habitants d'Argentan, le roi Charles X et sa famille sont en marche pour se rendre à Cherbourg où ils vont quitter la France. Leur passage aura lieu demain dimanche 8 août. L'intention du gouvernement est qu'il soit entièrement libre. Nous vous recommandons l'ordre et le calme le plus parfait. A l'aspect d'une si grande infortune, tous les ressentiments doivent se taire. La plus

Digitized by Google

légère insulte adressée à un prince malheureux, devenu notre hôte, à sa famille, à ceux qui l'accompagnent, serait un acte de lâcheté qui rejaillirait sur la cité entière. Que chaque citoyen se considère comme intéressé au maintien de l'ordre. Que la garde nationale veille. Que tout perturbateur soit arrêté sur-le-champ et conduit devant l'autorité. Habitants d'Argentan, prouvons par notre modération que nous étions dignes de la liberté[1]. »

Ces sentiments de générosité peuvent sembler naturels. Chez Louis Lautour, maire d'Argentan, ils avaient quelque noblesse, car son père, ancien maire sous l'Empire, avait été brutalement destitué à la première Restauration. « Rendre le bien pour le mal » était dans la famille Lautour une règle dont nous trouverons plus tard quelques remarquables applications.

Juge suppléant au tribunal civil, membre du Comité d'instruction primaire, et plus tard du Comité départemental de l'instruction publique, président de la Société philharmonique et trésorier de la Société d'agriculture d'Argentan, Louis Lautour fut activement mêlé à toutes les affaires qui intéressaient la ville et le département[2].

L'administrateur était chez lui doublé d'un artiste et d'un lettré. C'est à lui que la Bibliothèque nationale doit la possession du cartulaire de l'abbaye de Silly-en-Gouffern et c'est lui également qui a fait don à la ville d'Argentan du manuscrit original de l'*Histoire d'Argentan,*

[1] « En arrivant dans la soirée du dimanche 8 août, à Argentan, d'où « l'on ne repartit que le matin du mardi 10, on lut une proclamation « par laquelle le maire, M. *de* Lautour, parlait de Charles X avec le « respect que son malheur devait inspirer et conjurait ses concitoyens « de s'abstenir de tout cri injurieux, les avertissant qu'une conduite « contraire serait une lâcheté qui déshonorerait la ville. » *La duchesse de Berry et la Révolution de 1830.* par Imbert de Saint-Amand, page 286.

[2] Louis Duval. *Le Journal de l'Orne de* 1808 *à* 1852. Argentan, Emile Langlois, 1912.

Digitized by Google

par Lautour-Montfort[1]. Il était chevalier de la Légion d'honneur. Son frère, Charles Lautour, avait été préfet d'Alger et officier de la Légion d'honneur.

Le grand-père de notre confrère, Louis-César Lautour, après avoir rempli les fonctions délicates de procureur syndic du district pendant la Révolution, fut maire d'Argentan sous l'Empire pendant huit ans et y exerça les fonctions de notaire pendant vingt-sept ans. Destitué, comme nous l'avons dit, à la première Restauration, il accepta les fonctions de député à l'Assemblée du Champ-de-Mars pendant les Cent-Jours.

Le grand-oncle Lautour-Duchâtel, frère de ce dernier, fut député à l'Assemblée législative, procureur général à la Cour d'appel de Caen, et chevalier de la Légion d'honneur. Un autre de ses frères, Jean-Jacques Lautour-Labroise, a consacré sa vie à la bienfaisance, et la ville d'Argentan a perpétué son souvenir en donnant son nom à l'une de ses rues.

Remontons plus loin encore : notre confrère comptait parmi ses arrière-grands-oncles les trois frères Eudes, dont l'un, le père Jean Eudes, fut le fondateur de la congrégation des Eudistes et du séminaire d'Evreux en 1667 ; le second, François Eudes de Mézeray, fut historiographe de France sous Louis XIII et sous Louis XIV, secrétaire perpétuel de l'Académie française et l'ami de Richelieu ; le troisième, Charles Eudes d'Houay, chirurgien, devint le premier Échevin d'Argentan[2].

Il avait conquis ses lettres de noblesse, je dirai presque

[1] Louis Duval. *Les Présidents du Conseil général de l'Orne, de* 1800 *à* 1902. Argentan, Damoiseau, 1907.

[2] Pour la généalogie de la famille Eudes-Lautour, voir Gustave Le Vavasseur, *Notice sur les trois frères Eudes*, Paris, Dumoulin, 1855.

Digitized by Google

d'immortalité, dans de remarquables circonstances. Le 11 septembre 1653, à Argentan, le maréchal comte de Grancey, gouverneur de cette ville, en faisait démolir les fortifications. Arrivés au pied de la Tour de l'Horloge, dont le timbre avait été donné, en 1378, par la comtesse d'Alençon, et à laquelle les habitants attachaient de chers et vieux souvenirs, les ouvriers du gouverneur rencontrent la population entière qui s'oppose à la destruction du monument.

Averti de cette résistance, le comte de Grancey se présente. Pourquoi n'exécute-t-on pas ses ordres? Les Échevins le lui expliquent avec une fermeté respectueuse; mais, emporté par la colère, il se précipite, l'épée haute, sur le premier d'entre eux, Eudes d'Houay, et lui crie : « D'où viens-tu donc, et qui est ta famille pour oser me résister? » — « Nous sommes trois frères, répond le fier bourgeois, trois frères, adorateurs de la vérité : l'aîné la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. » Belle parole, Messieurs, qui fut gravée sur le monument des frères Eudes, dans un square d'Argentan, et que la famille Lautour avait quelque droit à prendre pour devise.

C'est donc avec raison qu'en parlant de cette famille, un historien local, M. Victor des Diguères, a pu écrire : « Établie dans notre ville vers le milieu du XVIIe siècle, la famille Lautour y a produit, depuis cette époque jusqu'à nos jours, une succession d'hommes remarquables dont on trouverait difficilement l'équivalent dans notre contrée[1] ».

[1] Victor des Diguères. *La vie de nos pères en Basse-Normandie. Notes historiques, biographiques et généalogiques sur la ville d'Argentan.* Paris, Dumoulin, 1879.

Digitized by Google

Issu de cette lignée, Louis Lautour n'en a pas démérité. Disons mieux, il ajoute à son rayonnement.

* * *

Louis-Albert Lautour entrait au collège d'Argentan à l'époque où son père, comme maire de la ville, en présidait la distribution des prix. Ce collège était alors à l'apogée de la prospérité et comptait 220 élèves sous l'habile direction de M. l'abbé Leguerney.

Notre confrère y fit de brillantes études, marcha sur les traces de son père, et comme lui, après avoir conquis son baccalauréat, se rendit à Caen pour suivre, à la Faculté de Droit, les cours qui devaient le mener au doctorat. Il choisit pour sujet de sa thèse l'intéressante question de la *Séparation des patrimoines* [1]. Il la soutint avec succès le 10 décembre 1864 [2].

Tout en suivant les cours de la Faculté, Louis Lautour s'initiait à la pratique de la procédure, en exerçant les fonctions d'attaché au cabinet du Procureur général, dans ce palais de justice où planait encore le souvenir de son grand-oncle, le Procureur général Lautour-Duchâtel.

Cette situation de magistrat stagiaire lui donna l'occasion de fréquenter les salons de la Préfecture du Calvados, où il rencontra bientôt la jeune et charmante sœur du Préfet, Mlle Anna Le Provost de Launay, qui devait devenir sa femme le 20 février 1865.

Louis Lautour, au moment de son mariage, venait

[1] Art. 878 et suivants du Code civil.

[2] *De la Séparation des patrimoines*, par M. Louis-Albert Lautour, avocat. Caen, Imp. Nigault de Prailauné, 1864.

Digitized by Google

d'être nommé substitut du Procureur impérial, à Bazas, où il resta deux ans, de 1864 à 1866. Il exerça les mêmes fonctions au Mans, de 1866 à 1870.

La guerre franco-allemande le trouva Procureur à Segré où il passa trois ans, jusqu'en 1873. Procureur à la Flèche de 1873 à 1878, il y employa ses loisirs de magistrat à écrire un *Code des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police*, qui parut en 1877, et rendit de précieux services à ses collègues des parquets.

Désigné pour le parquet de Laval, au début de l'année 1878, Louis Lautour ne fit qu'y passer, et par décret du 28 avril 1878, il fut nommé Procureur de la République à Évreux.

Cette année-là, il se rencontra, à la Cour d'assises, avec le célèbre avocat Lachaud, qui obtint l'acquittement de son client, l'abbé X..., mais l'accusation était délicate et le ministère public en avait abandonné la plus grande partie.

Au parquet d'Évreux, M. Lautour eut comme substituts deux magistrats qui sont aujourd'hui nos distingués confrères, MM. Léon Bagot et Gustave Prévost. Ceux qui les connaissent doivent penser que tous trois collaboraient dans une parfaite union au service de la justice. Ils n'étaient, ni l'un ni l'autre, de ceux, heureusement rares d'ailleurs, à qui l'on demande plus volontiers des services que des arrêts.

Nous vivions alors à une époque particulièrement difficile pour les magistrats, c'était celle des décrets et de l'article 7. Pour en préparer l'exécution, il fallait des magistrats dociles. Ceux qui pouvaient ne pas l'être assez et qui faisaient partie de la magistrature debout,

Digitized by Google

on les renversait par la destitution. Pour les autres, ceux de la magistrature assise, on allait en venir à la suspension de leur inamovibilité.

M. Lautour, comme plus tard ses deux substituts, était au nombre de ceux qui devaient disparaître. Son intégrité et son indépendance de caractère furent la véritable cause de sa révocation, mais on en trouva l'occasion dans un singulier incident.

Un de nos députés les plus influents avait obtenu la nomination aux fonctions de juge de paix, à Rugles, dans sa circonscription électorale, d'un apothicaire qui avait été son agent aux dernières élections. Le jour où le nouveau juge de paix dut prêter serment à Évreux, son protecteur le retint à déjeuner.

Puis, conformément à l'usage, ce juge de paix se rendit en robe à la salle d'audience du tribunal, pour prêter serment. Il omit sans doute volontairement la visite traditionnelle au président du tribunal et au chef du parquet.

M. Lautour, Procureur de la République, prévenu de sa présence par un huissier, le fit appeler en la chambre du Conseil. Il lui expliqua qu'il était d'usage, avant de prêter serment, de rendre visite aux magistrats chargés de le recevoir ; le juge de paix répondit qu'il connaissait l'usage, mais qu'il était arrivé trop tard et n'avait pu s'y conformer.

« Eh bien, lui dit M. Lautour, je tiens à ce que cet usage soit observé ; je ne requerrai pas aujourd'hui votre prestation de serment; faites vos visites, vous prêterez serment demain. »

Le juge de paix avait paru froissé. Il s'était retiré, avait fait ses visites et prêté serment le lendemain.

Digitized by Google

Mais le protecteur du juge de paix ne supporta pas que son protégé fût ainsi éconduit et renvoyé au lendemain sous le prétexte d'une question d'usage et de convenances qui n'était pas inscrite dans la loi; il obtint du garde des Sceaux la révocation de M. Lautour. Elle eut lieu par décret du 13 janvier 1880. M. Lautour avait quinze ans de services irréprochables.

Le geste qui avait privé la magistrature d'un homme comme M. Lautour ne devait pas être très noble, car le journal qui était, à Évreux, l'organe du député trop vindicatif n'y fit pas la moindre allusion.

Quant au *Courrier de l'Eure* [1], qui se trouvait de l'autre côté de la barre, il salua le départ du Procureur de la République, dans les termes suivants :

« M. Lautour, dont le caractère affable et la très grande honorabilité avaient été si appréciés à Évreux et lui avaient valu d'unanimes sympathies, vient de recevoir, comme tant d'autres excellents magistrats, la récompense que le gouvernement réserve à tous ceux qui, plaçant leur devoir au-dessus de leurs intérêts, n'obéissent qu'à la voix de leur conscience. Nous nous bornerons à féliciter vivement M. Lautour pour avoir mérité l'honneur d'une destitution. »

*
* *

Quelques jours après, M. Lautour demandait son inscription, comme stagiaire, au barreau d'Évreux, dont il avait appris à apprécier les membres lorsqu'ils plaidaient contre lui à la Cour d'assises. Ceux-ci furent trop

[1] *Courrier de l'Eure*, nº du 16 janvier 1880.

Digitized by Google

heureux et très honorés de lui faire place dans leurs rangs.

« A quelque chose malheur est bon », dit-on quelquefois. La destitution de M. Lautour, en le fixant parmi nous, valut à la ville d'Évreux un citoyen qui lui rendit de signalés services et au barreau d'Évreux un jurisconsulte éminent qui lui fit grand honneur.

Le bâtonnier Lautour se spécialisa plus particulièrement dans les procès civils, où ses fortes études juridiques et ses habitudes laborieuses lui assuraient une maîtrise incontestable.

A ceux qui considèrent l'avocat comme le défenseur intéressé et complaisant de toutes les causes, bonnes ou mauvaises, honnêtes ou suspectes, qui s'offrent à lui, la carrière de Me Lautour apporte une complète réfutation.

Loin d'accepter un dossier les yeux fermés, il se faisait le juge exigeant et sévère du procès auquel on lui demandait de prêter son concours. S'il y découvrait que sur un point quelconque la bonne foi et la probité eussent été méconnues, son refus était certain, implacable : il n'était ni argument ni tentation pour le faire fléchir.

Ainsi se conquiert l'autorité. Ce n'est pas une conquête qui se fasse en un jour et qui soit le résultat d'un brillant tournoi d'éloquence. Il y faut des années d'une étroite surveillance de soi-même. Il faut n'avoir jamais été surpris en flagrant délit d'inexactitude; il faut que toute affirmation de l'avocat trouve dans les pièces du dossier sa vérification rigoureuse et que jamais l'interprétation ou le commentaire d'un fait ou d'un texte en devienne l'habile dénaturation.

Digitized by Google

A ce prix l'avocat devient le collaborateur du juge, qui se sent en sécurité et qui sait n'avoir ni contrôle à exercer, ni surprise à craindre. Il n'est pas de vertu plus belle, pas de réputation plus pure. Personne n'a eu plus de droits que Me Lautour à cet éloge.

Les loisirs que, dans une ville de l'importance d'Évreux, la carrière d'avocat laisse toujours, même à celui qui serait le plus occupé, le bâtonnier Lautour les consacra à publier un *Code pénal d'audience* en deux volumes, dont le premier parut en 1887, et le second en 1890 [1].

Ces deux volumes qui, sous un format commode et dans une forme claire, contenaient le résumé de la doctrine et de la jurisprudence sur tous les articles du Code pénal et des lois spéciales qui trouvent leur application devant les juridictions répressives, ne furent pas seulement goûtés de ses confrères normands, mais encore d'un grand nombre d'avocats et de magistrats. Ils trouvèrent en eux, à une heure où la multiplicité des recueils de jurisprudence n'avait pas encore sévi, un guide sûr, d'une consultation facile et rapide, adapté aux nécessités de l'audience.

A une science juridique éprouvée, Me Lautour ajoutait dans l'exercice de sa profession une haute philanthropie. Nombreux sont ceux et celles qui lui doivent à côté d'un procès évité ou gagné, un conseil décisif, le secours moral à point donné qui rétablit les affaires, oriente la vie, affermit le courage, éclaire l'avenir ; voire même — nous connaissons des exemples — la paternelle protection qui, dans un mauvais sujet, découvre

[1] Lautour, *Code pénal, code forestier, lois pénales spéciales*. Paris, Pedone-Lauriel, 1890, 2 vol.

Digitized by Google

et développe l'honnête homme. La plaie sociale que Me Lautour cherchait à combattre, c'était l'indigence morale. Attachant lui-même peu de prix aux avantages matériels de la fortune, il se réservait ainsi un terrain privilégié où sa bonté s'exerçait avec autant de discrétion que d'autorité et lui procurait de grandes joies.

Me Lautour méritait donc, à tous égards, les honneurs du bâtonnat que ses confrères furent heureux de lui conférer à plusieurs reprises pendant les vingt-huit années qu'il consacra à l'exercice de sa profession, plus riche d'honneurs que de profits. Le barreau d'Évreux a peut-être connu, dans le cours du XIXe siècle, des carrières plus brillantes et plus retentissantes que la sienne, mais il n'en compte pas, à coup sûr, de plus droite, de plus consciencieuse, de plus véritablement honorable.

* * *

La grande activité de M. Lautour ne s'enferma pas d'ailleurs dans les murs du Palais de Justice.

En 1890, M. Lautour fut élu président de l'*Union des Ouvriers d'Évreux*, l'une de nos deux grandes sociétés de secours mutuels qui compte près de 300 membres participants. Il fut maintenu dans cette fonction pendant vingt-six ans, réunissant à plusieurs scrutins l'unanimité des voix. Les institutions mutualistes n'étaient pas autrefois comme aujourd'hui si l'on peut dire « entrées dans les mœurs ». Pour leur donner l'impulsion nécessaire, il importait d'amener la confiance de nouveaux adhérents, de stimuler le dévouement des bienfaiteurs, de conserver la bonne harmonie et le respect des statuts

Digitized by Google

parmi les membres, souvent plus pénétrés de leurs droits que de leurs obligations, de maintenir un ordre absolu dans l'administration et de conquérir la bienveillance des pouvoirs publics. M. Lautour excella en tout cela. Il n'était jamais plus heureux que lorsqu'au sortir d'une des séances du Conseil d'administration, qui se réunissait chez lui, il pouvait dire aux siens : « La séance a été chaude, mais j'ai fini par les mettre tous d'accord ! »

Il savait en effet, dans cette Association qui compte dans ses rangs des hommes d'opinions divergentes, ménager les susceptibilités de chacun ; il était l'arbitre autant que le conseil, celui devant les décisions duquel on s'incline de bonne grâce parce qu'elles sont toujours marquées au coin de la plus stricte équité.

Quand, pour des raisons de santé, il tint à se démettre de sa charge présidentielle, ses administrés surent lui être agréables en fixant leur nouveau choix sur notre confrère, M. Paul Hérissey, et lui prouvèrent leur respectueuse reconnaissance en l'acclamant président d'honneur.

M. Lautour aimait avec prédilection sa société de l'Union des Ouvriers, à laquelle il avait donné le meilleur de son expérience et de son dévouement. C'est à elle qu'il réserva, par une disposition spéciale de ses dernières volontés, l'honneur d'escorter immédiatement son cercueil, avec le privilège d'offrir l'unique couronne admise à figurer sur le drap mortuaire.

Lorsqu'en 1896 Louis Lautour entra au Conseil municipal d'Évreux, on put dire que c'était l'*Union des Ouvriers* qui lui en avait ouvert la porte.

Il faut rendre cette justice aux électeurs de la classe ouvrière, à Évreux, que, malgré leurs préférences poli-

Digitized by Google

tiques nettement démontrées, ils ont toujours fait une place dans l'assemblée municipale aux chefs de leurs industries, même si ces derniers avaient un idéal politique différent du leur. Louis Lautour n'était pas chef d'industrie, mais il était le père d'une grande famille ouvrière. C'est à cette situation enviable qu'il dut d'être toujours réélu depuis 1896, sauf une interruption de quatre ans — de 1904 à 1908 — pendant laquelle son absence momentanée fut regrettée même par ses adversaires, qui appréciaient fort sa compétence juridique et écoutaient ses avis avec déférence, même quand ils ne les suivaient pas.

Il était, certes, de ceux qui ne cachent pas leur manière de voir. Sa parole nette et prompte ignorait l'artifice. Mais il en restait toujours maître et sa culture d'esprit autant que sa courtoisie éloignèrent toujours de ses discours tout ce qu'une absolue franchise eût pu y mettre d'amer. Et puis, M. Lautour avait acquis, avec l'expérience des hommes, la pitié pour leurs faiblesses. Seule, la mauvaise foi au service de l'utopie dangereuse ou du sectarisme malfaisant ne trouva jamais grâce devant lui. Il eut, dans sa vie, beaucoup à pardonner. Son indulgence, malgré cela, resta toujours très grande. Ni les déboires de carrière, ni le plus cruel des deuils ne ralentirent un instant les effets de sa clairvoyante bonté.

*
* *

De son mariage avec Mlle Le Provost de Launay, Louis Lautour avait eu six enfants. Son premier fils était mort à la Flèche, à l'âge de neuf ans, après avoir donné les plus brillants espoirs.

Digitized by Google

L'aînée de ses filles, Mlle Marie Lautour, épousa en 1886, à Évreux, le fils d'un Conseiller à la Cour de Caen, M. René Dubourg, aujourd'hui sous-directeur de l'*Association normande*, président de la Société centrale d'horticulture du Calvados, et qui, en cette qualité, a bien voulu, tout récemment encore, être le rapporteur de notre jury d'horticulture au dernier concours d'Évreux.

Deux autres de ses filles, Mlles Thérèse et Madeleine Lautour, sont devenues, l'une religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, l'autre directrice de l'école libre de filles Marie-Cécile, se dévouant l'une et l'autre à l'éducation des enfants du peuple, et depuis la guerre formidable qui ensanglante notre pays, au soulagement et à la guérison des blessés. Leur père n'était-il pas, d'ailleurs, vice-président du comité ébroïcien de la Croix-Rouge.

La plus jeune de leurs sœurs, Mlle Anne-Marie Lautour, épousa en 1906, à Évreux, M. Michel Prévost, archiviste paléographe à la Bibliothèque nationale, fils de M. Gustave Prévost, l'ancien substitut de M. Lautour et le président de la *Société libre de l'Eure* en 1901.

Enfin le seul fils que M. et Mme Lautour avaient conservé, ils eurent la douleur de le perdre dans des circonstances tragiques, dont la France entière fut secouée, car elle y voyait le retour des plus vilains jours de la guerre civile.

Gaston Lautour, lieutenant au 5e dragons, fut tué le 19 avril 1906, aux grèves de Lens, victime de sa patience et de sa charité, qui l'empêchèrent de tirer l'épée contre des Français égarés. Lui aussi, comme son aïeul et son père, avait rendu le bien pour le mal. On épingla la croix de la Légion d'honneur sur son linceul.

Digitized by Google

« L'homme d'action, le soldat qu'il était jusqu'aux « moelles, a écrit le marquis Costa de Beauregard [1], ne « rêvait que carrière aventureuse. La grande route de « Saint-Cyr ne pouvait être la sienne. Aussi prenait-il à « vingt ans, pour arriver à l'épaulette, le chemin des « colonies. Bien dur était ce chemin. Mais, quelle vail- « lance, quelle énergie à le suivre. »

Dans une lettre écrite par le lieutenant de L... à Mme Gaston Lautour, née Pétel, on lisait : « Que votre « mari était donc un gai et aimable compagnon. Oui, « j'aurais dû vous parler dans ma précédente lettre de « la délicatesse de langage, de l'élévation d'idées, de « l'attitude noble et élégante, qui étaient comme sa « marque originale, et qui dès l'abord attiraient l'atten- « tion sur lui. Tous ses subordonnés l'adoraient. Et « j'entends encore le maréchal des logis indigène, Dioré « Sissotro, m'exprimer ainsi ses sentiments : « Lautour, « vois-tu, lieutenant, Lautour, y a bon beaucoup, y est « fils de chef. »

On est là-bas très aristocrate. Il n'y a pas de pire injure que « fils d'esclave... », ni rien qui exprime autant de considération que ce mot : « Fils de chef !... »

Gaston Lautour qui rêvait de tomber face à l'ennemi, dans quelque belle bataille, est tombé dans une émeute, le crâne fracassé par un ignoble pavé [2].

Il est superflu de dire le chagrin que le père, la mère et sa vaillante compagne en ressentirent.

[1] Lieutenant Gaston Lautour. *Journal d'un spahi au Soudan* (1897-1899). Publié par Jacques Hérissay. Préface du marquis Costa de Beauregard. Paris, Perrin, 1909.

[2] M. le chanoine Lorho, supérieur de l'Ecole Saint-François-de-Sales, a publié, en 1906, sous les initiales J. L. une touchante notice biographique sur son ancien élève, Gaston Lautour.

Digitized by Google

Deux ans après, Me Lautour abandonnait le Palais de Justice, où la lutte et l'effort lui semblaient désormais inutiles et l'épuisaient si vite.

Neuf ans passés, jour pour jour, après la mort de son fils, le 19 avril 1915, Louis Lautour, comme répondant à un mystérieux appel, le rejoignait dans le tombeau qu'il lui avait élevé au cimetière d'Évreux.

Avant de mourir, il avait eu la consolation de célébrer, avec l'admirable épouse qu'il avait su choisir, ses noces d'or, le 20 février 1915. Les enfants et les petits-enfants de notre confrère, tous réunis dans la maison familiale, assistaient avec bonheur au beau soir d'une belle vie.

Louis Lautour eut la mort chrétienne que de vigilantes affections, sa santé chancelante depuis quelques années, et des alertes successives devaient rendre plus parfaite encore.

Le soutien de ses derniers jours fut le crucifix avec lequel sa fille Thérèse avait assisté les mourants sur le champ de bataille de Longwy et qu'elle avait pu dérober à l'ombrageuse inquisition des Barbares.

Malgré la guerre et les vides nombreux qu'elle a faits, malgré l'absence de lettres de part, une assistance considérable vint spontanément rendre les derniers devoirs à l'homme de bien que la cité tout entière avait vu à l'œuvre et qu'elle pleurait.

Imitant son prédécesseur Mgr Meunier qui, naguère, était venu bénir la dépouille mortelle du lieutenant Lautour dans la cathédrale d'Évreux, Mgr Déchelette, évêque d'Évreux, tint à présider lui-même les obsèques, à l'église Saint-Taurin.

Cette ferveur de la foule, cet hommage de l'élite,

Digitized by Google

quelle consolation pour Mme Louis Lautour et pour ses enfants !

S'inspirant de la belle réponse de l'échevin d'Argentan, Eudes d'Houay, au comte de Grancey, les enfants de M. Lautour pourraient s'écrier eux aussi : « Nous sommes « trois enfants, soldats de la Charité, qui étions prêts à « mourir pour elle ; le fils s'est laissé assassiner par « des émeutiers plutôt que de répandre le sang français ; « une de ses sœurs, fille de Saint-Vincent-de-Paul, s'est « consacrée au service de la misère humaine ; une autre « encore à l'éducation des enfants du peuple. Nous « avons tous suivi l'exemple de notre père ! »

Heureuses les familles qui peuvent se rendre ce témoignage ou à qui la voix du peuple, qui est celle de Dieu, le rendra pour elles devant la justice éternelle comme dans la mémoire des hommes !

Évreux, 26 mai 1915.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE

M. Duméril (Félix-Emile-Georges), né à Paris le 21 mai 1846, ingénieur civil, ancien élève de l'Ecole polytechnique, secrétaire de la Section d'agriculture de la Société, décédé à Paris le 9 mars 1915, à l'âge de 68 ans.

M. Chauvicourt (Alphonse-Désiré), né à Barquet le 5 avril 1853, ancien imprimeur, ancien directeur du *Courrier de l'Eure*, décédé à Evreux le 15 mars 1915.

M. Duchesne (Léon-Alphonse), né à Evreux le 22 novembre 1853, entrepreneur de Travaux Publics, président de la Chambre Syndicale du Bâtiment, membre du Conseil des Prud'hommes, officier d'Académie, décédé à Evreux le 29 mars 1915.

M. Lautour (Louis-Albert), né à Argentan le 7 juillet 1838, décédé à Evreux le 15 avril 1915 (Voir la notice biographique que lui a consacré M. Albert Doucerain, p. 151 du présent volume.)

M. le marquis Jean Bochart de Champigny, né à Normanville le 1er novembre 1819, décédé en son château de Normanville près Evreux le 28 juin 1915.

M. le vicomte Charles-Guillaume-Robert Gouhier de Petiteville, né le 3 mai 1847 à Bretteville (Seine-Inférieure), ancien ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, décédé le 5 juillet 1915 en son château de Petiteville, commune de Gournay-le-Guérin.

M. Saillard (Eugène-Joseph-Léopold), né à Gravenchon (Seine-Inférieure), le 1er octobre 1835, propriétaire à Evreux, y est décédé le 4 août 1915.

Digitized by Google

OUVRAGES ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau exprime ici sa reconnaissance et celle des Membres de la Société aux personnes qui contribuent à enrichir la Bibliothèque.

Offerts par les auteurs, les éditeurs, les imprimeurs ou divers donateurs.

MM.

BESNIER (Georges). L'établissement de la Taille proportionnelle à Lisieux (1717), broch. in-4°. S. l. n. d.

BONNENFANT (abbé). Les Séminaires normands du XVIe au XVIIIe siècle. Paris, 1915, in-8°.

Compte rendu des Assises scientifiques, littéraires et artistiques de Caumont, V^e^ session tenue à Caen en 1913. 2 vol. in-8°, Caen, Lanier, 1914.

COUTIL (Pierre). La ferme de l'Hermitage (à Claville, Eure). Thèse agricole. Le Mans, Monnoyer, gr. in-8°, rel.

DANTU (chanoine). M. P. L. D. Dubois, curé de N.-D. de Verneuil. Evreux, 1913, broch. gr. in-8°. Portrait.

DELAPORTE (René). Les sociétés communales et le fisc. Grenoble et Paris, s. d., broch. in-8°.

DOUCERAIN (Albert). Notice biographique sur Louis-Albert Lautour, ancien bâtonnier du barreau d'Evreux. Evreux, 1915, broch. in-8°.

DUVAL, proviseur. Distribution des prix du lycée d'Evreux pour 1914. Palmarès.

— *Id.* pour 1915.

Digitized by Google

ENGELHARD. **Du souci du Beau et du Bien dans les Corporations.** Brionne, Amelot, 1912, broch. in-8°.

— **L'agonie du Géant, poème. Rouen.** Alb. Lainé, 1914, broch. in-8°.

— **Rêves de voyages, poème.** Chez l'auteur à La Haye par Bourg-Achard, 1914, broch. in-8°.

EVRARD (Fernand). **L'esprit public dans l'Eure** (juillet-septembre 1792). Paris, Maretheux, 1914, in-8°.

FIGUIER (Louis). **L'année scientifique et industrielle** (de la 5° à la 27° année, 1856-1883). Paris, Hachette, 25 vol. in-12. (Don de M. C. Dehais).

GUÉRY (abbé). Procès tri-séculaire pour un banc dans l'église du Sap (1490-1787). Evreux, Hérissey, 1914, broch. in-8°.

— **Notice historique sur Gace de la Bigne** (1310-1380). Evreux, Hérissey, 1914, in-8°, 2 pl.

— Deux Bénédictins normands : dom Blandin, dom Fontaine. Evreux, impr. de l'Eure, 1914, in-8°, portraits.

— Correspondance de Bénédictins normands avec dom Mabillon et dom Montfaucon. Evreux, Hérissey, 1915, broch. in-8°.

— Correspondance inédite de Bénédictins normands avec Montfaucon. Evreux, impr. de l'Eure, 1915, in-8°, planche.

— Antiques cérémonies dans l'abbaye de Saint-Evroult. Alençon, impr. alençonnaise, 1916, broch. in-8°.

HÉRISSEY (P.), imp.-éditeur. Almanach-annuaire de l'Eure pour 1915 pour les cinq arrondissements. Evreux, 1914, in-12, cart.

JANET (CHARLES). L'alternance sporophyto-gamétophytique de générations chez les algues. Limoges, Ducourtieux et Gout, 1914, in-8°.

MESNEL (abbé). Les saints du diocèse d'Evreux (3e fasc.). Saint Laud, saint Eterne. Evreux, Hérissey, 1916, gr. in-8°.

MORVILLEZ. Petit manuel de l'agriculteur du Nord. Plantes sarclées (Racines et tubercules). Chez l'auteur, Amiens, 1914, broch. in-8°.

OMONT (Henri). Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits, pendant les années 1913-1914. Invent. sommaire. Paris, Leroux, 1915, in-8°.

Digitized by Google

PHÉLIZOT. L'industrie aux environs de Verneuil. Caen, Delesques, 1914, broch. in-8°.

PRÉVOST (G.-A.). Notes du premier Président Pellot sur la Normandie (1670-1683). Rouen et Paris, 1915, in-8°.

SAGNIER (Henry). Notice biographique sur Louis Passy. Paris, Renouard, 1915, broch. in-8°. Portrait.

Banque de France. Assemblée générale du 28 janvier 1915. Compte rendu, rapport des Censeurs, broch. in-4°.

— *Id.* du 27 janvier 1916, broch. in-4°.

Anonyme. Du rôle de la petite distillerie agricole dans la production de l'alcool dénaturé. Boulogne-sur-Mer, Hamain, 1914, broch. in-8°.

Offerts par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Congrès des Sociétés savantes à Paris. Discours prononcés le 18 avril 1914 par MM. Ch. de la Roncière et Bienvenu-Martin. Paris, Imp. nat., 1914, broch. in-8°.

Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France, par de Lasteyrie et Vidier, t. VI, 1re et 2e livr. 1914, in-4°.

— annuelle des travaux ..., etc., 1909-1910. Paris, 1914, in-4°.

Exposition de San Francisco. La Science Française, Paris, ministère de l'Inst. publ., 1915, 2 vol. in-8°, illustrés.

Offerts par la Préfecture.

Conseil général. Session d'août 1913. Rapport du Préfet et procès-verbal des délibérations.

— Session de septembre 1914. *Id.*. *id.*

— Session d'avril 1915. *Id.*, *id.*

— Session de septembre 1915. *Id.*, *id.*

Achats ou Échanges.

BAUDRILLART (Mgr) et divers. La guerre Allemande et le catholicisme. Paris, Bloud et Gay, 1915, in-12.

— L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne. Paris, Bloud et Gay, s. d., in-12.

Digitized by Google

BONNEFOY (A.). Les carrières féminines administratives et libérales. Paris, Fayard, s. d., in-12.

BOURGET (Paul). Le démon de Midi. Paris, Plon, s. d. 2 vol. in-12.

DAUDET (Léon). L'avant-guerre. Etudes sur l'espionnage allemand en France. Nouv. libr. nat., 1914, in-12.

DAVY (J.-N.). Les Conventionnels de l'Eure. Evreux, Quetttier, 1876, 2 vol. in-8°.

DUCHESNE (Léon). De l'importance de la photographie au point de vue des études microscopiques. 1889, broch. in-8°.

— Sur le développement à l'hydroquinone. 1889, broch. in-8°.

— Effet d'un écran jaune à surfaces parallèles. 1889, broch. in-8°.

— Conférences publiques sur la photographie. Paris, Gauthier-Villars et fils, 1892. Broch. in-8°.

DUPONT (Marcel). En campagne (1914-1915). Impressions d'un officier de légère. Paris, Plon, 1915, in-12.

LECOUTURIER (Emile). L'Impôt sur le revenu. Paris, Marchal et Godde, 1916, in-12.

LE GOFFIC (Ch.). Dixmude. Paris, Plon, 1915, in-12.

MASSON (Frédéric). Napoléon et sa famille, t. XI (1815). Paris, Ollendorff, 1914, in-8°.

Ministère des Affaires étrangères. Documents diplomatiques, 1914. [Livre jaune]. Paris, Impr. nat., 1914, in-4°.

OLLIVIER (Emile). L'empire libéral, t. XVII. La fin. Paris, Garnier frères, 1915, in-18.

PETIT (Ernest). Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne. Dijon, Darantière, 1885-1905. 9 vol. in-8° illustrés.

PORÉE (chanoine). L'art normand. Paris. Fontemoing et Cie, s. d., in-8° ill.

PSICHARI (Ernest). L'appel des armes. Paris, Oudin et Cie, s. d., in-12.

SERVIN (Numa). La fondation des buttes [à l'Ecole Saint-François de Sales d'Evreux]. Paris, Figuière et Cie, s. d., in-18, ill.

SOURICE (L.). Catalogue de la bibliothèque de Pau. Histoire locale. Pau, 1886, gr. in-8°

Provenant des Sociétés correspondantes.

En outre de leurs publications périodiques, on a reçu de ces Société-

Digitized by Google

tés des ouvrages qui paraissent, à divers titres, mériter une mention spéciale :

Les Amis de Verneuil, 1914. [Bulletin annuel] Verneuil, Aubert, in-4°, ill.

BLIGNY-BONDURAND. Les coutumes de Saint-Gilles (XIIe-XIVe siècles). Publication de l'Académie de Nîmes.

Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu (1743-1763) publiées par le marquis de Vogüé et A. Le Sourd. Paris, Laurens, in-8° (Soc. de l'Histoire de France).

Journal d'un voyage à Paris au mois d'août 1802 par sir John Dean Paul, trad. par P. Lacombe. Paris, A. Picard, 1913, in-8°. (Soc. d'Histoire contemporaine).

Digitized by Google

MEMBRES DU BUREAU

ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société pendant l'année 1916.

BUREAU

Président.	MM. X...
Vice-Président. . . .	Le marquis DE BOURY, député, conseiller général, à Amfreville-la-Campagne.
Secrétaire perpétuel .	Albert DOUCERAIN, avocat, à Évreux.
Trésorier	LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire, à Évreux.

SECTIONS

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — SCIENCES

Président.	MM. BOURGNE, professeur départemental d'agriculture, à Évreux.
Secrétaire	Albéric DE MARE, au château d'Orvaux.

LETTRES. — ARTS. — PHILOSOPHIE

Président.	MM. Joseph L'HOPITAL, à Angerville-la-Campagne.
Secrétaire.	Ernest GUILLEMARE, à Évreux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.	
GUÉRY (l'abbé), aumônier du lycée.	1916
LAPELTEY père, propriétaire.	
VERRIER, archiviste départemental.	1917
LECŒUR, manufacturier	
ALABOISSETTE, avoué.	1918
HUBERT (Alphonse), directeur de la Coopérative agricole. .	

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LEBIGRE, libraire.

ET A PARIS

Chez M. PAUL CHERONNET, libraire, 19, rue des Grands-Augustins.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

FONDÉE EN 1807

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 11 JUIN 1832

VIIe SÉRIE

TOME QUATRIÈME

ANNÉE 1916

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC[r]

—

1917

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 28 mai 1916. Discours aux lauréates du Concours Léon Petit, par M. A. Bourgne, président de la section d'agriculture 1

— Rapport fait au nom de la section d'agriculture sur l'attribution du legs Léon Petit, par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel 7

— Palmarès des récompenses du concours des cultivatrices. 37

La « Participation de la femme à la vie agricole », conférence faite à Évreux le 22 octobre 1916, par Mlle Louise Zeys, sous la présidence de M. Bourgne, président de la section d'agriculture 42

Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne de l'arrondissement de Bernay, par M. Léon Coutil, membre de la Société. 73

Séance générale du 28 janvier 1917. Extrait du procès-verbal. 280

— Rapport général sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1916, par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel 284

— La culture mécanique. Son application dans le département de l'Eure en 1916. Rapport présenté par M. Hubert, directeur des Services du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux, membre de la Société. 300

— Léon Tyssandier, sa vie et son œuvre, par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel. 327

Discours prononcé aux obsèques de M. Léon Tyssandier, par M. Joseph L'Hopital, président de la section des lettres. . 358

Digitized by Google

Discours prononcé aux obsèques de M. Emile Bellenger, par M. Depaigne, président de la chambre des avoués 361

Nécrologie 366

Liste des présidents de la Société. 367

Liste des membres de la Société 370

Liste des Sociétés correspondantes 388

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 MAI 1916

DISCOURS

AUX LAURÉATES DU CONCOURS LÉON PETIT

PAR M. A. BOURGNE,

PRÉSIDENT DE LA SECTION D'AGRICULTURE
DIRECTEUR DES SERVICES AGRICOLES DE L'EURE

Mesdames, Messieurs,

C'est à la générosité de feu M. Léon Petit, ancien secrétaire perpétuel de la Société libre d'Agriculture, ancien magistrat, ancien conseiller d'arrondissement pour le canton de Damville, que la Société doit de vous réunir en séance publique pour récompenser nombre de personnes méritantes ; comme président de la Section d'Agriculture, je vous invite donc à saluer la mémoire de ce bienfaiteur.

* * *

Vous êtes, Madame, fort occupée des soins du ménage le 1er août 1914, lorsqu'un bruit insolite attire votre

Digitized by Google

attention au dehors. Du seuil de la maison, vous voyez rentrer dans la grande cour de ferme les deux moissonneuses-lieuses, puis les gribanes à demi-chargées de gerbes ; — les équipages vous paraissent poussés en hâte, plutôt que conduits, par votre mari, par Pierre le premier charretier et par ses camarades ; ils sont suivis de quelques moissonneurs avançant tête baissée..... Votre mari se détache du groupe, marchant d'un pas saccadé et la mine altérée vers la maison; il en est encore à quinze pas qu'il vous jette ces mots : « La guerre est déclarée ! la mobilisation générale est décrétée ; moi et les hommes nous partons. Qu'on prépare une collation pendant qu'on s'habille ; apporte-moi les livres pour que je règle ceux qui sont appelés. » — Votre mari a dit tout cela d'un trait et vous n'avez entendu que les premiers mots : « La guerre est déclarée », car un frisson a parcouru votre corps, votre sang s'est figé dans vos veines et vous seriez restée longtemps sans mouvements, si votre époux, vous prenant dans ses bras, n'avait ajouté : « Espérons que cela sera pour peu de temps ».

O l'horrible moment ! Vous ne l'oublierez pas.

Puis il a fallu agir, préparer des choses, faire servir un repas à des hommes qui n'avaient pas faim, consoler les enfants qui sanglotaient, entendre enfin cette recommandation, cette prière : « Tu feras pour le mieux ! »

Depuis ce départ, Madame, vous avez fait pour le mieux ! croyant d'abord que cela ne durerait que des jours..., puis des mois ont passé, et maintenant nous comptons par années.

Et cependant, avec le temps qui s'écoule, les difficultés s'accroissent ; les appels d'hommes sont répétés ;

Digitized by Google

on n'a bientôt plus que des femmes, des enfants, des vieillards, main-d'œuvre de fortune ou d'infortune ; les braves territoriaux demandés ne font qu'un court séjour; eux et les auxiliaires sont de moins en moins nombreux. Nos plaines promettent néanmoins des récoltes qui dépassent toutes les espérances que l'on aurait pu raisonnablement asseoir dans de telles conditions de culture.

*
* *

L'année agricole n'a ni commencement, ni fin : lorsque la terre est débarrassée d'une récolte, elle veut presque aussitôt être mise en état pour la récolte suivante ; ainsi jamais de repos pour la fermière! Les jours sont courts à qui est très occupé : soins de l'intérieur, soins des enfants, comptes à tenir. Vous avez fait davantage parfois, Madame, car on vous a vue herser, labourer, conduire le semoir, servir la batterie mécanique. A toute heure vous étiez sur la brèche, comme votre mari était dans la tranchée.

Elle est vraiment merveilleuse, Messieurs, la fermière française. Voyez la place qu'elle tient en ce moment à la maison ! Mesurez la place considérable qu'elle tient dans la société; celle qu'elle tient dans la Nation est telle que quelques bons esprits ont songé à lui conférer le droit de voter aux lieu et place des disparus, droit que sous aucun prétexte il ne faudrait conférer aux poupées du boulevard.

Eh oui ! Madame, par vos efforts soutenus, vous contribuez à la victoire autant que votre mari... Pendant cette guerre gigantesque, pendant cette guerre qui devait sinon anéantir la France, du moins la mutiler

Digitized by Google

de telle façon que les Germains n'auraient plus eu à compter avec elle, c'est vous qui assurez le ravitaillement de l'Armée, celui de la population civile — et je me trouve placé de telle façon que je puis apprécier de manière certaine le succès de vos efforts ! — Si la femme de nos jours ne va plus, comme dans la vieille Gaule, sur les champs de bataille, seconder son mari dans la lutte, soutenir son courage, par ses chants ou par ses caresses, vous, vous avez entretenu l'ardeur de votre époux combattant par des lettres parlant d'amour, parlant des enfants, lui apprenant que les semis ont été bien exécutés, que les fourrages sont beaux, que la récolte a bien rendu, que le cheptel vivant s'est accru.

L'homme qui reçoit ces nouvelles est heureux ; il combat avec plus d'ardeur car il garde confiance dans l'issue de la lutte et attend impatiemment l'heure prochaine de la Victoire pour reprendre sa place au foyer...

Voilà donc, maintenant, le jour où le « poilu » revient à la ferme. Pour mieux goûter les émotions du retour il a laissé subsister quelque incertitude sur le moment précis de l'arrivée. Inattendu, il se présente, surprend son monde en plein travail... Je vous vois, Madame, pâlir, rougir, puis vous précipiter dans ces bras qui ne vous avaient plus enlacée depuis des mois ! et aussitôt vous appelez les enfants, les domestiques, et, les premières paroles échangées, vous brûlez du désir d'emmener « le maître » faire le tour des écuries, des vacheries, des greniers qui, grâce à vous, sont pleins, de la plaine où les récoltes sont magnifiques. Ne vous en défendez pas, il y a chez vous une pointe de légitime orgueil. Personne n'a le droit de vous en critiquer.

Votre conduite est digne des plus grands éloges : elle

Digitized by Google

repose sur l'amour de la famille. La famille, c'est la petite patrie ; travaillant pour la petite patrie vous avez bien servi la France, la France grandie par la lutte et plus respectée que jamais du monde entier.

Femme, Famille et France, trois puissances devant lesquelles nous nous inclinons respectueusement.

On dira plus tard que c'est grâce à la femme des champs que la France a tenu.

* * *

Et vous, mon jeune ami, comment pourrai-je assez célébrer vos mérites ? Dès le 2 août même, votre père ayant franchi le seuil pour faire face à l'envahisseur, en présence de votre mère en larmes, de vos jeunes frères et de vos jeunes sœurs dont les traits sont bouleversés, vous vous êtes mobilisé en chef et en soutien de famille. 13, 14 ou 15 ans donnent bien ce droit à qui est de bonne race. — Vous avez d'abord rassuré votre mère : « T'éluges pas, m'man, j'nous tirerons ben d'affaires en attendant le r'tour d'papa. » Et volontiers vous auriez pris la direction de tout : nourrir, panser, atteler les chevaux ; conduire la charrue, la herse, le semoir ; livrer au centre de ravitaillement des grains, des fourrages, du bétail ; se lever le premier, travailler tout le jour comme un nègre, dormir toute la nuit comme une marmotte, car vous avez les membres rompus, avoir toujours la tête pleine de projets, le cœur ardent à l'ouvrage : l'ambition de bien faire vous soutient ! — Les mois succèdent aux mois et à l'état général de l'exploitation on s'aperçoit à peine de l'absence du père de famille.

Digitized by Google

Ne vous avait-il pas donné l'exemple du travail? En obéissant à l'ordre d'appel, ne vous a-t-il pas donné une sublime leçon de civisme !

Vous serez plus tard un bon Français, un homme de devoir. Nous vous félicitons.

* * *

Messieurs, autour des étoiles gravitent les planètes... autour des maîtres s'agitent les serviteurs.

Sans eux, que ferions-nous ?

Et j'ai, Messieurs, pour le rôle indispensable qu'ils jouent dans la société une telle confiance et une telle admiration, que j'ai toujours applaudi aux hommages publics qu'on leur décerne dans les comices agricoles. — Permettez-moi d'exprimer le désir de voir se consolider les liens qui retiennent près de nous ces auxiliaires, souhaitant de voir s'établir des rapports plus confiants, plus affectueux même entre patrons et salariés ; souhaitant encore de voir le domestique de ferme fonder une famille, et le maître l'y inciter en mettant à sa disposition une maisonnette et un jardinet.

On entend souvent formuler beaucoup de plaintes au sujet de la main-d'œuvre ; nous les oublierons aujourd'hui pour n'entendre que des éloges, pour connaître des preuves d'attachement et de dévouement.

A tous les échelons on trouve des cœurs nobles. Inclinons-nous bien bas, davantage encore, devant ceux qui appartiennent aux rangs les plus modestes de la société.

Digitized by Google

RAPPORT

Fait au nom de la Section d'Agriculture sur l'attribution du prix Léon Petit

PAR M. ALBERT DOUCERAIN,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Lu à la séance publique du 28 mai 1916.

Mesdames, Messieurs,

Le prix Léon Petit, suivant les intentions de son généreux donateur, est destiné à « récompenser tous les trois ans des ouvriers de l'arrondissement d'Évreux, urbains et ruraux, hommes ou femmes, qui se distingueront par leurs longs services ou leurs actes de dévouement et de courage », et c'est pour la première fois qu'il est réparti aujourd'hui.

Quel est, par ce temps de guerre, alors que les hommes valides sont mobilisés, l'exemple le meilleur et le plus utile qui puisse être donné? N'est-ce pas celui de ces vaillantes femmes qui, restées seules à la tête des domaines en l'absence du mari, malgré toutes les difficultés de la main-d'œuvre, et les fatigues de toute nature, ont su résister à la tentation d'abandonner la terre, et qui, au contraire, redoublant d'énergie et de courage, ont su maintenir en bon état la culture et l'élevage dans leurs exploitations?

Digitized by Google

Tel a été l'avis de notre conseil d'administration, qu'a pleinement approuvé l'Assemblée générale des Sociétaires dans la séance du 23 janvier 1916.

Une publicité sérieuse a immédiatement été faite dans les journaux de l'arrondissement d'Évreux et une circulaire a été envoyée à tous les maires, ainsi qu'aux présidents des Comices agricoles de chaque canton.

Cent dix demandes de récompenses ont été reçues par le bureau de la Société.

Plus de 80 cultivatrices nous ont été signalées, quelques vieillards et quelques enfants, et un certain nombre d'ouvrières agricoles. Parmi ces femmes, toutes méritantes sans doute, toutes dignes d'être citées en exemple, la Société, toutefois, a dû forcément faire un choix.

D'autre part, certaines cultivatrices, à la tête de cultures importantes, dépassant par exemple cent hectares, n'ont pas concouru évidemment pour obtenir une récompense en argent et leur situation aisée dispensait la Société de leur attribuer une allocation en espèces dont elles auraient préféré laisser à d'autres le profit; à celles-là nous nous proposons de décerner une médaille plus importante, en vermeil ou en argent, qui, avec le diplôme correspondant, constituera un souvenir de la grande guerre dont elles pourront se montrer justement fières.

D'autres, au contraire, à la tête d'une petite exploitation et dans une situation de famille où le nombre des enfants constitue une charge supplémentaire, les ouvriers agricoles notamment, ne dédaigneront pas une récompense monnayée qui sera la bienvenue, et à laquelle viendra s'ajouter un diplôme qui rappellera à la fois leurs mérites et leur allocation.

Digitized by Google

Je vais donc, Messieurs, faire défiler sous vos yeux les lauréates et les lauréats que la Société a jugés dignes d'une récompense.

Pour chacun d'entre eux je devrai me contenter de quelques lignes, résumant leurs mérites et leur activité personnels. Les maires de leurs communes ont fait valoir leurs titres dans un résumé qui est comme la *citation à l'ordre du jour de la commune* de ces vaillants soldats de l'arrière, dont les efforts n'auront pas été moins utiles et moins efficaces que l'héroïsme de nos soldats du front pour l'obtention de la victoire finale.

Ce sont ces « citations à l'ordre » que vous allez entendre et je remercie MM. les maires, déjà surchargés de besogne par ailleurs, d'avoir bien voulu collaborer avec nous à l'hommage solennel et public que nous voulions rendre à leurs administrés.

Il y a malheureusement des communes qui vont se voir exclues de notre distribution, soit parce que leurs maires, ou leurs représentants, n'ont pas cru devoir se préoccuper de notre questionnaire, soit au contraire parce que certains maires ont été trop gourmands et nous ont demandé tant de médailles qu'il a été impossible de les satisfaire.

Le maire d'une commune du canton de Conches nous a écrit la lettre suivante, que nous approuvons pleinement :

Monsieur le Secrétaire,

« J'ai l'honneur de vous informer que les cultivatrices, femmes de mobilisés, sont toutes au même degré des travailleuses énergiques; toutes, elles ont su maintenir en bon état d'exploitation leur ferme.

« Il m'est, dans ce cas, impossible de faire choix ni d'une ni de

Digitized by Google

deux sans porter préjudice aux autres ; en ce faisant je commettrais une injustice.

« Veuillez agréer, etc. »

Les scrupules de ce maire l'honorent grandement, et puisqu'il a la chance et l'honneur d'avoir, dans sa commune, tant de femmes dévouées et courageuses, il lui était évidemment difficile de faire un choix. Il y avait peut-être un moyen de tourner la difficulté, c'eût été de réunir les cultivatrices et de leur faire, par voie de suffrages, désigner la plus digne. A mérite égal, il y a encore un critérium qui doit emporter la préférence, c'est le nombre des enfants.

D'autres maires ont été moins discrets. Dans une commune du canton nord d'Évreux, un conseiller, faisant fonctions de maire, nous a adressé cinq demandes de récompenses, pour des cultivatrices que, prudemment, il n'a pas averties et dont il n'a pas demandé la signature. Au moins celles-là n'auront pas de déception, puisqu'elles ont ignoré les propositions dont elles étaient l'objet. Dans une autre commune du canton de Damville, quatre cultivatrices, aussi méritantes l'une que l'autre, nous ont également été signalées. Il nous était impossible de les récompenser toutes, comme de faire un choix entre elles, puisqu'elles étaient mises sur le même rang.

Nous allons donc forcément faire des jaloux, vu l'exiguité des ressources dont nous disposions, mais nous avons pris bonne note des noms qui nous ont été signalés, et si, à la fin de la guerre, des ressources nouvelles nous permettent d'élargir le champ des récompenses, nous ne les oublierons pas.

J'arrive donc maintenant aux cultivatrices qui ont

Digitized by Google

été récompensées, et, à tout seigneur tout honneur, nous parlerons tout d'abord de celles que la *Société des Agriculteurs de France* a bien voulu, sur notre demande, médailler et diplômer.

MÉDAILLES DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

Mme Louise-Eugénie Égasse, épouse de Narcisse Cloménil, demeurant à Chavigny-Bailleul, a vu partir son mari dès le 2 août 1914 et il est actuellement à Salonique. Elle dirige une ferme de 120 hectares, dont la monture consiste en cinq chevaux de travail, deux jeunes poulains, douze vaches laitières, trois cents moutons d'élevage.

En dehors de la direction du personnel et de la surveillance incessante qui lui incombait, Mme Cloménil a souvent été obligée de garder son troupeau et de faire des travaux très pénibles pour en assurer l'approvisionnement.

(Médaille de bronze des Agriculteurs de France.)

Mme Louise-Henriette Giverny, épouse Edouard Desjardins, demeurant à Croth, a eu son mari mobilisé depuis le 2 août 1914. Malgré la présence de trois enfants, Mme Desjardins a pris la direction de l'exploitation de 58 hectares. Elle s'est occupée des soins de la vacherie et des autres travaux les plus urgents. Par son courage et son activité, elle a paré, nous dit-on, à beaucoup d'inconvénients, et elle a assuré en temps voulu la bonne exécution des travaux. Elle a déployé un zèle exceptionnel dans son exploitation.

(Diplôme des Agriculteurs de France et médaille de

Digitized by Google

vermeil offerte par M. Maurice Hervey, sénateur de l'Eure.)

Mme Marie-Juliette Lambert, épouse de Paul Lemercier, demeurant à Quessigny, a vu également son mari partir au 7e régiment de chasseurs depuis le début de la guerre. L'exploitation est de 70 hectares.

Les difficultés que les cultivateurs éprouvent à se faire servir n'ont pas ménagé Mme Lemercier et elle s'est trouvée, à fin juin 1915, sans vacher, sans charretier, et sans garçon de cour, n'ayant pour tout personnel qu'un jeune homme de seize ans.

Malgré cette pénurie de personnel, seize vaches qui composent l'étable et quatre chevaux, à l'écurie, n'ont jamais été un seul jour sans être nettoyés à fond, et la traite faite à temps pour le passage du laitier.

Grâce au travail de la fermière, la ferme dans sa tenue et l'intérieur des étables et écuries avaient l'aspect de propreté des jours de paix, où elle était secondée par son mari.

(Médaille de bronze des Agriculteurs de France.)

Mme Clémence Lemoine, épouse de René Delagoutte, demeurant à Saint-Aquilin-de-Pacy, a une exploitation importante, 90 hectares de terre labourable et 20 hectares de prairies. Elle s'est livrée elle-même aux travaux de la ferme que le personnel insuffisant ne pouvait exécuter.

Mme Delagoutte soignait à l'occasion ses moutons, ses vaches et aidait à décharger le foin et les voitures de grains.

La première levée et la dernière couchée, Mme Delagoutte, aidée par son père, M. Lemoine, à qui nous

Digitized by Google

aurions voulu pouvoir décerner aussi une récompense, est arrivée à cultiver sa ferme comme en temps de paix.

(Médaille de bronze des Agriculteurs de France.)

Mme Alice Bourgiens, épouse de Sylvain Loison, demeurant à Ezy, dirige, en l'absence de son mari, une exploitation de 150 hectares. Elle n'a pas toujours trouvé les ouvriers qui lui étaient nécessaires pour accomplir les travaux extérieurs. Elle a payé de sa personne dans la moisson, les fauchages, etc. A toujours fourni de bon cœur les réquisitions faites chez elle. A une ferme très bien tenue sous tous les rapports : vacherie donnant beaucoup de lait à Ezy ; nombreux moutons, beaux chevaux.

(Diplôme des Agriculteurs de France et médaille de vermeil offerte par M. Monnier, sénateur de l'Eure.)

Mme Louise Poulain, épouse de Léonce Girard, demeurant à Tournedos-Bois-Hubert, est restée avec ses trois enfants à la tête d'une exploitation de 35 hectares. Tous les travaux de la basse-cour et tous les travaux des champs, sauf la coupe des récoltes et les labours, ont été exécutés par elle. Tous les travaux de fenaison, de moisson, d'ensemencements, ont été faits en temps voulu et dans de bonnes conditions. L'exploitation de la ferme a été irréprochable sous tous les rapports.

(Médaille de bronze des Agriculteurs de France.)

Mme Zulma Colombe, épouse de Eugène Lemoine, demeurant à Vaux-sur-Eure, fermière de Mme veuve Trutat, dirige une exploitation de 135 hectares. Elle a contribué à maintenir toute la superficie de la ferme

Digitized by Google

dans un excellent état, avec un personnel des plus restreints. Il en est de même pour la tenue intérieure de la ferme.

(Médaille de bronze des Agriculteurs de France.)

Mme Alice Chédeville, épouse de Désiré Duguay, maire de Saint-Germain-de-Fresney, mobilisé dans les convois automobiles de ravitaillement, est à la tête d'une exploitation de 180 hectares, assez morcelée, et par suite, plus difficile à exploiter. Depuis la mobilisation, aucun travail n'est resté en souffrance. La moisson de 1915 s'est bien effectuée. Toutes les terres à blé ont été ensemencées à l'automne 1915 et en temps voulu. Vingt hectares ont été plantés en betteravès à graine sélectionnée. Plusieurs fois, notamment à l'époque des fanages et de la moisson 1915, le personnel de la ferme a prêté son concours aux cultivateurs moins favorisés. Mme Duguay a quatre enfants en bas âge.

(Médaille de bronze des Agriculteurs de France.)

Mme Hélène Mény, épouse de Camille Laplanche, demeurant à Garencières, est mère de cinq enfants. En dehors des soins qu'elle leur devait, elle a assumé tout le travail d'intérieur, soins et traite des vaches, sarclage betteraves et choux. Par suite du manque de main-d'œuvre, elle a mis la main à tous travaux, notamment à l'épandage des engrais. Elle aussi, elle a rendu des services à des cultivatrices dépourvues d'attelages ou d'ouvriers.

(Médaille de bronze des Agriculteurs de France.)

Mme Berthe Buisson, épouse Léon Damoiseau, à Gauville-la-Campagne, exploite 30 hectares de terre en

Digitized by Google

labours. Le rendement de sa ferme a été le même que dans les années normales, peut-être même supérieur pour l'année 1915. Les terres ont reçu toute la préparation nécessaire. Les labours de printemps étant en avance en 1916, Mme Damoiseau a consenti à faire labourer 6 hectares d'une ferme de Branville, commune de Caugé, dont le fermier, M. Charles Houguères, est prisonnier en Bulgarie. Sans son dévouement, ces terres seraient restées en friche.

(Médaille de bronze des Agriculteurs de France.)

MÉDAILLES DE VERMEIL

Mme Alphonsine Leroux, épouse de Louis Picard, mobilisé depuis le début de la guerre, dirige la ferme de Boisset-Hennequin, à Saint-Vincent-des-Bois, d'une contenance de 100 hectares.

Mme Picard s'est vue obligée d'aller elle-même labourer, herser et sortir les chevaux, faute de personnel, les appels successifs des classes auxiliaires ayant enlevé tous les hommes disponibles.

Néanmoins, Mme Picard a réussi à ensemencer dans de bonnes conditions ses blés et avoines. De plus elle a fauché *mécaniquement* tous les regains de la récolte 1915. Actuellement, pour tout personnel, Mme Picard n'a qu'un jeune homme de dix-huit ans et un homme de cinquante-cinq ans qui ne l'a pas quittée depuis le début de la guerre. Est digne à tous égards d'une récompense pour sa courageuse attitude et son énergique dévouement au pays.

(Médaille de vermeil offerte par M. Milliard, sénateur de l'Eure.)

Digitized by Google

Mme Céline Bourgeois, femme Grichois demeurant à Guichainville, et mère de trois enfants, dirige une exploitation de 120 hectares. Elle a exécuté personnellement tous travaux, conduit les chevaux, soigné les moutons, les vaches, chargé les fumiers. Sans personnel, elle a assuré la bonne culture de sa ferme et a même labouré 4 hectares de terre restés en friche. Elle a donné beaucoup d'animaux et de grains au ravitaillement.

(Médaille de vermeil offerte par M. André Bertin, conseiller d'arrondissement.)

Mme Jeanne Garnier, demeurant à Ivry-la-Bataille, ne cultive que 5 hectares qu'elle tient en location. Mais elle élève en même temps cinq enfants, ce qui nous a portés à lui décerner une médaille de vermeil. C'est une femme très méritante, à tous les points de vue.

Mme Léveillé, femme Jeosseaume, cultivatrice à Douains, est également mère de cinq enfants, dont quatre en bas-âge. Elle cultive 40 hectares, soigne son bétail et se livre à tous travaux dans les champs.

Mme Louise Chrétien, femme Alexandre, demeurant à Breuilpont, est fermière d'une exploitation de 110 hectares. Chef de culture, en l'absence de son mari mobilisé, elle a très bien géré son exploitation, avec l'aide d'ouvriers militaires, en nombre toujours insuffisant.

M. Alexandre joignait à son exploitation agricole l'élevage des bœufs et des moutons. Par son courage et son intelligence, Mme Alexandre a continué avec succès ces deux genres d'exploitation.

Mme Catherine Auffret, femme Denis, demeurant à L'Habit, dirige une exploitation de 40 hectares. Son

Digitized by Google

mari, François Denis est disparu depuis septembre 1914. Elle s'occupe de l'intérieur de sa ferme et travaille au dehors pendant la moisson et la fenaison. Malgré la pénurie de main-d'œuvre, elle a trouvé le moyen de cultiver sa ferme sans laisser la moindre parcelle inculte. A livré la plus grande partie de ses récoltes au service de ravitaillement.

Mme Raoul Lebigre, demeurant à Ambenay, a labouré, hersé et fauché. Elle a effectué tous les travaux d'un homme. Femme courageuse et de grand mérite.

Mme François Lecoq, de la même commune, est mère de quatre enfants et a sa vieille mère à sa charge.

Elle n'était fermière que depuis deux ans au moment de la déclaration de guerre. M. et Mme Lecoq, ouvriers sérieux et travailleurs, ont eu des pertes d'animaux dès le début de leur bail. Ils ont travaillé avec le courage le plus digne d'éloges.

Mme Pierre Marie, femme Chesnot, demeurant à Cintray, a labouré, hersé, roulé et fauché. Seule avec son beau-père, âgé et invalide, elle a préparé ses terres pour la saison des blés et celle des avoines. Elle a remplacé son mari dans toute la mesure possible.

Mme Aimée Miserey, demeurant à Menilles, dirige les travaux d'une ferme de 61 hectares, et met la main à tout. Les terres sont toujours les premières prêtes et elle aide encore des cultivateurs du pays pour les labours, le fauchage et la rentrée de la récolte. Vu sa grande expérience dans la culture, elle a été désignée pour faire partie du *comité d'action agricole* de la commune de Menilles.

Digitized by Google

Mme Blanche Pillard, femme Gautier, propriétaire de la ferme de Rouge-Maison, à Bois-Normand, près Lyre, a eu le malheur de voir son mari disparu, sans nouvelles d'aucune sorte. Avec un personnel restreint, elle a assuré l'ensemencement, la fenaison, la moisson. A montré un courage et un zèle admirables.

Mme Berthe Gazier, femme Dubreuil, cultivatrice à Coudres, est fermière d'une ferme de 70 hectares. Elle dirige seule sa culture, a ensemencé elle-même toutes ses terres, menant le semoir et les chevaux. Elle a accompli le travail d'un homme.

Mme Hélène Hattenville, femme Viron, de la même commune, est fermière de 60 hectares. Elle dirige seule sa culture. Elle s'est vue dans l'obligation pendant tout l'hiver, de soigner elle-même ses moutons.

MÉDAILLES D'ARGENT

Mme Mary Gouju, mère de quatre enfants, est fermière à Émalleville d'une ferme de 35 hectares. Avec peu de ressources, elle est arrivée à assurer l'exploitation normale de la culture.

Mme Alexandre Lepêcheur, demeurant aux Minières, dirige une exploitation de 55 hectares, avec habileté et courage. Elle a fait elle-même le binage et le sarclage des betteraves et des pommes de terre, le fauchage de ses foins, et le charroi de ses récoltes.

Mme Ange Moisan, demeurant aux Authieux, est locataire d'une petite exploitation agricole de 18 hectares. Elle a exécuté tous les travaux d'intérieur et du dehors.

Digitized by Google

Les terres ont été convenablement cultivées. Son mari est considéré comme disparu depuis le début des hostilités.

Mme **Yves Dubourg**, demeurant à Chanteloup, est restée seule avec trois enfants en bas âge. Fermière de 20 hectares, elle s'est occupée exclusivement de sa culture. Les époux Dubourg avaient loué à la veille de la guerre. La femme a fait la première récolte en 1915.

Mme **Désiré Raffray**, demeurant à Fresney, mère de quatre enfants, est à la tête d'une culture de 30 hectares. Mme Raffray s'est mise à tout faire, faucher, rentrer ses fourrages et son grain.

Mme **Andréa Concédieu** est fermière de 40 hectares à Sacquenville. Depuis le départ de son mari au début de la mobilisation, elle n'a eu pour tout personnel qu'un jeune homme de seize ans à qui elle a montré à labourer. Elle a dirigé tous les travaux elle-même.

Mme **Louis Marie**, de Cierrey, est fermière de 70 hectares et possède un cheptel assez important. Par suite du défaut de main-d'œuvre, Mme Marie a souvent été obligée de soigner seule ses animaux.

Mme **Anatole Gouyer**, de Saint-Denis-du-Béhélan, mère de trois enfants, est à la tête d'une exploitation de 200 hectares. Elle s'est livrée aux travaux de culture les plus pénibles, en dehors des travaux ordinaires concernant les fermières. Malgré un personnel très restreint pour une ferme de cette importance, elle est parvenue à ensemencer ses terres convenablement.

Mme **Émile Huet**, demeurant à Douains, a vu son

Digitized by Google

mari partir le 2 août 1914. Il était à la fois cultivateur et entrepreneur de battages. Mme Huet a fait marcher les deux machines à battre. Elle s'occupe en outre du travail d'intérieur et des travaux des champs.

Mme **Arthur Pescheux**, demeurant à Droisy, est fermière de 60 hectares. Elle soigne 10 vaches et fait tous les travaux d'intérieur, ménage et cuisine. La ferme est extrêmement morcelée et exige beaucoup d'activité. Elle est très méritante.

Mme **Aline Lelièvre**, demeurant au Plessis-Grohan, est mère de quatre enfants. Quoique chargée de famille, elle s'est dévouée au travail de la culture, 25 hectares.

Mme **Léontine Drouin**, au Plessis-Grohan, exploite 20 hectares avec le concours de son fils, Maurice Drouin, âgé de quatorze ans. La mère a fait les fauchages, et le fils, malgré son jeune âge, a fait les labours. Le fils sera récompensé tout à l'heure avec ses jeunes camarades.

Mme **Albert Héron** est locataire d'une culture de 55 hectares appartenant à sept ou huit propriétaires différents. Elle a fait tous les travaux d'intérieur et les travaux des champs : hersages, transport des fumiers, épandage, moisson. L'exploitation est particulièrement difficile par suite de l'éloignement des terres et du peu d'étendue des pièces.

Mme **Madeleine Buisson**, demeurant au Breuil de Miserey, ne cultive que 15 hectares, mais elle n'était pas spécialement préparée aux travaux des champs, et elle a plus de mérite à les exécuter. L'état des cultures et des bestiaux a toujours été très satisfaisant.

Digitized by Google

Mme **Lucie Chauvin,** demeurant à Garennes, est fermière d'une exploitation de 215 hectares, normalement assolés. Elle a assuré à peu près intégralement l'exploitation de cette grande ferme avec un personnel très restreint.

Mme **Marie Lechevestrier**, demeurant dans la même commune, n'a qu'une exploitation de 32 hectares, mais aussi quatre enfants à élever. Elle a assuré la culture de ses terres.

Mme **Marie Lambert**, d'Orvaux, cultive 72 hectares. Elle est arrivée seule ou presque seule, à préparer et à ensemencer ses terres.

Mme **Félicien Désormeaux**, de Neaufles-sur-Risle, cultive 76 hectares, dont 64 en cultures de céréales. Aidée presque exclusivement par son fils, âgé de dix-sept ans, et son beau-père, âgé de soixante-douze ans, elle a convenablement assuré la récolte.

Mme **Henri Désormeaux**, de Caugé, mère de trois enfants, est fermière de 75 hectares. Elle a exploité convenablement sa ferme depuis le début des hostilités. Bonne ouvrière et laborieuse.

Mme **Ange Lemoine**, du Plessis-Hébert, est locataire de 60 hectares. Elle dirige seule sa culture. Malgré le manque de main-d'œuvre, elle a conservé ses chevaux et ses bovins.

Mme **Gustave Peltier**, de L'Habit, est fermière de 65 hectares. Elle s'occupe de l'intérieur de sa ferme et travaille au dehors pendant la fenaison et la moisson.

Digitized by Google

A livré une bonne partie de ses récoltes au ravitaillement.

Mme **Pauline Lebreton**, demeurant à Fontaine-sous-Jouy, est mère de cinq enfants. Locataire de 66 hectares, elle les a cultivés avec courage et dévouement.

Mme **Alphonse Feugère**, de Graveron-Sémerville, est fermière de 90 hectares. Elle conduit supérieurement son exploitation. Possédant une forte vacherie (20 vaches) et se trouvant sans vacher, elle en a longtemps rempli les fonctions, allant chaque jour traire aux champs à cinq heures du matin. Mère de trois enfants.

Mme **Alexandre Thouet**, de Graveron-Sémerville, exploite une ferme de 130 hectares, dont 120 en labours.

Pendant toute la moisson 1915, elle a conduit elle-même une moissonneuse-lieuse. Elle a souvent conduit un attelage de 2 et 3 chevaux pour la rentrée des récoltes et les transports de fumier. S'étant maintes fois trouvée sans berger, elle en a rempli les fonctions. Elle ne s'est jamais découragée et a montré le plus bel exemple de persévérance.

Mme **Juliette Morise**, de Corneuil, exploite une ferme de 65 hectares. Elle a exécuté elle-même toutes sortes de travaux agricoles. Mère de quatre enfants.

Mme **Blanche Soret**, de Corneuil, exploite une ferme de 35 hectares, ayant son père invalide à sa charge. Son mari est disparu depuis un an, sans avoir donné de ses nouvelles. Elle a exécuté tous genres de travaux agricoles.

Digitized by Google

MÉDAILLES DE BRONZE

Vous m'excuserez, Mesdames et Messieurs, de parcourir rapidement la liste de nos médailles de bronze. Non pas certes que les fermières que nous allons nommer soient moins méritantes que les autres, toutes le sont au même degré, mais nous avons eu sur elles moins de renseignements que sur beaucoup d'autres, et si l'on était tenté de nous accuser d'injustice, le reproche serait immérité. Si nous n'avons pu donner à tout le monde les premières médailles, il faut en accuser la modicité de nos ressources. Nous pourrons peut-être faire davantage après la guerre et nous tâcherons de n'oublier personne.

En tout cas la médaille de bronze et le diplôme qui l'accompagne seront pour nos lauréates un souvenir de la grande guerre, et s'il était besoin pour elles d'une consolation, elles se souviendront que si l'or et l'argent sont le nerf de cette guerre, c'est avec le *bronze* qu'on coule les canons qui nous mèneront à la victoire.

Mme Garnier, au Sacq, a remplacé son mari dans tous les travaux extérieurs d'une exploitation de 40 hectares. Elle a eu un réel mérite à assurer l'exploitation normale de sa ferme.

Mme Thiboust, fermière de 45 hectares, à Verneuil, a dirigé son exploitation avec énergie et intelligence.

Mme Charles Picard, au Val-David, mère de trois enfants, a pris la direction complète d'une ferme de 105 hectares, depuis le 4 août 1914. Elle supplée aux

Digitized by Google

ouvriers manquants, gardant même les moutons dans la plaine.

Mme Léopold Rosse, à Armentières, s'emploie à faire la culture de 25 hectares dans les meilleures conditions possibles. Elle mène ses chevaux dans tous les travaux extérieurs.

Mme Boucher, née Ganivet, également à Armentières, a eu le grand malheur de voir son mari tué à l'ennemi. Elle a fait elle-même ses hersages, roulages et rentrée des grains.

Mme Georges Letranchant, à Saint-Germain-de-Fresney, locataire de 70 hectares, s'occupe personnellement de ses bestiaux et gouverne sa culture.

Mme Videcoq, à Gravigny, hameau de la Censurière, fermière de 35 hectares, a bien exploité sa ferme, sans personnel.

Mme Raymond Deshayes, à Saint-Denis-du-Béhélan, fermière de 100 hectares, s'est livrée aux travaux les plus pénibles et est parvenue à ensemencer les terres convenablement.

Mme Georges Boucher, dans la même commune, fermière de 115 hectares, a eu les mêmes difficultés et le même mérite.

Mme Ernest Goujard, à Gaudreville-la-Rivière, malgré l'importance de sa ferme (170 hectares), a remplacé son mari comme chef de culture avec la même compétence et a suppléé au manque de bras par des emplois de réfugiés.

Digitized by Google

Mme Arthur Quérolle, à Houlbec-Cocherel, locataire de 45 hectares, a pris la direction des travaux extérieurs avec énergie et persévérance.

Mme Peley, au Val-de-Garencières, fermière de 30 hectares, a pris soin des bestiaux, et a dirigé l'exploitation, l'épandage des fumiers, le fanage, le ramassage des récoltes.

Mme Eugène Gagnepain, à Croisy, fermière de 30 hectares, a dirigé tous les travaux de la ferme.

Mme Adolphe Hurel, dans la même commune, a eu le même mérite à assurer son exploitation.

Mme Chassevent, à Grandvilliers, fermière de 100 hectares, a dirigé tous les travaux avec zèle et dévouement.

Même note pour **Mme Le Nagard**, de la même commune, sur une ferme de même contenance.

Mme Gustave Goumas, au Mesnil-sur-l'Estrée, propriétaire et locataire pour partie, de 50 hectares, a fait rendre le plus possible à ses cultures et a fourni largement sa part aux réquisitions militaires.

Mme Cadiou, à Cintray, a fauché la récolte de 1915 et hersé, semé en 1915. Seule, avec sa mère âgée et invalide, elle s'est particulièrement dévouée.

Mme Pépin, à Bois-Normand près Lyre, a exécuté sur 6 hectares, labours, hersages et ensemencements. Elle a rentré ses récoltes sans aucun secours étranger.

Enfin, **Mme Robert Souillard**, à Arnières, a dirigé sa culture sur 27 hectares, et conduit les chevaux à la place de son mari.

Digitized by Google

Voilà, Messieurs, brièvement résumés les titres de ces dévouées et courageuses femmes à la récompense qui va leur être décernée.

Depuis le début de la guerre, dans notre beau département, on a vu partout les femmes s'adonner aux travaux les plus durs des champs qui, de tout temps, étaient réservés aux hommes. On les a vues et admirées, harnachant les chevaux, conduisant les charrues, montées sur les faucheuses ou sur les moissonneuses ; mais ce que l'on n'avait pas encore vu, du moins à notre connaissance, c'était une femme labourant, hersant, déchaumant, pendant des journées entières avec un tracteur mécanique.

Or, une lettre de M. Maurice Préel, agriculteur au Neubourg, nous initie à cette nouvelle forme du travail agricole par les femmes. Sur son exploitation, une femme seule s'occupe du tracteur *Bull* qu'il a acheté, et elle le mène toute la journée. A ce sujet, M. Préel constate qu'à la date du 6 avril dernier les labours d'avoine étaient terminés sur son exploitation avec ce tracteur, à sa pleine satisfaction, malgré des pluies persistantes et un terrain détrempé. Il ajoute que les opérations d'extirpage et de hersage ont été exécutées d'une façon exceptionnelle en moins de deux heures par hectare, avec une dépense minime d'essence.

Cet exemple apporte une nouvelle preuve de l'énergie avec laquelle les femmes ont su s'adapter à tous les travaux, et spécialement au travail de demain, au labourage mécanique.

J'en ai fini, Mesdames et Messieurs, avec le rôle de nos cultivatrices, et j'aborde la dernière partie de ma tâche, la participation des enfants et des jeunes gens

Digitized by Google

à la culture des fermes abandonnées par nos mobilisés.

* * *

Dans toute la France l'enfant des champs a cessé d'être enfant pour remplacer le père au dur labeur de la terre. Ils ont treize ans, ceux qui conduisent les charrettes perpétuelles, les charrettes qui n'ont pas changé de forme depuis l'autre invasion des Barbares, depuis mille ans et plus.

L'enfant guide d'une main sûre, ici la paire de chevaux, là, la paire de bœufs ; il est debout sur le timon, écoutant les essieux qui lancent leur cri à travers les ornières, vers l'infini de l'horizon. Il pense à la guerre, le petit, il pense au grand frère, au père. Mais il ne parle pas. Il remplace les absents et cela le grandit, le rend respectable.

Nous qui traversons les campagnes françaises à la course d'une auto ou à la rapidité d'un train, nous trouvons tout naturel que les pays de l'intérieur soient doux et verts. Les jardins ourlés d'une haie régulièrement taillée, les prés aux *rigoles* soigneusement tracées, les carrés de trèfle rouge, les régulières frondaisons des blés qui ondulent sous la brise, cette vie des champs, cette résurrection des arbres, cette première communion des arbres fruitiers en robe blanche ne nous étonnent pas.

Nous ne savons pas que cette résurrection est pour beaucoup l'œuvre de l'enfant, de l'adolescent qui s'est fait homme pour parer la terre. Nous ignorons que ce troupeau de 100 têtes aperçu au fil de la route est gardé

Digitized by Google

par une petite fille de douze ans, qui n'a pas peur et court au grand taureau, si le taureau n'est pas sage.

L'ennemi avait espéré que, même loin des batailles, la guerre sècherait la vie rustique du pays de France comme le feu sèche la gorge. L'ennemi voyait déjà nos campagnes en grand deuil dans le silence des bêtes et des êtres. L'ennemi s'est trompé : l'enfant s'est fait semeur de grain, comme le père s'est fait semeur de victoire. Il faut que cela, que cet effort de l'enfance pour la parure fructueuse de la terre soit récompensé. La sagesse d'un ministre a maintenu les distributions de prix pendant la guerre. On demande qu'en ce juillet prochain il y ait, dans toutes les écoles communales de la France rurale un prix, des prix pour ceux et celles — parmi les enfants — qui, au sortir de l'école communale, ont travaillé à la grande école de la terre.

En attendant, nous allons donner à quelques-uns, à quelques-unes d'entre eux, nos modestes récompenses. Nous avons voulu pour eux tous faire la part égale (25 francs uniformément), bien que les mérites soient inégaux, et cela pour éviter à ceux qui auraient été moins favorisés que leurs camarades la peine la plus légère et le moindre ressentiment.

La jalousie ne doit pas exister entre ces braves petits Français.

Et maintenant, saluons-les au passage.

Le jeune **Alfred Digard**, âgé de seize ans et demi, domicilié à Sébécourt, a assuré seul depuis le début de la guerre, alors qu'il n'avait encore que quinze ans, la culture des terres d'une exploitation de 30 hectares que son père exploitait et cette culture est très satisfaisante.

Digitized by Google

Il mérite d'être récompensé pour le zèle et le courage avec lesquels il a continué l'exploitation de son père mobilisé.

Le jeune **Pierre Huger**, pupille de l'Assistance publique de l'Eure, âgé de dix-sept ans, est ouvrier agricole à Sacquenville, dans la ferme de Mme Concédieu. Il a quatre ans de présence à son service, y étant entré à l'âge de treize ans.

Au début de la guerre il a pris la conduite des chevaux et a labouré, non seulement les terres de sa maîtresse, mais 5 hectares appartenant à d'autres cultivateurs mobilisés.

René Dumesnil, âgé de dix-sept ans et demi, ouvrier agricole à Rouvray, est le fils aîné de quatre enfants, et a pris en mains l'exploitation de 2 cultures, celle de ses parents (80 hectares), et celle d'une ferme voisine dont les terres sont dispersées sur trois communes. Par son courage et sa bonne volonté, il a fait le travail de 3 ouvriers agricoles du temps de paix. Il a conduit 3 chevaux et tous les instruments agricoles.

Georges Tassin, âgé de seize ans, fils unique de M. Tassin, mobilisé au 18e territorial, d'Houlbec-Cocherel, a dirigé lui-même, avec sa mère, tous les travaux de la ferme.

Plein de courage et de zèle, il a labouré, ensemencé, conduit les machines, sur 30 hectares.

Albertis Vigoureux, âgé de quinze ans, demeurant à Marcilly-la-Campagne, est ouvrier agricole chez Mme Potin, cultivatrice en cette commune. Il est dans la

Digitized by Google

ferme depuis six ans et a toujours montré un grand dévouement pour ses maîtres.

D'abord page, il s'est mis à conduire les chevaux au départ de son patron, en août 1914, et a été pour la maîtresse de maison un précieux auxiliaire.

Raoul Fortier, âgé de seize ans, fils unique d'un cultivateur mobilisé de Creton, fermier d'une ferme de 29 hectares, a secondé sa mère pour tous les travaux extérieurs et intérieurs de la ferme. Pour le zèle et l'activité qu'il a déployés, il mérite les plus vifs éloges.

Dans la même commune, le jeune **Fernand Godest**, âgé de quinze ans, a dû remplacer son père mobilisé dans tous les travaux de culture de la ferme de la Gâtine, appartenant à notre confrère, M. Meunié, notaire honoraire, propriétaire au château du Bois-Girault. Il mérite les mêmes éloges que son camarade Fortier.

Le jeune **Raoul Hannoyer**, âgé de treize ans, demeurant à Breuilpont, remplace son père mobilisé, avec sa sœur, leur mère étant décédée.

Doué d'une force physique exceptionnelle pour son jeune âge, il a rempli le rôle de premier charretier, ce qui a permis au père, revenu en permission, de continuer son exploitation.

Désiré Demoëte, âgé de quinze ans, demeurant à Guichainville, fils unique du fermier mobilisé, est resté avec sa mère dans une exploitation de 160 hectares. Il conduit les chevaux, et aide sa mère à diriger les travaux de la ferme, qui a été cultivée convenablement.

Émile Ermagie, âgé de seize ans, demeurant à Ques-

Digitized by Google

signy, a pris, au départ de son père, la conduite des chevaux et est devenu aujourd'hui un très bon charretier, actif et laborieux.

Par son assiduité au travail, il a assuré la bonne exploitation des 50 hectares affermés par son père.

Nestor Leclerc, âgé de seize ans, à Sacquenville, a pris la place de son père, alors qu'il venait d'avoir ses quatorze ans, et a secondé sa mère dans la culture d'une exploitation de 42 hectares.

André Verdet, âgé de treize ans, à Lignerolles, a rempli chez son père mobilisé, le rôle d'un charretier, sur une exploitation de 75 hectares. Il a montré un grand courage malgré son jeune âge.

Jules Ruaux, âgé de dix-sept ans, ouvrier agricole chez M. Pourvu, à Boissy-sur-Damville, a exécuté seul tous les travaux extérieurs de l'exploitation. Sa maîtresse malade n'a pu participer que de loin à la direction des travaux. Le jeune homme a fait la moisson, rentré les récoltes. Suivant l'expression des cultivateurs qui l'ont vu à l'œuvre, il a fait mieux que beaucoup d'ouvriers agricoles d'âge mûr n'auraient fait à sa place.

Marcel Lefebvre et sa sœur **Fernande**, domiciliés à Saint-Marcel, ont remplacé avec courage leur père mobilisé.

Sous la direction de leur mère, ils ont, avec beaucoup de bonne volonté, entretenu leurs terres en excellent état de culture. Ils partageront fraternellement nos félicitations et la prime de 25 francs que nous regrettons de ne pouvoir augmenter.

Digitized by Google

Enfin, **Maurice Drouin**, âgé de quatorze ans, demeurant au Plessis-Grohan, a exécuté sur les terres de son père tous les labours sous la direction de sa mère, qui a obtenu une médaille d'argent.

Je passe aux ouvrières et aux ouvriers agricoles.

Mlle **Germaine Louvet**, ouvrière agricole chez son père, à Grossœuvre, est âgée de dix-huit ans. Son père est âgé de soixante-six ans. Depuis trois ans que son frère, Louvet Maxime, est soldat, tous les travaux extérieurs de la ferme ont été assurés par la jeune fille : charrois, labours, hersages, ensemencements, moissonnage à la faucheuse. Malgré son jeune âge, elle n'a pas craint d'affronter les travaux les plus pénibles.

Mlle **Adrienne Dufresnoy**, domestique chez Mme Legris, à Villiers-en-Désœuvre, est âgée de vingt-trois ans. Elle ne s'était jamais occupée de culture avant la déclaration de guerre.

Cette jeune fille épand le fumier, laboure, sème et conduit 3 chevaux.

Mme **Marius Bigot**, demeurant aux Authieux, est une ouvrière agricole dont le mari est mobilisé. Elle s'occupe avec zèle de la tenue intérieure d'une exploitation de 25 hectares chez M. Théophile Bigot, cultivateur aux Authieux.

Mme **Potin**, mère de trois enfants, est au service de Mme Lemoine, à Vaux-sur-Eure, déjà récompensée par la Société des Agriculteurs de France. Lors de la moisson dernière, elle a remplacé son mari, mobilisé depuis le 2 août 1914, comme charretier, pour conduire les 3 chevaux nécessaires à la rentrée de la récolte. Elle a

Digitized by Google

fait alors preuve de courage et d'adresse pour la conduite de l'attelage qui lui était confié. Depuis, elle s'occupe de l'entretien d'un troupeau de 500 moutons et donne à ses maîtres la plus grande satisfaction.

Mlle **Henriette Dubois**, ouvrière agricole à Glisolles, âgée de vingt-deux ans, est au service de la ferme d'Angerville exploitée par Mme Varillon, et qui contient 150 hectares.

Mlle Dubois s'est distinguée par son activité. Très laborieuse, elle a remplacé le charretier de la ferme, conduisant des attelages de 3 et 4 chevaux, allant herser et même labourer. L'été dernier, elle a fauché les luzernes.

Mlle **Élise Domont**, est servante depuis cinq ans chez M. Buisson, cultivateur à Burey, fermier de 110 hectares. Agée de dix-neuf ans, Mlle Domont a, depuis la mobilisation, et, à chaque moisson, conduit la moissonneuse-lieuse, et fauché seule toutes les récoltes de la ferme.

Son patron se trouvant sans charretier et ne pouvant le faire lui-même, la jeune fille a semé la saison de blé en octobre 1915 et les avoines en 1916.

Mlle **Marie Monnier**, âgée de vingt-deux ans, est employée chez M. Vallée, cultivateur à Orgeville, commune de Caillouet. Cette jeune fille qui était primitivement femme de chambre s'est mise très bravement à conduire les chevaux depuis un an et elle va dans les champs faire tous les travaux, tels que hersages, binotages, etc... Elle travaille aussi bien qu'un homme et déploie beaucoup d'activité.

Digitized by Google

(Médaille de bronze de la Société contre l'abandon des campagnes.)

M. Auguste Le Mézec, charretier chez Mme Duguay, à Saint-Germain-de-Fresney, déjà récompensée par la Société des Agriculteurs de France, nous a paru mériter une récompense spéciale et une prime de 50 francs.

Père de quatre enfants, il a eu un de ses fils tué à l'offensive de Champagne, le 26 septembre 1915, et un gendre prisonnier en Allemagne.

Avant d'entrer au service de M. Duguay, Le Mézec était resté vingt-huit ans au service de M. Eugène Flé, cultivateur à Saint-Nom-la-Bretèche (Seine-et-Oise). Il a déjà reçu, à ce titre, une récompense de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise. Le Mézec a assuré en 1915 la préparation des terres de M. Duguay, et a fait le travail de deux charretiers, au dire de son patron. Il est représenté comme sobre, adroit et consciencieux.

Un autre ouvrier agricole mérite également une récompense exceptionnelle (prime de 50 francs), c'est **M. Joseph Autin**, chef de culture chez Mme Hache, à Ivry-la-Bataille. Mobilisé au début de la guerre, Autin a été fait prisonnier à Morhange, après avoir été grièvement blessé. Quoique amputé du bras gauche, il n'a cessé de travailler à la culture depuis son retour en France, où il a été rapatrié dans un convoi de grands blessés. Il est revenu à la ferme de la Malmaison, où il était employé avant la guerre.

M. Julien Duchesne, charretier chez Mme Letellier, cultivatrice au Mesnil-Doucerain, est âgé de cinquante-huit ans. Il a non seulement labouré et fait tous les

Digitized by Google

charrois de la ferme de Mme Letellier (50 hectares), mais il a encore labouré 8 hectares de terre d'un cultivateur voisin, M. Fresne.

M. Auguste Aubert, ouvrier agricole à Saint-Martin-la Campagne, père de trois enfants, et réformé pour surdité, a assuré tous les travaux sur 66 hectares, appartenant à Mme Concédieu. Son concours a été d'autant plus précieux que la fermière avait vu partir son mari et ses deux ouvriers.

M. François Duffrine, ouvrier agricole à Saint-Marcel, est veuf avec trois enfants, et âgé de soixante-sept ans. Il est depuis de longues années au service de la même famille ; par sa persévérance, il a assuré, malgré de multiples difficultés, l'exploitation de 15 hectares, appartenant à M. Eugène Coisnon, mobilisé.

Enfin, **M. Alfred Danglard**, ouvrier agricole chez Mme Léon Damoiseau, à Gauville-la-Campagne, déjà récompensée par la Société des Agriculteurs de France, est père de quatre enfants, dont trois fils sont sous les drapeaux. La ferme comprend 30 hectares. Agé de cinquante et un ans, Danglard déploie le même zèle dans les travaux de la ferme que s'il travaillait pour son propre compte. Malgré l'offre tentante de gages supérieurs chez un autre cultivateur, il a refusé en disant « qu'il avait promis à son patron de rester à son service jusqu'à la fin de la guerre ! » Honorons, Messieurs, cette fidélité méritoire chez un ouvrier agricole. Cet homme est digne de ses fils qui se battent pour la France. Les fils, dans leur tranchée, et le père, sur son sillon, ont le même sentiment de l'honneur.

Digitized by Google

*
* *

J'ai fini, Messieurs, de parcourir la liste réconfortante de toutes ces vaillantes, de tous ces vaillants serviteurs de la terre.

Je veux, en terminant, adresser un pieux hommage de reconnaissance à mon prédécesseur à cette place, le regretté Léon Petit, dont la générosité nous a permis d'organiser le concours qui se termine aujourd'hui, et dont il aurait été le premier à prendre l'initiative s'il avait vécu au moment de la plus grande guerre des temps modernes et de tous les temps.

Qu'il me soit permis de saluer aussi M. André Bertin, conseiller d'arrondissement du canton d'Évreux-Sud, qui ne laisse jamais passer une occasion de faire le bien, et qui a voulu s'associer à notre manifestation agricole par une dotation généreuse. Merci aussi à la Société des Agriculteurs de France, au Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux, qui est un peu notre enfant, des médailles qu'ils nous ont accordées.

A vous toutes, Mesdames, la Société va remettre une médaille et un diplome, destinés à rappeler aux générations qui se succèderont dans votre famille, comment, pendant la grande guerre, en l'absence du mari mobilisé, la femme, restée fidèle au poste, a su maintenir en bon état de culture les terres de la ferme normande, sous l'impulsion de son double amour pour la patrie et pour le sol chéri !

Le cœur meurtri par l'absence ou les deuils, mais la volonté ferme, les femmes de nos villages, sous le soleil de juillet, sont allées aux champs, les bras nus, accom-

Digitized by Google

plir les durs travaux dont l'amour prévoyant de l'époux les tenait jadis éloignées.

Aidé par l'adolescent, le vieillard dressa comme autrefois les beaux chars de foin, pleins de senteurs, et les meules de gerbes, aux spirales savantes, élevèrent près de la ferme leurs flèches dorées par le soleil d'automne.

Ah ! femmes des champs, et vous, vieillards et enfants, grâce à votre ardent labeur, le rite sacré qui, chaque saison, emplit la coupe de vie de l'humanité, s'est accompli ! La France peut garder encore son glaive levé : les greniers seront remplis.

La récompense que nous vous donnons, Mesdames, est peu de chose à côté de la satisfaction du devoir accompli, que vous portez dans votre cœur, et de la joie que vous causerez à votre époux quand il reviendra du champ de bataille, couvert de lauriers.

Pour celles qui, hélas ! n'auraient pas ce bonheur, et qui pleurent la perte d'un être cher, qu'elles sachent au moins qu'elles ont bien mérité de la France !

PALMARÈS DES RÉCOMPENSES DU CONCOURS DES CULTIVATRICES

CULTIVATRICES

I

MÉDAILLES ET DIPLOMES DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

Mme Louise-Eugénie Egasse, femme de Narcisse Clomenil, à Chavigny-Bailleul.

Mme Louise-Henriette Giverny, femme de Édouard Desjardins, à Croth.

Mme Juliette-Marie Lambert, femme de Paul Lemercier, à Quessigny.

Digitized by Google

Mme Clémence LEMOINE, femme de René DELAGOUTTE, à Saint-Aquilin-de-Pacy,

Mme Alice BOURGIENS, femme de Sylvain LOISON, à Ézy.

Mme Louise POULAIN, femme de Léonce GIRARD, à Tournedos-Bois-Hubert.

Mme Zulma COLOMBE, femme de Eugène LEMOINE, à Vaux-sur-Eure.

Mme Alice CHÉDEVILLE, femme de Désiré DUGUAY, à Saint-Germain-de-Fresney.

Mme Hélène MENY, femme de Camille LAPLANCHE, à Garencières.

Mme Berthe BUISSON, femme de Léon DAMOISEAU, à Gauville-la-Campagne.

II

MÉDAILLES DE VERMEIL

Médaille de vermeil offerte par M. Milliard, sénateur de l'Eure:

Mme Louis PICARD, à Saint-Vincent-des-Bois.

Médaille de vermeil offerte par M. Monnier, sénateur de l'Eure :

Mme Sylvain LOISON, à Ézy.

Médaille de vermeil offerte par M. Maurice Hervey, sénateur de l'Eure :

Mme Édouard DESJARDINS, à Croth.

Médaille de vermeil offerte par M. André Bertin, conseiller d'arrondissement :

Mme Céline GRICHOIS, cultivatrice à Guichainville.

Médailles de vermeil offertes par la Société libre de l'Eure et le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux :

Mme Jeanne GARNIER, cultivatrice à Ivry-la-Bataille.

Mme Angéline JEOSSEAUME, cultivatrice à Douains.

Mme Louise ALEXANDRE, cultivatrice à Breuilpont.

Mme Catherine DENIS, cultivatrice à L'Habit.

Mme Raoul LEBIGRE, cultivatrice à Ambenay.

Mme François LECOQ, cultivatrice à Ambenay.

Mme Joseph CHESNOT, cultivatrice à Cintray.

Mme Georges MISEREY, cultivatrice à Menilles.

Mme Blanche GAUTIER, cultivatrice à Bois-Normand.

Mme Berthe DUBREUIL, cultivatrice à Coudres.

Mme Hélène VIRON, cultivatrice à Coudres.

Digitized by Google

III

MÉDAILLES D'ARGENT

Cinq médailles d'argent, offertes par M. André Bertin, conseiller d'arrondissement :

Mme Aline Lelièvre, cultivatrice à Plessis-Grohan.
Mme Léontine Drouin, cultivatrice à Plessis-Grohan.
Mme Madeleine Buisson, cultivatrice au Breuil-de-Miserey.
Mme Henri Désormeaux, cultivatrice à Caugé.
Mme Pauline Lebreton, cultivatrice à Fontaine-sous-Jouy.

Médailles d'argent offertes par la Société libre de l'Eure et le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux :

Mme Mary Gouju, cultivatrice à Émalleville.
Mme Alexandre Lepêcheur, cultivatrice aux Minières.
Mme Ange Moisan, cultivatrice aux Authieux.
Mme Yves Dubourg, cultivatrice à Chanteloup.
Mme Désiré Raffray, cultivatrice à Fresney.
Mme Andréa Concédieu, cultivatrice à Sacquenville.
Mme Louis Marie, cultivatrice à Cierrey.
Mme Anatole Gouyer, cultivatrice à Saint-Denis-du-Béhélan.
Mme Émile Huet, cultivatrice à Douains.
Mme Arthur Pescheux, cultivatrice à Droisy.
Mme Albert Héron, cultivatrice à Marcilly-la-Campagne.
Mme Lucie Chauvin, cultivatrice à Garennes.
Mme Marie Lechevestrier, cultivatrice à Garennes.
Mme Marie Lambert, cultivatrice à Orvaux.
Mme Félicien Désormeaux, cultivatrice à Neaufles-sur-Risle.
Mme Ange Lemoine, cultivatrice au Plessis-Hébert.
Mme Gustave Peltier, cultivatrice à L'Habit.
Mme Alphonse Feugère, cultivatrice à Graveron-Sémerville.
Mme Alexandre Thouet, cultivatrice à Graveron-Sémerville.
Mme Juliette Morise, cultivatrice à Corneuil.
Mme Blanche Soret, cultivatrice à Corneuil.

IV

MÉDAILLES DE BRONZE

Médailles de bronze offertes par la Société libre de l'Eure et le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux :

Mme Garnier, cultivatrice au Sacq.

Digitized by Google

Mme THIBOUST, cultivatrice à Verneuil.

Mme Charles PICARD, cultivatrice au Val-David.

Mme Léopold ROSSE, cultivatrice à Armentières.

Mme veuve BOUCHER, cultivatrice à Armentières.

Mme Georges LETRANCHANT, cultivatrice à Saint-Germain-de-Fresney.

Mme Marie VIDECOQ, cultivatrice à Gravigny.

Mme Raymond DESHAYES, cultivatrice à Saint-Denis-du-Béhélan.

Mme Georges BOUCHER, cultivatrice à Saint-Denis-du-Béhélan.

Mme Ernest GOUJARD, cultivatrice à Gaudreville-la-Rivière.

Mme Arthur QUEROLLE, cultivatrice à Houlbec-Cocherel.

Mme PELEY, cultivatrice à Garencières.

Mme Eugène GAGNEPAIN, cultivatrice à Croisy.

Mme Adolphe HUREL, cultivatrice à Croisy.

Mme Berthe CHASSEVENT, cultivatrice à Grandvilliers.

Mme Berthe LE NAGARD, cultivatrice à Grandvilliers.

Mme Gustave GOUMAS, cultivatrice au Mesnil-sur-l'Estrée.

Mme Armandine CADIOU, cultivatrice à Cintray.

Mme Hélène PÉPIN, cultivatrice à Bois-Normand.

Mme Robert SOUILLARD, cultivatrice à Arnières.

ENFANTS DE MOBILISÉS ET JEUNES OUVRIERS AGRICOLES

Diplômes de mérite et primes en espèces. (Legs Léon Petit et dotation André Bertin.)

I. — ENFANTS

25 fr. M. Alfred DIGARD (16 ans), domestique agricole à Sébécourt.

25 fr. M. Pierre HUGER (17 ans), ouvrier agricole à Sacquenville.

25 fr. M. René DUMESNIL (17 ans), ouvrier agricole à Rouvray.

25 fr. M. Georges TASSIN (16 ans), fils du cultivateur à Houlbec-Cocherel.

25 fr. M. Albertis VIGOUREUX (15 ans), ouvrier agricole à Marcilly-la-Campagne.

25 fr. M. Raoul FORTIER (16 ans), fils du cultivateur à Creton.

25 fr. M. Fernand GODEST (15 ans), fils du cultivateur à Creton.

25 fr. M. Raoul HANNOYER (13 ans), fils du cultivateur à Breuilpont.

25 fr. M. Désiré DEMOETE (15 ans), fils du cultivateur à Guichainville.

Digitized by Google

25 fr. M. Émile ERMAGIE (16 ans), fils du cultivateur à Quessigny.

25 fr. M. Nestor LECLERC (16 ans), fils du cultivateur à Sacquenville.

25 fr. M. André VERDET (13 ans), fils du cultivateur à Lignerolles.

25 fr. M. Jules RUAUX (17 ans), ouvrier agricole, à Boissy-sur-Damville.

25 fr. M. Marcel LEFEBVRE (17 ans), fils du cultivateur à Saint-Marcel et Mlle Fernande LEFEBVRE (15 ans), fille du cultivateur à Saint-Marcel (frère et sœur).

25 fr. M. Maurice DROUIN (14 ans), fils du cultivateur à Plessis-Grohan.

II. — OUVRIERS AGRICOLES

25 fr. Mlle Marie MONNIER, ouvrière agricole à Caillouet-Orgeville.

25 fr. Mlle Germaine LOUVET, ouvrière agricole à Grossœuvre.

25 fr. Mlle Adrienne DUFRESNOY, domestique à Villiers-en-Désœuvre.

25 fr. Mme Marius BIGOT, ouvrière agricole aux Authieux.

25 fr. Mme Valentine POTIN, ouvrière agricole à Vaux-sur-Eure.

25 fr. Mlle Henriette DUBOIS, ouvrière agricole à Glisolles.

25 fr. Mlle Élise DOMONT, domestique à Burey.

50 fr. M. Auguste LE MEZEC, ouvrier agricole à Saint-Germain-de-Fresney.

50 fr. M. Joseph AUTIN, ouvrier agricole à Ivry-la-Bataille.

25 fr. M. Julien DUCHENE, ouvrier agricole au Boulay-Morin.

25 fr. M. Auguste AUBERT, ouvrier agricole à Saint-Martin-la-Campagne.

25 fr. M. François DUFFRINE, ouvrier agricole à Saint-Marcel.

25 fr. M. Alfred DANGLARD, domestique agricole à Gauville-la-Campagne.

Digitized by Google

LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE AGRICOLE

Conférence faite a Évreux, le 22 octobre 1916,
par Mademoiselle Louise ZEYS
sous la présidence de M. BOURGNE,
président de la section d'agriculture

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas sans quelque appréhension que je me présente devant vous, car sur bien des points vous en savez beaucoup plus long que moi. Aussi mon intention n'est-elle pas de vous apprendre quelque chose de nouveau, mais de vous proposer en quelque sorte une collaboration pour un grand effort qu'il est de notre devoir de Français et de patriotes de tenter. Et, je ne doute pas qu'après vous avoir exposé les arguments qui militent en sa faveur, vous ne soyez avec moi de cœur et d'action.

Actuellement, toutes nos pensées se tournent vers les tranchées et la frontière où nos vaillants soldats luttent d'une façon héroïque, presque surhumaine, pour nous conserver foyer, famille, patrie. C'est avec anxiété que nous attendons les communiqués quotidiens et ce sera ainsi jusqu'à la fin de la guerre, en d'autres termes

Digitized by Google

jusqu'à la cessation des hostilités. Cette préoccupation d'ailleurs très légitime en chasse d'autres et volontiers on aimerait croire qu'à la paix toutes choses reprendront aussitôt leur cours normal et se replaceront à peu près comme elles l'étaient avant.

Hélas ! non, il n'en sera pas ainsi. Que nous le voulions ou non, il faut bien nous rendre à l'évidence. Ce lendemain amènera de profonds changements dans l'ordre moral, économique et social ; changements que dès à présent il s'agit d'entrevoir pour être prêt à parer à toute défaillance, à toute déception.

Notre ennemi barbare, despote, cruel, sans foi ni loi, ne désarmera jamais, et convaincu qu'il lui est impossible de nous battre par les armes, cherche à nous tuer moralement et économiquement. A côté des usines géantes qui jour et nuit fabriquent des engins de mort s'élèvent des usines d'un aspect pacifique. Déjà tout un vaste plan est mis sur pied pour tuer le commerce français, l'industrie française, l'agriculture française. Nos ennemis possèdent le génie de l'organisation ; non-seulement chez eux la main-d'œuvre masculine, mais aussi la main-d'œuvre féminine est réquisitionnée et — rendons-leur cette justice — bien organisée. Tout un mouvement de retour vers la terre s'est constitué et l'organisation du travail féminin est à la base du plan formidable conçu dans l'intention de nous écraser, je le répète, non plus par les armes puisqu'il est indéniable que nous serons victorieux, mais pour nous prendre à revers et d'un côté vulnérable, selon la tactique d'outre-Rhin.

Vérité si bien établie que, pour parer au danger, les Alliés provoquent des conférences économiques comme celle qui s'est terminée à Paris le 17 juin.

Digitized by Google

Nous laisserons-nous vaincre dans cette seconde guerre qui se prépare dès maintenant en sourdine et dans l'ombre? J'espère que non et je fais appel pour cela à vous tous, car alors que nos chers soldats sont au front, c'est à ceux de l'arrière qu'incombe le devoir d'assumer la responsabilité du service de l'intérieur, si je puis m'exprimer ainsi, et ce devoir, pour bien le remplir, il s'agit avant tout de le connaître.

Voyons ensemble quelle sera notre situation au lendemain de la guerre.

De longs mois d'occupation, des destructions systématiques ont accumulé dans les départements envahis des ruines qu'il faudra relever le plus tôt possible. Il y aura parmi nous de grands vides qu'il s'agira de combler. Que de foyers éteints, d'enfants restés sans père! Beaucoup de femmes privées de leur soutien naturel, leur fortune diminuée, auront de par la force des choses à se frayer un chemin dans la vie. Plus d'une jeune fille souriante dans son printemps, pour laquelle l'existence s'annonçait toute rose, devra envisager les soucis d'avenir et se préoccuper d'une carrière qui lui permette de se tirer d'affaire par elle-même.

L'activité féminine sera nécessaire tant en industrie qu'en agriculture, et il est très important, vital même, que la première n'absorbe pas leur travail au détriment de l'autre.

Dans l'agriculture une absence totale de bras qui occasionne l'abandon de nombreuses fermes dont le chef de famille est parti pour ne plus revenir, des centaines d'hectares en friche parce que personne ne veut plus les cultiver, la production singulièrement ralentie, ce qui a pour résultat un considérable renchérissement

Digitized by Google

des vivres. Or, il est plus que prouvé que l'augmentation des prix de vente est en proportion de la production ; donc le meilleur moyen de faire diminuer le prix des vivres, c'est d'augmenter la main d'œuvre rurale, et personne n'ignore que les campagnes se dépeuplent de jour en jour au profit des grandes villes. Dans un pays comme la France, l'agriculture ne peut souffrir et être désertée sans que tout en ressente le contre-coup. La campagne étant la source vive où se renouvellent les forces physiques et les énergies morales de notre race, si cette source venait à tarir, c'en serait fait de la vitalité de notre pays.

Cependant, tout en étant fixé sur l'importance de ce mouvement qui n'échappe à personne, est-on bien sûr d'en saisir l'extrême gravité ? Cette marche progressive et ininterrompue de la dépopulation rurale en fait une question de brûlante actualité, digne d'une étude approfondie, car ce mal n'est pas purement superficiel, c'est-à-dire provenant de causes purement passagères, susceptibles de disparaître d'un moment à l'autre, mais il a jeté autour de lui de solides et profondes racines qu'on ne pourra arracher qu'avec une patiente et persévérante énergie. Toutefois, pour y porter remède, la nécessité s'impose d'en déterminer l'étendue et d'en bien pénétrer les causes. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas seulement *une* solution au délicat problème de la dépopulation rurale, mais une série de solutions. Comment en serait-il autrement, alors que les causes du dépeuplement des campagnes sont elles-mêmes si complexes, si différentes, à la fois d'ordre moral et d'ordre matériel.

Il y a une dizaine d'années déjà, dans une très belle

Digitized by Google

étude, M. Cunisset-Carnot s'exprimait ainsi : « Les ruines se multiplient dans nos villages, les maisons désertes ne s'y comptent plus et la tache disparate des terres laissées incultes s'étend menaçante de tous les côtés. Comment arrêter sa course, la barrer ou même avec une vision plus optimiste, la faire disparaître et rendre à la culture toutes ces terres abandonnées? Problème inquiétant et difficile pour lequel nulle solution pratique et efficace n'apparaît ».

Quel sombre tableau !

La situation de la Côte-d'Or que M. Cunisset-Carnot dépeint en des pages émouvantes est un peu celle de la plupart de nos départements et combien ne s'est-elle pas aggravée, et que sera-t-elle après la guerre?

En réponse à une demande de renseignements sur l'opportunité d'établir de petites industries féminines dans le Lot, une personne en situation d'être bien informée nous écrivait en 1912 : « La caractéristique de « notre région est la dépopulation qui provient : 1° du « fait de l'émigration sur les grandes villes et sur Paris ; « 2° du manque d'enfants. Le Lot-et-Garonne diminue « de mille habitants par an. Il n'y a donc pas lieu d'y « favoriser de nouvelles industries, mais plutôt, par « une action morale, de ramener les travailleurs vers « les champs. De nombreuses propriétés qui assuraient « autrefois l'aisance à de multiples familles sont actuel- « lement en friche ; dans quelques années on ne trouvera « plus de métayers et cependant le pays est très fertile ».

Les chiffres sont arides, mais ils ont une convaincante éloquence et il n'est pas sans intérêt de les interroger quelquefois pour se rendre compte de la réalité et de l'importance d'un mouvement.

Digitized by Google

Considérant comme populations urbaines les communes de plus de 2.000 habitants et comme populations rurales celles de moins de 2.000 âmes, les statistiques nous apprennent qu'en 1846 la population urbaine en France était de 8.751.315 habitants, en 1906, de 16.537.234 et la population rurale en 1846 de 26.650.446 habitants et en 1906 elle est descendue à 22.715.011 habitants.

C'est-à-dire qu'en soixante ans la population urbaine a augmenté de près de 8 millions, soit presque doublé; elle est passée de 24,4 p. 100 de la population totale à 42,1, p. 100 tandis que la population rurale a diminué d'environ 4 millions, passant de 75,6 à 57,9 de la population totale. Elle n'en représente pas beaucoup plus de la moitié.

Ce phénomène n'est pas particulier à la France et on le retrouve à des degrés divers chez les autres nations qui toutes réagissent activement; chez nous il sévit avec une intensité plus ou moins grande suivant les régions. Dans son ensemble il cause un tort incalculable non-seulement aux campagnes désertées, mais au pays tout entier.

En 1800, il n'existait pas en Europe une seule ville atteignant un million d'âmes, on en compte aujourd'hui six qui dépassent ce chiffre (Paris avec 3 millions, Londres avec 5 millions). A cette date, il n'y avait en France que trois villes au-dessus de 100.000 âmes ; il en existe à présent quinze dont la population totale est de 5 millions et demi et forme à peu près un septième de la population française.

L'exode rural vers les villes augmente sans cesse et il s'aggrave encore du fait que les paysans, une fois

Digitized by Google

partis de chez eux, sont aussitôt remplacés par une légion d'étrangers à l'affût d'occupations. Avant la guerre les Polonais, les Suisses étaient employés aux travaux agricoles, les Allemands devenaient acquéreurs de fermes, de propriétés, d'usines. Et nous avons vu les inconvénients de tous ces étrangers et aussi de la main-d'œuvre étrangère... A l'heure actuelle des contrats ont été passés avec 50.000 Chinois, qui viennent suppléer à la main-d'œuvre manquante, et, fait caractéristique, et je dirais même... inquiétant, contrairement aux contrats passés antérieurement, le retour dans leur pays n'est pas stipulé et jamais le Chinois ne manquait de stipuler qu'en cas de décès son corps serait ramené dans son pays.

En présence d'un mal aussi grave, il est donc de toute urgence de chercher à y apporter remède : après l'auscultation et avant la thérapeutique, l'examen des causes de la maladie.

Elles sont multiples parce que le phénomène est complexe, d'importances inégales, mais se prêtant un mutuel appui.

Apparaissent comme exerçant leur action sur la dépopulation des campagnes : la décadence des mœurs, le relâchement du lien familial, l'affaiblissement des idées religieuses, l'influence des doctrines économiques avec les diverses conceptions du malthusianisme, la transformation des conditions du travail, le machinisme, l'augmentation du coût de la vie, la surpopulation des villes avec toutes ses conséquences, l'alcoolisme, le désir de plus en plus intense de s'élever dans l'échelle sociale et de conquérir plus de bien-être, etc., etc.

Un des grands griefs invoqués, ou plutôt des prétextes

Digitized by Google

donnés, pour excuser la désertion des campagnes, est que le travail de la terre ne donne pas, en général, assez de profits.

Et cependant, dans son superbe livre « Le retour à la terre », M. Méline décrit d'une façon saisissante les avantages et les beautés de la vie agricole. Avant lui, Sully, ministre de Henri IV, appelait le labourage et le pâturage les deux mamelles de la France et, nous-mêmes, nous convenons que la grandeur et la propreté morale d'une nation tiennent en grande partie à la prospérité de son agriculture.

Dans l'agriculture proprement dite se produit actuellement une importante transformation culturale ; la hausse du prix de vente du bétail, et la cherté croissante de la main-d'œuvre ont tourné les efforts vers le développement de l'élevage et de la petite culture, c'est-à-dire les produits de la ferme : lait, beurre, œufs, volailles et leur industrialisation, si je puis m'exprimer ainsi. La France est avant tout un pays agricole : la vie n'y sera bon marché que lorsqu'elle produira abondamment ce qui est indispensable à sa subsistance.

Or, les besoins de l'industrie en main-d'œuvre seront tels au lendemain de la guerre qu'on a de justes raisons de craindre que l'exode des cultivateurs vers les villes s'accentue encore et que l'appât des hauts salaires enlève à la campagne ceux dont la santé physique et morale étaient l'espoir de la race. Si l'on n'y prend garde, l'agriculture risque de manquer de bras. Pour s'attaquer au mal dans sa racine, pour dominer la crise, il ne suffit pas de palliatifs. Le problème de la vie chère, de la prospérité de la France, ne trouvera sa solution

Digitized by Google

normale que par le retour à la terre et la main-d'œuvre masculine française venant à manquer, le rôle de la femme française intelligente, énergique dans l'action, dévouée jusqu'à l'abnégation, se trouve donc tout indiqué.

Personne n'ignore que pendant la guerre les femmes ont été admirables et tout particulièrement les femmes de l'Eure qui, avec un courage auquel je suis heureuse de rendre justice, se sont mises vaillamment à la tête des exploitations où le chef de famille manquait et ont accompli des prodiges qu'on ne peut assez admirer. Elles ont été véritablement héroïques, car certains travaux étaient bien durs pour elles et M. le Ministre de l'Agriculture m'a chargée de les remercier en son nom de tout ce qu'elles ont fait et de les féliciter.

Aussi est-ce vers les campagnes que se tournent les regards et les espoirs. On les admire ces vaillantes Françaises et on leur demande de continuer et de soutenir cet effort. Leur rôle grandira encore car la plus-value des produits agricoles se trouve entre leurs mains.

Quelle beauté dans la vie agricole, quel avenir aussi si l'on tient compte de tout ce qui peut être fait !

Que de ressources ne pourrions-nous tirer de notre sol si fécond, si nous voulions en prendre la peine et n'est-il pas coupable de laisser perdre par indolence tant de richesses inutiles ?

Le beurre, le lait sont des produits d'une vente certaine dont on ne peut assez encourager la production.

La basse-cour tient un des premiers rangs dans les revenus de la ferme et nul ne peut se priver de son secours sans bientôt s'en repentir. L'expérience a depuis longtemps démontré que les produits journaliers

Digitized by Google

de la basse-cour représentent en fin d'année une somme importante. Bien administrée, elle devient le coffre-fort de la fermière où celle-ci peut puiser sans crainte d'en voir tarir la source, car l'élevage des volailles est simple, sans risques et se résume par un profit certain. Malheureusement chez nous la production de la volaille est insuffisante à la consommation et il est notoire que dans certains endroits, les jours de marché, il ne reste jamais une pièce invendue.

Et nous achetons plus de sept millions de volailles à l'étranger.

Ne parlons pas du bénéfice à tirer des plumes de ces volatiles.

Les coquetiers eux-mêmes reconnaissent qu'ils trouveraient facilement à vendre le double de ce qu'ils apportent. C'est donc à leur incurie qu'est due en partie la modicité de leur gain et il leur serait facile, s'ils le voulaient, de retirer de leur travail le bénéfice auquel ils ont droit. En soignant davantage leurs couvées, ils augmenteraient leur production, par conséquent, leurs sources de revenus, et non seulement les marchandises trouveraient facile écoulement en France, mais le surplus pourrait s'exporter à l'étranger. De cette façon, de l'argent rentrerait en France au lieu d'en sortir.

Par productions de la basse-cour, nous entendons aussi les œufs dont la consommation est considérable.

Sur le marché anglais, où nous occupions la première place pour les beurres, il y a vingt ans, nous sommes descendus en 1900 à 44 millions pendant que les ventes du Danemark s'élevaient à 226 millions. D'après les rapports de notre attaché commercial à Lon-

Digitized by Google

dres, notre importation d'œufs diminue chaque jour au profit du Danemark. Nos envois atteignaient, il y a quelques années, le chiffre respectable de 28 millions de francs et sont descendus à 9 millions par la faute de nos cultivateurs qui ne savent pas ou ne veulent pas envoyer en quantité suffisante et bien emballés, les beaux œufs à coquilles rousses que l'Angleterre demande et préfère aux œufs pâles et blancs.

D'une façon à peu près générale, nous pouvons dire que, dans nos campagnes, les basse-cours n'existent pas; le cultivateur ne prend aucun souci de l'installation de ses volailles et en cela va contre ses intérêts.

Dans la campagne fertile, toute personne possédant une maison petite ou grande avec un lopin de terre, devrait faire de l'élevage sur une échelle plus ou moins étendue : poules, canards sont très demandés sur nos marchés parisiens et les gens qui ne possèdent que de petites ressources pourraient remplacer la vache, la chèvre, le mouton par le lapin ordinaire ou le lapin angora dont la laine douce et soyeuse peut se transformer en vêtements plus chauds et plus légers que la fourrure.

En général, tout élevage suppose une certaine mise de fonds, mais ici l'élevage peut se faire sans capital. Le clapier est susceptible de se créer petit à petit et, dans ce cas, au point de vue de l'installation, de la nourriture, des soins à donner aux jeunes, les frais généraux sont à peu près nuls et le profit est certain puisque l'on peut tirer parti du poil, de la fourrure et de la chair de ces animaux.

L'industrie fruitière et maraîchère qui peut s'étendre un peu partout offre de grands avantages ! D'abord, elle

Digitized by Google

est rémunératrice et ne connaît guère de chômage et en ce moment où les légumes sont hors de prix, on ne peut en cultiver assez.

J'entendais raconter l'autre jour par un officier supérieur qui revient du front et auquel était dévolu le soin des laisser-passer, un fait qui dénote chez nos campagnards une indolence et un manque de sens pratique vraiment extraordinaire. Une mère et sa fille prétextant le manque d'ouvrage et la nécessité de trouver à gagner leur vie à Paris se présentèrent devant lui à l'effet d'obtenir des sauf-conduits. « Comment, leur dit-il, vous songez à quitter votre village où vous êtes en sûreté et où vous trouverez de l'ouvrage tant qu'il vous plaira, mais cultivez donc des légumes, des salades, tant que vous pourrez, nous vous les paierons au poids de l'or... »

Je ne connais rien de mieux pour une femme, veuve de la guerre, par exemple, ou pour des fonctionnaires dont les ressources sont diminuées, que de louer une petite maison entourée d'un peu de terre et d'aller s'installer à la campagne. Laissons de côté les avantages physiques et moraux qui en découleront pour elle et ses enfants et ne prenons que les avantages matériels qui entrent en ligne de compte et sont fort appréciables. Supposons qu'elle dispose d'un revenu annuel de 1.500 à 2.500 francs en moyenne, elle trouvera possible d'y mener une vie plus large, plus agréable, plus indépendante, plus hygiénique et surtout plus économique qu'à la ville. Voulez-vous des chiffres et des précisions ?

Notre jeune femme louera dans la contrée qui lui convient, mais où la vie n'est pas trop coûteuse, une petite maison avec un jardin de 8 à 10 ares, une cour et une

Digitized by Google

petite prairie de même surface, pour un prix moyen de 500 à 700 francs selon la localité.

Elle s'occupera de la culture du petit jardin — beaucoup de femmes de ma connaissance adorent ce travail — et de temps en temps se fera aider par un journalier (homme ou femme selon le travail). Il se trouvera des mutilés que l'on cherche à ramener à la terre, très aptes à ces soins. Ce jardin fournira tous les légumes nécessaires à la famille (que nous supposons se composer de 3 à 4 personnes et d'une domestique) et il restera de plus un excédent de produits que l'on vendra. Et ce ne sera pas difficile car partout on réclame à grands cris des salades, des légumes verts, etc...

A Paris, qu'aurait-elle pour ce prix? Un petit logement dans les combles, deux petites pièces avec une cuisine au sixième étage dans un quartier populeux et très éloigné du centre, vue sur une cour étroite et sans air, car de plus en plus, même dans les quartiers excentriques, les petits logements se font rares. Il lui faudrait travailler et combien durement, en supposant encore qu'elle trouve des leçons à donner, de la lingerie ou de la couture à faire chez elle, ce qui n'est pas toujours chose facile, car en ville l'offre est infiniment supérieure à la demande.

Pour les leçons, on donnera toujours la préférence à une maîtresse connue plutôt qu'à une étrangère, eût-elle le talent le plus remarquable, et si, par chance ou par recommandations, elle trouve à donner une leçon à raison de cinquante centimes ou un franc le cachet, elle n'ira jamais plus loin.

Payée à la pièce dans la lingerie ou la confection, elle se fera peut-être une moyenne de 1 fr. 50 à 2 francs

Digitized by Google

par jour en travaillant du matin au soir, mais il lui faudra se nourrir, s'habiller, se blanchir, se chauffer en hiver, s'éclairer et les yeux s'usent à force de fixer toujours le même ouvrage, la santé aussi par le manque d'air et d'exercice.

Au lieu des plaisirs et de la vie large qu'elle se promettait, elle ne connaîtra de la grande ville que les côtés noirs et tristes. Trop fière pour convenir de son amère déception, elle ne pourra se décider à revenir chez elle et végétera misérablement pour finir plus tristement encore, alors que dans sa petite maison à la campagne, entourée de ses enfants, elle peut vivre heureuse, tranquille, indépendante, digne surtout, n'ayant à demander rien à personne.

Dans ses moments perdus, elle ornera son intérieur pour le rendre séduisant, élégant même, attrayant à son mari et à ses enfants. Au moment de la presse, elle surveillera la préparation des conserves, les expéditions ; elle tiendra la comptabilité à jour avec une vision nette des améliorations nécessaires pour augmenter le rapport de sa petite exploitation.

Que de richesses innombrables dans notre beau pays et dont on ne tient nul compte !

En apiculture, on peut arriver encore à de fort beaux résultats. Le miel est un produit très demandé, rémunérateur et qui ne donne de peine, qu'aux abeilles. Quel parti tirons-nous de nos fruits, alors que notre pays est le plus beau verger du monde ? Non seulement nous en négligeons la production, mais nous sommes tributaires de la Californie pour une quantité considérable de fruits séchés et tapés.

Avant la guerre le commerce des fruits était presque

Digitized by Google

entièrement entre les mains des Italiens qui, sur 510.500 tonnes de fruits et de légumes achetés par un pays du centre, en vendaient 70.000 tonnes alors que nous n'en exportions que 43.000 tonnes.

Et cependant, notre production fruitière est tellement abondante que nous devrions, si nous savions en tirer parti, non seulement nous suffire à nous-mêmes, mais être un grand pays exportateur.

Une circulaire du Ministre de l'Agriculture nous apprend que notre production fruitière dans son ensemble est évaluée à 400 millions de francs parmi lesquels les pommes et les poires à cidre comptent pour plus de 150 millions. Rien ne nous serait plus facile de l'augmenter encore si nous savions nous créer des débouchés au dehors, en organisant sur une vaste échelle la conservation et la transformation des fruits pour l'alimentation.

Pendant que nous nous endormions, les États-Unis, le Canada, l'Australie, en développant prodigieusement leurs sécheries de fruits, en perfectionnant leurs procédés de conservation et leur mode de transport, nous supplantaient partout. Les fruits secs de choix nous viennent aujourd'hui de Californie et la France ne fournit plus que les sortes ordinaires. C'est dans l'intelligente préparation des fruits frais pour la vente et dans la pratique de leur dessication que gît le secret de la prospérité inouïe de l'industrie fruitière américaine.

Que faisons-nous des noisettes, des fruits sauvages en général, de la mûre par exemple, si abondante dans nos forêts et nos broussailles ? Personne n'y fait même attention. On les abandonne aux gamins faisant l'école buissonnière ou aux oiseaux du ciel, alors qu'en Alsace,

Digitized by Google

en Suisse, on en fait des confitures excellentes et des sirops calmants.

Je laisse de côté les fleurs de tilleuls, pensées sauvages et autres plantes médicinales qu'on ne prend pas même la peine de cueillir.

Avant la guerre, ces produits nous étaient expédiés d'Allemagne !!!

Tous ces élevages, toutes ces cultures y compris celle des fleurs, ces productions de conserves sont du domaine de la femme. L'y initier n'est-ce pas susciter par excellence ce sentiment rural qui existe dans la plupart des pays de l'Europe et même de l'Amérique car, à vrai dire, le grand mouvement ménager qui remonte à un peu plus de vingt-cinq ans part du Canada. Partout l'agriculture est encouragée par les pouvoirs publics et par l'initiative privée. Tout le monde est si bien persuadé que la richesse et la prospérité du pays dépendent de la culture rationnelle du sol que chacun s'ingénie à contribuer au développement de l'agriculture soit d'une façon individuelle, soit sous la forme collective. Donc rien d'étonnant à ce que dans les pays de grande et de petite propriété terrienne, l'éducation des femmes ait été orientée dans cette direction.

Ce grand mouvement agricole auquel nous faisons allusion, commencé en petit, s'est peu à peu élargi et a pris une extension considérable qui va toujours grandissant. En Amérique, il a donné naissance à de vastes associations qui réunissent propriétaires, cultivateurs, cultivatrices, pour des cours, des conférences en commun pendant lesquelles s'échangent des idées ou prennent naissance des discussions contradictoires. Ces assemblées ont lieu pendant plusieurs jours consécutifs,

Digitized by Google

à des dates fixées à l'avance et prennent la forme d'un Congrès. Et afin de donner aux cultivatrices toute facilité de poser des questions qui les intéressent, pour les faire sortir de leur timidité, une boîte spéciale est installée dans la salle de réunion, prête à recevoir toutes les demandes auxquelles il est répondu directement si elles le désirent ou dans une séance publique ultérieure.

En 1908, se tinrent aux États-Unis plus de 14.000 réunions, et elles comptèrent plus de 2 millions de présences. Dans leur ardeur propagandiste, les Américains, afin de multiplier ces conférences, n'ont rien trouvé de plus ingénieux que d'organiser des trains spéciaux comprenant un wagon-auditoire et un autre wagon muni des collections nécessaires aux explications théoriques.

« Ces trains » rapporte M. de Vuyst, Inspecteur principal au Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics belges, « font halte aux stations principales de la ligne. Les cultivateurs ayant été avertis du jour et de l'heure de l'arrivée des trains, la conférence commence immédiatement. La séance terminée, le train s'ébranle, repart, pour s'arrêter à la station suivante où la leçon recommence ».

Aux États-Unis, les fermes sont parfois éloignées l'une de l'autre et sans moyens de communication avec le chemin de fer. Dans ce cas, il est impossible aux tenanciers de profiter des cours qu'on leur fait pendant l'arrêt du train. Ils y suppléent par la lecture et l'étude à domicile de cours par correspondance et à l'aide de leçons imprimées qui sont généralement très bien faites. A une époque fixée longtemps à l'avance on se réunit chez un fermier qui donne lecture des papiers reçus à des camarades assis autour de lui. Les questions et les

Digitized by Google

réponses s'entrecroisent, on se fait part mutuellement des observations réciproques ; puis, la manière de voir des auditeurs, résumée par écrit, est envoyée aux directeurs des cours. Ces bonnes et utiles leçons se complètent presque toutes au moyen de gravures coloriées qui contiennent une foule de renseignements usuels et pratiques, éditées à l'usage des fermiers comme des fermières.

Des institutions similaires dont l'utilité a été démontrée se sont rapidement propagées en Belgique où déjà en décembre 1907 existaient 27 Cercles de Fermiers groupant une totalité de 2.000 membres. Depuis, le mouvement s'est encore accentué ; le bilan de 1908 annonçait 4.466 membres inscrits qui ont tenu 83 réunions et fait 129 conférences auxquelles ont assisté 8.532 membres.

Et le rapport de l'exercice 1913... dernier exemplaire que possédait M. Helleputte, ministre de l'Agriculture belge et dont il a bien voulu se dessaisir en ma faveur, indique que l'effectif s'est encore augmenté de 50 nouveaux Cercles de Fermières groupant une totalité de 5.623 membres.

Pour expliquer ce rapide développement, il faut dire que le nombre des femmes occupées en Belgique aux travaux de l'agriculture s'élevait à 514.000 alors qu'on n'en comptait que 385.000 pour l'ensemble des professions commerciales et 325.000 pour l'ensemble des professions industrielles.

Plus encore que le nombre des femmes occupées, l'importance de leurs attributions est à considérer. A la fermière incombe la gestion presque exclusive de la laiterie et de la basse-cour. Or, en Belgique, la production

Digitized by Google

du lait représente à elle seule plus de 360 millions de francs par an, ce qui équivaut à toutes les recettes du chemin de fer de ce pays.

La production des basse-cours dépasse en importance le chiffre du budget de la guerre et les produits du jardin potager, qui est aussi presqu'exclusivement sous le contrôle de la fermière, représentent un chiffre fort considérable.

On avait eu d'abord quelque peine à se mettre d'accord sur le nom à donner à ces groupements féminins et notamment dans la province de Namur l'objection fut soulevée que la désignation de Cercles de Fermières resserrerait la Société en de trop étroites limites, on y substitua alors le terme plus large de Cercles de Ménagères rurales. Mais peu importe le nom : Cercles de propriétaires, de châtelaines, de fermières ou de ménagères rurales, la chose en soi est excellente et il serait à désirer que nous en vissions s'établir beaucoup de semblables en France.

Avant de parler de leur activité, il n'est pas inutile de constater que le fonctionnement des écoles ambulantes belges, les mêmes qui inspirèrent plus tard celles de la Lozère, rendent de précieux services à ces Cercles qu'elles alimentent et dont elles entretiennent l'activité.

En effet, pendant la durée des cours, les élèves ainsi que leurs parents et d'autres fermières des environs ont eu l'occasion d'apprécier les bienfaits et les multiples avantages de l'enseignement ménager agricole et ne demandent pas mieux que de se réunir de temps en temps afin d'avoir l'occasion d'étendre leurs connaissances, de se perfectionner en tout ce qui concerne leurs diverses

Digitized by Google

occupations et d'être ainsi plus à la hauteur de leur mission.

La création de sociétés permanentes entre les anciennes élèves des Écoles ménagères et les fermières paraît grandement utile. Les anciennes élèves forment le premier noyau de l'association et auront vite fait de recruter elles-mêmes leurs amies et connaissances qui n'ont pu comme elles jouir d'un enseignement régulier et sont néanmoins désireuses de se perfectionner dans leur état.

Et de fait, nous voyons un grand nombre de Cercles de Fermières prendre naissance après le passage dans la localité d'une école ménagère volante.

Il est rare qu'il n'y ait pas beaucoup d'adhésions dès la première réunion constitutive; et comme l'on se borne généralement à 2 ou 3 réunions par an, les séances sont très suivies. Les sujets traités qui en font l'objet varient; tantôt c'est un professeur d'agriculture qui fait porter son enseignement sur le jardinage, une maîtresse de laiterie sur les qualités nécessaires à une bonne ménagère agricole. On fait encore valoir les avantages de tels travaux à effectuer au jardin potager pendant le printemps, les bénéfices à tirer de l'élevage de la volaille, des améliorations à introduire dans l'alimentation des cultivateurs, les diverses manières d'utiliser les légumes, la conservation des fruits : parfois aussi la réunion a pour objet la visite d'une ferme modèle, visite de laquelle ressortira aussitôt un avantage pratique pour les uns ou les autres au point de vue du jardinage, de l'organisation ou même de l'ornementation de la maison.

La dernière séance de l'année se termine par une

Digitized by Google

loterie dont les ustensiles de ménage constituent les lots. J'ajouterai qu'il est institué une bibliothèque abondamment fournie de livres d'économie domestique, ou se rapportant à la laiterie, à l'hygiène, aux questions agricoles. Ces ouvrages, choisis avec soin, sont à la disposition du groupe ainsi que des fermières des environs qui demandent à les consulter.

Il arrive souvent que dans certaines régions retirées, le résultat de ces réunions périodiques donne naissance à un syndicat d'élevage qui, pendant le courant de l'hiver, entreprend des expériences sur la nourriture rationnelle du bétail et organise des concours pour l'amélioration des étables.

Il existe beaucoup de Cercles de Fermières en Belgique, dont quelques-uns sont très importants, d'autres le sont moins. Dans ces associations les femmes d'action jouent un rôle prépondérant. Elles figurent au bureau, veillent au développement du groupe, font une causerie sur un sujet où leur compétence est reconnue. On provoque des réunions pour y étudier des questions simples, à la portée de l'auditoire et graduées ou nuancées selon lui.

Il est vraiment curieux de voir combien partout, dans tous les pays, les idées ou plutôt le mouvement agricole ont fait du chemin. Rien de plus intéressant pour en mesurer l'étendue que de faire à ce sujet des études comparatives sur les lieux mêmes.

Dès que vous mettez le pied à Copenhague, les Danois fort aimables et complaisants vous proposent deux choses : 1° la visite des Écoles populaires des Hautes-Études; 2° les Laiteries.

Ces institutions, quoique distinctes — l'une du

Digitized by Google

domaine de l'enseignement de la culture intellectuelle, l'autre du domaine de la vie pratique et de l'effort matériel — sont néanmoins étroitement liées entre elles et si le Danemark s'entend mieux que la plupart des autres pays d'Europe à exploiter rationnellement son sol et à transformer ses produits, cela tient sans doute en partie à la culture intellectuelle de ses paysans, culture due à l'influence de l'École populaire des Hautes-Études sur les deux dernières générations.

Ces écoles ne se proposent pas la préparation à un examen ou à une profession particulière. Leur principe essentiel et fondamental consiste à ne pas éloigner les élèves des « travaux grossiers »; ils doivent retrouver leur travail habituel à la sortie de l'école et s'y adonner avec plus de joie que précédemment.

Aujourd'hui le Danemark compte de nombreuses écoles de ce genre et poursuivant ce programme.

A l'école de Roskilde, 100 ou 150 jeunes filles vivent en commun et sont groupées par dizaines environ dans ces chambres blanchies à la chaux, dont l'ameublement monacal contraste avec les noms sonores empruntés à la mythologie norroise et qui sont peints sur les portes : Gimle, Valhalla, Iomsborg etc. Chaque leçon commence et finit par un chœur. En quittant l'école, leurs soucis, leurs joies, leurs espoirs, leurs malheurs, l'amour de la liberté, le patriotisme, trouvent expression dans les chants du gros recueil que chacune emporte.

On sourira de voir une jeune paysanne traire ses vaches aux accents solennels d'un chant patriotique ou hacher du persil au rythme d'une mélodie printanière. On pourra trouver à redire à la perfection musicale des chœurs de ces jeunes gens de retour au village natal,

Digitized by Google

mais après s'être réunis pour chanter, ils se réunissent pour entendre des conférences dans le genre de celles qu'on leur faisait à l'école. Après avoir fait venir un conférencier, ils se cotisent pour bâtir une maison de réunions.

Lourds et lents d'abord, les paysans sont sortis de leur sommeil, les pensées et la curiosité éveillées. Petit fermier, ou gros propriétaire, chaque cultivateur a en lui quelque chose d'un savant familiarisé avec les éléments constitutifs de la terre qu'il travaille et avec ses capacités productrices. Il est devenu un homme d'intelligence pratique qui saura vendre et exploiter ce qu'il produit.

La Suède non plus n'est pas en retard sur les autres pays de l'Europe en ce qui touche à la question agricole, bien au contraire. Grâce à ses innombrables sociétés elle a atteint un degré de développement intensif qui lui fait tirer parti des moindres parcelles de son terrain, parfois ingrat. En Suède également l'école est le centre de tout, le point de départ des initiatives. C'est sur les bancs de l'école primaire, dans une série de cours, que l'enfant apprend à connaître les ravages causés par l'alcoolisme; on lui en explique les funestes effets sur l'organisme afin qu'il puisse remonter aux causes et devenir lui aussi un de ces pionniers de la lutte anti-alcoolique. C'est dans ces écoles, splendides palais où sont observées les règles les plus sévères de l'hygiène, combinées avec un confort moderne, dont s'honore Stockholm, qu'il apprend parallèlement avec l'histoire, la géographie, à faire usage de ses dix doigts et sous forme de distraction il s'initie de bonne heure à un métier qui dans la suite deviendra son gagne-pain. Il en

Digitized by Google

est de même de l'éducation des filles qui à treize et quatorze ans n'ignorent aucun secret de l'art culinaire, de la buanderie, qu'elles ont appris en même temps que l'écriture, le calcul et la couture. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les femmes trouvent naturel d'être avant tout ménagères.

Peut-être y a-t-il un peu d'atavisme dans tout cela, et se souviennent-elles encore que, sous Charles XII, alors que la majorité de l'armée était retenue prisonnière en Russie, et les bras masculins venant à manquer pour conduire la charrue, leurs aïeules, très courageusement, s'étaient mises à labourer le sol? Est-ce ce souvenir, se perpétuant à travers les siècles, qui fait que la Suédoise ne se sent nullement abaissée en se livrant aux plus grossiers ouvrages et que de nos jours des filles de généraux et de fonctionnaires de la cour — nullement par nécessité, mais par goût — prennent la direction d'Ecoles Agricoles et prêchent d'exemple en faisant cuire le pain de la maison, en s'occupant de la confection du beurre et du fromage?

Les Ecoles ménagères existent depuis longtemps en Suède et remontent au XVIIIe siècle. C'est en 1880 que fut sérieurement agitée la question d'introduire l'enseignement culinaire et ménager dans les écoles de jeunes filles, de le faire figurer au programme des écoles primaires et des lycées. Cette matière devait, naturellement comme toute autre branche de l'enseignement, être fondée sur des principes pédagogiques et disposée selon un plan méthodique, combiné avec l'enseignement général.

Une préparation devenant nécessaire pour les per-

Digitized by Google

sonnes qui désirent se consacrer à cette carrière, il fallut bien donner aux candidates la possibilité de faire leurs études dans le pays même. C'est dans ce but que s'ouvrirent les uns après les autres, ou simultanément des cours pour former des maîtresses d'Économie domestique, aux Ecoles primaires de Gothembourg, à l'Ecole Normale supérieure de Stockholm, à Upsal, la célèbre ville universitaire.

Cinq ans plus tard les programmes subirent une nouvelle extension. On trouva utile et nécessaire d'initier les institutrices à leur futur champ d'action par une pratique plus suivie au bout de laquelle elles gagnaient leurs brevets, et on loua une ferme qu'elles agençaient pendant quelques semaines, stage qui leur faisait gagner les galons.

Lors d'un voyage dans les pays scandinaves, il y a cinq ans, j'ai eu l'occasion de visiter une de ces fermes-écoles située à 25 kilomètres d'Upsal, et à 5 kilomètres de la station de chemin de fer; je fus frappée de la façon admirable et parfaite dont fonctionnait cette école de création plutôt récente. La maison d'habitation est entourée de 22 hectares de terres cultivées et de 3 hectares de forêt. Cela n'est pas considérable, mais les terres et pâturages suffisent à nourrir quinze à vingt pièces de gros bétail, et il y avait alors douze vaches, de quinze à dix-huit porcs, une soixantaine de poules, quelques canards et cinq chevaux.

Le produit de la ferme en bétail de boucherie, en beurre, en fromage, en fruits et en légumes sert à nourrir les élèves et les institutrices, le surplus est vendu. Tous les travaux qui, à la campagne, incombent en général aux femmes, sont exécutés par les élèves,

Digitized by Google

chargées entre autres de traire les vaches, de les soigner ainsi que les porcs, de s'occuper de la litière et du nettoyage des étables. Deux valets de ferme — seuls hommes — sont préposés aux gros travaux, ils tuent les porcs, soignent les chevaux.

Les jeunes filles sont réparties en ce que nous appellerons « services ». A tour de rôle et pour une quinzaine elles vont à la vacherie, à la laiterie, à la cuisine, servent à table.

Ainsi que nous le disions tout à l'heure, des écoles ménagères et agricoles couvrent la Suède et le décret qui rend l'enseignement ménager obligatoire dans les écoles primaires, les subventions de la Diète prouvent que l'idée a profondément pénétré l'opinion publique et est bien accueillie des masses.

A Rimforza, en Ostrogothie, existe une Ecole Normale dirigée avec une intelligente activité par la fille d'un général fort connu à Stockholm. Elle forme des maîtresses agricoles qui se répandront plus tard dans les campagnes pour instruire les fermières sur la manière de tenir une maison de condition modeste et d'exploiter simultanément un train de petite culture. C'est une installation absolument remarquable, et que vous auriez plaisir à connaître, car là, on aime véritablement les Français et les Françaises; — mais je ne veux pas abuser de vos instants et nous retiendrons simplement ceci, qu'avant de prendre son vol, la maîtresse devra passer quelques semaines seule dans une petite maison-modèle, maison de paysans de condition moyenne, petite, basse, étroite, où elle se livre aux travaux qu'elle apprendra à exécuter à la fermière, sa future élève, cultivant des légumes, sarclant son jardin, soignant les

Digitized by Google

fleurs, récoltant les fruits, et menant de front les occupations de l'intérieur, y compris la fabrication du pain, etc.

Et je puis vous assurer que ce n'est pas une sinécure. La fabrication du pain, à elle seule, prend beaucoup de temps, car dans chaque maison suédoise et à chaque repas on vous offre trois sortes de pain, l'un très dur et très cassant sans mie, un second qui ressemble à nos croissants et nos pains mollets, un autre enfin qui tient de ces deux genres.

Les jeunes Suédoises, dans les différentes classes de la société, ne craignent pas de mettre la main à toutes les besognes ; elles sont très expertes à faire la pâtisserie et très fières de vous la faire goûter; d'ailleurs dans chaque famille riche ou pauvre le pain se fait à la maison. Dans chaque demeure aussi se trouve au moins un métier à tisser et la maîtresse de maison se fait gloire de le manier.

Invitée à passer quelques jours chez la baronne d'Adelsward, fille d'un maréchal du royaume, dont le mari, ancien Ministre des Finances, fit partie de la Mission suédoise venue en France au mois de décembre, — j'ai visité avec elle les institutions les plus variées et dans toutes les questions agricoles, ménagères, elle a fait preuve d'une compétence absolument remarquable. Femme du monde exquise et charmante, est-il besoin de le dire, elle eut l'amabilité de m'expliquer le fonctionnement de l'école de laiterie, la fabrication du beurre, du fromage, la façon dont est organisé sur ses terres, — le premier et le plus important majorat de la Suède — l'établissement de blanchissage, muni de tous les perfectionnements modernes et qui, chaque semaine, reçoit et

Digitized by Google

renvoie des ballots de linge à Stockholm et ailleurs. Elle me donna des détails si précis sur la basse-cour et l'élevage qu'ils auraient fait honneur à une professionnelle. Et, avant de quitter la Suède, j'eus la surprise de voir ses deux filles aînées, âgées de dix et douze ans, assises chacune devant un métier et tissant du linge à leur usage personnel.

Détail curieux : pendant notre visite dans les poulaillers, je fus intriguée par la vue de commutateurs placés de distance en distance et comme j'en demandai l'explication à mon amie, elle me répondit : « Comme les jours sont extrêmement courts en Suède et que les poules ne pondent pas dans l'obscurité, nous avons fait placer l'électricité pour allonger le jour, de cette manière nous obtenons un plus fort rendement en œufs ».

Je passe sous silence tant d'autres établissements agricoles des pays de l'Europe et l'impulsion que partout les femmes ont su donner à l'agriculture, quoiqu'il eût été intéressant de nous arrêter aux écoles d'horticulture dont s'honore l'Angleterre, c'est-à-dire le Collège d'Agriculture fondé par Lady Warwick et le Swanlay Horticultural College, tous deux particulièrement réputés et qui préparent les femmes aux fonctions d'intendantes, de jardinières, de professeurs d'horticulture pour l'Angleterre et pour les Colonies.

Il ressort de toute cette énumération, déjà trop longue, que l'enseignement ménager est en honneur partout ailleurs que chez nous et qu'il a fait ses preuves au point de vue du développement agricole. Comme les Françaises ne sont ni moins vaillantes, ni moins industrieuses, elles pourraient faire tout aussi bien si leur éducation les avait mieux préparées à un travail en

Digitized by Google

quelque sorte physique et manuel. Mais la nécessité et le désir de faire quelque chose pour la France ne seront-ils pas les meilleurs initiateurs ? Qu'elles prennent donc courage et se mettent hardiment à l'œuvre.

L'alimentation publique est une des premières nécessités de la Défense Nationale, tout comme l'or que nous lui apportons, et plus nous avançons dans la guerre, plus elle impose de devoirs à tout le monde. Il est juste de reconnaître que de grands, de très grands efforts ont été déjà faits pour triompher des obstacles qui se multiplient sous les pas de ceux qui sont restés à la terre et luttent avec un courage indomptable pour tirer du sol tout ce qu'il peut produire. Dans cette lutte contre la mauvaise fortune, les femmes marchent au premier rang et se montrent dignes des héros qui sont au front.

Tout le monde leur a tendu la main et on a ainsi obtenu ce résultat inespéré qu'après vingt-six mois de guerre notre puissance de production tend aujourd'hui à se relever au lieu de diminuer.

C'est à la campagne qu'est le salut de tant de femmes désemparées. C'est à la campagne, dans le calme et la solitude, qu'elles trouveront un apaisement à leur douleur ! C'est là qu'elles se débarrasseront des soucis matériels si durs à porter, puisque, avec des ressources réduites, elles arriveront à vivre, non pas luxueusement, mais d'une façon aisée, sans mesquinerie.

Et, si la nouvelle fermière a besoin de conseils pratiques au sujet de sa petite industrie, elle trouvera à côté des syndicats agricoles et professionnels, des sociétés privées heureuses de l'aider et de la guider. Ces grou-

Digitized by Google

pements sont préparés de longue date à réaliser les cohésions sociales et à multiplier les moyens d'entente et d'enseignement.

Pour la femme cultivée, intellectuelle, la grande ville offre un immense attrait. Elle est prise par des conférences, les œuvres diverses l'accaparent et son intelligence trouve une abondante nourriture qu'elle prend en courant. En province, elle pourra tout à loisir orner son esprit par des lectures, des études pour lesquelles le temps manquait dans sa vie agitée, un peu vagabonde. Elle apprendra à mieux connaître l'âme de ses enfants, elle pourra devenir leur institutrice, les aider dans leurs études, suivre avec eux des cours par correspondance et enfin fonder autour d'elle ces œuvres qui lui tiennent à cœur et dont les campagnes ont tant besoin. C'est de cette manière que les efforts seront coordonnés et vraiment utiles. C'est là que se découvrira dans toute son importance le rôle de la femme comme édificatrice et gardienne du foyer. Au retour, plus d'un robuste travailleur n'entreprendra la grande et lourde tâche de reconstruire sa maison que s'il se sent encouragé par une compagne prête à partager avec lui les fatigues et les aléas, à le soutenir de son énergie.

Dans les pays alliés et neutres on a les yeux fixés sur nous et la femme française a donné de trop beaux exemples de courage et d'abnégation pour s'arrêter à mi-chemin.

On attend désormais qu'elle ne s'éternise pas en de vaines théories, mais qu'elle s'apprête dès maintenant à jouer un rôle de premier plan dans le relèvement de l'exploitation agricole et des industries rurales, ce

Digitized by Google

qui correspond en somme à la prospérité, au renouveau de la France.

LOUISE ZEYS.

Lauréate de l'Académie des Sciences Morales et Politiques; de la Société des Agriculteurs de France de l'Académie d'Agriculture de France ; chargée de Mission du Musée Social.

Nous sommes heureux d'annoncer que Mlle Louise Zeys, l'auteur de la belle Conférence qu'on vient de lire, et qui a fait cet hiver un cours très suivi au Collège libre des sciences sociales sur le rôle de la femme dans la reconstitution du foyer rural, a été l'objet d'une flatteuse distinction.

L'Académie d'agriculture de France, dans sa séance publique annuelle du 28 *février* 1917, *lui a décerné sa grande médaille d'or pour son livre intitulé :* Les petites industries rurales et leur évolution.

Cet ouvrage, qui a été préfacé par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française, avait déjà obtenu la grande médaille de vermeil de la Société des Agriculteurs de France et avait été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

A. D.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE GAULOISE

GALLO-ROMAINE, FRANQUE ET CAROLINGIENNE

DÉPARTEMENT DE L'EURE

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

PAR M. LÉON COUTIL,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Voies anciennes.

Nous ne nous étendrons pas sur le chapitre des voies antiques, nous mentionnerons les principales signalées dans l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*.

Deux documents, l'*Itinéraire d'Antonin*, dont le manuscrit le plus ancien remonte au VIIIe siècle et se trouve à Vienne, et la *Table de Peutinger*, dont le plus ancien manuscrit, attribué au *Moine de Colmar*, est de 1265, nous font connaître une ville BREVIODVRVM, dont les variantes sont BRIVODOR, BREVIODVRO, BREINODORVM.

Quant aux divers points modernes où ces chemins antiques passaient, nous émettrons de simples suppositions en nous appuyant sur les découvertes qui ont été faites. La voie de *Brionne à Lisieux* était le prolongement de celle de Lisieux à Vieux (Aregenue), elle pouvait passer par Franqueville, dont deux hameaux portent les noms significatifs *des Pérelles* et de *la Chaussée ;*

Digitized by Google

ITINÉRAIRE D'ANTONIN

De *Juliobona* (Lillebonne) à MEDIOLANVM (Evreux), milles ou mieux lieues : XXXIIII (75kil.,556).

De *Juliobona* (Lillebonne) à DVROCASSES (Dreux), milles ou mieux lieues : LXVIII (151kil.,113).

NOMS	VARIANTES	PAGES de Wesseling.	MESURES anciennes.	KILOMÈTRES	IDENTIFICATION	OBSERVATIONS	REDRESSEMENT des noms.
Breviodurum.	Brivodor.... Breviodero.. Breinodorum.	385	XVII millia.	37,778	Brionne.	XVIII dans le manuscrit.	Breviodurum.
Noviomago...	.....	»	XVII —	37,778	Lisieux .	.....	Noviomagus.
Condate.....	.....	»	XXIIII —	53,334	Condé-sur-Iton	XXIII dans un manuscrit. XIIII dans un manuscrit.	Condate.
Durocasis	Dorocasis ... Durocassis... Borocasis ...	»	X —	22,222	Dreux...	.....	Durocasses.

Digitized by Google

TABLE DE PEUTINGER

De *Caesaromagus* (Beauvais) à *Gesoriacum* ou *Bononia* (Boulogne), par *Ratumagus* (Rouen).

NOMS DE LA TABLE	NUMÉROS du segment et divisions.	DISTANCES (leugae).	KILOMÈTRES	IDENTIFICATION moderne.	NOMS REDRESSÉS	OBSERVATIONS
Casaromago....	I, B, I	.....	.....	Beauvais.	Caesaromagus.	.....
Petrum viaco...	I, B, I	XV	33,333	Saint-Gervais.	Petromantalum.	.....
Ritumagus.....	I, B, I	XII	26,667	Radepont ? ? ou Richeville.	Ritumagus.	.....
Ratumagus.....	I, B, I	VIII	17,778	Rouen.	Ratumagus.	.....
Brevoduro.....	I, B, I	XX	44,435	Brionne.	Breviodurum.	.....
Juliobona	I, A, I	XVIII	40,000	Lillebonne.	Juliobona.	.....
Gravinum.....	I, A, I	X	22,222	Grainville-la-Teinturière.	.....	Le chiffre de distance se rapporte évidemment à une position omise et non à la distance qui séparait *Gravinum* de Boulogne-sur-Mer.
Gesogiaco quod nunc Bononia.	I, A, I	.....	.....	Boulogne-sur-Mer.	Gesoriacum.	

Digitized by Google

ensuite, par le hameau du *Chemin Chaussé*, à la bifurcation de la route de Lisieux à Paris ; du *Marché Neuf*, un peu plus loin, ce vieux chemin est encore nommé le *Chemin Ferré ;* et près de Duranville, on retrouve aussi sur le bord de cette voie le hameau de *la Chaussée* ; en un mot, elle devait probablement suivre à peu près la direction de la route nationale actuelle.

La carte d'état-major la mentionne comme voie romaine, chaussée romaine et Chemin Ferré.

On peut supposer aussi qu'une voie secondaire se dirigeait de Brionne, vers Louviers et passait par Caillouet (découverte de poteries), le Bocage (poteries, verreries, 1883) ; Chrétienville, Thibouville, la *Belle-Voie*, près de Rouge-Perriers, Villez, le Neubourg, Marbeuf, Venon, Quatremare (monnaies, colliers, bagues), le Caillouet, le vallon de Becdal défendu par le fort aux Anglais sur la rive gauche de l'Eure, et le château Robert sur la rive droite. Puis, elle pouvait remonter à Heudebouville (vases, ruines), Venables, Tosny et pénétrer dans l'arrondissement des Andelys par le Port-Morin, les Andelys, Harquency, Cantiers, Saint-Clair-sur-Epte, Magny, Paris. Mais ce dernier tracé n'est qu'une simple hypothèse, et nous ne nous étendrons pas davantage sur les voies romaines dont nous ne nous sommes occupés qu'à cause des *Itinéraires* qui ont révélé le nom de *Breviodurum*.

Un autre nom de localité nous est révélé par les dédicaces gravées au pointillé sur les vases d'argent offerts à Mercure *Canetonum* ou *Canetonnum*, dont le temple a été fouillé en 1861 par M. Le Métayer-Masselin, puis en 1896 par le R. P. de La Croix.

Outre ces deux localités dont les noms sont connus

Digitized by Google

dès les premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire pendant l'occupation romaine, des découvertes fortuites nous ont révélé d'autres centres habités.

Nous pouvons aussi mentionner une voie très ancienne de Lisieux à Condé-sur-Iton, nommée *Chemin Perrey;* il figure sous ce nom sur la carte d'état-major, il passait d'abord la Touques en quittant Lisieux au point où arrivait la voie de Brionne; il empruntait le chemin actuel d'Orbec, jusqu'au delà de Saint-Pierre-de-Mailloc, remontait le plateau, laissait à gauche le village de Bosneré, et à droite celui des Petits-Périers, passait à Saint-Germain-la-Campagne, Saint-Aubin-du-Thenney, Broglie, le chemin Perré, La Barre, La Vieille-Lyre, le chemin Perré, Guernanville, Breteuil, Condé-sur-Iton (*Condate*) et Dreux (*Durocasses*). Il est fort probable que de ce chemin s'en détachait un autre, remontant vers Bernay par Courtonne-la-Ville, Saint-Mards-de-Fresne, Plainville, Caorches, Bernay, Menneval, Serquigny, Brionne et la vallée de la Risle, vers Pont-Audemer. Il est certain que tous les endroits où nous signalerons des substructions romaines étaient reliés par de modestes chemins; la présence de vieux camps suffit à indiquer aussi que des chemins passaient à côté et que les remparts de terre étaient destinés à les protéger; les mentionner ici nous entraînerait trop loin; le lecteur voudra bien lui-même relier ces divers points sur la carte; il les retrouvera très souvent sous forme de vieux sentiers ou chemins encaissés, parfois même des cavées; la culture en a fait disparaître quelques-uns, mais ils figurent encore sur le cadastre de 1820.

Nous savons du reste que pendant le Moyen Age et même bien après, on utilisait les très anciens chemins.

Digitized by Google

Une ordonnance de Dagobert prescrit de punir les entreprises et les usurpations faites sur les chemins qui étaient classés en trois catégories, les *viæ publicæ*, les *viæ convicinales* et les *semitæ*. Charlemagne employa les soldats pour créer et entretenir les *viæ regiæ*; dès le XIIe siècle on trouve mentionnés les *Chemins du Roi* et *Chaussées* qui ont succédé à de plus anciens ou qui datent de ces époques; ce sont les seuls que l'on puisse citer dans cette *étude*.

Période Gauloise.

Nous ne connaissons aucune découverte de sépultures ou d'incinérations gauloises dans l'arrondissement; les seuls documents relatifs à cette période sont des monnaies découvertes à Beaumont-le-Roger en 1882; aux environs de Bernay, en 1826; à Berthouville, en 1861 (30 exemplaires); à Brionne, en 1820, et plusieurs centaines vers 1835; elles ont révélé pour la première fois le nom de CISIAMBOS chef ou Vercobrete des LEXOVII; les noms des chefs *Eburovices*, SVTICOS et PIXTILOS, et la légende RATVMACOS, capitale de la tribu associée à celle des VELIOCASSES.

Le musée de Bernay possède deux bracelets creux, minces, en bronze, ornés de lignes parallèles repoussées avec points en relief, et deux bracelets pleins, l'un uni et l'autre orné de lignes parallèles en relief; deux fusaïoles en lignite et en quartz, ainsi que deux fibules à arc et à ressort; ces objets sont contemporains de l'époque Marnienne; ils ont sans doute été trouvés dans les environs de Bernay (?) mais la provenance n'existe plus, *si toutefois elle a été mentionnée* (Don de M. Join-Lambert).

Digitized by Google

Périodes Gallo-Romaine et Franque.

La céramique et les substructions de l'époque gallo-romaine sont bien représentées dans la région de Bernay ; nous citerons très sommairement les localités suivantes. *Serquigny* est la première localité qui ait été mentionnée ; en 1778, les substructions d'un édifice mesurant 16^{m},50 sur 6 mètres furent découvertes entre le château de Maubuisson, le Petit Château et le nouveau cimetière ; d'autres substructions furent détruites à côté, en 1780 et 1790 ; c'étaient des appartements de 3 et 4 mètres de côté et un édifice circulaire ; ces constructions avaient des parements de marbre blanc et de pierre. Vers 1830, on découvrit l'aqueduc qui amenait les eaux de Courcelles à cette villa ; une petite construction se trouvait aussi près du pont.

C'est également en 1830 que l'on découvrit en face, dans *la forêt de Beaumont-le-Roger*, deux édifices rectangulaires, un autre ayant une forme de basilique, et enfin un quatrième, circulaire, à double enceinte, au *Puits des Essarts*, et sur la Côte de Fontaine-l'Abbé, près de la *Butte des Forges* ou *Butte des Buis*, et de la Chapelle Saint-Marc. On y recueillit deux patères en bronze, une sorte de buste creux avec une dédicace, et une inscription sur pierre calcaire. Nous les étudierons en détail plus loin.

Dans la même région, en 1831, M. Loisel, de la Rivière-Thibouville, a observé à *Fontaine-la-Soret*, près de la rive gauche de la Risle, des substructions qui se poursuivaient sur l'autre rive.

A peu de distance, à *Menneval*, en 1856, M. Le Mé-

Digitized by Google

tayer-Masselin reconnut l'emplacement d'une villa et des sépultures franques superposées. *Campfleur-Courcelles* a donné des vestiges de chaussée et de substructions.

De l'autre côté de Serquigny, à *Fontaine-l'Abbé*, en 1830, on trouva des fondations antiques et 400 monnaies du Bas Empire.

En remontant de Bernay vers Brionne, à droite, *Saint-Léger-de-Rôtes* a donné à M. Le Métayer-Masselin une villa et une série d'objets, ainsi que des sépultures franques dans le *parc de Montigny*.

A gauche, à *Valailles*, le même archéologue a trouvé, de 1856 à 1857, un édifice divisé en trois salles dans lequel on avait inhumé une quarantaine de squelettes disposés symétriquement; un puits voisin a donné beaucoup de monnaies de l'Empire, des fragments de poterie et six noms de potiers.

A *Plasnes*, à 100 mètres de la route de Rouen à Alençon, il a exploré en 1860 une villa ou balnéaire au milieu duquel se trouvaient des sépultures franques, des fresques, des fibules, des débris de vases avec marques de potier, des objets en fer et monnaies du Haut Empire. Vers Thiberville, à *Saint-Martin-du-Tilleul*, des vestiges de maçonnerie au chemin de Courtonne, à l'Aumône, au Nord-Ouest de l'église, et à la Couture, ont été reconnus par M. Le Prevost. M. Le Métayer y explora une autre villa en 1857. A *Courbépine*, au Nord-Ouest et à 300 mètres du château de Plainville, des substructions et des tuiles; d'autres vestiges d'habitation et d'hypocauste, à gauche du chemin de Bernay à Thiberville par Maloui; au triage de la Couture-Ecalard, des constructions et anciennes forges dans le vallon de Grandcamp,

Digitized by Google

à la Boulaie. Nous pourrions citer encore d'autres points de la région comprise entre Bernay, Serquigny et *Pont-Authou;* cette dernière localité a donné des sépultures gallo-romaines et franques.

A *Brionne*, l'antique *Breviodurum*, les débris de poterie romaine abondent : au hameau des Fontaines, ce sont des substructions et amas de tuiles ; aux hameaux des Longs-Saules et des Essarts, des figurines en terre cuite, un vase en argent ; au hameau du Caillouet, de très belles figurines et des poteries, de la verrerie, des monnaies impériales. Sur un monticule au-dessus de la gare, nommé le Vigneron, un promontoire porte un vallum (éperon barré), désigné par certains archéologues sous le nom de *tombeau du Druide*[1].

Berthouville (*Canetonnum*) est surtout connu depuis 1830 par la découverte de son trésor d'argenterie. Comme avant la découverte de ce trésor il existait une légende d'un autre trésor plus ancien à peu près au même endroit et que le cadastre dressé vers 1828 le mentionne près du hameau du Villeret, M. Le Métayer-Masselin y pratiqua des fouilles en 1861 ; elles aboutirent à la découverte du temple de Mercure. Grâce à l'initiative de M. Join-Lambert, puis de M. Babelon, membre de l'Institut, des subventions furent votées par le ministère de l'Instruction publique, le Conseil général de l'Eure, la Société libre de l'Eure et la Section de Bernay, qui permirent de leur donner plus d'extension ; commencées par M. Join-Lambert, elles furent continuées par le R. P. de La Croix en septembre 1896. Ce dernier put

[1] Le seul *druide* enterré consiste en un original nommé Trajin (Trajanus) qui s'y est fait enterrer vers 1860 ; pierre tumulaire avec inscription grotesque.

Digitized by Google

déterminer deux temples jumeaux avec un grand préau sur le côté et des fondations de temples de deux époques distinctes, reconstruits sur l'emplacement des temples primitifs : il déblaya le puits Ruel, qui avait plus de 70 mètres de profondeur et qui servait à ces temples ; le puits public était à 98 mètres des temples, le long de la voie romaine d'Orbec à Rouen.

A 65 mètres de là, de l'autre côté du chemin de Rouen à Orbec, un monticule recouvrait un théâtre, dont la façade mesurait 65^{m},50 ; son plan diffère des autres en ce que les côtés N.-O. et S.-E. vont en se rétrécissant vers la façade. Le P. de La Croix reconnut un balnéaire et un puits au Villeret, propriété Duval. A côté, sur la commune de *Morsan*, au triage du Poteau ou Bout-de-la-Ville, des vestiges d'habitations, un vivier près de Boissy-Lamberville, alimenté par un petit ruisseau. *Canetonnum* devait être un lieu de pèlerinage avec réjouissances, comme nos anciens pèlerinages normands et les pardons bretons. Nous mentionnerons encore le piédestal en marbre rouge de Vieux (Calvados) rappelant celui de Thorigny (Manche) ; comme il porte une dédicace à Mercure, on a supposé qu'il venait aussi de Berthouville ; ses mesures correspondent à la cavité centrale du temple de Mercure, à Berthouville ; on lit sur une des faces :

NVM. AVG.
SIGNVM. MERCVR
CVM. SVA. AEDE. EX
..... TA.

Ce bloc fut découvert dans les fondations du clocher de Saint-Germain-la-Campagne, en 1848.

Digitized by Google

DESCRIPTION DES DÉCOUVERTES

CANTON DE BEAUMESNIL

AJOU

Aucune indication d'antiquités ne nous est survenue jusqu'ici. Le nom du *Moulin du Chatel-la-lune* ferait croire qu'il y eut un petit castellum ou motte ; nous n'avons pu retrouver encore son emplacement, qui serait à la limite des communes d'Ajou et du Noyer.

Époque gauloise. — Au musée de Rouen se voient deux monnaies gauloises en électrum des Morini dont la provenance est marquée : *Villers près Pont-Audemer ;* ce hameau n'existe pas aux environs de Pont-Audemer, il existe bien un hameau de Villers à La Barre, mais il s'en trouve d'autres dans le département de l'Eure.

LA BARRE

Époque romaine. — La voie romaine de Lisieux à Condé-sur-Iton passe par cette localité. A quelque distance de cette voie, on trouva en 1859 une pièce d'or d'assez grand module, frappée en 375, lorsque l'Empereur Gratien associa au trône son frère Valentinien âgé de quatre ans. L'avers de cet aureus porte le buste de l'empereur, la tête ceinte d'un diadème formé d'un double rang de perles, avec la légende : DN. GRATIANVS. PF. AVG ; au revers, les deux empereurs sont assis sur le même trône et soutiennent ensemble un globe de la main droite ; une victoire appuie ses deux mains sur leurs

Digitized by Google

épaules ; légende : VICTORIA. AVGG. ; l'exergue TES. OB indique l'atelier de Thessalonique ; cette monnaie fut acquise par Le Métayer-Masselin (*Journal de Bernay*, 24 février 1859).

Époque franque ? — Le nom de *Métairie* donné à une dépendance de La Barre près de Bois-Baril pourrait faire supposer qu'il existait jadis, sous les Mérovingiens, un domaine cultivé dans le voisinage.

Il est impossible de savoir si les talus du vieux château féodal situé au sud de la voie antique remontent à la construction de ce château fort ou sont antérieurs.

BEAUMESNIL

Époque romaine. — Au hameau de la *Pierre ronde*, on a reconnu les substructions d'une villa (Charpillon).

On a trouvé dans cette localité, avant 1830, environ 5.000 monnaies romaines, la plupart de Gallien (A. Le Prevost, de Caumont, Gadebled).

Le nom donné au hameau du *Tertre* ferait croire qu'une motte féodale s'y trouvait.

ÉPINAY

Époque romaine. — Des amas de tuiles romaines ont été remarqués dans un des vallons avant 1840 (A. Le Prevost, Gadebled).

Enceinte. — Une motte d'environ 7 mètres de hauteur prise du fond des fossés offre au sommet une plate-forme de 24 mètres de diamètre ; elle est entourée de fossés de 12 mètres de largeur et de $2^{m},50$ de profondeur ; une partie basse et marécageuse la sépare d'une demi-lune située sur le côté nord, protégée par un fossé de 10 mètres et aussi de $2^{m},50$ de profondeur ; du côté ouest, un rempart de 9 mètres de largeur à la base et $3^{m},10$ de

Digitized by Google

hauteur, est protégé en avant par un petit rempart extérieur de $3^m,50$ de largeur et $1^m,10$ de hauteur : en avant encore, à l'ouest, se trouve une sorte de petit espace limité par un talus : un fossé avec talus se dirige vers le nord-ouest. Au centre passe la route de Bernay à Landepereuse, Épinay et La Barre.

GISAY (LA COUDRE)

Époque romaine. — Bonnin ayant trouvé au Vieil-Evreux une inscription portant DEO GISACO, il supposa qu'il avait existé une divinité adorée dans cette localité, et que ce serait dans cette commune que Saint Taurin aurait été martyrisé, mais cela prouve simplement qu'un Dieu Gisay a existé et qu'il était adoré au Vieil-Evreux[1]. Ch. Lenormant a disserté sur la localité où l'on devait fixer l'antique Gisay et il a voulu prouver que c'était à la Chapelle Saint-Éloi, sur la commune de Fontaine-la-Soret (afin de justifier les fausses inscriptions).

Il existait encore vers 1840 une coudre (un vieux coudrier) et une légende rappelait que c'était une des branches ayant servi à fouetter Saint Taurin qui aurait pris racine à cet endroit.

Le nom de *Villette* porté par un lieu dit semble rappeler l'existence d'une villa.

GOUTTIÈRES

Époque romaine. — Sur la côte, au triage du Château Simon, à peu de distance du chemin de Gouttières à Grosley, appelé chemin de la Duchesse, en face du château de Beaumesnil, en réparant le chemin vicinal, on a trouvé sous un arbre, en septembre 1832, quatre à

[1] Voir ci-après, Fontaine-la-Soret et la Chapelle-Saint-Eloi.

Digitized by Google

cinq mille médailles impériales renfermées dans un vase en terre et qui appartenaient presque toutes au règne de Gallien (A. Le Prevost).

GRANDCHAIN

Le lieu dit la Tringale semble évoquer le souvenir d'une construction antique.

LES JONQUERETS DE LIVET

Le nom de la *Forge* indique une ancienne exploitation du fer.

LANDEPEREUSE

Menhir. — Nous ne connaissons à signaler que le menhir de la *Longue Pierre* que nous avons fait classer comme monument historique et qui appartient au territoire du Tilleul-en-Ouche, ancienne commune réunie à Landepereuse en 1845.

LE NOYER (EN OUCHE)

Enceinte. — Le nom de *Chatellier* donné à un lieu dit semble indiquer la présence ou le souvenir d'une enceinte en cet endroit du *Chatellier-Saint-Pierre*. Un vieux manoir fut construit en 1418 par Robert de Meulan au bord de la forêt de Beaumont ; il existait encore en 1526 : on ne peut dire si la butte qui le soutenait était plus ancienne ; c'est elle qui a motivé le nom de la localité de *Chatel-la-lune ;* on le connaît plutôt dans le pays sous le nom de Grammont-les-Beaumont.

LA ROUSSIÈRE

Le lieu dit *Les Forges* rappelle la présence d'une ancienne exploitation du fer.

SAINT-AUBIN-DES-HAYES

Enceinte. — A. Le Prevost a signalé sur cette com-

Digitized by Google

mune les vestiges d'un camp antique et de forges à bras.

SAINTE-MARGUERITE-EN-OUCHE

Le *Catel*, rappelle la présence d'un ancien retranchement.

THEVRAY

Le nom du *Bocage-Gisay* évoque le souvenir d'antiques constructions.

CANTON DE BEAUMONT-LE-ROGER

BARC

Epoque gallo-romaine. — La voie romaine d'Évreux à Brionne formait un coude en cet endroit et traversait l'emplacement des hameaux du Mesnil-Binet et de Rouge-Fosse ; elle devait plutôt se diriger vers Lillebonne (Juliobona) que vers Lisieux, ce qui cependant paraît plus logique. L'appellation des *Tuileries* réclame une enquête ; s'agit-il d'une fabrication antique ou récente? A. Le Prevost dit que cette voie portait, vers 1830, le nom de *Chemin des Romains* sur le territoire de cette commune : il existe un triage du *grand camp* près de la voie romaine d'Évreux à Brionne.

BEAUMONTEL

Le lieu dit *Pierre-Lée* rappelant la présence d'un menhir est la seule indication qui retienne l'attention dans cette commune.

BEAUMONT-LE-ROGER

Époque gauloise. — En 1882, M. Reautey, percepteur

[1] A. Le Prevost. *Mémoire sur quelques monuments du département de l'Eure.*

Digitized by Google

à Bourg-Achard, s'est rendu acquéreur d'un demi-statère d'or trouvé dans cette commune : Av. Tête d'Apollon Belenus à droite, avec pendant d'oreille. — R. Cheval tourné à gauche, conduit par un aurige ; au-dessous, une lyre à trois cordes, inclinée, et plus bas, une légende à peine indiquée (*type des Baiocasses*).

Cette découverte est mentionnée par l'Abbé Porée. Société française d'archéologie. *Congrès d'Evreux*, 1889, p. 362.

Époque gallo-romaine. — Des ouvriers employés à extraire des silex pour empierrer les routes découvrirent à la fin du mois de février 1830, presqu'à la surface du sol, sous un vieux chêne, à peu de distance de la maison d'un garde, environ 400 monnaies en argent de petite dimension et beaucoup d'autres détruites par l'oxydation. M. Cauchois, inspecteur des forêts, recueillit environ 200 des meilleures et les communiqua à M. L. Dubois qui en rendit compte dans le *Journal de Rouen* des 25 avril et 23 juin 1830 : ces monnaies appartenaient aux règnes de Gordien Pie, Volusien, Philippe, Trajan Dèce, Valérien, Gallien, Salonine, Postume, c'est-à-dire au IIIe siècle de notre ère. Sur les instances de M. Declerc, propriétaire, M. Cauchois fit détruire le bois qui recouvrait une des nombreuses buttes de la forêt, où l'on avait reconnu des substructions antiques ; tout d'abord sur celles qui se trouvaient près du *camp* ou *Fort Saint-Marc* à environ 50 mètres de la Chapelle, puis au lieu dit le *Puits-des-Essarts* où il reconnut plusieurs édifices distincts : ceux de la *Butte des Buis* sont à 2.500 mètres environ. M. de Stabenrath, alors procureur du roi à Louviers, a décrit ces fouilles dans le *Recueil de la Société libre de l'Eure* ;

Digitized by Google

il y a joint un plan de quatre édifices découverts : ce plan est plus précis et plus complet que la copie reproduite ensuite par Bonnin : de même, la description donnée par M. de Stabenrath est beaucoup plus précise que celle qui a été donnée un peu après par A. Le Prevost ; mais les deux descriptions se complètent[1].

Au triage du Puits-des-Essarts. — Construction à peu près carrée (1), de 12 mètres environ sur chaque face, renfermant une seconde muraille de même forme et de $4^{m},90$ à $5^{m},50$ de chaque côté, l'une et l'autre sans aucune trace de bois. C'est la forme d'une série de petites constructions retrouvées dans les bois en Normandie et baptisées du nom de *fanum*, sans que cette attribution soit certaine.

Au même triage du *Puits-des-Essarts*, on explora un édifice irrégulièrement quadrangulaire (2), à peu près de même dimension, distribué en quatre pièces, avec des retraits et des ressauts dans les murs Ouest, Nord et Est. Un seul appartement était pavé en dalles de pierre : les murailles, comme celles des autres bâtiments, étaient négligées, c'est-à-dire en silex et mortier de mauvaise qualité, avec quelques chaînes de tuiles antiques sans revêtement; il y avait trois canaux entre les pièces ; on n'a rien trouvé dans les décombres qui per-

[1] De Stabenrath. *Notice sur les fouilles récemment faites dans une partie de la forêt de Beaumont-le-Roger (Eure) et sur les monuments qui y ont été découverts.* (Recueil Soc. libre de l'Eure, T. I, 1830, p. 245 à 261.)

A. Le Prevost. *Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés en mars 1830, à Berthouville, arrondissement de Bernay,* II. *Fouilles de la forêt de Beaumont-le-Roger,* p. 59 à 68. (*Ext. Mémoires Soc. des Antiq. Normandie.* T. VI, 1832.

Th. Bonnin. *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques.* 1860, VIII. Beaumont-le-Roger, 3 planches.

Louis Dubois. *Journal de Rouen du* 23 juin 1830.

Digitized by Google

mette de constater autre chose que leur destruction occasionnée par un incendie.

Le troisième édifice (4) fut découvert au triage des *Côtes de Fontaine-l'Abbé* ; il se compose d'un corps de bâtiments de 16^{m},50 carrés environ et d'un vestibule de 9^{m},60 sur 6^{m},70 orienté vers l'Est. Dans ce vestibule existaient deux dés en maçonnerie de 1^{m},65 carrés, laissant entre eux une ouverture de 3^{m},30 et distants des murs de 0^{m},85. La construction était trop rustique pour laisser supposer que ces dés ont servi de socles à des statues. De cette pièce on accédait dans une autre de 8 mètres carrés en traversant une sorte de corridor large de 4 mètres qui régnait tout autour. Au fond de la salle existaient les vestiges d'un foyer de 5 mètres de largeur présentant une saillie de 1 mètre à l'une de ses extrémités, l'autre côté ayant été probablement détruit. Toutes les murailles avaient à peu près 0^{m},65 d'épaisseur : sur la surface extérieure de celle du Nord, on remarqua les vestiges d'un revêtement curieux formé de petites pierres calcaires non carrées, mais taillées en losange et placées l'angle en bas. On remarquait aussi à l'intérieur des vestiges d'enduit peint à fresque et de diverses couleurs notamment en vert. On y a trouvé un fragment d'entablement en pierre calcaire, des fragments de meules romaines en poudingue. Aux environs, on trouva des parties de mur d'enceinte en silex de près de 100 mètres de longueur, des tuiles romaines, et enfin à 7^{m},50 de distance, un autre bâtiment carré de 4^{m},30 sur chaque côté.

Le quatrième édifice (3) était circulaire, et situé aussi au triage du *Puits-des-Essarts*, près de celui de la *Butte-des-Forges*, et à quelques centaines de pas des deux pre-

Digitized by Google

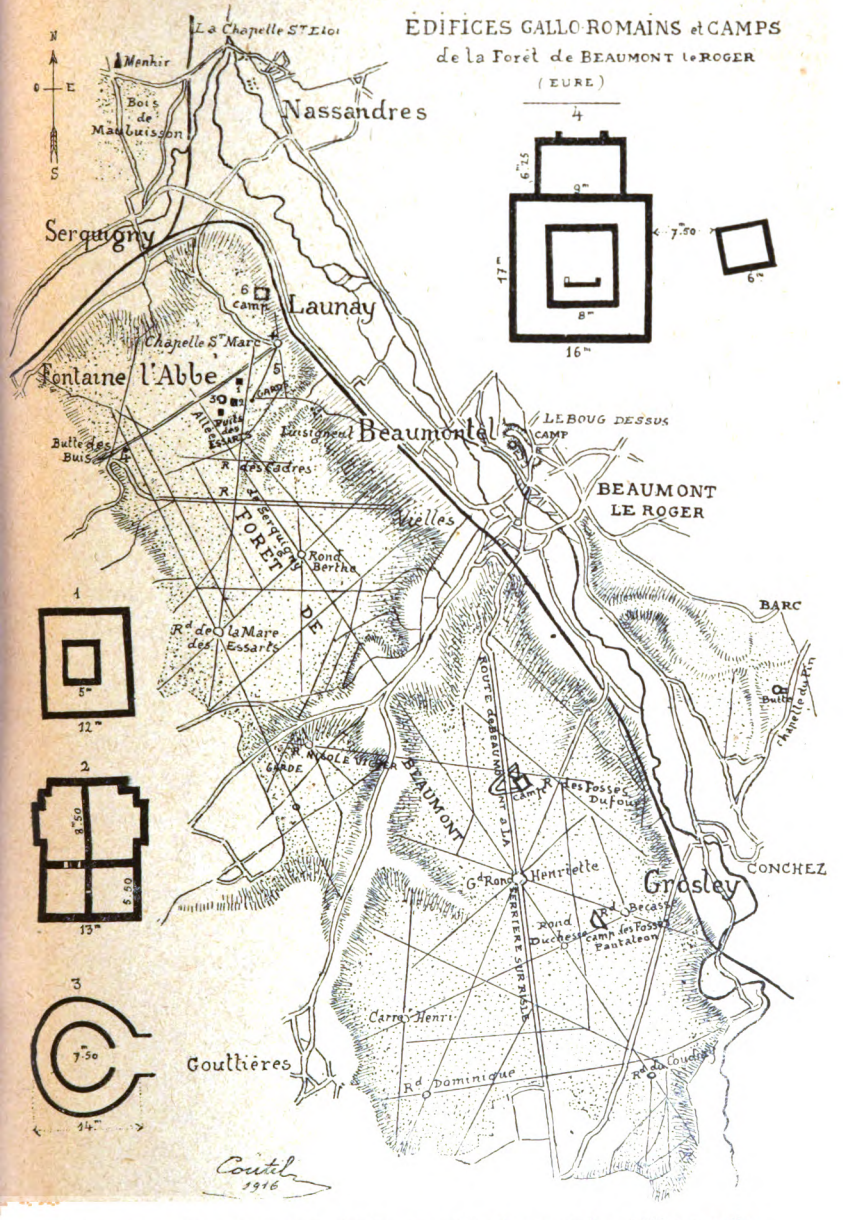

Fig. 1. — Plan de la forêt de Beaumont-le-Roger et des édifices gallo-romains découverts en 1830.

Digitized by Google

mières constructions. Ce devait être un temple ; il était composé aussi de deux murailles concentriques, grossières, sans chaîne de pavés, et de $0^m,65$ d'épaisseur; le diamètre de l'enceinte extérieure était de 12 mètres à l'extérieur, celui de l'enceinte intérieure était de 7 mètres; le couloir qui les séparait était de 2 mètres. L'entrée se trouvait à l'Est, il y avait un perron ou péristyle de deux marches, formant saillie, de $2^m,65$ sur une largeur de $4^m,60$. En face se trouvait une seconde ouverture de la largeur de $5^m,60$. Le plan de cet édifice rappelle en miniature les temples de Vesta à Rome, de la Sybille à Tivoli, de la tour de Vésone à Périgueux; mais nous n'osons évoquer celui du Panthéon de Rome, qui cependant offre aussi le même plan circulaire, mais avec des proportions très vastes et surtout des matériaux tout autres. En effet, il est probable qu'une petite colonnade existait sur le devant.

Parmi les objets découverts dans ces fouilles, nous citerons : une tête creuse ou masque de bronze, décrite d'abord par Stabenrath, puis par A. Le Prevost, et plus récemment par M. Salomon Reinach[1]; nous ne croyons mieux faire que de reproduire sa description :

« Ce buste mesure $0^m,165$ de hauteur et $0^m,12$ de large, il est recouvert d'une belle patine verte; il fut découvert dans la forêt de Beaumont-le-Roger, autrefois appelée *Occa* et peut-être *Utica*. En même temps que le buste, on y recueillit des casseroles de bronze (patères) et deux fragments d'inscriptions. Le buste et les casseroles appartenaient en 1860 à M. Chevalier,

[1] S. Reinach. *Antiquités nationales. Description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule Romaine*, p. 230, 231, 232.

Digitized by Google

qui fut percepteur à Harcourt, puis à Amfreville-la-Campagne (Eure), qui les exposa en 1864 à Evreux sous le n° 120. Les casseroles ont été acquises de Charvet au mois de mars 1870, elles portent dans nos inventaires (du musée de Saint-Germain-en-Laye) les n°s 13.692, 13.693, mais le buste n'a jamais été enre-

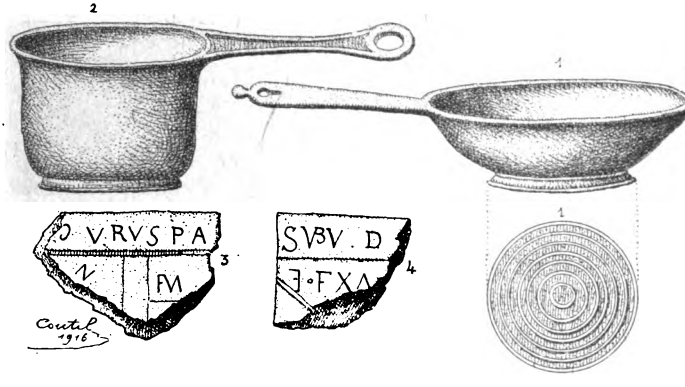

Fig. 2. — Patères recueillies en 1830 dans la forêt de Beaumont-le-Roger. (Musée de Saint-Germain-en-Laye).

gistré; j'ignore à quelle époque et dans quelles circonstances Napoléon III en était devenu possesseur. Plusieurs objets importants, envoyés au Musée vers 1868 par le cabinet de l'Empereur, n'ont malheureusement pas été catalogués.

« Le travail de ce buste est soigné, mais brutal, avec une tendance toute gauloise à la stylisation. Les pupilles sont indiquées; les yeux sont entourés de petites stries qui marquent les sourcils, puis encadrent le buste et l'inscription. Ces stries se retrouvent au pourtour des yeux du masque de Tarbes et, chose singulière, sur les bustes en pierre palmyréniens (Brunn et Bruckmann, *Griechische und romische Portrats*, n° 59).

Digitized by Google

Comme le revers est creux, nous sommes certainement en présence d'un ex-voto qui a été fixé à la paroi d'un temple; on voit encore à droite et à gauche, sur les épaules, les têtes des clous qui ont été employés à cet effet. Dans l'ensemble, le travail des cheveux, des sourcils, des yeux, ainsi que la forme de la tête, rappellent d'une manière frappante un médaillon de bronze avec tête en relief qui, découvert à Spire, a été publié par Stark (*Jahrbücher der Alterthumsfreunde im Rheinlande,* t. LVIII, pl. I). Ce sont deux œuvres apparentées, datant du IIIe siècle après Jésus-Christ, où les influences du style indigène se font vivement sentir. Il nous semble aussi reconnaître une certaine analogie entre ces têtes et certains *chefs reliquaires* du Moyen-Age (*Bulletin monumental,* 1880, p. 513), ce qui viendrait à l'appui de l'observation faite à propos du n° 217 et des idées exposées dans l'introduction de cet ouvrage.

« Stabenrath croyait la tête féminine; Declercq, propriétaire de la forêt, y voyait un Mercure; A. Le Prevost y reconnaissait le buste du donateur. Il est difficile de se prononcer, car on possède des têtes viriles de style gaulois également imberbes et d'un caractère analogue (*Nordiske Fortidsminder,* II, p. 60, fig. 13).

« L'inscription gravée sur la base se lit ainsi : ESVMOPAS. CNVSTICVS. VOTVM. SOLVIT. LIBENS. MERITO. Le signe de ponctuation parfaitement visible après *Esumopas* ne permet point de lire *Esumo Pascnusticus,* en faisant d'*Esumus* un nom de divinité. Cette erreur avait été commise dans la rédaction de l'étiquette de l'objet et a passé dans mon *Catalogue sommaire* (p. 31). Les noms *Esumopas* et *Cnusticus* ne se trouvent nulle part, mais on connaît ceux d'*Urupas* et d'*Agedomopas*. »

Digitized by Google

Une autre inscription gravée sur une pierre calcaire est malheureusement fort mutilée et divisée en deux morceaux qui ne présentent plus de sens suivi, mais qui correspondent à un ex-voto. Les caractères sont d'une belle proportion, pour la plupart groupés deux à deux, comme sur le marbre de Thorigny, ce qui indique

Fig. 3. — Masque en bronze trouvé dans la forêt de Beaumont-le-Roger en 1830 (Musée de Saint-Germain-en-Laye).

une époque avancée de la domination romaine dans les Gaules. Voici ce que l'on peut relever :

SVBV. FD..... VRVSPA
ET. EXMN. EXV.....

Les deux patères de bronze sont pourvues de man-

Digitized by Google

ches; l'une est très plate, toutes les deux offrent en dessous un grand nombre de cercles concentriques. Ces fouilles donnèrent quelques monnaies d'Antonin, de Faustine mère, une Crispine *G. B.*, un Tetricus *P. B.*, des Constantin *M.* et *P. B.* et une Hélène *M. B.*

Nous ajouterons des fragments de poterie rouge et noire, un fragment de figurine en terre blanche, de nombreux petits os de lapin ou de lièvre, une petite clef antique et beaucoup de tuiles.

A peu de distance, on reconnut les vestiges de deux murs parallèles près desquels furent encore découvertes plusieurs autres constructions rustiques, plus petites et plus ou moins carrées, toutes constituées en silex et chaînes de pavés rouges sans aucun emploi de pierre, alors qu'on pouvait s'en procurer près de là à Beaumont, Beaumontel et Goupillères, mais cette pierre tendre ne paraissait peut-être pas de qualité utilisable et le silex qui se trouvait sous la main fut préféré; d'ailleurs, la même observation peut se faire pour les constructions voisines de Serquigny.

Dans la même forêt de Beaumont, à un kilomètre des constructions et de la chapelle Saint-Marc que nous avons mentionnées, sur le même triage du *Puits-des-Essarts*, se trouve le camp antique du *fort Saint-Marc;* mais il appartient au territoire de la commune de Serquigny.

Vieilles (Vetulæ), paraît aussi remonter à une très grande antiquité, puisque les plus anciennes chartes mentionnent cette localité; nous savons en outre qu'elle était habitée par une peuplade préhistorique. Entre Beaumont et la Verrerie, on a trouvé, en 1831, soixante monnaies romaines en argent et d'autres en bronze assez

Digitized by Google

frustes qui ont été remises à M. de Stabenrath, parmi lesquelles il a cru reconnaître une Faustine la mère.

Époque franque et carolingienne. — Le nom le plus ancien sous lequel on désigne Beaumont est *Belmont;* en cet endroit se trouvait aux premiers siècles du christianisme un établissement religieux qui portait le nom

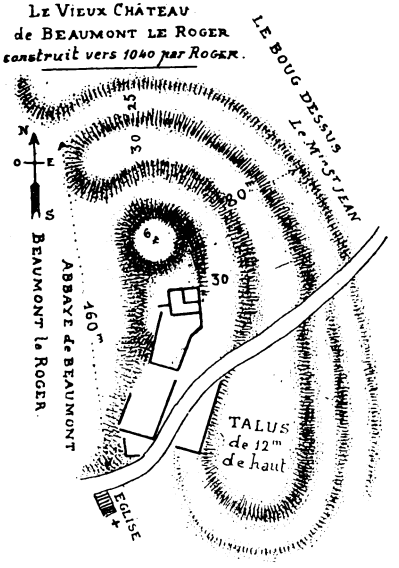

Fig. 4. — Le vieux château de Beaumont-le-Roger.

de *Saint-Martin-des-Porées;* les paroisses de Saint-Léonard et de Saint-Aubin qui sont antérieures à l'occupation des Normands furent constituées après celle de Saint-Martin ; cette dernière peut dater du VIe siècle.

Le camp du Vieux Château. — Au-dessus des ruines de l'abbaye de Beaumont, le chemin qui monte de l'église paroissiale au hameau du Bourg-Dessus traverse en diagonale des talus et fossés profonds affectant un

Digitized by Google

arc de cercle ; sur l'ouvrage le plus élevé et dominant la vallée, on voit au Nord une butte de 10 mètres de diamètre et vers le Sud les fondations épaisses des vestiges du château que Roger, fils d'Onfroi, fit construire vers 1040 ; il est impossible d'affirmer si les retranchements sont antérieurs au début du XIe siècle.

BERVILLE-LA-CAMPAGNE

Époque franque. — A défaut de découvertes, nous pouvons faire simplement des conjectures sur l'origine de cette localité dont l'église dédiée à saint Martin de Tours semble lui donner une haute antiquité. *Behervilla, Beherivilla* qui se retrouvent pour désigner cette localité semblent prouver qu'il y avait une villa appartenant à *Beherius*, d'où serait dérivé le nom *Beheré*, qui se retrouve en Normandie. De même, Berville peut dériver de *Beruffvilla*, nom cité par Grégoire de Tours : celui-ci mentionne le duc Berulfe qui en 583 commandait en Touraine, en Anjou, en Poitou, dans la région de Nantes et qui est également cité par Fortunat (7e livre, 15).

COMBON

Époque gauloise. — Il existe au musée d'Evreux un vase en terre brune, grossière, en forme de tronc de cône plus large au col qu'à la base; il porte quatre nervures saillantes sur les parois extérieures; il mesure 0^m^,17 de hauteur, 0^m^,16 de diamètre au sommet et 0^m^,09 à la base; il a été trouvé à Combon, en 1882; il est d'origine gauloise (Tène II); mais ce qui est le plus extraordinaire, c'est que M. Haye, ancien marchand d'antiquités à Évreux, qui l'a donné à ce musée, l'a remis avec une série de fragments d'armes de l'Age du

Digitized by Google

bronze qu'il a déclaré avoir été trouvée *dans* ce vase, ce qui nous semble absolument inadmissible ; nous l'avons reproduit avec les armes dans notre étude : *L'Age du bronze en Normandie. I. Département de l'Eure. Combon*, pp. 53, 54, pl. D'ailleurs, une première série d'objets de bronze avait été achetée par M. Damiens, autre marchand d'antiquités d'Évreux. La déclaration des marchands d'antiquités n'est pas toujours exacte, car ceux-ci ne s'occupent que de l'achat, les circonstances de la découverte sont pour eux un accessoire.

ÉCARDENVILLE-LA-CAMPAGNE

Époque gallo-romaine. — On a trouvé des tuiles et des débris de vases romains en cet endroit. M. A. Le Prevost a signalé, en outre, la découverte près du cimetière d'un caveau en forme de carré long, dans lequel furent trouvés de très nombreux débris de grandes tuiles et un petit vase.

Époque franque. — L'église est dédiée à Saint Martin de Tours, ce qui semble indiquer que la première chapelle remonte au VIe siècle. Des cercueils en pierre ont été signalés par M. Thaurin, de Rouen, comme ayant été trouvés dans cette commune[1].

FONTAINE-LA-SORET

Époque gallo-romaine. — En 1831, au mois de décembre, M. Loisel, de la Rivière-Thibouville, a trouvé dans un herbage appartenant à M. de Reveillasc, près de la rive gauche de la Risle, des tuiles romaines, des débris de poteries et une monnaie de Marc-Aurèle ; des substructions s'étendaient de cet herbage sur l'autre côté

[1] *Bulletin. Commis. antiq. Seine-Inférieure*, 1869. T. I, 3e livr. p. 103.

Digitized by Google

de la Risle, sur les propriétés Dufay et A. Le Prevost. On a aussi trouvé des poteries et des tuiles dans la prairie Saint-Éloi et vers Nassandres.

L'abbé Cochet a signalé la découverte d'une hipposandale à la Rivière-Thibouville[1].

L'église est placée sous le vocable de saint Martin. Une dépendance porte le nom de *Catillon*, ce qui semble indiquer la présence d'un vieux camp.

Découvertes de La Chapelle Saint-Éloi. — L'ancienne église priorale de *Saint-Lambert-de-Malassis*, plus connue sous le nom de *Chapelle Saint-Éloi-de-Nassandres*, existait avant la fondation du prieuré, qui date de 1126. (*Notes d'A. Le Prevost*, t. II, p. 117). Elle ne comprend plus que le chœur de l'ancienne église, où l'on retrouve les vestiges de deux époques distinctes : l'abside avec sa voûte en plein cintre, ses contreforts à joints très larges et les modillons de style carolingiens; tandis que le chœur a été réédifié vers la seconde moitié du XIe siècle[2].

C'est auprès de ce prieuré qu'en 1854 un paysan, en voulant faire les fondations d'une construction dans la côte[3], trouva de nombreuses pierres qu'il mit en tas,

[1] Abbé Cochet. *La Seine-Inférieure hist. et arch.* 2e édition, p. 520.

[2] *Bulletin monumental*, 1864, p. 268-275. *Excursion archéologique à Saint-Eloi de Nassandres*, texte et dessins de M. de Toulmon.

[3] Actuellement, il est impossible d'obtenir dans la localité des renseignements précis sur l'endroit de ces prétendues découvertes; le maire de Fontaine-la-Soret se rappelle avoir vu à environ 70 mètres de la chapelle, au pied de la côte, un trou en forme d'ouverture de marnière pouvant correspondre au four à chaux; mais l'emplacement de la chaumière de Boutel a disparu. C'est seulement par les indications cadastrales mentionnées dans la notice de F. Lenormant (*De l'authenticité des monuments*, p. 6, 10 et 24) que nous pouvons rétablir l'emplacement des constructions situées entre 70 à 100 mètres de la chapelle le long de la sente et du ruisseau, au pied du coteau (Section B. n°s 117, 118 et 119). Près de la chaumière de Boutel, entre la sente

Digitized by Google

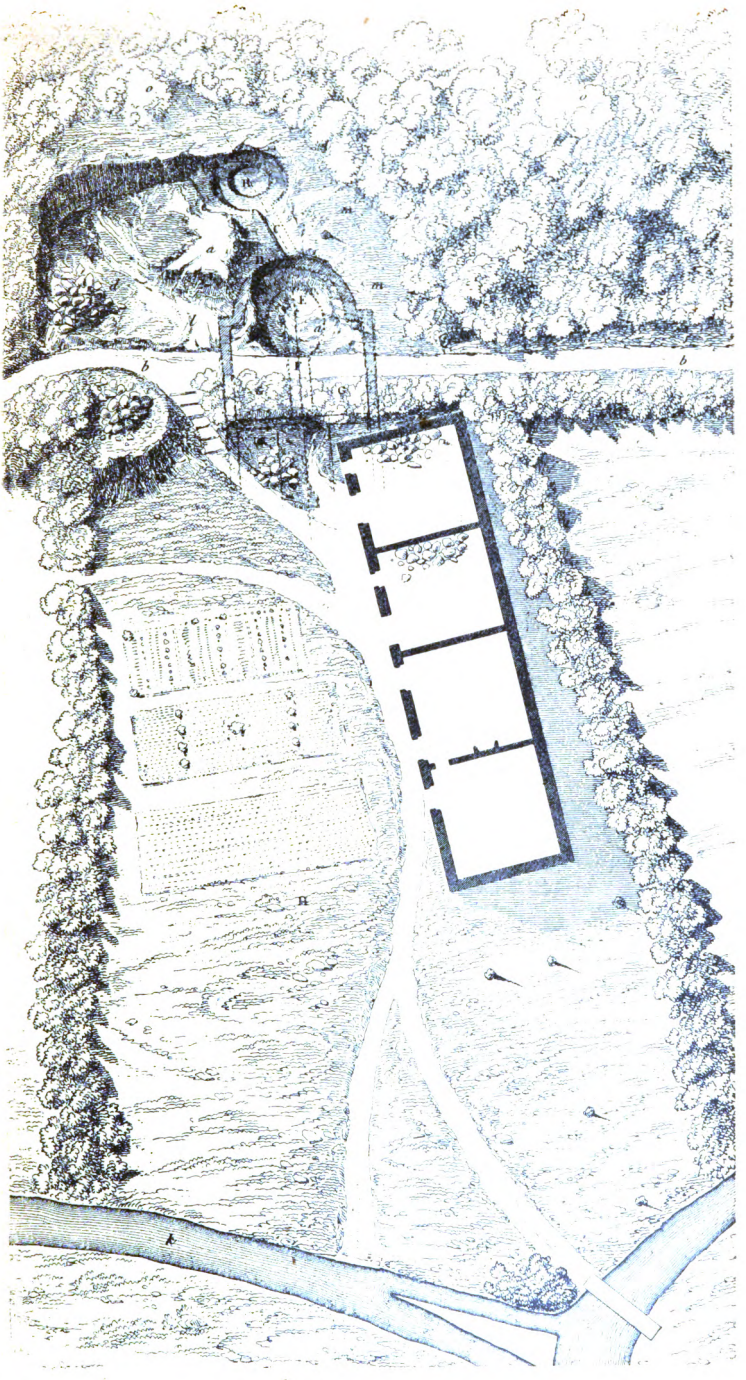

Fig. 5. — Plan des découvertes de 1854 à la chapelle Saint-Éloi (commune de Fontaine-la-Soret), d'après le plan de M. Lambert inséré dans la notice de M. F. Lenormant.

Digitized by Google

en attendant un temps favorable pour s'en servir dans sa nouvelle maison. François Lenormant, alors âgé de dix-sept ans, dont les parents habitaient près de là, crut que ces pierres provenaient d'un édifice romain; il avertit son père Charles Lenormant, membre de l'Institut.

C'est alors, le 8 septembre 1854, qu'auraient été découvertes presqu'à la surface du sol une tête et des fragments de statue antique, les débris d'une colonne monumentale qui avait pu servir à supporter cette statue, des pierres chargées d'inscriptions que l'on crut provenir d'*un baptistère chrétien bâti avec les ruines d'un monument romain* détruit; on découvrit aussi, sur le terrain d'un prétendu cimetière attenant, de nombreuses épitaphes, presque toutes tracées sur des tuiles à rebord, assez simples pour la plupart, quelques-unes plus développées et parfois des vers. On réunit ainsi soixante-dix inscriptions, et le sol n'était pas épuisé, paraît-il.....?

Ch. Lenormant supposa que cette habitation avait appartenu à un certain SERQVINIVS qui avait peut-être accompagné Marc-Aurèle dans ses expéditions en Germanie et qui sous le règne de Septime-Sévère aurait élevé ce monument : cet homme aurait donné son nom à Serquigny, en latin *Serquiniacus;* il aurait eu une autre habitation à la Pie qui s'appelait jadis la Pile, il aurait aussi possédé une ferme au Villeret, près Berthouville..? Nous continuons le récit de M. Lenormant:

et le ruisseau prenant sa source devant la chapelle Saint-Eloi se trouvaient trois prés portant les nos 115 (e) appartenant à Guéroult ; nos 114 (f) à Colbeau ; et 111 (g) à Desperrois; ce serait sur ces divers numéros qu'auraient eu lieu les prétendues découvertes.

Digitized by Google

« A 2 kilomètres du centre de son habitation, il avait élevé au pied de la colline et près d'une source la colonne dont nous avons parlé, dont le fût était orné de feuilles d'eau imbriquées coupées de distance en distance par des bandeaux ornés de bossages. Sur cette colonne, à une certaine hauteur, se détachait une tablette où on lisait que Serquinius, en vertu d'un vœu, avait élevé ce monument à Hercule Mercure, *Herculi Mercurio.* »

M. Lenormant a supposé aussi que « ce dieu était vêtu d'une draperie légère posée sur l'épaule gauche, qu'il était chaussé de brodequins; la tête offrait les traits de Caracalla » ce qui fit supposer également que ce monument avait été probablement élevé alors que le jeune empereur avait atteint l'âge de la puberté, ce qui plaçait l'époque présumée de cette dédicace aux environs de l'année 210 de notre ère. L'examen de la tête d'Hercule et des vestiges du monument amena M. Lenormant à supposer que celui-ci avait été détruit peu après sa construction, sans doute vers l'apparition de saint Taurin dans la région? car la *pierre tendre* employée était intacte, et si elle avait été exposée pendant de longues années à l'air, elle aurait été *fortement altérée.*

Voici quelques-unes des inscriptions les plus sensationnelles avec les restitutions de M. C. Lenormant :

HIC VBI TAVR[INVS] VIRGARVM VE[RBERE CAESVS]
EST GISACI VICV[S] CAMPOS QV[A] R[IVVS OBERRAT]
HIC VBI LICINI [SCE]LERATA [EFFERBVIT IRA]
[MV]NERE [PERFVNCTVS SACRO SVRO AETHERA LIQVIT]

Restitution « qui semblait certaine pour le premier

Digitized by Google

vers et perdait de sa probabilité à mesure que l'on avançait ». Elle donnait le lieu du martyre de saint Taurin, nom qui se retrouve sur deux monuments du Vieil-Évreux, dont voici le premier :

.....G. DEO. GISACO.
.....VRICIVS. AGRI
.....LA. DE. SVO. PO
SVIT

qui peut se lire :

AVG. DEO. GISACO..... VRICIVS. AGRICOLA. DE. SVO. POSVIT.

et elle faisait sans doute partie d'un monument qu'Agricola avait élevé à ses frais en l'honneur du dieu GISACVS. Une figure de ce Dieu se voit, paraît-il, au musée d'antiquités d'Amiens.

La seconde inscription du Musée d'Evreux est une tablette de bronze où on lit les noms de DRVTA. GISACI. CIVIS (Druta, citoyen de Gisacus).

Une autre inscription de la Chapelle Saint-Eloi mentionne que GISACVS est un bourg dès *Aulerques*, situé aux confins des *Lexovii*. Outre cette localité, les inscriptions donnaient l'une le nom de la mère de saint Taurin : *Eutychia*, écrit en grec ; et une autre, le nom de son bourreau *Licinius*. D'après M. Lenormant, ces inscriptions révélaient l'origine de la religion attachée à ce lieu et la fin du culte du Dieu GISACVS, lors des prédications de saint Taurin. C'est ce qui l'a amené à supposer qu'il y avait là un baptistère chrétien à ciel ouvert, lorsqu'il trouva une sorte de cuve elliptique *creusée grossièrement dans le calcaire*, munie d'un rebord hémisphérique et entourée d'un mur qui n'a pas dû supporter

Digitized by Google

de toit; on y arrivait par un étroit et oblique couloir (C'C) de $0^{m},45$ où furent trouvées les inscriptions sur tuiles romaines. Ch. Lenormant prétend que cette cuve ressemblait par la forme et la dimension (??) aux baignoires de porphyre qui se trouvent dans les cathédrales de Metz et de Saint-Denis, (cette dernière passe pour avoir servi au baptême de Clovis).

Nous continuons de résumer le récit de Ch. Lenormant : « Le dedans et le dehors du recouvrement convexe de cette enceinte portaient de nombreuses inscriptions correspondant aux noms de ceux qui ont laissé la trace de leur passage et de leur vénération. Sur la face extérieure, c'était l'inscription souvent répétée à cette époque : FIAT PAX (INTRANTIBVS), que la paix soit avec ceux qui entrent dans cette enceinte. Au fond du baptistère, on lisait : CHRISTE SPI(RITVS) SVS(CIPE) OR(ATI)ONE (M NOSTRAM). O Christ-esprit, exaucez notre prière; au-dessus étaient gravés les emblèmes des premiers siècles, la colombe, le vase eucharistique et le chrisme formant une croix accostée de l'alpha et de l'omega, arrangement adopté comme une protestation contre les Ariens, après le Concile de Nicée. » Ces inscriptions et ces emblèmes évoquent le souvenir des Catacombes et du ve siècle : « La croix grecque, les variantes du monogramme du Christ, le poisson, la palme ». Nous citerons encore les noms retrouvés sur la cuve même du baptistère B et sur les murs du couloir OC : *Viriodurus*, *Eugenius*, *Theodorus*, *Firmus*, *Lætus*, *Sextus*, *Vincentius*, *Frumentius*, *Fortunatus*, *Festus*, *Optatus*, *Rusticus*, *Liberius*, *Gentianus*, *Ursus*, *Laurentius*, *Clemens*, *Barbara*, *Columba* et d'autres noms d'origine romaine « tracés en caractères très purs pouvant souvent con-

Digitized by Google

venir même au IIe siècle; le plus grand nombre sont du Ve et VIe siècle. Enfin d'autres inscriptions ont donné les noms de *Tutus* qui se trouve à Berthouville *Q. Domitius Tutus* et celui de *Suro;* ce nom paraît évoquer celui de saint Suron (*Syrinus*) dont la statue existe dans la chapelle Saint-Eloi située à quelques centaines de mètres du baptistère. »

Lorsqu'on découvrit les restes de saint Taurin sous Philippe-Auguste, on trouva dans la même châsse d'autres reliques de *Sanctus Syrinus;* aussi M. Lenormant a-t-il supposé que c'est le souvenir de saint Taurin et de saint Suron qui s'est perpétué dans le pèlerinage à la statue de saint Suron conservée dans la chapelle de Saint-Eloi.

On peut encore citer d'autres noms qui peuvent remonter au VIe siècle : *Baudulfus*, *Teudulfus*, et l'épitaphe sensationnelle : *Germanicus..., fui anno SM regnante Childeberto* (moi Germain, je suis venu ici l'an 46 du règne de Childebert (la date est écrite en grec). Il s'agit bien de saint Germain d'Autun, évêque de Paris, qui ne quittait pas le roi, et dont le monogramme a été aussi retrouvé : ce roi possédait un manoir dans la région, au Vaudreuil; de plus, lors de la révolte de Cramne en Aquitaine, il put passer par la Normandie, ajoute Ch. Lenormant, (bien que le chemin ne fût pas précisément direct!) Quant à saint Germain, Fortunat cite ses miracles accomplis à Epône, Mantes et Tassilly, près de Falaise. A côté de ces noms, M. Lenormant a cru encore lire en caractères *runiques* celui de Clodoald, le neveu de Childebert. On lisait aussi en lettres *runiques* sur la vasque le nom de *Herman ?*

Digitized by Google

Neuf épitaphes étaient gravées sur des tuiles à rebord, dont trois bilingues et deux portant des dates, et rappelaient des noms fréquents parmi les Francs Saliens. Quant aux noms, on a lu ceux de Sigefried, Hagen, Sigebert, Ingomer, Nantechilde, Cremhilde[1]. Il a traduit aussi l'inscription suivante : *Ingomer, fils de Hagen, en paix, sous le règne de Clovis consul* (*date*). Ingomer était mort un peu avant 510, époque à laquelle Clovis reçut les insignes du consulat de l'empereur Anastase.

Fortunat a mentionné dans ses écrits que les Francs se servaient de *signis Achalmeniis* et de *runa barba*.

La publication du sensationnel mémoire de Charles Lenormant sur la *Découverte d'un cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Eloi* (*Eure*) dans le *Correspondant* (Paris, Ch. Douniol, 1854, 85 p.), fut suivie d'un autre de François Lenormant intitulé : *De l'Authenticité des monuments découverts à la Chapelle-Saint-Eloi* et publié aussi dans le *Correspondant* de septembre 1855 (Paris, Ch. Douniol, 1855, 32 p.), de communications à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, puis des articles de journaux avaient fini par passionner les archéologues et les curieux. Il n'est donc pas surprenant que la *Société libre de l'Eure*, qui avait dans ses rangs des personnes compétentes, ait tenu à visiter les fouilles du plus illustre de ses membres ; mais la délégation fut surprise de ne rien voir de ce qu'elle croyait trouver. Elle examina le trou elliptique d'où Boutel avait extrait des pierres et dont les déblais avaient fourni les matériaux

[1] Toutes les pierres et les tuiles chargées d'inscriptions furent payées 15 francs à Boutel par Lenormant ; cette somme était bien faible pour de pareils documents ; mais comme ils étaient faux, c'était encore trop cher !

Digitized by Google

de sa publication à Ch. Lenormant. Or, ces blocs n'avaient jamais été enduits de mortier ; cependant ils avaient pu former un mur à sec ; le trou mesurait $2^m,40$ sur 2 mètres, le fond n'avait que $1^m,40$ sur 1 mètre avec $0^m,50$ seulement de profondeur. Un petit canal oblique de $0^m,45$ de large reliait l'encuvement vers la vallée ; il était

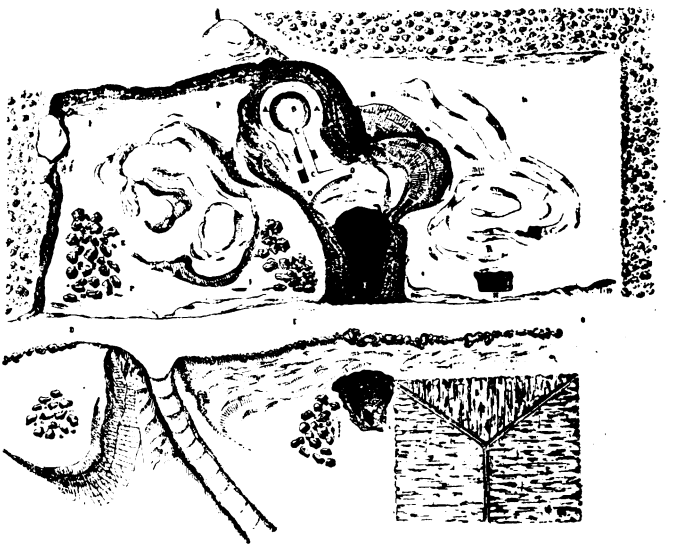

Fig. 6. — Plan des prétendues découvertes faites en 1854 à la chapelle Saint-Éloi (commune de Fontaine-la-Soret), dressé pour le rapport de la Société libre de l'Eure.

formé de moellons et de tuiles romaines brisées dont quelques-unes étaient encore en place : le canal et les terres voisines ainsi que la cuve étaient brûlés et noircis, les blocs calcaires effrités. *La Commission conclut qu'elle se trouvait en face d'un four à chaux.* La seule réponse valable de François Lenormant fut que la colonne portait des traces de mortier, mais non de feu : *donc elle proviendrait du dehors.* Quant au prétendu mur qui

Digitized by Google

tapissait primitivement l'excavation, les vestiges de fondations avaient $0^m,20$ d'épaisseur.

Le dessinateur chargé de fournir le plan annexé au second rapport de la Société (voir fig. 6) a donné les dimensions suivantes :

Diamètre total	2 m.
A déduire, deux murs de $0^m,20$ chacun au minimum.	$0^m,40$
Reste pour l'enceinte intérieure.	$1^m,60$
Petit diamètre de la cuve baptismale, à déduire. .	$1^m,10$
Reste.	$0^m,50$

Ces $0^m,50$ indiquent l'espace resté libre entre la cuve et le mur extérieur, soit deux fois $0^m,25$; *or, ces dimensions aussi réduites de $0^m,25$ n'auraient jamais pu permettre l'accès de la cuve à saint Taurin, évêque, avec un clerc et un parrain.* M. Lambert, l'architecte qui a dressé le plan de M. Lenormant, a donné un peu plus d'espace, afin d'obtenir $1^m,90$ au lieu de $1^m,60$ pour le petit diamètre intérieur et $0^m,40$ pour l'espace circulaire. Or, si dans cet espace de $0^m,50$ on place des inscriptions, le dit *espace est réduit à $0^m,05$ en moyenne, il n'y avait donc plus d'espace pour circuler, même pour une seule personne.*

La Commission interrogea le fouilleur Boutel qui lui raconta qu'il avait trouvé des pierres au niveau de la vallée et un canal voûté FF passant sous le chemin de la Chapelle-Saint-Eloi à Serquigny DD, il aboutissait à une enceinte de pierres maçonnées avec de l'argile LL ; les pierres étaient calcinées, le mortier était cuit comme de la tuile ; des vitrifications et une couche de cendres de 3 à 4 centimètres GG indiquaient la présence d'un feu vif ; de la chaux éteinte permit de croire qu'on était dans un second four à chaux dont l'intérieur était comblé. Malgré le sol spongieux et facilement perméable,

Digitized by Google

les os d'un corps trouvé en H avaient conservé leur gélatine, il était relativement moderne ; M. le Dr Bidault

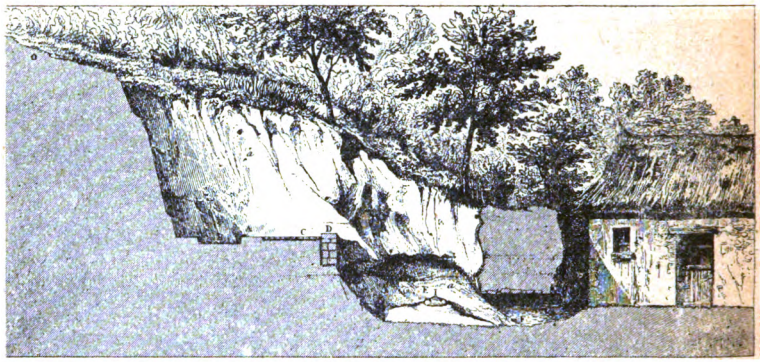

Fig. 7. — Coupe du four à chaux où M. Lenormant a cru voir une cuve baptismale et une crypte renfermant le corps d'une sainte (Eutychia).

d'Evreux l'a constaté lui-même : de plus, les pieds étaient au Nord, orientation contraire aux usages de l'époque

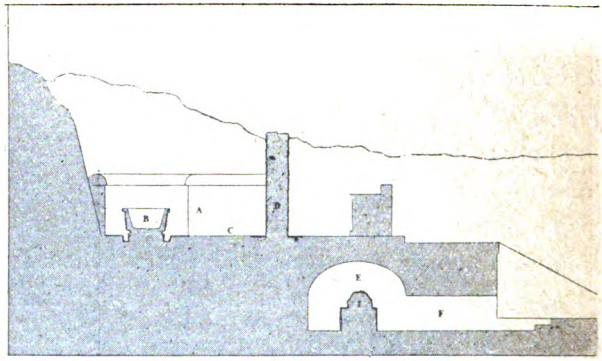

Fig. 8. — Restauration et interprétation par M. Lenormant de la coupe ci-dessus, exécutée par M. Lambert, architecte.

franque, où les pieds regardent toujours l'Est. A côté, auraient été trouvés un grand bronze d'Antonin et deux

Digitized by Google

fibules formées d'un fil d'or avec les extrémités enroulées l'une sur l'autre. Entre ce trou circulaire, placé en contre-bas du prétendu baptistère et le canal qui arrive à celui-ci, la Commission trouva un *parement* circulaire O formé de petits cailloux et de mortier complètement vitrifiés. Charles Lenormant a identifié ces vestiges de second four à chaux mentionnés par la Commission à : *une crypte à voûte surbaissée renfermant le corps d'une sainte dont Boutel a découvert le squelette H et dont la tête était recouverte par une tuile portant une inscription en grec ;* le parement vitrifié correspondrait aux fondations du mur de l'abside de la chapelle bâtie sur la crypte et communiquant au baptistère par le passage oblique. A l'aide du *fragment d'abside?* il parvint à lui attribuer $5^{m},80$ de long et $4^{m},60$ de large. On a lu sur une pierre engagée dans la maçonnerie de la propriété Boutel le nom de *Baudulfus.*

Ici nous attirons l'attention sur le rapport de la Commission qui a répondu à Ch. Lenormant que la chaux retrouvée n'était pas en couche, mais disséminée; qu'aucune trace de voûte n'a été reconnue pouvant clore la prétendue crypte, mais qu'au contraire, au-dessus de la maçonnerie grossière de la base, l'excavation allait s'élargissant en entonnoir ; que sa surface était tapissée de vitrifications boursouflées, minces, de $0^{m}02$ d'épaisseur, empâtant aussi bien le côté opposé au feu, c'est-à-dire des débris de terre, de sable, d'argile de même nature que le reste du sol, et que la pierre portant le nom de *Baudulfus* se trouvait dans la maison Boutel, qu'*elle formait l'angle du manteau d'une cheminée construite en* 1831 *avec des pierres extraites non loin de là, d'une carrière de Goupillières.*

Digitized by Google

Pour expliquer la présence des vases C. Lenormant avait invoqué celle d'un cimetière mérovingien.

Or la Commission répondit qu'il n'y avait pas plus de chapelle que de baptistère, ni de cimetière mérovingien, car on n'avait trouvé que ce squelette et les fouilles n'avaient même pas été surveillées ; la surface seule du sol avait été atteinte. Voici dans quelles conditions les découvertes eurent lieu : « un jour que les membres de la famille Lenormant parcouraient le champ, écartant l'herbe, les dames avec l'extrémité de leur ombrelle, les hommes avec leur canne, *ils eurent le rare bonheur !* de rencontrer, l'une un vase antique, d'autres des inscriptions mérovingiennes, un autre encore, *toujours dans l'herbe et à fleur de terre !* quelques débris d'ossements et une tuile portant le nom de *Gentianus.* »

Les inscriptions du baptistère gravées dans la pierre n'étaient pas funéraires, tandis que celles trouvées dans le pré relataient des noms de personnes inhumées ; elles étaient tracées sur des fragments de tuiles. *Or on n'a retrouvé ni les os, ni les armes, ni les parures, ni les vases qui accompagnaient toujours les squelettes des Francs ou des Carolingiens ; donc le titre de cimetière mérovingien donné à la notice n'est pas justifié.*

Pour les inscriptions, la Commission les a considérées comme *apocryphes, pour la plupart : elle ne croit ni à la colonne de Serquinius, ni à l'Hercule-Mercure, ni au baptistère, ni à la crypte, ni à la chapelle, ni au cimetière ; elle ne peut donc admettre les inscriptions qui ont rapport à ces monuments supposés.* Quant aux inscriptions runiques qui complétaient « cette belle collection épigraphique », *le danois Fabricius et l'allemand*

Digitized by Google

Grimm ont été surpris par leur fausseté. Ces inscriptions n'étaient jamais complètes, mais par un merveilleux hasard elles donnaient les documents principaux permettant de les compléter.

La Commission a conclu que *ces inscriptions étaient l'œuvre d'un mystificateur* et elle a désigné un certain Rouillon qui étudiait à la bibliothèque d'Évreux tous les ouvrages ayant trait à l'antiquité et à l'épigraphie. D'ailleurs, avant la découverte de ces inscriptions, dès 1844, Rouillon avait à maintes reprises répété à Serquigny que cette localité avait été fondée par Serquinius, que saint Taurin avait été flagellé à Fontaine-la-Soret, au lieu de l'être à Gisay. En plaçant plusieurs de ces inscriptions sur le passage de Ch. Lenormant et tout à côté de sa propriété, il espérait ainsi lui faire consacrer ses prétentions ; de plus, Rouillon connaissait les recherches des deux Lenormant et il leur fabriqua des inscriptions formant des arguments en faveur de leurs théories.

Mais la Commission n'a pu établir quand et comment, vers 1854, Rouillon avait pu placer ces inscriptions à la Chapelle-Saint-Éloi.

Nous avons entendu dire à M. Chassant, ancien conservateur du musée d'Évreux et qui fut un des adversaires les plus clairvoyants de cette mystification, qu'une autre personne de l'entourage de Ch. Lenormant aurait collaboré aux inscriptions. Si les plus curieuses ont disparu, on peut encore étudier au musée de Bernay plusieurs tuiles romaines provenant de la découverte de la Chapelle-Saint-Eloi ; or les cavités ne sont point patinées, elles paraissent fraîchement gravées. Ce sont d'ailleurs les seuls documents qui aient

Digitized by Google

pu être contrôlés, avec quelques autres présentés, paraît-il, à la fin d'une séance d'octobre de l'Institut, *alors que la salle commençait à être plongée dans l'obscurité !*

Toutefois, les fac-similés des inscriptions publiés dans le *Correspondant* de 1854 ont eu le très grand honneur de figurer à nouveau dans les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* de M. Le Blant, *sans aucun commentaire ;* un ami et un collègue de l'Académie ne pouvait se tirer autrement d'embarras.

L'abbé Cochet s'est ainsi exprimé sur ces découvertes : « Un discrédit complet entoure aujourd'hui cette déplorable affaire dont les monuments ne se citent plus. De 1854 à 1858, plusieurs personnes ont pris part à cette discussion, aujourd'hui complètement éteinte. » (Procès verbaux de la Commission départ. des antiquités de la Seine-Inférieure. T. II, 1848-1868, p. 57).

BIBLIOGRAPHIE

Charles LENORMANT. *Découverte d'un cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Eloi (Eure).* Extrait du Correspondant, 1854. Paris, Ch. Douniol, 85 p., 17 fig. Frontispice du Vieil-Evreux et inscriptions.

François LENORMANT. *De l'authenticité des monuments découverts à la Chapelle-Saint-Eloi* (Ext. Correspondant, septembre 1855). Paris, Ch. Douniol, 32 p.

(Abbé LEBEURIER). *De la découverte d'un prétendu cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Eloi (Eure) par M. Charles Lenormant* (1re édition, Recueil Soc. lib. Eure, 1856), et tir. à part, Evreux, Cornemillot et Regimbart, 3 pl., 64 p., y compris en Appendice, I. Lettre de la Commission au Correspondant, de février 1856. II. Lettres de Lenormant et de A. Le Prevost. III. Antiquité de la Mère Odue par A. Chassant.

La même notice. Deuxième édition. Comprend les mêmes articles et en plus *Un dernier mot sur la découverte de Saint-Eloi par l'abbé Lebeurier* et un Appendice IV traduit du Gentleman's Magazine, 76 p., 3 pl. Evreux, Cornemillot et Regimbart, 1858 (Ext. Rec. Soc. libre de l'Eure).

Digitized by Google

(Abbé Lebeurier). *Un dernier mot sur la découverte de Saint-Eloi, avec Appendice IV. Découverte du cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Eloi par M. Lenormant* (Traduit du Gentleman's Magazine), 15 pages. Tirage à part sans couverture et sans titre.

Alfred Darcel. *Histoire d'une guerre d'érudition. M. Lenormant et la société du département de l'Eure*, 16 p. (Ext. Revue des Sociétés savantes, octobre 1857).

François Lenormant. *Lettre à M. Alfred Darcel sur les inscriptions de la Chapelle-Saint-Eloi et les Graffiti de la Gaule*. Paris, Dumoulin, 1858, 31 pages.

Bull. Commis. départ. antiquités Seine-Inférieure, T. II, 1848 à 1868, p. 57.

Le Blant. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule. Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 1854-1855.

GOUPILLIÈRES

Au hameau de Bouquelon, voie romaine d'Evreux à Brionne.

Motte du Parc. — Sous les fondations de l'ancien château du bois du Parc, on a trouvé un cimetière gallo-romain, des monnaies, des poteries rouges vernies, des verreries.

La motte ou butte qui supporte le château féodal se compose de fossés de 3 mètres de profondeur et 8 mètres de largeur, en avant desquels se trouvent des talus formés par les rejets de terre de $1^{m},50$ de hauteur et 5 mètres de largeur en moyenne. Sur le sommet et sur le pourtour de la butte existe un autre remblai ou talus extérieur de 2 mètres de haut. Des pans de murs et des cloisons d'appartement ont été découverts vers 1860. Au centre, on remarque un pan de mur qui mesure de 6 à 7 mètres de hauteur; les fouilles ont porté sur sept points du grand fossé intérieur, sur le petit talus extérieur de la butte et sur toute la partie intérieure du sommet de cette butte.

On ne peut affirmer si cette butte est antérieure au châ-

Digitized by Google

teau dont la mention figure le 6 septembre 1450 ; il s'agit sans doute du donjon situé dans le bois du Parc.

GROSLEY

Motte de la Chapelle-du-Pin. — Au bord du bois de la *Chapelle-du-Pin*, près de la route qui se rend du hameau du Nouveau-Monde à Barc, au Nord-Est de Conchez, se trouve une motte dont le sommet mesure à l'extérieur

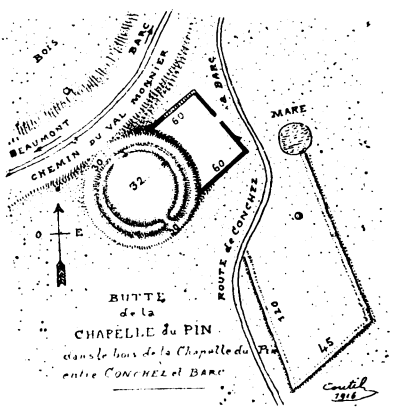

Fig. 9. — Butte de la chapelle du Pin.

40 mètres et 32 à l'intérieur, où existe un creux de 32 mètres de diamètre ; des talus forment une bordure et un petit rempart, principalement du côté Sud ; au milieu de la partie centrale de la butte on remarque des murailles parallèles de 20 à 25 mètres et des blocs équarris de grison.

Deux ouvertures existent au Nord et au Sud de ce talus. Les fossés qui l'entourent mesurent en moyenne 30 mètres de largeur, avec une profondeur qui atteint jusqu'à 10 à 13 mètres à l'Est et au Sud, alors qu'ils diminuent vers le Nord et sont très peu profonds à

Digitized by Google

l'Ouest où ils n'ont plus que 3 à 4 mètres de profondeur. Vers le Nord-Ouest, le fossé domine un petit vallon où passe le chemin du Val Monnier.

Le diamètre total pris à l'extérieur des fossés est de 90 mètres environ. Du côté Est et presqu'au niveau de la plate-forme de la butte se trouvait la *chapelle du Pin*, dont il n'existe plus que les fondations en grison apparentes surtout au Nord, au Sud et à l'Est, formant un carré de 60 mètres de côté ; sur la face Est se trouvait l'entrée faisant face au chemin de Barc au Nouveau-Monde et Conchez. A l'angle Sud-Est de ces fondations existe une mare d'où part un talus légèrement oblique se dirigeant vers le Sud-Ouest sur une longueur de 120 mètres ; il se continue au Sud sur 45 mètres et reprend parallèlement aux talus précédents sur 120 mètres de longueur pour rejoindre l'autre angle Sud-Ouest de la chapelle, vers la jonction du fossé.

La paroisse, dédiée à saint Léger, remonte sans doute aux temps mérovingiens. Des vestiges d'un autre camp formant un trapèze allongé ont été observés sur la route de Sainte-Opportune ; l'extrémité Ouest subsiste et un peu à l'Est ; le reste a été nivelé par la culture.

De l'autre côté de la vallée, dans la forêt de Beaumont, se trouvent deux enceintes distantes de 18 à 1.900 mètres l'une de l'autre.

Enceinte des Fossés Dufour. — A gauche de la route allant de Beaumont à La Ferrière-sur-Risle, à 3.700 mètres de Beaumont et à 8.300 mètres de La Ferrière-sur-Risle, sur le bord de cette route se trouve une borne kilométrique (S. 6.), distante de 200 mètres environ du camp des Fossés Dufour ; cette enceinte est formée d'un rectangle dont les côtés Nord et Sud mesurent 130 mètres et les deux autres

Digitized by Google

120 mètres (mesures prises du milieu d'un talus au talus opposé); l'angle Sud se trouve à 200 mètres de la route; et l'angle Ouest, plus rapproché, à 170 mètres; l'angle Nord touche presque le petit chemin de la

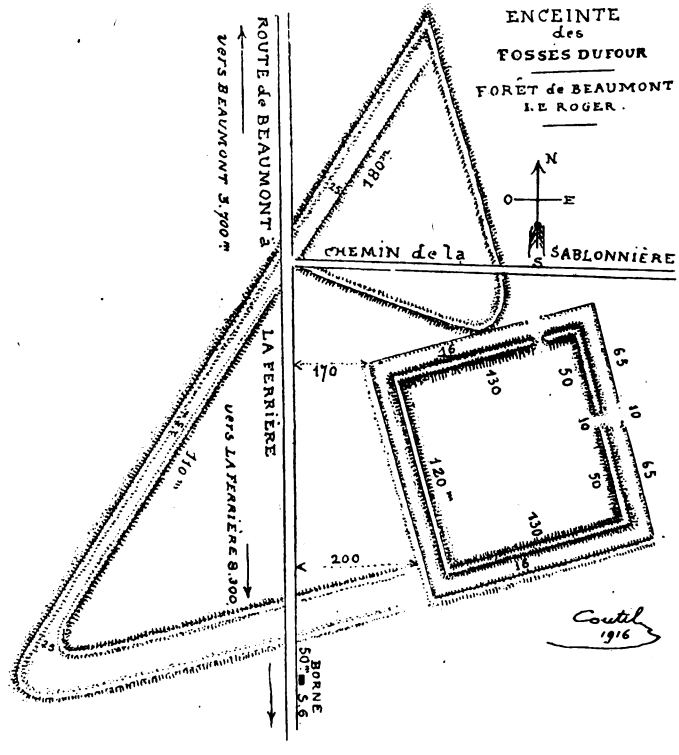

Fig. 10. — Enceinte des Fossés Dufour.

Sablonnière qui est perpendiculaire à la grande route. Le côté Est présente en son centre une ouverture de 10 mètres; une brèche a été faite à 60 mètres de l'angle Nord, sans doute pour avoir plus de facilité à sortir le bois vers le chemin de la Sablonnière, qui est tout

Digitized by Google

proche. Les talus forment un bourrelet intérieur de 1m,60 à 1m,70 sur les côtés Nord et Sud, qui n'existe presque pas à l'Ouest, du côté de la route. Par contre, les fossés qui mesurent de 12 à 14 mètres de largeur du milieu du talus intérieur au léger talus extérieur, offrent un petit talus en dehors du fossé, de ce côté, c'est-à-dire vers la grande route, et sur les côtés Nord et Sud ; il n'en existe pas du côté de l'entrée située à l'Est.

En outre, on remarque un système d'autres petits talus en dehors de cette enceinte carrée, ils offrent la forme d'un angle dont le sommet arrondi s'appuie sur 20 mètres au centre du côté Nord, ils traversent le chemin de la Sablonnière sur 100 mètres environ : les deux côtés de cet angle sont distants de 180 mètres et réunis par un talus de base ; un autre lui est parallèle à une distance de 25 mètres ; ces deux petits talus traversent la grande route et se poursuivent vers l'Ouest sur 110 mètres de longueur, ils se rabattent sur une longueur de près de 400 mètres, vers l'angle Sud où ils sont plus distants. Nous ne pouvons expliquer l'usage de cette seconde enceinte ; il existe assez souvent des adjonctions aux enceintes, mais celle-ci est plus importante.

Camp des Fossés Saint-Pantaléon. — A 1.900 mètres environ, vers le Sud-Est, dans la forêt, après avoir passé le rond Henriette et le rond Duchesse, si on se dirige vers le rond Bécasse, à 140 mètres environ avant d'y arriver, on traverse l'angle Sud-Est d'un camp en forme de trapèze dont on laisse à droite l'angle Sud-Est sur une longueur de 8 mètres. Le talus le plus visible et le plus grand se trouve à l'Est, vers le rond Bécasse, il mesure 130 mètres ; une ouverture de 6 mètres existe au centre ; les talus sont

Digitized by Google

plus accusés et défendus par un fossé de 10 mètres de largeur rempli d'eau et d'ajoncs, ainsi que le côté Nord qui mesure environ 70 mètres, comme le côté opposé traversé par la route : le côté Ouest mesure aussi 70 mètres, il est parallèle au plus grand de 130 mètres. A l'angle Nord-Ouest existe une mare de 25 mètres.

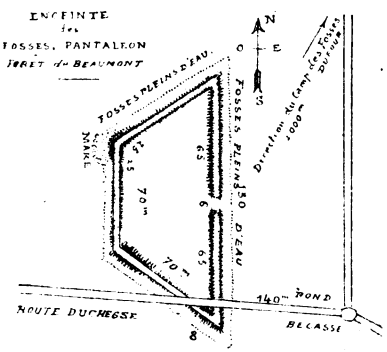

Fig. 11. — Enceinte des Fossés Saint-Pantaléon.

A part le grand côté Est très bien conservé et le plus haut, ainsi que les deux angles opposés, le reste des talus a été très déformé, notamment par le chemin qui a pris en enfilade le milieu du côté Sud.

Ce camp défendait la route descendant à Grosley.

Camp de Conchez. — Entre Conchez et le *camp de Tiron*, on distingue les vestiges d'une petite enceinte en forme de quadrilatère oblong, rappelant celui des *Fossés Saint-Pantaléon;* les fossés mesurent 4 mètres de large et $1^{m},50$ de profondeur, les talus, $1^{m},50$ de haut; seule la partie située à l'Ouest du chemin existe encore; la partie Est a été presque entièrement nivelée par la culture. La surface de cette petite enceinte est de 60 ares, soit un peu plus que celle de Tiron. On ne trouve per-

Digitized by Google

sonne aujourd'hui pour indiquer cet ancien camp traversé par un chemin et que la culture a presque fait disparaître; le plan en avait été relevé vers 1880 par M. Ameline, agent-voyer à Bernay.

LA HOUSSAYE

Un lieu dit nommé le *Chatellier* évoque le souvenir d'un camp dont personne de la commune n'a pu nous indiquer l'endroit, mais que l'on pourrait peut-être retrouver en parcourant attentivement cette localité boisée. L'exemple du *Chatellier*, près du Fidelaire, prouve qu'il faut chercher *soi-même*, puisque le propriétaire de ce camp ignorait que les fossés remplis d'eau qui entourent son domaine étaient ceux du Chatellier, dont les talus ont été nivelés successivement depuis trente ans par les divers propriétaires, ses anciens voisins.

Les autres appellations de la *Forge* et le *Fourneau* rappellent aussi l'antique exploitation du fer dans cette région, qui est antérieure au XIIe siècle.

LAUNAY

Ici encore certains lieux dits réclament des recherches aux hameaux du *Catinet*, du *Château-Brillant*, et de la *Trigale*.

NASSANDRES

Période gallo-romaine. — Au Congrès de la Société française d'archéologie de 1857, M. François Lenormant présenta le plan des substructions antiques découvertes vers cette époque près de la Rivière-Thibouville ; parmi les fondations se trouvaient des tuiles romaines, des blocs de travertin, des écailles d'huîtres, etc.

Digitized by Google

M. Loisel, de la Rivière-Thibouville, a recueilli des hipposandales romaines provenant d'un vieux puits (gallo-romain) de la Rivière-Thibouville. Il a exécuté avec M. Le Métayer-Masselin, vers 1855, des fouilles dans une nécropole gallo-romaine, dans les prairies dites du Concours (de l'Association normande de Bernay en 1863).

Un manche de miroir ou de canthare en bronze orné de figures avait été recueilli par M. Loisel ; il avait été trouvé au hameau de Feuquerolles, au haut de la côte de la Rivière-Thibouville, sur le bord de la route allant à Perriers et au Neubourg. A la vente Loisel, on nous avait dit qu'il avait été acquis par M. Le Breton, alors conservateur du musée d'antiquités de Rouen, mais on ne peut affirmer ce qu'il est devenu.

Des monnaies romaines ont été aussi trouvées à Feuquerolles, vers 1817.

Époque franque. — Des tombeaux en pierre garnis de leurs squelettes en place ont été trouvés à Nassandres, en avril 1868 ; le plus grand contenait deux corps dont le second avait la tête posée sur le bassin du premier ; il mesurait $0^{m},68$ de largeur à la tête sur $2^{m},95$ de longueur ; le plus petit, de 2 mètres de longueur sur $0^{m},70$ de largeur à la tête, ne renfermait qu'un seul corps[1].

M. Loisel possédait une monnaie de Charles-le-Chauve trouvée sur le territoire de cette commune.

Un hameau de cette localité porte le nom de Manoir.

LE PLESSIS-SAINTE-OPPORTUNE[2]

Époque romaine. — Camp de Tiron. — La voie

[1] *Bul. Commiss. antiq. Seine-Inférieure*, 1869. T. I. 3e livr. p. 103-104.

[2] Cette commune est la réunion de deux localités anciennes, le Plessis-Mahiet et Sainte-Opportune-la-Campagne.

Digitized by Google

romaine d'Évreux passait dans cette localité près du camp de Tiron, auprès duquel on a retrouvé des poteries et des substructions. Cette enceinte a la forme d'un trapèze ; elle se trouve le long du chemin des Bruyères de Tiron, à 1 kilomètre environ au Nord de l'église du Plessis-Sainte-Opportune et à 800 mètres au Nord-Est de la mairie, le long du chemin vicinal du Plessis à Bray et non loin de la route d'Évreux.

Deux ouvertures s'y remarquent, l'une à l'angle Sud-Ouest près d'une mare ; l'autre, dans le même talus, presqu'à l'angle opposé, est sans doute plus récente ; le talus offrant des ouvertures longe le chemin des Bruyères de Tiron ; du côté Sud, des fossés se trouvent en avant des talus. Cette enceinte est surtout visible par ses fossés perpendiculaires à la route, mesurant 3 à 5 mètres de profondeur, 5 à 9 mètres de largeur vers la porte ; les talus ne mesurent que $1^{m},50$ de haut, car ils ont perdu de leur hauteur par la culture qui les a étalés sur 6 à 7 mètres de largeur ; les fossés de l'Est ont 5 mètres de profondeur.

Les vieillards du pays se souviennent qu'on a trouvé au centre du camp des fondations antiques. Entre le camp principal et la route, on voit un talus et un fossé qui partent d'un angle et qui se replient à angle droit vers la route, ils constituent les vestiges d'une seconde enceinte. La surface du camp est d'environ 53 ares, et celle de la petite enceinte voisine est de 51 ares.

A 200 mètres environ au Sud, on a trouvé en mai 1898, dans un grand vase d'environ $0^{m},40$ de hauteur, avec des cendres, une bouteille à anse, à col étroit et à large panse ornée de feuillages recouverte d'un émail jaune verdâtre ; sa hauteur était de $0^{m},083$, sa base

Digitized by Google

de 0m,210 ; deux fioles en verre furent cassées ; trois fibules rondes ornées de cercles concentriques complétaient cette incinération. Elle est actuellement dans la collection de M. le chanoine Porée.

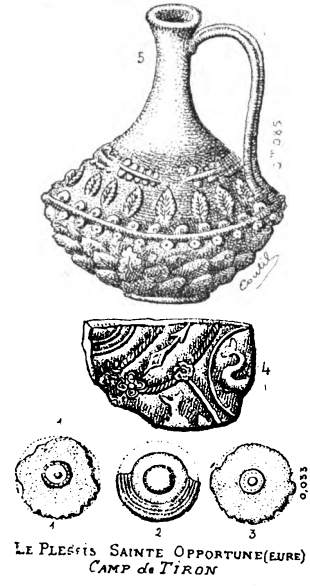

Fig. 12. — Vase et fibules du camp de Tiron.

M. Gallerand, ancien instituteur dans cette commune, a recueilli près des fossés et à côté, dans l'enceinte, des tuiles, pavés, poteries rouges vernies ornées.

Un champ voisin longeant la route d'Évreux, à l'angle de la route de Bray, lui a donné aussi des fragments de poteries grises, noires et rouges, vernies, avec ornements, et de nombreuses tuiles.

Dans les carrières de Tiron, situées à 200 mètres du camp et de la route, on remarque des couches noires charbonneuses, des cendres, des débris d'ossements et de vases contemporains de l'époque gallo-romaine.

Un grand bronze très usé a été trouvé au hameau de la Huanière.

ROMILLY-LA-PUTHENAYE

Deux lieux dits de cette commune portent les noms de *Manoir* et de *Perrois*.

Digitized by Google

ROUGE-PERRIERS

Des vases romains et des monnaies ont été trouvés sur le territoire de cette commune. Au triage des *Fosses-Butrolles*, on trouva un vase en terre cuite renfermant des grands bronzes de Titus (6), Vespasien, Adrien, Antonin le Pieux, Commode, Septime Sévère.

SAINTE-OPPORTUNE-DU-BOSC [1]

Époque romaine. — On a trouvé un fragment de vase en terre noire, signalé par M. Thaurin, mais dont il n'a pas précisé la forme ; des morceaux de meules en poudingue ont aussi été recueillis.

Dans la mare du *Nid de la Grue* on a trouvé des grandes quantités de scories de fer ; près de là, des grands fourneaux maçonnés avec leurs parois calcinées renfermaient beaucoup de cendres et de charbons ; on a recueilli aussi de nombreuses monnaies romaines.

En 1837, M. Augu avait trouvé des restes de pavages d'habitations romaines, des tuiles, des poteries, dont quelques-unes rouges vernies ornées de sujets en relief et de nombreuses monnaies.

M. Thaurin, de Rouen, dans une fouille qu'il fit dans les bois de Sainte-Vaubourg, recueillit deux grands fragments de poterie rouge vernie ornés aussi de dessins en relief ; c'étaient des hommes nus se livrant à des jeux et exercices mimiques, un oiseau, un masque scénique et des coupes portées sur un long support. Le second morceau offrait une frise ; au centre et en dessous, une figure nue tenant de la main droite une sorte de trompette, la main gauche appuyée sur la poitrine.

[1] Cette commune portait jadis le nom de Sainte-Opportune-du-Bosc-Guérard.

Digitized by Google

Trois petits objets de bronze consistant en un petit buste fruste dont la tête ornée de cheveux artistement bouclés et roulés doit être celle d'Apollon ou d'une femme, un côté d'agrafe de ceinturon, et enfin une colombe assez grossièrement traitée.

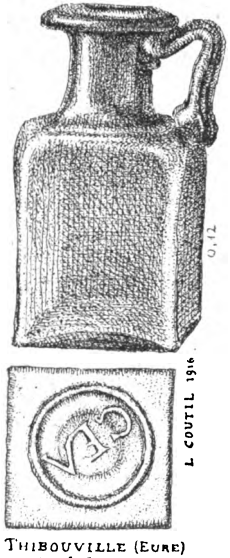

THIBOUVILLE (EURE)
Bois de la BELLE VOIE

Fig. 13.
(Collection L. Coutil).

Vers la même époque, des ouvriers travaillant près de la chapelle du Bosc trouvèrent deux objets en fer : c'étaient une bêche en forme de cœur, et une clef en fer munie d'un anneau circulaire en bronze qui garnissait l'intérieur de la poignée.

THIBOUVILLE

Epoque romaine. — Un lieu dit de cette commune portant le nom de *Belle voie* semble rappeler le passage d'une voie antique.

C'est justement dans le bois de la *Belle voie* que fut trouvée, par un bûcheron en 1876, une jolie urne en verre bleu vert à anse plate munie de trois nervures, à panse rectangulaire, mesurant $0^m,12$ de haut sur $0^m,055$ de côté ; le fond porte en relief dans un cercle la marque du verrier CEA ou CFA. Cette olla était accompagnée d'un petit vase en terre rouge, le tout dans un plus grand vase ou *olla* en terre rouge, qui fut brisée par la pioche. (Collection L. Coutil.)

TILLEUL-DAME-AGNÈS

On a signalé sur le territoire de cette commune les

Digitized by Google

vestiges d'un aqueduc romain et des monnaies d'argent et de bronze. (Gardin. *Histoire de Conches.*)

TILLEUL-OTHON

Passage de la voie romaine d'Évreux à Brionne, et débris antiques (Gadebled et A. Le Prevost).

CANTON DE BERNAY

BERNAY

Le plus ancien nom servant à désigner cette localité remonte au Moyen Age, où il est mentionné sous les formes de *Bernaico* (1027), *Bernaicus* (Charte de Richard II), et *Bernaium* (acte de 1212).

Période gauloise. — Une intéressante monnaie gauloise a été trouvée à Bernay en 1822, dans l'œil d'un squelette; elle est mentionnée par E. Lambert dans la première partie de son *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France* (p. 254, pl. II, n° 7); c'est une imitation du demi-statère d'or de Philippe de Macédoine.

Tête tournée à droite; une partie des cheveux sont roulés en forme de bandeau et lui entourent le front de manière à former un diadème; grenetis. *Revers :* Aigle à gauche, les ailes demi-éployées, sous un temple distyle; les colonnes de ce temple sont renflées au milieu de leur fût; des rinceaux s'échappent des chapiteaux formés par trois globules : le fronton angulaire est ouvragé; trois globules existent de chaque côté de l'aigle, à la hauteur des ailes. Poids 65 gr.; elle a été offerte à l'abbé Cochet, elle a figuré au musée de Rouen, où elle a été volée avec d'autres en 1900.

Digitized by Google

Epoque gallo-romaine. — MM. de Caumont et Le Métayer-Masselin ayant remarqué une belle inscription funéraire encastrée dans le mur intérieur de la nef de l'ancienne abbaye de Bernay (XIe siècle), actuellement convertie en halle au blé, ont supposé qu'elle provenait

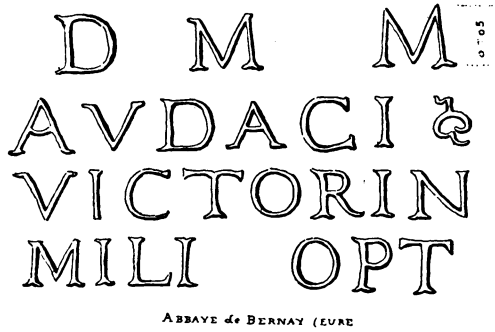

ABBAYE de BERNAY (EURE

Fig. 14. — Inscription gallo-romaine dans l'ancienne abbaye de Bernay.

d'un édifice romain antérieur, démoli lors de la construction de cette église [1].

Cette inscription a été publiée par M. le chanoine Porée avec une bonne photographie dans la *Normandie monumentale* (Département de l'Eure ; édité par Lemale, du Havre).

Elle a trait à un certain Victorinus, audacieux et très bon soldat :

D. M. M
AVDACI
VICTORIN
MILI OPT[I]

On peut admettre qu'à l'époque gallo-romaine une certaine agglomération ait habité le long de la voie

[1] *Bulletin monumental*, 1861, T. VII, 27e vol., p. 442.

Digitized by Google

romaine de Rouen au Mans, qui traversait le territoire actuel de Bernay, puisque la route actuelle de Serquigny à Menneval porte encore en un point le nom de *Chaussée*.

En 1832, on a trouvé une balance en bronze qui a été

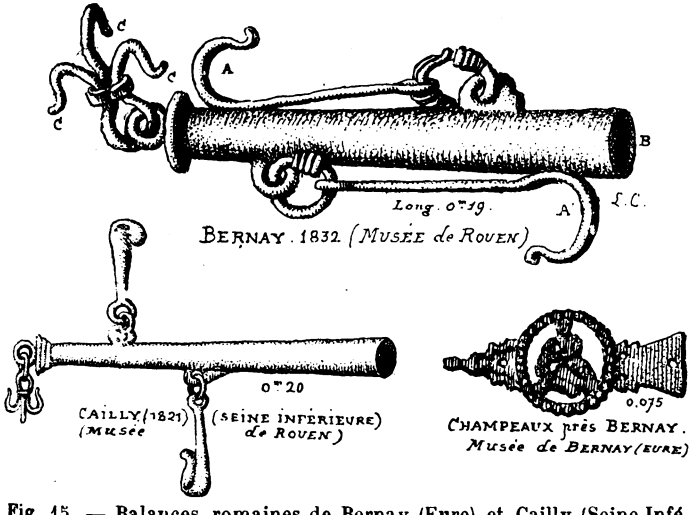

Fig. 15. — Balances romaines de Bernay (Eure) et Cailly (Seine-Inférieure); plaque de Champeaux près Bernay. (La balance de Bernay est reproduite à l'envers.)

offerte au musée d'antiquités de Rouen par M. Monnier de Paris; elle mesure $0^m,195$ de long et sa tige creuse $0^m,165$; cette tige est munie d'un crochet supérieur A pour la suspendre et d'un crochet inférieur A destiné à fixer l'objet à peser; les petits crochets *cc* situés en avant recevaient les poids. Cette balance ressemble à celles de Cailly, et Janval près Dieppe.

M. Paysant a fait une communication sur un prétendu vase antique qui aurait été trouvé à Bernay vers 1866[1].

[1] *Bulletin monumental.* 1861. T. VII. 27e vol., p. 442.

Digitized by Google

Au hameau de *la Pilette*, près de Bernay, vieux chemin d'Orbec à Nassandres, nommé *chemin de Courtonne ;* et près de la Pilette, la sente de *Saint-Germain*, allant de Saint-Germain-la-Campagne à Bernay.

Des vestiges romains ont été trouvés au hameau des Coins[1].

Camp du Puits des Buttes, au bois de Bouffey. — En face du château de Menneval, à environ 50 mètres et à gauche de la route de Bernay à Fontaine-l'Abbé, dans la pente du bois de Bouffey, et non loin du château de ce nom, sur la rive droite de la Charentonne, à la limite des communes de Bernay et de Menneval, il existe une enceinte nommée *le Puits des Buttes*, parce qu'un puits occupe un des côtés de la partie centrale de la butte située au Sud-Est ; ce puits a été voûté en briques pour éviter des accidents, il était maçonné en gros silex, comme celui de la *butte du Puits* situé dans le bois de Saint-Didier-des-Bois. Cette butte mesure 16 à 18 mètres de diamètre au sommet qui est concave ; son talus s'élève à environ 9 mètres du fond du fossé ; le côté du talus faisant face à la route, c'est-à-dire vers le Sud-Ouest, est le plus accusé. Une enceinte elliptique de 50 mètres de grand axe Nord-Sud sur 40 mètres Ouest-Est est accolée à cette butte. De ce côté ses talus sont plus élevés que ceux qui se trouvent à l'opposé ; les fossés mesurent en moyenne de 9 à 10 mètres de largeur ; les grands talus ont 10 mètres de hauteur du fond du fossé et $4^{m},50$ de largeur à la base ; ils forment un relief de $1^{m},75$ de hauteur sur l'intérieur de l'enceinte. Vers le Nord, c'est-à-dire à la partie opposée au puits, les talus

[1] A. Gardin. *Le Hameau de la Pilette*. Bernay, Ve A. Lefèvre, 1883.

Digitized by Google

n'ont que 8 mètres de hauteur ; deux portes de 2 mètres existent à l'Est et au Nord ; la surface de l'enceinte est d'environ 20 ares. Enfin, à la pointe Nord existe une

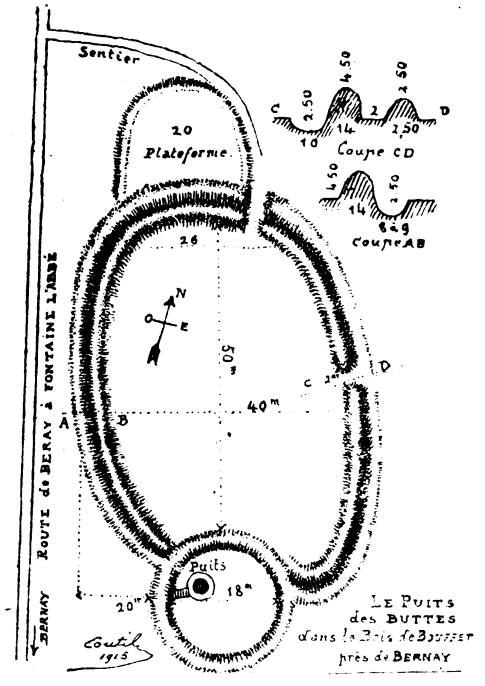

Fig. 16. — Enceinte du Puits des Buttes du bois de Bouffey.

autre petite enceinte de 20 mètres de saillie avec un léger talus.

Une sente partant de la route contourne cette dernière partie, elle passe par la porte, traverse le milieu de l'enceinte pour se diriger vers la butte et le puits [1].

[1] Le *Bulletin monumental* de 1862 (3e ser. T. VIII. 28e vol., p. 779-780) a mentionné le camp de Bouffey, mais sans détails bien précis.

Digitized by Google

CAORCHES

Le nom de cette commune apparaît pour la première fois sous le nom de *Katorciæ* à l'époque où saint Martin de Tours devint évêque ; il est le patron de l'église ; ce nom se retrouve quelques siècles après, dans une donation de la duchesse Judith vers 1000 ; il est désigné par celui de *Cadurges* en 1025 (charte de Richard II et de la fondation de Bernai).

Butte. — Au hameau de Bulles se trouve une butte dont le diamètre est de 26 mètres ; sa surface est de 5 ares 30 ; le talus très abrupt mesure 6 mètres à l'Est et au Nord et 2 à 3 mètres à l'Ouest et au Sud : ce talus forme un relief de 1m,80 à 1m,90 au sommet sur la plate-forme intérieure, légèrement concave ; une entrée existe au Sud-Est. Légers reliefs du Nord vers les côtés Ouest et Est. On prétend que des constructions se trouvaient au sommet et qu'elles auraient été détruites en 1418 par les Anglais. La face Sud a disparu sous les labours. Au Sud-Est existe un petit talus adjacent qui se prolonge ensuite vers des bruyères : il est difficile d'affirmer qu'il fasse partie de ce retranchement.

CARSIX

L'église est aussi placée sous le vocable de saint Martin, ce qui pourrait reporter la fondation au Ve ou VIe siècle. Le lieu dit *Catelet* rappelle l'emplacement d'un petit camp antique.

CORNEVILLE-LA-FOUQUETIÈRE

Un des hameaux porte le nom de *Manoir* ; l'origine de ce mot serait à étudier pour savoir s'il existe des substructions d'une villa mérovingienne.

Digitized by Google

COURBÉPINE

La voie d'Orbec à Rouen passait par cette localité ; on y a recueilli des vestiges et des poteries romaines brisées : elles ont été signalées par Le Métayer-Masselin, entre Saint-Martin-du-Tilleul et Plasnes.

L'église dédiée aussi à saint Martin permet de lui attribuer une haute antiquité.

FONTAINE-L'ABBÉ

En parlant des fouilles exécutées dans la forêt de Beaumont-le-Roger, nous avons signalé celles d'un édifice situé à la Butte-des-Buis ; on y a aussi recueilli 400 monnaies du Bas Empire (voir Beaumont-le-Roger et le plan de la forêt, fig. 1).

Enceinte du bois Taillefer. — Sur la hauteur dominant Bernay, devant et à gauche de la propriété de M. Boivin-Champeaux, existe un retranchement en forme de demi-cercle de 20 mètres de corde et 20 mètres de rayon : les talus ont $3^{m},25$ de hauteur à partir du fond du fossé ; ces derniers ont 7 mètres de largeur. Sur le devant de l'arc, au Sud, et contre une entrée se détache un autre petit talus se dirigeant du Sud vers l'Ouest et coupant obliquement l'avenue se dirigeant au château : à l'intersection part un autre talus avec fossé à peu près parallèle au chemin jusqu'en face du retranchement en arc de cercle. Des exploitations de cailloux ont déformé les anciens travaux en creusant divers trous assez larges et qui déroutent actuellement l'étude de ce retranchement.

MENNEVAL

A deux kilomètres de Bernay, sur le territoire de Menneval, non loin de Valailles, presque à la hauteur du

Digitized by Google

Pré Hardy, et près de l'ancienne voie romaine de Rouen au Mans, Le Métayer-Masselin découvrit, à partir du 28 novembre 1856, des constructions et sépultures gallo-romaines du Haut Empire qui sont consignées dans trois rapports publiés à Bernay chez A. Lefèvre ; le premier est daté du 5 décembre 1856. La villa découverte doit être la même que celle qui est mentionnée près de Camfleur-Courcelles, également en 1856.

En 1855, un terrassier trouva dans un bois voisin de la commune de Valailles, sur une éminence dominant un vallon, un vase contenant une monnaie d'argent de Trebonien Galle avec la légende IMP. CAES. VIB. TREB. GALLVS. AVG. *Revers :* Femme debout, drapée, tenant une bourse dans la main droite et un sceptre de la gauche, avec la légende LIBERTAS. AVGG. Des vestiges de constructions furent reconnus dans le voisinage de ce vallon par Le Métayer et Gardin.

Un peu plus loin, le long du chemin se dirigeant à Bernay, et qui correspond à l'ancienne voie romaine d'Orbec, il remarqua de nombreux fragments de tuiles et de tessons de poterie rouge, grise et noire. Le cultivateur qui labourait ce champ, lui raconta que sa charrue heurtait des pierres blanches et ramenait parfois des ossements humains, ainsi que des vases, dans le voisinage de la route. Le lieu dit porte le nom de *Champ-à-l'Echalotte*, à cause d'un petit tubercule, sorte d'ail, qui y croît en quantité ; il contenait les substructions d'une villa composée de trois pièces, communiquant entre elles, dont deux petites E,F accolées à une plus grande D ; les deux plus petites précédées d'un couloir B′ avec passage ; la grande pièce avait aussi une porte B ouvrant du même côté. Les murs avaient

Digitized by Google

environ 0m,80 d'épaisseur, sauf le refend A' qui n'avait que 0m,50. Dans cette pièce et au centre, sur une aire en marne battue recouverte d'une sorte de béton, gisaient douze squelettes alignés sur deux rangs, trois autres en arrière, à droite; trois autres en face, et quatre autres dans l'angle gauche A de la porte, orientés Ouest-Est, tantôt la tête à l'Ouest, tantôt à l'Est, soit 25 squelettes dont un, le n° 14, avait près du crâne une monnaie de Constantin : CONSTANTINVS. NOB. CAES. Tête barbue, laurée, les épaules couvertes d'une riche cuirasse. *Revers :* Génie debout, la tête couverte du modius, tenant une corne d'abondance sur le bras gauche et de la main droite une patère qu'il renverse sur un autel placé devant lui; avec la légende GENIO. POPVLI. ROMANI, exergue : P. L. C.; et dans le champ A.

Les squelettes 15 et 16 étaient placés dans des niches entaillées dans les murs; le n° 25 traversait entièrement la muraille. Dans le passage accédant aux deux petites pièces voisines se trouvaient les squelettes 26 et 27, qui avaient aussi près d'eux un petit bronze de Claude II. IMP. C. CLAVDIVS. AVG; tête imberbe et ceinte de la couronne radiale, les épaules cuirassées. *Revers :* Femme debout tenant dans la droite un sceptre et dans la gauche une palme, avec la légende PAX. AVG; dans le champ, à droite, A. La seconde monnaie offre la même face et légende, avec un revers différent : femme debout tenant une corne d'abondance sur son bras gauche et le bras droit allongé vers la terre, avec la légende ABVNDANTIA. AVG.

Dans l'angle et près du passage accédant dans la pièce voisine E, gisaient trois autres squelettes; le sol de cette pièce était à 0m,15 plus bas que celui de la pièce pré-

Digitized by Google

cédente B, elle était dallée de pavés carrés sur lesquels on recueillit des clous, des débris de stucs peints, des coquilles d'huîtres, une corne de jeune cerf.

Les murailles A^3 et A^5 situées des deux côtés du passage B′ étaient construites en tuiles, tandis que les autres murs étaient construits en silex ; cela ferait supposer que ce passage était destiné à supporter une haute température ; (on aurait dû voir si la terre n'était pas calcinée à la base, et si en E il n'y avait pas un hypocauste en dessous du dallage).

A l'opposé de ces murs A^3 et A^5, on avait entaillé trois niches pour y déposer les squelettes 29, 30 et 33 ; dans la fosse K, il y avait trois squelettes ; et à côté, dans la fosse M, le squelette d'un enfant de huit ans reposait sur un pavage en briques ; à côté se trouvaient des coquilles d'huîtres, une lame de couteau et un petit vase noir placé près de la tête. Ces trois pièces étaient remplies de charbons, de tuiles à rebord, de fragments de vases, rouges et noirs, d'amphores, de fragments de verre à vitre. A l'angle Sud-Ouest et à environ $0^m,80$, un massif de maçonnerie NQ semblait indiquer l'amorce d'une autre pièce, dont on n'a pas retrouvé de vestiges. L'ensemble de ces trois pièces mesurait environ $12^m,50$ de l'Ouest à l'Est sur 9 mètres du Nord au Sud.

Le second rapport est daté d'un mois après, du 3 janvier 1857 ; il comprend les fouilles faites au nord de la construction. Parmi beaucoup de cendres et de charbons, à la sortie du couloir B′, ils découvrirent de nombreux fragments de belle poterie rouge et des ferrements variés, notamment les gonds d'une petite porte et les morceaux d'une serrure bien conservée. Divers dallages formés

Digitized by Google

de silex recouverts d'écailles d'huîtres ont été trouvés

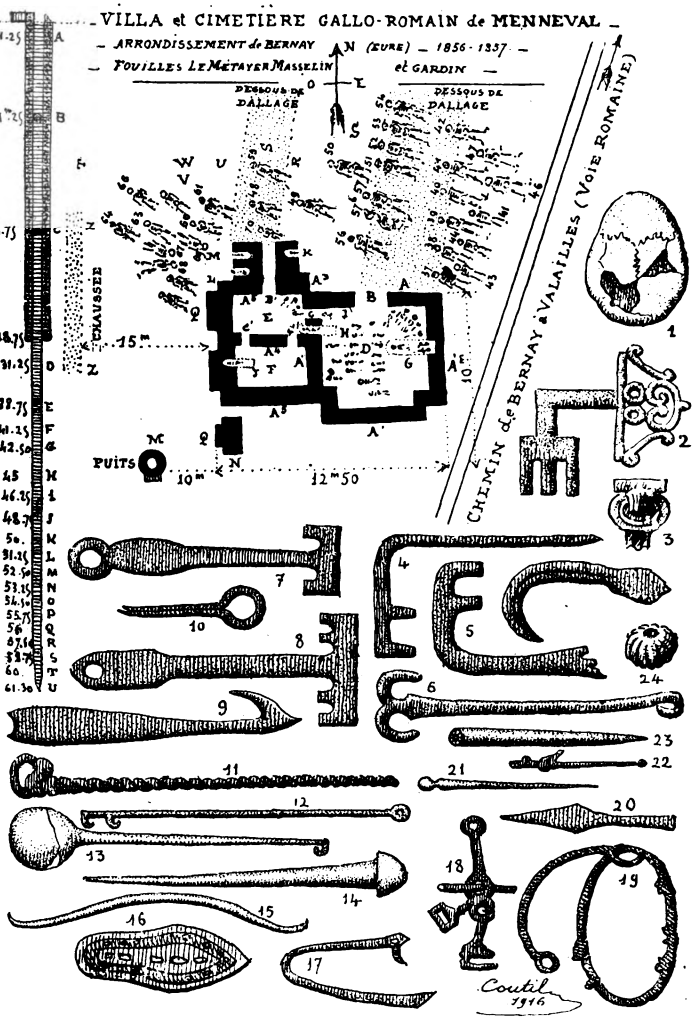

Fig. 17. — Le Puits gallo-romain de Menneval (fouilles de 1856).

au nord du bâtiment sur 60 mètres carrés. Le Métayer-

Digitized by Google

Masselin les a pointés sur son plan : il dit que des parties de ce dallage ou de cette chaussée ont été enlevées pour placer des sépultures que nous allons mentionner ; mais comme les traces non détruites forment une série de bandes régulièrement parallèles, il est plus juste de supposer que ce qu'il croit être l'encaissement d'un chemin correspond aux soubassements et aux fondations de murs. Nous avons déjà reconnu des fondations de ce genre dans nos fouilles, c'étaient les bases de murs de clôtures ou de constructions moins soignées des dépendances de l'habitation. D'ailleurs, il a figuré des squelettes reposant aussi sur cette sorte de dallage : donc on ne peut soutenir que les parties qui n'ont pas été retrouvées aient été enlevées intentionnellement pour y installer des sépultures. En R, on a trouvé des poteries rouges et une grise ornée de dessins en relief, avec un goulot tréflé ; en S, une clef en fer ; en Y, le squelette 37. Près des squelettes 38 à 48, on recueillit des fragments de poterie grise et noire. Le n° 42 avait près de lui une tige de fer torse de $0^{m},22$.

Le n° 49 était entièrement recouvert d'écailles d'huîtres et entouré de débris d'un très grand nombre de vases de différentes couleurs. Le n° 50 portait sur l'arcade sourcilière gauche une large entaille qui avait dû entraîner la mort. Les n°s 51 à 54 n'offraient rien de particulier ; les n°s 56 et 70 étaient des squelettes d'enfants.

Toutes ces sépultures gisaient à environ $0^{m},35$ de profondeur ; la terre était noire et renfermait beaucoup de charbons, de tuiles brisées et de clous provenant peut-être des cercueils de bois.

Le n° 57 reposait à 1 mètre de profondeur à côté d'un squelette de cheval ; *le crâne de l'homme reposait dans*

Digitized by Google

une armature de seau en fer munie d'une anse ; à gauche du crâne se trouvait un vase en terre noire, muni de trois petits pieds et rempli de charbon (sans doute une coupe basse) ; à droite, une partie de lame en fer (hache ?) ; autour du squelette, de beaux fragments de verre jaune, bleu et vert ayant appartenu à des vases brisés : il est regrettable que cette sépulture ait été ainsi saccagée précédemment.

Près de là, on recueillit un petit bronze de Tetricus père, avec la légende IMP. CAES. TETRICUS ; l'empereur avec sa barbe, la tête surmontée de la couronne radiale. *Revers :* Femme drapée tenant dans la main gauche une couronne et dans la droite une enseigne militaire (légende du revers illisible).

Les nos 58 et 59 n'offraient rien d'intéressant, mais les nos 60 et 61 avaient près d'eux des débris de vases et des épingles en ivoire.

Les nos 62 à 66 ne possédaient pas même de fragments de poteries. Les nos 68 et 69 correspondaient à des sépultures d'enfants. Le no 67 avait près de lui un grand bronze de Postume père. IMP. LAE. CAES. POSTVMVS. PF. AVG. Tête barbue ceinte de la couronne radiale. *Revers :* Galère entourée de la légende LAETITIA.

Au point T, quatre tuiles romaines recouvraient des terrines remplies de charbons ; ces vases étaient brisés ; au milieu d'eux se trouvait une cuiller en fer de $0^{m},50$ de longueur renfermant aussi du charbon. En U, un instrument plat, en fer, triangulaire, en forme de lance ; en V, une belle clef en bronze munie de trois pannetons, avec une poignée ajourée et très élégante. En W, une partie de clef en fer ordinaire. En V, lame de couteau ; en Z, à environ 40 mètres à l'Est du bâtiment,

Digitized by Google

se trouvait une sorte de chaussée semblable aux vestiges de fondations ou de dallages sur lesquels reposaient les squelettes : une clef en fer à double panneton avec anneau à la tige a été trouvée en dessus. De nombreux ossements de sanglier, de chèvre, etc., ont été recueillis ; on a remarqué parmi les tessons quatre marques de potier : MASCLI. MA — SALVE. IN — O. PASAI — ASCAI.

Puits funéraire. — En remblayant les sépultures, on trouva une flèche en fer, une lame de sabre, une gourmette de bride, trois clefs romaines en fer assez longues, à crochet ; les débris d'une coupe en verre bleu ; deux fragments de poterie rouge avec des noms de potiers : OF. MODESI, et OF. ASCIA ; une monnaie de bronze de Gallien, GALLIENVS. AVG. La tête ceinte de la couronne radiale. — *Revers :* Cerf, avec la légende DIANAE. CONS. AVG. et à l'exergue XII (263 après J.-C.) ; un grand bronze de Sabine épouse d'Hadrien, avec SABINA. AVGVSTA. et la tête de l'impératrice. — *Revers :* Femme debout tenant un globe dans la main gauche, et posant la droite sur sa tête ; avec la légende VENERI. GENITRICI, dans le champ S. C (117 ap. J.-C.) ; un grand bronze d'Hadrien, HADRIANVS AVGVSTVS. Tête laurée, buste drapé. *Revers :* Deux personnages se donnant la main, avec la légende ADVENTVS. AVG. S. C (118 ap. J.-Ch.) ; enfin, la partie centrale d'une fibule en bronze avec disque découpé.

En M, on trouva de très beaux morceaux de poterie rouge et une partie de l'ouverture d'un puits comblé mesurant $1^{m},66$ de diamètre intérieur[1] ; vers le Sud se trouvait une sorte d'auge de 1 mètre environ de lon-

[1] L. Coutil. *Le puits funéraire gallo-romain de Menneval*, près Bernay (Eure). Ext. Bul. Soc. préhist. française, T. XIII, n° 6; juin 1916, p. 296 à 301.

Digitized by Google

gueur, construite en très grandes tuiles romaines réunies par un ciment très dur ; le fond de l'auge était formé de mortier dans lequel étaient scellés des clous destinés à retenir des planches. Les murs du puits avaient 0m,90 d'épaisseur et même un mètre vers l'ouest, ils étaient en maçonnerie de très gros silex réunis par de l'argile. En le vidant, on trouva à un mètre de profondeur une monnaie de Constantin : CONSTANTINOPOLIS. Tête imberbe recouverte d'un casque, le buste orné d'une riche cuirasse, l'empereur tient un sceptre de la main droite. *Revers :* Victoire, le pied droit appuyé sur la proue d'un vaisseau, tenant un sceptre dans la main droite, sa main gauche s'appuie sur un bouclier ; à l'exergue, A. S. I. A.

A 4 mètres de profondeur on crut sentir des courants d'air ?

Nous trouvons la fin des fouilles dans le 3e rapport publié le 9 avril 1857, c'est-à-dire trois mois après. Jusqu'à 11m,25 de profondeur, en B, le puits n'était remblayé qu'avec des cailloux et de la terre mêlée à des fragments de vases analogues à ceux des sépultures voisines ; à cette profondeur, une pierre énorme l'obstruait, on dut faire un trou dans la paroi pour la loger, car son poids considérable empêcha de l'enlever. A 18m,75, le terrain n'était plus composé que d'argile mêlée à des charbons et à des cendres. Parmi les déblais, on trouva un crochet en fer ; une lame en forme de T ; un des côtés d'un mors de bride en fer. Une nouvelle pierre entrava les déblais, elle fermait complètement l'orifice ; comme il était impossible de l'enfoncer dans la paroi, on dut pendant trois jours employer une grue pour l'enlever ; elle pesait 800 kilos. Au-dessous se trouvaient des ossements de petits animaux, oiseaux

Digitized by Google

et volailles, ils étaient bien rangés au milieu du puits, dans un rayon d'environ 0m,30; tout autour d'eux étaient des cailloux associés à de la terre noire et à du charbon; le tout disposé avec symétrie, et cet arrangement se poursuivait jusqu'à 31m,25. Depuis ce point jusqu'à 38m,75, on ne trouvait que des cailloux, des défenses de sanglier, des mâchoires de cheval et d'autres animaux mêlés à des fragments de poterie[1]. A cet endroit, trois pierres, dont une de dimension semblable à celles dont nous venons de parler, arrêtèrent les fouilles; ces pierres n'étaient pas en calcaire de la région; on les fit disparaître dans les parois du puits, après avoir creusé dans la marne. A partir de cette profondeur, le terrain devenait humide. Au milieu des charbons et de la terre gisait le squelette à peu près complet d'un jeune bœuf, et comme il n'y avait qu'une seule corne ou cornillon, Le Métayer crut que c'était celui d'un *rhinocéros*[2] ? Sous ce squelette était une couche assez épaisse de grosses coquilles de limaçons (helix ?), les coquilles étaient blanches.

Jusqu'à ce niveau, les couches étaient alternativement composées d'argile, de cendres, de terre noire ou de pierres mélangées de charbons. A 41m,25, on ne trouvait que des charbons associés à d'énormes cailloux; en dessous, on trouva une lame recourbée en fer; une sorte de clavette formée d'une tige repliée sur elle-même et

[1] Le Métayer-Masselin a écrit que cette poterie était mérovingienne: il s'est trompé, car on n'a pu remblayer le puits à l'époque mérovingienne, et arrivé au tiers supérieur le remplir avec des objets gallo-romains; ou alors il faut admettre que la partie supérieure aurait été bouchée à une époque relativement récente avec les terres voisines remplies de vestiges romains.

[2] On doit rappeler que les Romains ont amené en Gaule des animaux étrangers à cette région (notamment des chameaux).

Digitized by Google

formant un anneau à une des extrémités; une moitié de petite meule en grès concave de 0m,60 de diamètre; une première corne de cerf et une corne de chevreuil.

A 42m,50, des pierres blanches avec traces de moulures et fragments de *granite* rouge portant des traces de mortier; des cornes de cerfs sciées ou brisées avec des tuiles brisées. En H, à 45 mètres de profondeur, d'autres bois de cerfs entiers ou sciés.

A 46m,25, la terre paraissait plus humide, ce n'était qu'une légère infiltration.

En J, à 48m,75, les tronçons de bois de cerf étaient associés à des charbons et à des cendres.

A 50 mètres, nouveaux bois de cerf, dents de sanglier, de chiens et d'oiseaux.

A 51m,25, deux crânes de cerfs et des têtes de sanglier, avec les ossements de ces animaux; ils paraissaient disposés avec soin.

A 52m,50 la moitié d'un énorme crâne de cerf et des têtes de chevreuil. Plus bas, le squelette presqu'entier d'un cerf énorme; le crâne pesait encore 4 kil. 500, il mesurait 0m,56 de long et 0m,25 de large.

A 54m,50, des débris de bois de chêne mêlés à des coquilles de limaçon, une tige de fer repliée deux fois à angle droit, une corne de cerf sciée.

A 55m,75, trois squelettes de cerfs très grands, et en dessous, celui d'un *homme* âgé, dont le crâne portait deux entailles sur la partie supérieure; les os avaient été noircis par les cendres, les os de la jambe droite étaient fracturés.

A 56m,25, débris de squelettes de cerfs, de sangliers, de jeunes chiens et le crâne énorme d'un vieux chien; d'énormes madriers bien conservés de chêne et le tronc

Digitized by Google

d'un if ; en dessous, un fragment de meule convexe de 1m,10 de diamètre en pierre blanche rappelant celle de Caumont.

A 57m,50, un énorme bois de cerf scié sur un point ; il mesurait 0m,75, sa couronne mesurait 0m,26 de circonférence, le poids était de 2 kil. 500, mais l'humidité l'augmentait.

A 58m,75, deux autres bois de cerf.

A 60 mètres, un crâne de cerf très jeune muni de ses deux cornes de début ; en dessous, squelettes de six jeunes chiens, fragment de crâne de cerf avec la partie inférieure du bois. Enfin, à 61m,30, on atteignit le fond du puits, sans trace d'eau ; on touchait la marne dure ; deux cercles en fer de 0m,25 de diamètre et 0m,04 de hauteur de ruban 0m,004 d'épaisseur ; une épingle en ivoire à tête cannelée, mais non globuleuse ; une semelle de chaussure, composée de trois lamelles de cuir, diminuant légèrement de grandeur, elles étaient percées de trous ronds disposés symétriquement.

Ce puits qui avait 61m,30 de profondeur et 1m,65 de diamètre au sommet ne mesurait que 1 mètre de diamètre au fond, et cela était rationnel pour la stabilité des parois ; ses murailles se prolongeaient seulement jusqu'à une profondeur de 28m,75, elles avaient en ce point environ 3 mètres d'épaisseur ; la partie inférieure était creusée dans la craie. Déjà, à l'époque où il publia son récit, Le Métayer-Masselin écrivait : « L'abbé Cochet[1] a prétendu que les sources qui alimentaient primitivement les puits antiques sont taries aujourd'hui... notre intime conviction est que notre puits n'a jamais été

[1] *Sépultures gauloises gallo-romaines et franques*, article Puits.

Digitized by Google

creusé et construit pour y puiser de l'eau... *et que ce puits n'aurait pas été remblayé avec autant de soin et autant de mystère s'il n'avait pas servi à une destination toute différente de celle qu'on a voulu lui assigner.* Si le remplissage n'avait pas été méthodique et voulu, les très grosses pierres que l'on a retrouvées, en tombant, lors du remplissage, auraient détérioré les parois, qui ont été retrouvées intactes : en outre, sous ces pierres, il y avait toujours beaucoup d'ossements intacts ; donc elles avaient été descendues avec beaucoup de soin. Si quelques andouillers et des cornes ont été trouvés brisés, c'est qu'ils 'ont été déposés ainsi ; d'ailleurs, les parties cassées n'ont pas été retrouvées. Cette coutume de déposer des bois de cerfs près des morts s'est retrouvée dans les sépultures voisines [1].

Ces fouilles avaient été subventionnées par la Société française d'archéologie.

En février 1896, l'abbé Dubois, curé de Menneval,

[1] Notre collègue le Dr Baudouin, qui a fouillé et continué l'étude des puits funéraires de la Vendée, après l'abbé Baudry, nous a communiqué ses impressions sur le puits de Menneval.

1° C'est le plus profond que l'on connaisse.

2° Il est remarquable : par sa profondeur et sa largeur ; par sa muraille très puissante ; par son augette sud, qui a une signification cultuelle ; par son orientation nord-sud, qui est bonne, après correction magnétique ; par son mobilier funéraire et deux squelettes d'homme noircis par l'humidité et la nature du remplissage, comme ceux des palafittes.

3° Il est d'une importance capitale : parce qu'il est antérieur aux découvertes de l'abbé Baudry (1859) ; et parce que l'inventeur n'y a pas vu un puits à eau ; mais il n'a pas assez insisté sur la nature funéraire du puits, ce qui maintient pour l'abbé Baudry tout son mérite et sa perspicacité d'initiateur.

4° Ce puits est très tardif, il remonte au début du mérovingien.

Il tient à signaler que parmi les cornes mentionnées comme cornes de cerf il s'en trouve qui ont appartenu à des bœufs : les crânes qu'on attribuait à des loups appartenaient à des chiens.

Pour les grosses pierres qui remplissaient le puits, on peut se demander si elles ne proviennent pas d'un monument mégalithique.

Digitized by Google

publia une note sur des *Débris romains découverts dans le cimetière de Menneval*[1]; il indiqua qu'il avait trouvé sur l'emplacement des fouilles de Le Métayer deux tuiles romaines et un fragment de vase orné de dessins réguliers.

En étudiant une fosse creusée dans la partie la plus récente du cimetière de Menneval, il remarqua, parmi les terres noires rejetées, des débris de poteries de diverses couleurs et formes, tuiles à rebords, petits ossements calcinés, débris de charbons et cendres, coquilles d'huîtres, de moules, de patelles, ossements de jeune porc; le dépôt avait $0^m,35$ d'épaisseur et traversait la fosse de l'Est à l'Ouest sur $0^m,90$ de large, il se trouvait à 1 mètre de profondeur. Cette incinération paraissait limitée par deux rangées de silex au Nord et au Sud. Parmi les débris de poteries, il a signalé des fragments de coupes et d'assiettes unis, en terre rouge vernie et bronzée; d'autres en terre avec enduit rouge s'enlevant au lavage; un morceau de vase jaunâtre avec le signe V, des débris de passoire en terre cuite avec nombreux trous; un vase gris bleu orné de dessins ondulés, des plats en terre noire; des énormes rebords en terre grossière de grands doliums? Un gros clou et un autre contre lequel adhérait un silex légèrement travaillé.

Une autre fosse exécutée à côté a donné un panier de débris analogues, deux fragments de coupe, l'un en terre rouge vernie ornée d'une guirlande et divers ornements, et l'autre avec vernis à reflet métallique orné de raies saillantes et parallèles, divers cols de vases, une moitié de meule plate, un fragment de verre

[1] Le Brionnais, 26 février 1896. *Débris gallo-romains découverts dans le cimetière de Menneval*, par l'abbé Dubois.

Digitized by Google

bleu, des ferrures avec clous, une sorte de gros marteau en fer et une défense de sanglier. D'autres sondages exécutés dans le cimetière ont révélé les mêmes vestiges jusque dans la partie ancienne, vers l'Ouest. Il est très probable que des fondations de constructions doivent exister dans le voisinage de ces traces d'occupation.

PLAINVILLE

Au Nord-Ouest et à 300 mètres du château, lorsqu'on laboure, on retrouve des substructions gallo-romaines, car les vestiges de tuiles, de poteries, avec traces de laitier, laissent supposer que le tout appartient à cette époque.

PLASNES

Le nom de *Chemin Chaussé* que porte une dépendance de cette commune indique le passage d'une voie antique; il se trouve en effet sur la grande route de Paris à Cherbourg et le long de la voie romaine de Lisieux à Brionne où, avant d'arriver dans cette localité, il porte le nom de *Chemin Ferré*.

Le nom significatif de *Tuileries* devait à lui seul provoquer des recherches qui ont été effectuées sous la direction de Mme de Montigny par Le Métayer-Masselin qui en a rendu compte [1].

Mais ses notes sont un peu diffuses; nous transcrivons la partie la plus nette, car la même découverte est décrite à trois reprises et aussi dans une troisième brochure [2].

[1] L. Le Métayer-Masselin. *Sépultures antiques découvertes dans les ruines de bains romains à Plasnes.* Caen, 1861, 23 p. (Ext. Bul. monumental, XXVII, p. 417 et 418). *Suite des sépultures antiques découvertes dans les ruines de bains romains à Plasnes.* (Bernay, 26 décembre 1860), chez A. Lefevre à Bernay.

[2] L. Le Métayer-Masselin. *Recherches archéologiques dans l'arrondissement de Bernay.* (Ext. Bull. monumental de 1861).

Digitized by Google

« En 1855, un terrassier trouva sur cette commune des vases funéraires et des monnaies de Trébonien Galle. En 1856, nous explorions une villa assez importante dont les ruines recouvraient des sépultures gallo-romaines, elles étaient voisines de Plasnes. Depuis cet endroit jusqu'au lieu dit la *Gendarmerie*, la plaine est parsemée de tuiles et de débris divers gallo-romains. »

En 1858, Mme de Montigny fit déblayer dans l'enceinte de son château tout proche une villa cachant des sépultures franques dont nous parlons plus loin (Voir *Saint-Léger-de-Rôtes*).

Enfin, en décembre 1860, une troisième villa plus importante que les deux autres avec des salles de bains et d'autres sépultures gallo-romaines; elle se trouvait à 5 kilomètres de Bernay, à environ 100 mètres de la grande route de Rouen, Brionne, Bernay et Alençon et d'une autre passant à Berthouville (Canetonum). L'ensemble des constructions, d'après le plan perspectif qui en a été donné, indique huit pièces séparées par un vestibule; la partie réservée au *balneum* se trouve à gauche du plan, l'ensemble des ruines occupait environ 30 mètres.

Les murailles conservées jusqu'à un mètre du sol étaient en silex et mortier, avec les angles en moëllons taillés séparés par de larges pavés rouges. Les pavages furent retrouvés, mais les visiteurs en arrachèrent une bonne partie. Au Nord-Est se trouvait une sorte de bassin carré d'environ 3 mètres de profondeur; à côté, vers le Nord, la salle d'attente dont une partie n'existe plus. Au Nord-Ouest et à côté, une cour triangulaire au centre de laquelle pouvait être la *frigida lavatio* ou bain

Digitized by Google

froid. Au Sud, deux *caldarium* dont un réservé au *laconicum* avec extrémité circulaire, *alveus*, pour le bain d'eau chaude; sous ces deux pièces se trouvait un hypocauste. A côté de ces pièces devait exister l'*apo-*

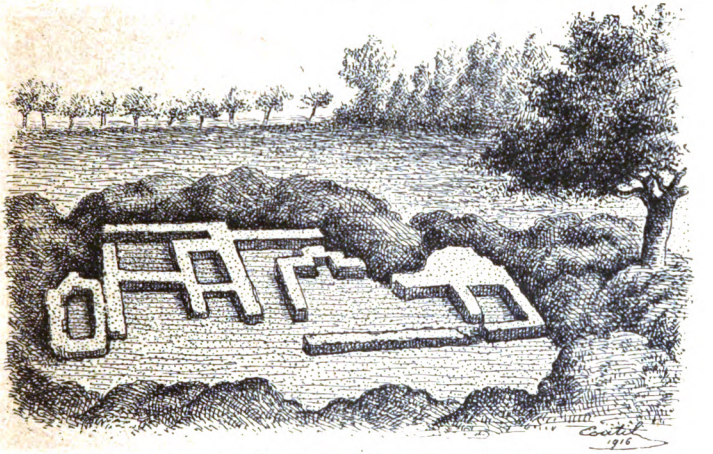

VILLA ROMAINE de PLASNES près BERNAY (EURE) 1860

Fig. 18.

dyterium dont le refend a disparu. A l'Est des *caldarium*, on a retrouvé les murailles du *tepidarium*. Dans les terrassements exécutés pour déblayer les ruines, on a recueilli beaucoup d'ossements d'animaux et de chèvre, des écailles d'huîtres, des débris de vases en terre noire ou grise, de fioles en verre, des clous, des plaques d'enduits peints en jaune, rouge et blanc, un morceau de meule à bras, un fragment de coupe rouge avec vernis métallique orné de la tête de Jupiter et d'un génie ailé; sur des fragments rouges vernis, des rinceaux, des animaux, des personnages, etc., avec les marques de potier [CV]RI[VS]; CELSI. M. (anu); SECVNI. F.

Quatre squelettes furent découverts sur le pavage des

Digitized by Google

bains, entourés de gros silex, l'un dans l'angle ouest d'un des deux *caldarium;* le second dans le voisinage du réservoir extérieur et dans une tranchée; les deux autres dans le réservoir : auprès du premier on recueillit un stylet en bronze, une clef en fer et un petit bronze avec une tête de Janus et la proue d'un vaisseau? Auprès du second, une aiguille et une épingle en ivoire, une fibule en bronze émaillé en forme d'oiseau; la tête de ces trois squelettes était orientée vers l'Est. Ces sépultures étaient romaines et non franques comme on l'a dit.

Dans les terrassements exécutés autour du *balneum* et près du *fornax,* on a recueilli un grand bronze de Marc Aurèle avec une légende un peu usée et au revers le mot CONSECRATIO, avec un aigle à droite sur un globe. Un peu plus loin, deux sépultures violées et parmi les ossements deux scramasaxes. Deux autres squelettes ont été trouvés au pied du second et près des sépultures gallo-romaines décrites précédemment.

Un neuvième squelette gisait à un mètre au sud d'un des deux *caldarium*, le dixième à l'ouest, le crâne tourné vers le sud. Les onzième et douzième reposaient à 3 mètres de l'angle du *caldarium ;* leurs pieds se touchaient: un grand bronze de Marc-Aurèle, tête laurée barbue à droite avec la légende M. ANTONIVS. AVG TR. P. XXVI. — Au revers, l'empereur voilé, sacrifiant à un autel, avec la légende : VOTA. SVSCEP. DECENN. II; à l'exergue : COS. III; dans le champ S. C.; ce bronze fut trouvé près des jambes, mais rien ne prouve qu'il ait été placé dans la sépulture, il pouvait fort bien se trouver dans les terres de remblai.

A peu de distance du neuvième squelette on a trouvé

Digitized by Google

un moyen bronze de Postume : tête radiée, barbue, à droite; au revers, FIDES. MILITVM, femme debout, à gauche, tenant dans chaque main une enseigne militaire.

Plus loin, une cassolette en bronze munie d'un anneau de suspension percée de cinq trous disposés en triangle, un pendant d'oreille, une petite clochette et un strigle en bronze. A 17 mètres à l'ouest du *caldarium*, sous un sol moins élevé, on découvrit un dallage presqu'entièrement détruit par la charrue, et en dessus, une fibule en bronze étamé formée de deux petits disques concaves. A quelques mètres de ce dallage, *un puits était comblé avec les démolitions*. Des fragments de dolium et d'amphores, de vases rouges et vernis portaient une figure drapée de Vesta, des guirlandes et des personnages. Un vase en terre blanche portait des bandes peintes en rouge; des objets en fer, bèches, crochets, pattes fiches, clefs et clous.

Camp du bois de Plasnes. — Une enceinte quadrangulaire d'une contenance d'environ 81 ares se trouve *dans le bois de Plasnes*. En avant de l'angle nord se trouve la bifurcation du chemin rural de Plasnes à Valailles, des allées de Rôtes et celle qui se dirige vers le Petit Château. Les fossés n'ont que 1 mètre à $1^{m},50$ de profondeur et une largeur moyenne de $6^{m},50$ vers le Nord-Ouest, tandis que la partie Sud-Ouest est peu apparente; elle l'est un peu plus à l'Est. Les remparts n'ont que $0^{m},50$ à $0^{m},70$ de hauteur sur 3 mètres de large dans ces parties, tandis que vers les angles Nord-Ouest et Nord, ils ont de 1 mètre à $2^{m},04$ de hauteur et 6 à 8 mètres de largeur à la base ; c'est en ce point seulement qu'ils sont véritablement visibles et

Digitized by Google

arrêtent l'attention; ils vont en décroissant sur la face Nord-Est.

SAINT-AUBIN-LE-VERTUEUX

Butte de Roquemont. — Au hameau du Ronceray, lieu dit les *Bruyères*, à une cinquantaine de mètres et le long de la route de Bernay à La Barre, se trouvait une enceinte ovale dans le pourtour de laquelle existait une butte faisant face à la vallée; cette motte mesurait $4^m,50$ de hauteur du fond du fossé; le diamètre du sommet $10^m,50$; les fossés 5 mètres de large et $1^m,70$ de profondeur. La motte formait donc un relief d'environ $2^m,80$ à 3 mètres au maximum au-dessus du sol. La superficie du sommet était d'environ 15 ares. En 1883, on planta des pommiers dans l'herbage où cette enceinte se trouvait, on nivela les fossés, et c'est avec peine que l'on peut retrouver l'emplacement de la butte. En effet, une personne de la localité ne pouvait nous préciser l'endroit, et se rappelait cependant l'avoir vue niveler. En face de cette butte se trouve un corps de ferme nommé *Manoir-de-Roquemont* ou *Roncerai*.

Dans son histoire de Saint-Aubin-le-Vertueux (1895, p. 10 et 31), M. Niel dit que la Butte de Roquemont était possédée par l'abbaye de Bernay qui, en 1210, y avait un fief de haubert. Cette butte se trouvait à 2 kilomètres de Bernay et de Saint-Aubin.

Au Buisson-Hébert, au lieu dit le *Parc Vachot*, sur le bord du chemin de Saint-Aubin-du-Bosc-Rouflet existent deux fosses portant le nom de *Fosses aux Verriers*.

Une dépendance de Saint-Aubin située à 1 kilomètre de cette localité porte aussi le nom de *la Motte*, dont le nom semble rappeler le souvenir d'un point fortifié.

Digitized by Google

SAINT-CLAIR-D'ARCEY

Sous un tas de cailloux, on trouva avant 1830 environ un boisseau de monnaies romaines en argent; l'une d'elles qui avait été conservée dans la localité était de Gordien Pie[1].

Un if énorme dont la circonférence est de 10m,50 se trouve entre l'église et la route; c'est le plus ancien arbre de la région avec l'if de la Roussière (canton de Beaumesnil) et le hêtre de la Boulaye, près de Landepereuse; ce dernier est beaucoup plus jeune.

SAINT-LÉGER-DE-ROTES

Dans le parc du château, à 150 mètres d'une grosse

SAINT LÉGER de RÔTES (CHÂTEAU de MONTIGNY 1858).

Fig. 19.

pierre, au milieu des ruines d'une villa, Mme de Montigny a découvert en 1858 une trentaine de sépultures franques, auprès desquelles se trouvaient des flèches, scramasaxes et autres objets en fer, un vase en tronc de cône, quatre fibules ansées unies ou ornées de points,

[1] A. Le Prevost. *Mémoires et notes*. T. I, p. 130.

Digitized by Google

des fragments de poterie rouge vernie ornés de scènes de chasse, chien chassant un chevreuil, un amour, des bordures; l'un d'eux porte le nom du potier PASTORCI. OF.

De petits morceaux d'os ornés de ronds concentri-

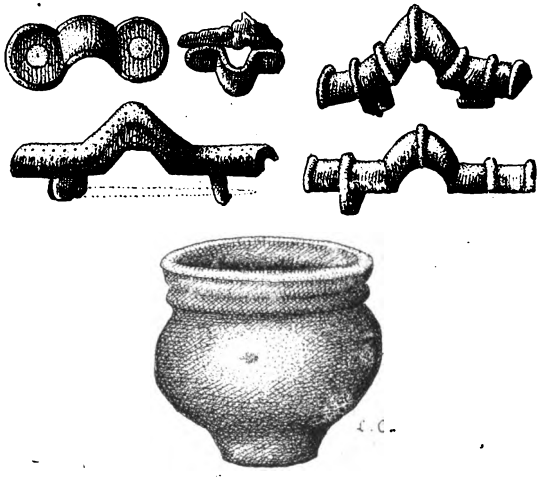

SAINT LÉGER de RÔTES. (CHÂTEAU de MONTIGNY (1858).

Fig. 20.

ques, qui ont pu servir de marques de jeu. Ces fouilles ont été surveillées par Le Métayer-Masselin[1].

SANT-MARTIN-DU-TILLEUL

En septembre 1857, Le Métayer exécuta quelques fouilles devant A. Le Prevost à la *Couture-Ecalard* (*Cultura Scalardi*) au nord du château de Saint-Martin, qui permirent de reconnaître l'emplacement d'une vaste

[1] Le Métayer-Masselin. *Recherches archéologiques dans l'arrondissement de Bernay*. Ext. Bull. monum. 1861, p. 7 et 8, planches. Bull. Commis. antiquités Seine-Inférieure, 1869. T. I, livr. 3, p. 455.

Digitized by Google

villa construite en silex, pavés, pierres, et dont les dépendances occupaient une superficie considérable[1].

Vers 1860, il découvrit des débris de murs, des tuiles et vestiges de fourneau à gauche du chemin de Bernay à Thiberville, par Maloui.

On a trouvé des tuiles à rebords en très grand nombre *le long du chemin de Courtonne*, et aussi dans la terre de l'*Aumône*, au Nord-Ouest de l'église; sur plusieurs points des *Coutures;* dans l'herbage appelé le *Pré de l'église*, le long du mur de clôture, à l'Orient et au Nord.

Une première chapelle dédiée à saint Martin doit remonter au ve siècle; elle se trouvait à l'intersection des voies antiques de Rouen vers Le Mans, d'Évreux à Lisieux, et de Brionne à Orbec.

En effet, dans son histoire de la commune de Saint-Martin-du-Tilleul, A. Le Prevost[2] croit que sur cette localité se croisaient plusieurs vieux chemins qui, peut-être, ont suivi les mêmes tracés des voies romaines antérieures (Orbec à Rouen, Évreux à Lisieux), formant en ce point un *quadrivium;* mais nous ne voyons pas que cette modeste commune puisse revendiquer ce croisement, qui a lieu depuis fort longtemps à la Rivière-Thibouville; les chemins auraient fait un trajet plus long pour descendre jusqu'à Bernay et Saint-Martin; M. Le Prevost prétend que le redressement par la Rivière-Thibouville serait dû à l'influence d'un fermier général du XVIIIe siècle : nous nous demandons sur quel document il s'est appuyé pour soutenir cette thèse.

[1] Le Métayer-Masselin. *Recherches archéologiques dans l'arrondissement de Bernay*, 1861, p. 5 et 6. (Ext. Bull. monumental, 1861).

[2] *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure.* T. III, p. 399-400.

Digitized by Google

SAINT-NICOLAS-DU-BOSC-L'ABBÉ

Le nom de *Catelier* que porte un des hameaux permet de supposer qu'en cet endroit se trouvait une enceinte antique.

SERQUIGNY

Les plus anciennes découvertes d'objets et de substructions romaines faites à Serquigny remontent à 1773. Un maçon nommé Marais pratiqua de cette époque jusqu'en 1780, c'est-à-dire pendant près de sept ans, divers travaux de démolition sur la propriété de Maubuisson, appartenant alors à M. de Poligny, notamment les murailles d'un vaste appartement de 6 mètres sur 16^{m},50 situé au sud d'un four à chaux : cet appartement était dallé en pierres de Caumont. On trouva beaucoup de tablettes en marbre blanc et des fragments, bras, jambes et débris d'épaules de statues taillées dans la même pierre, qui furent exposés pendant longtemps dans le château.

Plus tard, de 1780 à 1790, M. Duthrone, homme d'affaires de M. de La Roque, alors seigneur de Serquigny, fit démolir par le même Marais des constructions situées dans une pièce de terre appartenant alors à MM. Ravet et Legrand : c'étaient des appartements de 3 à 4 mètres carrés dont les murs avaient 0^{m},55 à 0^{m},70 d'épaisseur; le dallage était aussi en pierres de Caumont, situé à 3^{m},50 au-dessous du sol. Un revêtement de dalles semblables existait tout autour du bâtiment jusqu'à 0^{m},30 et 0^{m},60 de hauteur; il était surmonté d'une cymaise de 0^{m},80 de hauteur. Toute la partie supérieure de l'appartement était recouverte d'enduits peints à fresque, en général de couleur rouge et bleue et ornés de fleurs : le

Digitized by Google

fouilleur fut frappé de ne pas voir de portes; mais ce serait invraisemblable. La maçonnerie était composée de silex avec chaînes de tuiles. *C'est dans cet endroit surtout qu'on pourrait reprendre les fouilles.* On a prétendu aussi avoir vu dans ce champ un bâtiment circulaire revêtu de marbre blanc à l'intérieur [1].

En octobre 1830, MM. Ravet et Legrand avertirent A. Le Prevost qu'on trouvait des fragments de marbre de diverses espèces et de petits cubes de verre bleu et vert provenant probablement d'une mosaïque située entre le domaine de Maubuisson et le Petit Château ou Presbytère ; les morceaux de marbre blanc ou veiné et vert antique, ainsi que les tablettes, étaient si nombreux que M. de Poligny en fit paver une salle de son château : des corniches et tablettes de marbre furent employées dans d'autres maisons, ainsi que les tuiles, pavés et tablettes de pierre de Caumont utilisés dans les maisons de Maubuisson. C'est en approchant de Maubuisson que les débris antiques étaient les plus nombreux. Un aqueduc a été reconnu, il devait amener les eaux de la Charentonne vers la forge de Courcelles et à la villa. M. Le Prevost croit qu'elle se trouvait dans la partie inférieure de la cour du château de Maubuisson, située à mi-côte. On a cru suivre le passage de cet aqueduc dans la partie inférieure de Maubuisson vers une prairie située près du pont au-delà de l'église : il était formé de tuyaux en terre cuite quadrangulaires et à pans arrondis, s'emboitant l'un dans l'autre et placés dans un bain de mortier [2].

[1] On a trouvé de l'autre côté de la rivière, dans la forêt de Beaumont, un édifice circulaire.

[2] A. Le Prevost. *Note sur les antiquités romaines de Serquigny.*

Digitized by Google

D'après le colonel Goujon[1], la *villa urbana* se trouvait sur l'emplacement de la propriété Gattier, à mi-côte, face au Sud ; la *villa rustica*, sur le terrain rectangulaire qui descend en pente douce de la terrasse à Serquigny, entre le chemin d'accès à la terrasse à l'Ouest et le nouveau cimetière à l'Est ; enfin, le cimetière romain, au-dessous des dépendances et à proximité du pont et de l'église, au hameau du Petit-Nassandres.

Nous citons ce passage à titre de simple hypothèse, car aucune fouille n'a été faite pour préciser ces identifications ; et nous n'avons jamais entendu dire que l'on ait trouvé des incinérations gallo-romaines dans le cimetière actuel. Le colonel Goujon croyait aussi que le pont actuel « était assis sur les substructions du pont romain ». Le pont actuel est petit et trapu, sans contreforts, il est composé de cinq arches en pierre de moyen appareil reliées par d'épaisses couches de mortier collatérales, ces dernières sont un peu plus élevées et plus ouvertes que celles qui s'appuient sur les deux rives, ce qui donne à la chaussée qui le traverse une légère montée en dos d'âne. Ce pont mesure 24 mètres de longueur ; il est légèrement ogival et peut remonter au XIIe ou au XIIIe siècle ; il n'est pas dans l'axe de la rivière. Quant au pont de l'Étang, il est moins ancien et il a encore été fortement modifié en 1818.

A une centaine de mètres du pont et en aval, dans une tranchée de 8 mètres de largeur et de 50 centimètres de profondeur, creusée en 1882 pour l'écoule-

(Ext. Rec. Soc. d'agricult., sciences, arts et belles-lettres du dépt. Eure. T. I, 1830, p. 366 à 372) ; tirage à part de 11 pages ; et *Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés à Berthouville*, p. 31.

[1] Le colonel Goujon. *Aperçus historiques et archéologiques à propos du vieux pont de Serquigny*. Bernay, 1882, 16 p.

Digitized by Google

ment des eaux au moment des inondations, les ouvriers ont découvert des fondations en pierres sèches de 0m,65 d'épaisseur avec des compartiments de 4 à 8 mètres de largeur ; les murs perpendiculaires à la tranchée se perdaient sous le talus du chemin de fer ; dans les terres de déblai, on a trouvé de nombreux débris de tuiles romaines, des fragments de poterie funéraire, noire, grise et rouge vernie, et une monnaie de Lucille, femme de Lucius Verus.

Époque franque. — Nous avons acheté chez M. Garreau, marchand d'antiquités à Évreux, trois vases qui auraient été trouvés dans une accote de la voie ferrée traversant le territoire de cette commune : il est toujours difficile d'affirmer en pareil cas que ces vases ont bien été trouvés dans l'endroit indiqué ; l'un en terre grise jaunâtre mesure 0m,12 de hauteur, il est caréné ; la partie supérieure porte deux zones de dessins formés de trois rangées superposées de dents de scie ; l'autre vase est noir, il mesure 0m,095 de hauteur, il est aussi caréné avec deux zones formées de dessins à la molette, composées de carrés avec les deux diagonales en croix, et d'autres carrés formés de lignes parallèles horizontales, et d'autres carrés formés de petits damiers. Ce dernier décor a été trouvé à Muids, Saint-Pierre-du-Vauvray, Cahaignes, Bueil (Eure) ; dans la Seine-Inférieure, la Somme et l'Aisne.

Le Fort ou Camp Saint-Marc. — En face de Serquigny, au bord du bois, dans des bruyères, à un kilomètre au plus de la chapelle Saint-Marc située au Sud et en arrière, se trouve un retranchement nommé le *Fort Saint-Marc ;* sa contenance est d'environ 80 ares, il a la forme d'un trapèze ; les remparts les plus élevés

Digitized by Google

font face à Serquigny, ce sont ceux du côté Nord-Ouest : de ce côté il y a même un second petit talus en avant du plus élevé qui a $5^m,50$ au-dessus du fond du fossé, et $2^m,85$ de relief du côté intérieur du camp ; le fossé qui sépare ces deux talus mesure 8 mètres de largeur et $2^m,75$ de profondeur ; une porte de 3 mètres s'ouvre au

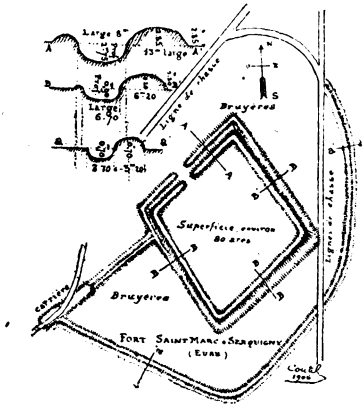

Fig. 21. — Camp Saint-Marc, dans la forêt de Beaumont-le-Roger.

centre (voir la coupe AA). Les trois faces Sud, Sud-Ouest et Sud-Est offrent un talus principal de $1^m,20$ de hauteur, en dedans de l'enceinte, et de $2^m,10$ du fond du fossé qui a $6^m,70$ de large et $0^m,90$ de profondeur, avec un léger talus extérieur (voir coupe BB). En arrière de ces trois faces existe une seconde enceinte moins haute, les talus figurés sur la troisième coupe a' a' mesurent $1^m,40$ du fond du fossé, ils font sur le sol environnant un simple relief de $0^m,70$, avec des fossés de $3^m,70$ de largeur et seulement $0^m,70$ de profondeur ; ils se rattachent au camp sur la face Ouest, on ne remarque pas de jonction de ce talus contre la face Est. Plusieurs

Digitized by Google

enceintes offrent ainsi sur un de leurs côtés des fossés et talus peu importants dont la défense ne pouvait être efficace qu'autant que des palissades les complétaient : il faut admettre aussi que la guerre actuelle nous rend bien mauvais juges sur l'efficacité de retranchements qui ont au moins neuf siècles d'existence et dans tous les cas sont antérieurs à l'usage des armes à feu.

VALAILLES

En 1856 et 1857, entre Valailles et Menneval, mais sur cette dernière commune de Menneval, on découvrit des substructions gallo-romaines composées de trois appartements, sur le pavage en terre cuite desquels étaient placés symétriquement une quarantaine de squelettes, dont quelques-uns étaient placés dans des sortes de niches en béton ; un puits funéraire se trouvait à 25 mètres de distance. (Voir plus haut à l'article de *Menneval*.)

CANTON DE BRIONNE

ACLOU

Epoque Gallo-Romaine. — Des monnaies romaines ont été trouvées sur cette commune en 1817. M. Le Métayer-Masselin, de Bernay, possédait un camée romain trouvé vers 1837 dans les environs de cette commune. (*Congrès de la Société française d'archéologie*, 1857).

LE BEC-HELLOUIN

Époque franque. — La chapelle de Saint-Martin-du-Parc doit remonter à une haute antiquité ; elle est placée sur le bord du vieux chemin de Séez à Rouen qui se réunissait à Saint-Denis-des-Monts à une autre voie passant à Pont-de-l'Arche et se dirigeant vers Rouen.

Digitized by Google

BERTHOUVILLE

Époque gauloise. — Les monnaies gauloises découvertes sur cette commune par Le Métayer prouvent qu'elle fut habitée avant la construction des temples romains [1].

Il les offrit à M. de Saulcy, quatre seulement sont décrites dans le *Catalogue des monnaies gauloises du Cabinet des médailles* publié par MM. Muret et Chabouillet. Les monnaies suivantes sont indiquées par ce catalogue comme trouvées sur cette commune :

N° 7150. Cheval à gauche ; au-dessous, un point dans un cercle de perles, traces de légendes. — R. Sanglier courant à gauche. Br. P. 1, 22 (de Saulcy). Attribuée aux *Lexovii*.

N° 7151. CISIAMBOS. Tête à droite. — R. Lion à droite ; derrière, arbre déraciné ; dessous, étoile. Br. P. 2, 69. — *Lexovii* (de Saulcy et Le Métayer-Masselin).

N° 7153. CISIAMBOS. Tête à droite. — R. Lion à droite ; derrière, arbre déraciné ; dessous, étoile. Br. P. 2, 02.

N° 7165. CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO. Aigle éployé. — R. SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO. Fleur à quatre pétales, munie de ses étamines. Br. P. 6, 32. (un exemplaire dont la légende varie un peu a été trouvé à Rueil (Eure-et-Loir), lors de la captation des eaux de l'Avre). *Lexovii*.

N° 7277. Personnage nu, les jambes écartées et repliées, la droite étendue, la gauche ramenée à la hanche ; derrière, point dans un cercle de perles. — R.

[1] M. Le Métayer-Masselin dit qu'il a trouvé au Villeret trente types différents de monnaies des *Eburovices*, *Veliocasses*, *Baiocasses* et *Lexovii* (Note sur l'état des fouilles entreprises à Berthouville, près Bernay, en 1861). (Ext. *Bull. monum.*, 1862, p. 257) ; nous les avons mentionnées dans notre *Inventaire des monnaies gauloises du département de l'Eure*.

Digitized by Google

Cheval androcéphale à droite; au-dessus et au-dessous, astre chargé de trois points et point centré devant le cheval. Br. P. 2, 75. — *Veliocasses*. (de Saulcy).

N° 7279. Même remarque. Br. P. 2,80. — (de Saulcy).

N° 7338. Tête à droite. — R. Sanglier à gauche; en dessous, une roue. Br. P. 2, 07.

Ces trois exemplaires sont attribués aux *Veliocasses*. — (de Saulcy). M. Le Métayer mentionne dans sa notice qu'il avait trouvé aussi un SVTICOS.

N° 8498. Lion à droite ; dessous, bucrâne couché. — R. Cheval à gauche ; au-dessus, bucrâne ; au-dessous, point centré. Br. P. 3, 10. — (de Saulcy). Cette monnaie a été trouvée et fait partie du même groupe que les n°s 7.150, 7.151 et 7.153, qui précèdent.

Découverte du trésor. — Le nom de cette modeste commune du canton de Brionne est devenu célèbre depuis la découverte de 1830. La route actuelle qui traverse Berthouville se rattache à quelques kilomètres vers le sud aux routes de Rouen à Alençon par Brionne et Bernay, et de Paris à Cherbourg par Évreux et Lisieux ; il est facile de voir que les ruines dont nous allons parler se trouvaient à proximité de deux voies romaines importantes traversant des localités citées dans l'Itinéraire d'Antonin.

Le hameau du Villeret où furent découvertes les ruines est à 13 ou 1.400 mètres, à l'ouest de l'église de Berthouville; les ruines se trouvaient de chaque côté de la voie romaine dénommée actuellement chemin d'Orbec à Saint-Pierre-de-Salerne : le Villeret est situé au Nord-Ouest de Berthouville, il se trouve entre les communes de Morsan et de Saint-Cyr-de-Salerne.

Digitized by Google

C'est dans ce hameau, au lieu dit *le Trésor* (Section F. n° 17 du cadastre de Berthouville) que le 21 mars 1830, Prosper Taurin heurta le soc de sa charrue contre un obstacle situé à environ 45 mètres du chemin moderne du Marché-Neuf, en un point qui avait déjà arrêté les précédents labours. Après avoir enlevé une grande tuile romaine placée debout vers l'Est il trouva à côté plus de cent objets en argent reposant en bloc sur de la marne à 1^{m},60 de profondeur : l'ensemble se composait de 69 vases intacts ou mutilés, d'anses et de pieds dessoudés, de débris informes et couverts de terre, en un métal gris, terne, noirâtre, oxydé et fragile, ressemblant vaguement à de l'argent.

Pour un paysan ignorant, cet amas de métal pesant environ une cinquantaine de livres ne pouvait qu'être vendu à un bijoutier pour être refondu. D'autre part, il s'agissait d'un trésor caché et il pensa qu'y toucher pourrait lui porter malheur ; c'est pourquoi il retira tous les vases du sol « *à coups de pioche* », les faisant entrer pêle-mêle dans un grand sac à grains et, fier de sa trouvaille, il rentra chez lui. L'après-midi, il retourna déblayer l'endroit de la cachette ; il enleva des grandes dalles et remarqua que les parois étaient maçonnées en briques, que tout à côté il y avait des murs énormes et beaucoup d'écailles d'huitres ; il nivela ensuite l'endroit.

Quelques jours après, il remit le précieux sac sur le dos de son cheval et se dirigea vers Bernay, pour aller offrir sa découverte à un horloger-bijoutier ; mais auparavant, il s'arrêta chez son parent Liston, huissier, qui en homme rompu aux affaires le dissuada d'agir aussi vite et fut d'avis de parler d'abord de la découverte au Dr Bardet, et ensuite à Auguste Le Prevost, archéologue

Digitized by Google

La lettre R [illegible] R [illegible] R désigne les Voies Romaines

L. COUTIL d'après le R. P. de LA CROIX

Fig. 22. — Plan cadastral de Berthouville.

Digitized by Google

et érudit de la région. Ce dernier fit nettoyer et ranger les vases, les étudia, et publia dans le *Journal de Rouen* des 19 et 21 avril ; 7, 17, 22 mai et 7 juin 1830 des notes sur cette découverte, qui parurent ensuite dans le *Recueil de la Société libre d'agriculture de l'Eure*[1]; il confia à un dessinateur de Bernay, Prétextat Oursel, le soin de reproduire les principaux vases au trait pour un travail plus complet[2].

Acquisition du trésor[3]. — Les articles publiés par A. Le Prevost dans le *Journal de Rouen* du 19 avril au 7 juin 1830 furent immédiatement reproduits par les journaux de Paris ; cette nouvelle amena à Bernay Raoul Rochette, conservateur du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque du Roi, qui s'était fait autoriser par le Conseil administratif de la Bibliothèque et auquel on avait voté un crédit de 10.000 francs, que Rochette s'offrit d'avancer à l'État.

Pendant ce temps, le Sous-Préfet de Bernay, Augustin Delahaye, avait informé le Préfet de l'Eure de la découverte de Berthouville, en le priant d'en aviser le ministre de l'Intérieur et l'Intendance du Roi. Le 26 avril, Charles Lenormant fut envoyé par la Direction des Beaux-Arts de la maison du Roi ; il estima à 14.500 francs l'ensemble des objets. Rochette ignorait totalement le voyage de Lenormant, il arriva à Bernay

[1] A. Le Prevost. *Rapport sur les antiquités de Berthouville* (Rec. Soc. libre de l'Eure, 1830, pp. 262-268 et 342-365) ; id. *Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés en mars* 1830 *à Berthouville*. Caen, 1832.

[2] Oursel. *Antiquités romaines trouvées à Berthouville, près Bernay, département de l'Eure, le* 21 *mars* 1830, *dessins de Prétextat Oursel ;* 10 planches lithographiées par Lévilly.

[3] Ce chapitre est le résumé de l'article consacré par M. Babelon à réhabiliter la mémoire de Raoul Rochette, dans son remarquable ouvrage sur le *Trésor d'argenterie de Berthouville*. Paris 1916. Lévy, éditeur. 153 pages, XXXIV photogravures, accompagné de nos dessins et plans.

Digitized by Google

le 2 mai, trois ou quatre jours après le départ de ce dernier ; il eut la bonne idée d'acheter le trésor, car Lenormant, aussitôt son arrivée à Paris, écrivit au Sous-Préfet de faire l'acquisition au prix qu'il avait offert.

En arrivant à Bernay, Rochette y avait trouvé C. Rollin, le grand marchand de médailles et d'antiquités de Paris ; il le pria de se désister en faveur du Cabinet des médailles ; Rollin accepta, mais à la condition que les objets doubles ou pendants de la collection lui seraient remis d'après une estimation faite dans le Conservatoire de la Bibliothèque nationale dont dépend le Cabinet des médailles.

Ce détail acquis, Rochette parvint après beaucoup de difficultés à acheter le 3 mai 1830, pour *le prix de* 15.000 *francs*, « *une collection d'objets antiques en argent pesant quarante-neuf livres* 6 *onces* ». Ce fut Rollin qui prêta 10.000 francs à Rochette pour aider à payer les 15.000 francs, que Taurin exigeait immédiatement ; il se contenta d'une obligation de Rochette pour le surplus. Les objets furent emballés dans la soirée, et l'heureux acquéreur partit avec eux le lendemain. Outre les 15.000 francs on avait promis 1.500 francs à l'huissier Liston pour le récompenser d'avoir sauvé les objets de la fonte et d'avoir empêché la vente au British Museum ; Rochette remit aussi 500 francs au bureau de bienfaisance, ce qui portait à 17.000 francs le total de l'acquisition. A peine la vente était connue qu'on prétendit qu'elle avait été faite à vil prix, qu'on avait abusé de l'ignorance du vendeur et que pour obtenir un prix modique, Rochette avait promis à Taurin de faire exempter son fils du service militaire[1].

[1] *Mémorial de l'Eure*, 2e année, n° 5, mai 1830, p. 26.

Digitized by Google

Les objets furent exposés publiquement en juin, au Cabinet des médailles, où ils furent vivement admirés.

Sur ces entrefaites, Rollin vint réclamer les doubles promis, car un très riche amateur, le duc de Blacas, lui avait offert, paraît-il, 24.000 francs pour un des vases qui devait faire double emploi. Mais Rochette reconnut que rien ne pouvait être distrait. Le Conseil de la Bibliothèque décida que Rollin ne pouvait réclamer que l'intérêt de l'argent avancé et un dédommagement pour les objets sur lesquels il avait dû compter et qu'on ne pouvait lui livrer. Cependant le Conservatoire de la Bibliothèque trouva que l'on pouvait inscrire au débit de la Bibliothèque une somme de 30.000 francs pour l'achat, sur laquelle on pourrait offrir 13.000 francs à Rollin.

Les choses en étaient là quand la Révolution de juillet 1830 survint ; on cria au scandale et on objecta que l'Etat ne pouvait rembourser 30.000 francs pour des objets qui avaient été achetés 15.000 francs ; on laissait entendre qu'il y avait là quelque marché de complaisance et la délibération du Comité de la Bibliothèque fut rejetée. Les choses traînèrent ainsi pendant trois ans, mais le ministre Guizot voulut en finir, et le 14 mai 1833, il approuva l'achat du trésor pour 17.000 francs nets, remboursables à Rollin en quatre versements et sans intérêts.

Les ennuis n'étaient pas terminés pour Rochette; il avait des ennemis furieux de son succès et qui ne cessèrent de critiquer le manque de formalités administratives employées par lui pour cet achat, et l'Administration ne le défendit pas, malgré le rapport de Paulin Paris son collègue, qui l'avait ainsi qualifié : « *modèle constant de la plus sévère délicatesse et de la plus inattaquable*

Digitized by Google

probité ». Le 1er mars 1848, le ministre Hippolyte Carnot lui enleva sa fonction de Conservateur du Cabinet des médailles, mais on lui maintint sa chaire d'archéologie à la Bibliothèque, ce à quoi Rochette répondit : « Ah ! que je vous plains, Monsieur, de nourrir tant de haine contre un homme que vous connaissez si peu, uniquement parce que vous avez été injuste envers lui ». Ces tracasseries ne l'empêchèrent pas d'être membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des Beaux-Arts, secrétaire perpétuel de cette Académie et professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale[1].

Les fouilles de Le Métayer-Masselin, 1861-1862. — Pendant trente ans, le champ de la découverte et les environs furent à peine visités, sauf par Taurin qui espérait encore trouver des objets, et qui en trouva, puisqu'après sa mort, en 1865, on vendit lors de sa vente, des ex-voto en bronze, jambes, bras, mains, pieds.

En 1848, Arcisse de Caumont demanda au Congrès de Bernay de la Société française d'archéologie qu'on votât une somme de 150 francs pour commencer de nouvelles recherches ; la somme resta sans emploi. Les paysans seuls cherchaient de temps à autre pour trouver un autre trésor dont on soupçonnait l'existence, et une prétendue Vénus en or massif. Aussi les ruines souffrirent de ces travaux.

De ce que deux temples existaient au Villeret en ce point, dédiés l'un à Mercure et l'autre à Maia, on a supposé que les autres édifices ont pu avoir des trésors,

[1] Nous ne citons pas les divers pamphlets de Carnot contre Rochette et les diverses accusations, il suffit de se reporter à l'ouvrage de M. Babelon, p. 13.

Digitized by Google

dont le premier consacré à Mercure a beaucoup souffert ; l'autre trésor, dont il existe un souvenir par l'appellation du cadastre, a pu appartenir au temple de Maia.

En 1861, Le Métayer-Masselin entreprit des fouilles sous la surveillance du cordonnier Guérin et de sa femme, dans sa pièce de terre située à l'Est de celle de Taurin, limitée au Sud par le chemin du Marché-Neuf à Pont-Authou (*Triage du Trésor*, section F, n° 17). Guérin s'était réservé les objets d'or et d'argent.

Les fouilles de Le Métayer révélèrent des murs revêtus de stucs variés, surtout jaunes, des monnaies et des vases. La Société française d'archéologie vota à nouveau 250 francs pour l'aider et M. de Saulcy ajouta 500 francs. Arcisse de Caumont et de Saulcy vinrent visiter les fouilles à la fin de juillet 1861. Elles furent entreprises à 50 mètres de l'emplacement du trésor dans une butte ; c'étaient des murs enchevêtrés en briques alternant avec de petits moellons carrés, des squelettes placés sur les dallages, comme à Menneval, et des traces d'incendie. Le plan des fouilles fut dressé par Hellouin sur 3.320 mètres carrés offrant quatre enceintes rectangulaires, inscrites les unes dans les autres, diverses chambres annexes et des longs murs limitant des cours [1].

Nous ne publions pas le plan de Le Métayer parce qu'il correspond à peu près à celui du P. de La Croix. Pour fixer sur les dimensions des édifices, nous dirons que le premier rectangle mesurait environ 58 mètres sur chaque face et renfermait trois enceintes concentriques ; contre le mur Nord se trouvait un autre petit rec-

[1] *Bulletin monumental*. 5e série. T. VII, 1861, p. 419. et T. VIII, 1862, p. 255.

Digitized by Google

tangle, qui a pu être le *sacrarium*, où étaient placés primitivement les vases d'argent faisant l'objet de cette étude. Les murs intérieurs de cette *cella* ou *sacrarium* étaient ornés de feuillages, fleurs, fruits, bras et jambes. Deux couloirs étaient parallèles et à leur extrémité s'en trouvaient d'autres : c'est au point F, dans une sorte de *sacellum* que fut trouvé un sistre de bronze. En arrière des quatre enceintes concentriques se trouvait la *cella* du temple avec des murs très épais; le pavage était en marbre ; au centre, l'emplacement d'un piédestal de statue était réservé ; on trouva aussi des morceaux de marbre rouge sculpté provenant des carrières de Vieux (Calvados) éloignées de 100 kilomètres environ. Les fouilles durèrent près de neuf mois portant sur environ 2.300 mètres carrés. Parmi les objets trouvés par Le Métayer, nous citerons : des feuilles et paillons d'or, un petit torques et une fibule en argent. — *Bronze :* un oiseau, un sistre avec ses cordes de $0^{m},20$ de long, un trident, un marteau, un vase ciselé fragmenté, trois feuilles de laurier argentées provenant d'une couronne, un torques, une clochette, deux pieds de siège, une spatule, une cuillère à parfums, deux anneaux entourés de 21 globules, deux anneaux avec chaton, une pince à épiler, des fibules variées, plaques de miroir brisées, débris de bracelets, revêtements, clous, etc., deux petites rouelles, douze monnaies romaines coupées par moitié. — *Fer :* un grand couteau, une faucille, un trident, deux fers de flèche, une fibule, deux clefs, trois anneaux, deux instruments indéterminés. — *Ivoire :* six boutons, flûte, quatre jetons, un objet indéterminé. — *Marbre :* fragment d'inscription gauloise, morceau de grande vasque, tronçons de colonnes, stylobates, consoles, modillons. — *Poterie et*

Digitized by Google

verrerie : débris de terre samienne, avec marques de potiers ; morceaux de vase grec ; vase en verre de couleur brisé ; six jetons en verre violet, bleu, vert. — *Peintures :* parties de personnages, fleurs et fruits ; frise en terre cuite moulée. — *Objets préhistoriques :* Quatre hachettes en silex et jade, haches de l'âge du bronze.

Nous devons ajouter la plupart des monnaies gauloises dont nous avons parlé au début de cet article ; nous les avons décrites dans notre *Inventaire des monnaies gauloises du département de l'Eure ;* elles sont comprises sous les numéros 7150, 7151, 7153, 7165, du Cabinet des médailles de Paris. Cette dernière porte la légende CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO et au revers SIMISSOS PUBLICOS LIXOVII. C'était la première fois que cette monnaie était signalée, on discuta sa légende qui finalement fut attribuée au chef des Lexovii ; on l'avait d'abord attribuée à Viridovix. Les numéros 7277, 7279, 7338 sont des Veliocasses ; Le Métayer a même signalé un SVTICOS.

Parmi ces trente monnaies, il en est qui avaient été trouvées à Berthouville avant les fouilles de 1861.

Quant aux monnaies romaines, elles s'étendaient depuis les Consulaires de l'époque d'Auguste jusqu'à Constantin II (337-340 de J.-C.) ; ces indications de Le Métayer sont vraiment trop concises pour renseigner sur la période où *Canetonum* fut occupé.

Les fouilles de Le Métayer furent gênées par la rapacité des habitants qui fouillaient la nuit et bousculaient les ruines mises à jour, les pans de murs et les stucs, malgré l'assistance des autorités. Bien que le terrain et les ruines furent classés comme monument historique, que Le Métayer fût délégué du Gouvernement, la femme de Guérin, qui s'était séparée de biens avec son mari,

Digitized by Google

intenta le 4 juin 1863 une action en justice pour que MM. Le Métayer et de Saulcy : 1° remettent le plus tôt possible le champ en son primitif état de culture ; 2° restituent à la femme Guérin tous les objets découverts au cours des fouilles. Le Métayer offrit de payer la pièce de terre 1.800 francs, prix auquel elle avait été acquise deux ans auparavant.

L'avoué de la femme Guérin rédigea une requête où il demandait au Tribunal civil de prononcer contre Le Métayer une série de condamnations s'élevant au total à environ 17.000 francs (prix d'achat du trésor d'argenterie). Il y eut une série d'audiences les 24 novembre 1863, 27 janvier, 8, 9 et 10 mars 1864. Enfin, le 17 mars, le Tribunal civil de Bernay débouta les époux Guérin-Douche de leurs ridicules prétentions.

La conclusion, c'est que les fouilles de Le Métayer furent arrêtées et les murs découverts furent fortement endommagés.

Les nouvelles fouilles du P. de La Croix en 1896. — Depuis l'abandon des fouilles de Le Métayer, aucune découverte ne fut signalée. M. Henri Duval, de Berthouville, en exécuta vers 1895 dans son champ qu'il avait acquis de P. Taurin ; il découvrit une corniche ornée de moulures et de modillons, ainsi que dix grosses pierres de taille aux arêtes encore vives dépendant d'un mur de $1^{m},80$ de largeur et 1 mètre de hauteur, en maçonnerie de silex, reposant sur des pierres de taille provenant de la première construction du temple. C'est alors que M. Join-Lambert, conseiller général du canton, s'entendit avec M. Duval pour continuer les fouilles à ses frais ; de nouveaux blocs sculptés du temple furent déblayés, des tuiles, des débris de vases rouges, des

Digitized by Google

monnaies dont un grand bronze de Lucille, un dépôt d'écailles d'huîtres d'environ un mètre cube ; Mme Etard, fille de M. H. Duval, découvrit un pied de vase en argent (phiale ou canthare) qui fut offert à M. Join-Lambert, et qui à son tour l'a offert au Cabinet des médailles : on n'a pu l'identifier aux autres objets de la série.

Le 2 mai 1896, M. Babelon, membre de l'Institut, ayant accepté l'invitation de M. Join-Lambert, visitait l'emplacement des ruines ; il s'assura de l'intérêt qu'il y avait à les poursuivre et il l'engagea à présenter, comme Président et au nom de la Société libre de l'Eure, une demande de subvention au ministre de l'Instruction publique et en proposant que le R. P. de La Croix eût la direction des fouilles.

La demande de M. Join-Lambert, patronée par M. Babelon, fut appuyée par la Section archéologique du Comité des travaux historiques et archéologiques ; le ministre accorda la subvention, et le 29 septembre 1896, le P. de La Croix arrivait à Berthouville. En attendant la subvention, M. Join-Lambert assura tous les frais de séjour et des fouilles, ainsi que le Conseil général de l'Eure, *la Société libre de l'Eure* et *la Section de Bernay*.

M. Babelon retourna à Berthouville en novembre, il publia deux comptes-rendus dans le *Bulletin archéologique*. Les recherches étant terminées, en février 1897, le P. de La Croix adressa au ministre le rapport suivant, publié dans le *Bulletin archéologique de 1897* :

« Je me mis à l'œuvre le 28 septembre 1896... au bout de quelques jours de travail, je m'aperçus que j'étais en présence de quatre édifices, dont deux d'une époque différente des deux autres... il ne restait plus rien des murs, que 0,10 à 0,20 centimètres. Un examen attentif

Digitized by Google

m'a permis de distinguer facilement la première époque de la seconde, grâce à la différence de profondeur des rigoles de fondation, celles de la seconde époque étant

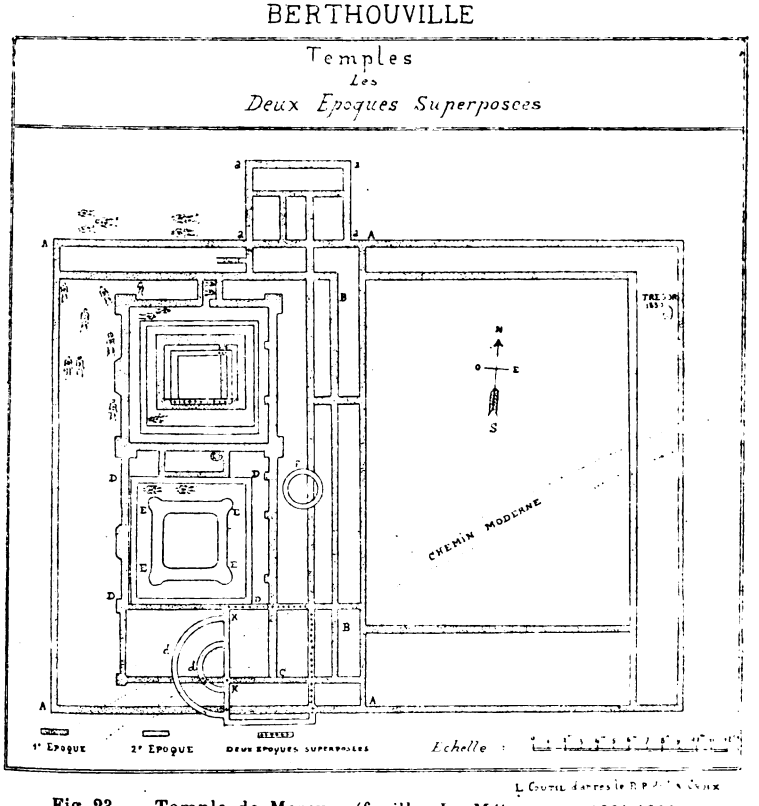

Fig. 23. — Temple de Mercure (fouilles Le Métayer en 1861-1862 et du R. P. de La Croix en 1896).

de 0,10 à 0,15 centimètres creusées plus avant dans la terre, de nature argileuse. »

Les temples. — « Le premier édifice se composait d'une grande enceinte AAAA (péribole) enveloppant une aire de 4.600 mètres carrés environ. Dans cette enceinte

Digitized by Google

s'élevaient deux temples : l'un (au Nord) composé de deux rectangles enchâssés l'un dans l'autre. Le rectangle intérieur ou *cella* avait 100 mètres carrés. Un mur les séparait en deux parties très inégales. Le rectangle extérieur (*pronaos*) couvrait à peu près 4 ares ; il était flanqué au Nord et au Sud de deux petites chambres. Dans l'une (au Sud) où était située une petite tourelle (vers D) on déposait peut-être les offrandes, parmi lesquelles le trésor ; l'usage de l'autre, plus petite, au Nord, nous paraît difficile à déterminer. Ce premier temple était dédié sans doute au Mercure Auguste de Canetonum.

« L'autre temple (accolé au précédent, et au Sud DD), rectangle allongé, avait 24 mètres sur 6 ; un mur formant cloison séparait la *cella* du *pronaos* : il se pourrait que ce fût là un temple consacré à une divinité parèdre du dieu Mercure. Le *pronaos* (C) avait $12^{m},10$ sur $8^{m},40$ et la *cella* $5^{m},40$.

« Autour de ces édifices régnaient des galeries pavées en dalles de pierres blanches. C'est sans doute sous une des dalles situées à l'Est que fut caché le trésor découvert en 1830 par Taurin (dont l'emplacement est indiqué sur le plan). Ces galeries entouraient un grand préau de trois ares traversé par un chemin moderne. La destruction de cet ensemble de constructions eut lieu vraisemblablement dans la seconde moitié du IIIe siècle, peut-être au moment de la première révolte des Bagaudes.

« A une époque qu'il est impossible de préciser, on rebâtit deux temples presqu'à l'endroit où étaient situés les premiers, mais sans cependant s'appuyer sur leurs fondations ». On peut s'en rendre compte par le plan où

Digitized by Google

les constructions des deux époques sont superposées et figurées dans l'état où les fouilles de Le Métayer-Masselin les ont mises à découvert (les teintes foncées permettent de distinguer les constructions anciennes des plus récentes qui sont blanches). Pour cette deuxième époque « le second temple central fut sensiblement rapproché du premier ; on reconstruisit une tourelle dont le diamètre intérieur était de $3^m,10$, tandis que le diamètre intérieur de la première n'était que de $0^m,60$. Peut-être cette tourelle avait-elle la même attribution que l'ancienne.

« Le nouveau temple situé au-dessus, au Nord, élevé sur l'emplacement du premier, était de dimensions plus petites et la *cella* ne comportait aucune division ; les murs étaient moins épais, sans entes aux angles.

« Le second temple fut réédifié dans l'ancien préau ; la *cella* carrée, à murs extrêmement épais, était entourée du *pronaos*. Les pierres de corniche, dont j'ai parlé plus haut, ont été mises à jour dans les fondations des murs de la *cella* de ce dernier temple.

« Au Sud, et chevauchant sur les constructions de première époque, se trouve une construction de seconde date, terminée par deux murs concentriques coupant la galerie du péribole de première époque, dd DKKD, ce qui prouve que ce péribole n'avait pas été reconstruit. Il serait bien hardi de déterminer l'usage de cette construction de forme rectangulaire, terminée à l'Ouest par deux hémicycles dont la forme rappelle celle des basiliques.

Puits. — « Auprès des temples se trouvent toujours des sources ou des puits. L'élévation du plateau de Berthouville (179 mètres au-dessus du niveau de la

Digitized by Google

mer) ne permettait guère de croire à l'existence de sources. On me signala un puits à 90 mètres des temples, caché par des broussailles ; l'ayant fait dégager, je me fis descendre dans l'intérieur et constatai qu'il était remblayé à 35^{m},60. L'exploration assez difficile me révéla qu'il avait été utilisé au Moyen Age pour l'extraction de la marne, car des chambres furent creusées dans le calcaire à trois époques différentes, à 40 et 43 mètres de profondeur. Le déblaiement s'arrêta à 70 mètres. Au milieu de la vase, il y avait plus de deux mètres cubes de bois de chêne travaillé, et comme une clef se trouvait au milieu, il est permis de supposer que c'était l'entourage et la couverture en bois qui étaient tombées au fond, ainsi que la manivelle ; il devait être réservé aux temples, car s'il avait été public on y aurait trouvé des vases, des monnaies, des pierres avec inscriptions, etc.

« Le puits public était situé plus loin, le long d'une voie romaine, à 98 mètres environ des temples. Je l'ai découvert trop tard pour l'explorer.

Théâtre. — « A 65 mètres des temples et séparé d'eux par un chemin romain allant rejoindre les grandes voies d'Orbec à Pont-Autou et Rouen et de Lisieux à Rouen, un monticule avait livré à M. Join-Lambert des fondations en blocage de silex... il s'agissait d'un théâtre dont il ne restait plus que de faibles substructions. La façade, orientée presque à l'Ouest, mesure 65^{m},50 de longueur, y compris celle du *postcenium* qui est de 15^{m},80. L'ouverture de l'*orchestra* est de 29^{m},30. La superficie des six murs courbes sur lesquels se trouvaient les gradins occupés par les spectateurs est de 2.541 mètres carrés. Les murs Nord et Sud, qui se rattachent à la façade, sont

Digitized by Google

évasés en trapèze, et c'est sur eux que viennent buter

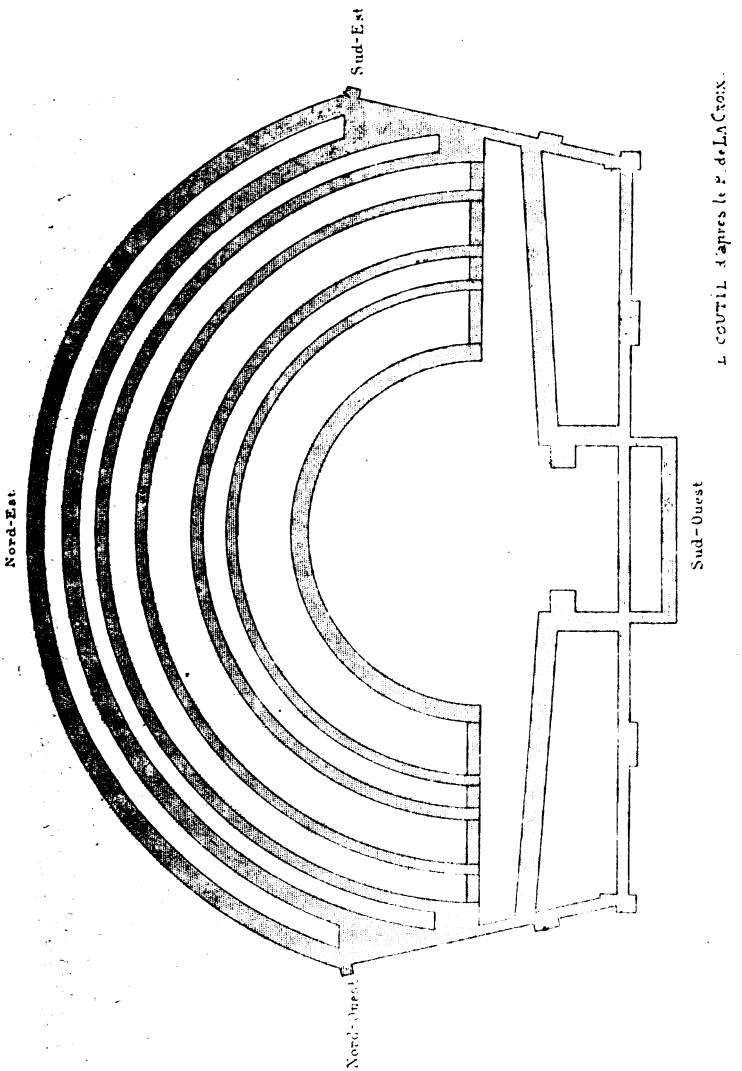

Fig. 24. — Théâtre gallo-romain de Berthouville.

et se perdre trois des murs concentriques. La partie centrale, qui se compose habituellement du *podium* et

Digitized by Google

de l'*orchestra*, semble être ici une *arena* destinée à divers usages. Enfin le *proscenium*, au lieu d'être terminé par un mur droit, est adossé à deux gros murs faisant face aux spectateurs et formant un angle obtus, comme ceux des théâtres de Milet et de Laodicée. Ce théâtre, d'après mes calculs, pouvait contenir environ 5.000 personnes. Les gradins devaient être en bois et supportés par des murs concentriques, à l'exception du mur extérieur et des murs Sud et Nord se reliant avec la façade.

« Après avoir déterminé les temples, découvert les puits et le théâtre, il restait à chercher l'emplacement de *Canetonum*. Je dirigeai d'abord mes explorations dans le lieu dit hameau du *Villeret*. De longues tranchées et d'importants sondages, exécutés dans des cours habitées, ne firent apparaître que des traces du Moyen Age, sans aucun vestige romain. On alla plus loin dans les propriétés voisines (propriétés Duval). Là, une fouille fit rencontrer des restes d'hypocauste, c'est à quelques mètres de ce point qu'existe le superbe puits romain, de 2 mètres de diamètre, que j'espère fouiller prochainement. Il était difficile, sinon impossible, d'entreprendre des fouilles en règle dans ces terrains plantés et cultivés. Toutefois, je remarquai sur certaines pièces des débris de tuiles à rebord.

« Des trous destinés à recevoir des plantations de pommiers, avaient mis à jour de nombreux débris romains; un très grand nombre de mottes de taupes avaient ramené à la surface des fragments de terre cuite et de poterie de même époque. Pour contrôler et appuyer mes observations, je m'informai auprès de M. Duval, depuis longtemps propriétaire ou locataire d'une très grande partie de ces terrains, de ce que lui-même avait

Digitized by Google

observé et trouvé... Je vérifiai chacun des endroits où il avait rencontré des vestiges romains, et par l'étude des différentes natures de terrains, je parvins à déterminer l'emplacement de *Canetonum*, emplacement que j'ai consigné sur le plan général.

« M. Join-Lambert et M. Duval m'avaient fortement engagé, dès les premiers jours de mon arrivée, à visiter sur Morsan, la commune voisine, des terrains connus sous le nom de « Bout de la Ville » et dénommés le *Poteau* sur le cadastre. J'examinai à plusieurs reprises ces terrains pendant que la culture y était encore et je ne découvris rien qui fût de nature à retenir mon attention.

« L'hiver venu, les terrains étant mis à nu, je rencontrai de nombreux vestiges d'habitations gallo-romaines. Je longeai ensuite un ruisseau dont les eaux, partant de Boissy-Lamberville, à 4 kilomètres en amont de cet endroit, vont se jeter à 9 kilomètres de là dans la Risle, à Brionne. Suivant une certaine longueur de son parcours, je fus amené devant des parties basses mises aujourd'hui en prairies, grâce à des puits perdus et à des rigoles d'assainissement. Ces pièces, (nos 94 et 137 du cadastre) sont entourées de glacis composés de terre glaise et de gros silex. Ces glacis ont à leur base $4^{m},50$, 2 mètres de hauteur et sur la partie supérieure 4 mètres. Ces talus sont actuellement boisés. Je pense que ces deux pièces ont dû servir de viviers, pouvant conserver environ $1^{m},50$ de hauteur d'eau, à basses eaux. Les substructions voisines auraient pu être nécessitées par le service des étangs ou viviers, elles se trouvent sur un chemin romain se rendant aux temples. Le tout (Bout de la Ville) est à proximité de la bourgade de *Caneto-*

Digitized by Google

num. J'ajouterai que toutes ces substructions forment un ensemble, se trouvant sur la tribu des Lexoves, touchant celles des Eburoviques et des Veliocasses.

« Des descriptions qui précédent, il résulte : 1° que des temples de deux époques différentes ont existé au Villeret ; 2° que le théâtre date de la première époque et n'a jamais été reconstruit après sa destruction ; 3° que le puits Ruel (celui fouillé) a servi aux deux époques ; 4° que la bourgade de *Canetonum*, occupant une superficie de quelques hectares et longeant une voie romaine, est déterminée par un hypocauste, un puits romain (qui reste à fouiller), de nombreuses substructions, des viviers ou étangs et des traces d'habitations gallo-romaines qui les entourent.

« En terminant, j'ajoute que j'ai été frappé de la similitude qui me paraît exister entre Berthouville et Sanxay. Ainsi le *péribole* des temples de Sanxay pouvait contenir 9.000 personnes, nombre égal à celui que pouvaient recevoir le préau du balnéaire et le théâtre. A Berthouville, le péribole des temples et le théâtre étaient chacun disposés pour 5.000 personnes.

« Lors de ma découverte de Sanxay, j'ai avancé que nous nous trouvions en présence d'un lieu de plaisirs, de pèlerinage et de transactions commerciales. Je penche à croire que Berthouville était un lieu identique, d'autant plus que l'église est un but de pèlerinage chrétien, suite probable du pèlerinage païen ».

Pendant les fouilles antérieures, on avait si bien criblé les terres qu'on ne retrouva qu'un torse de Vénus Anadyomène en terre cuite blanche, des fragments de stuc, céramique, clous en fer, fibules, un bronze d'Auguste avec le revers de l'autel de Lyon (ROM et AVG), un petit

Digitized by Google

bronze de Carin et un moyen bronze de Maximien Hercule.

Canetonum et le Villeret. — L'étude des dédicaces gravées sur les pièces d'argenterie prouve que l'ensemble des constructions découvertes était désigné aux premiers siècles de l'ère chrétienne sous le nom de *Canetonum* ou *Canetonnum* : il est étonnant que ce nom n'ait pas été conservé parmi les désignations cadastrales ou même sur de vieux titres. Nous ne pouvons citer qu'un seul nom qui ait une origine antique, c'est le *Villeret*; ce nom semble plutôt rappeler la présence d'une villa ou métairie dont les vestiges ont été retrouvés, et cette villa serait sans doute plus récente que les temples, puisque le souvenir seul a survécu aux autres constructions cependant plus intéressantes. Il n'est pas surprenant d'ailleurs qu'on ait installé ces constructions en ce point stratégique, car c'était une bifurcation de grands chemins : 1° voie de Lisieux (*Noviomagus Lexoviorum*), à Rouen (*Rotomagus*) passant par Brionne (*Breviodurum*), autre centre important cité sur la carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin; elle longeait le Villeret et allait à Saint-Pierre-de-Salerne et Pont-Authou; 2° voie du Vieil-Évreux (*Mediolanum Aulercorum*), à Lisieux (*Noviomagus*) et à Vieux (*Aregenua Viducassium*). Il y avait aussi un troisième chemin connu aujourd'hui sous le nom de *sente du Marabout* au Villeret, il passait entre les temples et le théâtre, il pouvait se poursuivre jusqu'au Vieil-Évreux.

Ce centre permettait à certaines dates aux peuplades des *Lexovii*, des *Viducasses*, des *Aulerci Eburovices*, et des *Veliocasses*, de se retrouver et peut-être de faire du commerce en plus de leurs dévotions aux temples ;

Digitized by Google

c'était une sorte de *forum :* de nos jours, les pardons bretons évoquent un peu le souvenir de ce que devaient être ces sortes d'assemblées. D'ailleurs, certaines de nos foires normandes coïncident aussi avec des pèlerinages; or *Canetonum* réunissait toutes les attractions de ce genre : mais nos foires ont toujours lieu dans des centres populeux : on peut toutefois objecter que l'absence de source a paralysé le développement de cette petite localité : les réunions n'étaient que passagères ; elles avaient lieu sans doute sous des baraquements improvisés ou dans des cases construites sans luxe, dont les substructions composées d'argile et silex se sont en grande partie disloquées.

Deux divinités étaient adorées à *Canetonum :* Mercure, *Mercurius Augustus Canetonensis*, qui est représenté debout ou assis, nu ou drapé, et sa parèdre, *Maia-Rosmerta*, qui est représentée en buste à côté du dieu sur une phiale; c'est elle encore qui est représentée en buste avec deux ailerons dans les cheveux. Les temples étaient jumeaux périptères, sur plan carré, mais on n'a pas encore découvert les pièces d'argenterie qui étaient dédiées à Maia : ils étaient entourés d'un préau enclos de murs couvrant environ 4.500 mètres carrés[1].

Ces deux temples furent détruits vers 275, lors de l'invasion des Alamans et des Francs ou des Bagaudes vers 279 ; ils furent reconstruits peu après, vers 290, avec beaucoup moins de soin et avec les anciens matériaux, mais sous des dimensions moindres, et pardessus le trésor d'argenterie ; enfin ils durent être définitivement

[1] Nous rappellerons qu'à Saint-Jouin, près le Havre (Seine-Inférieure et près de la villa de Lillebonne on trouva aussi des vases dédiés à DEO MERCVRIO.

Digitized by Google

détruits par les Barbares au IVe siècle, sous Valentinien (375), ou aux invasions barbares du début du Ve siècle.

Le trésor d'argenterie. — La première description du trésor est due à A. Le Prevost; pour l'époque où elle fut rédigée, alors que les documents de comparaison manquaient, notamment les trésors d'Hildesheim et surtout de Bosco-Reale, on doit reconnaître que ce travail publié dans le cours de l'année qui suivit la découverte constituait alors un précieux document. Mais par son intéressante documentation, la récente et remarquable publication de M. Babelon laisse ce travail bien loin en arrière; aussi tenons nous à la citer, dès maintenant; en y renvoyant instamment le lecteur. Nous lui empruntons tout d'abord la lecture des dédicaces relevées sur les vases du temple :

P(ublius) AElius P(ublii) Aeli(i) Numitoris libertus Eutychus (phiale).

Q(uintus) B(...) S(...) (plaque avec queues d'arondes).

Camulognata Coici filia (œnochoé).

Combaromarus Buolani fil (ius) (simpulum).

Creticus Runatis (filius) (patères).

Decirius Lupercus, ex testamento Plac (idii) Docirigis (phiales).

Quintus Domitius Tutus (sur les neuf vases de diverses formes).

Epaticcus (patène).

Germanissa Viscari (filia) (phiale).

Jul (ia) Sibylla (phiale).

M(arcus) Latinius Astius (phiale).

Q(uintus) Lucanius Blaesus (phiale).

Lupercus (patère).

L(ucilia ?) Lupula (phiale).

Digitized by Google

Maxuminus Carantini filius (poculum).
G(aius) Propert (ius) Secundus (plateau).
Sacco (simpulum).
Sollemnis (phiale).
Q(uintus) Statilius Carus (coupe).

Parmi les noms nettement romains, M. Babelon a relevé des noms gaulois : *Buolanus*, *Camulognata*, *Carantinus*, *Coïcus*, *Combaromarus*, *Decirius*, *Docirix*, *Epaticcus*, *Germanissa*, *Runas*, *Sacco*, *Viscarius*. L'assemblage de noms indique que certains Gaulois se sont romanisés. De ce que neuf des vases les plus remarquables ont été offerts par Q. Domitius Tutus, M. Babelon suppose que c'était le propriétaire de la villa du Villeret : mais on ne peut rien affirmer à ce sujet. M. de Villenoisy a fait remarquer qu'un des noms *Sollemnis* se retrouve sur le marbre de Thorigny, découvert à Vieux (Calvados), et comme l'inscription de ce marbre est datée de la première année de Gordien III le Pieux (238 de notre ère) il est permis de supposer que c'est la même personne qui a donné la phiale. Vieux se trouve à 100 kilomètres environ de Berthouville, la distance n'est pas infranchissable. Des dédicaces à Mercure ont été relevées sur d'autres trésors trouvés à Limoges, en 1829 ; à Beaumesnil près Saint-Jouin-sur-Mer, en 1831 ; à Notre-Dame-d'Alençon, près Brissac (Maine-et-Loire) en 1836. En plus des dédicaces au pointillé, M. Babelon a relevé des indications pondérales à peine visibles. Il a fait remarquer aussi que les inscriptions ont été apposées sur des vases généralement fatigués ou usés ; cette usure n'était pas toujours due au service du temple, tandis que les trésors des villas pompéiennes de Bosco-Reale, d'Hildesheim, Montcornet, etc., étaient souvent

Digitized by Google

des pièces de luxe, destinées à des dressoirs et qui servaient peu.

M. Chabouillet, en décrivant ce trésor dans son Catalogue du Cabinet des médailles, a fait remarquer que les plus anciens vases, les plus beaux, sont antérieurs à l'Empire romain, (un ou deux siècles avant J.-C.); d'autres sont plus récents, il en existe même de la fin du IIIe siècle; ils ont dû être offerts peu avant la première destruction des temples.

Les pièces offertes par Q. Domitius Tutus, si délicatement ciselées, peuvent être citées parmi les chefs-d'œuvre de la ciselure antique, et aucun autre vase, même les plus beaux des trésors de Bosco-Reale, Hildesheim, Tarente, Pompéi, le vase d'Arras du musée de Vienne (Autriche), le vase de la galerie Corsini à Rome ne peuvent les dépasser. Malgré toutes ses recherches, M. Babelon n'a pu relever une signature, bien que les ciseleurs aient parfois mis leur nom, notamment à Bosco-Reale, où un miroir porte : M. DOMITIVS POLYNOS FECIT. Quant à fixer une origine à ces vases, il ajoute : « Sans remonter au-delà du IIIe siècle qui précède notre « ère, on peut affirmer qu'aux époques hellénistique et « augustéenne, des foyers de production de ces œuvres « de toreutique existaient à Athènes, Corinthe, « Sicyone, Rhodes, Pergame, Mytilène, Ephèse, « Cyzique, Antioche, Alexandrie, Tarente, Naples, « Capoue, Pompéi, Rome, Lyon, Narbonne..... Toutefois, il est une école sur laquelle les historiens de l'art « ont particulièrement insisté comme étant le principal « centre de production de l'argenterie d'art à l'époque « hellénistique : c'est l'école alexandrine. On sait la « place prépondérante que, déjà sous Ptolémée II Phila-

Digitized by Google

« delphe, l'orfèvrerie artistique tenait dans le luxe public « et privé... Deux siècles et demi plus tard, lorsqu'en « l'an 30 avant Jésus-Christ, l'Égypte fut devenue pro- « vince romaine, Alexandrie était encore le principal « foyer de l'hellénisme et les arts industriels y floris- « saient plus qu'en aucune autre capitale du monde « grec. Rattachée désormais à Rome, on vit tout de « suite Alexandrie déverser sur l'Italie ses produits « industriels. Les historiens de l'art font ressortir l'in- « fluence de l'art raffiné de l'école alexandrine sur « Rome et le goût des Romains. Parmi les vases trou- « vés à Bernay et à Hildesheim, plusieurs trahissent le « goût Alexandrin : leur décoration fleurie, leurs sujets « en relief, Centaures et Centauresses, Amours rieurs « et lutins, Satyres et Bacchantes, une prédilection pour « les légendes homériques et pour les sujets diony- « siaques, légers et pittoresques, le décor floral et « aquatique. On sait que le ciseleur grec Zénodore, qui « venait peut-être d'Alexandrie, travailla en Gaule ; il « s'inspirait de la technique alexandrine, si même il ne « copiait pas les modèles familiers à cette école ; et alors « serait-il téméraire de lui attribuer quelques pièces du « trésor de Berthouville ? »

Lorsqu'on examine les pièces ornées de scènes les plus compliquées, on remarque la très faible épaisseur du métal : les reliefs très accusés étaient obtenus par le repoussé ; le métal était soutenu pendant le travail par une plaque de plomb. Pour maintenir ces reliefs, on coulait de la résine ou de la cire. Nous rappellerons que le casque gaulois à bandes d'or d'Amfreville-sous-les-Monts (Eure) a été travaillé de la même manière. Ce décor souvent très fragile était appliqué sur une cuvette

Digitized by Google

solide : quant aux anses et aux pieds, ils étaient fondus à part et soudés ; c'est pourquoi à Berthouville on les trouva souvent dessoudés.

Comme on a retrouvé un certain nombre de pieds et d'anses, il est permis de supposer que le reste des vases était très altéré et que le découvreur aura fini de les briser.

Certains vases portent des dorures sur les vêtements ou les armes et parfois des incrustations d'or, notamment pour l'inscription d'une patère.

Dans la description qui va suivre, les vases sont désignés par des appellations qui diffèrent parfois des premières désignations données par A. Le Prevost et même par Chabouillet ; elles sont actuellement employées par le Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par M. H. de Villefosse, E. Pottier et M. Babelon.

STATUES ET BUSTE

[1] *Grande statue représentant Mercure* debout, nu, tenant de la main gauche étendue un caducée de grandes dimensions appuyé sur le bras (ce caducée est mobile). La main droite étendue en avant et ouverte devait présenter une bourse, qui a disparu. Les cheveux sont bouclés et frisés ; le sommet de la tête est creux, ce qui permet de supposer qu'il s'y trouvait un pétase à ailerons, qui s'est dessoudé : l'autre statue porte d'ailleurs ce pétase. Les deux pieds reposent sur un disque plat ; la jambe gauche est légèrement en arrière et le pied droit en avant porte tout le poids du corps ; c'est le mouvement habituel en statuaire, et le même qui a été donné à la statuette que nous décrirons après.

Digitized by Google

On sera frappé par les grandes proportions de cette statuette en argent (0^{m},565) ; aussi M. Babelon suppose que c'était la statue principale du temple, et qu'elle présidait aux cérémonies du culte. Raoul Rochette a cru retrouver dans la tête les traits de Germanicus, ce qui la ferait remonter au règne de Tibère.

Cette statue a été fabriquée par morceaux ajustés, à queue d'aronde, suivant la méthode gallo-romaine; les soudures ont été très habilement atténuées, car c'est à peine si on peut les retrouver : elle pèse 2 kil. 795.

[2] *Statuette de Mercure* debout, dans la même attitude que la précédente. La tête coulée d'un seul morceau est ornée du pétase ailé. La main gauche a perdu son caducée ; le bras droit est nu, il tient une bourse ; le corps est revêtu d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite et s'arrêtant aux genoux, les pieds sont chaussés de sandales lacées. R. Rochette eut l'idée de réunir les morceaux épars de cette statuette dont il confia la restauration en 1834 au graveur en médailles Depaulis, qui l'a rétablie dans son attitude primitive.

Malheureusement et pour simplifier son travail, il n'a pas recollé sur la cire une trentaine de morceaux appartenant aux draperies et aux jambes, de sorte que l'exactitude de la restauration paraît tout d'abord un peu fantaisiste, car la partie en cire est la plus importante.

Si cette statuette de style romain est plus élégante, on remarquera que le bras nu est un peu lourd, ainsi que les jambes et les pieds : elle mesure 0^{m},372 de hauteur et son poids est de 1 kil. 700, auquel il faut ajouter les fragments négligés par Depaulis qui pèsent 93 grammes ; ce qui rétablit le poids à 2 kil. 600, mais il manque encore d'autres morceaux, de sorte qu'avec des proportions

Digitized by Google

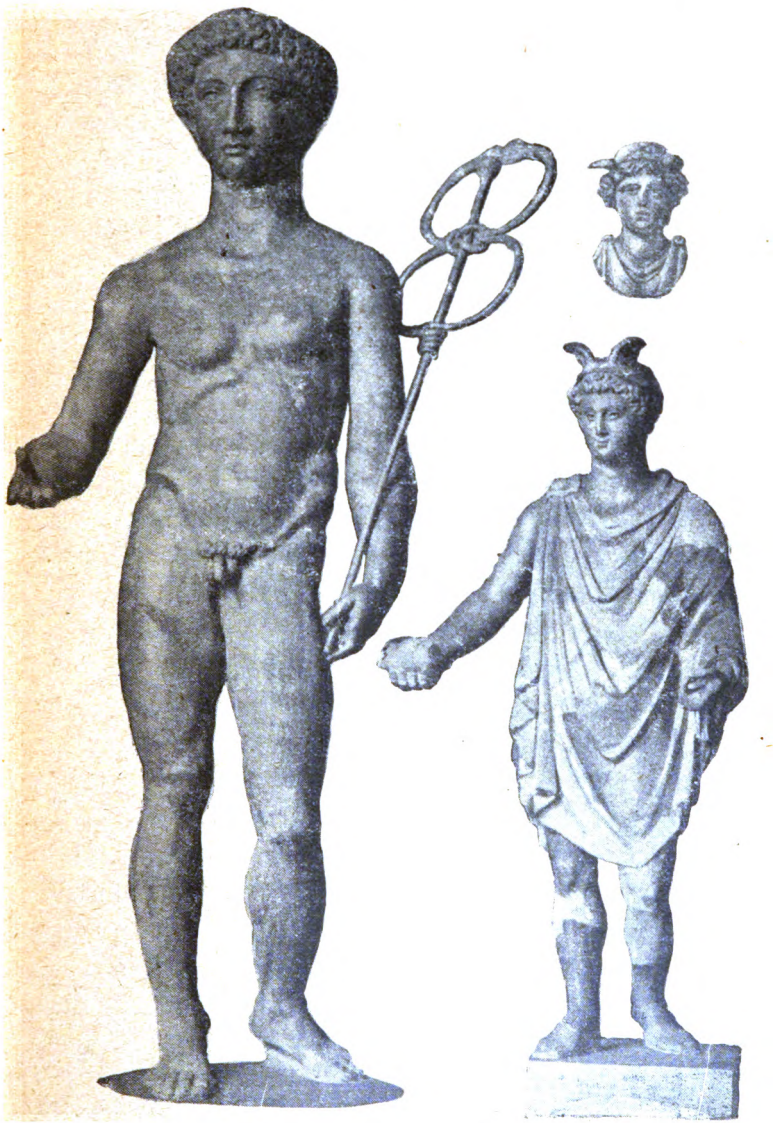

Fig. 25. — *Statuettes de Mercure et buste de Maia.*

Digitized by Google

moindres, elle pesait plus lourd que la précédente.

[3] *Petit buste de Maia*, en argent massif, dont la tête serait fine et gracieuse, sans le malencontreux coup de pioche de Taurin, qui a écrasé le nez, l'arcade sourcilière gauche et un coin de la bouche, ainsi que l'extrémité de l'aileron dans la chevelure. Les cheveux longs sont bouclés, divisés au milieu du front et retenus par un diadème, ils sont relevés sur les oreilles en bandeaux et noués en chignon. La poitrine est accusée, la draperie qui la couvre est retenue par un bouton sur chacune des épaules : cette draperie est dorée, ainsi que l'aileron. M. Babelon a donné à ce buste sa véritable attribution, qui n'est ni Mercure, ni Hermaphrodite, ni Méduse, ni Hypnos ; il a justement démontré que c'est bien Maia, la mère et la parèdre de Mercure, que l'on retrouve figurée sur le manche d'une patère de Berthouville, et en buste sur une phiale.

Ce buste, tout d'abord soustrait par Taurin ou Liston et non livré à R. Rochette, lors de l'achat du trésor par la Bibliothèque nationale, fut remis plus tard à R. Rochette par Liston sur l'indication de A. Le Prevost.

Après la mort de R. Rochette, Liston prétendit qu'il avait simplement prêté le buste à R. Rochette ; sur le refus par la Bibliothèque nationale de le restituer, Liston l'assigna en 1859 ; celle-ci perdit en première instance et rendit la tête. En 1865, la Bibliothèque dut racheter la tête 300 francs, à la mort de Prosper Taurin. Sa hauteur est de $0^{m},038$, son poids de 80 grammes : c'était un *emblema*, primitivement soudé au fond d'une phiale.

Digitized by Google

DEUX ŒNOCHOÉS ILIAQUES

Les deux vases les plus importants par leurs dimen-

Fig. 26. — 1re Œnochoé. *La mort de Patrocle.* Scène I.

sions et les scènes qu'ils représentent sont deux œnochoés de même dimension et se faisant pendant; l'une est ornée de scènes de la vie d'Hector, l'autre de la vie d'Achille; elles ont été exécutées au repoussé; toutes

Digitized by Google

deux ont été dédiées à Mercure Auguste par Q. Domitius Tutus : *Mercurio Augusto Quintus Domitius Tutus, ex voto.* Le terme adopté pour désigner ces vases correspond à notre *cruche* moderne et à l'aiguière de la Renaissance ; au XVIe siècle les savants désignaient ces vases sous le nom de *prœfericulum;* depuis, on a adopté le mot grec *œnochoé* qui leur était donné par les auteurs classiques ; on aurait pu prendre aussi le nom latin de *lagena* ou *capis.*

[4] Première œnochoé. — Scène I. *Mort de Patrocle.* — Le corps de Patrocle, à demi enveloppé d'un linceul, est étendu sur un rocher. Autour de lui, les chefs de l'armée grecque sont consternés; Achille casqué contemple son ami, il est assis sur le même rocher ; le coude gauche appuyé sur son genou et soutenant sa tête, il est profondément ému ; derrière lui, un héraut tient un bâton ; Antiloque s'appuie sur sa lance, la tête penchée ; Ulysse se tient derrière Achille, le pied gauche posé sur le rocher, son coude droit est appuyé sur son genou, sa main soutient sa tête coiffée du *pilos* conique.

De l'autre côté du défunt, Nestor les bras croisés contemple le mort ; Phœnix nu et les mains réunies se tient devant des guerriers Grecs, jeunes ou vieux, assis ou appuyés sur leur bouclier, ou debout ; enfin, un héraut debout tenant son bâton.

Scène II. *Rançon d'Hector.* — Les Grecs et les Troyens sont rassemblés autour du corps d'Hector, qui est placé sur l'un des plateaux d'une grande balance dont le sommet est occupé par un masque humain tragique terminant la base de l'anse du vase. Dans l'autre plateau de la balance se trouve un grand vase cannelé à anse. A droite de cette balance, Achille assis à gauche préside à

Digitized by Google

cette estimation, il s'appuie sur son bouclier; derrière lui, Phœnix est debout et nu ; Ulysse debout détourne

Fig. 27. — 1re Œnochoé. *La Rançon d'Hector*. Scène II.

la tête ; Diomède casqué s'appuie sur sa lance; Antiloque est debout, près de la balance.

Du côté droit de la balance, le vieux Priam debout, drapé et coiffé du bonnet phrygien, lève la main pour indiquer le deuil de la patrie, près de lui un jeune

Digitized by Google

homme, et derrière lui trois autres personnages très tristes, tous coiffés du bonnet asiatique.

Le col du vase est orné sur chaque face par un homme personnifiant l'*enlèvement du palladium* : Ulysse et Diomède sont séparés par un autel enguirlandé, Ulysse nu coiffé du pilos s'élance la main droite étendue pour donner l'alarme. Diomède également nu porte un casque rappelant un peu la *mitra* phrygienne, il descend de l'autel tenant de la main droite son glaive et sur son bras gauche étendu le *palladium*, la statuette de Pallas qu'il vient de dérober ; entre les deux personnages et derrière l'anse, séparant Ulysse et Diomède, se trouve le temple enguirlandé, avec quatre marches, d'où on vient de dérober le simulacre de la déesse protectrice d'Ilion.

Le bec de l'œnochoé est trilobé et la bordure ornée d'oves surmontées d'un grenetis ; des traces de dorure apparaissent sur les vêtements et sur divers détails.

L'anse très élégante forme une courbe terminée sur le col par deux têtes de Méduses ; une feuille s'en détache afin de servir d'arrêt au pouce. Le pied est orné de feuillages et de rinceaux.

[5] Seconde œnochoé. — Scène I. *Le char d'Achille traînant le corps d'Hector.* — En avant des murailles de Troie, on voit le char d'Automédon. Achille se tient derrière, nu, casqué, se protégeant la tête et le dos de son bouclier contre les traits des assiégés qui apparaissent au sommet des murailles, ainsi qu'Hécube, mère d'Hector, désespérée, et Priam qui supplie le vainqueur. Sous les chevaux, un guerrier troyen est renversé : le corps d'Hector est fixé par les pieds au char d'Achille et

Digitized by Google

ses mains liées au-dessus de la tête; derrière le char se voient trois guerriers grecs.

Scène II. *Mort d'Achille*. — Achille entouré de toutes

Fig. 28. — 1re Œnochoé. *La mort de Patrocle.*

parts s'affaisse, le talon atteint par la flèche : il est soutenu par Ajax qui l'abrite de son bouclier. Derrière lui, Nerée est aussi abattu sur son bouclier. Enée, Pâris et Agenor sont groupés près d'Achille; Enée brandit son

Digitized by Google

glaive pour l'achever. La Victoire présente une couronne à Ménélas.

Le col de l'œnochoé représente Ulysse se dirigeant vers Dolon, dont la tête est couverte d'une peau de loup ; il tient deux javelots ; entre ces deux personnages un autel avec un arbre sur le côté ; deux têtes de béliers sont placées sur l'autel ; de l'autre côté, un cippe orné d'une guirlande et surmonté d'une petite amphore. La bordure porte le même décor que le vase précédent ; le bec est également trifolié, l'anse et le pied sont aussi dans le même style avec de légères variantes dans le décor. Même dédicace que pour l'autre vase.

La hauteur de ces deux œnochoés est de $0^{m},299$ avec la volute supérieure de l'anse ; le poids est de 1 kil. 047 pour la première et de 1 kil. 159 pour la seconde.

CANTHARES OU SCYPHI ORNÉS DE CENTAURES

[6] Scyphus au Centaure barbu. — Dans sa description A. Le Prevost nomme ces vases des *situles ;* M. Babelon leur a substitué le nom de *scyphus*. Ces vases ressemblent à des bols cylindriques, munis d'anses plates, supportées par des bagues soutenues elles-mêmes par des volutes destinées à passer le doigt, alors que le pouce s'appuyait sur les anses plates supérieures.

La valeur artistique de ces pièces l'emporte sur les œnochoés que nous venons de décrire ; il y a des petites figures merveilleusement traitées ; on distingue en outre, sur des vases, sur une lyre, des figures microscopiques et d'un relief à peine perceptible dignes du graveur en médailles le plus expert. Les scènes de Centaures et Centauresse ont été aussi reproduites sur des vases

Digitized by Google

trouvés à Pompei, actuellement au musée de Naples, et qui pourraient avoir été exécutés par le même ciseleur grec.

Face I. — Le Centaure barbu est tourné vers la gauche, il paraît accroupi sur ses pattes ou prêt à se relever. A sa droite, sous un arbre, une table supporte trois vases ; les

Fig. 29. — 1er Scyphus. Face II. *Centauresse tenant un miroir.*

pieds de cette table sont constitués par deux petits Satyres et une Ménade (on ne distingue pas le quatrième personnage qui devrait correspondre au quatrième pied). Au-dessus, et à gauche, un petit amour tient une corbeille de fruits ; lui faisant pendant, à gauche du Satyre, un amour le tire par les cheveux et lève la main, comme pour le frapper. Plus bas, une lyre, sur la base de laquelle on distingue Sapho demi-nue, appuyée sur une lyre, avec un petit amour qui s'incline devant elle; ce relief est à peine visible, et d'une délicatesse de facture inouïe ; de même que la petite scène qui orne le vase d'à côté, dans lequel un jeune Faune procède au

Digitized by Google

mélange du vin qui s'écoule d'un petit vase renversé placé au-dessus d'un cippe.

Face II. — La partie opposée représente une charmante Centauresse (peut-être la nourrice de Bacchus?) tenant un miroir concave dans lequel se reflète le petit Amour jouant de la double flûte, et situé en face, à sa gauche, qui danse sur un vase renversé, d'où sort une panthère. Sur la droite, au pied d'un vieil arbre, se trouve un réchaud d'où sortent des flammes ; à la gauche de l'arbre, un très grand vase à anse, dont la panse dorée est décorée d'un cavalier brandissant un javelot sur un personnage renversé, il est traité en très bas relief à peine visible. Un Amour nu voltigeant cueille un pavot ; devant lui, sur une table, se trouvent une corbeille de fleurs et une pomme de pin. La Centauresse est également accroupie et dans la même attitude que le Centaure ; la patte de devant se détache en avant du fond, ainsi que la patte gauche de derrière. Un masque bachique semble regarder l'Amour jouant de la flûte. Tout à fait à gauche, une colonne est surmontée d'une pomme et d'une pixyde. Le pied forme une légère gorge rentrante sur laquelle on lit la dédicace : MERCVRIO AVGVST Q. DOMITIV TVTVS EX VOTO.

[7]. Deuxième scyphus au Centaure imberbe. — Le décor est à peu près le même que sur le vase précédent, mais les figures de Centaure et de Centauresse sont tournées à droite et les Amours et objets sont changés de place : l'idée qui a présidé à la composition était d'opposer les sujets lorsque les vases étaient placés l'un près de l'autre.

Face I. — Un jeune Centaure dont la tête est ceinte d'une couronne de lauriers est assis vers la droite ; sa

Digitized by Google

patte de devant se détache entièrement du fond et fait saillie, de même que sa patte gauche; il est traité en très haut relief, comme l'autre Centaure ; son dos porte la nébride. Ses joues sont gonflées, elles devaient

Fig. 30. — 2e Scyphus. Face II. *Centauresse tenant une corbeille de fruits.*

souffler dans une conque, ou une double flûte ; celle-ci a disparu ainsi que le bras droit replié sur la poitrine. Derrière le Centaure apparaît à peine une femme de profil, très gracieuse, tenant une coupe, dans laquelle elle fait jaillir le lait de son sein. A côté, Eros fait boire un dauphin, il est placé sur un cippe ; et, plus sur le côté, un très grand vase à anses où sont représentés très finement Castor et Pollux enlevant Phébé et Hilaïra. Sur la droite, un cippe et un autre cippe supportant un oiseau à longue queue ; un Eros tient une amphore renversée d'où sortent des fruits dorés ; devant, une grande amphore ornée d'un Triton nageant que surmonte un autre Eros jouant avec l'oiseau. Une colonne forme la séparation de cette scène.

Digitized by Google

Face II. — La Centauresse est aussi tournée à droite, c'est sans doute Hippa, nourrice de Bacchus; la poitrine et le corps sont enguirlandés de branches et de feuilles de lierre; les cheveux épars et la tête renversée en arrière; elle tient de sa main gauche relevée une corbeille de fruits d'où pend un ceste, tandis que sa main droite allongée tient une outre posée sur sa croupe. Devant elle, à droite, un panier d'osier rempli de fruits; une lyre fait saillie et un masque bachique en arrière; au-dessus est posé un Eros; il prend des fruits dans le panier que soutient la Centauresse. Enfin, une grande amphore côtelée dont le col est orné d'une bacchanale.

A gauche, une table, sur laquelle se voient deux rhytons, un vase, une coupe. Trois personnages forment les supports de la table, ce sont deux Satyres et une Ménade tenant un thyrse. Entre la table et la Bacchante, un cippe supportant un Amour tenant des raisins et derrière lequel se développe une branche d'arbre. La hauteur de ces vases est de $0^{m},115$; le diamètre sans les oreilles $0^{m},16$, la largeur avec les anses $0^{m},265$; le poids 1 kil. 658. Ces deux scyphus sont dédiés par Q. Domitius Tutus, comme les œnochoés qui précèdent.

DEUX CANTHARES A MASQUES BACHIQUES ET SCÉNIQUES

Ces deux canthares sont également dédiées à Mercure Auguste par Q. Domitius Tutus, dont l'inscription au pointillé se lit au-dessous de la bordure du premier, MER. AVGVSTO. Q. DOMIT. TV... (*Mercurio Augusto Quinus Domitius Tutus*). Ces vases sont remarquables par le haut relief des masques, notamment celui du centre; tantôt c'est un masque de Bacchus entouré de Bacchantes

Digitized by Google

ou inversement une Bacchante entourée de deux masques de Satyres.

[8] CANTHARE AVEC MASQUE BARBU PORTANT AU FRONT DES FEUILLES ET BAIES DE LIERRE, ET AUTRE MASQUE DE BACCHANTE. — *Face I.* — De gauche à droite, on remarque sous un arbre privé de ses feuilles un masque de Satyre, la barbe bouclée, les cheveux en désordre, portant au front deux longues cornes torses de bouc, il est posé sur un cippe carré et uni ; à côté, un très beau et grand canthare cannelé et orné de rinceaux de feuillages sur la partie supérieure; dans ce vase, on distingue une patère et un canthare renversés ; entre les deux vases et au pied des cippes, un *pedum* auquel est fixé un petit sac. Au centre, un grand masque de Bacchante tourné vers la droite, les cheveux enroulés et tombants sont surmontés d'une couronne de feuilles et de baies de lierre : ce beau masque en très haut relief est posé sur une corbeille tressée dont la partie supérieure est mutilée. Sur le fond, à la hauteur du front, un thyrse orné d'une écharpe. Après, un Hermès ithyphallique, jeune, imberbe, la tête encapuchonnée ; il est drapé, mais il relève sa draperie et tient dans ses mains un vase. En arrière, un autre masque imberbe de trois quarts, tourné vers la gauche ; il a de grandes oreilles pointues, ses cheveux forment une grande mèche au sommet du front, d'autres retombent de côté ; il est posé sur une corbeille mutilée contre laquelle est appuyée une flûte de Pan ; un arbre mort encadre également ce côté droit, et entre les branches est placé un *pedum* auquel est fixé un petit sac formé d'une draperie nouée.

Face II. — De gauche à droite sont disposés trois masques, comme sur la première face, et sous des arbres

Digitized by Google

aux bras desséchés. Du côté gauche, c'est un masque

Fig. 31. — *Canthare des masques.* Face II.

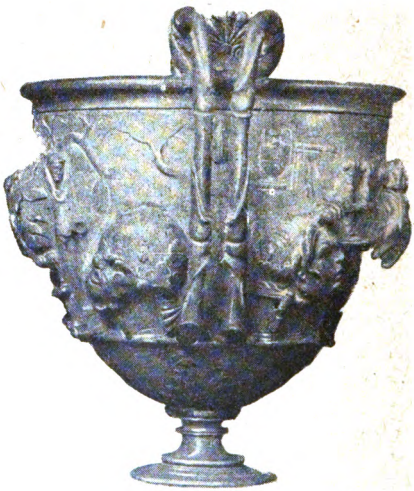

Fig. 32. — *Canthare des masques,* avec l'anse vue de face.

de Bacchante tourné vers la droite ; une torsade s'en-

Digitized by Google

roule dans les cheveux et des baies de lierre sont piquées çà et là : ce masque est posé sur un cippe carré. Devant se tient un Hermès ithyphallique dont le corps fait face à droite, alors que la tête se détourne vers la gauche, il soulève la main gauche, il semble se détourner avec mépris à la vue du grand masque de Satyre modelé en très haut relief, de face, l'air farouche, le front chauve couronné de feuilles et de baies de lierre, la barbe en désordre ; le masque est placé sur un large canthare contre lequel une lyre est posée. Au-dessus, une draperie nouée, contre le fond, avec un thyrse. Enfin, un masque de Bacchante de trois quarts à gauche, les cheveux retenus par un bandeau sur le front, et avec des nattes sur les tempes ; il est aussi posé sur un panier natté, en osier, dont le couvercle est appuyé sur le côté ; derrière, un cippe surmonté d'un canthare avec anses, et enfin une longue torche posée obliquement.

La hauteur de ces canthares est de $0^{m},16$, y compris les anses ; et le diamètre de la coupe $0^{m},13$; poids, 850 grammes.

[9] CANTHARE AVEC MASQUE BARBU DONT LE FRONT EST ORNÉ DE CORNES DE BOUC. — *Face I.* — De gauche à droite, un arbre desséché projette une branche à droite ; au pied, un masque bachique en relief, de trois quarts, posé sur un canthare renversé, et orné d'une tête de Méduse ; ce masque est grimaçant, le front chauve est couronné de pampres, la barbe est en désordre. Devant, un Hermès priapique posé sur un cippe, une draperie est fixée sur son épaule ; il tient une corne à boire de sa main droite, tandis que sa main gauche soulève un coin de son vêtement. Au centre, une grande canthare cannelée munie d'anses, elle est placée entre deux masques de Bac-

Digitized by Google

chantes tournés de trois quarts, se regardant; l'une a la chevelure ornée de feuilles et de baies de lierre ; l'autre, d'une couronne et les cheveux flottant au vent. Une partie du support manque. Sur un disque, on distingue un aigle dévorant un serpent.

Face II. — De droite à gauche, un arbre mort avec une branche inclinée à droite, avec un grand flambeau appuyé transversalement ; au pied de l'arbre, une corbeille mutilée, destinée à supporter un grand masque de Bacchante, de trois quarts à gauche, les cheveux unis et la tête ornée d'une bandelette. Un jeune Bacchant tourne la tête vers la droite, le corps drapé, le bras droit levé; le bas du corps est mutilé.

Au centre, un grand et proéminent masque de vieux Satyre, de trois quarts, aux traits durs, barbu, les cheveux retombant en longues mèches, dont une partie est nouée au centre du front à la base de deux cornes de bouc tirebouchonnant; le menton et le support manquent. Derrière, un abaque à griffes de lion surmonté de deux rhytons à bustes de panthères. Dans le coin de gauche, un second masque de Bacchante, de trois quarts à droite, imberbe, avec les oreilles pointues, les cheveux relevés en boule sur le front et les tempes ; le cou entouré d'une torsade ; il est posé sur une corbeille d'osier ; une flûte de pan est appuyée sur le côté. La base conique de ces vases est ornée de feuillages et le pied mince muni de filets.

La hauteur est également de $0^{m},16$ avec les anses, et le diamètre de la coupe $0^{m},13$. Au-dessous du bord supérieur et au-dessus des masques se voit l'inscription suivante, en pointillé : DOMIT TVTVS VSO. (*Domitius Tutus votum solvit*).

Digitized by Google

[10] GOBELET DES JEUX ISTHMIQUES. — Ce vase présente une des plus gracieuses compositions et le modelé en est impeccable ; aussi nous avons reproduit la composition entière représentant le vainqueur des jeux

Fig. 33. — *Gobelet des jeux Isthmiques.*

Isthmiques. Sur un siège ou une table basse, ornée de damiers et soutenue par un pied terminé par des griffes de lion, se tient un personnage de profil à droite, avec de grands cheveux et la barbe bouclée, puissamment musclé, la main gauche s'appuyant sur un bâton, le pied chaussé d'une sandale à lanières ; il regarde devant lui. Ce personnage est sans doute Poseidon, qui était vénéré dans ces jeux ?

A côté est Demeter (Amphitrite ou Leucothée) debout, la tête de profil, diadémée, le voile relevé, vêtue d'un chiton qui dessine ses formes gracieuses, tandis que le bas du corps et le côté droit sont enveloppés d'un peplos retenu par le bras gauche, le bras droit tourné vers Poseidon et le gauche appuyé sur une longue torche

Digitized by Google

renversée : à côté, un haut rocher surmonté d'un arbuste.

Sur la droite, la nymphe Peirène est assise de trois quarts et adossée au cou de Pégase qui, la tête baissée, s'abreuve à sa source ; sa main droite relevée dans un mouvement ravissant de grâce s'appuie sur l'aile éployée en arc pour accuser la ligne si heureuse formée par le corps presque nu de la nymphe, dont les genoux seuls sont drapés. Dans le fond et sur la hauteur, la colonnade dorique de l'Acro-Corinthe, dédié à Aphrodite. Puis apparaît un athlète, Isthmos, vainqueur des jeux, puissamment musclé, de profil à droite, la tête ceinte d'une couronne de pin, la main gauche appuyée sur une grande palme, tandis que le bras droit retombe le long du corps ; il tourne le dos à la nymphe Peirène et regarde Poseidon dont il n'est séparé que par la table où sont encore des couronnes et que surmonte un cippe ou gaine terminée par un buste d'Hermès, jeune, de profil, les épaules couvertes d'une draperie qui retombe en arrière de la gaine.

On peut reconnaître sur les fonds et sur certaines draperies des traces de dorures.

Ce gobelet est aussi dédié à Mercure par le même *Q. Domitius Tutus*. MERCVRIO. Q. DOMITIVS. TVTVS. V. S. L. M.

Hauteur $0^{m},125$; *diamètre supérieur* $0^{m},103$; *poids*, 463 *grammes*.

DEUX CANTHARES REPRÉSENTANT DES MAGICIENS

On a beaucoup disserté pour expliquer les scènes qui se trouvent reproduites sur ces deux canthares. M. Lenormant a supposé qu'il s'agissait de scènes d'initiation à des mystères ; mais il n'a pu préciser le nom des acteurs qui y figurent.

Digitized by Google

Fig. 34. — Développement du gobelet des jeux Isthmiques. — Le vainqueur des jeux Isthmiques, Poseidon, Démeter, et la nymphe Peirène avec Pégase s'abreuvant à sa source.

Digitized by Google

Pour R. Rochette, il s'agissait de dialogues mystiques entre la vie et la mort. M. Svoronos y a vu des épisodes d'une légende delphinique relative à Tirésias et la Sibylle. Nous renvoyons à l'ouvrage de M. Babelon, où sont discutées ces diverses opinions qui réclament des recherches fort complexes sur des textes de Pausanias, Plutarque, Diodore de Sicile, Apollodore. Les scènes sont composées de deux personnages, un homme et une femme, derrière lesquels sont disposés des sortes de miroirs qui reflètent un des deux personnages : toutefois, la reproduction de l'image sur la première scène que nous allons décrire est *très peu visible*.

[11] Premier cantharе. — Scène I. — Une magicienne presque nue, avec un grand voile soulevé par le vent sur son épaule, est tournée vers la droite; sa main gauche tient un cylindre sur son genou, tandis que le bras droit est allongé et la main droite indique que ce qu'elle dit se trouve mentionné sur les papyrus enroulés sur le cylindre (*volumen*). A ses pieds, on distingue le corps d'un cygne dont la tête est usée. En face se tient debout et drapé un personnage âgé, la main droite allongée, il tient un bâton magique *lituus*, dont la poignée est recourbée et dont la pointe s'appuie sur une sphère traversée par un bandeau (le zodiaque), au centre duquel on voit un scorpion; dans la partie inférieure sont figurées trois étoiles. Dans le fond se trouve une partie carrée, au-dessus de laquelle est posée une colonnette surmontée d'un objet ovoïde, et contre laquelle est posée une lyre. C'est sur cette partie carrée que l'on distingue à peine l'image de l'homme debout.

Doit-on voir dans les deux personnages la Sibylle Hérophile enseignant la cléromancie à Tiresias ou plus

Digitized by Google

simplement la Pythie delphique avec un astrologue ou un philosophe ?

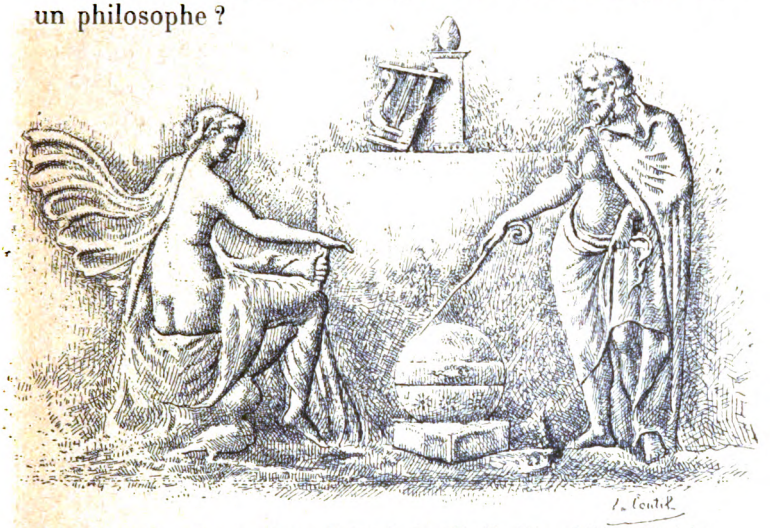

Fig. 35. — Premier canthare. Scène I. *La Sibylle Hérophile et Tirésias.*

Fig. 36. — Premier canthare. Scène II. *Tirésias et la Sibylle.*

Scène II. — Sur cette face du canthare, les person-

Digitized by Google

nages ont changé de place ; la Pythie est debout à droite, un peu plus drapée, avec son voile toujours rejeté en arrière par le vent ; elle tient son cylindre (volumen) déroulé et ouvert devant ses yeux. Devant elle se tient aussi debout le même vieillard plus âgé et voûté sur son bâton, il tend la main droite en avant, en suppliant : son vêtement suit très exactement la ligne de son dos, nettement dessinée, et forme, sur le devant, des plis fort savamment agencés. Entre ces deux personnages, un large cippe sur lequel se reflète nettement en petit l'image très atténuée de la Pythie ; au-dessus, une colonne surmontée d'une urne à anse, et au bas de la colonne, un récipient ou ciste ?

[12] Second canthare. — Scène I. — Cette face rappelle la scène II du premier canthare, mais le personnage de droite, assis et demi-nu, est un jeune homme, la tête nue, le torse nu, les genoux seuls sont drapés, ainsi que la partie où il est couché et appuyé sur son coude gauche, le bras droit soulevé tient un bâton *lituus* à poignée recourbée ; comme sur la scène I, l'extrémité touche la panse d'une grande amphore côtelée à anse fleuronnée et posée sur un cippe carré. A gauche de cette urne, une magicienne ou une Sibylle est debout, l'épaule droite et le bras nus ; le reste du corps drapé ; sa main gauche relevée tient un cylindre (*volumen*), tandis que la droite tient une branche de laurier au-dessus de l'urne. Entre les deux personnes, sur un cippe, on distingue *à peine* l'image reflétée de l'homme assis ; au-dessus, un masque théâtral de profil à droite. M. Svoronos a encore proposé d'y voir Manto, fille de Tiresias (ce dernier personnifié par le masque) et la mère enseignant les rites de la lustration à son fils Mopsos, le rival de Calcas.

Digitized by Google

Scène II. — Cette scène est identique à la scène I du

Fig. 37. — Second canthare. Scène I. *Sibylle (Manto) enseignant les rites de la lustration à son fils Mopsos?*

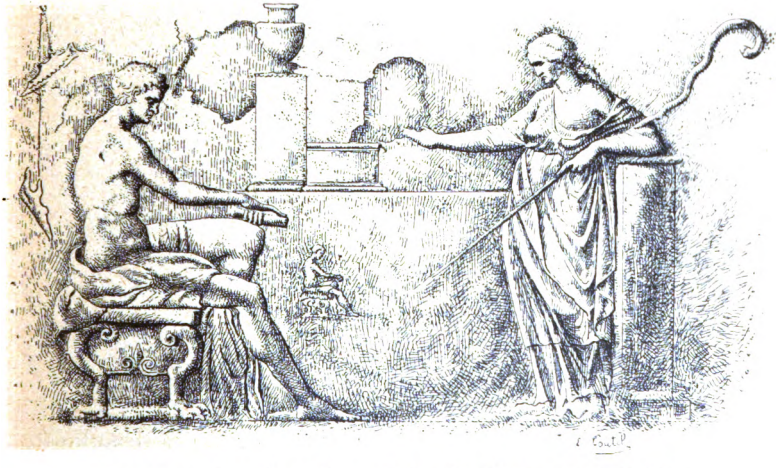

Fig. 38. — Second canthare. Scène II. Mêmes personnages.

premier canthare, mais la figure assise à gauche, de pro-

Digitized by Google

fil, et tournée vers la droite, tenant du bras droit allongé sur ses genoux un cylindre (*volumen*), est ici le même jeune homme nu jusqu'aux hanches, les cuisses seules drapées ; il est assis sur un siège en métal à pieds d'animal terminés par des griffes de lion. Devant lui, la Sibylle est debout, comme le vieillard de la scène II du premier canthare; mais la main droite est allongée, tandis que c'est le bras gauche qui tient le bâton sinueux (*pedum*).

Un grand cippe les sépare, au centre duquel on distingue en faible relief, mais très bien modelée, la figure assise du jeune homme. Au-dessus, la même colonne surmontée d'une urne, avec une ciste au pied de la colonne. Deux sandales à peine visibles sont suspendues par une corde à un clou, ce qui laisse supposer que dans l'antiquité, comme encore dans les mosquées musulmanes, on devait se déchausser avant de faire ses dévotions ou consulter la divinité.

Nous ne croyons mieux faire que de citer les conclusions de M. Babelon sur ces deux canthares : « Il semble « désormais acquis que nous sommes en présence de « scènes de divination et d'opérations mantiques. Les « accessoires de ces tableaux, comme il arrive souvent, « mettent hors de doute leur caractère mantique et « sibyllin : l'omphalos delphique, la sphère astrologique, « le masque tirésiaque, la grande urne des sorts, le « coffret qui les renferme, les sandales liturgiques et « surtout cette grande surface métallique qui forme « miroir, et sur laquelle le ciseleur a eu soin de figurer « les principaux personnages de ces scènes se reflétant « en de minuscules proportions. Nous savons que les « miroirs jouaient un rôle essentiel dans l'opération « qu'on appelait précisément catoptromancie (divination

Digitized by Google

« du miroir). Nous devons nous en tenir à cette don-
« née générale et ne point chercher à aller plus loin en

Fig. 39. — *Canthares des magiciens ou scènes mantiques.*

« individualisant ces scènes et en donnant des noms
« aux personnages qui y figurent... »

Digitized by Google

En terminant, nous insistons sur le genre spécial de modelé à très faible relief employé sur ces vases, alors que sur tous les autres il est très accusé, trop accusé même pour les centaures et les masques. Aussi, on a supposé que ce genre tendait à rappeler des scènes peintes.

Hauteur avec les anses, 0^{m},143 ; *sans les anses*, 0^{m},12 ; *diamètre de l'orifice* 0^{m},118 ; *poids* 582 *grammes : aucune dédicace n'a été relevée.*

[13] PHIALE[1] A GODRONS AVEC OMPHALE ENDORMIE.

Si le gobelet dont nous venons de parler [10] présente une composition gracieuse, surtout la figure de la nymphe Peirène, on croirait que l'artiste a voulu lui donner une contre-partie en représentant Omphale de dos, endormie au milieu de trois petits amours également endormis : elle dort langoureusement, les bras relevés et enroulés au-dessus de la tête ; elle est étendue sur la peau du lion d'Hercule dont on distingue la tête et les griffes ; sur la droite, un vase renversé au-dessus d'un arc. Ce sujet gracieux et même voluptueux se retrouve assez souvent sur des monuments antiques que M. Babelon a cités et qui se voient sur une lampe en terre cuite trouvée à Carthage, une autre du Cabinet des médailles, sur un bas-relief du musée de Munich, et un médaillon trouvé à Cherchel.

Autour de ce médaillon sont disposés vingt et un godrons en relief, séparés par des nervures en forme de lotus ; le pied en relief repose sur trois cercles concentriques. Lors de la découverte, ce médaillon était dé-

[1] M. Babelon a adopté le mot de *phiale* pour désigner ces plateaux plutôt que le mot *patère*, parce qu'il est écrit *phiala* sur la cuvette d'un vase analogue du trésor de Bosco-Reale orné du buste remarquable de la ville d'Alexandrie.

Digitized by Google

collé, ainsi que ceux de Mercure debout ou assis que nous décrirons plus loin, et que l'on a replacés lors de la restauration du trésor. Cette phiale est aussi dédiée

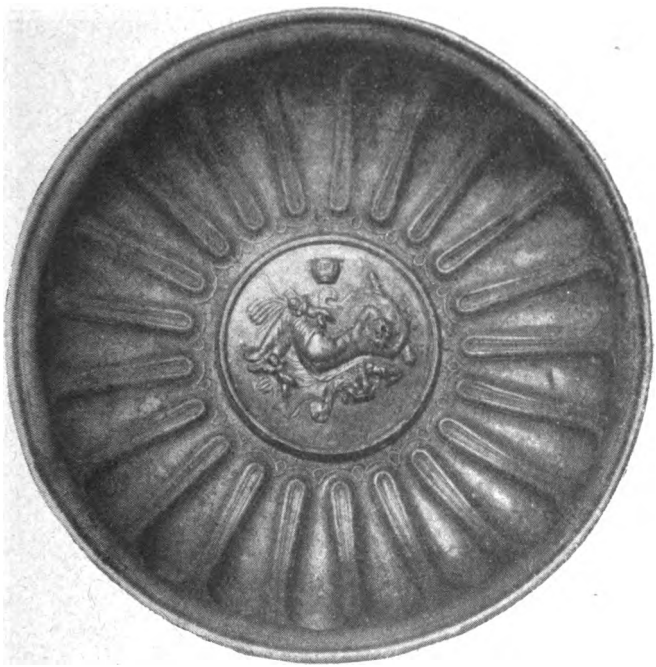

Fig. 40. — *Phiole avec Omphale endormie.*

à Mercure par *Q. Domitius Tutus*. MERCVRIO. AVGVSTO. Q. DOMITIVS. TVTVS. EX. VOTO.

M. Lenormant a supposé que cette phiale a pu servir à supporter les grandes œnochoés représentant l'histoire d'Achille.

Diamètre 0^{m},285; *motif central* 0^{m},10; *poids* 895 *gr.*

[14] PHIALE AVEC LES BUSTES DE MERCURE ET DE MAIA. — Comme pour les autres phiales, le motif central,

Digitized by Google

emblema, était dessoudé ; ici ce sont deux bustes en haut relief et de face ; ils sont fondus, ciselés et posés chacun sur un fleuron, entre lesquels est placé le caducée, attribut des deux divinités ; Maia porte un diadème ou bandeau, les cheveux sont ondulés et divisés sur le

Fig. 41. — *Phiale avec les bustes de Mercure et de Maia.*

front, la poitrine drapée. Mercure est à droite, ses cheveux sont aussi frisés autour de ses deux ailes fixées aux tempes ; le buste nu porte sur l'épaule gauche un coin de draperie. Le fond de la patère est uni et concave, le pied est peu élevé.

Nous pouvons la rapprocher de deux analogues des

Digitized by Google

trésors de Bosco-Reale (portraits) et de Hildesheim (bustes de Cybèle et Atys). A l'extérieur et sur le pourtour de l'emblema, on lit : MERCVRIO. AVG(USTO). P(VBLIVS) AELIVS. P(VBLII) AELI(I) NVMITORIS LIBERTVS. EVTYCHVS. V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENTI) M(ERITO).

Fig. 42. — *Phiale avec Mercure assis.*

Diamètre 0^{m},220 ; *diamètre de l'emblema* 0^{m},10 ; *hauteur* 0^{m},48 ; *poids* 697 *grammes*.

[15] PHIALE AVEC MERCURE ASSIS. — Cette pièce est une des plus riches comme ornementation. L'*emblema* a été obtenu au repoussé. Mercure est assis de face sur un rocher, la main droite appuyée sur son caducée ailé,

Digitized by Google

la main gauche posée sur son genou gauche tient une bourse ; la jambe gauche croisée derrière la droite ; en dessous, une tortue ; dans le fond, à droite, un coq de profil et, près de lui, un autel allumé. A gauche, près du caducée, une chèvre ou un bouc. On remarque des traces de dorures en divers points. Le fond de cette phiale concave est richement orné au repoussé de deux zones de dessins ; la face intérieure du côté de l'*emblema* est en relief, et par suite, l'ornementation du dessous est en creux : on remarque aussi des canthares, guirlandes et enroulements de fleurs ou des rinceaux, parmi lesquels des papillons, des oiseaux et des insectes ; la zone du pourtour offre des arabesques et des fleurons. Le pied est peu élevé. Autour de l'*emblema*, on lit en pointillé : L(VCILIA) LVPVLA. M(ERCVRIO) C(ANETONNESSI) DO.

Diamètre $0^{m},20$; *diamètre de l'emblema* $0^{m},10$; *poids* 354 *grammes*.

[16] PHIALE AVEC MERCURE DEBOUT. — Sur l'*emblema*, on voit Mercure nu, debout de trois quarts, la tête tournée vers la gauche, et regardant devant lui un coq posé sur une colonne enguirlandée ; dans la main droite allongée, il tient une bourse ; sur la gauche repliée, son caducée s'appuie sur l'avant-bras : une draperie recouvre cette épaule. Contre la colonne, un tronc d'arbre à moitié mort, dont une branche entoure la partie supérieure de la composition. Derrière Mercure, se trouve une colonne enguirlandée moins haute, supportant une tortue. Une chèvre est tournée à droite. Des traces de dorure se voient en divers points. Cette figure élégante rappelle l'attitude donnée à Mercure sur une colonne du temple d'Artemis à Ephèse.

Un cercle qui a été trouvé dessoudé a été appliqué au

Digitized by Google

pourtour de cette composition, mais il n'est pas certain qu'il s'y soit trouvé à l'origine : on lit sur son pourtour : DEO MERC(VRIO) JVL(IA) SIBYLLA. D(E) S(VO) D(ONO) D(AT).

Fig. 43. — *Phiale avec Mercure debout dans un sanctuaire rustique* dédiée par Julia Sibylla.

Le fond de la phiale est concave, uni et simplement orné d'un filet gravé.

Diamètre entier 0^{m},21 ; *diamètre de l'emblema* 0^{m},096 ; *poids* 573 *grammes*.

[17] PHIALE AVEC MERCURE DEBOUT. — Sur l'*emblema*, Mercure est debout, de trois quarts à droite ; il est nu, avec des ailerons aux tempes ; une draperie dorée sur

Digitized by Google

l'épaule ; la main appuyée sur la hanche, la jambe gauche ployée ; la main gauche posée sur son caducée ; une bourse se trouve dans le fond, à gauche. Ce travail exécuté au repoussé est gallo-romain. Un cercle orné

Fig. 44. — *Phiale avec Mercure debout* dédiée par Solemnis.

entoure l'*emblema*. Au revers, on lit sur le fond du pied, en pointillé : SOLEMNIS. VO (TVM) S(OLVIT).

A propos de ce mot SOLEMNIS, M. de Villenoisy a fait remarquer qu'il est gravé sur le marbre de Thorigny, découvert à Vieux (Calvados) à environ 100 kilomètres de Berthouville.

Digitized by Google

Diamètre 0^{m},17 ; *diamètre de l'emblema* 0,057 ; *poids* 326 *grammes*.

[18] PHIALE AVEC LE GÉNIE DE LA MUSIQUE. — Sur l'*emblema*, un Eros est exécuté au repoussé ; il est aussi plus

Fig. 45. — *Phiale avec le Génie de la musique.*

indécis de facture, et de style gallo-romain ; il personnifie le Génie de la Musique ; il est nu, debout de face, la tête de profil à gauche ; ses ailes sont éployées ; il tient dans sa main droite repliée un masque avec bandes ; sa main gauche s'appuie sur une grande lyre dorée. A gauche, un petit autel allumé, également doré.

Sur le bord extérieur et à l'intérieur, près du cercle, on lit l'inscription suivante, en pointillé : MERC(VRIO)

Digitized by Google

M(ARCVS) LATINIVS ASTIVS V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) (MERITO).

En dessous du pied, deux inscriptions pondérales. *Diamètre extérieur* 0^{m},215 ; *diamètre de l'emblema*, 0^{m},115 ; *le poids actuel est de* 547 *grammes*.

[19] PLATEAU AVEC UN COMBAT DU CIRQUE. — L'*emblema*

Fig. 46. — *Phiale* ou *plateau de table avec un combat du cirque.*

n'est plus ici rapporté, il est fondu et ciselé dans le métal lui-même du plateau ; on y voit un cavalier de dos et galopant vers la gauche ; une lionne pose ses pattes sur la croupe du cheval, tandis qu'un loup semble vouloir se jeter sur le cavalier ; le cheval se cabre, et le cavalier le tient par la crinière de la main gauche, tan-

Digitized by Google

dis que la droite est relevée sur sa tête et menace le loup. Cette scène offre un très léger relief, qui a été aussi usé par le service ; la bordure est formée d'une triple rangée de grenetis, oves et points creux : la bordure formant un gros bourrelet en demi-cercle offre une série d'animaux exécutés au repoussé, six par six ; on y voit des lions, ours, loups poursuivant des taureaux, des cerfs, des antilopes, et enfin des têtes de Bacchante, Silène et Pan. Chaque animal est séparé du suivant par un autel, un cyprès, une lyre, un pedum, un arbre, un vase, une colonne, une corbeille formant des groupes de six.

Autour de l'emblema se trouve la dédicace suivante, elle est gravée au trait ; elle nous fait connaître le nom de la localité *Kanetonnessi :* DEO. MERC(VRIO). KANETONNESSI, G(AIVS) PROPERT(IVS) SECVNDVS V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO).

Au fond du plateau, dans le milieu, une indication pondérale.

Le diamètre extérieur est de 0^{m},35 ; *le diamètre de l'emblema*, 0^{m},84 ; *le poids* 1.027 *grammes.*

[20] PLATEAU AVEC OISEAU. — Ce plateau porte au centre un petit *emblema* où figure un oiseau becquetant des feuillages (il est peu indiqué) ; autour de l'emblema, des postes ou méandres gravés. Entre ce dernier et la bordure, on lit l'inscription suivante tracée au pointillé : MERCVR(IO) AVG(VSTO) SACRVM GERMANISSA VISCARI(FILIA) V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO).

Diamètre total 0^{m},28 ; *diamètre du centre* 0^{m},04 ; *poids* 747 *grammes.*

[21, 22] DEUX PHIALES DÉDIÉES PAR DECIRIUS LUPERCUS. — Ces phiales sont beaucoup plus creuses, en forme de tronc de cône ; le fond et les parois intérieures sont

Digitized by Google

ornés de feuillages et d'ornements gravés très légèrement ; des ceps de vigne s'enroulant autour de colonnes, avec des oiseaux becquetant des raisins. Sur l'un on lit : DEO MER(CVRIO) CAN(ETONNESSI) DECIR(IVS) LVPERCVS EX. TEST-

Fig. 47. — *Deux phiales semblables gravées* dédiées par Decirius Lupercus.

(AMENTO) PLAC(IDII) DOCIRIGIS. P(ONDO), (LIBRAE) DVO. QVINCVNX. BINAE SEXTVLAE.

Sur la seconde, l'inscription offre une variante : DEO. MERC(VRIO) CAN(ETONNESSI) DECIR(IVS) LVRERCVS. EX TEST(AMENTO) PLAC(IDII) DOCIRIGIS ; P(ONDO), LIBRAE DVO, QVINCVNX.

Ce sont des notations pondérales qui se trouvent à la suite des dédicaces.

Digitized by Google

Diamètre des deux phiales 0m,217 ; *hauteur* 0m,05 ; *poids* 400 *et* 386 *grammes.*

[23] PHIALE DÉDIÉE PAR Q. LUCANIUS BLAESUS. — Phiale unie, le fond encadré par une moulure porte une inscription sur le pourtour en double trait pointillé : Q(VINTVS) LVCANIVS BLAESVS, EX. STIPE.

Diamètre entier, 0m,20 ; *diamètre de l'emblema* 0m,07 ; *poids* 358 *grammes.*

[24] PHIALE DÉDIÉE PAR CRETICUS. — Une petite écuelle unie : on lit sur le disque du fond, en pointillé : MERC(URIO) AUG(VSTO) CRETICVS RVNATIS(FILIVS) D(E) S(VO) O(BTVLIT) V(OTUM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO).

Diamètre complet 0m,14 ; *poids* 68 *grammes.*

Cette phiale se trouve sur notre figure 48, n° 7.

[25, 26] PHIALES UNIES. — Deux petites phiales ou patènes unies, avec trois filets repoussés dans le fond et qui limitaient un *emblema* qui a disparu, ne portent pas de dédicaces. (Fig. 48, nos 4 et 5).

Diamètre entier 0m,145 ; *poids* 114 *grammes, phiale détériorée et* 114 *grammes, phiale complète.*

[27] Une autre phiale à peu près semblable mesure 0m,195 de diamètre et pèse 572 grammes bien que détériorée.

[28, 29] Deux petites phiales ont la forme d'un cône tronqué ; le fond intérieur est décoré de gravures au pointillé représentant des festons et des fleurs, au centre desquels se voit une colombe. Un filet de dorure les encadre. Pas de dédicace.

Diamètre extérieur 0m135 ; *diamètre de base*, 0m058 ; *poids* 94 *et* 79 *grammes.*

[30, 31] Deux autres phiales ont aussi la forme d'un cône tronqué ; le fond est limité par un cercle orné ;

Digitized by Google

traces de dorures. Ces phiales ont eu primitivement des anses que l'on a replacées sur l'une d'elles (n° 11). Pas de dédicace.

Diamètre extérieur 0^{m},135 ; *poids* 87 *et* 110 *grammes.*

[32] Tasse dédiée par Maxuminus. — Tasse sans anses, à panse sphérique (*poculum*), décorée de huit rangées d'alvéoles hémisphériques, au repoussé, en creux à l'extérieur, disposées en quinconce : on lit sur le col l'inscription suivante : MERCVRIO SACR(VM). MAXVMINVS. CARANTINI. FI(LIVS) D(E) S(VO) D(AT).

Diamètre de l'ouverture 0^{m},08 ; *profondeur* 0^{m},105 ; *poids* 292 *grammes.*

[33] Coupe dédiée par Q. Statilius Carus. — Coupe ayant eu primitivement un pied, actuellement perdu (en forme de cylix) ; le bord offre un marli ; le fond offre une partie hémisphérique en relief ; sur le bord, on lit l'inscription au pointillé : DEO. MERC(VRIO). Q(VINTVS). STATILIVS. CARVS. V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO).

Diamètre 0^{m},135 ; *hauteur* 0^{m},055 ; *poids* 210 *grammes.*

[34, 35, 36] Coupes ou Cupules. — Petite coupe unie, en forme de cône évasé et la base renflée ; les bords évasés.

Diamètre du bord 0^{m},08 ; *diamètre du fond* 0^{m},045 ; *hauteur* 0^{m},029 ; *poids* 37 *grammes.*

Deux petites coupes, en forme de tronc de cône, à bords évasés, également sans dédicace. *Diamètre supérieur* 0^{m},069 ; *diamètre inférieur* 0^{m},04 ; *profondeur* 0^{m},025 ; *poids* 38 *et* 41 *grammes.*

[37, 38] Deux petits bols. — Deux petits bols hémisphériques, avec base aplatie. *Diamètre extérieur* 0^{m},098 ; *diamètre de base* 0^{m},04 ; *poids* 109 *et* 117 *grammes.*

[39, 40, 41, 42] Quatre petites cupules. — Quatre

Digitized by Google

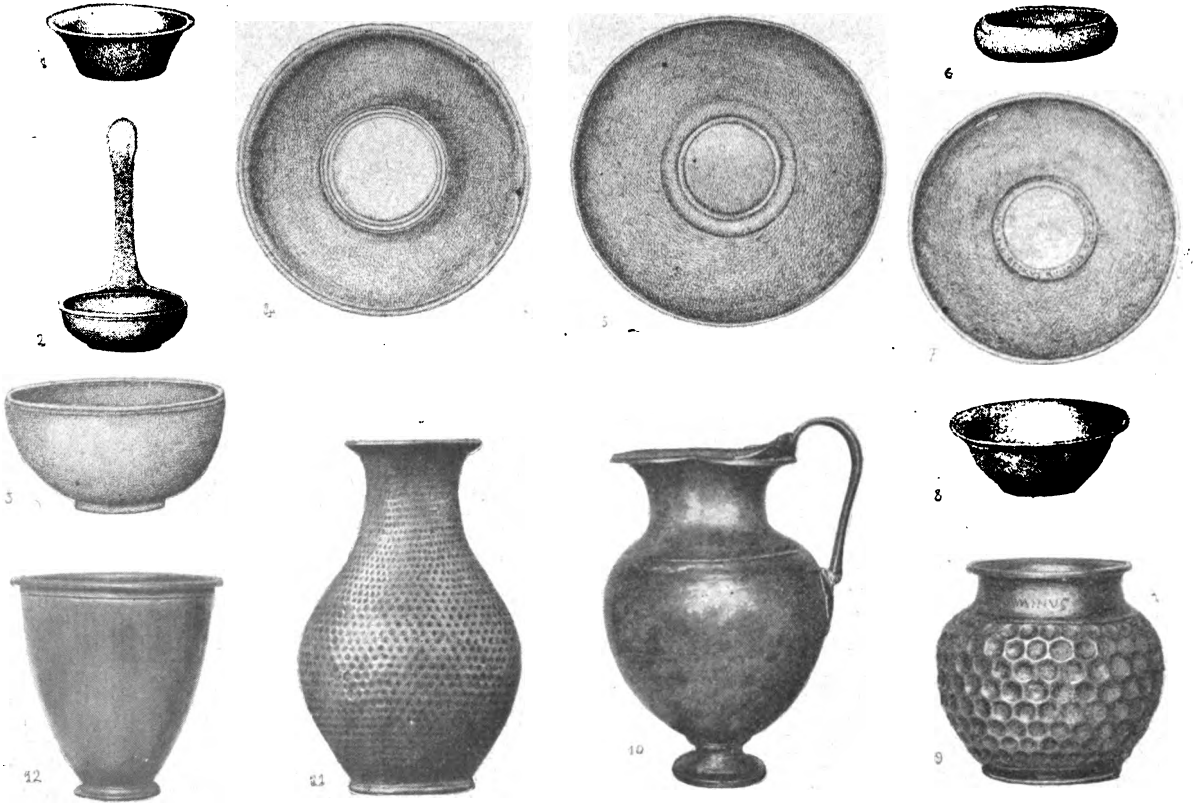

Fig. 48. — 1, 3, 6, 8. Tasses, coupes, cupulos ; 2 simpulum ; 4, 5, 7 phiales ; 9 tasse dédiée par Maxuminus ; 10 aiguière dédiée par Camulognata ; 11 flacon à anses dessoudées ; 12 gobelet.

Digitized by Google

petites cupules ou godets, unis, avec traces d'indications pondérales.

Diamètre 0^{m},065 ; *hauteur* 0^{m},02 ; *poids* 42, 56, 57 *et* 82 *grammes.*

[43, 44] DEUX GOBELETS. — Deux gobelets ou tasses, sans anses, unis, sans inscriptions qu'une indication pondérale.

Hauteur 0^{m},12 ; *diamètre* 0^{m},09 ; *poids* 168 *et* 171 *grammes.*

[45] PATÈRE DÉDIÉE PAR GERMANISSA. — Patère à manche avec cupule très profonde. Le manche est orné d'enroulements et de festons terminés par des têtes de cygnes : on y remarque en relief des fleurons et des rosaces. Maia est debout, de trois quarts à gauche, avec une tunique et un manteau ; de la main droite elle tient un caducée ailé, et de la gauche, une corne d'abondance sur l'avant-bras. Au-dessus, un buste de Junon de face, un diadème au front et un voile entouré par deux têtes d'oiseaux qui retiennent de chaque côté dans leur bec les extrémités d'une triple guirlande de fruits et de fleurs. Devant le buste, une notation pondérale ; au fond de la patère est gravée au pointillé l'inscription suivante : MERC(VRIO) AVG(VSTO) GERMANISSA VISCARI (FILIA) V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO).

Longueur totale avec le manche 0^{m},30 ; *diamètre* 0^{m},175 ; *poids* 899 *grammes.*

[46, 47] DEUX PATÈRES DÉDIÉES PAR CRETICUS. — Ces deux patères à manche sont ornées sur le bord intérieur du récipient d'une bande de traits parallèles. Le manche uni, avec un simple filet sur le bord, s'attache au moyen de têtes de cygnes et d'une petite rosace ; l'extrémité se termine en queue d'aronde avec un trou de suspen-

Digitized by Google

sion. Ces deux patères portent l'inscription suivante en pointillé : MERCVR(IO) AVG(VSTO) CRETICVS RVNATIS (FILIVS) D(E) S(VO) O(BTVLIT) V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO). (Fig. 49, n° 1).

Longueur 0^{m},253 ; *diamètre* 0^{m},157 ; *profondeur* 0^{m},05 ; *poids* 290 *et* 313 *grammes*.

[48] PATÈRE DÉDIÉE PAR LUPERCUS. — Cette patère est plus profonde, son fond a disparu, le pourtour seul existe. L'extrémité du manche est arrondie et ornée d'une coquille ; les deux points d'attache sont ornés aussi de petites coquilles et de têtes de cygnes. On y lit l'inscription suivante tracée en lettres d'or : M(ERCVRIO) (ET) VENER(I) LUPERCUS. Cette inscription en recouvre une autre, au pointillé, où l'on distingue les mots APOL (Apollo) et LUPERCUS, qui paraît avoir été dédiée à Apollon.

Longueur avec le manche 0^{m},168 ; *diamètre* 0^{m},09 ; *profondeur* 0^{m},04 ; *poids* 113 *grammes*.

[49] PATÈRE AVEC AVE, FILI. — La patère est profonde, unie, le manche est allongé et fixé par des têtes de cygnes et des fleurons, gravés. On lit sous ce manche, en pointillé : AVE, FILI. P(*ondo*) *: quadrantem*, (*scriptula*) *septem*.

Longueur totale 0^{m},145 ; *diamètre* 0^{m},08.

[50] PATÈRE AVEC MASQUE SATYRIQUE. — Cette patère est unie ; le manche plat est fixé aussi par deux têtes de cygnes ; il porte des ornements en relief : un masque barbu de face entre deux têtes de cygnes ; un terme dont la gaine est surmontée d'une tête imberbe de profil à droite ; enfin, à la base du manche, un fleuron. Aucune dédicace. (Fig. 49, n° 4).

Longueur totale 0^{m},175 ; *diamètre* 0^{m},10 ; *profondeur* 0^{m},05 ; *poids* 186 *grammes*.

Digitized by Google

[51] Patère avec un masque de Méduse. — Patère unie et profonde; le manche est fixé par deux dauphins; il porte en outre des ornements en relief : un masque de Méduse de face avec ailerons aux tempes, et deux têtes d'aigles; un bouc couché à gauche près d'un arbuste; un masque de satyre de profil à gauche et des fleurons symétriques. Pas d'inscriptions. (Fig. 49, n° 6).

Longueur totale 0m,185; *diamètre* 0m,10; *profondeur* 0m,055; *poids* 168 *grammes.*

[52] Patère. — Une patère profonde, unie, sans inscription; le manche uni est percé de trois trous en triangle à l'extrémité.

Longueur totale 0m,295; *diamètre* 0m,16; *profondeur* 0m,06; *poids* 687 *grammes.*

[53] Aiguière de Camulognata. — Cette aiguière a le bec tréflé, la panse est ovoïde; son anse est fixée par une palmette. On lit sur la panse l'inscription suivante au pointillé : MERCVRIO AVG(VSTO). CAMVLOGNATA, COICI. FILIA V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO). (Fig. 49, n° 10).

Hauteur 0m,18 *avec l'anse; poids* 472 *grammes.*

[54] Amphore a anses. — Flacon ovoïde avec deux anses en S dessoudées et un col évasé; la surface est munie d'alvéoles symétriques comme celles d'une ruche à abeilles. Sur le pied, on remarque des indications pondérales. (Fig. 49, n° 11).

Hauteur 0m,02; *diamètre* 0m,04.

[55] Patène d'Epaticcus. — Une patène sans manche, avec deux oreilles réunies à la bordure et terminées par des têtes de serpents; sur les oreilles sont ciselés en relief des fleurons; le fond est un peu détérioré. On lit sur le pied l'inscription suivante, en pointillé : MER(CVR)IO. CANETO(NNESSI) EPATICCVS. D(E) S(VO)D (AT). (Fig. 49, n° 2).

Digitized by Google

Longueur totale 0m,11 ; *diamètre* 0m,08 ; *poids* 69 *grammes.*

[56] SIMPULUM OU CUILLER A VERSER DE Q. DOMITIUS TUTUS. — Cuiller à puiser le vin destiné aux libations (*simpulum*) ; avec renflement au centre de la tige : sur le côté extérieur du manche sont ciselés, en haut : un arbre mort, un bouc de profil à gauche, et Mercure nu, debout à gauche, tenant dans sa main droite pendante une bourse et sur l'avant-bras gauche un caducée. Une dédicace au pointillé se lit sur la surface extérieure de la cuvette : MERCVRIO. AVGVSTO. Q. DOMITIVS. TVTVS.

Hauteur avec le manche 0m,12 ; *hauteur de la cuiller* 0m,02 ; *poids* 174 *grammes.*

[57] SIMPULUM DE COMBAROMARUS. — Cuiller à manche coudé ou puisette unie ; le manche est muni d'un renflement au milieu et d'un bouton au sommet ; on lit sur la surface extérieure du manche, au pointillé : MERCVRIO. AVG(VSTO) COMBAROMARVS. BVOLANI. FIL(IVS) V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENTI) M(ERITO).

Hauteur avec le manche 0m,10 ; *sans le manche* 0m,015 ; *poids* 33 *grammes.*

[58] SIMPULUM DE SACCO. — Cette cuiller à verser est unie ; on lit sous le pied en graffitti, à la pointe : SACCONIS-SACCO.

Hauteur avec le manche 0m,10 ; *hauteur sans le manche* 0m,019 ; *poids* 55 *grammes.*

[59] MANCHE OU PIED DE PATÈRE ? — Un tube cylindrique brisé aux deux extrémités est assez difficile à déterminer.

Longueur 0m,07 ; *poids* 50 *grammes.*

[60, 61, 62, 63] QUATRE CUILLERS. — Cuillère avec un manche rond terminé par un fleuron, avec un trou ; la cuillère est fragmentée (*Longueur* 0m,145).

Digitized by Google

Cuillère avec manche rond terminé en pointe et orné d'une fleur vers le milieu (*Longueur* 0^{m},16).

Cuillère avec manche rond terminé en pointe (*Longueur* 0^{m},13).

Cuillère avec manche rond terminé en pointe; la cuillère est fragmentée (*Longueur* 0^{m},10).

[64] Masque de Méduse. — Petit masque mutilé de Méduse, de face, les cheveux bouclés avec des serpents.

Hauteur 0^{m},025; *largeur* 0^{m},04; *poids* 4 *grammes*.

[65] Plaque votive. — Plaque carrée, munie de queues d'arondes aux extrémités, sur laquelle on lit en pointillé : Q(VINTVS) B(...) S(...) V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO).

Hauteur 0^{m},045; *longueur* 0^{m},075; *poids* 75 *grammes*.

[66, 67] Deux serpents (anses ou torques). — Deux serpents en argent massif en forme de demi-cercle, une queue est munie d'un crochet et l'autre d'un anneau; ces deux parties étaient destinées à s'agrafer. Le corps des serpents est guilloché en dessus et uni en dessous. Si les têtes étaient munies d'un cran d'arrêt, on pourrait supposer qu'il s'agit d'une anse démontable; M. Babelon a supposé avec beaucoup plus de raison que ces deux serpents avaient pu former un torque d'apparat pour le pontife de Mercure.

Longueur de la corde de l'arc 0^{m},27; *poids* 434 *grammes*.

Longueur de la corde de l'arc 0^{m},24; *poids* 454 *grammes*.

[68] Petit pied de vase. — Pied de vase ressemblant à ceux des canthares déjà décrits; il a été trouvé en 1896, presque sur l'emplacement du trésor de 1830, par la belle-fille du propriétaire du terrain, M. H. Duval, pendant les fouilles exécutées par M. Join-Lambert, qui l'a

Digitized by Google

offert au Cabinet des médailles. On n'a pu identifier ce pied avec les autres débris qui existent.

[69] PLAT OVALE (FRAGMENTS). — Les fragments du pour-

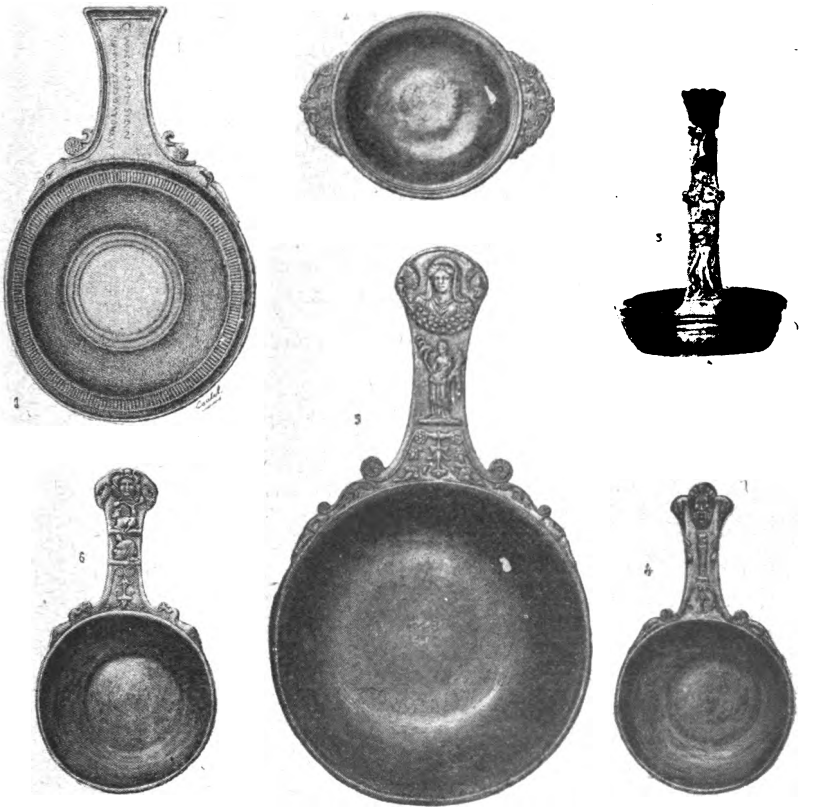

Fig. 49. — 1 patère de Creticus ; 2 patène d'Epaticcus ; 3 simpulum de Q. Domitius Tutus ; 4 patère à masque barbu ; 5 patère à buste de Junon et figure de Maia ; 6 patère avec tête de Méduse.

tour d'un plat ovale qui mesurait environ $0^{m},20$ de long sur $0^{m},12$ de large.

[70] ANSE DE CANTHARE. — Une anse en forme d'S, et ornée de feuilles d'olivier dont les extrémités affectent

Digitized by Google

la forme de têtes de cygnes. *Longueur ou hauteur* 0m,075 ; *poids* 59 *grammes.*

[71] Anse de vase, fragmentée en deux parties. — *La hauteur est de* 0m,045 *et le poids* 9gr,60.

[72 à 75] Quatre anses de même forme ; la partie supérieure recourbée, la partie inférieure aplatie. *Hauteur* 0m,065 ; *poids* 70, 71, 72 *grammes.*

[76 à 81] Six oreilles de vases découpées en fleurons et têtes de cygnes ; pour 3 oreilles : *longueur* 0m,085 ; *poids* 19gr,50, 19gr,70, 17gr,20 ; et pour 3 autres : *longueur* 0m,067 ; *poids* 14, 12, 14 *grammes.*

[82, 83, 84] Trois cercles d'argent, plats d'un côté, semi-cylindriques de l'autre ; ils proviennent de fonds de vases (*Diamètre* 0m,064).

[85] Disque plat mouluré, ayant pu servir pour un pied de vase (*Diamètre extérieur* 0m,065 ; *poids* 25gr,50).

[86] Palmette rappelant celle des canthares aux masques (*Hauteur* 0m,02 ; *poids* 7gr,15).

[87] Cinq fragments cintrés provenant d'un grand plat orné de bossettes ; la bordure est moulurée (*Longueur* 0m,09 ; 0m,07 ; 0m,03 ; 0m,024 ; 0m,031 ; *poids* 6gr,50).

[88] Fragment de la jambe d'une statuette assise ; bout de draperie, de genou et de mollet (*Hauteur* 0m,02 ; *poids* 2gr,30).

[89] Petite main ouverte et l'avant-bras jusqu'au coude (*Longueur* 0m,18 ; *poids* 0gr,20).

[90] Un petit temple rond exécuté au repoussé sur un fragment (*Longueur* 0m,02 ; *poids* 4gr,30).

[91] Palette d'un gouvernail ; dorures (*Hauteur* 0m,02 ; *poids* 0gr,80).

[92] Disque plat avec tube central rempli de plomb (pied de vase) (*Diamètre* 0m,04 ; *poids* 31gr,50).

Digitized by Google

[93] Petits objets provenant de débris de vases et autres ustensiles, avec traces de dorure.

Outre ce qui précède, et par conséquent en dehors du trésor, nous citerons un **oiseau en bronze** (*moineau*), trouvé à Canetonum par Le Metayer-Masselin en 1861 (*Longueur* 0^{m},047 ; *hauteur* 0^{m},025).

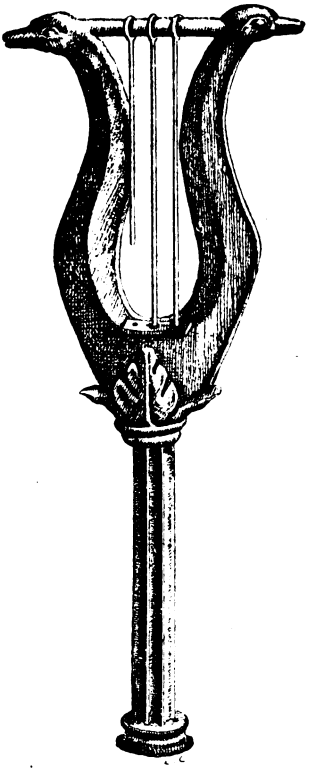

Fig. 50. — *Sistre de Berthouville* au musée de Saint-Germain.

Nous avons énuméré plus haut les résultats obtenus par ce dernier, lors de ses fouilles de 1861-1862 : presque tous les objets se trouvent au musée de Saint-Germain, ce sont : 38 fibules et quelques menus objets de formes très variées ; deux crochets ; le sistre muni de ses cordes déjà cité, de 0^{m},20 de long ; un croissant en bronze ; des fragments de collier tous en argent ; un doigtier d'arc en bronze ; un œil votif en bronze ; une sorte de faucon en bronze posé sur une base à deux trous, hauteur 0^{m},04, un bracelet de 0^{m},103 de diamètre à branches glissant les unes sur les autres, les deux branches s'enroulant en spirale pour former glissière, la partie centrale est renflée et les extrémités sont fines et aplaties. Il y avait aussi des pinces, compas, serpes,

Digitized by Google

couteaux, ciseaux, crochets, etc., des fragments de poterie rouge vernie et ornée, avec estampilles de potiers ; des fragments de fresques et enduits décoratifs (*Catalogue du musée de Saint-Germain-en-Laye*, 1862, *n*os 896 *à* 1056) ; les nos 1057 à 1164 proviennent aussi des fouilles de Le Métayer à Bernay, à Brionne et aux environs. Le musée de Bernay possède un fragment de frise en pierre ; celui d'Évreux possède quelques objets ; MM. Join-Lambert et H. Duval, de Berthouville, des morceaux de pierre et d'enduits.

BIBLIOGRAPHIE

L'importance du trésor d'argenterie a motivé de nombreuses études, les unes générales, les autres consacrées à certains vases ; nous avons cru utile de signaler les principales, en adoptant, autant que possible, l'ordre de publication.

A. Le Prevost. Articles du *Journal de Rouen* (19 et 21 avril, 7, 17 et 22 mai, 7 juin 1830).

Ch. Lenormant. *Bulletin de l'Inst. archéol.* 1830, p. 97; 1850, p. 106.

De Ferussac. *Bull. des sciences historiques*, T. XIV, no 273, 1830, p. 436 à 438.

Mémorial de l'Eure (mai 1830, n° 5, p. 26).

L. Dubois. Article du *Journal de Rouen* (23 juin 1830).

Journal l'*Universel*, no du 25 juillet 1830. Antiquités grecques et romaines trouvées à Berthouville, près Bernay.

P. Oursel. Antiquités romaines trouvées à Berthouville près Bernay, département de l'Eure, le 21 mars 1830, dessinées sur les lieux par Prétextat Oursel, lithographies de Levilly. Prix 5 fr. En vente à Bernay chez Mme Oursel et chez Levilly à Paris, au musée Colbert (Cabinet des médailles), 2 p. de texte et 10 pl. in-fo.

A. Le Prevost. *Rapports sur les antiquités de Berthouville* (*Rec. Soc. libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, T. I, 1830, p. 262-268).

Liste des principaux objets trouvés à Berthouville. (Même vol. p. 342 à 365). Tirage à part, Evreux, Ancelle, 27 p. in-8°.

Digitized by Google

Charles LENORMANT. *Fouilles de Bernay.* Lettre à M. Panofka (Bulletino dell' Instituto di correspondenza archeologica di Roma. Mai 1830, pp. 97 à 111).

Annales de l'Institut archéologique, 6e vol., 1835, p. 243-254.

Raoul ROCHETTE. *Notice sur quelques vases antiques d'argent faisant partie d'une collection d'objets de ce métal récemment trouvée près de Bernay, en Normandie, et acquise par le Cabinet des Antiques de la Bibliothèque du Roi* (*Journal des Savants*, mai, juin, juillet et août 1830, p. 417-430, 459-473, in-4° et tir. à part de 28 p.).

— *Exposé succinct de l'acquisition des vases de Bernay.* Paris, imp. Edouard Proux, 1838, 24 p. in-8°.

A. Le PREVOST. *Mémoire sur la collection de vases antiques trouvée en mars 1830 à Berthouville (arr. de Bernay).* Caen, 1832, 75 p., XV pl. lithogr. au trait de Le Cointe d'après les dessins de P. Oursel (Extr. *Mém. Soc. des antiq. Normandie*, T. VI, 1831-1833, p. 75 à 192).

R. ROCHETTE. *Monuments inédits d'antiquité figurée* (*Odysseide*, p. 272 à 285, pl. LII et LIII).

— *Notice sur deux vases d'argent provenant du dépôt de Bernay* (Ext. *Nouvelles annales publiées par la section franç. Institut archéol. Rome*, T. II, 1838-1839, p. 170-191 ; Monuments, pl. XVIII).

L'Univers pittoresque. France, par Ph. Le Bas, in-8°, 1845, Paris, Firmin Didot frères, 3 pl. reproduisant la statue de Mercure et deux phiales avec Mercure assis et debout (pl. 115 de l'atlas), l'œnochoé avec la mort d'Hector, le canthare avec masques et deux cuillers (pl. 126) et le développement de la mort d'Hector (pl. 127).

La reproduction du même œnochoé, même côté, accompagne un art. du Magasin Pittoresque, T. XVIII, 1850, g. in-8°, p. 57 à 59.

Même sujet dans la Mosaïque, 9e ann., 1881, p. 105, avec un bref art. du directeur qui dit avoir emprunté son dessin à l'*Art pour tous*, ce qui nous amène à conclure qu'on trouverait mention du trésor dans la plupart des revues et des ouvrages traitant de l'histoire des beaux arts, du mobilier, de l'orfèvrerie, etc., de 1830 à nos jours.

Le gobelet des jeux isthmiques, dessiné par Zier et gravé par A.-F. Lemaître constitue la pl. 26 p. 222 d'un ouvrage que nous n'avons pu identifier.

CARNOT. *Réponse à M. Raoul Rochette suivie du Rapport d'une commission d'enquête instituée en 1848 par le ministre de l'Inst. publ. pour examiner la conduite de M. Raoul-Rochette dans l'acquisition des vases de Bernay.* Paris, imprim. de L. Martinet, 1850, 40 p. in-8°.

A. CHABOUILLET. *Catalogue général des camées et pierres gravées de*

Digitized by Google

la Bibl. impériale suivi de la description des autres monuments. 1858, in-8°, pp. 418-457, nos 2801-2869.

A. de CAUMONT. *Relation d'une visite faite en juillet* 1861 *aux fouilles entreprises à Berthouville près Bernay* (Eure) (Extr. *Bull. Monum.*, 3e sér., T. VIII, 28e vol., 1862, p. 249 à 256, fig.).

— *Les fouilles de Berthouville près Bernay en* 1861 (Ext. *Ann. des 5 départements de Normandie,* 1862, p. 508-511, plan).

— *Abécédaire d'archéologie. Ere gallo-romaine,* 2e éd., 1870, p. 596, 597, 3 fig.

Fr. LENORMANT. *Inscriptions votives de Berthouville. Rev. Soc. savantes,* T. I de 1858, p. 471.

A. DELOYE. *Inscriptions de Berthouville. Ibid.* T. II de 1863, p. 503, 504.

A. ALLMER. *Inscriptions de Berthouville. Rev. épigraph. Midi de la France,* T. III, n° 1157, p. 402-404.

O. HIRSCHFELD. *Inscriptions de Berthouville.* Corpus inscript. latin., T. XIII, p. 503-507, n° 3183.

Le MÉTAYER-MASSELIN. *Note sur l'état des fouilles entreprises à Berthouville près Bernay (Eure) en* 1861. *Bull. monum.*, 3e série, T. VIII, 1862, p. 257-261. (Cette note a été rééditée dans la *Revue des soc. sav.* 2e série, T. VIII, 1862, p. 80, 81).

F. de SAULCY. *Monnaies trouvées à Berthouville. Rev. numismatique,* 1862, p. 179-189.

A. JOIN-LAMBERT. *Proposition présentée à la séance du* 31 *mars* 1878 *pour la reproduction du trésor de Berthouville* (*Rec. Soc. libre de l'Eure,* IVe sér., T. IV, 1878-1879, p. XXIII-XXXIV). — *Note lue à la Soc. libre de Bernay le* 31 *mars* 1878 *tendant à la reproduction du Trésor de Berthouville par la phototypie.* Brionne, typographie Daufresne, in-8°, 16 p., 1878.

— *Note sur les moyens de doter le musée de Bernay des reproductions des plus beaux objets du trésor de Berthouville.* Communication faite à la Soc. lib. de l'Eure section de Bernay le 1er avril 1883. Brionne, imp. Daufresne, 1883, in-8°, 7 p.

C. WALDSTEIN. *A Hermes in Ephesian silver work on a patera from Bernay in France* (*Journal of Hellenic studies,* T. III, 1882, p. 96 et suiv., pl. XXII, Phiale de Mercure).

L. BLANCARD, *Sur les notations pondérales des patères d'Avignon et de Bernay et la livre romaine* (*Bull. monum.*, 1883, p. 55-83 et Congrès archéol. de France, XLIXe session, Avignon, 1882, p. 144-172.)

R. MOWAT. *Les inscriptions des trésors d'argenterie de Bernay et de Notre-Dame-d'Alençon.* (*Bull. mon.*, 1885, pp. 46-61 et 122-140) et *Notice de diverses antiquités gallo-romaines* (Paris, Champion, 1887, pp. 141-176).

V. DURUY. *Histoire des Romains.* Paris, Hachette et Cie, 1885, gr. in-8°, T. II, p. 222 et 340 et T. V, p. 444-446, fig. et planche en

Digitized by Google

chromolithographie de Dambourgez d'apr. aquarelle de Sellier.

E. Babelon. *Le Cabinet des Antiques à la Biblioth. nationale*, 1887 (pl. XIV, XVII, XXXIV, XXXVIII, XLI, LI).

L. Coutil. *Inventaire des monnaies gauloises du départ. de l'Eure.* Evreux, 1896, in-8°, 60 p. (Monnaies trouvées à Berthouville, p. 51-52).

R. Peyre. *La rançon d'Hector, bas-relief développé du grand vase de Bernay; considérations sur les trésors d'argenterie antique* (*Hist. générale des Beaux-Arts*, p. 202, fig. 119).

H. Havard. *Le trésor de Bernay ou de Berthouville* (*Hist. de l'orfèvrerie française*. Paris, Librairies réunies, 1896, in-4°, grav. p. 44, 211, 212).

C. Normand. *Le temple de Berthouville et son trésor. L'Ami des monuments*, T. X, 1896, p. 283-289. Même art. que celui de A. Epaulard dans le *Courrier de l'Eure* du 31 oct. 1896.

Join-Lambert. *Berthouville. Nouvelles recherches.* Note lue à la Soc. libre de l'Eure (section de Bernay) le 21 juin 1896. Brionne, E. Amelot, 1896, in-8°, 15 p.

Abbé Porée. *Découvertes archéologiques du R. P. De la Croix au Villeret* (*Berthouville*) en 1896. Evreux, impr. Hérissey, in-18, 14 p. (Reproduit par le *Brionnais* du 1er nov. 1896 et le *Courrier de l'Eure* du 27 décembre 1896) et Rec. Soc. libre Eure, 5e sér., t. IV. p. 154-163.

A. Epaulard. *Le temple de Berthouville* (dans le *Courrier de l'Eure* des 31 oct., 10 nov., 27 déc. 1896). Autres art. de journaux : *Réveil de l'Eure* du 19 sept. 1896 ; *Journal officiel* de 1896 : Compte rendu du Congrès des soc. sav. à la Sorbonne, section d'archéologie, fouilles du R. P. De la Croix.

E. Babelon. *Rapport sur les fouilles entreprises par le P. de la Croix à Berthouville* (*Bull. archéologique* du Comité des trav. hist. et scient., 1896, pp. LXXXII et LXXXVI, LXXXVII).

L. Régnier. *Fouilles de Berthouville.* (*Bull. Soc. amis des arts du dép. de l'Eure*, XII, 1896, p. 87, 88).

R. P. De la Croix. *Le trésor et les substructions gallo-romaines de Berthouville* (*Eure*). *Bull. archéologique* du Comité des trav. hist. et scient. 1897, p. 71-78, 1 pl. en couleur ; tirage à part, 8 p. 1 pl. — Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscr. et Belles-lettres, 1897, p. 231-235. — Bull. Soc. Nation. Antiquaires de France, 1897, p. 228.

E. Babelon. *Guide illustré du Cabinet des médailles et antiques de la Biblioth. Nationale*, 1900, in-12, p. 334-355.

Héron de Villefosse. *Fondation de E. Piot. Monuments et mémoires*, T. V, 1902, p. 170-171.

Spire Blondel. *Grande Encyclopédie, art. Bernay*, T. VI, p. 375, 376, 4 fig.

A. Sambon. *Le Musée*, Revue d'art. T. III, 1906, p. 328.

Digitized by Google

Nouveau Larousse illustré, art. de Bernay, T. II, p. 34, fig.
S. Reinach. *Répertoire de reliefs grecs et romains*, T. I : Les ensembles. Paris, Leroux, 1909; p. 67-77, reproduction du Mém. de Le Prevost sur la collection de vases antiques, etc.
Antiquités nationales. *Description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule Romaine*, pp. 13, 293, 308, 315, 349, 355.
Daremberg, Saglio et Pottier. *Dict. des antiquités grecques et romaines*. T. I, 1re partie, p. 409, fig. 496, gobelet des jeux isthmiques ; T. I, 2e partie, art. *cœlatura*, p. 805, 806, fig. 977, grande œnochoé ; et fig. 978, gobelet des jeux isthmiques ; T. III, 2e partie, art. *Mercure*, p. 1819, phiale avec Mercure debout.
E. Babelon. *Le trésor d'argenterie de Berthouville* (*Eure*). Paris, Lévy, 1916, in-f°, X, 156 p., figures et XXXIV photogravures.

BOISNEY

La voie romaine de Rouen au Mans passait au hameau du *Chemin-Chaussé ;* son nom est ainsi parvenu jusqu'à nous.

Nous n'avons pu encore retrouver les vestiges du camp qui a donné son nom au hameau du *Catelet*.

L'église dédiée à saint Aubin, évêque d'Angers, semble faire remonter sa fondation à l'époque carolingienne.

LE BOSROBERT

Deux hameaux portant le nom du *Manoir* et de la *Métairie* semblent rappeler l'emplacement de villas mérovingiennes ou carolingiennes, dont il faudrait rechercher l'emplacement.

BRÉTIGNY

La voie romaine du Mans (*Subdinnum*) à Lillebonne (*Juliobona*) devait passer par cette localité.

La paroisse, dédiée à saint Cyr et sainte Julitte, sa mère, est très ancienne.

Digitized by Google

BRIONNE

L'existence de Brevioduro à l'époque gauloise nous est confirmée par des monnaies gauloises des *Eburovices*, des *Veliocasses* et des *Carnutes* trouvées dans cette localité, l'une d'elles porte le nom du chef Eburovique PIXTILOS, et une autre le mot RATVMACOS, capitale des Veliocasses ; elles se trouvent au musée de Rouen.

Le *Traité de numismatique* de M. Lambert, 2e partie, signale (p. 538 et 490, pl. v, fig. 15) une monnaie de bronze trouvée en 1820 dans cette commune. Tête à droite ornée d'un diadème de pointes perlées, la chevelure disposée par mèches symétriques. — R. Aigle tourné à droite, une aile ouverte, la patte levée sur un aiglon ; un astre à quatre globules et une croix pommelée, serpent, grenetis. P. 2,65. *Carnutes*. 6.088. (Musée de Rouen.)

Le même ouvrage signale la découverte en 1822 d'une autre monnaie trouvée aux environs de Brionne, auprès d'un squelette et dans son arcade orbitaire (p. 538 et 519, pl. xv, fig. 26). Profil tourné à droite, les cheveux roulés en forme de diadème, PIXTILOS, grenetis. — R. Aigle tourné à gauche, les ailes éployées, sous un temple distyle, des rinceaux s'échappent des chapiteaux formés par trois globules, les colonnes renflées au centre ; le fronton triangulaire est orné d'une frise; un groupe de trois globules existe de chaque côté de l'aigle, à la hauteur des ailes. P. 2,90. *Eburovices* (7.100).

La découverte de Rueil, près Verneuil, renfermait plusieurs spécimens analogues, que l'on attribue aux *Carnutes* et aux *Eburovices*.

Une autre trouvaille de plusieurs centaines de mon-

Digitized by Google

naies a eu lieu, vers 1837, à Brionne ; elles étaient associées à des PIXTILOS ; elle est donc contemporaine de celle de Rueil près Verneuil, car la plupart des effigies sont les mêmes. Presque toutes ces monnaies furent achetées par M. de Saulcy, quelques-unes par M. de Luynes ; d'autres, trouvées précédemment, appartenaient à l'ancien fonds du Cabinet des médailles : le tout fait aujourd'hui partie de ce musée. Nous empruntons au catalogue publié par MM. Muret et Chabouillet les descriptions qui vont suivre :

6108. Tête à droite. — R. Aigle à droite ; dans le champ, pentagone et croisette cantonnée de quatre points. Br. P. 3, 20. — de Saulcy.

6109, 6110, 6111. Tête à droite. — R. Aigle à droite ; dans le champ, pentagone et croisette cantonnée de quatre points. Br. P. 3, 20 et 3, 07. — de Saulcy et ancien fonds.

6112. Tête barbare à droite. — R. Aigle à droite, serpent et rouelle. Br. P. 2, 61. — de Saulcy.

Des nos 6113 à 6130. Les types sont les mêmes et le poids varie entre 2, 36 et 3, 02. — de Saulcy.

6131. Tête barbare à gauche. — R. Aigle à droite, serpent et rouelle. Br. P. 2, 78. — de Saulcy.

Des nos 6132 à 6135, mêmes désignations, le poids varie entre 2, 66 et 2, 90. — Ancien fonds du Cabinet des médailles.

6136. Tête informe à gauche. — R. Aigle à gauche, deux annelets et deux S dans le champ. Br. P. 3, 38. — de Luynes.

6137. Tête casquée à gauche. — R. Aigle éployé à gauche, croissant dans le champ. Br. P. 6, 12. — de Saulcy.

Digitized by Google

Des nos 6138 à 6144, mêmes désignations. Br. P. 5, 37 à 6, 80. — Collect. de Saulcy, de Luynes et ancien fonds du Cabinet des médailles.

6145. Tête casquée à gauche. — R. Aigle éployé de face. Br. P. 3, 30. — de Saulcy.

6146, 6147. Tête casquée à gauche. — R. Aigle éployé de face. Br. P. 3, 95 à 4, 68. — de Saulcy.

6148. — Tête diadémée à gauche. — R. Aigle de profil à gauche déchirant un serpent. Potin. P. 8, 41. — de Saulcy.

6150. Tête diadémée à gauche. — R. Aigle de face. Potin. P. 7, 63. — de Saulcy.

Des nos 6151 à 6154. Tête diadémée à gauche. — R. Aigle de face. Potin. P. 3, 49 à 7, 62. — Collect. de Saulcy et ancien fonds.

6155. Tête diadémée à gauche. — R. Aigle éployé de face. Potin. P. 3, 33. — de Saulcy.

6156, 6157, 6158, 6159. Tête diadémée à gauche. — R. Aigle éployé de face. Potin. P. 2, 72 à 4, 02. — de Saulcy et ancien fonds.

6160. Tête jeune, imberbe, à gauche. — R. Aigle de profil à droite, tenant un serpent. Potin. P. 2, 88. — de Saulcy.

6161, 6162, 6163, 6164, 6165, 6166, 6167, 6168. Tête jeune, imberbe, à gauche. — R. Aigle de profil à droite, tenant un serpent. Potin. P, 3, 22 à 5, 72. — de Saulcy, de Luynes et ancien fonds. (La Saussaye et *Rev. num. franç.*, 1837, p. 87.)

6169. Tête à gauche; au cou, torques. — R. Aigle éployé à droite. Potin. P. 3, 70. — de Saulcy.

6170. Tête à gauche; au cou, torques. — R. Aigle éployé à droite. Potin. P. 3, 16. — de Saulcy.

Digitized by Google

6171. Tête casquée à droite. — R. Aigle éployé à gauche. Potin. P. 1, 57. — de Saulcy.

6172. Tête casquée à droite. — R. Aigle éployé de face. Plomb. P. 7, 48. — de Saulcy.

6173. Tête à droite, au cou, torques. — R. Aigle de face. Potin. P. 3, 06. — de Saulcy.

6174. Tête casquée à droite. — R. Aigle à gauche regardant à droite, avec 2 globules. Potin. P. 2, 67. — de Saulcy.

6175. Tête casquée à gauche. — R. Alouette marchant vers la gauche. Potin. P. 3, 48. — de Saulcy.

6176, 6177, 6178, 6179. Tête casquée à gauche. — R. Alouette marchant vers la gauche. Potin. P. 2,25 à 3, 48. — de Saulcy et ancien fonds.

6180. Tête imberbe à gauche. — R. Aigle à gauche déchirant un serpent. Potin. P. 3, 87. — de Luynes.

Le musée de Rouen possède une monnaie en bronze représentant une tête d'homme tournée à droite, les cheveux droits et tombant dans le cou, avec la légende RATVMACOS ; grenetis. — R. Cavalier à droite (n° 7373 de La Tour). *Veliocasses.*

Epoque Gallo-Romaine. — Nous n'insistons pas sur l'étymologie de Brionne dont le nom tirerait son origine de *Brevio* ou *Briva* pont, et *durum* courant d'eau, ruisseau. Comme ce point formait la jonction de quatre voies romaines, il est à peu près certain qu'un pont antique s'y trouvait. Avant les Gallo-Romains, c'était la limite des territoires des *Lexovii*, des *Eburovices* et des *Veliocasses ;* sans doute, déjà, les sentiers bien indiqués servaient à ces peuplades et les voies romaines ne firent que les améliorer ou les redresser : l'une venait d'Évreux par la *butte du Caillouet;* l'autre de Lisieux, elle porte

Digitized by Google

encore le nom de *Chemin Perré ;* la troisième arrivait de Lillebonne par le hameau de Longsault, et la quatrième de Rouen par le Montmal ; le camp dont les tranchées se voient encore le défendait. On a signalé une butte ou tumulus le long de la voie de Brionne à Lisieux, près de Brionne au lieu dit la *Benestrie*.

L'itinéraire d'Antonin, dont la rédaction remonte à l'an 337 de l'ère chrétienne, est le premier document qui fasse mention de *Breviodurum*, situé d'après l'auteur à 17.000 pas de *Juliobona* (Lillebonne) et à même distance de *Noviomagus* (Lisieux).

La carte dite Théodosienne, dressée au ve siècle, cite *Breviodurum*, comme une station placée à 20 milles romains de *Rotomagus*. Nous devons rappeler que Rever avait tout d'abord identifié *Breviodurum* à Pont-Audemer ; mais ce tracé ne correspondait pas à la distance en pieds entre les deux localités et faisait trop dévier la route. Quant à Gaillard, il plaçait *Breviodurum* à Pont-Autou.

L'importance de Brionne à l'époque romaine est attestée par plusieurs découvertes. A. Le Prevost nous signale avant 1832 celle « de petits vases en terre, frag-« ments de belle poterie rouge vernie, une cuiller à par-« fums, une plaque de bronze ». Depuis cette époque et avant 1833, date de la seconde édition de sa notice, « une « tuile à rebords dans un champ situé à droite de la « grande route de Rouen ; derrière le Vieux Donjon « beaucoup de médailles gauloises, romaines et d'objets « en bronze ». Guilmeth cite aussi des découvertes sur divers points de Brionne, mais il reste dans le vague (*Histoire de Brionne*, p. 52 et suiv.).

Les plus importantes découvertes eurent lieu d'abord vers 1850, et surtout en 1862, à l'extrémité du hameau des

Digitized by Google

Caillouets, dans un terrain appartenant alors à M. Givon, maréchal ferrant (Section A, nos 418 et 419 du cadastre), propriété qui a passé entre les mains de son fils, receveur municipal à Brionne, et dont a hérité Mme Delauney; il se trouve à mi-côte à droite du donjon, et à l'angle du chemin vicinal de Brionne à Perriers-la-Campagne par le Bocage et Chrétienville, et d'un petit chemin conduisant à la Vacherie et rejoignant le Boulevard de Valleville ou grande route de Pont-Audemer à Brionne vers Évreux et se dirigeant d'abord à la Rivière-Thibouville. On a trouvé des vases des deux côtés de ce chemin de la Vacherie, en face de la propriété Givon. Nous empruntons le détail de ces fouilles à M. Malbranche[1] :

Les vases en terre cuite étaient très nombreux : on y remarquait des urnes cinéraires renfermant des cendres et des os carbonisés... les plus grands mesurent 0m,23 de hauteur et 0m,20 de diamètre maximum, ils sont généralement blancs; un autre présente des dépressions latérales ; des vases avec col plus ou moins allongé (dont sept sont reproduits) ; quatre biberons ; onze fioles à parfums en verre bleu et vert dont quelques-unes très petites ; une grosse perle creuse avec filet de verre serpentant en dessus (comme celle trouvée au Havre, collection Dubus) on en a trouvé d'autres plus petites; quelques figurines, une Vénus Anadyomène (0m,18 de hauteur) ; un charmant buste de femme orné d'un diadème et posé sur un socle, qui se rapproche d'un buste décrit et reproduit par Tudot provenant des environs de Moulins ; un petit personnage jouant d'une sorte de flûte de Pan ; un petit groupe composé de trois per-

[1] Malbranche. *Découverte d'antiquités gallo-romaines à Brionne* (Bull. monumental, 1863, p. 751 à 755.)

Digitized by Google

sonnages dont deux se regardent et le troisième est à côté (sujet dont on a perdu la trace). Plusieurs anneaux revêtus de chatons, deux agrafes, des perles de diverses grosseurs provenant de colliers ou de bracelets, une fibule et des monnaies d'Auguste, Néron, Domitien, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Faustine mère. Les recherches de M. Givon furent subventionnées par la Société française d'archéologie. L'ensemble des objets fut exposé à Bernay, lors du Congrès de l'Association normande en 1863. Malheureusement la note de Malbranche est bien confuse, elle parle des objets sans mentionner les circonstances de la découverte ; d'ailleurs, les fouilles furent exécutées sans méthode. Actuellement, pour se former une opinion sur l'ensemble, il faut aller étudier :

1° Figurines et vases conservés au musée d'Évreux;

2° Vases et objets du musée de Bernay offerts par M. C. Fouquet, député, achetés à la vente Loisel ;

3° Vases de notre collection provenant de celle de M. Loisel, de la Rivière-Thibouville, qui les avait obtenus de Givon lui-même. L'ensemble des vases réunis dans ces musées s'élève à environ cent-vingt.

1° Musée d'Évreux (38 pièces). — *Figurines.* Petit buste d'enfant (Telesphore), sans base. Tête humaine informe, émaillée en vert, avec de gros yeux creux. Gracieuse tête de femme souriante rappelant les figurines de Tanagra (il n'y a que la partie antérieure de la face, la partie occipitale n'a pas été traitée). L'atlas des *Antiquités gallo-romaines des Eburovices* de Bonnin reproduit sur sa planche III fig. 3, cette tête de profil, afin de montrer cette particularité, et à côté, il représente une figurine où deux demi-têtes de femmes sont accolées rappelant la tête de Janus (fig. 51, 3) ; nous

Digitized by Google

n'avons pas vu au musée d'Évreux cette figurine.) Masque d'applique représentant une tête de femme, avec un fond plat sur les côtés, sorte de petit masque funéraire, comme ceux d'Antinoé (fig. 51, 2). Trois lampes, dont

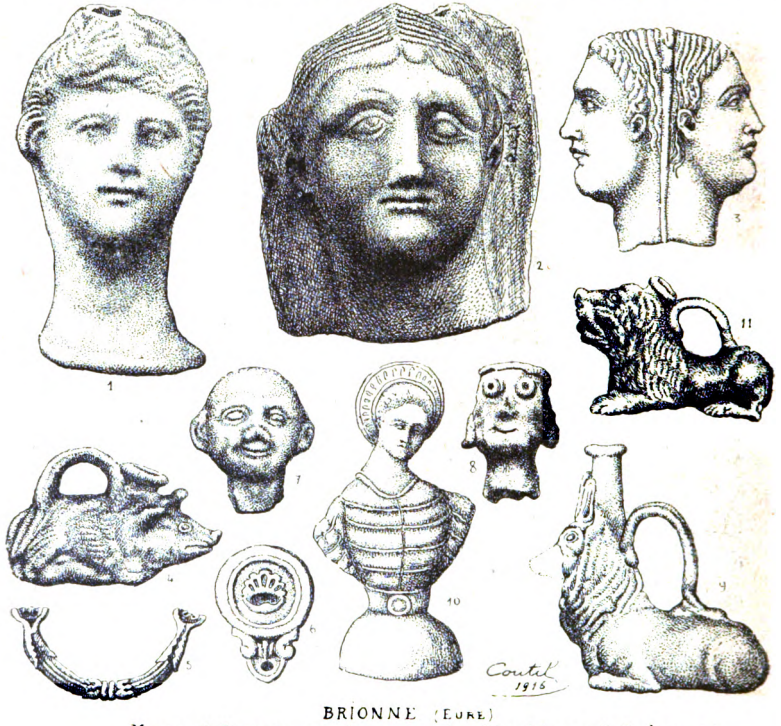

BRIONNE (EURE)
MUSÉE d'EVREUX 1 2 4 7 8 9 11 : collection J. Fossel hameau des Fontaines 5 6

Fig. 51.

une en forme de chèvre accroupie, la tête relevée, avec une anse sur le dos ; un lion accroupi avec une anse aussi sur le dos ; et un sanglier dans la même attitude ; ces trois lampes sont émaillées de jaune vert. Ces sortes de lampes ont été trouvées en Normandie, notamment à Caudebec-lès-Elbeuf (*Uggate*), Seine-Inférieure (fig. 51, 4, 9, 11).

Digitized by Google

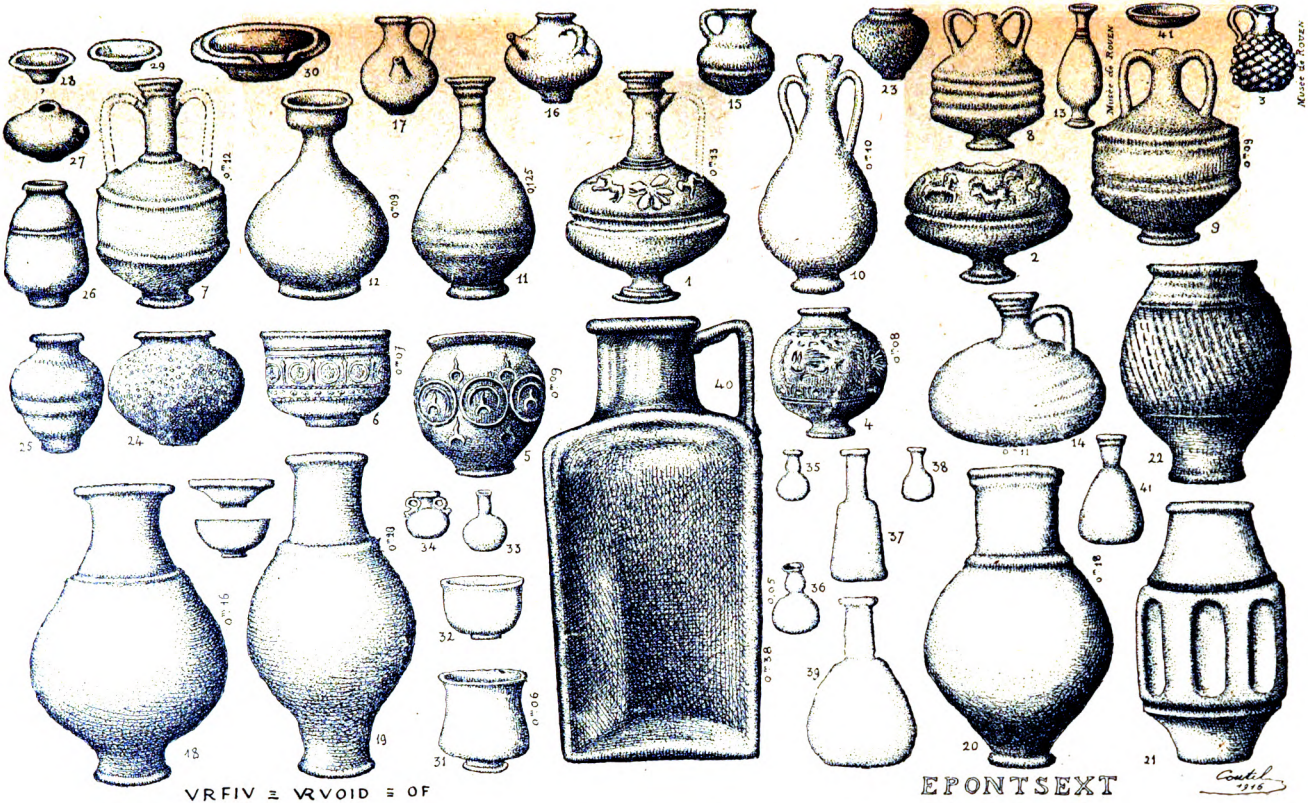

Fig. 52. — Vases et verreries trouvés en 1862 à Brionne (Musée d'Évreux).

Digitized by Google

Vases. — Petite bouteille en terre blanche émaillée de jaune vert, ornée de feuillages et de petits animaux comme celle du musée de Bernay, l'anse est brisée. Autre petite bouteille ornée d'animaux et d'un coq, même émail. Vase ovale en terre rouge vernie, avec décor incisé avant la cuisson ; hauteur 0^{m}18 ; il ressemble à un vase de Caudebec-lès-Elbeuf du musée de Louviers et à un autre de Jort (Calvados), trouvé en 1840, du musée de Caen ; on en connaît aussi de Lezoux (Allier) ; de Baume Longue près Dions (Gard), etc. — Vase de même forme, en terre grenat mate, orné de rinceaux en relief. Petit bol orné en relief de guirlandes et marguerites au centre ; hauteur 0^{m},07. — Bouteilles à deux anses, à panse cylindrique (barillets) ou ovale (fig. 7, 8, 9, 14 et 15) ; bouteilles sans anse (fig. 11 et 13) ; l'une de ces bouteilles (fig. 12) offre au col un renflement assez rare et peu facile à expliquer, et affectant la forme d'un entonnoir. Des biberons (fig. 16 et 17). Des bouteilles ressemblant à des porte-bouquets, fig. 18, 19, 20, 22 ; le n° 21 offre des dépressions sur les côtés, et le n° 22 une série de petites entailles sur la panse. Deux vases n°s 23 et 24 présentent sur la surface extérieure des grains assez gros de quartz blanc formant un décor. Les n°s 25 et 26 sont des petits pots ovoïdes. Le n° 27 une petite bouteille à panse très arrondie comme une pomme, le col est brisé. Les n°s 28, 29 et 30 sont des jattes plus ou moins grandes.

Verre. — Dans la partie centrale sont groupés des vases de verre bleu, n°s 31, 32, 33, 34 très petit, 35 jaune, 36 bleu, 37 irisé, 38 blanc, 39 irisé. La grande urne cinéraire n° 40 n'est pas au musée d'Évreux, bien que Bonnin l'ait figurée dans son Atlas (Brionne. Pl. II.

Digitized by Google

fig. 1), elle mesure 0m,38 de haut et 0m,18 à la base qui est carrée. M. Beaucantin, ancien chef de Section de la Compagnie de l'Ouest à Brionne, qui avait reçu une douzaine de vases de M. Givon les a offerts au musée d'Évreux.

2° Musée de Bernay (41 pièces). — M. Fouquet, député de Bernay, a offert à ce musée vingt et un vases plus treize urnes blanches ou rosées dont le col ou l'anse manque, ils ont été acquis par lui à la vente Loisel, de la Rivière-Thibouville et provenaient des fouilles de 1862 : ce sont six bouteilles à anses ; un vase ovoïde à deux anses de 0m,25 de hauteur ; deux biberons ; une bouteille ornée de feuillages et d'oiseaux recouverte d'un vernis jaune verdâtre ; deux vases ovoïdes ornés de grains de quartz blanc ; une petite urne. Ajoutons le fond d'une urne en verre avec la belle inscription en capitales EPONTSEXT, et deux fonds de vases avec nom de potier, de Caillouet.

3° Collection L. Coutil (30 vases). — Une grande olla de 0m,40 en terre noire avec pied et col très fin (forme un peu gauloise) rappelle un vase semblable trouvé à Tours (*Indicateur de l'archéologue* T. II, 1874-1875, p. 1475) et un autre de la collection Caranda, de Saint-Aubert, Aisne, (album Caranda nouv. série, pl. 113, n° 1) ; une grande bouteille avec petite anse de 0m,29 de hauteur ; quinze bouteilles à anses ; un barillet à anse ; une bouteille à deux anses ; cinq bouteilles sans anses ; quatre urnes ; deux biberons ; cinq fioles en verre sans anse et une avec anse (Voir notre gravure à l'eau-forte).

4° Musée de Rouen (3 pièces). — Un petit vase à anse ou *guttus* en forme de pomme de pin recouvert d'émail

Digitized by Google

jaune vert, trouvé en 1869, hauteur 0m08 ; un plus petit semblable se trouve au même musée et provient de Rouen 1861 ; on en a trouvé de semblables dans l'Allier (musée de Saint-Germain-en-Laye) ; une bouteille sans anse, hauteur 0m,16, et une plus grande à col brisé 0m,20.

5° Autres collections. — Quelques vases sont, en outre, dans les collections de M. Bellière à Brionne, et de M. d'Heudières à Bosc-Guérard-de-Marcouville.

L'examen de tous ces vases nous permet de dire qu'il y a entre eux et ceux de Lisieux (*Noviomagus*), localité qui n'était éloignée que de 38 à 40 kilomètres, une ressemblance frappante ; tous ces vases sont d'une finesse d'exécution et de pâte qu'on retrouve rarement ailleurs ; les figurines en terre cuite y étaient nombreuses, élégantes et variées.

Ce qui a été négligé lors des fouilles, c'est la recherche des marques de potier ; il est vrai que la céramique rouge vernie y était relativement rare, et nous ne pouvons citer que le vase incisé. Au musée de Bernay, nous avons retrouvé deux marques de potier, et la marque du verrier EPONSEXT. La verrerie était assez abondante et variée.

Au hameau des *Fontaines* on a trouvé des constructions antiques, des poteries rouges, blanches et noires, des amas considérables de tuiles et des monnaies de Dioclétien, de Tetricus et de Constantin. Dans un petit bois nommé le *Val-Lâché* ou *Haché* existe une grande fosse au fond de laquelle on a trouvé des ossements, des charbons et fragments de poteries. Nous avons vu dans ce village en 1913, chez Julien Fosset, deux bronzes de Tetricus trouvés en 1911, une belle anse en bronze

Digitized by Google

ornée de feuillages et une petite lampe en terre rose de 0m,085 dont la partie médiane est ornée d'une coquille de Saint-Jacques et le bec orné de volutes.

Au hameau des *Longs Saules* et des *Essarts*, des statuettes en terre cuite blanche de Vénus Anadyomène, de Latone et un vase en argent.

A Valleville, sous le seuil d'une maison (ancien presbytère), un petit phallus en bronze avec anneau de suspension (collection de Vesly, à Rouen).

Sur le coteau du *Vigneron* où se trouve un retranchement antique, lorsqu'on en nivela une partie vers 1860, pour déposer la tombe d'un nommé Trajin, on ne remarqua aucun vestige antique, bien que E. Gaillard ait écrit d'après M. Ribard qu'on y avait trouvé beaucoup de sépultures. D'ailleurs, E. Gaillard est en contradiction avec A. Le Prevost qui a écrit dans sa *Notice historique* sur le département : « Il n'a point été trouvé d'objets antiques dans les mouvements considérables de terrain qu'a fait exécuter M. Lemoine, propriétaire actuel du terrain ». Nous possédons une Vénus Anadyomène qui nous fut vendue en 1882 comme provenant de cet endroit; elle fut donnée par M. Givon à M. Lesellier d'Evreux; elle provient probablement de ses fouilles du Caillouet, plutôt que du Vigneron.

Une découverte a eu lieu aussi au village du *Bocage* en 1882. Nous ne connaissons cette découverte que par les étiquettes collées par M. Loisel de la Rivière-Thibouville, qui y a recueilli des vases en verre et en terre cuite que nous avons acquis à sa vente.

Camp du Vigneron. — Ce camp a été souvent signalé, mais jamais décrit. La première mention est due à A. Le Prevost, dans sa *Notice historique et archéolo-*

Digitized by Google

gique de l'Eure, publiée en 1832 ; et ensuite à Gadebled en 1840, dans son *Dictionnaire topographique, statistique et historique de l'Eure*, p. 97, qui ajoute à l'indication

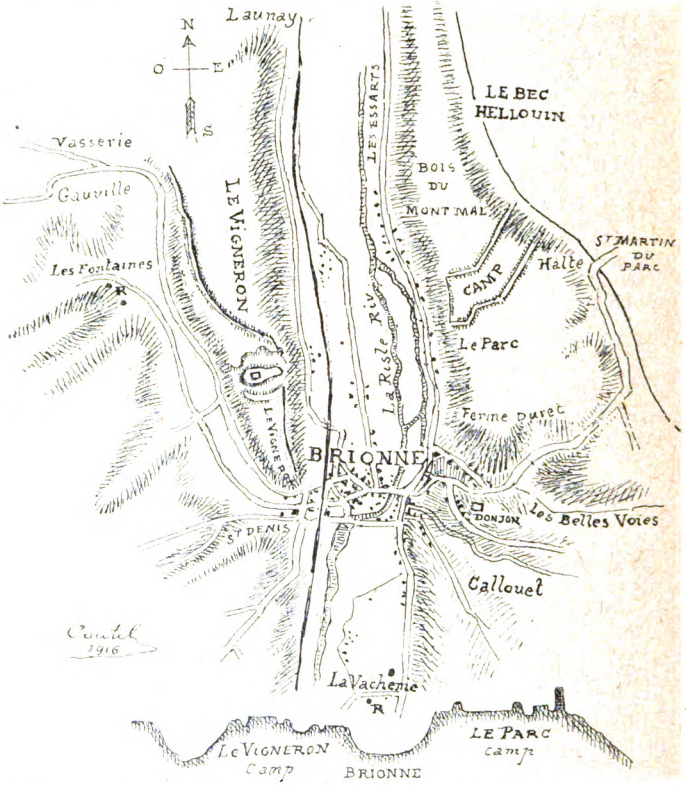

Fig. 53. — Plan de Brionne, des retranchements du Vigneron et du Parc, avec la coupe de la vallée et des deux retranchements.

précédente quelques détails ; c'est lui qui a cité le premier le talus du camp sous le nom de *tombeau du Druide, considéré soit comme un tumulus ou tombelle gauloise, soit d'après l'opinion la plus générale un camp romain.* Le promontoire boisé du Vigneron domine

Digitized by Google

Brionne de 128 mètres, il commande les vallées de la Risle et une série de vallons au sud vers Saint-Cyr de Salerne. Le rempart formant l'éperon barré mesure seulement 75 à 80 mètres, le promontoire étant très resserré en ce point, il a 16 à 18 mètres de haut du fond du fossé.

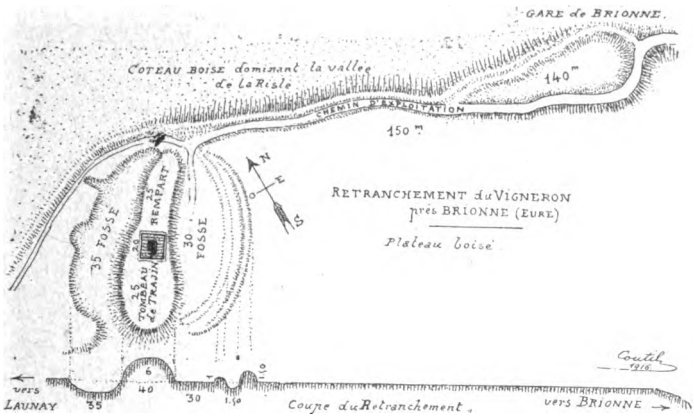

Fig. 54. — Plan et coupe du retranchement du Vigneron à Brionne.

situé à l'Ouest, à l'opposé de Brionne, et du côté de Launay ; ce fossé est très large, il mesure 35 à 40 mètres de largeur et 6 mètres en moyenne de profondeur. Du côté Est, c'est-à-dire du côté de Brionne, il n'y a pas de fossé ; on remarque à environ 22 mètres au sud-est du talus, qui n'offre plus de ce côté qu'environ 6 mètres de hauteur, un autre petit talus de $0^m,80$ à 1 mètre, avec un petit fossé de $1^m,50$ de large et $0^m,50$ à $0^m,60$ de profondeur ; ce petit talus formant un arc de cercle entoure également le grand talus et correspond à la défense située de l'autre côté de la butte, il se replie à droite, le long de la pente, faisant face à la vallée de la Risle en se dirigeant vers Brionne, sur environ 150 mètres de

Digitized by Google

longueur et le long du chemin allant vers la gare de Brionne.

De même, nous avons remarqué au nord-ouest du talus, le même petit talus avec fossé partant obliquement, il mesure 1m,60 de hauteur; il contourne tout le côté sud-ouest du monticule boisé du Vigneron sur plus de 1.200 mètres, et se dirige vers Gauville. Sur le côté opposé de ce plateau boisé, et regardant la vallée de la Risle, il n'y a pas de petit talus.

Vers 1860, un original de Brionne, nommé Trajin, fit aplanir le centre du rempart sur 20 mètres carrés qu'il fit entourer d'un petit fossé ; il fit même disposer de son vivant sa propre sépulture et graver sur la dalle une inscription... dont nous ne voulons retenir que la date de sa naissance, 2 novembre 1790, et celle de sa mort, 11 février 1865 (celle-ci naturellement gravée après son décès). Inutile d'ajouter qu'il eût mieux fait de se faire enterrer comme tout le monde et de respecter ce retranchement intéressant.

Camp du Parc. — En face, entre la rive droite de la Risle d'un côté, et le ruisseau du Bec qui coule dans l'autre vallée, se trouve un camp d'une forme bizarre ; c'est un quadrilatère dans sa forme générale. Un premier côté domine la vallée de la Risle, vers l'Ouest, il suit l'arête du coteau à environ 8 mètres de la déclivité, et un chemin rural; les côtés Nord et Sud sont presque perpendiculaires à cette face ; le côté Nord forme un simple angle, à 400 mètres, il se continue pendant près d'un kilomètre et descend vers la ligne du chemin de fer d'Evreux à Glos-Montfort, dans le vallon du Bec. L'autre côté, à peu près parallèle, est distant tout d'abord de 500 mètres, puis de 340 mètres, enfin de 250 mètres

Digitized by Google

seulement au bas du coteau, près du chemin de fer. Il est nécessaire de faire remarquer que les fossés ne sont pas toujours extérieurs; cette particularité existe sur les côtés Sud et Est, où il y a un double fossé; et à environ 16 mètres de ce fossé on retrouve sur de très longues

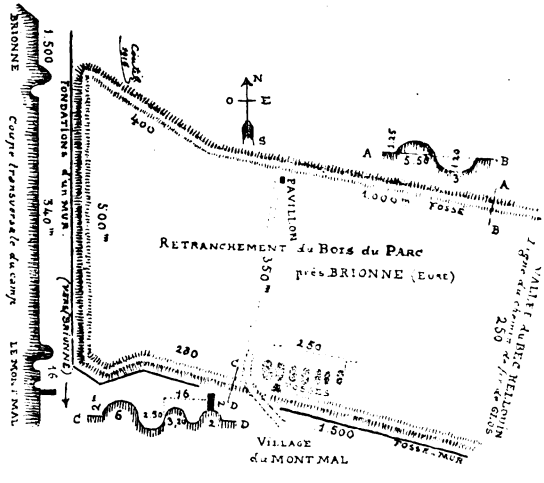

Fig. 55. — Plan et coupe du retranchement du bois du Parc sur les hauteurs de Brionne.

distances (plus de 500 mètres) un mur en gros silex de 0m,80 d'épaisseur et 2 mètres de hauteur. Près du large fossé d'enceinte, on remarque des fosses nombreuses de 6, 8, et 10 mètres de largeur sur 5 à 6 mètres de profondeur, d'où l'on a extrait les silex du mur. Cette clôture en silex fut sans doute construite aux xe et xie siècle par les religieux de l'abbaye du Bec, située à 2 ou 3 kilomètres de là. *Nous ne croyons pas que les talus et fossés soient de cette époque; en effet, le mur contourne bien à 8 ou 16 mètres de distance deux des côtés du camp (au Sua où il existe, et à l'Ouest où on*

Digitized by Google

ne voit plus que les fondations) ; tandis que sur le troisième côté situé entre 400 *et* 350 *mètres, presque parallèlement, il n'y a jamais eu de mur.* Nous tenons aussi à faire remarquer qu'aucune trace de fossé ou de talus n'existe du côté de la vallée du Bec, du côté Est. Finalement, cette enceinte est un peu anormale par sa forme. Quant à dater ce camp, ne peut-on pas supposer que c'est un ouvrage du xe ou xie siècle contemporain des attaques du donjon de Brionne, qui se trouve sur le même versant au Sud, à 2 kilomètres, et construit vers cette époque ?

CALLEVILLE

Le hameau de *Belle-Voie* doit très probablement son nom au passage d'un chemin antique.

En 1856, on découvrit sur un terrain appartenant à M. Lafaulotte, avocat-général à la cour de Paris, et dépendant de cette commune, divers objets romains dont une urne carrée en verre vert, un gobelet en bronze, des morceaux d'amphore et une monnaie de Marc Aurèle [1].

Le patronage de saint Agnan, évêque d'Orléans, mort en 453, semble indiquer une origine franque à cette commune.

FRANQUEVILLE

Passage de la voie romaine de Brionne à Lisieux.

HARCOURT

En 1881, la Société française d'archéologie avait accordé à M. Loisel, de la Rivière-Thibouville, une

[1] A. Le Prevost. *Mémoires et notes*, t. I, p. 49. — Raymond Bordeaux. *Découvertes d'antiquités romaines à Calleville et d'un tumulus gaulois à Bueil dans le département de l'Eure* (Bull. monum., 3e série, t. II, 22e vol., 1856, p. 416-418).

Digitized by Google

somme de 100 francs pour exécuter des fouilles sur cette commune, au triage de la *Vente des Buis*, dans le domaine appartenant à l'Académie d'agriculture de France ; des sondages furent faits en décembre 1881 et janvier 1882, et amenèrent la découverte des substructions d'une petite villa située à une centaine de mètres de la voie d'Evreux à Lillebonne. Les murailles étaient composées de silex avec chaînes de briques et tuiles romaines, avec quelques boutisses en calcaire coquiller. Le dallage d'un appartement était formé d'un épais béton posé sur un lit de marne pilée ; on trouva des amas de cendres, de longs clous, quarante-sept monnaies dont un grand bronze, six moyens et vingt petits bronzes appartenant au IIIe et IVe siècle, depuis le règne de Gallien jusqu'à celui de Constance Chlore (325-361), ce qui indique à peu près l'époque où fut incendiée la villa. Nous citerons aussi une bague striée en bronze, un anneau uni, des débris de poterie noire, grise et rouge à reliefs, quelques petits cubes de mosaïque noire et un fragment de verre bleu lapis qui a dû appartenir à une anse de vase. Les racines des arbres empêchèrent de poursuivre les fouilles sur les buttes formées par les ruines[1] qui occupaient environ 50 mètres.

M. Loisel a très peu fouillé à la *Vente des Buis ;* il fit aussi des sondages dans l'angle d'une aile du château, qui a été démolie il y a près de quatre cents ans ; il découvrit cinq à six marches d'un escalier; un trou paraissait donner accès à une cave ou à un souterrain.

Nous possédons des poteries et verreries trouvées au *Bocage*.

[1] Congrès archéologique d'Evreux 1889. Abbé Porée. *Découverte de monuments*, p. 247-248.

Digitized by Google

La voie romaine d'Evreux à Brionne passait près d'Harcourt.

Des débris romains ont été trouvés à Chrétienville.

HECMANVILLE

La voie romaine de Lisieux à Brionne passait près du Quesnay, et de *la Chaussée* qui lui doit son nom.

LIVET-SUR-AUTHOU

Enceinte du Bois-Martel. Cette enceinte est signalée par Gadebled dans son Dictionnaire de l'Eure, p. 295.

MALLEVILLE-SUR-LE-BEC

D'après Charpillon, la voie romaine de Rouen au Mans passait dans cette localité; ce qui est une pure supposition, aucune découverte ne l'ayant encore établi.

LA NEUVILLE-DU-BOSC

En 1862, le fermier de la ferme du Bosc, située à environ 4 kilomètres du Neubourg et non loin d'Harcourt, découvrit un endroit jonché de tuiles romaines, un vase en terre cuite paraissant brisé depuis longtemps. Il renfermait environ 1.600 à 1.700 petits et moyens bronzes dont les types variaient peu ; c'étaient des Maximien, beaucoup de Constantin et des Probus; leur mauvais état de conservation n'a pas permis à M. Loisel, de la Rivière-Thibouville, de les déterminer exactement. Beaucoup de débris romains existaient dans le voisinage de cet endroit. Le hameau de la *Voye Perrée* se trouve entre La Neuville et le Gros-Theil [1].

[1] A. Loisel. *Découverte de médailles romaines à Neuville-du-Bosc (Eure)*. Bulletin monumental, 3e sér., t. VIII, 28e vol., p. 489.

Digitized by Google

NEUVILLE-SUR-AUTHOU

La voie romaine de Brionne se dirigeant vers Cormeilles passait à Neuville-sur-Authou ; on en reconnaît distinctement la chaussée depuis Brétigny[1].

SAINT-VICTOR-D'EPINE

Un hameau de cette commune, le *Chemin Chaussé*, a conservé le souvenir du passage d'une voie antique se dirigeant de Brionne vers Cormeilles.

En 856, Hervé, seigneur des environs de Lisieux, enleva de l'église de Saint-Exupère de Bayeux les corps de saint Régnobert et de Zenon, qu'il transporta dans son domaine et les déposa dans l'église de Saint-Victor d'Epine ; plus tard, ils furent transférés à Auxerre.

Un hameau porte le nom de *Manoir* ; nous ne savons de quelle époque pouvait dater cette construction disparue sans laisser d'autre souvenir.

CANTON DE BROGLIE

BROGLIE

Une voie romaine de Rouen au Mans traversait ce canton, elle passait par Broglie, le *Chemin Perré*, La Barre, Breteuil.

Près de Broglie, on a découvert une riche villa située à la bifurcation de voies antiques. Dès le ve siècle, saint Grégoire, évêque de Langres, donna à saint Benigne de Dijon un lieu nommé *Chamberia* (*Chambrais*) qui servait jadis à désigner une partie du territoire actuel de Broglie.

[1] Gadebled. *Dictionnaire de l'Eure*, p. 538.

Digitized by Google

LE BOSC-MOREL

La voie romaine de Broglie à Breteuil passait au Sud de cette commune au *Chemin Perré*.

CAPELLE-LES-GRANDS

Le triage de la *Motte* indique la présence d'un retranchement en ce point.

CHAMBLAC

En cette commune voisine de celle de Bosc-Morel, citée ci-dessus, passait la voie romaine de Broglie à Breteuil, au hameau du *Chemin Perré*.

M. Blanchet a signalé une découverte de monnaies romaines à Chambleau (Eure?); mais il n'est pas certain que ce Chambleau soit en réalité Chamblac. La première citation provient du *Moniteur universel* du 24 avril 1867, reproduite dans l'*Annuaire de la Société de Numismatique;* T. III, p. 382 : « *A Chambleau*, vase en terre renfermant un millier de pièces romaines des Ier, IIe et IIIe siècles, en argent et en billon ; mosaïques recueillies au même endroit ».

FERRIÈRES-SAINT-HILAIRE

Le triage de la *Chaussée* rappelle le passage d'une voie romaine.

Enceinte et motte de la Rouillée. — A 550 mètres environ de l'église et du presbytère et les dominant, au bord du bois, se trouve un vaste retranchement commandant la Charentonne, dont les fossés en hémicycle descendent d'un côté presque jusqu'au chemin. La motte centrale mesure 16 mètres de hauteur à partir du fond du fossé; le diamètre du sommet est de 36 mètres; un

Digitized by Google

puits nommé *Puits de la Rouillée* existe sur le bord sud de la butte. Cette motte forme un épaulement, c'est-à-dire que les glacis ne descendent pas brusquement à 45 degrés. Le fossé qui la précède sur le côté Ouest mesure 8 mètres de largeur. De chaque côté, au Sud et au Nord, à 7 mètres en contre-bas du sommet de la butte et contre son épaulement, s'appliquent des talus en arc de cercle de 14 mètres de base et 8 mètres de hauteur du fond du fossé, ainsi que des fossés de 11 mètres de largeur ; ils s'atténuent vers le Sud-Est en descendant, c'est-à-dire vers le chemin et la rivière. Une partie du rempart situé au Nord-Est a été à peu près nivelée, mais est encore visible. Un petit talus de 2 mètres de hauteur et 5 mètres de largeur à la base se trouve à l'Est de la motte et laisse ainsi un petit espace entre elle et la cour centrale.

Cette enceinte avec sa motte très élevée et son puits offre beaucoup d'analogie avec celle du *Puits des Buttes* du bois de Bouffey, près Bernay.

Quant à dater ce retranchement, cela est impossible ; on peut simplement rappeler que *Fererias* faisait partie, vers l'an 1000, des domaines composant la dot de Judith, épouse du duc Richard II, et que la paroisse fut fondée sous le patronage de saint Hilaire, sous la première race des rois de France.

GRAND-CAMP

Des débris considérables de tuiles romaines, des fondations de murs, des vestiges de forges et laitier existent au fond du vallon faisant partie de la propriété de M. de Margeot. Le laitier est encore riche en fer et pourrait être traité de nouveau. Gadebled, A. Le Prevost,

Digitized by Google

(T. I, p. 47), Charpillon et Carême reproduisent cette indication.

Le laitier est encore dans la même commune, sur un herbage dépendant de la Boulaye et une terre voisine; au nord, M. G. de Bonnechose a rencontré vers 1825 des vestiges de constructions romaines.

MONTREUIL-L'ARGILLÉ

Butte de la Geôle. — A un kilomètre de Montreuil-l'Argillé, entre cette commune et Saint-Aquilin, et en

Butte de la Geôle à Montreuil l'Argillé (Eure)

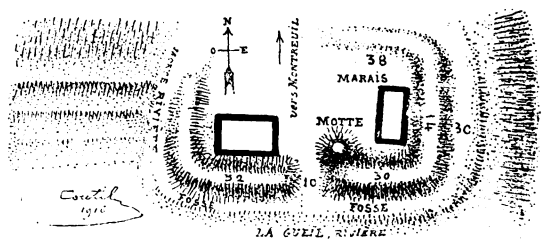

Fig. 56.

amont du cours de la rivière la Guiel ou Ternant, on aperçoit une forte levée formée d'un talus presque vertical de 7 à 8 mètres de hauteur, 22 mètres à la base et 12 mètres, avec le sommet aplati; d'un côté, le rempart mesure en dessus 32 mètres, de l'autre 30; au centre existe un espace de 8 à 10 mètres où passe la rivière : l'ensemble du rempart sur sa façade mesure 80 à 100 mètres, il est boisé. Sur le côté Nord, semble exister une motte; le rempart se prolonge ensuite en arc de cercle de 14 mètres de corde et se rabat en arrière sur 28 mètres, en s'atténuant; un large fossé de 30 mètres de largeur et de 6 mètres de profondeur

Digitized by Google

existe au pied, tandis que sur la partie de gauche, Sud et Est, le fossé n'a que 10 à 12 mètres. Les fossés sont remplis d'eau. De ce côté le fossé sert de rigole pour les irrigations de la rivière que l'on nomme *Morte-Rivière*. A l'intérieur de l'enceinte qui contient 9 ares, on remarque contre les parois des fondations.

D'après une légende qui a cours dans la localité, cette levée aurait servi vers le XIe ou XIIe siècle à retenir les eaux de la rivière pour inonder Montreuil, mais aucune mention n'en est faite par Le Prevost, Gadebled et autres historiens qui n'ont pas signalé ce retranchement très curieux.

NOTRE-DAME-DU-HAMEL

Buttes de Pont-Echanfray. — Ce retranchement se trouve sur le flanc du coteau dominant la rive droite de la Charentonne, affluent de la Risle ; en réalité, il n'y a qu'une motte centrale avec deux ouvrages en relief formant un arc de cercle de chaque côté ; ils sont légèrement obliques à l'axe de la vallée et commandent celle-ci, surtout vers Notre-Dame-du-Hamel, ainsi que le vallon se dirigeant vers le Mesnil-Roussel, elles commandent par suite le vieux chemin qui passe dans le vallon et se dirige vers cette commune : ce dernier passe sur le pont d'Echanfray pour remonter vers Glatigny, la vallée de la Guiel et Verneusses. Ce vieux chemin, très direct, a un encaissement fort ancien, orienté Ouest et Est. L'axe des fossés d'enceinte fait face au vieux pont. Les retranchements suivent la pente normale du sol ; ils commencent par une première plate-forme de 40 mètres de long avec un relief de 3 à 4 mètres.

Ensuite une seconde plate-forme de 30 à 35 mètres de large sur 60 mètres de long laisse voir les substruc-

Digitized by Google

tions d'un donjon semi-circulaire d'un côté et rectangulaire de l'autre, de 10 mètres sur 20 mètres : ce donjon existait en 1119, car Raoul le Roux y défit les seigneurs voisins de Breteuil, Laigle et la Ferté-Fresnel, qui ten-

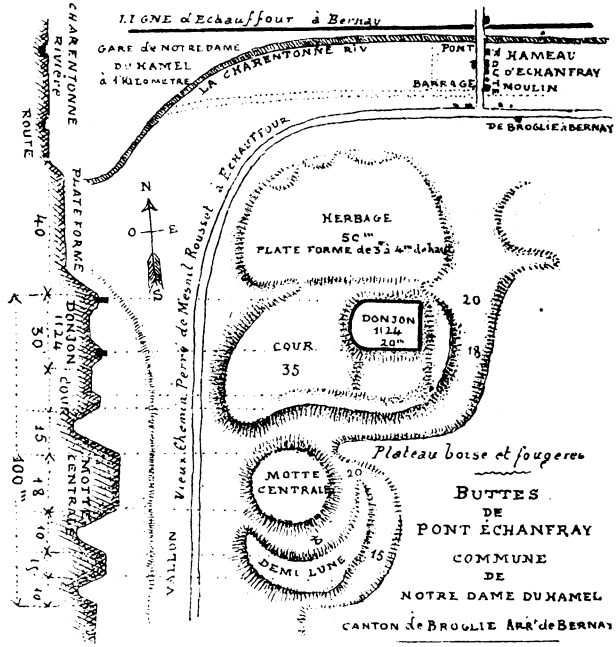

Fig. 57.

taient le passage de la Charentonne. Cinq ans après, il fut pris en 1124, brûlé en 1138 et rendu en 1139 au comte du Perche ; mais on ne sait pas s'il fut reconstruit. Par ces données, on est certain que les retranchements sont antérieurs à 1119 et sans doute plus anciens.

Un fossé de 15 mètres isole cette première butte de 30 mètres de la motte principale, haute de 12 mètres au-dessus du fond des fossés, et dont le diamètre est de

Digitized by Google

18 mètres. Cette motte centrale est protégée par une demi-lune de 15 mètres de largeur au maximum qui l'isole du plateau vers l'Est et le Sud; la pointe très abrupte vers l'Ouest et le vallon va en s'atténuant en arrière à l'Est. Un fossé de 10 mètres entoure cette demi-lune et rejoint le fossé extérieur du donjon.

L'ensemble du fossé extérieur, de la demi-lune, de la motte centrale et de la cour du donjon occupent sur le front de la vallée une surface de 100 mètres ; la plate-forme de la Basse-Cour occupe seulement 40 mètres en plus, dans la partie déclive. Nous avons projeté, en élévation, sur le côté de la figure ci-contre, tous les détails du plan, afin de mieux le faire comprendre.

Un souterrain de la commune porte le nom de *Cave à Jaquedarc* (Jeanne d'Arc?); on s'y rend en pèlerinage.

SAINT-AUBIN-DU-THENNAY

La Motte du Bois-Guéret. — Une petite motte ainsi nommée mesure 4 mètres de hauteur avec une large plate-forme de 40 mètres sans aucune trace de maçonnerie. Les fossés offrent une particularité : leurs pentes sont très abruptes presque perpendiculaires ; ils ont 6 mètres de profondeur et 10 mètres de largeur ; îls sont pleins d'eau sur 4 mètres de profondeur : on accède à la butte du côté Ouest, où le fossé est comblé.

Un hameau de la commune porte le nom de *Catelier*, ce qui rappelle la présence d'un retranchement.

SAINT-DENIS-D'AUGERONS

Un lieu dit nommé la *Métairie* évoque le souvenir d'un très ancien manoir, peut-être carolingien ?

Digitized by Google

SAINT-LAURENT-DU-TENCEMENT

Le triage de la *Butte* semble indiquer la présence d'un retranchement ancien.

SAINT-PIERRE DE CERNIÈRES

Un lieu dit porte le nom de la *Métairie*.

SAINT-QUENTIN-DES-ILES

Retranchement. — A deux kilomètres de l'église, dans un bois, près d'un bâtiment, il existait encore vers 1880 une butte avec un puits, comme celle du *Puits des Buttes* du bois de Bouffey, près de Bernay.

A signaler trois lieux dits : la *Fosse Mérière*, *la Fosse*, et la *Fosse Payard;* ces dépressions naturelles ont été parfois utilisées.

LA-TRINITÉ-DE-REVILLE

Cette localité portait jadis le nom de *Trinité-du-Mesnil-Josselin*, c'est sous ce nom que sont mentionnés par A. Le Prevost des vestiges d'anciennes forges et des dépôts de laitier, ainsi qu'un ancien camp.

VERNEUSSES

Au Bourg-Rouge, dans le clos de la ferme des Moines de Saint-Evroult, on voit des scories de fer, des poteries rouges vernies et d'autres romaines, auprès d'ormes séculaires.

CANTON DE THIBERVILLE

BARVILLE

Le hameau de *la Chaussée*, par son nom, évoque le souvenir d'une voie antique.

Digitized by Google

BOISSY-LAMBERVILLE

On remarque des fondations très anciennes sur plusieurs points de cette commune qui est voisine du Villeret près Berthouville, célèbre par ses temples et son théâtre romain.

De chaque côté de l'église de Boissy, à l'Est, dans le champ de Z. Petit, et à l'Ouest, dans un autre champ appartenant à Mordant, on trouve de nombreuses tuiles. Lorsqu'on traça le chemin de grande communication qui passe près de l'église, les ouvriers découvrirent des squelettes ayant le crâne posé sur des tuiles à rebords. Le sieur Blondel en a trouvé de semblables en creusant les fondations de sa maison.

Le nom de la *Vilette* pourrait peut-être aussi rappeler la présence d'une villa, comme celui du *Villeret*, qui est dans le voisinage; car à la *Haute-Vieille*, on a trouvé une monnaie en argent de Néron et des tuiles romaines; au sud de ce lieu-dit on trouve encore des tuiles romaines.

BOURNAINVILLE

Des vestiges d'anciennes constructions romaines et des tuiles à rebord ont été trouvés dans la cour de M. Bunel. Dans un champ en arrière, à l'ouest du village et de l'église, on remarque en plusieurs endroits des terres noires avec des charbons de bois et de menus fragments de poteries grises et rouges, jusqu'à une profondeur de $0^{m},20$ à $0^{m},40$ d'épaisseur. En outre, en 1883, lors de la construction du chemin vicinal qui va de la route départementale vers l'église et au bout du champ mentionné, l'entrepreneur a trouvé deux meules en poudingue de $0^{m},33$ de diamètre, avec le dessus convexe

Digitized by Google

et percé d'un trou rond au centre. A 400 mètres plus loin, vers l'ouest, près d'un ravin, on voit également des terres noires avec débris de poteries. On peut dire que depuis l'église jusqu'à 300 mètres on trouve des fragments de poteries romaines.

Une sépulture franque a été trouvée dans le cimetière

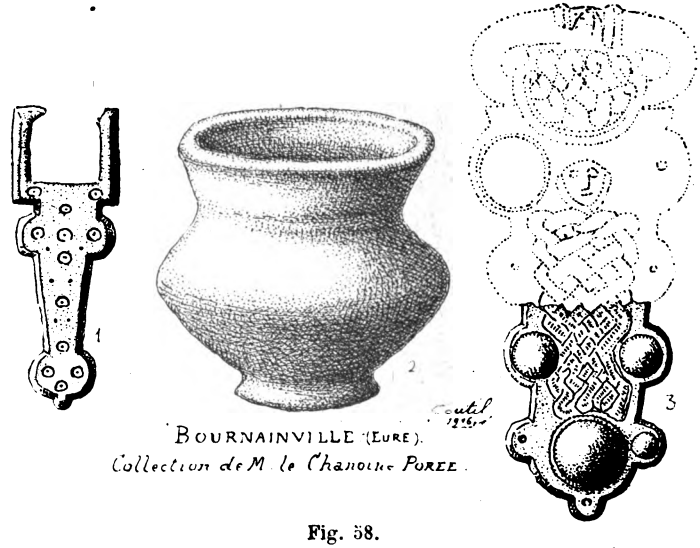

Fig. 58.

de Bournainville, elle renfermait un vase de 0m,07 de hauteur, en terre grise, et une plaque en bronze de 0m,07 ornée de cercles avec point central: ces objets ainsi qu'une meule appartiennent à M. le chanoine Porée.

LA CHAPELLE-HARENG

Les deux appellations de *Manoir Galis* et de *Manoir Hudoux* ne paraissent pas évoquer de souvenirs antérieurs au XVIe ou XVIIe siècle.

Digitized by Google

DRUCOURT

En 1883, on découvrit en faisant le chemin vicinal du Mesnil à Drucourt, et non loin de Bournainville, un col de vase romain de couleur orange à panse très arrondie.

DURANVILLE

Le hameau de *la Chaussée* rappelle le passage de la voie romaine de Brionne à Lisieux. Dans les fossés qui entourent un herbage appartenant à René Gibard, près de la route nationale de Paris à Cherbourg et à environ 400 mètres de l'ancienne voie romaine, on a trouvé des fragments de tuiles romaines, une couche de cendres et charbons de bois, des débris de poteries, et sur un autre point, du laitier de forge.

Époque franque. — M. Bertrand, ancien conservateur du musée de Saint-Germain a signalé sous le numéro 153 le cimetière mérovingien de Duranville (Eure), dans sa notice sur les *Bijoux de Jouy-le-Comte* (*Seine-et-Oise*), extraite de la Revue archéologique de 1879.

FONTAINE-LA-LOUVET

Un hameau porte le nom de *Butte-en-Selle*, dont l'origine serait à rechercher.

HEUDREVILLE-EN-LIEUVIN

Le nom que porte le village du *Perré* rappelle le passage d'un vieux chemin.

SAINT-AUBIN-DE-SCELLON

Dans la plaine, au nord du village de la Boffetière, on a trouvé vers 1878 une monnaie en bronze saucé à l'effigie de Vespasien. En construisant le chemin vicinal de

Digitized by Google

la Boffetière à Bailleul-la-Vallée, les terrassiers trouvèrent au village de la Blinière un chandelier romain en bronze : la base arrondie porte sur trois pattes terminées par des griffes ; le plateau convexe extérieurement est orné de deux cercles faisant moulure, avec un rebord formant saillie ; la tige est cylindrique et diminue vers le haut jusqu'au bouton terminal carré, les angles sont abattus en chanfrein. La tête est formée de deux branches méplates s'élargissant jusqu'à l'anneau terminal qui a la forme d'un dé de $0^m,02$ de diamètre. A son extrémité existaient deux arrêts pour assurer la fixité de la lampe : la hauteur totale du chandelier était de $0^m,30$: cet objet a été vendu à Caen par M. Fournier de Thiberville.

SAINT-GERMAIN-LA-CAMPAGNE

Trois lieux dits sont à retenir : le *Camp de la Mare*, les *Petits-Perriers* et la *Métairie*.

Jusqu'en 1882, un tronçon de voie romaine d'une longueur de près de quatre kilomètres existait dans cette commune, on le désignait sous le nom de *Chemin Perré*, il était compris entre la limite de la Chapelle Yvon (Calvados) et le chemin vicinal de grande communication qui va vers Saint-Germain et Broglie, près le calvaire du Faux Pot ; elle allait de Lisieux à Condé-sur-Iton. En 1888, un chemin vicinal a été construit sur son emplacement.

Dans le village de la *Hamée*, traversé par cette voie, il a existé une très importante fonderie de fer à l'époque romaine, attestée par d'énormes dépôts de scories, encore riches en fer, associées à des poteries et des tuiles romaines ; le dépôt de laitier s'étend sur environ 400 mètres de long, 80 mètres de large et $0^m,60$ d'épais-

Digitized by Google

seur moyenne, formant près de 20.000 mètres cubes, ce qui a dû amener une certaine population qui, de plus, a séjourné longtemps en ce lieu.

En 1848, lorsqu'on démolit l'ancienne nef de l'église

SAINT GERMAIN la CAMPAGNE (EURE).
(MUSÉE d'EVREUX)

Fig. 59.

de Saint-Germain, pour la reconstruire, on a découvert sous l'ancien clocher édifié près du chœur, dans le mur de devant et à la hauteur d'appui, un cube de marbre antique mutilé qui servait de support à l'un des poteaux de cette vieille nef. C'était un piédestal de statue de Mercure, si l'on en juge par l'inscription d'une de ses faces : ce socle mesure $1^{m},10$ de hauteur et $0^{m},67$ de largeur, avec la corniche très fruste de la partie supérieure et qui n'existe pas sur la face latérale de gauche, qui est fruste ; ce détail permet de croire qu'il était adossé

Digitized by Google

à un mur. Par suite des mutilations, il ne reste sur la face antérieure que ce fragment d'inscription :

NVM AVG
SIGNVM MERCVR
CVM SVA AEDE EX
..... TA

La quatrième ligne peut être ainsi interprétée : *pecun(ia) lega(ta) ou pec(unia) coula(ta)*.

Le Métayer-Masselin est le premier qui ait pensé que ce socle pouvait provenir du temple de Mercure à Berthouville, à cause de sa dédicace : la distance n'est d'ailleurs pas grande, soit 15 kilomètres, et presqu'en ligne droite, sur la route d'Orbec à Brionne.

Quatre trous ronds et deux de forme allongée indiquent la place où se trouvaient fixés les pieds et peut-être aussi le caducée de Mercure qui surmontait ce piédestal (c'est une analogie avec le marbre de Thorigny). Ce monument en marbre de Vieux (Calvados) est rouge violacé ; les quatre faces sont de même largeur.

Dans tous les cas, si ce socle ne provient pas de Berthouville, il permettrait de croire qu'un autre temple de Mercure se trouvait à Saint-Germain. Ce marbre était posé debout dans l'épaisseur du mur en face du clocher et simplement recouvert d'un enduit de mortier, peut-être pour le dissimuler aux yeux des populations qui, aux VIe et VIIe siècles, pouvaient encore attacher un culte à ce socle. A ce propos, nous rappellerons que l'Hercule du Thil, que nous possédons, fut trouvé aussi dans des fondations, au Thil (Eure). Ce piédestal est aujourd'hui dans la petite cour du musée d'Evreux, en face la maison du concierge, c'est-à-dire très peu en vue.

Digitized by Google

En terminant, nous mentionnerons les noms des personnes qui ont contribué à sauver ce marbre ; ce sont : MM. le curé de Saint-Germain, de Margeot, Beaulavon, Bardet, Bourguignon, architecte du département, et Bonnin ingénieur, qui l'a fait entrer au musée d'Evreux[1].

SAINT-MARDS-DE-FRESNE

Motte du Bosc-au-Huré. — Au triage de Cantepie se trouve la motte du Bosc-au-Huré : elle offre comme principale curiosité la butte centrale qui a 3 mètres de hauteur et 10 mètres de diamètre ; elle est entourée d'abord d'un fossé de $3^{m},50$ de largeur et 1 mètre de profondeur, puis d'un talus ou rempart de $8^{m},50$ de largeur et aussi de 3 mètres de hauteur, comme la motte centrale ; puis de nouveaux fossés ; disposition que nous n'avons jamais signalée dans le département de l'Eure. Vers le Nord existent deux excavations, dont l'une assez importante (anciennes marnières éboulées?) ; dans l'une d'elles, en creusant, M. Fournier, de Thiberville, a trouvé des débris de poteries romaines rouges et grises avec des cendres, des charbons et des scories ferrugineuses, ce qui ferait croire que ces cavités sont fort anciennes, ou proviennent des effondrements du calcaire sous-jacent. Il exécuta aussi un fossé transversal profond d'un mètre, sur la butte, il trouva deux poignées de charbon de bois formant un seul bloc.

Un lieu dit de cette commune porte le nom de *Catel*, ce qui permet de supposer qu'il s'y trouvait jadis un retranchement.

[1] *Congrès archéologique de France*. Séances tenues à Falaise, Vaux-sur-Laizon, Bernay, Trouville en 1847-1848, p. 45. — *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1849, p. 170-172. — Fournier. *Histoire du canton de Thiberville*, 1888.

Digitized by Google

SAINT-VINCENT-DU-BOULAY

Vestiges de la voie romaine tendant de Brionne vers Orbec.

Retranchement? — Vers 1885, en extrayant des silex dans un bois, près la ferme de la Croix-Blanche, on a trouvé des traces de foyers, de l'argile cuite, des cendres, du charbon, au milieu desquels M. Fournier a recueilli des débris de vases en poterie grise et rouge, très mince, avec une partie noire dans le centre de la pâte; un petit dé à coudre en bronze dont les trous sont assez espacés; une boucle en bronze fine et légère avec un très petit ardillon : le tout sans doute peut remonter au XIe ou XIIe siècle.

Ces carrières furent ouvertes dans un fossé entourant une butte de forme carrée d'environ dix mètres de côté sur un mètre de hauteur au-dessus du sol : il serait bien difficile d'affirmer qu'il s'agit d'une ancienne motte féodale rasée en partie.

THIBERVILLE

La voie romaine tendant de Brionne vers Lisieux passait dans le voisinage de cette commune.

La paroisse est dédiée à saint Taurin, parce qu'on suppose qu'il y a prêché.

En 1888, M. Fournier a remarqué dans un fossé creusé au bord d'un herbage devant le château, au triage de la Haute-Folie, à 0^m^,40 de profondeur, des vestiges d'incendie et des fragments de poterie avec des monnaies romaines; un point voisin et sur le bord d'un chemin creux de 2 à 3 mètres a donné les mêmes choses. Ce fossé est situé à un kilomètre de Thiberville; il se prolonge sur 400 mètres : comme trois cavités semblables

Digitized by Google

se réunissent pour former une sorte de triangle, dont un côté se dirige vers la Bulletière sur 150 mètres de longueur, M. Fournier a supposé qu'il s'agissait peut-être d'un camp. Il a remarqué un autre chemin creux, la Fosse Bullet, à l'est du village de la Bulletière ; il correspond au vieux chemin de Bernay à Lisieux. D'autres tronçons analogues se voient sur les communes de Saint-Vincent-du-Boulay, de Drucourt et Fontaine-la-Louvet. Nous n'insistons pas, car il y a beaucoup de ces cavées qui ont servi de vieux chemins, et sur l'origine desquels on pourrait faire de fausses conjectures : dans les environs d'Alger on les nomme cependant *chemins romains*, ils servent encore aux piétons, et parfois aux petites charrettes.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 1917

(Extrait du procès-verbal)

Présidence de M. J. L'HOPITAL

PRÉSIDENT DE SECTION

Etaient présents : MM. Hervey, sénateur de l'Eure, J. L'Hopital, Bourgne, Doucerain, Letellier-Alaboissette, Guillemare, Hubert (Alph.), Lecœur, Besnier, Portail, Hubert (Albert), Garnier, Gouhier, Vincent, Régnier, abbé Guéry, Marie, Legué, Letartre, Léon Coutil, P. Izarn, Momenteau.

Excusés : MM. Alaboissette, marquis d'Albuféra, Emmanuel Boulet, Raoul Loiziel, Maurice de Vilmorin, Penciolelli, Paul Souty, Sylas Loisel, Milliard et Monnier, sénateurs ; Lecointe.

Lecture est donnée par M. le Secrétaire perpétuel du procès-verbal de la séance publique du 28 mai 1916.

— M. Doucerain informe l'assemblée que le Conseil d'administration, dans la séance du 10 octobre 1916, a, sur l'invitation de M. le Préfet de l'Eure, délibéré sur l'acceptation du legs fait par M. Lerenard-Lavallée, de la nue-propriété d'une somme de 20.000 francs — dont l'usufruit est réservé à Mme Lerenard pendant sa vie, — et s'est prononcé pour l'acceptation. L'arrêté préfectoral autorisant la délivrance du legs n'a pas encore été pris, à sa connaissance.

— M. le Sous-Secrétaire des Beaux-Arts a informé M. le Président de la Société qu'il attribuait à la

Digitized by Google

Bibliothèque de la Société libre de l'Eure un exemplaire du magnifique ouvrage de M. Babelon, illustré par M. Coutil, sur le Trésor d'argenterie de Berthouville (Eure). Des remerciements seront adressés à M. le Sous-Secrétaire d'État aussitôt après la réception du volume qui est expédié.

— « Il me paraît intéressant de vous signaler, Messieurs, qu'un des lauréats du concours Léon Petit, M. Joseph Autin, chef de culture à Ivry-la-Bataille, amputé du bras gauche, à qui nous avons décerné le 28 mai 1916, un diplôme et une prime en espèces de 50 francs, a reçu cette semaine à Évreux la médaille militaire, avec l'élogieuse citation que voici : « Joseph Autin, soldat au 79me d'infanterie. Soldat brave et dévoué. Blessé le 20 août 1914 est resté sur le terrain, a été de nouveau blessé grièvement le lendemain. Amputé de l'avant-bras gauche. »

— Le Secrétaire perpétuel a pris part, le 14 mai 1916, à la réunion des présidents de syndicats agricoles qui a eu lieu à la Préfecture sous la présidence de M. Bourgne et qui avait pour objet l'intéressante question des tracteurs automobiles. Il est regrettable que les pourparlers engagés avec M. de Lapparent n'aient pas abouti.

Il a participé également à l'élection des quatre représentants des Sociétés d'agriculture du département au Comité consultatif de la taxation des denrées prévu par la loi du 20 avril 1916.

— Le *Polybiblion*, revue bibliographique universelle qui paraît tous les mois, en mentionnant les titres des articles parus dans notre dernier Recueil, publié en

Digitized by Google

1916, a dit de la Société libre de l'Eure : « Voilà une société qui, malgré la guerre, donne une belle preuve d'activité. » J'ai voulu, Messieurs, vous transmettre le compliment.

— Cinq nouveaux membres demandent à faire partie de la Société :

MM. Bucquoy, capitaine de gendarmerie à Évreux, docteur ès-lettres ;
Dubreuil, professeur d'histoire au lycée d'Évreux, docteur ès-lettres ;
Fouquet, avoué honoraire à Serez ;
Quirière, photographe à Évreux ;
L'abbé Thorel, curé de Mainneville.

Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées par l'assemblée.

M. Doucerain donne ensuite lecture de son rapport sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1916, rapport au cours duquel il rend hommage à la mémoire des membres de la Société décédés pendant l'année.

M. Hubert, directeur de la Coopérative agricole, donne lecture d'une intéressante communication sur la culture mécanique par tracteurs automobiles dans le département de l'Eure.

M. Doucerain reprend ensuite la parole pour donner lecture d'une notice très littéraire sur la vie et l'œuvre de Léon Tyssandier, ancien bâtonnier et président du Tribunal civil d'Évreux, décédé conseiller à la Cour d'appel de Rennes le 7 juin 1916.

Digitized by Google

M. Letellier-Alaboissette, trésorier, expose la situation financière de l'exercice écoulé et propose d'établir le budget de 1917 sur les mêmes bases que le précédent.

Enfin l'assemblée procède au scrutin secret à l'élection d'un président pour 1917.

M. Paul Harel, poète de la terre normande, est élu à l'unanimité. MM. Courcelles et Lauvray sont élus membres du Conseil d'administration pour trois ans.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Digitized by Google

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1916

PAR M. ALBERT DOUCERAIN, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

Voici le troisième rapport de guerre que j'ai l'honneur de vous soumettre. La guerre se prolonge, les deuils et les ruines s'accumulent. Malgré les circonstances tragiques au milieu desquelles nous vivons, les membres de notre Société lui ont gardé une fidélité aussi méritoire qu'exemplaire. Nous leur en sommes profondément reconnaissants; nous les en avons publiquement remerciés ; nous tenons à les en remercier encore.

Ils ont senti que l'heure de l'épreuve est celle où il importe le plus de rester unis. Ils ont compris qu'en face des difficultés de l'heure présente, des menaces et des périls de demain, l'agriculture a plus que jamais besoin de grouper ses forces en un solide faisceau.

Parmi les efforts qu'une Société comme la nôtre a pour but de stimuler, il n'en était pas de plus admirable que celui de ces vaillantes paysannes restées fidèles à la terre, malgré les obstacles de toute nature et la raré-

Digitized by Google

faction de la main-d'œuvre, malgré l'absence du chef, qui ne les encourageait plus que de loin.

L'absence est le plus grand des maux !

C'est à la Société libre de l'Eure que revient l'honneur d'avoir pris l'initiative de distribuer, dans le département, des récompenses aux femmes de cultivateurs mobilisés, à leurs enfants, à leurs ouvriers et ouvrières, et c'est grâce à la générosité de mon prédécesseur, M. Léon Petit, dont le legs ne pouvait être mieux employé pendant la guerre, que nous avons pu réaliser ce que la pénurie de nos ressources nous aurait contraints de laisser dans le domaine des bonnes intentions.

Notre séance publique du 28 mai 1916 a été un grand et légitime succès à l'actif de notre Société. La salle de l'amphithéâtre était entièrement remplie de lauréates et de lauréats, de leurs amis qui étaient venus applaudir à leurs récompenses. Nous avons décerné 95 diplômes, 70 médailles diverses et 725 francs de primes en espèces.

Le compte rendu imprimé de la séance et des discours qui y furent prononcés a été envoyé à toutes les cultivatrices récompensées, et nous sommes convaincus que ce compte rendu et le palmarès qu'il contenait, après avoir été lus à la ferme, sont allés jusque dans la tranchée réjouir le cœur de l'homme et du soldat dont la vaillance est faite pour une grande part de la vaillance de sa femme.

A la dernière séance du conseil général de l'Eure, notre éminent confrère M. le Préfet de l'Eure a demandé des crédits qui lui permissent de récompenser à son

Digitized by Google

tour les jeunes gens et les enfants courageux qui, dans toute l'étendue du département, remplacent de leur mieux le père absent. Nous nous félicitons de ce que l'exemple que nous avons donné ait été suivi par le représentant du gouvernement.

De même, Messieurs, dans mon rapport de l'année dernière, j'écrivais textuellement ceci : « Les pouvoirs « publics ne pourraient-ils pas étudier cette question : « l'emploi généralisé des femmes aux travaux des « champs ? Il faudra qu'on donne à nos campagnes des « ouvrières si les ouvriers continuent à leur manquer. « Combien parmi les soldats paysans qui auront échappé « à la mort reviendront mutilés dans leurs fermes ? »

Et cette question, qu'avec bien d'autres voix plus autorisées je posais, elle a trouvé un écho dans la conférence que, sur l'initiative de M. Méline, ministre de l'Agriculture, Mlle Louise Zeys est venue faire à Evreux le 22 octobre dernier.

Mlle Zeys, lauréate de l'Académie des sciences morales et politiques et de la Société des Agriculteurs de France, a étudié les moyens d'étendre « la participation de la femme à la vie agricole ». Elle l'a fait à la lumière de l'expérience et des observations personnelles que ses nombreux voyages à l'étranger lui ont permis d'acquérir et de la collaboration active qu'elle apporta naguère au relèvement des petites industries rurales. Collaboratrice de la *Revue des Deux Mondes*, membre de la Société des gens de lettres, femme d'esprit et de cœur, Mlle Zeys émet des idées pratiques dans un style impeccable, qui rend attrayant son travail de vulgarisation. Vous pourrez en juger, Messieurs, dans notre prochain *Recueil*, où nous aurons la bonne fortune de

Digitized by Google

pouvoir reproduire *in extenso* cette conférence très littéraire pour laquelle nous nous félicitons d'avoir envoyé à tous nos membres une lettre d'invitation spéciale

Notre vie intérieure a continué, Messieurs. Nous avons fait paraître notre *Recueil* annuel à la date accoutumée. Il contenait 175 pages et le portrait du grand poète normand Paul Harel, illustrant une remarquable étude de notre dévoué président de la Section des lettres, M. Joseph L'Hopital.

Un bonheur n'arrive jamais seul. La publication de cette étude, qui était pour nous une heureuse chance, nous a valu, à titre de remerciement, l'envoi par Paul Harel de ses œuvres complètes, en dix volumes, dont s'est enrichie notre bibliothèque. Nous avons acheté aussi de nouveaux romans, inspirés par la guerre, dont on ne saurait se détacher, et des récits de combattants, toujours goûtés de nos lecteurs. Parmi les livres dont notre bibliothèque s'est ornée, je veux saluer au premier rang le nouveau roman de M. Joseph L'Hopital.

« Un Clocher dans la Plaine » qui vient de paraître chez Ollendorff, après avoir été publié par le *Correspondant*, en 1914, est une émouvante idylle champêtre qui continue la série des romans paysans tels que *Mon onc' Jean* et le *Fils de M. Pommier*. Mais la peinture des mœurs campagnardes quelquefois réalistes, — à laquelle excelle M. L'Hopital — est relevée ici par le rayon d'idéal que projette sur l'action la belle figure d'un curé de campagne, qui sème autour de lui, dans l'exercice de son humble ministère, les exemples d'un saint, à l'ombre de son clocher.

Digitized by Google

Romancier par excellence de la province normande, M. L'Hopital a écrit une œuvre qui est un des plus sûrs miroirs où se réfléchissent les aspects divers de notre pays. Avec quelle grâce, quelle délicatesse de touche, quelle science des demi-teintes, il nous a restitué l'âme repliée des bourgs et des fermes, d'autres l'ont dit avant moi.

Ce roman ne parle pas de la guerre, puisqu'il a été écrit avant elle, mais à l'heure où l'ennemi héréditaire de notre race s'acharne sur nos clochers, clochers d'églises rurales ou clochers de nobles cathédrales, il faut encore savoir gré à notre Président d'avoir si bien décrit ce que, pour toutes les âmes françaises, représente « un clocher dans la plaine » !

Notre éminent confrère, M. Chanoine-Davranches, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Rouen, vient de consacrer sa réputation d'érudit par la publication d'un beau volume intitulé : « La vie sociale à Rouen pendant la Révolution ».

Je ne puis, Messieurs, m'empêcher de rapprocher l'étude de M. le Président Chanoine-Davranches de celle qu'a publiée M. le Président Boivin-Champeaux pour le département de l'Eure.

C'est avec la même impartialité — pour autant qu'un historien puisse être impartial — et avec la même richesse de documentation que l'un et l'autre ont reproduit pour nous les manifestations officielles ou occultes et les excès de cette époque révolutionnaire à la fois si lugubre et si grande.

L'ouvrage de M. Chanoine-Davranches mérite d'être apprécié plus longuement et présenté avec plus de compétence que par moi ; c'est pourquoi je me préoccupe

Digitized by Google

de le faire figurer sous la forme d'un rapport à l'ordre du jour de notre plus prochaine séance.

Cette même époque révolutionnaire a été également étudiée par notre nouveau confrère, M. Léon Dubreuil, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée d'Evreux, en ce qui concerne le département des Côtes-du-Nord.

M. Dubreuil a bien voulu faire don à notre bibliothèque des quatre volumes qu'il a publiés chez Champion sur « La Révolution et la vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord. »

Il nous est agréable d'enregistrer que, pour l'ensemble de son œuvre, M. Dubreuil a recueilli récemment le prix Alphonse Peyrat d'une valeur de 3.000 francs, fondé à l'Université de Paris par Mme la marquise Arconati-Visconti, fille de M. Alphonse Peyrat, ancien sénateur, pour être attribué, tous les trois ans, au meilleur travail paru dans les trois dernières années sur l'histoire de la France depuis 1774. La rareté de ce prix et la compétence de ceux qui sont chargés de l'attribuer fait ressortir toute la valeur de l'œuvre de M. Léon Dubreuil, à qui nous sommes doublement fiers de souhaiter la bienvenue parmi nous.

Une œuvre intéressante, due à la plume experte et fine de notre gracieuse compatriote, Mme la duchesse Elisabeth de Clermont-Tonnerre, vient de paraître en un élégant volume chez Champion.

C'est l'histoire de Samuel Bernard, le grand banquier de la Monarchie sous Louis XIV et Louis XV. Le petit-fils de Samuel Bernard, Anne-Gabriel-Henri Bernard de Rieux, marquis de Boulainvilliers, eut trois filles de son mariage avec Mlle de Boulainvilliers, sa cousine. Sa

Digitized by Google

troisième fille, Anne-Marie-Louise épousa, en 1779, M. de Clermont-Tonnerre, l'ancêtre de notre distingué confrère, M. le duc de Clermont-Tonnerre, maire de Glisolles. Samuel Bernard avait des biens par toute la France. Il acheta en 1736 une terre en Normandie, à deux lieues d'Evreux, aux héritiers de Prosper de Longueil, marquis de Maisons, les Romilly et les de la Chesnelaye. Ce domaine comprenait les seigneuries de Glisolles, Angerville-la-Rivière, Grigneuseville, Oissel et les Houlles. C'est sur lui que le magnifique château de Glisolles a été reconstruit, en 1753, par M. de Boulainvilliers. Le volume luxueusement édité par M^mo^ la duchesse de Clermont-Tonnerre apporte une contribution précieuse à notre histoire locale. Nous lui sommes profondément reconnaissants d'avoir songé à en doter notre bibliothèque.

De même Mme de Saint-Léger a eu l'amabilité de nous faire l'envoi de son ouvrage sur Louis XVII, dit Charles de Navarre, étude historique basée sur des documents conservés dans les archives publiques. Elle a puisé au greffe du Tribunal de Rouen toutes les pièces du dossier d'information qui ont entraîné la comparution de Mathurin Bruneau, devant le tribunal de police correctionnelle de Rouen, où il a été condamné, le 19 février 1818, à cinq ans de prison pour l'usurpation de l'état civil de Charles de Navarre, et à deux ans de prison supplémentaires pour sa conduite grossière pendant les débats.

Etait-ce réellement Mathurin Bruneau, qui comparaissait alors devant le tribunal correctionnel de Rouen ? Mme de Saint-Léger ne le croit pas. Elle opine pour la thèse de l'évasion du Dauphin, et ne serait pas éloignée

Digitized by Google

de voir le fils de Louis XVI dans le « Charles de Navarre » qui fut condamné à Rouen, et qui subit successivement sa peine à Gaillon et au Mont Saint-Michel, où il serait décédé en 1822. L'ouvrage nous intéresse aussi au point de vue de l'histoire locale.

Le juge d'instruction près le Tribunal de Rouen qui a dirigé la longue information de deux années qui a abouti à la condamnation de « Charles de Navarre », était un Ebroïcien, Louis Taurin Verdière.

Il était né à Evreux le 11 août 1762 ; il fut d'abord avocat au Parlement de Paris, puis juge suppléant en 1791, notaire dans sa ville natale en 1805, juge d'instruction à Rouen en 1816, et conseiller à la Cour dans la même ville en 1831.

Reçu membre de l'Académie de Rouen en 1834, il y fit lecture d'un remarquable *Mémoire* sur « Les vices de la preuve testimoniale en matière criminelle » et d'une *Dissertation* sur « La situation des Belles-Lettres en France ». Admis à la retraite en 1842, M. Verdière s'était retiré à Louviers, où il mourut le 22 octobre 1847.

Il ne suffit pas, Messieurs, d'alimenter notre bibliothèque par l'achat de nouveaux ouvrages, il faut l'entretenir par la reliure et la conservation des volumes fatigués, et cette tâche nous était rendue très difficile par suite de l'absence de tout maître relieur à Evreux depuis quelques années.

M. Guillemare, notre actif archiviste, s'est mis en rapport avec M. René Kieffer, le relieur d'art bien connu, qui dirige à Paris, depuis la guerre, un atelier de rééducation professionnelle des mutilés qui veulent se consa-

Digitized by Google

crer à l'art de la reliure, et que patronne la Fédération nationale des Mutilés, fondée par Maurice Barrès.

Nous ne pouvions frapper à meilleure porte et les mutilés, à qui nous avions adressé un grand nombre de volumes, nous ont donné toute satisfaction pour un prix très modéré. Nous sommes sûrs qu'en prenant cette décision, notre conseil d'administration a répondu à vos intentions les plus certaines. La rééducation professionnelle des mutilés rend un double service : à la nation, qui retrouve des collaborateurs à son activité longtemps suspendue, et à des hommes glorieux et malheureux à qui le travail manuel assure la sécurité de la vie.

Cette pensée des blessés et des mutilés de la guerre me ramène tout naturellement à l'hommage habituel et légitime que je veux rendre ici à ceux des nôtres ou parents des nôtres qui sont tombés pour la France. Tant que cette guerre durera, et elle durera jusqu'à la victoire, nous n'aurons pas fini de craindre pour ceux des nôtres qui vivent de la glorieuse vie des tranchées et meurent de la glorieuse mort des combattants.

L'année dernière, dans mon rapport, je me félicitais de ce que notre excellent collègue, M. Besnier, avait la joie de voir trois croix de la Légion d'honneur et quatre croix de guerre briller sur la poitrine de ses trois fils et de son gendre.

Pourquoi faut-il, hélas ! que quelques jours après cette constatation, nous ayons appris que le capitaine Charles Besnier, l'aîné des fils de notre confrère, venait de trouver une mort glorieuse en Argonne. Il était parti en reconnaissance, comme officier observateur, à bord d'un aéroplane, quand celui-ci fut attaqué par un avion allemand. Une balle tirée sur nos aviateurs par un de

Digitized by Google

ceux qui montaient l'appareil ennemi atteignit le capitaine Besnier dans les reins, lui faisant une blessure mortelle. Le pilote qui conduisait l'aéroplane put le ramener dans nos lignes, et notre ami le capitaine d'artillerie Georges Besnier arriver assez à temps pour recueillir le dernier soupir et la suprême pensée de son malheureux frère et compagnon d'armes.

Le capitaine Besnier était un officier du plus haut mérite et semblait appelé à un bel avenir, tout comme son ami le commandant Cordier, tombé quelques mois avant lui au champ d'honneur.

Vous m'en voudriez, Messieurs, de passer sous silence un deuil qui m'atteint profondément. M. Legué perd son gendre, — mon beau-frère —, M. Henri Hélie, notaire à Argentan, sous-lieutenant au 26e territorial, tué à Lizerne, en Belgique, dans la nuit du 18 mai 1916, par une balle de mitrailleuse qui lui traversa la tête de part en part. Cité à l'ordre de l'armée, il disparaît, à quarante-deux ans, en plein bonheur, laissant, comme le capitaine Besnier, une veuve et trois jeunes enfants.

Notre distingué confrère, M. le comte de Jarnac, perd aussi son gendre, le duc de Rohan, député du Morbihan, chevalier de la Légion d'honneur, tombé en Picardie dans les premiers temps de l'offensive franco-britannique, le 14 juillet. Son beau-frère, Jacques de Rohan-Chabot, capitaine de chasseurs à pied, est nommé chevalier de la Légion d'honneur sur le front de la Somme, et décoré, le 30 septembre, des mains de M. le Président de la République.

Notre excellent confrère, M. Maurice de Lestanville, perd ses deux fils, l'aîné, dès le début de la guerre, en

Digitized by Google

août 1914, et le second et dernier, Guy de Lestanville, le 7 octobre, à l'attaque de Bouchavesnes.

M. et Mme Maurice de Lestanville n'avaient que ces deux fils. Quel cruel sacrifice ils ont fait à la France!

Enfin, M. Joseph L'Hopital, notre aimé Président, perd son neveu, Louis Boussion, sous-lieutenant mitrailleur au 131e d'infanterie, qui a succombé le 8 octobre aux suites des blessures reçues sur le front de la Somme, à l'âge de trente-quatre ans. Il reçut sur son lit d'agonie la croix de la Légion d'honneur qu'il avait héroïquement gagnée.

Le deuil de M. Joseph L'Hopital est le nôtre; qu'il veuille bien, lui et les siens, agréer l'hommage de notre affectueux respect et de notre bien vive sympathie.

La mort, si occupée qu'elle soit sur les champs de bataille, n'oublie pas ses victimes de l'arrière.

Notre Société, cette année encore, a des pertes sensibles à déplorer.

Notre section de Bernay, à quelques jours d'intervalle, perd deux de ses fonctionnaires les plus actifs et les plus zélés, M. Alfred Boivin-Champeaux le 1er février, et M. Louis Cauchepin, le 25 février 1916.

M. Alfred Boivin-Champeaux, propriétaire à Bernay, avocat à la Cour d'appel de Paris, docteur en droit, s'était installé momentanément avec sa famille à Vernon, rue de Bourbon-Penthièvre, à la suite de l'incorporation de son fils au 103e d'artillerie, en garnison dans cette ville.

C'est là qu'il est décédé le 1er février des suites d'un refroidissement contracté lors d'un récent voyage à Paris. Il était âgé de soixante-quatre ans.

Alfred Boivin-Champeaux, dont le frère est sénateur

Digitized by Google

du Calvados et vice-président du Sénat, avait fait ses études au lycée, puis à la Faculté de droit de Caen, où son père était procureur général.

Engagé volontaire à dix-huit ans, en 1870, il était titulaire de la médaille commémorative de la guerre. Conseiller de préfecture à Alençon, puis avocat dans cette ville, où il fut élu bâtonnier par ses confrères, il fut attiré par son mariage à Paris et se fit inscrire au barreau de la Cour d'appel où il tenait une place des plus honorables. Il était président de la Section d'agriculture de la Société libre de l'Eure à Bernay.

M. Boivin-Champeaux avait été le candidat des Républicains indépendants aux élections législatives de mai 1914 dans l'arrondissement de Bernay où il s'était présenté contre le député sortant, M. Célos, qui a été réélu.

Nous adressons à Mme Boivin-Champeaux, née Binder, à ses deux enfants, et à M. le sénateur Boivin-Champeaux, l'expression de nos bien vives condoléances.

Quelques jours après décédait à Bernay le secrétaire de cette même section d'agriculture qui venait de perdre son président, M. Louis Cauchepin, âgé de soixante-dix ans.

Il appartient, Messieurs, à nos confrères de la section de Bernay de dire toute l'activité, tout le dévouement, tout le désintéressement que Louis Cauchepin apporta dans ses fonctions de secrétaire de la Section d'agriculture, à Bernay, et je suis certain qu'ils n'y manqueront pas.

Membre de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles de France, Louis Cauchepin, qui était un praticien habile, apportait dans l'organisation

Digitized by Google

des remarquables concours agricoles de l'arrondissement de Bernay, l'appui de son expérience professionnelle et l'utilité de ses relations avec les agriculteurs de la région.

M. Lerenard-Lavallée, qui était son ami de vieille date, trouvait en lui un collaborateur précieux, et la disparition de celui qui fut le secrétaire *perpétuel* de la section de Bernay n'est pas sans influence sur la mort de Louis Cauchepin.

La section de Bernay est fort éprouvée. Elle a perdu en l'espace de quelques années MM. Camille Fouquet, son président; Lerenard-Lavallée, Cauchepin et Néel, ses secrétaires; Boivin-Champeaux, son président de section; Texier, son trésorier; et hier encore M. Victor Mignon, greffier du tribunal de commerce, son ancien archiviste.

Ce n'est pas sans appréhension sur le sort de notre section de Bernay, qui fut si vivante, que nous avons assisté à toutes ces disparitions, et c'est d'une véritable reconstitution des cadres qu'il s'agira là-bas après la guerre.

Le 28 avril 1916, nous apprenions la mort, à Evreux, de M. Jules Toussin, avocat au barreau de cette ville, décédé à l'âge de cinquante-trois ans.

Petit-fils du docteur Fortin, qui a laissé dans notre ville le souvenir d'un médecin dévoué et savant, Jules Toussin s'était fait inscrire en 1888 au barreau d'Evreux, dont il fit partie pendant plus de vingt ans. Possesseur d'une belle fortune, à l'abri de toutes charges de famille, il donna sa démission en 1912, laissant à ses confrères le souvenir d'un homme courtois et bienveillant et le regret de sa détermination.

Digitized by Google

Jules Toussin s'était intéressé à toutes les œuvres de bienfaisance locales, qui ne s'adressaient jamais en vain à sa générosité. Il avait accepté les fonctions de trésorier du comité ébroïcien de la Croix-Rouge, comité particulièrement actif, dont le dispensaire d'avant-guerre était fort achalandé et dont l'ambulance de guerre installée à Evreux a la réputation d'un hôpital militaire de premier ordre, réputation que nous ne tarderons pas à voir consacrée par les récompenses officielles du gouvernement.

Quelques semaines après Jules Toussin disparaissait à son tour son ancien confrère au barreau d'Evreux, Léon Tyssandier, qui s'était inscrit la même année que lui au barreau de leur ville natale, en 1888, et qui mourait, lui aussi, à cinquante-quatre ans.

J'ai voulu consacrer à Léon Tyssandier une notice complète que je vous demanderai la permission de lire tout à l'heure.

Le 19 octobre 1916 nous apprenions la mort de M. Armand Leviez, notaire honoraire à Evreux, Président d'honneur de l'Association des anciens élèves du lycée d'Evreux, officier de l'instruction publique, qui disparaissait à l'âge de soixante-quinze ans.

Avec la méthode et la minutie qui le caractérisaient, M. Leviez avait établi les fiches de chacun des élèves du lycée d'Evreux depuis sa fondation. Ces fiches, très complètes, contenaient les renseignements les plus détaillés et M. Leviez les tenait à jour avec un soin scrupuleux.

Il désirait vivement que ce travail fût continué après sa mort, et comme M. Pitoiset, son exécuteur testamentaire et son ami, s'était récusé, il songea à l'érudit

Digitized by Google

aumônier du lycée, qui était en situation de parfaire l'œuvre méticuleuse de notre confrère et qui voulut bien s'y engager.

Ce travail, Messieurs, n'est pas indifférent à l'histoire locale, et les chercheurs de l'avenir pourront y puiser des renseignements précieux.

Par son testament, M. Leviez lègue à la ville sa bibliothèque ; il crée une bourse de 1.000 francs au lycée d'Evreux en faveur d'un enfant du département. En outre il laisse une somme suffisante pour que chaque année, à l'anniversaire de sa naissance, un repas plus copieux soit servi aux vieillards de l'hôpital de la rue Saint-Louis. Il aimait à répéter qu'il était le premier bachelier du lycée d'Evreux — par ordre chronologique, ajoutait-il en souriant —; nous pourrons ajouter à sa louange qu'il fut le premier bienfaiteur du lycée, sinon par ordre chronologique cette fois, du moins par la constance de ses sentiments d'affection à l'égard de notre établissement universitaire.

Sa mémoire en restera longtemps honorée.

Un mois après la mort de M. Leviez, le 15 novembre 1916, disparaissait, à son tour, M. Emile Bellenger, avoué honoraire près le Tribunal civil, conseiller municipal, censeur de la Banque de France, décédé à l'âge de soixante et onze ans.

L'année dernière, à cette place, je saluais la mort glorieuse de son troisième fils, Jean Bellenger, tombé aux Éparges, à la tête de sa compagnie.

Ce deuil, que notre confrère porta avec le courage stoïque d'un ancien soldat, avait cependant assombri les derniers mois de sa vie. La mort d'un frère aimé vint encore augmenter la tristesse de ses derniers jours.

Digitized by Google

La carrière de M. Bellenger méritait d'être retracée complètement, et par la sympathie d'un ami. Elle le fut dans l'excellent discours que Me Depaigne, président de la chambre des avoués, prononça sur sa tombe. Aussi, Messieurs, je ne crois pouvoir mieux faire que de vous proposer de reproduire *in extenso* dans notre prochain *Recueil* le discours de M. Depaigne. La mémoire de l'homme de bien et de l'exemplaire chef de famille que fut Me Bellenger, trouvera ainsi dans nos Annales l'hommage légitime qui lui est dû et vous m'excuserez de ne point redire ici des choses qui ont été si bien dites.

J'ai parcouru, Messieurs, avec vous, les étapes d'une année de guerre. Laissez-moi caresser l'espoir que l'an prochain, à pareille date, nous pourrons célébrer ensemble les résultats de la victoire.

Déjà l'ennemi parle de paix, et le gouvernement de la France a su, dans la réponse des Alliés à la note du Président Wilson, préciser avec vigueur quelles seraient les conditions de cette paix que nous devons imposer au monde. Moi aussi j'espère que cette guerre ne finira pas avant que les nations blessées par le militarisme prussien n'aient obtenu les réparations et les garanties nécessaires.

J'espère qu'elle ne finira pas avant que les conditions d'une paix solide et durable ne soient réalisées, avant que le rêve formé par tous ceux qui sont morts ne soit exaucé.

Digitized by Google

RAPPORT

Présenté a la Société libre de l'Eure, le 28 janvier 1917, par M. Alphonse HUBERT, directeur des Services du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux.

LA CULTURE MÉCANIQUE

Son application dans le département de l'Eure en 1916

Messieurs,

Bien avant la guerre, la grande guerre comme on dit maintenant, la pénurie de la main-d'œuvre agricole, qui augmentait d'année en année avec une régularité inquiétante, faisait regarder l'avenir avec une véritable anxiété à tous ceux qui s'intéressent à l'exploitation du sol. Il n'y a plus de bergers, plus de vachers, disait-on, d'abord en sourdine, puis à haute voix et l'on était arrivé à ajouter : plus de laboureurs.

La guerre, hélas ! en fauchant par milliers les forces vives de la campagne, est venue considérablement augmenter cet état précaire et c'est ainsi que, pour y remédier, la question du labourage mécanique s'est nettement et impérieusement posée devant l'agriculture française.

Vous avez pensé, Messieurs, que la Société libre de l'Eure ne pouvait se désintéresser de cette question et

Digitized by Google

qu'il pouvait être intéressant de signaler dès maintenant aux cultivateurs qui vont être dans la nécessité de modifier leurs moyens d'action, les recherches faites, les essais effectués, les résultats obtenus, et vous m'avez chargé de traiter cette importante question.

Le proverbe dit que « les absents ont toujours tort »; nous en avons la preuve une fois de plus, car si j'avais été présent à la réunion du conseil d'administration où cette décision a été prise, je vous aurais supplié, Messieurs, dans l'intérêt de la bonne renommée littéraire de notre association, aussi bien que dans l'intérêt de ceux qui ont le droit de trouver dans l'étude demandée des renseignements pouvant les guider, de choisir un rapporteur qui, non seulement, possédât bien son sujet, mais encore eût quelque facilité pour l'exposer et le développer. Or, si, à la rigueur, j'ai pu réunir quelques éléments utiles et intéressants, je suis fort embarrassé pour vous les présenter convenablement et c'est précisément cette partie du travail qui, vous en conviendrez, devrait être la plus soignée. Je fais donc appel à toute votre indulgence.

Ce préambule, bien que nécessaire, est déjà long, et pourtant, avant d'aborder le sujet qui nous occupe, je voudrais vous demander la permission de faire un retour de quelque quarante ans en arrière, et de vous faire part des réflexions qui me viennent à l'esprit. Fils de cultivateurs, ayant passé toute ma jeunesse dans cette riche province agricole du Soissonnais, au milieu d'une intense activité agricole, je ne puis m'empêcher, en constatant la désertion de nos campagnes,

Digitized by Google

de m'écrier : « Où êtes-vous, travailleurs des champs de mon enfance, laboureurs, charretiers, bergers, vachers, moissonneurs, betteraviers, qui tous à l'envi considériez que les animaux qui vous étaient confiés, les instruments dont vous vous serviez, le travail que vous deviez exécuter étaient choses sacrées et méritaient de votre part des soins consciencieux et dévoués ?

Qu'êtes-vous devenus, descendants de cette race de paysans si foncièrement honnêtes et laborieux, et comment se fait-il que vous ayez abandonné la profession de vos pères ?

Où êtes-vous, charmants villages français, ruches laborieuses si prospères, et dont les habitants vivant simplement et sobrement, donnaient à la France de nombreux enfants sains et robustes.

Où êtes-vous, père Hédoin, que tous les enfants saluaient respectueusement ? Le père Hédoin, Messieurs, avait été maître charretier pendant cinquante ans dans la même ferme sans une heure d'absence ou de maladie ; il était cité comme le modèle des modèles des serviteurs. Tout le monde connaissait de lui ce joli trait de dévouement aux intérêts de son maître. C'est pendant une nuit du mois d'août, succédant à une chaude journée pendant laquelle les moissonneurs ont amassé un grand nombre de gerbes qu'on doit rentrer le lendemain. Il est une heure du matin ; tout le monde dort à la ferme, maître et serviteurs ; seul le père Hédoin, qu'un pressentiment tient éveillé, s'aperçoit que le temps menace à l'horizon. Sans hésitation, sans avertir le maître (le maître responsable, n'est-ce pas lui ?) il mobilise le personnel. On attelle les grands chariots et aux premières heures du jour quand la

Digitized by Google

pluie commence à tomber, le maître, qui sort de son lit, apprend que plusieurs milliers de gerbes ont été engrangées. Et combien d'autres faits de ce genre ont été accomplis ! Pourquoi faut-il constater que de semblables exemples n'aient pas donné d'autres résultats que l'abandon complet du travail des champs ! Car hélas, il y a bien peu de pères Hédoin, dans les temps actuels.

Qu'il me soit donc permis, puisque précisément il m'est donné de travailler pour pourvoir à leur remplacement, de saluer en passant ces bons serviteurs du pays et d'exprimer le très vif regret qu'on n'ait pas su empêcher leur disparition.

Ce souvenir donné au passé, regardons l'avenir avec confiance et travaillons avec ardeur à rendre à notre sol les bras qui lui font défaut.

*
* *

Histoire sommaire de la culture à vapeur.

Nous trouvons dans Hervé-Mangon : « Travaux, instruments et machines agricoles, Dunod, 1875 » les renseignements ci-après : « La pensée de remplacer le travail des chevaux ou des bœufs par des moteurs inanimés, pour labourer la terre, n'est pas nouvelle. Dès 1610, Ramsay se faisait breveter pour cet objet ; depuis lors on citerait facilement un grand nombre d'inventions de même nature ; il suffit de mentionner les plus intéressantes.

« En 1810, le major Prats prit un brevet qui renferme en germe quelques-unes des applications actuelles ; on

Digitized by Google

doit entre autres, à cet inventeur, l'idée de la charrue à bascule que l'on emploie maintenant avec succès.

« En 1833, John Heathcoat, aidé par Josiah Parkes, consacra des sommes considérables à la construction d'une charrue à vapeur qui fonctionna en 1834, et qui aurait probablement donné des résultats d'un intérêt plus général, si l'inventeur ne s'était pas arrêté exclusivement à la pensée de labourer des terrains marécageux qui présentent, pour l'emploi des machines, des difficultés particulières. Cependant ces essais furent assez remarquables pour que la Société d'Agriculture d'Écosse ait cru devoir proposer un prix, dès 1837, pour l'application de la vapeur au labourage, exemple qui fut suivi plus tard par la Société royale d'Agriculture d'Angleterre.

« En 1839, Mac Roe exécuta un appareil pour le labourage des champs compris entre deux canaux. La machine et la poulie de renvoi étaient installés sur deux bateaux.

« En 1849, M. Hamman, de Burton, près Abington, fit exécuter le premier appareil qui ait fonctionné à l'aide d'une machine fixe, commandant des tambours sur lesquels s'enroulait et se déroulait, alternativement, un câble faisant le tour du champ à labourer.

« Le système de labourage à vapeur de lord Willoughby composé de deux machines à vapeur parcourant les deux côtés opposés du champ, et tirant alternativement à elles la charrue, fut très remarqué à l'exposition de Paris en 1851.

« M. Fisken présenta, en 1852, à la Société d'Agriculture d'Écosse un appareil des plus ingénieux qui n'est arrivé que vers 1871 à l'exécution. On doit encore citer

Digitized by Google

parmi les essais intéressants, l'appareil rotatif de M. Uscher et celui de M. Romaine.

« Plusieurs constructeurs français se sont occupés des machines à labourer à vapeur ; mais, peu encouragés au début par l'opinion publique, ils n'ont pu continuer des essais très ingénieux pour la plupart, mais trop coûteux pour être poursuivis sans le secours des capitaux considérables qui affluent si facilement dans les grands ateliers des mécaniciens anglais.

« Ce fut enfin, en 1854, au concours de Lincoln que M. Fowler exposa pour la première fois l'un des appareils de labour à vapeur. Les véritables progrès datent de cette époque et ont été depuis lors extrêmement rapides. »

Les quelques faits qui précèdent montrent, une fois de plus, combien est toujours lente et pénible la réalisation d'une grande idée mécanique ; combien il s'écoule de temps non seulement depuis les premières recherches, mais depuis la première réalisation jusqu'à l'emploi usuel de l'appareil. Ce n'est que vingt ans après que Fowler a fait des machines tout à fait pratiques, que l'on commença à les appliquer en grand. En présence même de ces incontestables résultats, beaucoup de personnes mettent en doute les avantages du principe même du labourage à vapeur. Les machines à battre le grain, les locomobiles et les machines de récolte vont rencontrer les mêmes objections et les mêmes difficultés à l'époque de leur introduction dans les fermes. L'emploi de ces appareils et de tant d'autres qu'on pourrait citer, n'en est pas moins devenu général avec le temps.

En France, Messieurs, d'après Ringelman, directeur

Digitized by Google

de la station des machines, auquel nous empruntons dans son livre « Culture mécanique » les principaux éléments de cette étude, on se préoccupe du labourage à vapeur dès 1850, 1853, puis en 1863, 1865, 1875, 1881 et 1901 ; mais c'est seulement en 1912 qu'une réunion tenue à Paris, sur l'initiative de la commission agricole de l'Automobile Club de France, jette les bases de la constitution d'un *Comité français de culture mécanique* qui devait avoir pour objet de coordonner, de favoriser et d'encourager l'application des moteurs inanimés aux travaux agricoles.

Depuis lors, la question a fait un grand pas ; de nombreux tracteurs français et étrangers ont été présentés et expérimentés ; on a remplacé le moteur à vapeur par le moteur à explosions employant les combustibles liquides (essence minérale, pétrole, benzine, alcool) permettant ainsi d'établir sur des données sérieuses les prix de revient du combustible.

« D'une façon générale, dit Ringelman, si l'on peut dire que l'adaptation des moteurs inanimés aux divers travaux de culture est un problème déjà résolu au point de vue des mécanismes, son application est liée à une question de *prix de revient*, en dehors des avantages que les divers systèmes peuvent présenter et notamment celui d'une exécution plus rapide des travaux avec un personnel moins nombreux. »

*
* *

Examinons maintenant, Messieurs, sommairement, et dans la mesure des renseignements que nous avons recueillis, les divers appareils français et étrangers qui

Digitized by Google

sont actuellement sur le marché. Si les divers systèmes sont assez nombreux, le nombre d'appareils de chacun d'eux est très limité pour la plupart des marques, et cela se comprend. — D'abord, ces appareils n'ayant pas encore subi l'épreuve d'une longue expérience, les constructeurs peuvent craindre que des modifications plus ou moins importantes soient rendues nécessaires et l'on conçoit que, par suite, le nombre en soit limité; ensuite beaucoup de ces appareils viennent d'Amérique et il est superflu de souligner que le transport en ce moment est difficile, sinon périlleux. En ce qui concerne les constructeurs français, la situation est plus mauvaise encore, puisque la plupart des usines, sinon toutes, ont été réquisitionnées pour les besoins de la guerre.

Les tracteurs de culture mécanique fonctionnent soit avec moteur à vapeur, soit avec moteur à essence, par traction directe ou au moyen de câbles et treuils.

Appareils à traction directe.

Tracteur Avery, maison Pilter, 24, rue Alibert, Paris. Puissance 8/16 HP; les roues arrière sont motrices et celles d'avant directrices.

Tracteur Ibel, même maison. Puissance 18 HP; les roues arrière sont motrices, la machine ne comporte qu'une roue avant directrice.

Tracteur Gilbert, boulevard Magenta, Paris. Une seule roue motrice; moteur à explosions 12 HP. La particularité de ce tracteur consiste en palettes d'adhérence situées à l'intérieur de la roue et qui sortent par des fentes pratiquées dans les jantes; dans les champs,

Digitized by Google

ces palettes sortent de la partie inférieure pour pénétrer dans le sol ; pour aller sur route, un mécanisme permet au contraire de les faire sortir à la partie supérieure de la roue.

Tracteur Lefebvre, 1, rue des Champs-des-Oiseaux, Rouen. Machine à trois roues ; moteur à essence 24/30 HP, quatre vitesses calculées à 3, 4, et 9 kilomètres à l'heure. Marche arrière ; pour augmenter l'adhérence sans augmenter le poids de la machine, on utilise deux grandes chaînes sans fin garnies de palettes qui s'ancrent dans le sol ; on relève ces chaînes lors des tournées.

Tracteur de Mesmay, Saint-Quentin, quai Gayant. Ce tracteur a été étudié spécialement pour le binage de la betterave, mais les fers de la houe bineuse étant relevés il peut aussi traîner une charrue. Puissance 7 HP.

Tracteur Bull n° 2, Schweitzer et Cie, 86, rue de Flandre, Paris. Deux cylindres. Puissance 8/15 HP. Une roue motrice, une roue directrice avant et une roue porteuse sur le côté.

Tracteur Caze, faubourg Saint-Martin, Paris. Deux cylindres. Puissance 12/20 HP ; deux roues motrices et deux roues porteuses en avant ; deux vitesses et marche arrière sur le même levier.

Tracteur Mogul, Comp. Intl. des machines agricoles de France, 155, rue Michel-Bizot, Paris. Un cylindre. Puissance 8/16 HP, deux roues motrices à l'arrière et deux roues directrices à l'avant.

Tracteur Emerson. Trois roues, une roue motrice à l'arrière, deux directrices à l'avant ; quatre cylindres, 12/20 HP. Marche au pétrole.

Digitized by Google

Tracteurs-treuils.

Tracteur Bajac à Liancourt (Oise). D'après Fernand de Condé, ingénieur agronome, il a l'aspect d'une automobile rustique portant à l'arrière, entre les roues, un treuil sur lequel s'enroule le câble fixé à l'instrument de culture, et un système de cales pour ancrer le tracteur dans le sol lors des arrêts. Le fonctionnement de l'appareil est le suivant : l'instrument de culture, une charrue balance par exemple, auquel est fixé le câble, reste d'abord en place, et le tracteur-treuil, fonctionnant en automobile, se déplace seul sur le champ en laissant se dérouler le câble. Lorsque celui-ci est complètement déroulé, ce dont le mécanicien est prévenu par une sonnerie, le tracteur s'arrête, l'ancrage automatique entre en fonctionnement et cale l'automobile. On embraye alors sur le moteur le treuil précité et, le tracteur-treuil devenant fixe, le câble hale la machine de culture jusqu'à l'amener près du moteur. Un mécanisme fait alors remonter les cales ; le tracteur part de nouveau seul, la machine de culture restant en place et le même cycle recommence.

On voit qu'il y a alternance entre le déplacement du tracteur et le déplacement de la charrue. Dans cette marche *par bonds* la totalité de la puissance du moteur peut être utilisée dans la période de déplacement de l'appareil de culture, ce qui permet d'effectuer de forts labours sur une grande largeur de travail.

La différence entre ce système de treuil et celui des appareils à traction directe cités ci-dessus est donc très importante, puisque ces derniers étant obligés de se

Digitized by Google

mouvoir en même temps que l'appareil de culture ne peuvent donner à celui-ci que leur puissance diminuée de celle nécessaire à leur propre déplacement, et qui est considérable.

Le moteur a quatre cylindres, de 35 à 40 HP, et fonctionne à l'essence, au benzol, etc. Un changement de vitesse permet de donner au tracteur des vitesses de 4 kil. à 12 kil. 7 à l'heure. Le poids de la machine est d'environ 4.000 kilogrammes. Sur le treuil on peut enrouler 200 mètres de câble d'acier de 12 millimètres de diamètre.

De même que les attelages le tracteur-treuil déplace son matériel de culture sur route en fonctionnant alors en traction directe. Il fait des labours à plat au moyen de la charrue balance dite « de Bajac » de trois à quatre socs.

Locomotives-treuils.

La culture à vapeur à l'aide de deux locomotives-treuils est très employée à l'étranger, alors que chez nous on n'en trouve qu'un très petit nombre d'applications dans les départements de l'Aisne, de l'Eure, de Seine-et-Marne, etc.

Le fonctionnement est le suivant : deux locomotives-treuils A et B se placent chacune sur les fourrières des petits côtés du champ ; les treuils sont reliés par les câbles avec la charrue balance permettant le labour à plat. Au signal donné le mécanicien de A embraye le treuil, lequel par le câble tire à lui la charrue ; la machine A se comporte pendant cette période comme un treuil fixe à vapeur.

Digitized by Google

Le treuil de B est débrayé pour laisser filer le câble tiré par la charrue C et le moteur A ; quand la charrue C s'est éloignée à une vingtaine de mètres de la machine A, le mécanicien de cette dernière la déplace sur la fourrière de la distance du terrain qui est labouré à chaque parcours, puis il s'arrête. Quand la charrue est arrivée près de A, le treuil est débrayé, le laboureur bascule la charrue, donne le signal au mécanicien de B, lequel embraye le treuil enroulant le câble appelant la charrue sur un nouveau rayable et ainsi de suite.

Les deux locomotives-treuils avec moteurs dits de 20 HP avec chacune 365 mètres de câble et leurs accessoires valaient prises à l'usine anglaise 57.760 fr., une charrue balance à trois raies, pour labours profonds 2.825, une charrue balance à six raies pour labours légers 3.175, un cultivateur à sept dents 1.650, soit au total 65.400 francs.

Le prix du labour à $0^{m},30$ de profondeur revenait à 40 francs par hectare en 1879.

Tracteur-Toueur.

Le tracteur-toueur Arion, construit sur les données de l'inventeur M. Filtz à Juvisy (Seine-et-Oise) repose sur le même principe que celui du touage employé sur nos rivières pour le déplacement de certains remorqueurs.

Le tracteur proprement dit se compose d'un véhicule à quatre roues portant le moteur à explosions d'une puissance de 30 à 35 HP. Sur le côté sont deux poulies portant chacune 4 gorges et pouvant être commandées

Digitized by Google

par le moteur. Je n'insiste pas sur le fonctionnement que tout le monde connaît.

Nous arrêtons là notre nomenclature bien qu'incomplète, mais nous avons donné, croyons-nous, le plus grand nombre des appareils qui sont actuellement en service ou qui ont été soumis aux essais ou démonstrations publiques, depuis plusieurs années, sur tous les points du territoire. Ces essais ayant été exécutés sous la surveillance et le contrôle d'hommes très compétents, il semblerait qu'à l'heure actuelle, on devrait posséder une opinion raisonnée sur la valeur intrinsèque de chaque appareil et qu'une espèce de classement aurait pu être établi.

Il n'en est pas ainsi et cette question est loin d'être résolue.

« Dans ce qu'on cherche ou doit chercher dans les essais », dit Ringelman, il y a trois choses distinctes : le moteur A, la transmission ou les mécanismes intermédiaires B, et les pièces C travaillant le sol. Pourquoi ? C'est que les inventeurs et les constructeurs ne fabriquent pas eux-mêmes tous ces éléments A, B et C ; ils n'en construisent qu'un ou deux et se procurent le reste chez d'autres mécaniciens. On peut donc avoir dans un appareil des pièces C qui sont très bonnes, alors que le moteur A est très mauvais et la transmission B médiocre et cela sans que le constructeur s'en soit rendu compte.

Ce moteur A peut être mauvais à cause de ses organes accessoires, carburateurs, radiateurs, magnéto, etc.

De sorte qu'un essai ordinaire et rapide, même bien organisé, ne peut qu'indiquer approximativement la

Digitized by Google

dépense occasionnée par les pièces C sans montrer si l'on ne pourrait pas les réduire plus ou moins en utilisant un autre moteur A, ou d'autres organes B.

Pour faire œuvre utile, il faut donc essayer séparément les diverses parties A, B, C, en cherchant à éliminer le plus possible l'énorme influence due à l'habileté plus ou moins grande du conducteur mécanicien et à mettre en relief la valeur pratique du matériel.

Or, les essais séparés sont très longs, dit le même auteur. Pour un moteur A on ne peut se prononcer avant une centaine d'heures de travail pratique et il faut au moins une dizaine d'heures pour l'essai des organes B, et une vingtaine d'heures pour celui des pièces C. Enfin, il faut une centaine d'heures de travail pratique de l'ensemble A, B, C, dans diverses conditions de fonctionnement; de sorte qu'il faut compter au moins 200 à 250 heures de travail sur un appareil.

Nous n'avons pas besoin de vous dire qu'à de rares exceptions près, les essais ou démonstrations publiques qui ont eu lieu n'ont pas eu cette ampleur; aussi les résultats obtenus n'ont-ils qu'une valeur très relative.

Quoi qu'il en soit et sous réserves expresses des observations qui précèdent, nous allons essayer de donner un aperçu du rendement du travail et du prix de revient des travaux effectués par un tracteur de la première catégorie de 8 à 15 HP qui paraît le mieux convenir dans les exploitations de notre région, le Vexin excepté.

*
* *

Les renseignements qui vont suivre sont le résumé de nos observations personnelles relevées en compagnie

Digitized by Google

de M. Biard, membre du Syndicat, qui a été notre guide, notre initiateur, et j'ajoute, notre conducteur bénévole dans nos déplacements à Trappes, à Vitray-sur-Brezolles, à Bernay et à Berville-la-Campagne, etc.; ils proviennent aussi de divers rapports établis à la suite d'essais effectués tant par les services du ministère de l'Agriculture que par des associations agricoles.

Pour déterminer le prix de revient du travail effectué par un tracteur mécanique, il faut considérer deux sortes de dépenses :

1° *Les dépenses fixes* qui résultent de l'amortissement de l'appareil, de son entretien, des frais de personnel, des intérêts des sommes engagées, des assurances et autres frais généraux.

2° *Les dépenses variables* résultant de la consommation du combustible et de ses accessoires et qui sont subordonnées à la quantité de journées employées et au travail effectué.

Les tracteurs de 8 à 15 HP genre Bull ou Mogul coûtent en ce moment avec une charrue trisocs simple 10.000 francs environ. Les tracteurs de 10/20, 12/24, genre Emerson ou Caze 13 à 14.000 francs.

Prenons un Bull que nous avons vu fonctionner plus spécialement et dont trois exemplaires travaillent dans notre région.

Les dépenses fixes seront :

1° L'amortissement. On n'a jusqu'ici aucune base pour déterminer en combien d'heures de travail le tracteur sera ou devra être mis à la réforme ; cela dépend, d'ailleurs, outre sa robustesse naturelle, son fini et sa mise au point, comment il aura été conduit et entretenu, dans quel sol il aura travaillé et quels sont les travaux qu'il

Digitized by Google

aura effectués. Le délai de quatre ans paraît être adopté par les hommes compétents. Le prix du Bull ou du Mogul étant de 10.000 francs environ nous aurons un titre.

Amortissement 10.000 : 4.			2.500
Entretien de l'appareil et des outils travaillant. — Là, non plus, nous n'avons aucune donnée résultant de l'expérience; nous fixons approximativement à			800
Personnel	Un mécanicien		2.000
Assurances	Incendie		60
	Accidents causés à des tiers . .		100
	Personnel		100
Intérêts des sommes engagées. — Nous estimons que le tiers de la dépense sera fourni par les sociétaires, soit 3.300 à 3 p. 100 .		99	
et les deux autres tiers par une société de crédit, soit 6.700 à 5 p. 100 . . .		335	
		434	434
	Frais généraux.		56
	Ensemble.		6.050

Comment répartir ces 6.050 francs? Il faut les diviser par le nombre d'hectares que l'on croit pouvoir travailler et qui doit être le plus élevé possible afin de faire supporter ces dépenses fixes à tous les sociétaires qui emploient le tracteur et au même taux pour tous, quelle que soit la nature du travail effectué.

Cela étant, nous estimons que le tracteur pourra donner 1.500 heures de travail par an, soit 150 jours. Au ministère on porte ce nombre à 1.800 heures mais nous aimons mieux rester en deçà des probabilités. En 150 jours, ainsi que nous le verrons plus loin, on peut compter que 300 hectares seront travaillés, soit une moyenne de deux hectares par jour, en déchaumages, labours ou fauchages. Nous aurons ainsi 6.050 : 300 ou

Digitized by Google

20 francs en chiffres ronds qui devront automatiquement frapper tout hectare de terre travaillé par le tracteur.

Dépenses variables.

Elles comprennent le prix du combustible employé, de l'huile et des chiffons et graisse. Elles varient légèrement suivant que le tracteur est obligé de donner toute sa puissance comme dans les labours, ou une partie seulement de cette puissance comme dans les déchaumages et travaux de moisson. On estime généralement que dans le premier cas la consommation est de 75 litres et dans le second cas, de 65 litres, par journée de 10 heures.

Voyons maintenant le rendement travail. Des notes que nous avons prises, des renseignements recueillis auprès de propriétaires de tracteurs, ainsi que des moyennes résultant des essais effectués, il semble qu'on peut indiquer le rendement ci-après par journée de travail :

En labours de 20 à 25 centimètres . . .	1 h. 3/4
— de 16 à 19	2 h. 1/4
— de 12 à 15	2 h. 3/4
En déchaumage de 5 à 7 c	5 h.
En fauchage de récolte	5 h.

Si la consommation journalière de combustible est de 75 ou 65 litres il résulte que notre consommation à l'hectare sera de :

1er cas	75 : 1 h. 3/4	43 litres.
2 —	75 : 2 h. 1/4	34 —
3 —	75 : 2 h. 3/4	27 —
4 —	65 : 5 h.	13 —
5 —	65 : 5 h.	13 —

Digitized by Google

A cette consommation il convient d'ajouter celle de l'huile fixée à 1/10 de la quantité d'essence et une somme de 0 fr. 50 par hectare pour la graisse et les chiffons. L'huile étant fixée à 1 franc le litre et l'essence à 0 fr. 75, nous aurons :

En labours de 20 à 25 c :	
$43 \times 0{,}75 + (4{,}3 \times 1) + 0{,}50$	37,05
En labours de 16 à 19 c :	
$34 \times 0{,}75 + (3{,}4 \times 1) + 0{,}50$	29,40
En labours de 12 à 15 c :	
$27 \times 0{,}75 + (2{,}6 \times 1) + 0{,}50$	23,45
En déchaumage :	
$13 \times 0{,}75 + (1{,}3 \times 1) + 0{,}50$	11,55
En fauchage :	
$13 \times 0{,}75 + (1{,}3 \times 1) + 0{,}50$	11,55

Il est facile maintenant en réunissant les dépenses fixes et les dépenses variables de déterminer le prix de revient à l'hectare suivant le travail effectué. Il sera de :

Labours de 20 à 25 c :	37,05	+	20	57,05
— 16 à 19 c :	29,40	+	20	49,40
— 12 à 15 c :	23,45	+	20	43,45
Déchaumage	10,55	+	20	30,55
Fauchage	10,55	+	20	30,55

en tenant compte, il faut se le rappeler, que le tracteur doit travailler 300 hectares par an. On comprend facilement en effet que s'il n'était employé que pour 150 hectares, les dépenses variables n'augmenteraient pas, mais les dépenses fixes : 6.050 étant supportées par 150 au lieu de 300 donneraient un coefficient de 40 francs au lieu de 20, soit une augmentation à l'hectare de 20 francs pour tous les travaux.

Digitized by Google

Nous devons dire aussi que le raisonnement ci-dessus ne nous donne pas complète satisfaction, car il ne tient pas compte et cela est assez important, des différences de sols à labourer, sols qui peuvent être plus ou moins consistants, plus ou moins meubles, pierreux ou herbeux, et il n'est pas exagéré de dire que dans tel sol on dépensera 35 litres à l'hectare et dans tel autre 25 litres seulement, tout en labourant à la même profondeur. Il ne serait pas équitable que celui qui en consomme 25 litres payât aussi cher que celui qui en consomme 35. Nous estimons donc que le système qui se prêterait le moins aux contestations serait de faire payer au sociétaire le prix de revient *déterminé par les dépenses fixes* et de lui laisser le soin de fournir le combustible et les accessoires ; il paierait ainsi ce qu'il consommerait en raison des travaux exécutés.

On pourrait aussi pour faciliter l'emploi du tracteur à la petite culture prendre l'heure comme unité et faire payer par exemple 3 fr. 50 de l'heure, transport compris et combustible et accessoires à la charge de l'employeur.

Enfin pour terminer cette question du prix de revient, il convient de faire connaître qu'un décret du 7 septembre 1915 accorde aux groupements agricoles comptant au moins sept membres, ainsi qu'aux communes pendant la durée de la guerre, une subvention pour l'achat d'appareils moteurs destinés à la culture mécanique. Cette subvention peut s'élever au tiers de la dépense afférente à l'achat du tracteur et au quart de cette dépense, s'il s'agit d'un groupement faisant appel au crédit agricole. Cette manne bienfaisante vient ainsi diminuer le prix de revient des dépenses fixes, mais

Digitized by Google

nous n'avons pas cru devoir en faire état pour déterminer l'ensemble des recettes et dépenses estimant que cette subvention, si elle est obtenue, servira de fonds de roulement pour achat de combustible et d'appareils spéciaux : scarificateur puissant et moissonneuse-lieuse de 2 mètres ou $2^{m},40$ de coupe, instruments qui seraient en rapport avec la puissance de l'attelage.

Si les données qui précèdent sont exactes et nous avons de sérieuses raisons de le croire, il semble bien que dans les circonstances actuelles, où tout nous commande impérieusement de travailler nos terres et où la main-d'œuvre fait défaut, le prix de revient à l'hectare par tracteur mécanique n'est pas trop exagéré, ni trop supérieur au prix de culture par traction animale. Si l'on considère que dans une ferme de 350 hectares, ou dans deux fermes de 175 à 200 hectares, ou dans sept fermes de 40 à 50 hectares, il est permis avec un tracteur : de déchaumer 60 hectares pendant la période du 20 avril au 20 septembre ; de labourer 100 hectares pour ensemencer pendant la période du 20 septembre au 1er décembre ; de faire 60 hectares de labours d'hiver et de printemps du 1er février au 15 mai et enfin de couper 80 hectares de récolte du 15 juin au 20 août, ce qui donne les 300 hectares qui sont la base de nos calculs, on peut légitimement penser que ces exploitations pourront, par l'emploi du tracteur, diminuer le nombre de leurs attelages, et, ce qui est plus important encore, rentrer leurs récoltes dans un temps très court, nettoyer leurs terres par le déchaumage, opération qu'ils sont dans l'impossibilité de faire, et enfin effectuer leurs ensemencements, tous leurs ensemencements à une date normale et dans de bonnes conditions.

Digitized by Google

Ces avantages incontestables et importants ne sont-ils pas de nature à compenser largement la différence de 5 à 10 francs par hectare qui peut résulter de l'emploi de l'une ou de l'autre méthode?

La question argent est facile à résoudre. Si c'est une grande exploitation et que l'exploitant n'ait pas en disponibilité les fonds suffisants, il peut s'adresser à une caisse de crédit qui lui fera bon accueil. Si c'est un groupement de cultivateurs autrement dit un syndicat de culture mécanique, composé de cultivateurs de moyenne culture, il peut pareillement s'adresser à une caisse de crédit pour réaliser le capital nécessaire et il reçoit en outre une très importante subvention. De même pour les communes dont les terres sont abandonnées.

A l'aide des données qui précèdent, nous pouvons établir comme suit un budget prévisionnel s'appliquant à un tracteur de 10.000 francs amortissable en quatre ans et destiné à travailler 300 hectares dans une ou plusieurs exploitations en fonctionnant 1.500 heures ou 150 jours par an.

Dépenses fixes :

Amortissement	2.500
Entretien des appareils	800
Mécanicien	2.000
Assurances diverses	260
Intérêt des sommes engagées	434
Frais généraux. Comptabilité. Correspondance	56
A reporter	6.050

Dépenses variables (décomptées d'après le tableau ci-dessous). Combustible :

Digitized by Google

	Report .	6.050 fr. »
60 H. à 43 litres . .	2.580 litres.	
50 H. à 34 — . .	1.700 —	
50 H. à 27 — . .	1.350 —	
140 H. à 13 — . .	1.820 —	
300 H.	7.450 litres.	
à 0,75 le litre		5.587 fr. 50
Huile 1/10 de l'essence 745 litres à 1 franc		745 fr. »
Graisse et chiffons 0,50 par H. . . .		150 fr. »
Total des dépenses.		12.532 fr. 50

Recettes :

60 H. de labour de . .	20-25 à 57 05	3.423 fr. »
50.	16-20 » 49 40	2.470 fr. »
50.	12-15 » 43 45	2.172 fr. 50
140 déchaumage et fauchaison.	à 31 55	4.417 fr. »
Produits divers. . . .		50 fr. »
Total des recettes		12.532 fr. 50
Balance.		»» fr. »

* * *

La création d'un syndicat de culture mécanique est extrêmement facile. Le ministre de l'Agriculture a fait établir des fascicules contenant, imprimés, les statuts du syndicat, le règlement intérieur et les formalités légales de constitution et de dépôt de pièces : il n'y a qu'à signer après modification s'il y a lieu.

C'est ainsi que nous avons contribué à créer les syndicats de culture mécanique de Valailles près Bernay, de Romilly-la-Puthenaye, et qu'un syndicat vient de se créer à Pont-Saint-Pierre et que nous en avons d'autres en formation à l'heure actuelle.

Digitized by Google

*
* *

Avant 1915, si nous exceptons le domaine de Nassandres où fonctionne depuis plusieurs années le labourage à vapeur système Fowler, une ou deux exploitations du Vexin où des entreprises de labourage mécanique sont venues effectuer quelques labours à forfait, et une ou deux fermes de la même région possédant au début de la guerre un appareil ou étant sur le point de l'acquérir, on peut dire que la culture mécanique n'existait pas dans le département de l'Eure. C'est M. Préel, propriétaire et cultivateur au Neubourg, qui, il y a deux ans environ, se trouvant à la tête d'une petite ferme de 40 à 50 hectares se décida à acheter un tracteur Bull qui valait 6.000 francs à cette époque aux lieu et place de quatre chevaux qui lui étaient nécessaires pour cultiver son domaine. C'est une femme qui très souvent conduit l'appareil pour labourer, faucher et autres travaux culturaux. M. Préel en est satisfait, mais il n'a jamais fait d'expérience sérieuse, nous a-t-il dit, sur le rendement travail et la dépense en combustible : « il fait mon affaire, dit M. Préel, et c'est l'essentiel ».

Au début de 1916, le président du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux, préoccupé de la crise de main-d'œuvre, entra en relations avec une société de labourage mécanique qui promettait, si l'on réunissait une quantité de 500 hectares dans la région, de les labourer à l'automne à des prix sensiblement égaux à ceux qui sont indiqués dans cette étude. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel empressement l'éminent et dévoué président accueillit cette proposition. Il en fit

Digitized by Google

part à la Chambre syndicale de son association en l'appuyant de toute son autorité et, par la voie du Bulletin, par une lettre adressée aux Maires de l'arrondissement et aux principaux cultivateurs, il put réunir et grouper plus de 1.500 hectares. De plus il obtenait que des démonstrations de culture seraient faites publiquement dès l'arrivée des tracteurs. Malheureusement, bien que les promesses eussent été renouvelées jusqu'à la dernière heure, la société finit par déclarer qu'elle ne pouvait remplir ses engagements. Cette décision causa une grosse déception au président du Syndicat et à tous ceux qui l'avaient suivi. La moisson, par suite de maturité tardive, de mauvais temps et de manque de bras se prolongeait outre mesure et les ensemencements d'automne étaient très compromis.

M. L'Hôpital, non découragé, chargea le directeur des services du Syndicat de se rendre à Paris et de faire toutes recherches pour remédier à la situation. Cet agent visita toutes les maisons possédant des appareils de culture mécanique afin d'obtenir que l'une d'elles se chargeât de labourer les 1.500 hectares qui étaient disponibles ; il n'en put décider aucune : les maisons ne connaissent qu'une chose, vendre leurs appareils et en toucher le prix. Il se rendit au ministère de l'Agriculture dont M. le Préfet avait bien voulu lui faciliter l'entrée ; on lui conseilla de créer des syndicats de culture mécanique, les entreprises de labourage étant à peine en formation si tant est qu'elles arrivent à se former, et on lui donna tous les documents nécessaires.

Le président du Syndicat exposa les faibles résultats qui précèdent à la Chambre syndicale qui nomma une

Digitized by Google

commission chargée de rechercher s'il était possible de créer les groupements en question. Cette commission présidée par M. Biard fonctionna avec la plus louable activité. Son président fit de très nombreux voyages pour assister à tous les essais effectués ou pour examiner et voir au travail tous les tracteurs actuellement en service tant dans le département que dans les départements voisins. Il est en ce moment parfaitement documenté et renseigné sur la valeur respective de tous les tracteurs à traction directe et tous ceux que cette question intéresse auront profit à le consulter.

En septembre dernier une démonstration de labourage mécanique eut lieu à Bernay par la maison Schweitzer avec son appareil Bull. Deux appareils furent vendus ce jour-là, l'un à M. Dumontier, d'Emanville, l'autre à M. Goubert, de Bernay, pour le compte du Syndicat de culture mécanique dont la création fut décidée et à laquelle nous avons prêté notre concours.

Tout dernièrement sans essai préalable deux appareils Mogul ont été vendus l'un à M. Perrette, de la Roussière, et l'autre à M. Bertin, de Plessis-Sainte-Opportune, pour le compte du Syndicat que nous allons fonder. Hier c'était le syndicat de Pont-Saint-Pierre qui se créait sous les auspices de MM. Josse et Callerot et achetait un Emerson. M. Danloux-Dumesnil, maire de Romilly-la-Puthenaye, bien que mobilisé sur le front, nous a demandé de former un groupement semblable dès que nous aurons décidé du choix de l'appareil. Demain MM. Hellard et Agoutin, également membres de notre Syndicat, créeront une association, enfin un grand nombre de cultivateurs sont tout disposés à entrer dans cette voie.

Digitized by Google

Ainsi donc la culture mécanique, en raison des circonstances actuelles, a fait des progrès extrêmement rapides et nous ne craignons qu'une chose c'est que les appareils ne fassent bientôt défaut.

La plupart des appareils ci-dessus n'ayant fonctionné que peu ou pas, il ne nous a pas été possible à l'heure où nous écrivions ces lignes, de recueillir des renseignements pouvant infirmer ou affirmer les indications données dans cette étude. D'ailleurs ce n'est qu'après un délai de six mois à un an qu'il sera intéressant de contrôler et d'examiner les tracteurs.

En ce qui concerne la partie technique des appareils, nous nous déclarons incompétent; toutefois, il semble bien que tous sans exception paraissent construits plutôt à titre d'expérience qu'à titre définitif. On a l'impression que les ingénieurs cherchent l'appareil parfait et que ne l'ayant pas encore trouvé ils font peu de frais de toilette et de mise au point.

Pour terminer nous devons dire que tous les appareils dits légers à traction directe, du Bull à l'Emerson, ont le grave défaut pour notre région, et sans doute pour beaucoup de pays, d'être dotés d'une charrue trisocs simples, bonne en elle-même certes, et labourant bien, mais ne permettant que des labours en planches et non à plat. Or le labour en planche laissant des ornières ou des dépressions sensibles dans toute la longueur du champ, tous les 15 ou 30 mètres, est très préjudiciable ou du moins jugé tel par les cultivateurs pour l'emploi des machines de récolte. Le labour en planches se pratiquait naturellement avant l'apparition des brabants mais alors il n'y avait pas de machines de récolte et cela n'avait que peu d'importance. Et au moment où, après plusieurs années

Digitized by Google

de soins particuliers, on est arrivé à un nivellement satisfaisant du sol, voilà que le système du labour en planches reparaît?

Il y a bien un moyen de remédier à l'inconvénient signalé. C'est de changer la charrue actuelle par une charrue balance dite Bajac formée de trois socs doubles et se retournant au bout du rayage comme un brabant. Cela est possible en effet, mais cette charrue coûte cher et son poids, double, nous paraît de nature à diminuer sensiblement le rendement utile de l'appareil tracteur.

*
* *

S'il nous est permis de donner une conclusion à cette petite étude nous dirons que l'état des appareils de culture mécanique, sans être vraisemblablement au point, paraît tout au moins suffisant pour remédier à la crise des ouvriers laboureurs sans dépense exagérée, que la culture mécanique va faire des progrès considérables parce que son prix de revient, quand le prix de l'appareil et du combustible sera revenu au taux normal, ne sera pas plus élevé que celui de la traction animale, avec entr'autres grands avantages ceux de faciliter la propreté du sol, de hâter la rentrée des récoltes par une fauchaison rapide et d'obtenir des rendements supérieurs qui paieront largement les frais du nouveau matériel.

Je vous prie, Messieurs, de m'excuser de vous avoir infligé la lecture de ce trop long compte rendu qui, je le reconnais, a dû lasser toute votre patience, et je vous adresse tous mes remerciements pour votre bienveillante attention.

Digitized by Google

Digitized by Google

LÉON TYSSANDIER

Digitized by Google

LÉON TYSSANDIER

SA VIE — SON ŒUVRE

(1862-1916)

Messieurs,

Dans la soirée du lundi 5 juin 1916, à l'issue de l'audience de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, à Nantes, le conseiller Tyssandier, qui présidait ces assises, tombait frappé d'une hémorragie cérébrale.

Après être resté sans connaissance jusqu'aux premières heures de la journée du 7 juin, il rendait ce jour-là son dernier soupir.

Sa mort était immédiatement connue à Evreux, sa ville natale, et y soulevait une émotion générale, non seulement au Palais, où le souvenir du défunt était resté présent, mais dans la ville entière et dans tous les rangs de la société ébroïcienne.

C'est qu'on se rendait bien compte de la perte que subissaient, par cette disparition, et les siens, universellement estimés, dont il était la providence, et la ville d'Evreux qui était fière de son enfant, et la patrie elle-même qui a besoin, plus que jamais, de toutes ses forces, de toutes ses intelligences, de toutes ses lumières.

La foule qui suivit son cercueil fut considérable et attristée; des voix éloquentes ont retracé brièvement

Digitized by Google

sa carrière ; des articles de journaux ont redit ses mérites.

Puis le silence s'est fait : car le cœur de la nation saigne par tant de blessures qu'il faut bien qu'elles se cicatrisent rapidement, de peur que, par elles, ne s'écoule et s'échappe toute la sensibilité française !

Mais c'est le rôle des académies comme la nôtre de rappeler dans leurs annales le souvenir des enfants illustres de la cité, de ceux qui ont aimé et décrit ses gloires, et à qui l'histoire locale doit être reconnaissante de ce qu'ils ont fait pour elle.

A la *Société libre de l'Eure* nous devons à Léon Tyssandier une particulière gratitude. A l'heure même où il s'inscrivait au barreau d'Evreux, il nous donnait son adhésion et nous promettait un concours actif. Il ne nous a quittés qu'en abandonnant notre ville, non d'ailleurs sans esprit de retour.

Deux fois, en 1895 et en 1899, il accepta aimablement d'être le rapporteur de la commission d'examen du prix Lucien Fouché, dans un concours de poésie où fut récompensée la pièce de vers intitulée : *Le miracle de Saint-Valery*, légende normande du XIe siècle, par M. Edmond Porcher, alors avocat au Mans, et depuis Procureur de la République à Loudun ; puis dans un concours de littérature qui mit en relief un recueil de nouvelles de M. Gilbert Dyr.

Dans deux autres de nos séances, en 1889 et en 1900, il lut des rapports élégamment écrits sur les poésies de Gustave Le Vavasseur, le grand trouvère normand, son ami, et sur un recueil de vers : *Les heures de solitude*, de M. Gustave Dantu, un de nos confrères.

Nous aurions été heureux de l'appeler à présider à

Digitized by Google

nos travaux lorsque, à la fin de sa carrière de magistrat, il n'eût pas manqué de revenir parmi nous goûter le charme d'une indépendance courageusement conquise et d'une retraite consacrée à l'amour exclusif des lettres, qui fut le rêve de toute sa vie.

*
* *

Léon-Charles Tyssandier est né à Evreux le 30 mai 1862 d'une famille de très modeste condition. En publiant en 1913 les souvenirs de sa mère sous le titre : *Souvenirs d'une Française,* il rappela l'origine de sa famille. Son grand-père du côté maternel, Jean-Louis Mercier, était un ancien soldat de Napoléon, et il avait rapporté de la guerre dans tous les pays d'Europe vingt-deux blessures. Sa grand-mère tenait une petite mercerie au Mesle-sur-Sarthe, dans l'Orne. C'est là que naquit sa mère, qui fut vraiment une femme d'élite et pour laquelle il conserva toute sa vie un culte qui lui fait honneur.

Mariée en premières noces à un ingénieur anglais, Robert Latham, qui dirigeait comme contre-maître les travaux de construction du chemin de fer de Paris à Caen, elle épousa en secondes noces un artisan ébroïcien, Charles Tyssandier, qui fut le père de notre regretté confrère, et qui mourut alors que son fils n'avait encore que cinq ans.

Dès ses premières classes à l'école des Frères de la doctrine chrétienne, le jeune écolier laissait pressentir les dons brillants de son intelligence, et lorsque, en 1874, une bourse de l'Etat devint vacante au lycée d'Evreux, il l'obtint de haute lutte.

Digitized by Google

Quelques années plus tard, Jules Janin étant venu à mourir, après avoir fondé une bourse à ce même lycée pour les élèves des classes supérieures, le jeune Tyssandier en fut le premier et l'heureux bénéficiaire.

C'est donc sous l'égide de Jules Janin qu'il fit ses humanités et qu'il conquit ses premiers grades universitaires.

Il en sera toujours reconnaissant au « Prince des critiques » qui avait eu la bonne idée de venir prendre femme à Evreux en la personne de la fille du Président Huet et d'y laisser, après lui, des traces fécondes de sa générosité.

C'est comme « ami posthume » de Jules Janin que le petit bachelier de la veille aura l'heureuse inspiration de se présenter chez Arsène Houssaye qui avait besoin d'un secrétaire et que l'originalité du jeune homme séduisit.

Et lorsqu'en 1903 des fêtes eurent lieu à Evreux à l'occasion du centenaire de Jules Janin, l'ancien boursier, devenu bâtonnier de l'ordre des avocats, voulut s'acquitter envers sa mémoire d'une dette morale en glorifiant, dans une conférence publique au théâtre, l'académicien défunt dont le cimetière d'Evreux possède la dépouille mortelle.

Après avoir fini ses études et conquis son baccalauréat, Léon Tyssandier vint à Paris pour y faire son Droit. Mais, tout en y suivant les cours de la Faculté, il fallait vivre. Il donna quelques articles au *Jour*, à l'*Evénement*, au *XIXe Siècle*, qui était alors dirigé par Edmond About. C'était en 1881.

Digitized by Google

*
* *

A vingt-quatre ans, il débuta par un ouvrage de critique littéraire : *Figures parisiennes*, publié en 1886[1].

Arsène Houssaye écrivit la préface de cet ouvrage et fit ressortir la manière toute nouvelle dont un jeune écrivain jugeait les maîtres.

Au lieu de ces éreintements par lesquels tant de débutants cherchent à se signaler, au lieu de tremper sa plume dans le fiel de l'envie, Léon Tyssandier préférait admirer en connaisseur, en dilettante... et aussi en émule. Si l'on a pu dire que juger c'est égaler, il a voulu montrer qu'un bon juge littéraire doit être en même temps un bon écrivain.

Dans ce petit volume de 180 pages où l'auteur esquissait d'une plume fine et légère le portrait de neuf écrivains parisiens et d'un romancier archéologue, habitant notre département, Lottin de Laval, il ne montrait de la virulence que pour les excès de réalisme dans lesquels était tombé Emile Zola et cela même ne pouvait déplaire à Arsène Houssaye, qui, par sa préface, commençait l'ouvrage dans le même esprit idéaliste que montrait le jeune écrivain en le terminant.

Arsène Houssaye nous conte, dans cette préface, comment il fit la connaissance de Léon Tyssandier :

« On m'annonça un matin *M. Léon Tyssandier, ami de Jules Janin*. J'ai trop aimé Jules Janin pour ne pas être toujours sympathique à ses amis. Je croyais voir entrer un homme mûr, sinon un homme à cheveux blancs : je vis apparaître

[1] *Figures parisiennes*, de Léon Tyssandier. Préface par Arsène Houssaye. Paris, Ollendorff, 1887.

Digitized by Google

un jeune bachelier, à peine échappé de l'Ecole des lettres pour rentrer à l'Ecole de droit.

— L'ami de Jules Janin, monsieur?

— Oui, monsieur; ami posthume, non seulement par mon admiration pour lui, mais parce que je dois beaucoup à Jules Janin. Il a créé par son testament une bourse au lycée d'Evreux, non loin du Campo-Santo où il est enterré; cette bourse m'est échue et me voilà tout fier de faire ma visite aux anciens amis de Jules Janin.

« On causa. Je vis bien vite qu'il y avait là, devant moi, un homme de lettres en herbe, sachant l'antiquité, mais ayant soif de la vie parisienne. On déjeuna gaîment, tout au souvenir de Jules Janin. Léon Tyssandier ne le connaissait que de loin, dans les vagues souvenirs de son enfance; il le connut bien à la fin du déjeuner; il l'aima plus encore, et il me dit cette parole qui me toucha : « Je veux faire un livre, rien que pour le dédier à Jules Janin ! »

Léon Tyssandier tint parole. Il dédia son livre : *Figures parisiennes*, à la mémoire de Jules Janin.

Il avait eu l'occasion, chez Arsène Houssaye, d'entrer en relations avec la plupart des écrivains dont il crayonnait les figures : Alexandre Dumas fils, Jules Simon, Albéric Second.

Nous voudrions pouvoir citer ici quelques-unes des affectueuses et charmantes lettres que ces illustres amis écrivaient à leur jeune confrère. On y verrait en quelle estime les maîtres de la littérature contemporaine tenaient son talent et quel chaleureux accueil ils firent au nouveau venu — qui n'était pas le premier venu.

Un de ses biographes, M. Marin Thibault, a puisé largement dans cette intéressante correspondance et il a bien fait[1]. Nous ne pouvons que vous y renvoyer.

[1] *Les Hommes du jour du département de l'Eure*, par Marin Thibault. 3e livraison. Evreux, Ch. Herissey, 1887.

Digitized by Google

* * *

Léon Tyssandier eut cependant bien vite la nostalgie de son pays natal, et puis, nous l'avons dit, il fallait vivre !

C'est alors qu'il accepta dans l'Université une situation provisoire. Le ministre confia à cet écolier de la veille une chaire de lettres au collège de Bernay, où il vint s'installer à la rentrée scolaire de 1883.

Là-bas, dans sa chambrette de la place de l'Abbatiale, il a, tout en achevant son droit, beaucoup observé, beaucoup étudié, beaucoup écrit. Bernay fut pour lui un cloître littéraire et un paysage plein de rayons et d'ombrages.

Quand Arsène Houssaye apprit que son jeune secrétaire et ami s'exilait volontairement, il lui écrivit : « Je regrette bien un peu que vous n'ayez pas eu le courage de la misère parisienne, grand enfant gâté ! car votre destinée ne vous eût pas fait faillite ici, soit dans l'histoire, soit dans le roman. Vous avez pris le chemin de la sagesse dans la crainte des casse-cou ; mais vous n'en êtes pas pour cela plus loin de votre orgueil ».

Tant que les *Confessions* furent en préparation, Arsène Houssaye envoya à Bernay, page par page, les épreuves de ce livre, dont il demandait à son jeune ami une critique raisonnée et sincère.

Et Léon Tyssandier, avec le respect qu'on doit aux maîtres, mais aussi avec la franchise d'un écolier, mettait çà et là un point d'interrogation dans les marges.

Leur correspondance fut très active ; cela permit au jeune parisien de s'acclimater à Bernay où il n'était plus

Digitized by Google

seul, puisqu'Arsène Houssaye lui écrivait presque chaque semaine.

Invité à la fameuse fête vénitienne du 28 mars 1884, Léon Tyssandier ne put s'y rendre.

M. Houssaye lui écrivit quelques jours après, en lui envoyant son livre : la *Comédienne*, qui venait de paraître :

« Cher ami,

« Vous m'avez bien manqué à cette fête où j'étais seul pour tout gouvernement. Il me fallait un premier ministre, car les femmes ne gouvernent que leurs passions — et encore !

. . . . . .

Voici un livre tout nouveau dicté en treize jours à mes deux secrétaires en jupons. C'est l'histoire de Rachel, — avec un loup. »

Le romancier des *Grandes Dames* écrivait encore à son jeune secrétaire et ami :

« Aucune nouvelle de Dentu, qui est l'avant-dernier des paresseux. Si nous avions ses cinq millions, nous serions encore plus paresseux que lui — sinon pour les dépenser ! »

Cette lettre d'Arsène Houssaye date évidemment du temps où le manuscrit de *la Première Passion*, le premier roman de Tyssandier, dormait encore dans les cartons du célèbre éditeur de la galerie d'Orléans.

Ecrit antérieurement aux *Figures parisiennes*, ce roman a été publié quelques mois après, en 1887[1]. C'est l'éternelle histoire de la vingtième année ; elle com-

[1] *La Première Passion*, par Léon Tyssandier. Paris, Dentu, 1887.

Digitized by Google

mence en une gracieuse idylle et se termine en un drame passionné. Ce fut une œuvre de jeunesse, écrite à vingt-quatre ans, mais une œuvre toute d'observation, presque entièrement vécue.

L'auteur s'y révélait déjà tout entier : poète par le sentiment, écrivain par le style et romancier par l'analyse.

Sous la plume du romancier, on retrouve le souvenir de ses promenades et de ses méditations autour du sol natal.

Pourtant, Tyssandier ne peut être classé parmi ceux qu'on a appelés les écrivains de terroir ou les poètes de clocher; il ne veut pas spécialement peindre les mœurs d'un pays ou reconstituer le langage patoisant de ses habitants, mais son œuvre tout entière, depuis *la Première Passion*, son premier essai, jusqu'à *l'Oubli sacré*, son chant du cygne, est pleine d'observations personnelles, de choses vues, de sentiments vécus.

Telles sont, dans *la Première Passion*, les descriptions imagées et pittoresques de la forêt d'Evreux.

La forêt d'Evreux n'était-elle point pour lui une sorte de Bois Sacré, où il se plaisait à entendre l'inspiration de sa Muse?

Que de fois n'a-t-il pas promené sa rêverie un peu mélancolique de la route Eléonore à la Mare-aux-Biches, du Plus-que-Tout au Chambellan, où planaient des souvenirs galants et des histoires de chasse, depuis le temps où Joséphine répudiée y avait relu, toute en larmes, les dernières lettres de son impérial époux, et celui où la duchesse de Berry y consolait son veuvage en chassant le chevreuil, après avoir été reçue la veille au Jardin des Plantes, dans la salle même de notre

Digitized by Google

bibliothèque, où nos confrères d'alors lui offrirent leurs compliments et leurs vœux [1] !

C'est à Evreux que le jeune professeur de lettres venait passer toutes ses vacances. C'est à ce moment qu'il y écrivit l'*Ombrelle*, une délicieuse nouvelle, parue en feuilleton, qui a pour cadre Navarre et où, dans le héros de l'aventure, Charles Lesueur, comme dans le Lucien Mérancey de la *Première Passion*, il analyse les sentiments et découvre les rêves qui agitent son propre cœur.

Ainsi à Bernay, Tyssandier ne faisait pas seulement son cours d'histoire, il trouvait le temps de terminer ses études de droit, d'écrire un roman, un livre de critique littéraire, des contes et des poésies.

Le poète ne se révélait qu'à ses amis et nous regretterions presque de le voir absorbé par le prosateur, s'il ne nous avait pas démontré déjà que l'on peut faire de la poésie en prose.

S'il fallait absolument chercher à ce poète une parenté littéraire, nous pourrions le faire procéder directement de Musset. Même passion, même dandysme, même mélancolie.

Ce n'est point qu'il n'ait sa note personnelle, mais elle vibre dans la douleur et le désenchantement comme chez le chantre des *Nuits*. Nous avons lu de lui des poèmes — qui peut-être paraîtront un jour — où se traduit en fort beaux vers la souffrance intime d'une âme.

Vers cette époque il écrivit, pour une mère qui venait de perdre son enfant, une émouvante poésie, qui s'appelle *la Traversée*, et que vous serez certainement heureux d'entendre :

[1] Le 12 octobre 1825.

Digitized by Google

LA TRAVERSÉE

Pourquoi ne pas se consoler,
Puisque la vie est éphémère?
— Ah! je vois vos larmes couler,
Ma Mère.

Partir plus tôt, partir plus tard,
On doit toujours quitter la terre.
Il faut, quand sonne le départ,
Se taire.

La Mort est un vaisseau tout noir
Qui navigue dans les mers sombres.
Sur le pont s'agitent, le soir,
Des ombres.

Du lit où je fus terrassé
On m'emporta, sans faire escale;
Et je me sentis balancé
En cale.

Cette cale, c'est le cercueil.
Un drap blanc fut tout mon bagage.
Quand le char heurtait un écueil :
Tangage!

Entre deux lames enfoncé,
Au tombeau je me sens descendre.
Ah! qu'elle repose in pace,
Ma cendre!

Mon âme a repris le bateau;
Et, sur l'onde où Dieu me convie,
Je vois passer au fil de l'eau
Ma vie.

Digitized by Google

C'est un petit cadavre blanc
Aux muscles raidis, au teint hâve,
Et je lis ce mot sur son flanc :
« Epave ».

Mais voilà que, comme un oiseau,
Mon âme en haut du mât perchée,
Et vers le pont de l'aviso
Penchée,

Voit le navire illuminé
Des rayons que le soleil dore.
A l'infini me voilà né :
Aurore!

Les passagers sont radieux;
Un flot d'azur court sur les lames,
Et l'on voit dans le champ des cieux
Des flammes.

Le port où notre ancre est jeté
Me semble un décor de féerie.
Salut à ton ciel enchanté,
Patrie!

J'ai quitté mon exil humain
Et mon linceul de fine toile.
— Et je porte un phare en ma main :
L'Etoile.

Messieurs, la Société des gens de lettres lorsque, le 10 octobre 1887, elle reçut Léon Tyssandier, ne soupçonnait probablement pas le poète de la « Traversée »; c'est donc l'auteur de la *Première Passion* et des *Figures parisiennes* qu'elle a voulu consacrer.

Digitized by Google

Des deux volumes qui représentaient alors le bagage littéraire de Tyssandier, un seul suffisait à justifier son choix. Jules Simon et Jules Claretie étaient les parrains officiels; dans la coulisse, Arsène Houssaye souriait dans sa barbe de grand-prêtre, et bénissait son nouveau-né; il est donc superflu d'ajouter que le nouvel élu fut accueilli à bras ouverts.

La Société des gens de lettres n'eut pas à s'en repentir; Tyssandier devait, par la suite, et plus brillamment encore, faire honneur à ses confrères.

***

Léon Tyssandier venait de passer, avec des boules blanches, ses examens de licence en droit, à la Faculté de Caen, lorsqu'un avocat d'Evreux, ami de sa famille, M. Avril de Burey, fit savoir au jeune maître qu'une place était à prendre au barreau de sa ville natale, et qu'il y réussirait certainement.

La perspective de se rapprocher des siens, de sa mère qu'il adorait, de ses sœurs aînées qui le chérissaient comme un enfant, souriait trop au futur avocat pour qu'il hésitât un seul instant à répondre à l'invite aimable d'un grand confrère, dont la réputation était éclatante comme le talent, et, en pleine année scolaire, laissant là le pupitre du professeur et les devoirs de ses élèves qui le pleuraient, Léon Tyssandier sollicita son admission comme stagiaire au barreau d'Evreux. C'était le 1er février 1888.

Qui donc a dit que l'esprit littéraire était foncièrement incompatible avec l'esprit juridique? Tyssandier apporta à cette boutade injustifiée un démenti de tous les jours.

Digitized by Google

Au tribunal civil, dans les affaires de divorce, dans celles qui touchent à la capacité des personnes, ou dans les débats que font naître la captation d'un testament ou la recherche des volontés d'un mort, il n'est pas inutile de faire un peu de psychologie ou de réveiller des souvenirs littéraires.

Que de fois n'ai-je pas entendu notre confrère disséquer d'un scalpel vigoureux — ou défendre avec une pitié communicative — les « Madame Bovary » de notre arrondissement?

De même la banalité des affaires correctionnelles ne demande-t-elle pas à être assaisonnée souvent du sel de l'esprit et de l'ironie?

Le brillant causeur qu'était Tyssandier se retrouvait à nos audiences, civiles ou correctionnelles, et en égayait heureusement la monotonie.

A la cour d'assises sa réputation fut grande, ses succès nombreux et mérités. Ce serait un hommage banal à sa mémoire que de dire qu'il parlait bien, dans un temps et sous un régime où tout le monde parle bien, trop bien et où, trop souvent, dans la musique des paroles, il n'y a que des sonorités.

Tyssandier parlait avec son cœur; sa parole était humaine, généreuse, ardente. Il savait atteindre et conquérir le cœur des jurés, parce qu'il leur parlait humainement des misères humaines et qu'avant tout les jurés sont des hommes.

Il ne se compte plus, le nombre de fois où, dans les larmes de toute une salle, la voix de Me Tyssandier sut arracher au jury le verdict de pardon.

Tour à tour prenante et douce, mâle et vengeresse, douloureuse et poignante, elle sut, cette parole presti-

Digitized by Google

gieuse, faire passer dans les cœurs le frisson des plus nobles émotions.

Il avait alors cause gagnée, quelquefois contre toute vraisemblance, et lorsqu'on s'étonnait auprès de lui de certains verdicts d'acquittement inattendus, il répondait modestement : « Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas ».

Il serait d'ailleurs injuste de dire qu'il ne faisait que du sentiment. Habile à tirer parti des moindres erreurs d'un dossier, des obscurités d'un rapport ou des réticences d'un témoin, ce lui était aussi un jeu de convaincre l'esprit par une dialectique serrée et une argumentation merveilleusement ordonnée.

Les plus belles affaires de cour d'assises ne sont-elles pas celles où, un accusé intelligent combattant pied à pied les charges de l'accusation, la discussion roule sur des infiniment petits et où l'avocat peut réfuter, argument par argument, l'échafaudage, souvent péniblement dressé par le ministère public, de présomptions multiples qui, pourtant, ne valent pas la moindre preuve matérielle, celle qui rassure la conscience?

Je dépasserais le cadre de cette notice si j'entreprenais de parler de quelques-uns des succès de Me Tyssandier. Ils sont encore dans la mémoire de tous et il suffirait de feuilleter la collection d'un journal local, de 1888 à 1905, pour voir combien était forte la proportion d'acquittements qu'il sut enlever au jury pendant les dix-sept années qu'il porta la parole devant la juridiction criminelle.

Lorsqu'il lui arriva, comme à nous tous, au barreau, d'avoir à consoler un condamné à mort, il était bien malheureux.

Digitized by Google

Malgré tout son talent, il n'avait pu sauver la tête du facteur des postes Bétille qui avait assassiné une vieille rentière pour la voler.

Le providentiel cas de cassation avait pourtant été relevé par lui au cours des débats et la Cour suprême avait réformé l'arrêt de mort qui frappait Bétille.

Celui-ci fut renvoyé devant les assises de Rouen, et les jurés de la Seine-Inférieure eurent la même fermeté que ceux de l'Eure. Ils condamnèrent à mort pour la seconde fois. Cette fois, Tyssandier n'eut plus qu'une ressource, il alla voir le président Loubet, pour lui demander d'user de son droit de grâce.

M. Loubet connaissait à merveille le dossier du fonctionnaire assassin, et Tyssandier, qui nous raconta son entrevue avec le chef de l'Etat, comme il savait raconter, fut surpris de voir qu'aucun détail macabre n'avait échappé au juge souverain. La justice suivit son cours et la tête de Bétille tomba...

* * *

La grande réputation que Tyssandier s'était acquise devait infailliblement le conduire à la politique.

Comme le journalisme, le barreau mène à tout, à la condition d'en sortir. L'attention publique avait été tout naturellement attirée vers ce jeune avocat, enfant du pays et enfant du peuple, qui avait un si joli talent de parole et qui le consacrait volontiers à la défense de l'idée démocratique.

De 1890 à 1895, il fit de fréquentes conférences, les unes littéraires ou historiques, les autres politiques ou sociales.

Digitized by Google

L'une d'elles, faite en 1891, à Paris, à l'*Association des Républicains de l'Eure*, sur le conventionnel Buzot et le général Lecointe, ancien sénateur de l'Eure, fut l'embryon d'un livre d'histoire qui parut en 1897 : *Un gouverneur de Paris, le général Lecointe ; les Buzot et les Caffieri*[1]. Léon Tyssandier y donnait une biographie du général Lecointe d'après des lettres inédites qui lui permettaient de le suivre dans sa carrière militaire, en Crimée, en Kabylie, en Algérie et pendant la campagne d'Italie. Le rôle du général pendant la guerre de 1870, à Metz, son évasion après la capitulation de Bazaine, sa participation aux opérations de l'armée du Nord avec Faidherbe, sont décrits d'après les archives du Ministère de la Guerre.

Buzot était le grand-oncle du général, du côté paternel, et les Caffieri, sculpteurs célèbres, étaient les aïeux de Lecointe, du côté maternel. Que la figure du fameux conventionnel girondin ait tenté la plume de Tyssandier, dix ans avant la grande biographie, si fouillée, qu'a faite de Buzot notre confrère et ami Jacques Hérissay, il n'y a pas lieu d'en être surpris!

Tyssandier en effet, en tenant compte de la différence des temps et des milieux, pour autant qu'on puisse comparer l'époque révolutionnaire à la période de paix et de calme où notre confrère à vécu, Tyssandier me fit quelquefois songer à Buzot.

Comme Buzot, il était prophète en son pays, il avait la popularité, l'admiration de ses concitoyens, qui l'envoyèrent siéger à la première place au Conseil municipal ; comme Buzot, c'était un girondin et les jacobins

[1] *Un gouverneur de Paris : le général Lecointe ; les Buzot et les Caffieri*, par Léon Tyssandier. Paris, Flammarion. 1897.

Digitized by Google

de chez nous le lui firent bien voir ; comme Buzot, il présida le tribunal criminel de sa ville natale, et, comme lui, il aurait dû être le député d'Evreux.

Qu'il eût eu plaisir à l'être, la chose à mes yeux ne paraît point douteuse. Le suffrage populaire lui avait été, à différentes reprises, trop favorable pour que le premier élu de la ville d'Evreux ne trouvât point naturel et légitime de briguer un siège à la Chambre des Députés.

Il avait été élu, pour la première fois, conseiller municipal de notre ville, en 1892. Dès l'année suivante il représentait au conseil d'arrondissement le canton sud d'Evreux.

En 1898, le parti progressiste gouvernait la France sous la houlette pastorale du doux M. Méline. Notre éminent confrère, M. Milliard, était garde des sceaux. Il proposa la candidature dans la 1re circonscription d'Evreux à Tyssandier. Après bien des hésitations, car son amour inné de la concorde et sa courtoisie légendaire le faisaient reculer devant la violence des polémiques, Tyssandier accepta la lutte contre le docteur Isambard, député sortant, dont la situation politique était inébranlable.

Son adversaire n'en eut donc que plus de courage à porter le drapeau de la République modérée, mais, disons-le tout bas, les modérés n'ont pas la « manière », et Tyssandier, bien qu'il fût, aux yeux de beaucoup, le candidat *officiel*, ne fut même pas assuré du suffrage des fonctionnaires. Ce fut un échec, mais un échec honorable dont notre ami se consola avec une grande philosophie. On lui devait pourtant une compensation, car cette candidature lui avait aliéné une portion du

Digitized by Google

parti républicain et ses intérêts professionnels pouvaient en souffrir.

Le 20 octobre 1905, alors qu'il était pour la deuxième fois bâtonnier de l'ordre des avocats, il fut nommé au siège de président du tribunal civil d'Evreux, qui venait d'être vacant, et cela sans passer par tous les échelons de la hiérarchie judiciaire. C'était un hommage rendu à son caractère et à son talent.

Mais n'était-ce point un véritable tour de force qu'on exigeait de lui ? Présider un tribunal dans une ville où l'on s'est créé tant de relations, où les amis peuvent inopinément devenir des justiciables, passer brusquement de la barre de l'avocat au siège présidentiel, comme dans l'amusante pièce de Courteline, et condamner peut-être avec sévérité des accusés qu'on avait défendus la veille avec chaleur, il faut reconnaître que c'était là une position délicate où beaucoup d'autres auraient pu se briser les reins.

A force de tact et de prudence, Tyssandier y réussit à merveille. Sa bonté naturelle ne l'empêcha pas d'être impartial et ferme, et s'il resta toujours indulgent — c'était sa façon de demeurer sincère avec lui-même — l'indulgence n'est-elle pas souvent la meilleure forme de la justice ?

*
* *

Le magistrat n'étouffa point chez lui l'homme de lettres. Même lorsqu'il était avocat, entre une plaidoirie et une conférence, il reprenait sa plume élégante et facile et la laissait courir à sa fantaisie.

En 1888, il avait fait paraître un *Mémoire sur la Réforme de l'Enseignement secondaire*, réforme dont on

Digitized by Google

parlait beaucoup alors, et il avait terminé pour l'éditeur Ollendorff le roman posthume d'Henry de Pène, *Demi-Crimes*.

Henry de Pène était un rédacteur du *Gaulois* et un écrivain distingué à qui l'on devait déjà deux romans, *Trop belle* et *Née Michon*, des contes et un ouvrage d'histoire *Henry de France*.

Notre confrère publia encore des vers à la *Grande Revue*, à la *Plume*, à la *Revue Parisienne*.

Une de ses poésies, *Pommiers en fleurs*, qu'il avait écrite, à Conteville, sur « les bords fleuris qu'arrose la Seine », lui valut une place dans une *Anthologie* des poètes normands contemporains, éditée il y a quelques années[1]. Vous aurez plaisir à l'entendre :

POMMIERS EN FLEURS

Pommiers du printemps
Courbés sur la terre,
Vous portez au front
Comme des amants
La douceur du blond
Mystère.

Vos torses crispés,
Vos têtes moroses,
Nous racontent leur
Deuil, mais vous avez
Des cheveux couleur
De roses ;

Roses de Noël
Et roses sauvages,
Roses des buissons

[1] Anthologie des poètes normands contemporains. Paris, Floury, 1903.

Digitized by Google

Blanches sur le ciel ;
Et nous oublions
Vos âges.

La neige en bouquets
Couronne vos têtes ;
Sur vos troncs d'enfers,
Visages jeunets,
Vous portez des airs
De fêtes.

Vous êtes poudrés
Comme des marquises,
Perlés de blancheurs,
Et vous rougissez
Avec des fraîcheurs
Exquises.

Arbres rabougris
Voisins de la grève,
Vous qui profilez
Sur l'horizon gris
Les pâles clartés
D'un rêve ;

Je vois l'infini
Dans vos têtes blanches ;
De dessous son dais
Le soleil bénit
Votre coiffe des
Dimanches.

Alors je m'assieds
Et je me prélasse
Comme en un château,
Le fleuve à mes pieds...
Là-bas : un bateau
Qui passe,

Et les lointains bleus
Et la Roque rouge ;
Sur les prés d'aval,

Digitized by Google

Le songe des bœufs,
L'ombre d'un cheval
Qui bouge ;

Les troncs violets
Des saules qui pleurent,
Les peupliers longs
Que les vents follets
Sur des violons
Effleurent ;

Les vieilles maisons
Dans les cours plantées,
Et par terre, en pleurs
Sur l'or des gazons,
La neige des fleurs
Restées.

Ici : blés luisants
Et seigles plus mièvres,
Tapis enjôleurs,
Champs mauves et blancs,
Trèfles aux couleurs
De lèvres...

Je rêve de Mai
Et de fiancées,
Je porte des fleurs
Et crois être aimé,
Je sens mes douleurs
Bercées.

Pommier du printemps,
Courbé sur la terre,
Terrassé, tordu
Comme les Titans :
Quel amour perdu
T'altère ?

D'où vient ta candeur
Où Mai se décore
D'un voile subtil ?

Digitized by Google

— Et pourquoi mon cœur
Tordu fleurit-il
Encore ?

Ces vers sont écrits de main d'ouvrier, et qui sait voir, sentir, et pleurer.

Il avait préfacé lui-même, en 1896, les *Nouvelles Poésies d'un Artisan*, de son vieil ami Jules Prior, le tonnelier-poète de Beaumont-le-Roger.

Le 5 juillet 1903, il participa, nous le savons, par une conférence au théâtre d'Évreux, aux fêtes en l'honneur du centenaire de Jules Janin, qui furent présidées par M. Émile Faguet, de l'Académie française.

M. Larroumet trouva excessifs les honneurs rendus par la ville d'Évreux à la mémoire de Jules Janin ; mais si la reconnaissance publique pour des legs importants justifiait cette manifestation, Léon Tyssandier avait les mêmes motifs pieux pour se joindre aux organisateurs de la fête, les anciens élèves du lycée d'Évreux.

Le 26 février 1903, ce fut encore pour un mort et sur une tombe que Tyssandier prononça un discours. Lottin de Laval, romancier, archéologue et inventeur, venait de mourir au château des Trois-Vals, près Bernay. L'auteur des *Figures Parisiennes*, qui lui avait consacré un chapitre de son livre, et qui avait préfacé les *Notes* de cet auteur *sur l'arrondissement de Bernay*, prononça son éloge funèbre et, en fermant pour lui le livre de la vie, il ouvrit celui des souvenirs.

Des souvenirs, Tyssandier, en fils aimant de la province normande, en avait recueilli de nombreux et de touchants, spécialement sur l'histoire de la ville d'Évreux et de ses environs !

Ceux qui aiment à respirer le parfum des choses

Digitized by Google

d'autrefois lui sauront gré d'avoir écrit les *Souvenirs d'une Française*.

« Ce dernier livre est exquis, a dit M. Joseph L'Hopital, bon juge en la matière ; c'est un petit chef-d'œuvre de tendresse, l'hommage infiniment touchant d'un fils à sa mère, et en même temps un tableau exact, spirituel et attachant de l'Évreux d'autrefois [1]. »

Je ne reviendrai pas ici sur ce délicieux recueil de souvenirs et de légendes, que notre président de la section des lettres vous a présenté en termes charmants dans l'une de vos récentes séances. Ce compte rendu a paru dans le *Recueil de nos travaux* [2] et il vous a certainement incités à lire le volume qu'a publié Flammarion en 1913.

Je ne puis cependant résister au plaisir de vous relire l'admirable sonnet qu'en guise de préface et d'hommage l'auteur a placé au frontispice de son livre.

A MA MÈRE

Je me revois tenant les plis noirs de ta traîne :
Ton ombrelle inclinée ombrait mon jeune front ;
Mes petits pas suivaient en un rythme plus prompt
Le geste harmonieux de ta marche sereine.

J'allais et ta beauté me semblait souveraine.
Et le soir, sans souci des âges qui viendront,
Blotti sur tes genoux entre tes bras en rond,
J'étais comme un Infant bercé par une Reine.

[1] Discours aux obsèques de Léon Tyssandier par M. Joseph L'Hopital.

[2] *Recueil des Travaux de la Société libre de l'Eure*, VIIe série, tome Ier, année 1913, pages 15 et suiv.

Digitized by Google

Puis, sur le lit de mort je te revois gisant
Dans le marbre aux longs plis du dernier voile blanc,
Ton âme noble et fière en un souffle envolée.

Et je viens, écoutant l'écho de ta voix d'or,
La douce illusion d'une heure consolée,
Pencher mon souvenir sur l'image qui dort.

Voilà une Mère ! Voilà un Fils ! comme disait Arsène Houssaye.

Nous avons tous regretté que les *Souvenirs d'une Française* n'aient été recueillis par son fils que pour la période de l'histoire d'Évreux qui correspond à peu près à la durée de la Monarchie de Juillet. Si l'auteur avait vécu, nul doute qu'il eût prolongé ses souvenirs jusqu'à la fin du second Empire. A mesure que le temps s'écoulait, c'était une époque dont on pouvait disserter librement. Elle était particulièrement attachante, car ce fut, pour la ville d'Évreux, une époque prospère et brillante, laborieuse et gaie, sous le proconsulat de Janvier de la Motte, le plus habile des préfets de l'Empire.

Tyssandier fut donc en quelque sorte l'historien d'une époque d'Évreux, qui faisait suite à celle dont l'histoire avait été écrite par Rogue, dans le *Journal d'un bourgeois d'Évreux,* de 1780 à 1830, mais s'il en fut le continuateur, ce fut avec toute la différence qu'il y a entre les mémoires anecdotiques d'un chroniqueur et le procès-verbal aride d'un greffier.

Son talent, merveilleusement facile, abondant et souple, s'est essayé dans tous les genres et n'a échoué dans aucun. Celui où il a le mieux réussi était nécessairement celui qui convenait le mieux à sa nature,

Digitized by Google

dont la tendresse est le fond, et c'est quand il a fait parler sa mère qu'il a le plus aisément atteint à la perfection.

*
* *

La robe rouge que Tyssandier portait sur ses épaules depuis 1910, et avec quelle autorité, son chef hiérarchique, M. le Premier Président Maulion nous l'a dit [1], ne lui fit pas abandonner, on le voit, le vif penchant qu'il avait pour les lettres.

Professeur, avocat, magistrat, il est toujours resté homme de lettres.

Le grand cataclysme que l'orgueil satanique d'un fou couronné a déchaîné sur le monde n'a point tari chez Tyssandier son besoin d'expansion littéraire ; il l'a même surexcité au plus haut point, et le magistrat littérateur nous laisse, en mourant, une œuvre de pure et belle imagination, l'*Oubli Sacré*.

Je ne veux pas déflorer, en l'analysant, un ouvrage qui n'a pas encore paru en librairie, mais il me sera permis de dire que c'est un touchant roman d'amour dont l'action se passe en 1914, avant et après la déclaration de guerre.

Au milieu des épisodes romanesques ou tragiques du récit et des descriptions heureuses de certains paysages de Normandie et de Bretagne, où l'auteur a vécu, apparaît la grande figure d'un vieux gentilhomme breton, M. de Kerfont, président de chambre honoraire à la Cour de Rennes, qui, depuis sa mise à la retraite pour des raisons politiques, vivait de ses souvenirs et de ses

[1] Discours de M. le Premier Président Maulion.

Digitized by Google

regrets, dans une hostilité farouche contre le régime qui l'avait écarté.

Lorsque la grande crise de 1914 vient à éclater, il sacrifie, sur l'autel de la Patrie, ses rancunes légitimes et ses préférences traditionnelles, et consent, lui, le petit-fils d'un émigré, fusillé à Quiberon, au mariage de sa petite-fille orpheline, Hélène de Kerfont, avec un jeune officier de réserve, arrière-petit-fils du général Dureau, celui-là même qui a fait fusiller l'ancêtre de Kerfont, qui servait à Quiberon sous les ordres de Sombreuil. Ce jeune officier, Marcel Everard, a été grièvement blessé à la bataille de la Marne, l'aube de la victoire française. Cela suffit pour que le président de Kerfont fasse taire ses rancunes. C'est l'oubli sacré !

Cette thèse de réconciliation nationale, fille de l'Union sacrée, souriait au tempérament de Tyssandier, dont le caractère conciliant et bon souffrait vraiment au spectacle de certaines hostilités. L'Union sacrée, il n'était pas de ceux qui ont eu besoin d'une guerre pour y voir le salut de la patrie !

Coïncidence troublante : le président de Kerfont, après avoir consenti au mariage de sa petite-fille, était mort des suites d'une hémorragie cérébrale, dans les conditions mêmes où le président Tyssandier allait mourir, et celui-ci dans des circonstances plus dramatiques encore, puisqu'il allait être frappé en pleine audience de cour d'assises, dans l'exercice de ses fonctions.

Et c'est avec un frisson d'épouvante qu'on lit, dans le roman même, ces lignes écrites par celui qui allait mourir :

Digitized by Google

« Sans attendre l'arrivée de ces dames, elle (la ser-
« vante) alla chercher le médecin. Il achevait de dîner et
« accourut aussitôt. La sœur lui raconta la scène émou-
« vante qui avait mis M. de Kerfont en cet état.
« M. Martin-Delalande ayant examiné le malade dont la
« dyspnée s'était accrue :

« — Eh bien, docteur ? demanda la religieuse.

« Il répondit tristement :

« — C'est le carus apoplectique... Le pauvre prési-
« dent est entré dans le coma : il ne se réveillera pas. »

La réalité n'apparaît-elle pas bien souvent beaucoup plus tragique encore que les romans les mieux échafaudés ?

Léon Tyssandier souffrit de la guerre. Je ne crois pas m'avancer beaucoup en disant qu'il en est mort, comme le héros de son roman.

Certes, il n'était pas directement atteint par le fléau; il n'avait perdu, dans la tourmente, aucun de ses proches parents, mais il avait vu tomber autour de lui des amis chers, des jeunes gens pleins de promesses, il avait vu couler trop de larmes pour ne pas en avoir versé lui-même.

Se refusant à une navrante neutralité du cœur, il avait éprouvé par tous les côtés d'une sensibilité aiguë, vibrante, quasi-féminine, chaque douleur, chaque angoisse, chaque blessure.

Il avait profondément ressenti l'atroce invasion étrangère et la plaie rouverte aux flancs de la patrie.

Quinze jours avant sa mort, il dédiait à la mémoire

Digitized by Google

d'une jeune fille, infirmière de la Croix-Rouge, qui avait perdu son fiancé à la guerre, et qui en était morte, cette poésie qu'il intitula : *Assomption*, et qui doit être mise en musique par le compositeur rennais Lavello :

Fraîche comme une fleur qui s'ouvre à l'espérance,
Elle était un parfum de rêve et de printemps.
Quand le vol des Vautours s'abattit sur la France,
L'héroïque Pitié requit ses dix-huit ans.

La croix rouge, imposée à sa bonté sereine,
Couronna de fierté son visage aux doux yeux;
Avec le cœur ardent de Jeanne la Lorraine,
Elle rendait le souffle aux blessés glorieux.

Et, brisée à son tour, elle chercha la vie
Au pays des hivers cléments, dans l'air plus pur,
Mais son âme aux jardins d'ici-bas fut ravie :
Un lys pâle expira sur les rives d'azur.

A l'heure où, soulevant les Vierges triomphantes,
Les anges des vitraux montent vers le ciel bleu,
A l'heure où les regrets de nos lèvres aimantes
Répètent le soupir éternel de l'adieu ;

A l'heure où, dans la nuit, flottent les blanches voiles
Qui portent nos espoirs au rivage infini,
Elle paraît, sous un diadème d'étoiles,
Belle comme l'amour qu'un Dieu même a béni.

Nulle part plus qu'en ces vers, écrits à la veille de l'Eternité, Tyssandier n'a montré son âme aimante et pitoyable à autrui, imprégnée de mysticisme, et il est consolant de voir que la pensée de Dieu a inspiré et dominé le dernier vers de la dernière poésie qu'il ait écrite.

Digitized by Google

Léon Tyssandier aima la vie et, comme il disait parfois, la douceur de vivre.

La vie le lui rendit bien, car, à côté de quelques déceptions — qui n'en a pas —, elle lui procura une carrière brillante, une notoriété de bon aloi, des succès, des amis.

S'il a renoncé au doux rêve de parcourir à deux ses étapes, il s'est fait du bonheur une idée si haute, il a reporté sur les siens, si fraternellement, toute sa puissance d'affection, il a aimé si pieusement, avec ses semblables, la justice, la vérité, la patrie, la paix sociale, tout ce qui enchante et ennoblit ici-bas la vie humaine, que l'on aurait tort de s'attarder à le plaindre de sa solitude.

Ce fut un « vieux garçon » très tendre, que la vie, au lieu de le dessécher et de l'endurcir, a rendu de plus en plus compatissant pour les épreuves des autres.

« Dans la vie, chacun est responsable de son person-« nage, mais c'est le destin qui distribue les rôles », fait-il dire, dans son dernier roman, à une bonne grand'-mère.

Dans le rôle que le destin lui a attribué, qui pourrait dire qu'il n'a pas bien tenu son personnage, du point obscur où il l'avait recueilli jusqu'au sommet où il l'a fait monter ?

A ses obsèques, sous les voûtes séculaires de la vieille abbatiale de Saint-Taurin, un rapprochement obsédait ma pensée.

Je songeais à l'humble enfant de chœur qu'on avait vu là, servant la messe avec ses petits camarades de l'école des Frères, vers 1872, et dont la soutanelle rouge

Digitized by Google

répondait, à quarante ans d'intervalle, à cette autre robe rouge du haut magistrat, qui recouvrait, en 1916, dans cette même église, les restes mortels de Léon Tyssandier.

Et ces deux robes mesuraient le chemin parcouru, l'illuminant d'un même reflet.

Elles disaient la fragilité de l'existence humaine, mais aussi tout ce que, dans ses courtes limites, un homme de cœur, fils de ses œuvres, pouvait réaliser de beau et de bien, par le seul effort de son intelligence et la rayonnante bonté de son âme.

Albert DOUCERAIN.

Évreux, octobre 1916.

Digitized by Google

OBSÈQUES DE M. LÉON TYSSANDIER

DISCOURS DE M. JOSEPH L'HOPITAL

PRÉSIDENT DE LA SECTION DES LETTRES

Messieurs,

Je prends la parole sur cette tombe au nom de la section des lettres de la Société libre de l'Eure. En le faisant, j'obéis aussi au très vif et très sincère sentiment de regret que me cause la mort de Léon Tyssandier. Nous étions unis en effet, lui et moi, par les liens d'une sympathie réciproque que ni la différence de nos carrières ni parfois la divergence de nos idées n'ont pu jamais altérer. Tous deux nous appartenions à cette ville d'Évreux par un passé qui nous était également cher ; nous nous tenions, si j'ose ainsi parler, par les racines de nos communs souvenirs ; et l'attachement profond que nous nous savions gré d'avoir pour notre petite patrie assurait notre amitié contre tout ce qui aurait pu la diminuer ou la détruire.

Léon Tyssandier a été successivement professeur, avocat, magistrat ; mais il a toujours été homme de lettres, et il l'était du fond du cœur. C'est du côté des lettres qu'il avait orienté ses jeunes ambitions. Secrétaire d'Arsène Houssaye, voyant autour de lui se faire jour

Digitized by Google

et s'imposer des talents que le sien égalait, il espéra un moment, lui aussi, attirer l'attention capricieuse et distraite de la renommée.

Mais il était chef de famille ; il lui fallait non seulement vivre, mais soutenir les siens ; il ne pouvait pas attendre que le succès vînt lui sourire. Il sacrifia donc ses préférences à son devoir immédiat et s'engagea dans une voie qu'il n'aurait pas choisie avec l'égalité d'humeur et la vaillance aimable qui devaient l'accompagner dans tout le cours de sa vie. Mais souvent il devait s'arrêter en chemin, regarder vers les pays de rêve, d'imagination, de libre travail qu'il avait quittés par raison, et alors laisser courir sa plume et chanter sa fantaisie.

Poète délicat, il demeura l'émule et l'ami de Paul Labbé, de Paul Harel, élèves comme lui de Gustave Le Vavasseur, le grand trouvère normand. Écrivain élégant et facile, possédant un goût très fin nourri par d'abondantes lectures, il s'essaya à des œuvres d'imagination, puis à des articles de critique où le désir, inné en lui, de faire plaisir à ceux qu'il jugeait se donna un libre cours. Orateur disert et séduisant, il mit les grâces de sa parole au service de la littérature et devint un conférencier accompli. Cependant il trouvait le temps d'écrire des livres qui sont pour notre histoire locale des documents précieux ; la Vie du général Lecointe, l'histoire des Buzot et des Caffieri avaient été justement remarquées ; ses *Souvenirs d'une française* le furent plus encore. Ce dernier livre est exquis ; c'est un petit chef-d'œuvre de tendresse, l'hommage infiniment touchant d'un fils à sa mère, et en même temps un tableau exact, spirituel et attachant de

Digitized by Google

l'Évreux d'autrefois. Léon Tyssandier amassa ainsi un bagage littéraire important, car jamais il ne cessa d'écrire ; la mort l'a surpris alors qu'il mettait la dernière main à un nouvel ouvrage.

Il était de ceux dont la tâche professionnelle, si absorbante qu'elle puisse être, ne satisfait point l'esprit toujours en éveil ; il lui fallait quelque chose de plus : la pensée, le souvenir, la contemplation, tout ce qui fait vibrer l'âme de l'artiste, tout ce qui lui cause ce mélange de souffrance et de joie d'où naît l'œuvre qu'on ne doit qu'à soi-même.

Il allait atteindre l'âge où il lui serait permis, peut-être, de jouir enfin de l'indépendance qu'il avait toujours souhaitée, et de se donner tout entier aux travaux qu'il aimait. Il a entrevu le port où tendaient ses désirs ; il disparaît avant de l'avoir atteint...

Tous ceux qui l'ont connu auront au cœur un sentiment de regret pour cet homme aimable et accueillant, dont le continuel sourire exprimait une foncière et sincère bienveillance. Rien ne pouvait faire prévoir qu'il dût nous quitter si tôt ; et lorsque, il y a peu de jours, j'avais le plaisir de lui serrer la main, rue de la Petite-Cité, devant « la grande maison rouge et blanche » qu'il a si bien décrite, j'étais loin de penser que je le voyais pour la dernière fois.

Daigne la divine Miséricorde, favorable à ceux dont on peut dire qu'ils n'ont pas eu d'ennemis, lui donner la lumière de l'éternelle paix !

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ AUX OBSÈQUES DE M. ÉMILE BELLENGER

PAR M. DEPAIGNE,

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES AVOUÉS

Emile Bellenger, né à Charenton, dans le Cher, le 30 octobre 1845, était le fils d'un honorable officier ministériel, son père étant alors notaire dans ce pays. Suivant l'exemple paternel, il fit ses études de droit, puis entreprit successivement un stage comme clerc d'avoué à Bourges, comme clerc de notaire à Lisy-sur-Ourcq. Le fait de cette double préparation indique déjà les qualités d'intelligence et de travail qui étaient les siennes et dont il devait donner plus tard tant de preuves.

Mais voici qu'éclatait la guerre de 1870. Elle ne fut pas, celle-là, illuminée par la victoire; pourtant, elle suscita, nombreux, les dévouements des nobles cœurs. Bellenger était de ceux-là. Simple soldat d'abord, puis caporal et sergent, dans le régiment des mobiles du Cher, il prit part à plusieurs batailles dans le Loiret ainsi que dans l'Est. Bientôt après, interné en Suisse, il y arrivait épuisé par les fatigues et les privations de ses campagnes et ne se rétablissait que grâce aux soins

Digitized by Google

et à la chaude sympathie que la Suisse, toujours pareille à elle-même, prodiguait à nos soldats.

Après la lourde paix qu'imposait le vainqueur, il avait fallu se reprendre à vivre, et nous retrouvons Bellenger, principal clerc à Evreux qu'il ne devait plus quitter. En 1875 il y épousait Mlle Gilbert, la fille d'un des plus honorables commerçants de la ville, qui sut faire de leur foyer le modèle des foyers. Son mariage à Evreux lui faisait désirer de se fixer en cette ville et il y acheta en 1876 l'importante étude de Me Prieur, avoué.

Quoique éloigné de la procédure depuis plusieurs années il sentait qu'il pouvait s'adapter à ses nouvelles fonctions et il le fit, en effet, admirablement, montrant dès le début de sa carrière ce qu'il valait. Et tout le cours de son long exercice ne fit que confirmer cette impression première. Comment en aurait-il été autrement puisque Bellenger, remarquablement doué, était, en même temps, un travailleur infatigable. Il possédait les qualités maîtresses. Sans parler de sa haute valeur morale, il avait la claire vision des affaires et la logique du raisonnement ; l'excellence de son jugement égalait la conscience avec laquelle il étudiait les affaires, quelles qu'elles fussent ; la simplicité et la bonté de son accueil achevaient de lui conquérir la clientèle comme elles lui attachaient ses collaborateurs et ses clercs. Ceux-ci étaient à bonne école, et, formés par un tel maître, pouvaient donner toute leur mesure et souvent apporter une aide d'une réelle valeur.

Malgré tout, le labeur restait énorme pour notre confrère qui y consacrait vaillamment tous ses instants et y employait sans compter ses veillées. C'était ménager

Digitized by Google

son temps si précieux, quand il vint, à la fin de sa carrière, bâtir sa demeure à l'ombre du palais de justice. Tous, nous le revoyons à l'heure des audiences, allant et venant du tribunal à son étude, traversant en robe la rue qui les séparait et mettant à profit, pour le travail, toutes les minutes de liberté.

Ses confrères ne pouvaient manquer de l'avoir en haute estime et d'apprécier la loyauté avec laquelle il défendait les causes qui lui étaient confiées ; aussi l'appelèrent-ils à différentes reprises à la Présidence de leur Chambre de Discipline.

En 1905, Bellenger cédait sa charge d'avoué à son fils Pierre, heureux, tout en la remettant en bonnes mains, de la conserver dans sa famille pour que ses traditions soient respectées. C'était maintenant l'heure du repos si mérité, après trente années d'une profession exercée avec tant de probité. L'honorariat qui lui fut conféré vint justement le reconnaître.

Qui aurait pu penser alors qu'il lui faudrait, neuf ans plus tard, reprendre le fardeau pour suppléer son fils appelé aux armées, l'Allemagne ayant, une fois encore, déchaîné les horreurs de la guerre? Et le fardeau était lourd, les années s'ajoutant aux labeurs d'autrefois.

Mais cela eût été peu, si les inquiétudes et les tristesses n'étaient venues l'atteindre ; son fils Jean, que la guerre surprit au milieu des joies du foyer nouvellement créé, fit vaillamment son devoir d'officier de réserve; blessé grièvement une première fois, il retournait au front aussitôt guéri et ne tardait pas à y trouver une mort glorieuse.

Si le père accepta avec résignation ce sacrifice, comme la rançon d'une victoire prochaine, il n'en ressentit pas

Digitized by Google

moins profondément ce coup terrible ; et la mort d'un frère aimé vint encore augmenter la tristesse de ses derniers jours. Ces deuils lui étaient cruels, l'esprit de famille était tellement inné chez lui. Tous, nous savons à quel point les siens absorbaient les moments qui n'étaient pas donnés au travail et combien lui était douce l'intimité de son intérieur. Il pouvait, à bon droit, en être fier de cette famille qu'il aimait tant. C'était une belle famille, une famille bien française, de celles que la guerre a révélées à l'étranger et qui font la force du pays, parce qu'elles ont vivant le sentiment du devoir. Et comme chacun y apporte sa large contribution au patrimoine commun de mérite et d'honneur !

Malgré cela l'affection de Bellenger pour les siens n'était pas exclusive. Il savait avec beaucoup d'affabilité s'intéresser et se dévouer à tous ceux, petits ou grands, qui avaient recours à lui. Et ils étaient foule ceux qui recherchaient ses avis si précieux. C'était l'homme de bon conseil dans toute la force du mot et il était à sa place comme censeur de la Banque de France, aussi bien qu'à la présidence du bureau d'Assistance judiciaire où il s'occupait des déshérités avec tant de conscience et de désintéressement.

Il méritait certes, aussi, la confiance de ses concitoyens qui se sont honorés en l'envoyant siéger au Conseil Municipal, car il était de ceux dont la cité peut être fière.

Aussi laisse-t-il, chez tous ceux qui l'ont connu, des regrets unanimes. La compagnie des avoués d'Evreux est au premier rang de ceux qui le pleurent et qui garderont son souvenir.

Cette universelle sympathie atténuera, nous en

Digitized by Google

sommes convaincus, la douleur de tous les siens ; mais ils trouveront, plus encore, leurs consolations et leur espoir dans la foi qui les anime, et qui fut, pour le regretté défunt, l'inspiration de toute une vie de devoir.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE

M. Boivin-Champeaux (Alfred), décédé à Vernon, le 1er février 1916, à l'âge de 64 ans, avocat à la Cour d'appel de Paris, président de la section d'agriculture de la Société libre de l'Eure (section de Bernay), décoré de la médaille de 1870.

M. Cauchepin (Louis-Victor-Joseph), secrétaire de la section d'agriculture de la Société libre de l'Eure (section de Bernay), décoré de la médaille de 1870, décédé à Bernay, le 25 février 1916, à l'âge de 70 ans.

M. Toussin (Jules), avocat au barreau d'Évreux, décédé à Paris, le 28 avril 1916, à l'âge de 53 ans.

M. Tyssandier (Léon-Charles), ancien professeur au collège de Bernay, bâtonnier du barreau d'Évreux, président du tribunal civil d'Évreux, conseiller à la Cour d'appel de Rennes, officier de l'Instruction publique, né à Évreux le 30 mai 1862, décédé à Nantes le 7 juin 1916. (Voir, dans le présent volume, la notice de M. Albert Doucerain et le discours prononcé sur sa tombe par M. Joseph L'Hopital.)

M. Leviez (Jean-François-Armand), notaire honoraire à Évreux, officier de l'Instruction publique, né à Nogent-le-Sec (Eure), le 7 octobre 1841, décédé à Evreux le 19 octobre 1916.

M. Bellenger (Marie-Pierre-René-Émile), avoué honoraire près le tribunal civil d'Evreux, conseiller municipal, censeur de la Banque de France, né à Charenton-sur-Cher, le 30 octobre 1845, décédé à Evreux le 15 novembre 1916. (Voir, dans le présent volume, le discours prononcé sur sa tombe par M. Depaigne.)

Digitized by Google

LISTE

DES

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis sa réorganisation en 1832.

MM.

1832. Passy (Antoine), préfet de l'Eure.
1834. De Rancé, officier d'état-major, député.
1835. Gazan, ancien député.
1836. Hébert, juge de paix à Évreux.
1837. Robillard, ingénieur en chef du département de l'Eure.
1838. Passy (Antoine), ancien préfet de l'Eure.
1839. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1840. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1841. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1842. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1843. Zédé, préfet de l'Eure.
1844. Petit (Ange), membre du conseil général de l'Eure.
1845. Zédé, préfet de l'Eure.
1846. De Salvandy (le comte), ministre, député.
1847. De Bantel, préfet de l'Eure.
1848. De Salvandy (le comte), ancien ministre.
1849. Hébert, juge de paix, à Évreux.
1850. Vallon, préfet de l'Eure.
1851. Passy (Antoine), ancien préfet.
1852. De Sainte-Croix (le marquis), préfet de l'Eure.
1853. D'albuféra (le duc), député.
1854. Troplong, président du Sénat.
1855. Lefebvre-Duruflé, ancien ministre, sénateur.
1856. De Lagrange (le comte), député.
1857. Janvier de la Motte, préfet de l'Eure.

Digitized by Google

MM.

1858. D'Albuféra (le duc), député.
1859. Mgr Devoucoux, évêque d'Évreux.
1860. Petit (Guillaume), membre du conseil général de l'Eure.
1861. Rouland, ministre de l'Instruction publique.
1862. De la Roncière le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général.
1863. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général.
1864. De Barrey (le comte), membre du conseil général.
1865. L'Hopital (Georges), maître des requêtes au conseil d'État.
1866. Boulatignier, conseiller d'État.
1867. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1868. Duverger, président du tribunal civil.
1869. Tourangin, préfet de l'Eure.
1870. De la Roncière-le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général.
1871. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général.
1872. Sers (le baron), préfet de l'Eure.
1873. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général.
1874. De Broglie (le duc), vice-président du conseil général.
1875. Passy (Louis), sous-secrétaire d'État au ministère des Finances.
1876. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général.
1877. Tassin, préfet de l'Eure.
1878. De Blosseville (le marquis), vice-président du conseil général.
1879. Firbach, préfet de l'Eure.
1880. De Salvandy (le comte), ancien député.
1881. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1882. Barrême, préfet de l'Eure.
1883. Pouyer-Quertier, sénateur, président du conseil général.
1884. Hébert (Émile), membre du conseil général.
1885. Barbié du Bocage, vice-président de la Société nationale d'agriculture de France (section de la Sylviculture).
1886. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général.
1887. Galtié, préfet de l'Eure.
1888. De Blangy (le comte), membre du conseil général.
1889. Join-Lambert, membre du conseil général.
1890. Frémont, préfet de l'Eure.

Digitized by Google

MM.

1891. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, vice-président du conseil général de l'Eure.
1892. Pointu-Norès, préfet de l'Eure.
1893. Duméril, propriétaire-agriculteur à Émalleville.
1894. Izarn (E.), propriétaire à Évreux, vice-président.
1895. De Boury (le comte), membre du conseil général.
1896. Fortier (Charles), propriétaire, ancien chef du contentieux à la Banque de France.
1897. Bonjean (Georges), juge au tribunal de la Seine.
1898. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général.
1899. Join-Lambert, membre du conseil général.
1900. Omont, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits).
1901. Prevost (Gustave), ancien magistrat.
1902. De Vilmorin (Maurice), membre de la Société nationale d'agriculture.
1903. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre du conseil général.
1904. Fouquet (Camille), député de l'Eure.
1905. Sorel (Albert), membre de l'Académie française.
1906. L'Hopital (Joseph), président du syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux.
1907. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre du conseil général.
1908. De Valon (vicomte), membre du conseil général.
1909. Hervey (Maurice), membre du conseil général.
1910. Picot (Émile), membre de l'Institut.
1911. Monnier (Léon), sénateur de l'Eure.
1912. Lerenard-Lavallée, juge au tribunal civil de Bernay.
1913. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre du conseil général.
1914. } De Mare (Albéric), président de la caisse régionale de
1915. } crédit mutuel agricole de l'Eure.
1916. De Boury (le marquis), député de l'Eure, vice-président.
1917. Harel (Paul), homme de lettres.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du bureau et du conseil d'administration pendant l'année 1917.

BUREAU

Président.	MM. Paul HAREL, homme de lettres.
Vice-Président. . . .	Le marquis DE BOURY, député, conseiller général, à Amfreville-la-Campagne.
Secrétaire perpétuel .	Albert DOUCERAIN, avocat, à Évreux.
Trésorier	LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire, à Évreux.

SECTIONS

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — SCIENCES

Président.	MM. BOURGNE, professeur départemental d'agriculture, à Évreux.
Secrétaire	Albéric DE MARE, au château d'Orvaux.

LETTRES. — ARTS. — PHILOSOPHIE

Président.	MM. Joseph L'HOPITAL, à Angerville-la-Campagne.
Secrétaire.	Ernest GUILLEMARE, à Évreux.

Digitized by Google

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.

VERRIER, archiviste départemental	1917
LECŒUR, manufacturier	
ALABOISSETTE, avoué	1918
HUBERT (Alphonse), directeur de la Coopérative agricole	
COURCELLES, avocat	1919
LAUVRAY, ingénieur-agronome	

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Ville d'Évreux.

MM.

ADELINE, docteur en médecine.
ALABOISSETTE, avoué.
AUGER, négociant.
BAGOT, avocat.
BEAUJEAN (l'abbé), chanoine, secrétaire de l'Évêché.
BELLENGER (Pierre), avoué.
BÉNET, archiviste paléographe.
BERNARD (Armand), préfet de l'Eure.
BERTIN (André), conseiller d'arrondissement.
BESNIER, ancien directeur de la succursale de la Banque de France.
BIONVAL, représentant de commerce.
BIZET, directeur de la succursale du Crédit Lyonnais.
BLANC (Mlle), professeur au Collège de Jeunes filles
BLOT (Narcisse), propriétaire.
BONNEFOY, directeur de la *Liberté de l'Eure*.
BOUCHET, professeur à l'École normale d'instituteurs.
BOURGNE, professeur départemental d'agriculture.
BOURGUIGNON, caissier de la succursale de la Banque de France.
BRAIL, commandant en retraite.
BREUGNOT, négociant, secrétaire de la Société de géographie commerciale.

Digitized by Google

MM.

Bucquoy, capitaine de gendarmerie.
Chamault (Mme), rentière.
Chauvin, propriétaire.
Chauvin (Georges), avocat, conseiller d'arrondissement.
Cochin, manufacturier.
Corbasson, pharmacien.
Courcelles, avocat.
Cousinou, notaire.
Cyr, rentier.
Déchelette (Mgr), évêque d'Évreux.
Dehais, propriétaire.
Delisle (l'abbé), chanoine de la cathédrale.
Delouye, propriétaire.
Denis (Charles), entrepreneur de travaux publics.
Doucerain (Albert), avocat.
Dubreuil, professeur au Lycée.
Duval, proviseur du Lycée d'Évreux.
Echalard, directeur d'assurances.
Eudeline (l'abbé), chanoine de la cathédrale.
Fauchet, conseiller général, directeur des usines de Navarre.
Fayet-Cauet, conseiller à la Cour d'appel de Douai.
Fretey, clerc de notaire.
Garnier (Paul), directeur de la succursale de la Banque de France.
Godard (Paul), propriétaire à Navarre.
Gondard, agent d'assurances.
Gossart, architecte honoraire du département de l'Eure.
Gouhier, directeur de l'imprimerie Hérissey.
Guéry (l'abbé), aumônier du Lycée.
Guest, avoué.
Guillemare (Ernest), propriétaire.
Halliez, commissaire-priseur.
Hée (Edmond), automobiles.
Hérissay (Émile), juge honoraire.
Hérissay (Jacques), avocat.
Hérissey (Paul), maître imprimeur.
Hervieu, négociant et apiculteur.
Hubert (Albert), propriétaire.
Hubert (Alphonse), directeur de la Coopérative agricole.
Izarn (Pierre), propriétaire.
Jacquelin, entrepreneur de travaux publics.

Digitized by Google

MM.

Kœnig, commis-principal des ponts-et-chaussées.
Kretz (Paul), officier d'administration de 1re classe.
Laignel-Lavastine, ancien vice-président du conseil de préfecture.
Lamiray, marchand antiquaire.
Lamiot, agriculteur, à Cambolle.
Lapeltey père, propriétaire.
Lapeltey fils, horticulteur.
Lautour (Mme ve), rentière.
Lauvray (Léon), ingénieur-agronome.
Lebigre, libraire.
Leblond, agriculteur, à la Madeleine.
Leblond-Lesort, ancien négociant.
Lecœur, manufacturier.
Lecointe, professeur honoraire à l'École normale.
Lecoq, chef de bureau en retraite des Archives de l'Eure.
Légier, notaire.
Legué, ancien juge au Tribunal de commerce.
Le Sauvage, directeur d'assurances.
Letartre, industriel.
Letellier-Alaboissette, propriétaire.
Letellier-Petel (Mme ve), propriétaire.
Levasseur (le chanoine), curé de Navarre (Evreux).
Loiseleur, propriétaire.
Loiziel, avocat, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire d'Evreux.
Louvet, propriétaire.
Mahieu, professeur au Lycée.
Mathieu, professeur au Lycée.
Maxence, avocat.
Menon, avocat.
Minangoy-Pérignon (comte).
Momenteau (Alb.), directeur de la succursale de la Société générale.
Paris (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-François de Sales.
Pasquier (Mme ve), propriétaire.
Petel père, notaire honoraire.
Petel (François), notaire.
Pillard, avocat.
Pitoiset, proviseur honoraire du Lycée.
Portail, brasseur.
Quirière, photographe.

Digitized by Google

MM.

RADIGUET, opticien.
RÉGNIER (Louis), propriétaire.
RÉVEILHAC (Pierre), propriétaire.
SAUVAGE, manufacturier.
SOUTY (Paul), propriétaire.
THINON DE LA TROCHE (l'abbé), professeur à l'École Saint-François de Sales.
TIXIER, notaire.
VARILLON, correspondant des chemins de fer de l'État.
VERRIER, archiviste départemental.
VINCENT, bibliothécaire.
Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux (M. L'Hopital, président).

CANTONS D'ÉVREUX

Évreux-Sud.

L'HOPITAL (Joseph), à Angerville-la-Campagne.
NOUVEL (Georges), au château de la Ronce (Fontaine-sous-Jouy).
PANTIN (l'abbé), curé de Guichainville.
PENCIOLELLI, au château de Bérou (Guichainville).
ROSTOLAN (comte DE), au château du Buisson-Garembourg (Guichainville).
SAISSET-SCHNEIDER (le général), au Moussel d'Arnières.
Comice agricole des deux cantons d'Évreux (M. Morise, président).

Évreux-Nord.

BARRE DE NANTEUIL (baron DE LA), à la Chapelle-du-Bois-des-Faulx.
GLATIGNY (DE), maire de Normanville.
LESTANVILLE (François DE), au château du Boulay-Morin.

Canton de Breteuil.

BONALD (Mme DE), à Breteuil (et Boulevard Malesherbes, 31, Paris.)
JARNAC (comte DE), au château de Condé-sur-Iton.
ROCHEGUDE (marquis de), au château de Souvilly, à Bémécourt.

Canton de Conches.

CLERMONT-TONNERRE (duc DE), au château de Glisolles.
GEOFFROY DE GRANDMAISON, au château de Nagel, près Conches.

Digitized by Google

MM.

MARE (Albéric DE), au château d'Orvaux.
PIJON (Mme), au Champ-Dolent.
PRÉAUX (marquis DE), au château de Quenet, près Conches.

Canton de Damville.

LESTANVILLE (DE), au château des Houlles, près Damville.
MEUNIÉ, au château de Bois-Giroult, près Damville.

Canton de Nonancourt.

ROUSSEL (Paul), notaire à Nonancourt.
VIEL-CASTEL (Pierre DE), au château de Louye, par Dreux (E.-et-L.).
Comice agricole du canton de Nonancourt (M. DE VIEL-CASTEL, trésorier).

Canton de Pacy.

BERCHER (Eugène), propriétaire, à Pacy.
HAY (Léon), propriétaire, à Pacy.
LOISEL (Sylas), propriétaire à Menilles.
PETIT (Félix), à Boisset-les-Prévanches.
TRUTAT (Saint-Ange), au château d'Hardencourt.
Syndicat des Agriculteurs de la région de Pacy (M. MARIE, président).

Canton de Rugles.

THUILLIER (l'abbé), curé de la Neuve-Lyre.

Canton de Saint-André.

DUGUAY, agriculteur, maire de Saint-Germain-de-Fresney.
FESSARD (Émile), cultivateur, à Croth.
FOUQUET, ancien avoué, à Serez.
VERVILLE, aviculteur, à Saint-André.

Canton de Verneuil.

BARREY (comte DE), à Verneuil.
BERTIER, directeur de l'École des Roches, à Verneuil.

Digitized by Google

MM.

Bouchard (le chanoine), curé-doyen de Verneuil.
Des Brosses (le vicomte), à Chennebrun.
Oudin, conseiller général, maire de Verneuil.
Miguet, à Chaise-Dieu du Theil, par Bourth.
Phélizot (Edmond), directeur des usines de Tillières-sur-Avre.
Tastemain, ancien notaire, à Verneuil.
Comice agricole du canton de Verneuil (M. Oudin, président).

Canton de Vernon.

D'Albufera (le marquis d'), au château de Bizy, près Vernon.
Blot (A.), agriculteur à Houlbec-Cocherel.
La Croix de-la Nougarède (comtesse de), au château de Cocherel.
Comice agricole de Vernon (M. Delaporte, président).

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS [1]

Canton des Andelys.

Dechaumont, cultivateur, à Boisemont.
Delahaye, cultivateur, à Fresne-l'Archevêque.
Fessart, agriculteur, à Mantelle-sur-Andelys.
* Fleury, cultivateur, à la Bucaille (à Guiseniers).
* Milliard, sénateur de l'Eure, aux Andelys et à Paris.

Canton d'Écos.

* Courbet (Ansbert), à Cantiers.
Hébert (Auguste) fils, cultivateur, à Cantiers.
* Villard, conseiller d'arrondissement, maire de Fours.

Canton d'Étrépagny.

* Chéron (Louis), cultivateur, à Gamaches.
* Doré (Henri), cultivateur, à Gamaches.

[1] Dans les sections d'arrondissement, les membres dont les noms sont précédés d'un astérique versent leur cotisation à Evreux et reçoivent en échange le *Recueil des Travaux de la Société.*

Digitized by Google

MM.

HÉBERT (Narcisse), à Hacqueville.
* LE COUTEULX DE CAUMONT (Henri), conseiller d'arrondissement, à Saint-Martin-d'Étrépagny.

Canton de Fleury-sur-Andelle.

* BULTEL, conseiller d'arrondissement, à Gaillardbois (11, rue Sénart, Rouen).
* DEFONTENAY, cultivateur, à Houville.
JOSSE, député de l'Eure, conseiller général, à Perruel-sur-Andelle.
* LE VAVASSEUR (Jacques), conseiller d'arrondissement, à Radepont.
MILLIARD, propriétaire, à Écouis.

Canton de Gisors.

* GUESNIER (Mme), propriétaire, à Vesly.
* CHAMPY (Pierre), conseiller d'arrondissement, à Gisors.
* THOREL (l'abbé), curé de Mainneville.

Canton de Lyons-la-Forêt.

* HUMBLOT (l'abbé), curé de Lisors.
* VALON (comte DE), conseiller général, à Rosay.

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Membres du bureau de la section.

Président. . . MM. BROGLIE (le duc DE), au château de Broglie.
Secrétaire. . . X...
Trésorier, . . . POTTIER, ancien notaire.

Canton de Bernay.

ADAM, marchand grainetier, à Bernay.
AMAT, avoué à Bernay.
BEAUMONT (Étienne DE), au château de Fontaine-l'Abbé.
BONNENFANT (l'abbé), directeur à l'Institut théologique à Bernay.

Digitized by Google

MM.

BREAVOINE, propriétaire, à Saint-Victor-de-Chrétienville.
BORDEAUX (René), propriétaire, à Bernay.
BUAT, escompteur, à Bernay.
CAHAGNE, propriétaire, à Menneval.
CANCLAUX (le comte DE), au château de Courcelles, par Serquigny.
CHAPRON, marchand mercier, à Bernay.
CHARETTE (DE), propriétaire, au Mont-du-Gord, à Menneval.
CLERC, conseiller à la Cour des comptes, au Bois-Taillefer, Bernay.
CORDIER (Raymond), à Bernay.
CORDIER (Robert), pépiniériste, à Bernay.
COUDRIET (le colonel), à Bernay.
COUPEY, agent voyer en retraite, à Bernay.
DAUGER (le comte), à Menneval.
DESMAZERIE, propriétaire, à Menneval.
DURAND, maire de Carsix.
DURAND (Gustave), avocat, à Bernay.
DURAND (Maurice), avocat à la Cour d'appel.
FOCET (Jules), propriétaire-éleveur, à Bernay.
FROMENTIN, chef de culture, à Menneval.
GRASSAL, éleveur à Carentonne-Bernay.
HELOT, filateur, à Bernay.
JADIN, au Logis de Plasnes, près Bernay.
LEDOUX, propriétaire, à Serquigny.
LEHUEN-ROUSSELIN, agent principal de la Compagnie *Le Soleil*, à Bernay.
LEMAIRE, au château du Hazeray, à Saint-Aubin-le-Vertueux.
LEMAIRE fils, rue de la Charentonne, à Bernay.
LEPARGNEUX, agriculteur, à Bouffey.
LEPRESTRE, pharmacien, à Bernay.
LEROY, tanneur, à Bernay.
LESENS, propriétaire, à Bernay.
LEVAIN, au château de Caorches.
LINZELER, propriétaire, au château de Carsix.
MASSELIN (Camille), à Bernay.
MESNIL (le Dr Roger), à Bernay.
MIAULLE-DUVAL, imprimeur, à Bernay.
MIGNON (Louis), avocat, à Bernay.
MONTIGNY (le baron Jacques DE), au château de Granchain.
MORIN, notaire, à Bernay.
PATTEY, ancien agriculteur, rue Delamotte, à Bernay.

Digitized by Google

MM.

PHILIPPE DE LA LONDE, directeur de l'enregistrement en retraite, à Bernay.
PICKEL, pâtissier, à Bernay.
POTTIER, ancien notaire, à Bernay.
REISCHMUTH, ferme de Carentonne, à Bernay.
RIVIÈRE, avoué, à Bernay.
ROULLET, avoué, à Bernay.
SAILLARD (Fernand), agent général de Compagnie d'assurances.
SAUVAGE, notaire, à Bernay.
STILLIÈRES, agriculteur, à Menneval.
VOGUÉ (le comte DE), au château de Serquigny.
YVELIN, juge au tribunal de commerce de Bernay.

Canton de Beaumesnil.

BREUVERY (DE), au château de la Grande-Haye, par La Barre.
ECALARD (Louis), horticulteur, à La Barre.
FÈRE (Charles), au château de Bosc-André, par La Barre.
MAISTRE (le comte DE), au château de Beaumesnil.
MARAIS, propriétaire, à Épinay.

Canton de Beaumont-le-Roger.

BERTIN (Charles), agriculteur, au Plessis-Sainte-Opportune.
BERTIN, agriculteur, à Beaumontel.
BEZAT, régisseur, à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Bruno DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Georges DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Louis DE), à Fontaine-la-Soret.
BONNET, au châlet de Melleville, à Goupillières.
BONNET (Mme), au châlet de Melleville, à Goupillières.
Société Albert BOUCHON et fils, à Nassandres.
CHESNEVARIN, propriétaire, à Beaumontel.
CHESNOT (Eugène), agriculteur, au Tilleul-Othon.
DANLOUX-DUMESNIL (Roger), au château de Romilly-la-Puthenaye.
DUBOST, agriculteur, à Barc.
DUFAY, notaire, à Beaumont-le-Roger.
HARCOURT (le comte D'), au château du Champ-de-Bataille, près le Neubourg.
HERVIEU (Émile), à Beaumontel.

Digitized by Google

MM.

HERVIEU (Gabriel), à la ferme de Pierrelée, à Beaumontel.
HERVIEU (Albert), au Bourg-Dessus, à Beaumont.
LASCAZE, propriétaire, à Bray.
MALHÈRE, fabricant de dentelles, à Beaumont-le-Roger.
MARTIN, ferme du Champ de Bataille de Sainte-Opportune-du-Bosc
MONNIER (Georges), agriculteur, au Tilleul-Othon.
MOUTARDIER (Achille), à Barc.
RAMIER, agriculteur, à Écardenville-la-Campagne.
THUREAU, agriculteur, à Écardenville-la-Campagne.
VARRY, propriétaire, à Beaumont-le-Roger.
VION, négociant, à Beaumont-le-Roger.

Canton de Brionne.

AMELOT, imprimeur, à Brionne.
BONNECHOSE (Gaston DE), conseiller d'arrondissement, à Brionne.
CAUVIN, professeur d'horticulture, à Brionne.
CESSELIN, conseiller d'arrondissement, à Brionne.
CESSELIN (Félix) fils, agriculteur, à Saint-Eloi-de-Fourques.
CONARD, maire de la Neuville-du-Bosc.
CONARD (Raoul), à la Neuville-du-Bosc.
DESRUES, ancien professeur au Collège Stanislas, le Verger-fleuri, à Berthouville.
DUHAMEL (Émile), à Notre-Dame-d'Épine.
FOULONGNE, agriculteur, à la Haye-de-Calleville.
* JOIN-LAMBERT, conseiller général, au château de Livet-sur-Authou.
JOIN-LAMBERT (Octave), au château de Livet-sur-Authou.
JOIN-LAMBERT (André), au château de Livet-sur-Authou.
LEMOINE (Henri), à Livet-sur-Authou.
LETAILLEUR (Paul), maire d'Harcourt.
MAUCONDUIT, au château de Beaufícel, à Harcourt.

Canton de Broglie.

ABAYE (Charles), domaine du Tremblay, à la Goulafrière.
BABOIN (l'abbé), curé de Melicourt.
BIGOT (Arthur), agriculteur, à Grandcamp.
BONNECHOSE (DE), ancien conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château de la Boulaie, à Grandcamp.

Digitized by Google

MM.

Bonnechose (Georges de), conseiller général, au château de la Boulaie, à Grandcamp.
Broglie (le duc de), au château de Broglie.
Charpentier (Arthur), cultivateur, à Broglie.
Chevallier, propriétaire, à Montreuil-l'Argillé.
Couteau, agriculteur, à Capelle-les-Grands.
Delarouzée, régisseur, à Broglie.
Deverre (l'abbé), curé de Grandcamp.
Ducy, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.
Escalopier (vicomte de l'), maire de Notre-Dame-du-Hamel.
Gatine, propriétaire, à Broglie.
Godin, propriétaire, à Broglie.
Latham, propriétaire, au château de Guenet, à Broglie.
Lecarbonnier (Maurice), au château de Gauville, par Montreuil.
Mazier (le docteur), à Broglie.
Menier, au château du Parc, à Grandcamp.
Meugnier (l'abbé), curé-doyen de Broglie.
Milleville (baron de), à Notre-Dame-du-Hamel.
Picard, propriétaire, à Broglie.
Protoy (Eugène), propriétaire, à Ferrières-Saint-Hilaire.
Rousselin, ancien conseiller d'arrondissement, maire de Grandcamp.
Seigneur, agriculteur, à Gisay-la-Coudre.
Vandeul (de), au château des Bruyères, à Saint-Quentin-des-Iles.
Vigan (le baron Jacques de), château de Cernières, à Saint-Pierre-de-Cernières.

Canton de Thiberville.

Augé (Parfait), propriétaire, à Folleville.
Chennevière (Désir), agriculteur, au Theil-Nolent.
Fourquemin, agriculteur, à Folleville.
Kœnig, ancien conseiller d'arrondissement, à St-Aubin-de-Scellon.
Kœnig (Paul), à Saint-Aubin-de-Scellon.
Labbé (Paul), négociant, à Thiberville.
Lagarenne (le comte de), à Giverville.
Maillet (Ernest), agriculteur, à Giverville.
Manoury, propriétaire, à Folleville.
Mesnel (l'abbé), curé de Heudreville-en-Lieuvin.
Mesnil (Gustave), propriétaire, à Drucourt.

Digitized by Google

MM.

PELCAT (Alphonse), agriculteur, à Heudreville-en-Lieuvin.
POREE (le chanoine), inspecteur de la Société française d'Archéologie, curé de Bournainville.
SALABERRY (le comte DE), à Giverville.
SAYVE (le comte DE), à Saint-Germain-la-Campagne.

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Membres du bureau de la section.

Président . . . MM. le marquis DE BOURY, conseiller général, député, à Amfreville-la-Campagne.
Secrétaire . . . LEFEBVRE, 16, rue de l'Écho, à Louviers.
Trésorier . . . DE CARRÈRE, ancien receveur particulier des finances, à Louviers.

Canton d'Amfreville-la-Campagne.

BELLEST (Robert), propriétaire, maire de Thuit-Signol.
BOSQUIER, propriétaire, à Amfreville-la-Campagne.
* BOURY (le marquis DE), député, conseiller général, à Amfreville.
DEBUS, cultivateur, à Amfreville-la-Campagne.
DELAMARE, maire de Thuit-Anger.
DELAQUÈZE, agriculteur, à Thuit-Signol.
DUMONTIER, maire de Vraiville.
GRIPPON, propriétaire-cultivateur, à Amfreville.
HERMIER (Armand), propriétaire, à Amfreville.
LEGRAND, restaurateur, à Amfreville.
LEMAITRE, cultivateur, à Vraiville.
LESAGE, ancien maire de la Haye-du-Theil.
LESIEUX (Arthur), cultivateur, à Vraiville.
MANSARD, propriétaire, à Saint-Cyr-la-Campagne.
METTAIS, cultivateur, à Amfreville.
PETIT (Albert), cultivateur, à la Haye-du-Theil.

Canton de Gaillon.

BOUDEHAN, ancien maire, à Aubevoye.
BOURDON, ancien conseiller d'arrondissement, à Gaillon.

Digitized by Google

MM.

BOURDON fils, propriétaire, à Gaillon.
* CORDIER (Marcel), artiste peintre, à La Croix-Saint-Leufroy.
CRÉPEL (Joseph), à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
LEMAITRE (Gustave), à Saint-Pierre-la-Garenne.
LE VILLAIN (Mme ve), à Aubevoye.
MARQUAIS (Alphonse), propriétaire, maire d'Ailly.
MOGNAY (Alphonse), à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
* MONNIER (Léon), sénateur, conseiller général, à Gaillon.
PIEDELEU (Désiré), cultivateur, à Venables.
RENOULT, à Fontaine-Bellenger.
SAILLOT, cultivateur, à la Croix-Saint-Leufroy.
SEGUIN (DE), maire de Tosny.
THÉZARD, propriétaire-cultivateur, adjoint, à Ailly.
THOREL, à Venables.
* THUREAU-DANGIN, propriétaire, château de la Croix-Saint-Leufroy.
* THUREAU-DANGIN (Mme), château de la Croix-Saint-Leufroy.
* VIGNY, propriétaire, à Autheuil.

Canton de Louviers.

AMETTE, ancien adjoint, à Heudebouville.
BARET, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil.
BELLEMÈRE (Désiré), à Saint-Étienne-du-Vauvray.
BERTIN, rosiériste, à Saint-Pierre-du-Vauvray.
BIOCHE, docteur en médecine, à Louviers.
BORDEL, représentant des Établissements Malétra, à Louviers.
BOTTÉ (Auguste), cultivateur, à Amfreville-sur-Iton.
BREHAM (Augustin), meunier, à Acquigny.
BRETON (Paul), manufacturier, à Louviers.
CARON (Aimé), cultivateur, à Quatremare.
CARRÈRE SAINT-BÉARN (DE), ancien receveur des finances, à Louviers.
CARTIER (Edmond) fils, propriétaire, à Crasville.
CHANTEUX, maréchal, à Louviers.
* COLLIGNON (Maurice), publiciste, à Louviers.
COQUEREAUMONT (DE), propriétaire, à Incarville.
* COUTIL (L.), correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Saint-Pierre-du-Vauvray.
DAGOMMER, propriétaire, maire de Pinterville.
DAMVY fils, à Quatremare.
DELACOUR (Georges), cultivateur, à Acquigny.

Digitized by Google

MM.

DELAMARRE, conseiller municipal, à la Haye-Malherbe.
DOUTTÉ, cultivateur, à Damneville-Quatremare.
DUFLOT (Mme), à la Haye-le-Comte.
FAYARD, propriétaire, à Pinterville.
FERRAND (Édouard-Honoré), maire de Surtauville.
FOURNIER, agent général de *l'Urbaine*, à Louviers.
GILBERT (Léon), propriétaire, à Louviers.
GONDARD (Albert), cultivateur, à Incarville.
GONDARD (Amédée), cultivateur, à Incarville.
HERSENT (René), cultivateur, à la Vacherie-sur-Hondouville.
HÉZON, vétérinaire, à Louviers.
IZAMBERT (Mme), à Louviers.
JEUFFRAIN (André), manufacturier, à Louviers.
JEUFFRAIN (Pierre), manufacturier, à Louviers.
LABELLE, manufacturier, maire de Saint-Pierre-du-Vauvray.
LAGUETTE, notaire, à Louviers.
LANGLOIS (Léon), cultivateur, à Louviers.
LANGLOIS (Maurice), entrepreneur, à Acquigny.
LAPORTE, notaire, à Louviers.
LEFEBVRE, secrétaire de la Section, à Louviers.
LEGUAY, greffier, à Louviers.
LEQUEU (Paul), ferblantier, à Louviers.
LÉZÉ, notaire, à Louviers.
MALLET, avoué, à Louviers.
MIQUEL, manufacturier, à Louviers.
MONTULLÉ (baron DE), à Amfreville-sur-Iton.
MOULIN (Émile), marchand de porcs, à Louviers.
PEUPION, vétérinaire, à Louviers.
PORTOIS, marchand de grains, à Louviers.
ROSTAND (Mlle), à Pinterville.
SAINT-PÉRIER (comte DE), aux Planches.
THOREL (Raoul), maire et conseiller général, à Louviers.
TRIBOUT (Eugène), cultivateur, à Louviers.
TRICHEUX frères, instruments agricoles, à Louviers.
Union horticole et agricole de Saint-Pierre-du-Vauvray.

Canton du Neubourg.

ANDRIVEAU, directeur de l'École d'agriculture.
AUGUET, maire du Tremblay.

Digitized by Google

MM.

AUZOUX (Charles), agriculteur, à Feuguerolles.
BERRIER, agriculteur, à Saint-Aubin-d'Écrosville.
BILLON, grainetier, au Neubourg.
BOURCIER (Raoul), au Tremblay.
COUDEKERQUE-LAMBRECHT (DE), propriétaire, à Houetteville.
CRESTEY, adjoint, à Crosville-la-Vieille.
DANNET (Mme ve), au Tremblay.
DUGORD, maire d'Hectomare.
DUHAMEL, cultivateur, à Ecquetot.
FOUCHER (Eugène), propriétaire, à Épreville.
GRIPON, à Amfreville-la-Campagne.
* HAYE-JOUSSELIN (DE LA), conseiller général, maire de Saint-Aubin-d'Ecrosville.
HUREL, cultivateur, à Bérangeville-la-Campagne.
LALOUELLE, maire de Daubeuf.
LASNON, cultivateur, à Villettes.
LEGOUEZ fils, à Hectomare.
LEMERCIER, propriétaire, au Troncq.
LENOBLE, ancien maire, à Iville.
OLIVIER, propriétaire, au Troncq.
POLIGNAC (prince François DE), au château de Houetteville.
TURMEL, grainetier, au Neubourg.

Canton de Pont-de-l'Arche.

ACHARD (Louis), cultivateur, à la Haye-Malherbe.
BÉRANGER (Mme ve), à Léry.
BLONDEL, maire de Vatteville.
CAUCHOIX, industriel, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil.
DESPORTES, cultivateur, à Connelles.
FOUCHET (Victor), cultivateur, à Léry.
HELLOT (Louis), à Montaure.
* HERVEY (Maurice), sénateur, agriculteur, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
JOUFFROY, entrepositaire, à Pont-de-l'Arche.
LANQUEST, à Herqueville.
* LENOBLE (E.), propriétaire, abbaye de Bonport, à Pont-de-l'Arche.
LOUÉE, maire de Léry.
MAX-CATOIRE, au château de la Garde-Châtel, à Montaure.
MILLIARD (Victor), à Alizay.

Digitized by Google

MM.

MILLIARD (Henry), cultivateur, à Montaure.
MOREAU (Victor), cultivateur, à Igoville.
MOREAU, cultivateur, à Alizay.
MOREAU, adjoint au maire, à Pitres.
NOUVEL, propriétaire, à Igoville.
PELLERIN (Léon), cultivateur, à Portejoie.
PÉRIER, maire d'Igoville.
PERRIER, cultivateur, ferme de Rouville, à Alizay.
POTTERIE (DE LA), au château de Rouville, à Alizay.
RAOUL-DUVAL (Mme ve), propriétaire, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
RAOUL-DUVAL (André), maire, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
* SOREL (le Dr), à Pont-de-l'Arche.
VAN GROOTVEN, propriétaire, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil.

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Canton de Bourgtheroulde.

* BOULET (Emmanuel), propriétaire à Bosc-Roger-en-Roumois.
* DERAIS, conseiller général, à Berville-en-Roumois.
* FOUCARD (Georges), pépiniériste, à Bourgtheroulde.

Canton de Pont-Audemer.

* LORIOT, député de l'Eure, à Saint-Germain-Village.

PARIS

MM.

ALBERT-PETIT, professeur au lycée Janson-de-Sailly, 3, rue Guichard.
BERANGER, directeur de contentieux, 12, boulevard Beaumarchais.
BONJEAN (Georges), juge au tribunal de la Seine, 8, rue Léon Vaudoyer.
BONJEAN (Louis), 1, rue Dante.

Digitized by Google

DEVILLE (Étienne), bibliothécaire, 11, rue Mérimée.
DOUCET (Jacques), 16, rue Spontini.
LABBÉ (Joseph), avocat, rue de Magdebourg, 3.
LEFÈVRE (Abel), député de l'Eure, 34, boulevard des Batignolles.
L'HOPITAL (Henri), 17, rue Alphonse-de-Neuville.
LEROY (MODESTE), député de l'Eure, 57, boulevard Péreire.
MIGUET (Émile), 1, boulevard Henri IV, et Chaise-Dieu-du-Theil, par Bourth (Eure).
OMONT, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits), rue Raynouard, 17.
PICOT (Émile), membre de l'Institut, avenue de Wagram, 135.
PRÉTAVOINE (Charles), rue Le Pelletier, 10.
VILMORIN (Maurice DE), 1, rue de Laplanche (7e).

DÉPARTEMENTS

MM.

BESNIER, archiviste départemental, à Caen.
CHANOINE-DAVRANCHES, président honoraire à la Cour d'appel, à Rouen.
IZARN (Louis), au château de Saint-Martin, près Yerville (Seine-Inférieure).
PREVOST (Gustave), ancien magistrat, rue Chasselièvre, à Rouen.
VERMONT, avocat, président de la Société de secours mutuel *l'Émulation chrétienne*, à Rouen.
VITET, propriétaire, 1, rue des Pigeons, à Limay, près Mantes.

ÉTRANGER

MM.

DUMONT (Fernand), membre de la Société de littérature wallonne, à Bressoux-Liège (Belgique).
GOSSELIN (Auguste), docteur ès lettres, prêtre habitué à Saint-Charles de Bellechasse, Québec (Canada).

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES [1]

Paris.

Académie d'agriculture de France.
Association française pour l'avancement des sciences.
La Pomme. Société littéraire et artistique.
Société nationale d'horticulture.
Société de l'Histoire de France.
Société d'Histoire contemporaine.
Société nationale des Antiquaires de France.
Société des Agriculteurs de France.
Société centrale d'apiculture et de zoologie agricole.
Club français du chien de berger.

Départements.

AIN . . . . . Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts), à Bourg.
AISNE . . . . . Société académique, à Laon.
ALPES-MARITIMES. Société des sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
— Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation, à Nice.
AUBE. . . . . Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Troyes.
AUDE. . . . . Société centrale d'agriculture, à Carcassonne.
BASSES-ALPES . . Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, à Digne.
BASSES-PYRÉNÉES. Société des sciences, lettres et arts, à Pau.
BOUCHES-DU-RHÔNE. Académie de Marseille, à Marseille.
— Université d'Aix, à Aix.
CALVADOS. . . . Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres, à Caen.
— Association normande, à Caen.

[1] La Société ne continuera l'envoi de son Recueil qu'aux Sociétés qui lui adresseront exactement les leurs.

Digitized by Google

CALVADOS. . . .	Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
—	Société française d'archéologie, à Caen.
—	Société linnéenne de Normandie, à Caen.
—	Société des amis de l'Université de Normandie, à Caen.
—	Société d'agriculture et du commerce, à Caen.
—	Société historique, à Lisieux.
CHARENTE. . . .	Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
CORRÈZE	Société scientifique, historique et archéologique, à Brives.
CÔTE-D'OR. . . .	Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon.
—	Société d'histoire, d'archéologie et de littérature, à Beaune.
CÔTES-DU-NORD .	Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.
EURE.	Société des Amis des Arts du département de l'Eure, à Évreux.
—	Société normande d'études préhistoriques (bibliothèque à Evreux).
—	Les Amis de Verneuil, à Verneuil.
EURE-ET-LOIR . .	Société archéologique, à Chartres.
GARD.	Académie de Nîmes, à Nîmes.
—	Société d'étude des sciences naturelles, à Nîmes.
GIRONDE	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux.
—	Société d'agriculture, à Bordeaux.
—	Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux.
HAUTES-ALPES . .	Société d'études, à Gap.
—	Société d'agriculture des Hautes-Alpes, à Gap.
HAUTE-GARONNE .	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse.
—	Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
HAUTE-MARNE . .	Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie, à Saint-Dizier.
HÉRAULT	Société archéologique, à Montpellier.
—	Société d'horticulture et d'histoire naturelle, à Montpellier.
—	Académie des sciences et lettres, à Montpellier.
—	Société archéologique, à Béziers.

Digitized by Google

Ille-et Vilaine .	Société archéologique, à Rennes.
—	Syndicat pomologique de France, à Rennes.
Indre	Société d'agriculture, à Châteauroux.
Indre-et-Loire .	Société archéologique de Touraine, à Tours.
—	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Tours.
Isère.	Académie delphinale, à Grenoble.
—	Société de statistique de l'Isère, à Grenoble.
Loire-Inférieure.	Société académique, à Nantes.
—	Société nantaise d'horticulture, à Nantes.
Loiret	Société d'agriculture, des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans.
—	Société horticole du Loiret, à Orléans.
—	Société d'agriculturede l'arrondissement, à Pithiviers.
Lozère	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts, à Mende.
Manche.	Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique, à Valognes.
Marne	Académie nationale, à Reims.
Meurthe-et-Moselle.	Académie de Stanislas, à Nancy.
—	Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, à Nancy.
—	Société des sciences de Nancy.
Meuse	Société d'apiculture de la Meuse, à Bar-le-Duc.
Nièvre	Société départementale d'agriculture, à Nevers.
Nord.	Comice agricole, à Lille.
—	Société d'émulation, à Cambrai.
Oise	Société académique d'archéologie, sciences et arts du département, à Beauvais.
—	Société d'études historiques et scientifiques, à Beauvais.
—	Comité archéologique, à Senlis.
—	Comité archéologique et historique, à Noyon.
—	Sociétés d'agriculture de Beauvais, de Chaumont, de Clermont, de Compiègne et de Senlis, à Compiègne.
Orne.	Société historique et archéologique de l'Orne, à Alençon.
—	Société d'horticulture, à Alençon.
Pas-de-Calais. .	Société académique de l'arrondissement, à Boulogne-sur-Mer.

Digitized by Google

PYRÉNÉES-ORIENT.	Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan.
RHÔNE	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Lyon.
—	Société d'agriculture, sciences et industrie, à Lyon.
SAÔNE-ET-LOIRE .	Académie de Mâcon.
—	Société d'histoire naturelle, à Mâcon.
—	Société Éduenne, à Autun.
—	Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
—	Société des sciences naturelles de la Saône-et-Loire, à Chalon-sur-Saône.
SARTHE.	Société d'agriculture, sciences et arts, au Mans.
—	Société d'horticulture de la Sarthe, au Mans.
SEINE-ET-MARNE .	Société d'agriculture, à Melun.
—	Société d'agriculture, sciences et arts, à Meaux.
SEINE-ET-OISE . .	Société d'agriculture et des arts, à Versailles.
—	Association agricole et horticole, à Mantes.
SEINE-INFÉRIEURE.	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Rouen.
—	Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, à Rouen.
—	Société libre d'émulation, à Rouen.
—	Société normande de géographie, à Rouen.
—	Société centrale d'agriculture, à Rouen.
—	Société centrale d'horticulture, à Rouen.
—	Société des amis des sciences naturelles, à Rouen.
—	Société d'études diverses, au Havre.
—	Société géologique de Normandie, au Havre.
SOMME	Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
—	Académie des sciences, des lettres et des arts, à Amiens.
—	Société d'émulation, à Abbeville.
TARN-ET-GARONNE.	Société archéologique, à Montauban.
VAR	Société d'agriculture de commerce et d'industrie du Var, à Draguignan.
VIENNE	Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
—	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, à Poitiers.
VOSGES	Société d'émulation, à Épinal.

Digitized by Google

Alsace-Lorraine.

Société d'histoire naturelle de Colmar.
Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

Angleterre.

Litterary and philosophical Society of Manchester.

Belgique.

Académie royale d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société des Bollandistes, à Bruxelles.
Abbaye de Maredsous.

Italie.

Institut international d'agriculture, à Rome.

Suède.

The geological institution of the University of Upsala.

Suisse.

Société neuchateloise de géographie, à Neuchatel.

États-Unis d'Amérique.

Ministère de l'agriculture, à Washington.
Smithsonian Institution, à Washington.
Missouri botanical Garden, à Saint-Louis, M. O.
Société américaine d'histoire naturelle, Central Parc de New-York.
Lloyd Library of botany, pharmacy and materia medica, Cincinnati, Ohio.

Mexique.

Observatoire météorologique central de Mexico.
Institut géologique du Mexique à Mexico.
Société scientifique Antonio Alzate, Mexico.

Uruguay.

Musée national de Montevideo.

Yucatan.

Section météorologique de l'État, à Mérida de Yucatan.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

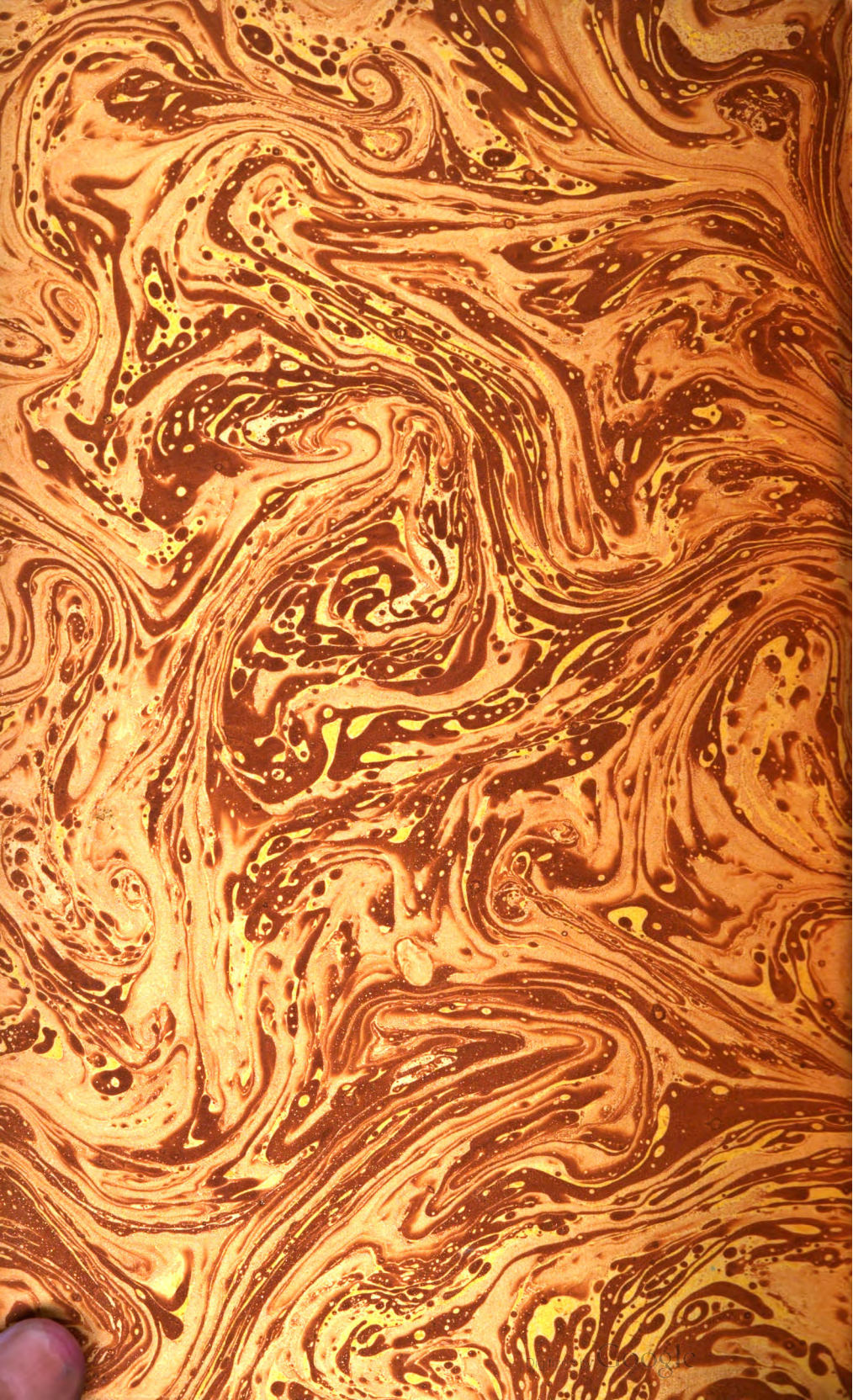

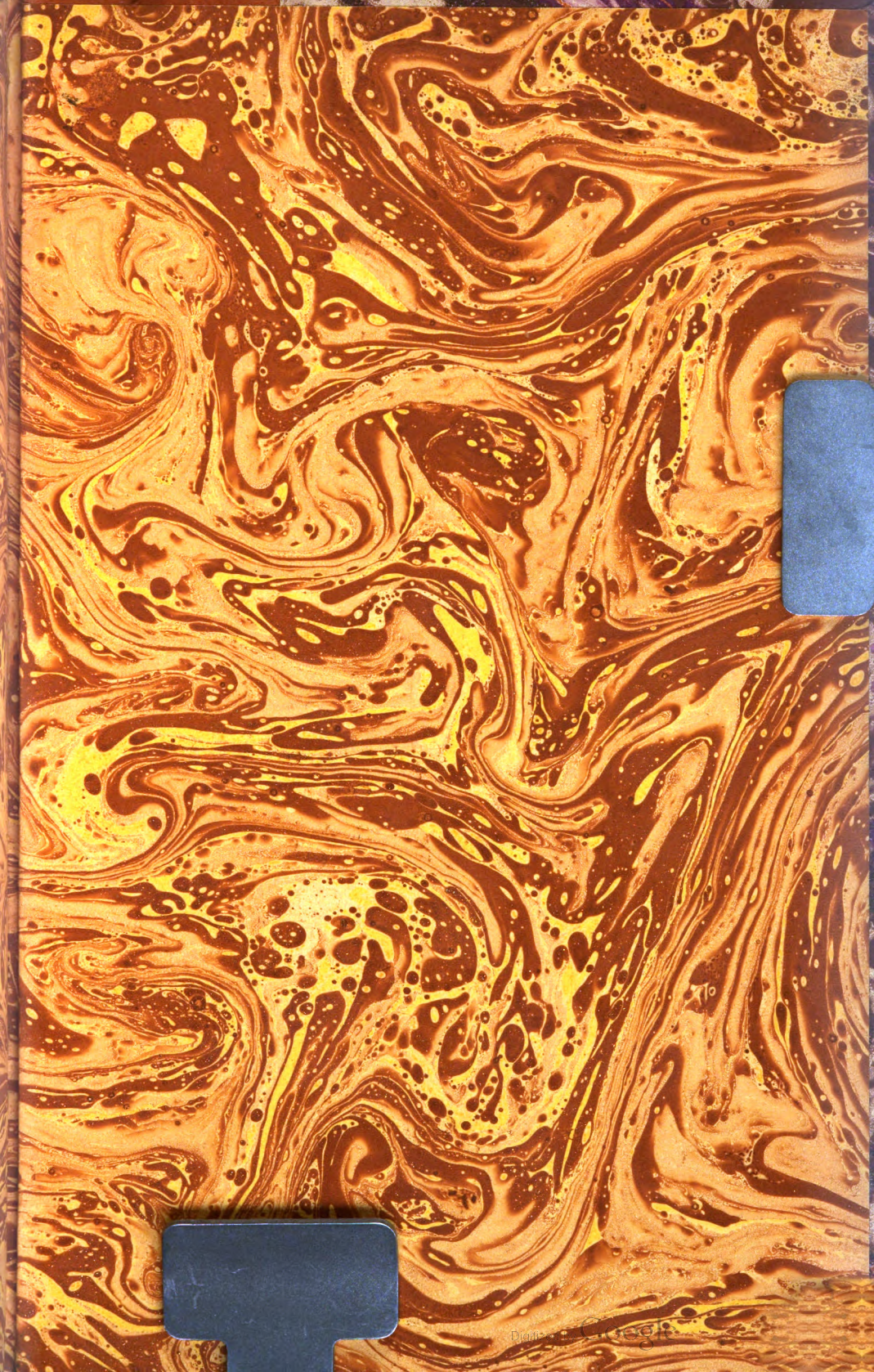

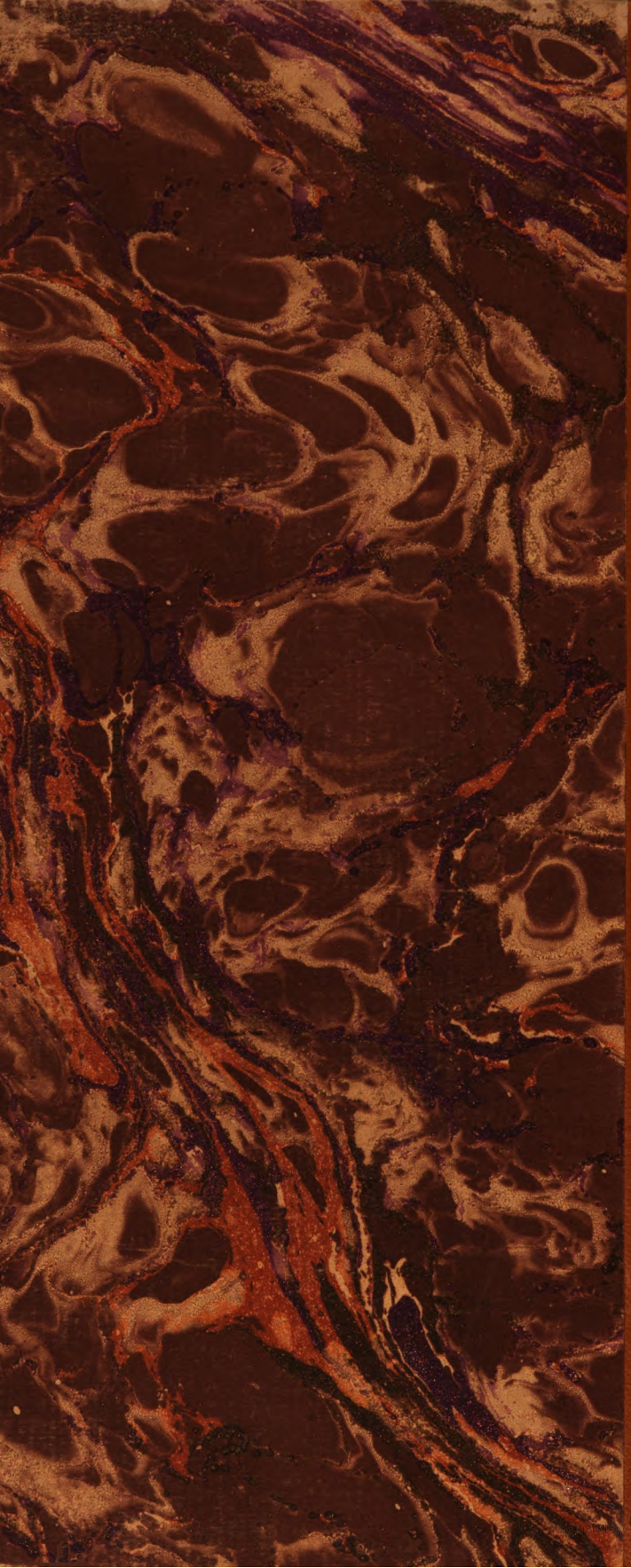
Google